P.K.0

« Être dans le vent, c'est l'idéal des feuilles mortes ».

Bulletin gratuit de liaison de la communauté de la Cathédrale de Papeete n°33/2020
Dimanche 19 juillet 2020 – 16ème Dimanche du Temps ordinaire – Année A

COLLECTE TE VAI-ETE API…

DEJA 42 665 444 XFP..... SOIT 28,44%..... SUR 150 000 000 XFP ..... MANQUE 107 334 556 XFP

HUMEURS

LE CHRIST BLEU DE GAYA

Depuis une semaine, le « *Christ bleu* » de Gaya est exposé à la Cathédrale juste au-dessus de l'orgue. Il est là en dépôt dans l'attente d'un acheteur… Voici en quelque ligne la présentation de cette œuvre par l'artiste lui-même…

J'ai commencé la sculpture du « *Christ bleu* » en 2003 en France métropolitaine après de longues années de réflexion, de tests et de recherches techniques.
Lorsque fin 2003 je suis venu m'installer à Tahiti, je l'ai apportée avec moi et je l'ai finie ici pour ensuite l'exposer une dizaine de jours à la Mairie de Papeete, c'était en 2005.
Le retour de l'exposition fut très positif. Pendant des années, je croisais souvent des gens en ville qui m'interpellaient en me disant : « *Eh ! C'est toi qui a fait le Christ Bleu, où est-ce qu'il est, où est-ce qu'on peut le voir ?* »
L'idée a dû germer en moi il y a déjà très longtemps lorsque, déjà tout jeune, j'entrais dans des églises. Je m'y sentais bien, comme rassuré, j'aimais les odeurs de cierges, leur fraîcheur, les sons qui résonnaient et la pénombre qui y régnaient. Dans plusieurs recoins des églises, des tableaux ou des sculptures, souvent très réalistes, m'impressionnaient.

Mon intention à l'origine fut de perpétuer modestement le travail des artistes dits « *religieux* » qui, en passant par les icônes et les retables, créaient des images pieuses reprenant et illustrant des pages de la Bible. Comme pour la peinture avec Léonard de Vinci par exemple, ou comme dans la sculpture, les artistes allaient très loin dans le réalisme avec les matériaux dont ils disposaient à leur époque, que ce soit avec le bois ou la pierre. J'ai même vu un Christ en bois avec des larmes en verre incrusté dans la sculpture, c'était magnifique !
Il était donc important pour moi de restituer de la manière la plus réaliste possible mon interprétation du Christ avec désormais les matériaux dont nous disposions aujourd'hui…
Ce qui était très important aussi, c'était que je ne voulais pas d'un « *Christ mort sur la croix les yeux fermés* ». Je voulais que l'on ressente à la vue de son corps meurtri toute la douleur endurée, mais que malgré toute cette souffrance, le visage du Christ soit encore empreint de douceur et de bonté.

En choisissant le silicone, très proche de la peau par son aspect, il était évident pour moi que le Christ aurait l'air plus vivant sur la croix. Encore aujourd'hui, je crois bien d'ailleurs que personne d'autre n'ait utilisé ce matériau pour la sculpture du Christ, donc c'est peut-être la seule sculpture

hyper réaliste du Christ qui ait été réalisée de ce point de vue-là.
J'ai également utilisé d'autres matériaux composites, comme pour créer les clous par exemple. Le pagne est en lin et les cheveux et les poils sont naturels. La croix qui est accrochée à la Cathédrale n'est malheureusement pas l'originale, elle est d'un bois beaucoup plus léger. Je l'ai choisie ainsi pour faciliter son installation en hauteur. L'originale était en bois de Kohu et avait été usinée et assemblée par l'artisan menuisier Rey que je profite de saluer ici.
Pour finir, je suis très heureux d'exposer le Christ Bleu à la Cathédrale, sa place doit être forcément dans un lieu sacré.

Nom de l'artiste :	Gaya
Téléphone :	87 20 69 34
Email :	gayafrenchartist@gmail.com

© Gaya - 2020

DECRET EPISCOPAL

DECRET N°7 : POUR L'ENSEMBLE DE L'ARCHIDIOCESE

Suite à la réouverture de notre pays aux touristes étrangers, pour nous protéger d'un éventuel retour du Covid-19, et pour respecter les mesures sanitaires prises par les autorités du pays, nous devons remettre en vigueur quelques mesures de précaution pour nos célébrations (messes, offices, célébrations de mariages, baptêmes, obsèques…) et nos réunions dans les salles paroissiales.

1. Exiger le port du masque lors des célébrations dans nos églises et lors des réunions dans nos salles paroissiales. Cette exigence s'applique à tous les fidèles sauf aux enfants de moins de 11 ans ;
2. Veiller à la distanciation physique en utilisant le maximum d'espace qu'offrent nos églises. Cette mesure de distanciation est valable pour les processions de communion, mais ne s'applique pas aux personnes d'une même famille vivant sous le même toit ;
3. Demander aux fidèles d'être vigilants et fermes pour éviter tout contact physique : embrassades, poignées de main, accolades ... tant pour le signe de paix que pour les débuts et fins de célébrations et lors de célébrations de sacrements (baptêmes, mariages, obsèques...).

Ce décret n°7 annule les décrets précédents. Il est applicable à compter de ce Jeudi 16 Juillet 2020

LAISSEZ-MOI VOUS DIRE…

26 JUIN 2020 : CELEBRATION ŒCUMENIQUE A LA CATHEDRALE DE STRASBOURG POUR LES VICTIMES DE LA COVID-19

OFFRIR UNE MESSE : POUR QUI ? POURQUOI ?

26 juin 2020 : célébration œcuménique à la cathédrale de Strasbourg pour les victimes de la Covid-19

Le 26 juin, Monseigneur Luc Ravel, archevêque de Strasbourg et Monsieur le Pasteur Christian Albecker, président de l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine présidaient, en la cathédrale de Strasbourg, une célébration œcuménique pour un hommage aux morts de la Covid-19. C'est l'occasion de s'interroger à propos des offrandes de messe que nous faisons : Pourquoi les morts ont-ils besoin que l'on offre des messes à leur intention ? Pour qui peut-on offrir une messe ? Pourquoi faut-il « *payer* » des messes ?

Dans la compréhension protestante, il n'y a pas d'office pour les morts : les défunts, on les confie au Seigneur, mais c'est pour les vivants que l'on prie. Pour l'Église catholique, l'Eucharistie contient tout le trésor spirituel de l'Église ; en actualisant sans cesse l'offrande que Jésus a faite à son Père, on ne peut rien faire de mieux pour un défunt que de faire célébrer une (ou des) messe(s) pour lui. Chaque fidèle peut demander que soit célébrée, le dimanche ou en semaine, une messe pour une intention particulière, pour les vivants ou les défunts de sa famille…

Faire célébrer une messe pour quelqu'un est un acte de charité. Si elle est dite **pour un vivant**, c'est une demande de grâce particulière pour cette personne et sa participation aux fruits de la Pâque de Jésus. Célébrée **pour un défunt**, la messe nous permet de vivre un acte de charité envers ce défunt afin qu'il entre dans la pleine communion avec le Seigneur.

Il est d'usage de faire un don au prêtre qui célèbre la messe pour une intention que nous lui confions. Cela rejoint ce que Saint Paul disait aux chrétiens de Corinthe : « *Ne le savez-vous pas ? Ceux qui assurent le culte du temple sont nourris par le temple ; ceux qui servent à l'autel ont leur part de ce qui est offert sur l'autel. De même aussi, le Seigneur a prescrit à ceux qui annoncent l'Évangile de vivre de la proclamation de l'Évangile.* » (1 Corinthiens 9, 13-14)

Il ne s'agit pas de faire du commerce. **On n'achète pas la bienveillance de Dieu** ; sa miséricorde nous est définitivement acquise en Jésus. Une messe n'a pas de prix, celui-ci est inestimable, infini. « *Tout l'or du monde, tout l'argent du monde, ne paierait pas le saint sacrifice de la messe* », disait le Bienheureux Père Antoine Chevrier. La célébration eucharistique est universelle puisque Jésus est mort et ressuscité pour tous. Mais le caractère d'intercession s'exprime dans une intercession particulière lorsque le prêtre dit : « *Souviens-toi, Seigneur, de tes serviteurs (de … et …) et de tous ceux qui sont ici réunis, dont tu connais la foi et l'attachement. Nous t'offrons pour eux, ou ils t'offrent pour eux-mêmes et tous les leurs ce sacrifice de louange, pour leur propre rédemption, pour le salut qu'ils espèrent ; et ils te rendent cet hommage, à toi, Dieu éternel, vivant et vrai*. » (Prière eucharistique n°1)

Ces offrandes sont destinées à assurer la vie de l'Église, et notamment **la subsistance quotidienne du prêtre qui célèbre la messe à l'intention que nous lui avons confiée.** Dès les premiers siècles de l'Église, les chrétiens ont accompagné leurs

intentions de prière d'une **offrande apportée à la messe** (nourriture, boisson…). À partir du VIIIe siècle, l'habitude s'est installée de donner une participation, une offrande d'argent. Mais **cette offrande n'est nullement obligatoire**, les familles pauvres, les personnes sans ressources peuvent demander au prêtre de prier à une intention particulière sans faire d'offrande. Le prêtre assure avant tout un service spirituel.

Dans notre diocèse de Papeete les prêtres ne sont pas rétribués, ce sont les fidèles qui assurent leur subsistance par les « *honoraires de messe* », les dons en nature ou monétaires et le « *casuel* » (dons faits à l'occasion des baptêmes, mariages ou sépultures). En ce qui concerne les honoraires de messe, le prêtre doit tenir un registre personnel précis des offrandes qu'il reçoit. À une offrande correspond une seule messe. Il ne peut recevoir qu'une seule offrande par messe et par jour. S'il en reçoit davantage, il doit étaler dans le temps les messes et en célébrer le nombre correspondant au montant reçu (exemple : s'il reçoit 10 000 F il célèbrera 5 messes). Il peut également demander à des confrères de célébrer les messes que lui-même n'aurait pas la possibilité d'assurer (dans ce cas il avertira la personne qui a donné l'offrande).

Offrir une messe à une intention particulière est à la fois **une charité temporelle** qui assure la subsistance des prêtres, et **une charité spirituelle** qui donne les grâces efficaces de la messe à ceux qui en profitent. N'hésitons pas à offrir des messes : pour nos défunts en demandant à Dieu de les accueillir auprès de Lui dans sa lumière ; pour nos proches [parent(e)s, enfants, filleul(e)s, ami(e)s] ou pour nous-même à l'occasion d'une maladie, d'un moment difficile, d'un échec... et puis en action de grâce pour dire simplement au Seigneur « *merci* » pour telle grâce, tel événement heureux…

Dominique SOUPÉ

****

Note : quelques indications données par le **Code de droit canonique** au sujet de l'Offrande pour la célébration de la messe :

Can. 945 - § 1. Selon l'usage approuvé de l'Église, tout prêtre célébrant ou concélébrant la Messe peut recevoir une offrande, pour qu'il applique la Messe à une intention déterminée.
§ 2. Il est vivement recommandé aux prêtres, même s'ils n'ont pas reçu d'offrande, de célébrer la Messe aux intentions des fidèles, surtout de ceux qui sont dans le besoin.
Can. 946 - Les fidèles qui donnent une offrande pour que la Messe soit appliquée à leur intention contribuent au bien de l'Église et participent par cette offrande à son souci pour le soutien de ses ministres et de ses œuvres.
Can. 947 - En matière d'offrande de Messes, on écartera absolument jusqu'à l'apparence de commerce ou de trafic.
Can. 948 - Des Messes distinctes doivent être appliquées aux intentions de chacun de ceux pour lesquels une offrande, fût-elle modique, a été donnée et acceptée.
Can. 949 - Celui qui est obligé de célébrer et d'appliquer la Messe à l'intention de ceux qui ont donné l'offrande continue d'être tenu de le faire, même si les offrandes reçues viennent à disparaître sans faute de sa part.
Can. 950 - Si une somme d'argent est offerte pour l'application de Messes, sans spécification du nombre de Messes à célébrer, ce nombre sera déterminé selon le taux fixé dans le lieu où le donateur réside, à moins que son intention ne doive être légitimement présumée autre.
Can. 951 - § 1. Le prêtre qui célèbre plusieurs Messes le même jour peut appliquer chacune d'elles à l'intention pour laquelle une offrande a été donnée; néanmoins, hormis le jour de Noël, il gardera l'offrande d'une seule Messe et destinera les autres aux fins fixées par l'Ordinaire, une certaine rétribution à un titre extrinsèque étant toutefois admise.
§ 2. Le prêtre qui concélèbre une deuxième Messe le même jour ne peut sous aucun prétexte recevoir une offrande à ce titre.

© Cathédrale de Papeete – 2020

REGARD SUR L'ACTUALITE…

NOUVELLES DE NOS SEMINARISTES

À l'heure où les médias font état des excellents taux de réussite aux examens du Bac et du Brevet, notre diocèse a toutes les raisons de se réjouir également du bilan de cette première année de nos séminaristes, tant à Orléans qu'à Bathurst (Canada). Parmi les 5 qui ont suivi leur formation à Orléans, l'un d'entre eux a décidé, au terme d'un long discernement avec ses formateurs, de quitter le séminaire. Ce départ (qui intervient alors que ce candidat avait été admis à poursuivre sa formation) pourrait nous attrister. Cependant, il est signe que le discernement, personnel et avec l'accompagnateur, a bien rempli sa fonction. En effet, que ce soit dans la perspective de devenir prêtre ou celle de se marier, la décision de donner sa vie demande réflexion, patience et lucidité. Le rôle des formateurs est justement d'aider les candidats à voir clair en eux pour bien découvrir à quelle vie le Seigneur les appelle. Ce travail de clarification prend du temps - car se connaitre soi-même prend du temps - et doit permettre une décision libre quand la maturité le permet. Enfin, rappelons qu'il vaut mieux devenir un bon père de famille qu'un mauvais prêtre ! Quant aux quatre autres candidats, ils ont brillamment terminé leur année et tous ont été admis à poursuivre leur formation, avec les encouragements du Conseil du Grand Séminaire. Le plus avancé a été admis à recevoir l'ordination diaconale en vue du sacerdoce. Cette ordination aura lieu à Papeete, le moment venu. Il a été invité à poursuivre une seconde année de préparation à Orléans et devrait réintégrer notre diocèse de façon définitive en Juin 2021. Deux autres ont reçu le feu vert pour leur « *admission* », première étape canonique sur le chemin de l'ordination presbytérale. Cette « *admission* » devrait avoir lieu lors de la célébration de rentrée du Grand Séminaire à Orléans, en octobre, et je compte bien être présent à leurs côtés, pour représenter tous ceux et celles qui, dans notre diocèse, prieront pour eux. Le quatrième qui a terminé son année de propédeutique (année de préparation au Grand Séminaire) avec succès et a été admis à commencer sa première année au Grand Séminaire d'Orléans.
Si nous nous tournons maintenant du côté du diocèse de Bathurst, notre Tahitien qui a choisi de se donner à ce diocèse a bien terminé son année au Grand Séminaire de Montréal. Il a été admis « *en classe supérieure* » et à faire son admission en vue de l'ordination.
Ces bonnes nouvelles doivent nous inciter à intensifier notre prière pour que « *le maître de la moisson envoie des ouvriers à sa moisson* ». Il s'agit d'accompagner par la prière nos séminaristes dans leur formation, mais il s'agit également de susciter chez d'autres jeunes garçons et filles, le désir de

donner leur vie au Seigneur et à l'Église, comme religieux, religieuses, prêtres. Pour ceux qui porteraient en eux une inquiétude vocationnelle, seraient intéressés à être accompagnés pour y voir plus clair, mais ne savent pas trop comment s'y prendre, voici 3 conditions premières qui leur ouvriront la voie et leur permettront de se mettre en route :

1. Qu'ils soient soit aux études (BTS, Université, ISEPP etc…), soit avec un travail professionnel. C'est la condition première.
2. Qu'ils viennent rencontrer l'évêque pour lui faire part de leurs questions, doutes, désirs relatifs à la prêtrise ou à la vie religieuse, et ce en toute discrétion.
3. Qu'ils soient en lien avec leur paroisse ou un groupe de la paroisse (groupe de jeunes, groupe de Rosaire, chorale, Scouts, servants d'autel etc…)

Mieux connaître les éventuels candidats permettra de vérifier le sérieux de leur questionnement et après une année de cheminement minimum, pourra alors être envisagé de donner suite à leur désir en leur proposant si c'est possible, l'étape suivante, leur départ pour Orléans.

+ Mgr Jean-Pierre COTTANCEAU

© Archidiocèse de Papeete – 2020

LITURGIE

LA CROIX DANS LA LITURGIE

« *Je n'ai rien voulu savoir parmi vous, sinon Jésus Christ, et Jésus Christ crucifié* » (1 Co 2, 2). C'est par cette phrase lapidaire de la première lettre aux Corinthiens que l'apôtre exprime avec le plus de force la place centrale de la croix dans la révélation chrétienne. Les confessions de foi en contiennent l'écho sans cesse pris nous croyons au Christ qui « *a souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, est mort* ». Le Catéchisme de l'Église catholique affirme que « *le mystère pascal de la Croix et de la Résurrection du Christ est au centre de la Bonne nouvelle que les apôtres et l'Église à leur suite, doivent annoncer au monde* » (CEC 571).

Si la croix est bien le centre de la foi confessée, elle n'occupe pas une moindre place dans la foi célébrée. (« *Dans la liturgie, l'Église célèbre principalement le mystère pascal par lequel le Christ a accompli l'œuvre de notre salut* » CEC 1067). Pourtant, au IIIème siècle, Minucius Felix écrivait « *les croix ne sont de notre part l'objet ni d'un culte, ni de souhaits* ».
La place de la croix a été l'objet d'une évolution complexe dont nous essaierons ici de saisir la nature et la portée, en nous intéressant surtout à la croix comme signe et comme objet de culte plus qu'aux représentations de la croix et du Crucifié.

Le signe de la croix

La place de la croix dans la liturgie chrétienne commence avec les rites baptismaux. A la suite de l'épître aux Romains qui présente le baptême comme une participation sacramentelle à la mort du Christ sur la croix (Rm 6,4-10), l'auteur de l'Épître de Barnabé — apocryphe de la première moitié du IIème siècle — firme significativement « *Heureux ceux qui, ayant mis en la croix leur espérance, sont descendus dans l'eau* ». Ce passage pourrait être rapproché de certains baptistères paléochrétiens construits en forme de croix. Cependant, l'usage de la croix dans les rites baptismaux anciens est difficile à préciser. Vers 215, la Tradition apostolique parle d'une signation du futur baptisé après l'exorcisme. La forme de cette signation – s'agit-il d'un signe de croix tracé avec le pouce sur le front du catéchumène ?- n'est pas précisée, et son lien avec la croix n'est pas affirmé. Au milieu du IVe siècle, dans son traité sur le Saint Esprit, saint Basile considère comme tradition non écrite venant des apôtres le fait de « *marquer du signe de la croix ceux qui espèrent en notre Seigneur Jésus Christ* ».
L'imposition de la croix au futur baptisé apparaît clairement dans le Sacramentaire gélasien, qui était en usage dans les églises presbytérales de Rome au VIIe et VIIIe siècles. Au début du carême, après l'inscription et l'appel des candidats, a lieu le premier exorcisme au cours duquel le prêtre prononce l'oraison suivante « *Nos prières, nous le demandons, Seigneur, exauce-les avec bonté, et ces élus tiens, garde-les par la vertu de la croix du Seigneur, dont nous les signons…* » Ce rite figure dans le rituel du baptême jusqu'à nos jours. Dans la nouvelle édition du Rituel de l'initiation chrétienne des adultes, la célébration de l'entrée en catéchuménat comporte une signation du front, la croix étant présentée dans la monition comme « *signe de votre nouvelle condition* ». « *Recevez sur votre front la croix du Christ c'est le Christ lui-même qui vous protège par le signe de son amour (ou de sa victoire*) » (n. 88). Une signation des « *sens* » — les oreilles, les yeux, la bouche, la poitrine et les épaules — prolonge et amplifie ce rite de l'imposition de la croix qui apparaît donc avec une double signification la croix est signe de la condition chrétienne le disciple porte la croix à la suite du Christ (Lc 14,2]) mais aussi marque de protection dans le combat spirituel. Paros, le baptistère des premiers chrétiens dans l'église de *Ekatontapyliani*, Grèce C'est dans le prolongement de la pratique baptismale qu'il faut situer le signe de croix. Cet usage est attesté dès le début du IIIe siècle par Tertullien qui recommande aux chrétiens de faire le signe de la croix lors des multiples activités de la vie quotidienne. Au milieu du IVe siècle, Cyrille de Jérusalem en explique la pratique et la signification aux catéchumènes « *Ne rougissons donc pas de reconnaître publiquement le Crucifié. Que nos doigts gravent hardiment son sceau sur notre front et qu'en toutes circonstances la croix soit tracée : sur le pain que nous mangeons, sur les boissons que nous buvons ; quand nous entrons, quand nous sortons ; avant de dormir, au lit ; au lever, en voyage, au repos. La croix est puissante sauvegarde (…) Aussi bien est-elle la grâce de par Dieu, signe des croyants et crainte des démons* ». C'est à partir de cet usage fréquent dans la vie quotidienne que le signe de croix est passé au Moyen âge dans la liturgie et notamment dans la messe.
Lors de la réforme liturgique de Vatican II, conformément à la demande de simplification des rites faite par les pères conciliaires (SC 50), on supprima un grand nombre de ces signes de croix dont la prolifération — avant la réforme, on en comptait 47 dans une messe lue, dont 33 pour le canon— semblait alors nuire à la signification. Dans la messe actuelle, le signe de croix a donc une place d'autant plus significative que celle-ci a été voulue plus rare. Il marque l'ouverture de la célébration en plaçant d'emblée la célébration en perspective trinitaire : le prêtre et l'assemblée, debout, font le signe de la croix « *au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit* » (Présentation générale du missel romain 28, 86, 213). Il revient ensuite lors de la proclamation de l'Évangile le prêtre fait « *le signe de la croix avec le pouce sur le livre, puis sur lui-même au front, à la*

bouche et à la poitrine » (PGMR 124). Il est effectué dans la Prière eucharistique I (canon romain) lorsque le prêtre prononce les paroles de bénédiction sur les oblats alors que dans les trois autres (PE Il, III, et IV), il accompagne l'épiclèse pré-consécratoire. Enfin, c'est par le signe de la croix que le prêtre bénit l'assemblée avant le renvoi (PGMR 124).
Dans la liturgie après Vatican Il, le signe de croix rassemble, et il permet à l'assemblée de prendre corps. C'est aussi un geste bénédiction tant sur les offrandes que sur l'assemblée. Sa réduction à une seule occurrence dans la prière eucharistique, et surtout son inscription au moment très spécifique de l'épiclèse, tend à donner à ce signe, dans la ligne de la théologie johannique qui présente la croix comme lieu où le Fils « *remit l'Esprit* » (Jn 19,30), une forte dimension pneumatologique. Ceci fait écho à la réflexion contemporaine sur la croix comme événement trinitaire.

La vénération de la croix dans la liturgie du vendredi saint

C'est dans l'office du vendredi saint que la liturgie latine fait une place très spécifique à la croix. Durant l'office de la passion qui se célèbre dans l'après-midi, le Missel Romain comporte un rite solennel de la vénération de la croix, qu'il propose sous deux formes au choix la première, avec une croix voilée que l'on dévoile progressivement, la seconde avec une croix non voilée que l'on apporte au sanctuaire de l'église en faisant trois stations. C'est cette deuxième forme, la plus courante actuellement, que nous retiendrons. Le prêtre accompagné des ministres se rend près de la porte de l'église où l'on a déposé la croix entre des chandeliers. Il prend la croix, et la ramène en procession à travers l'église jusqu'au sanctuaire. On fait trois stations : au départ de la procession, au milieu de l'église, et enfin devant l'entrée du sanctuaire. Les rubriques précisent : Celui qui porte la croix l'élève en chantant : « *Voici le bois de la Croix qui a porté le salut du monde* ». Le peuple répond : « *Venez, adorons !* ». Après chacune de ces réponses, tous s'agenouillent et adorent en silence durant quelques instants. Le rite se poursuit de la manière suivante : Pour la vénération de la Croix, le prêtre, les ministres et les fidèles s'avancent les uns après les autres : ils passent devant la Croix et lui rendent hommage, soit en faisant la génuflexion devant elle, soit par tel autre signe, par exemple en l'embrassant (..). Pendant ce temps, on chante l'antienne de la Croix, les Reproches (Impropères), ou d'autres chants qui conviennent. Parmi les chants proposés, l'antienne *Crucem tuam* qui appartient au fond commun des textes liturgiques d'orient et d'occident manifeste bien le sens du rite : *Ta Croix, Seigneur, nous la vénérons, et ta sainte résurrection, nous la chantons : c'est par le bois de la croix que la joie est venue sur le monde*. L'Église vénère la croix en tant que signe du salut et mémorial de la victoire du Christ ressuscité. Cette cérémonie ne peut être isolée de l'ensemble de l'office qui commence en silence par une grande prosternation et une oraison, et se poursuit par la liturgie de la parole (Is 52, He 4 et ,5 Passion selon saint Jean) et par la grande prière universelle. Après la vénération de la croix, une simple communion, distribuée à partir de la réserve conservée depuis la veille au soir — il n'y a pas de célébration eucharistique — est précédée de la récitation du Notre Père. La vénération de la croix apparaît donc comme le sommet d'un processus rituel qui conduit à faire mémoire de la Passion, prier pour l'Église et le monde, avant de s'achever par la communion eucharistique.

Les origines de la vénération de la croix

Cette cérémonie figure dans les livres liturgiques romains depuis les VII-VIIIème siècles. Les historiens s'accordent pour faire de Jérusalem le berceau de la célébration du triduum pascal et spécialement de cette vénération de la croix. Le dossier historique repose sur deux sources majeures. En premier lieu, le récit de la pèlerine Égérie, confirmé par le Lectionnaire arménien de Jérusalem, permet de connaître la liturgie de Jérusalem entre 381 et 383. À la fin du IVe siècle, le vendredi saint au matin, on vénérait la relique de la vraie croix que l'on croyait avoir été découverte par sainte Hélène au début du siècle. La vénération de la croix prenait place entre deux longues synaxes comportant des lectures entrecoupées de psaumes, l'une dans la nuit du jeudi au vendredi saint en mémoire de la prière du Christ au jardin des oliviers, l'autre, le vendredi de la 6e à la 9e heure, en mémoire de la Passion. La vénération de la relique ne comportait donc pas de lectures. Mais elle consistait en une prosternation comme Égérie le rapporte : « *On place alors un siège pour l'évêque au Golgotha derrière la croix, où il se tient à ce moment-là. L'évêque s'assied sur ce siège et l'on dispose devant lui une table couverte d'une nappe. Autour de la table, les diacres se tiennent debout. On apporte le coffret d'argent doré qui contient le saint bois de la croix, on l'ouvre, on l'expose, on place sur la table et le bois de la croix et l'écriteau. Quand on les a placés sur la table, l'évêque, assis, appuie de ses mains sur les extrémités du bois sacré, et les diacres, debout tout autour, surveillent (…) Tout le peuple défile donc un à un. Chacun s'incline, touche du front puis des yeux, la croix et l'écriteau, baise la croix et passe, mais personne n'étend la main pour toucher.* » La deuxième source est constituée par les plus anciens documents romains qui nous permettent de connaître la liturgie de la ville de Rome entre la fin du VIIe siècle et le début du VIIIe siècle, soit plus de trois siècles après Egérie. Il y avait alors à Rome deux rites de vénération de la croix. Le premier était celui de la cour pontificale et consistait en une procession qui allait le matin du vendredi, du palais du Latran jusqu'à la basilique Sainte-Croix-de-Jérusalem. Le Pape et le peuple vénéraient une relique de la vraie croix. La cérémonie s'achevait sur la grande prière universelle. Il n'y avait pas de communion. Le deuxième rite avait lieu le soir, à la neuvième heure, dans les *tituli*, c'est-à-dire les paroisses de la ville de Rome. La structure de la synaxe était alors celle qui a été adoptée en 1956. Les textes liturgiques permettent de supposer que l'objet de la vénération était une croix. Si l'on ne peut affirmer avec certitude que le rite hiérosolymitain autour de la relique est à l'origine de la liturgie pontificale à Rome, il est clair cependant que la vénération de la croix dans la liturgie romaine depuis le haut Moyen âge provient du double héritage des deux usages romains vénération de la relique de la vraie croix, et vénération de la croix comme signe de salut. Le rituel romain des *tituli* reliait de manière étroite la vénération de la croix et la communion eucharistique. Le Sacramentaire gélasien précise après la récitation du Notre Père, tous adorent la croix et communient. La génuflexion et le baiser, adoptés comme marque de vénération, étaient autrefois le geste de respect adressé à l'empereur ou à son image. Ce rite avait peu à peu disparu jusqu'à la réforme des célébrations pascales en 1956 l'office de la Passion était célébré tôt le matin du vendredi saint et le plus souvent en l'absence de peuple. La réforme a voulu redonner sa force à un rite que la dévotion du chemin de croix héritée du Moyen âge avait occulté.

Le sens de la vénération de la croix

L'adoration de la croix est donc un cas remarquable de vénération d'un objet. Une lettre de la congrégation pour le

culte divin sur les célébrations pascales datée 16 janvier 1988 *Paschalis sollemnitatis* précise « *Pour la présentation de la croix, celle-ci doit être suffisamment grande et belle* », Cependant, ni le Missel romain ni cette lettre ne reprennent la rubrique de l'*Ordo hebdomadæ sanctæ* de 1956 qui exigeait un crucifix et pas seulement une croix de bois. De plus l'ensemble des chants met l'accent sur le « *bois de la croix qui a porté le salut du monde* ». Ce n'est pas le seul cas de « *vénération* » d'objet dans la liturgie romaine les rubriques prévoient des marques de respect et de vénération envers l'autel et l'évangéliaire (PGMR 232 235-236.33) et dans une moindre mesure envers le cierge pascal. La croix du vendredi saint a par conséquent un statut liturgique égal à celui de l'évangéliaire et de l'autel. La croix du sanctuaire vu de derrière dans l'église de St Paul-lès-Dax, CDAS Aire-et-Dax. Les prescriptions liturgiques insistent sur le caractère personnel de la démarche, renforcé par le geste lui-même. Ils passent devant elle (la Croix) et lui rendent hommage, soit en faisant la génuflexion devant elle, par tel autre signe, par exemple en l'embrassant. Son caractère extraordinaire comme par l'engagement corporel d'un geste qui met en jeu intimité (baiser), la vénération de la croix implique un investissement de toute la personne. Mais ce n'est pour autant une démarche privée. L'hommage à la croix apparaît comme une vénération collective au cours de laquelle chacun fait aussi une démarche personnelle.

La croix comme image

Dans l'évolution qui a conduit à la représentation de la croix au IVème siècle, la liturgie a tenu une grande part à partir de la dévotion envers la relique de la vraie croix. La croix est devenue peu à peu un des éléments importants du mobilier du sanctuaire d'abord sous la forme d'une croix de procession déposée près de l'autel à l'arrivée du cortège puis, progressivement — à partir du IXème siècle, peut-être sous l'influence du développement des messes privées — elle devient fixe sur l'autel. Le Missel romain de 1970 fait preuve d'une grande discrétion sur ce point. Dans le chapitre sur « *la disposition et décoration des églises, pour la célébration de l'eucharistie* », les rubriques se contentent de noter Sur l'autel ou à proximité, il y aura une croix, bien visible pour l'assemblée (PGMR 270). Les rubriques évitent la question de la représentation du Christ en croix. La croix est ainsi en relation privilégiée avec l'autel, et elle accompagne la procession qui inaugure la célébration. Elle apparaît moins pour elle-même que comme icône qui prend son sens plénier par et à travers la célébration eucharistique. Oscillant continuellement de la plus grande réserve à l'abondance pléthorique, la place de la croix dans la liturgie occidentale, dont l'histoire a été trop rapidement esquissée ici, laisse apparaître son caractère paradoxal, tout ensemble essentielle et problématique.

© Liturgie catholique - 2020

HISTOIRE

TYPE DE CROIX ET LEURS SIGNIFICATION

La croix est un symbole ancien, qui a connu dans le temps de nombreuses et différentes significations. Pour les chrétiens, elle est d'une importance primordiale. Découvrons ensemble quels sont les différents types de croix, leur histoire et leur signification symbolique.

Qu'est-ce que c'est la croix ? Probablement la plupart des gens que nous connaissons répondraient à cette question en disant qu'il s'agit du symbole chrétien par excellence, du fait qu'elle rappelle le Christ crucifié, qui a sacrifié sa personne pour le salut de l'humanité. Cela est sans aucun doute vrai, si ce n'est que le symbole de la croix existait déjà avant.

Quelle forme a la croix ? La géométrie d'une croix est très simple : deux lignes qui se croisent avec un angle droit, en se divisant mutuellement à moitié dans certains cas ou de façon à ce que la ligne la plus longue soit divisée en une partie plus courte et une plus longue. La simplicité avec laquelle ce dessin peut être reproduit nous permet de déduire pourquoi il est un des symboles les plus anciens de l'humanité.
Le christianisme n'a pas été la première religion à utiliser les croix en tant qu'objet de dévotion. Même à l'âge de la Pierre et jusqu'à l'époque préchrétienne, des représentations en forme de croix étaient déjà répandues. La Croix celtique était pour les nordiques le symbole d'Odin. Elle représentait une croix entourée d'un cercle. Dans l'ancien Égypte aussi il existait un symbole qui rappelait beaucoup une croix, l'*ankh*, symbole de la vie. L'islam, par contre, n'a jamais reconnu la croix en tant que symbole religieux pour le simple fait qu'il nie que Jésus soit mort sur la croix, ayant été remplacé par un sosie.
Le mot « *Croix* » dérive du latin *Crux*. Chez les anciens romains, il s'agissait d'un instrument utilisé pour infliger des terribles souffrances, la crucifixion en fait. Mais, en restant dans le contexte des symboles, rappelons-nous que dans la numération romaine le chiffre 10 s'écrit X, élément qui rappelle beaucoup une croix.

En arrivant au Christianisme, comme nous l'avons déjà anticipé, la croix est le principal symbole de cette religion. Elle rappelle, en effet, la mort de Jésus, crucifié par ordre de Ponce Pilate, Procurateur romain de la Judée, qui le condamna à mort. Paradoxalement, d'un acte si brutal et terrible, la croix est née de nouveau et a assumé une valeur positive, puisque la passion et la mort de Jésus coïncident avec l'accomplissement de Sa mission de salut pour les hommes. Un symbole d'amour absolu, donc, de sacrifice extrême.
Et pourtant la croix et le crucifix prirent un peu de temps avant de se répandre et d'être reconnus. Ils commencèrent à être utilisés de manière importante uniquement à partir du IVe siècle. L'usage de poser une croix sur l'autel des églises remonte seulement au Moyen Âge.
Voyons donc ensemble les **différents types de croix et de crucifix** qui se sont diffusés au cours des siècles, en tant que motifs symboliques-décoratifs et avec des significations symboliques spécifiques.

Croix latine

C'est la plus typique des croix, celle qui pour les chrétiens représente la Crucifixion de Jésus. Elle possède deux bras perpendiculaires dont celui transversal est plus court par rapport au longitudinal.

Croix grecque

Il s'agit d'une croix composée de quatre bras d'égale mesure qui se croisent en angle droit. Typique de l'art byzantin, elle

s'alterna au cours des siècles avec la croix latine comme base pour les plans des églises. Ses quatre branches d'égale mesure et le fait qu'elle puisse être contenue dans un carré font de la croix grecque la croix idéalisée qui représente la Nature Divine de Christ.

Croix en Tau – Croix de Saint-Antoine ou Crux Commissa

Le Tau n'est rien d'autre que la dernière lettre de l'ancien alphabet hébreu, qui représentait l'accomplissement du mot entier révélé pour Dieu.
Sa forme rappelle en effet une croix, même si privée du bras supérieur. C'est pour cette raison que les chrétiens l'adoptèrent. Mais une autre raison est que, en étant la dernière lettre de l'alphabet hébreu, elle contenait une prophétie sur la Fin des temps, ainsi comme la lettre grecque Oméga. **La croix Tau** se répandit surtout grâce à Saint François, qui la choisit en tant que son symbole de dévotion et sceau, fort de sa profonde conviction spirituelle selon laquelle le salut de chaque homme résidait dans la croix de Christ.

Croix en arbre de la vie

Fascinant également le lien entre croix et **arbre de la vie**.
Une légende veut que l'arbre à partir duquel on tira le bois de la Croix de Jésus soit né d'une des trois semences (de cèdre, cyprès et pin) mises dans la bouche d'Adam à sa mort. Une autre légende raconte qu'à la mort d'Adam, son fils Seth posa dans sa bouche une branche de l'Arbre de la Vie, qu'il lui avait été donné par l'Archange Michel. De cette branche serait ensuite né un nouvel arbre.
La croix en arbre de la vie a les bras qui ressemblent aux branches d'un arbre, chargés de feuilles, de fleurs et de fruits. Au-delà des légendes, sa symbolique est claire. La croix est le nouvel arbre de la Vie, grâce au sacrifice de Jésus, qui a affirmé sa propre identité : « *Je suis la vie* » (Jean 14,6 ; 6,53).

Croix à huit pointes

La croix à huit pointes, également connue comme croix de Malte, ou croix de Saint Jean, fut le symbole de la république maritime d'Amalfi au moins jusqu'au XIe siècle. Elle fut également le symbole des ordres Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem, qui ressortait sur leurs vêtements blancs, rappelant la Pureté des Béatitudes.
La croix à huit pointes est un symbole d'origine byzantine. Les huit pointes symbolisent probablement les béatitudes énumérées par Saint Matthieu :
« *Heureux les pauvres en esprit,*
car le Royaume des Cieux est à eux
Heureux les affligés, car ils seront consolés
Heureux les doux, car ils posséderont la terre
Heureux les affamés et assoiffés de la justice,
car ils seront rassasiés
Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde
Heureux les cœurs purs, car ils verront Dieu
Heureux les artisans de paix, car ils seront appelés fils de Dieu
Heureux les persécutés pour la justice,
car le Royaume des Cieux est à eux ».

En alternative, ils pourraient représenter les vertus chrétiennes :
Loyauté
Pitié
Franchise
Louange
Gloire et honneur
Mépris pour la mort
Solidarité envers les pauvres et les malades
Respect pour l'Église

Ou encore les huit principes qui étaient à la base de la mission des chevaliers de Saint Jean :
Spiritualité – simplicité – humilité – compassion – compassion – miséricorde et sincérité.

Croix de Saint Émilien de la Cogolla

Connue également comme Croix wisigothique, il s'agit d'une croix avec des bras ancrés, i.e. qui terminent en deux pointes courbées vers l'extérieur, comme des ancres justement. Cette croix est liée à la figure de Saint Émilien, un ermite qui vécu en Espagne au VIème siècle. Pour cette raison, la croix est connue également avec la définition espagnole de *Cruz de San Millán*. Les douze pointes des bras symbolisent les douze apôtres. Le fait que les pointes soient courbées vers l'extérieur ou l'intérieur indique la faiblesse de l'Église, qui est composé d'hommes, saints et pécheurs. La décoration qui amène au centre de la croix est composée de feuilles d'orties afin de rappeler que suivre le chemin de Dieu peut se révéler plutôt douloureux. Le centre de la croix de Saint Émilien est composé d'une fleur à huit pétales, qui symbolisent les huit béatitudes. Au centre, il y a un point qui représente Dieu. De la fleur partent quatre boutons en trèfle qui symbolisent la Trinité.

La Croix copte

Connue également comme Croix ansée ou Croix Égyptienne, elle possède la forme d'une goutte renversée posée au centre des bras horizontaux. En pratique, elle ressemble à une clé et pour cette raison elle est également appelée Clé de la vie, Clé du Nil ou Croix d'Ankh, en souvenir de l'ancien symbole égyptien de la vie éternelle.
En pratique, la croix copte n'est rien d'autre que l'évolution de l'ancien *ankh* égyptien, qui ornait les tombes des pharaons et qui souvent était représenté serré dans les mains des dieux. L'Église copte orthodoxe s'est ensuite appropriée de ce symbole et l'a transformé jusqu'à ce qu'elle atteigne la forme actuelle.

Croix avec terminaisons tréflées

Elle est typique de l'église orthodoxe russe et est formée par deux bras perpendiculaires plus une barre oblique sur la branche inférieure. Cette dernière rappelle l'appui pour les pieds de Christ crucifié. Les bras se terminent en trèfle, symbolisant la Trinité.

Croix russe

Connue également comme croix byzantine ou croix orthodoxe, elle présente trois traverses : la première en haut est le *titulus crucis*, la pancarte qui reportait le motif de la condamnation de Jésus, celle plus en bas, légèrement oblique, le *suppedaneum*, le support en bois sur lequel Jésus-Christ posait les pieds. Née dans le contexte byzantin, elle est le symbole de l'Église orthodoxe russe et d'autres églises slaves.

Croix mariale

Utilisée comme insigne par pape Jean-Paul II, elle est formée d'une croix latine et de la lettre M qui symbolise la Sainte Vierge au pied de la croix sur Golgotha.

Croix papale triple

Formée d'un bras longitudinale long et de trois bras transversaux. Les trois traverses représentent le triple rôle du Pape :

- évêque de Rome ;
- patriarche de l'Occident ;
- successeur de Saint Pierre apôtre.

Elle est habituellement soutenue par l'Agneau de Dieu.

Crucifix de Saint Damien

Le **crucifix de Saint Damien** est celui adoré par François d'Assise, devant lequel il reçut la requête du Seigneur de réparer sa maison. Sur cette croix, Jésus est blessé, mais triomphant aussi, résolu et fier malgré la souffrance. Sur la tête il a une auréole qui renferme une croix ultérieure, symbole de Sa gloire imminente. La figure imposante de Jésus est entourée de plus petites, chacune avec une signification symbolique très précise.

Croix de Saint André

La croix de Saint André (en latin : crux decussata) a, à la différence des autres croix, les bras posés en diagonal. En pratique, ils forment un X. On dit que Saint André apôtre connut le martyr sur une croix de cette forme.

© Holyblog - 2020

LITURGIE DE LA PAROLE

DIMANCHE 19 JUILLET 2020 – 16EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – ANNEE A

Lecture du livre de la Sagesse *(Sg 12, 13.16-19)*

Il n'y a pas d'autre dieu que toi, qui prenne soin de toute chose : tu montres ainsi que tes jugements ne sont pas injustes. Ta force est à l'origine de ta justice, et ta domination sur toute chose te permet d'épargner toute chose. Tu montres ta force si l'on ne croit pas à la plénitude de ta puissance, et ceux qui la bravent sciemment, tu les réprimes. Mais toi qui disposes de la force, tu juges avec indulgence, tu nous gouvernes avec beaucoup de ménagement, car tu n'as qu'à vouloir pour exercer ta puissance. Par ton exemple tu as enseigné à ton peuple que le juste doit être humain ; à tes fils tu as donné une belle espérance : après la faute tu accordes la conversion. – Parole du Seigneur.

Psaume 85 (86), *5-6, 9ab.10, 15-16ab*

Toi qui es bon et qui pardonnes,
plein d'amour pour tous ceux qui t'appellent,
écoute ma prière, Seigneur,
entends ma voix qui te supplie.

Toutes les nations, que tu as faites,
viendront se prosterner devant toi,
car tu es grand et tu fais des merveilles,
toi, Dieu, le seul.

Toi, Seigneur, Dieu de tendresse et de pitié,
lent à la colère, plein d'amour et de vérité !
Regarde vers moi,
prends pitié de moi.

Lecture de la lettre de saint Paul Apôtre aux Romains *(Rm 8, 26-27)*

Frères, l'Esprit Saint vient au secours de notre faiblesse, car nous ne savons pas prier comme il faut. L'Esprit lui-même intercède pour nous par des gémissements inexprimables. Et Dieu, qui scrute les cœurs, connaît les intentions de l'Esprit puisque c'est selon Dieu que l'Esprit intercède pour les fidèles. – Parole du Seigneur.

Alléluia. *(cf. Mt 11, 25)*

Tu es béni, Père, Seigneur du ciel et de la terre, tu as révélé aux tout-petits les mystères du Royaume !

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu *(Mt 13, 24-43)*

En ce temps-là, Jésus proposa cette parabole à la foule : « Le royaume des Cieux est comparable à un homme qui a semé du bon grain dans son champ. Or, pendant que les gens dormaient, son ennemi survint ; il sema de l'ivraie au milieu du blé et s'en alla. Quand la tige poussa et produisit l'épi, alors l'ivraie apparut aussi. Les serviteurs du maître vinrent lui dire : 'Seigneur, n'est-ce pas du bon grain que tu as semé dans ton champ ? D'où vient donc qu'il y a de l'ivraie ?' Il leur dit : 'C'est un ennemi qui a fait cela.' Les serviteurs lui disent : 'Veux-tu donc que nous allions l'enlever ?' Il répond : 'Non, en enlevant l'ivraie, vous risquez d'arracher le blé en même temps. Laissez-les pousser ensemble jusqu'à la moisson ; et, au temps de la moisson, je dirai aux moissonneurs : Enlevez d'abord l'ivraie, liez-la en bottes pour la brûler ; quant au blé, ramassez-le pour le rentrer dans mon grenier.' » Il leur proposa une autre parabole : « Le royaume des Cieux est comparable à une graine de moutarde qu'un homme a prise et qu'il a semée dans son champ. C'est la plus petite de toutes les semences, mais, quand elle a poussé, elle dépasse les autres plantes potagères et devient un arbre, si bien que les oiseaux du ciel viennent et font

leurs nids dans ses branches. » Il leur dit une autre parabole : « Le royaume des Cieux est comparable au levain qu'une femme a pris et qu'elle a enfoui dans trois mesures de farine, jusqu'à ce que toute la pâte ait levé. » Tout cela, Jésus le dit aux foules en paraboles, et il ne leur disait rien sans parabole, accomplissant ainsi la parole du prophète : *J'ouvrirai la bouche pour des paraboles, je publierai ce qui fut caché depuis la fondation du monde*. Alors, laissant les foules, il vint à la maison. Ses disciples s'approchèrent et lui dirent : « Explique-nous clairement la parabole de l'ivraie dans le champ. » Il leur répondit : « Celui qui sème le bon grain, c'est le Fils de l'homme ; le champ, c'est le monde ; le bon grain, ce sont les fils du Royaume ; l'ivraie, ce sont les fils du Mauvais. L'ennemi qui l'a semée, c'est le diable ; la moisson, c'est la fin du monde ; les moissonneurs, ce sont les anges. De même que l'on enlève l'ivraie pour la jeter au feu, ainsi en sera-t-il à la fin du monde. Le Fils de l'homme enverra ses anges, et ils enlèveront de son Royaume toutes les causes de chute et ceux qui font le mal ; ils les jetteront dans la fournaise : là, il y aura des pleurs et des grincements de dents. Alors les justes resplendiront comme le soleil dans le royaume de leur Père. Celui qui a des oreilles, qu'il entende ! » – Acclamons la Parole de Dieu.

© Textes liturgiques © AELF, Paris

PRIERES UNIVERSELLES

« Nous ne savons pas prier comme il faut », mais « l'Esprit Saint vient au secours de notre faiblesse » pour nous faire entrer dans la patience de Dieu notre Père.

Pour qu'au milieu des épines de la guerre et de la violence, germent des fruits de justice et de paix, ensemble prions !

Pour qu'au milieu des ronces de l'égoïsme et du mépris de l'autre, germent des fruits de partage et de solidarité, ensemble prions !

Pour qu'au milieu des déserts du désespoir et de la solitude, germent des fruits d'espérance et d'amour, ensemble prions !

Pour qu'au milieu de l'ivraie de notre propre cœur, germent des fruits de grâce et de sainteté, ensemble prions !

Dieu de patience et de miséricorde, toi qui veux que pas un seul ne se perde de tes enfants, fais grandir en nos cœurs la foi en la puissance cachée de ta Parole, au travail invisible de ton Esprit, dans l'espérance du Jour de la Moisson. Par Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen.

COMMENTAIRE

Chers frères et sœurs, bonjour !

La page évangélique d'aujourd'hui propose trois paraboles avec lesquelles Jésus parle aux foules du Royaume de Dieu. Je m'arrête sur la première : celle *du bon grain et de l'ivraie*, qui illustre la question du mal dans le monde et souligne *la patience de Dieu* (cf. Mt 13,24-30.36-43). Quelle patience a Dieu ! Chacun de nous peut dire cela : « *Quelle patience a Dieu avec moi !* ». Le récit se déroule dans un champ avec deux protagonistes opposés. D'un côté le maître du champ qui représente Dieu et sème le bon grain ; de l'autre, l'ennemi qui représente satan et répand la mauvaise herbe.

Avec le temps, au milieu du bon grain pousse également l'ivraie et face à cela, le maître et ses serviteurs ont des attitudes différentes. Les serviteurs voudraient intervenir en arrachant l'ivraie ; mais le maître, qui est préoccupé surtout par le salut du bon grain, s'y oppose en disant : « *Non, vous risqueriez, en ramassant l'ivraie, d'arracher en même temps le blé* » (v.29). Par cette image, Jésus nous dit que dans ce monde, le bien et le mal sont tellement entremêlés, qu'il est impossible de les séparer et d'extirper tout le mal. Seul Dieu peut faire cela, et il le fera lors du jugement dernier. Avec ses ambiguïtés et son caractère composite, la situation présente est le champ de la liberté, le champ de la liberté des chrétiens, où s'accomplit le difficile exercice du discernement entre le bien et le mal.

Et dans ce champ, il s'agit donc d'unir, avec une grande confiance en Dieu et dans sa providence, deux attitudes apparemment contradictoires : la *décision* et la *patience*. La décision est celle de *vouloir être bon grain* — nous le voulons tous —, avec toutes nos forces, et donc de prendre les distances du malin et de ses séductions. La patience signifie préférer une Église qui est levain dans la pâte, qui ne craint pas de se salir les mains en lavant le linge sale de ses enfants, plutôt qu'une Église de « *purs* », qui prétend juger avant le moment, qui est dans le Royaume de Dieu et qui n'y est pas.

Le Seigneur, qui est la Sagesse incarnée, nous aide aujourd'hui à comprendre que le bien et le mal ne peuvent pas s'identifier avec des territoires définis ou des groupes humains déterminés : « *Voilà les bons et voilà les mauvais* ». Il nous dit que la ligne de partage entre le bien et le mal *passe dans le cœur de chaque personne, passe dans le cœur de chacun de nous : c'est-à-dire* : « *Nous sommes tous pécheurs* ». J'ai envie de vous demander : « *Que celui qui n'est pas pécheur lève la main* ». Personne ! parce que nous le sommes tous, nous sommes tous pécheurs. Jésus Christ, par sa mort en croix et sa résurrection, nous a libérés de l'esclavage du péché et nous donne la grâce de marcher dans une vie nouvelle ; mais avec le baptême, il nous a donné aussi la confession, parce que nous avons toujours besoin d'être pardonnés de nos péchés. Regarder toujours et seulement le mal qui est à l'extérieur de nous, signifie ne pas vouloir reconnaître le péché qui est également en nous.

Et puis Jésus nous enseigne une façon différente de regarder le champ du monde, d'observer la réalité. Nous sommes appelés à apprendre les temps de Dieu — qui ne sont pas nos temps — et également le « *regard* » de Dieu : grâce à l'influence bénéfique d'une attente anxieuse, ce qui était ivraie ou qui semblait ivraie, peut devenir un bon produit. C'est la réalité de la conversion, c'est la perspective de l'espérance !

Que la Vierge Marie nous aide à saisir dans la réalité qui nous entoure non seulement la saleté et le mal, mais aussi le bien et le beau ; à démasquer l'œuvre de satan, mais surtout à faire confiance à l'action de Dieu qui féconde l'histoire.

© Libreria Editrice Vaticana – 2017

ENTRÉE :

R- Tu es notre Dieu Et nous sommes ton peuple.
Ouvre-nous le chemin de la vie.

1- Toi qui tiens dans ta main la profondeur de l'homme,
mets en nous aujourd'hui le levain du Royaume !

2- Tu dévoiles à nos yeux l'océan de ta grâce
Sois pour nous l'horizon, Viens briser nos impasses.

KYRIE : *Coco II*

GLOIRE À DIEU : *Dédé I*

Ei hanahana i te Atua i te ra'i teitei.
Ei hau i te fenua nei i te feia tâna e aroha.
Te arue atu nei matou ia oe, te faateitei,
te haamori e te faahanahana atu nei matou ia oe.
Te haamaitai nei matou ia oe
no to oe hanahana rahi a'e,
E te Fatu Atua, te Arii o te ra'i,
te Atua te Metua Manahope e.
E te Fatu, te Tamaiti Otahi, e Iesu-Kirito e,
E te Fatu Atua, te Arenio a te Atua,
te Tamaiti a te Metua.
O oe te hopoi-'ê atu i te hara a to te ao nei,
aroha mai ia matou.
O oe te hopoi-'ê atu i te hara a to te ao nei,
a faarii mai i ta matou nei pure.
O oe te parahi nei i te rima atau o te Metua,
aroha mai ia matou.
O oe anae hoi te Mo'a, o oe anae te Fatu,
o oe anae te Teitei, e Iesu-Kirito e,
o oe e te Varua-Maitai,
i roto i te hanahana o te Metua.
Amene.

PSAUME :

Bénis sois tu Dieu de tendresse et de pitié,
Plein d'amour pour tous les hommes ! *(bis)*

ACCLAMATION *: André GOUZES*

PROFESSION DE FOI :

Je crois en un seul Dieu,
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,
de l'univers visible et invisible.
Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,
le Fils unique de Dieu,
né du Père avant tous les siècles :
Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,
vrai Dieu, né du vrai Dieu,
Engendré, non pas créé,
de même nature que le Père ;
et par lui tout a été fait.
Pour nous les hommes, et pour notre salut,
il descendit du ciel ;
Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,
et s'est fait homme.
Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.
Il ressuscita le troisième jour,
conformément aux Écritures,
et il monta au ciel ;
il est assis à la droite du Père.
Il reviendra dans la gloire,
pour juger les vivants et les morts ;
et son règne n'aura pas de fin.
Je crois en l'Esprit Saint,
qui est Seigneur et qui donne la vie ;
il procède du Père et du Fils ;
Avec le Père et le Fils,
il reçoit même adoration et même gloire ;
il a parlé par les prophètes.
Je crois en l'Église,
une, sainte, catholique et apostolique.
Je reconnais un seul baptême
pour le pardon des péchés.
J'attends la résurrection des morts
et la vie du monde à venir.
Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

E te Fatu e aroha mai ia matou.

OFFERTOIRE :

R- Sur les chemins du monde Le Seigneur a semé le bon grain
Et dans le cœur des hommes Il viendra récolter sa moisson.

1- Arrache les épines, arrache les buissons
Écoute le Seigneur, ton blé mûrira !

2- Résiste à la tempête, résiste à tous les vents.
Écoute le Seigneur, ton blé mûrira

3- Réveille ton courage, laboure bien ton champ
Écoute le Seigneur, ton blé mûrira

SANCTUS *: Coco II*

ANAMNESE :

Pour ta mort, un jour, sur la croix,
Pour ta vie, à l'aube de Pâques,
Pour l'espérance de ton retour, Gloire à Toi, Seigneur !

PATER : *chanté*

AGNUS : *Coco II*

COMMUNION :

R- Prenez et mangez et buvez en tous,
Car c'est mon corps, car c'est mon sang.
Prenez et mangez et buvez en tous,
Car c'est ma vie donnée pour vous.

1- Je suis celui que l'on aime, je suis celui que l'on prie,
Je suis celui qu'on emmène, celui qui donne la vie.

2- Je suis celui qui se donne, je suis celui que l'on prend,
Je suis celui qui pardonne, à ceux qui en font autant

3- Je suis celui qu'on enchaîne, je suis celui que l'on hait,
Je suis celui qu'on blasphème, celui qu'on va crucifier.

4- Je suis celui qui vous aime, et je suis celui qui vit,
Et ne fais avec le Père qu'un seul amour dans l'Esprit.

ENVOI : *MHN 33*

R- J'exulte de joie dans le Seigner, alléluia, alléluia
Et mon Esprit jubile en mon cœur, alléluia, alléluia

1- Quand il a posé son regard sur moi
Bienheureuse joie d'accueillir son choix
Dieu s'est rappelé sa fidélité Le sauveur promit est donné.

ENTRÉE :

R- Ensemble, ensemble nous pouvons faire ensemble
Ensemble, ensemble un monde nouveau

1- Ensemble pour chanter nos voix sont accordées
Nos cœurs le sont aussi ; on est uni.

2- Ensemble pour aimer, apprendre à regarder
la détresse et la faim de nos voisins.

3- Ensemble pour changer ce monde au coeur blessé
où l'on pourra s'aimer et vivre en paix.

4- Ensemble pour bâtir un plus bel avenir
plus juste et plus humain sans guerre ni faim.

5- Ensemble pour construire, faire vivre et rajeunir
l'Église de demain est dans nos mains.

6- Ensemble pour trouver des routes d'amitié
ou l'on peut s'écouter et se confier.

7- Ensemble pour prier quand on est rassemblé
Jésus est parmi nous, prie avec nous.

KYRIE : *Dédé III – tahitien*

GLOIRE À DIEU : *Dédé I*

Voir page précédente

PSAUME :

Béni sois-tu Dieu de tendresse et de pitié,
plein d'amour pour tous les hommes *(bis)*.

ACCLAMATION *: Gocam 6b MHN p.30*

Alléluia, alléluia, alléluia, alléluia !

PROFESSION DE FOI :

Je crois en un seul Dieu,
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,
de l'univers visible et invisible.
Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,
le Fils unique de Dieu,
né du Père avant tous les siècles :
Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,
vrai Dieu, né du vrai Dieu,
Engendré, non pas créé,
de même nature que le Père ;
et par lui tout a été fait.
Pour nous les hommes, et pour notre salut,
il descendit du ciel ;
Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,
et s'est fait homme.
Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.
Il ressuscita le troisième jour,
conformément aux Écritures,
et il monta au ciel ;
il est assis à la droite du Père.
Il reviendra dans la gloire,
pour juger les vivants et les morts ;
et son règne n'aura pas de fin.
Je crois en l'Esprit Saint,
qui est Seigneur et qui donne la vie ;
il procède du Père et du Fils ;
Avec le Père et le Fils,
il reçoit même adoration et même gloire ;
il a parlé par les prophètes.
Je crois en l'Église,
une, sainte, catholique et apostolique.
Je reconnais un seul baptême
pour le pardon des péchés.
J'attends la résurrection des morts
et la vie du monde à venir.
Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE : *Petiot*

Toi qui est bon et qui pardonne,
entends ma voix qui te supplie,
Dieu plein d'amour et de tendresse,
regarde vers moi, prends pitié de moi.

OFFERTOIRE :

A pupu i te teitei, i to oe ora nei,
ma te haa maita'i ra'a oia iana e,
te tumu te poiete, no te mau mea 'to'a *(bis)*.
E au mau taea'e, a pupu atu outou,
i to outou mau tino ei tutia ora,
ma te mo'a e te au, i to tatou Atua.

SANCTUS *: Dédé III - tahitien*

ANAMNESE : *TUFAUNUI*

Te fa'i atu nei matou, i to'oe na pohera'a e te Fatu e Iesu e,
te faateitei nei matou, i to'oe na tiafaahoura'a
e tae noatu i to'oe ho'i raa mai, ma te hanahana.

PATER : *Dédé III - français*

AGNUS : *Petiot VIII - tahitien*

COMMUNION : BAMBRIDGE - *MHN*

R- Inaha te haere mai nei, o Iesu to'u hoa here,
i raro te ata pane, ina teie mai nei.

1- Te pane Ora, a pou mai mai te ra'i, e ma'a Varua ta'u e hia'ai,
pou mai, pou mai, haapee pee, haere mai, e ta'u Atua e.

ENVOI :

1- Vierge Sainte, Dieu t'a choisie, depuis toute éternité,
pour nous donner son Fils bien-aimé,
pleine de Grâce, nous t'acclamons.

2- Par ta Foi et par ton Amour, Ô Servante du Seigneur !
Tu participes à l'œuvre de Dieu,
pleine de Grâce nous te louons

3- En donnant aux hommes ton Fils, Mère riche en bonté
Tu fais la joie de ton Créateur,
pleine de Grâce, nous t'acclamons.

LES CATHEDATES

LES CATHE-MESSES

SAMEDI 18 JUILLET 2020

18h00 : **Messe** : Famille LIU KS, OHARA et URSINS ;

DIMANCHE 19 JUILLET 2020

16EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE - VERT

Bréviaire : 4ème semaine

05h50 : **Messe** : Marcelline AUMAITRE ;
08h00 : **Messe** : Intention particulière ;
18h00 : **Messe** : Intention particulière ;

LUNDI 20 JUILLET 2020

Saint Apollinaire, évêque de Ravenne et martyr + IIe siècle. – vert

05h50 : **Messe** : Intention particulière ;

MARDI 21 JUILLET 2020

Saint Laurent de Brindisi, prêtre, capucin, docteur de l'Église +1619 à Lisbonne. – vert

05h50 : **Messe** : Samuel et Teheiva et familles ESTALL et ARAI ; ;

MERCREDI 22 JUILLET 2020

Sainte Marie Madeleine, disciple du Seigneur - fête - blanc

05h50 : **Messe** : René TERNE, Ah Fa WINCHIN et Christian VACHOT ;
12h00 : **Messe** : Intention particulière ;

JEUDI 23 JUILLET 2020

Sainte Brigitte de Suède, mère de famille puis religieuse +1373 à Rome - vert

05h50 : **Messe** : Intention particulière ;

VENDREDI 24 JUILLET 2020

Saint Charbel Maklouf, prêtre, moine au Liban +24 décembre 1898. – vert

05h50 : **Messe** : Natua OPETA – action de grâce ;
14h00 à 16h00 : Confession au presbytère de la Cathédrale ;

SAMEDI 25 JUILLET 2020

Saint Jacques, apôtre. Fête.- blanc

05h50 : **Messe** : Louise HOATA et Choen TSONG YONG ;
18h00 : **Messe** : Guy, Madeleine et iris DROLLET et Madeleine MIRAKIAN ;

DIMANCHE 26 JUILLET 2020

17EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE - VERT

Bréviaire : 1ère semaine

05h50 : **Messe** : Intention particulière ;
08h00 : **Messe** : Ruita WILLIAMS et Antoine TEATA ;
09h30 : **Baptême** de Keanui ;
18h00 : **Messe** : Intention particulière ;

« SI L'ON PASSAIT L'ANNEE ENTIERE EN VACANCES ; S'AMUSER SERAIT AUSSI EPUISANT QUE TRAVAILLER »

WILLIAM SHAKESPEARE
1564-1616

LES CATHE-ANNONCES

Jeudi 23 juillet à 17h : Répétition de la Chorale à la Cathédrale ;

Vendredi 24 juillet à 18h : Catéchèse pour les adultes **;**

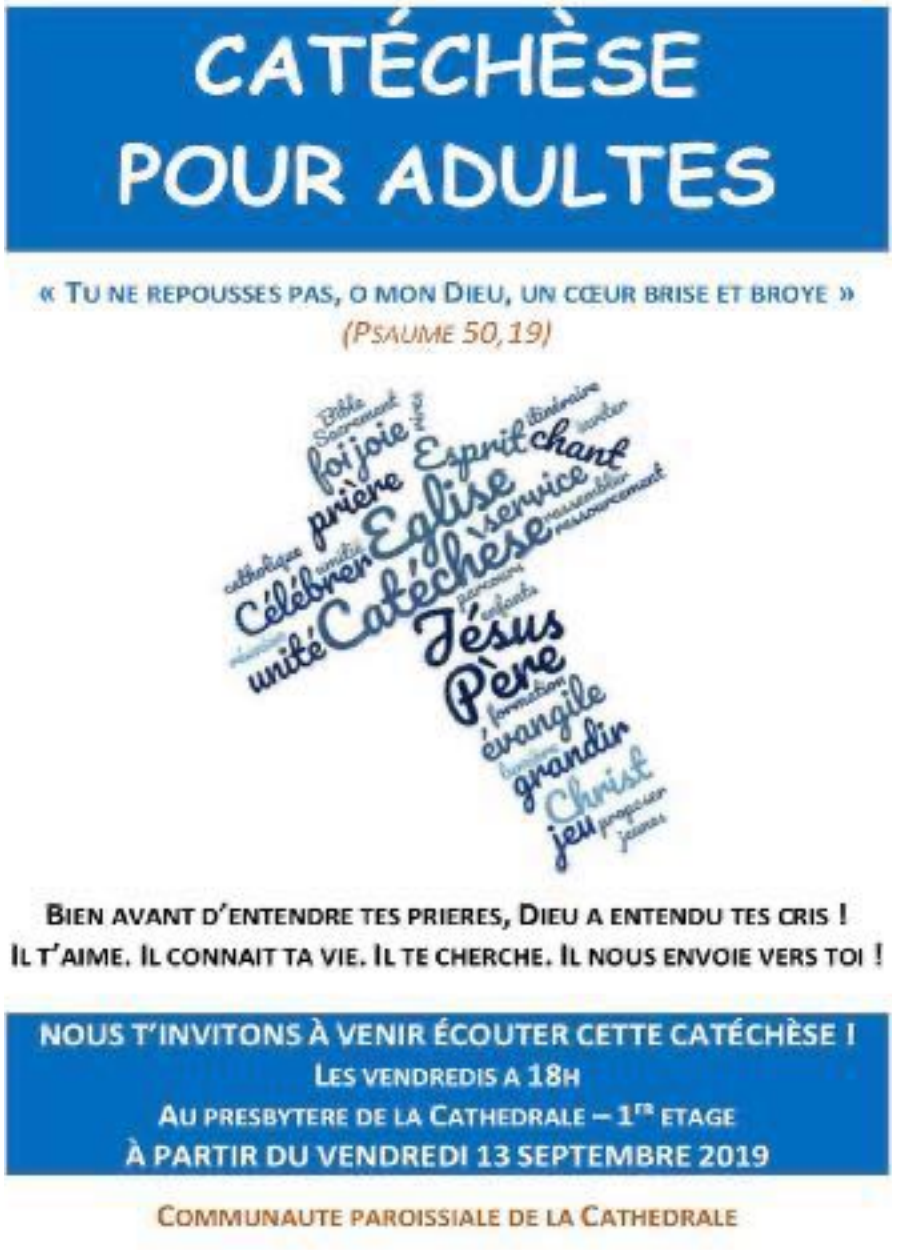

LES REGULIERS

MESSES : **SEMAINE :**
- du lundi au samedi à 5h50 ;
- le mercredi à 12h ;

MESSES : **DIMANCHE :**
- samedi à 18h ;
- dimanche à 5h50… à 8h… à 18h ;

OFFICE DES LAUDES : du lundi au samedi à 05h30 ;

CONFESSIONS : Vendredi de 14h00 à 16h00 au presbytère ;
ou sur demande *(tél : 40 50 30 00)*

EXPOSITION DU SAINT SACREMENT
- de lundi à vendredi : 6h30 à 16h ;

« UN GOUVERNEMENT SERAIT ETERNEL A LA CONDITION D'OFFRIR TOUS LES JOURS, AU PEUPLE UN FEU D'ARTIFICE ET A LA BOURGEOISIE UN PROCES SCANDALEUX ».

EDMOND DE GONCOURT – 1822-1896
JULES DE GONCOURT – 1830-1870

Cathédrale Notre-Dame de Papeete, courrier, denier de Dieu, don & legs … : Compte CCP n° 14168-00001-8758201C068-67 Papeete ;
Presbytère de la Cathédrale – 8-10, place de la Cathédrale – B.P. 43394 – 98713 Papeete – Tahiti ; N° TAHITI : 028902.031
Téléphone : (689) 40 50 30 00 ; Télécopie : (689) 40 50 30 04 ; Courriel : notre-dame@mail.pf ; Site : www.cathédraledepapeete.com ;
Twitter : @makuikiritofe ; Facebook : Cathédrale Papeete.

P.K.0

« Être dans le vent, c'est l'idéal des feuilles mortes ».

Bulletin gratuit de liaison de la communauté de la Cathédrale de Papeete n°34/2020
Dimanche 26 juillet 2020 – 17ème Dimanche du Temps ordinaire – Année A

COLLECTE TE VAI-ETE API…

DEJA 42 665 444 XFP..... SOIT 28,44%..... SUR 150 000 000 XFP ..... MANQUE 107 334 556 XFP

HUMEURS

VIVRE ENSEMBLE AVEC LE COVID-19

« *Ah ! Si c'était un tremblement de terre ! Une bonne secousse et on n'en parle plus... on compte les morts, les vivants, et le tour est joué. Mais cette cochonnerie de maladie ! Même ceux qui ne l'ont pas la portent dans leur cœur.* »
(Albert Camus 1913-1960)

****

Suite à la réouverture de notre pays aux touristes étrangers, pour nous protéger d'un éventuel retour du Covid-19, voici quelques mesures de précaution pour nos célébrations (messes, offices, célébrations de mariages, baptêmes, obsèques…) et nos réunions dans les salles paroissiales :

1. Port du masque lors des célébrations dans nos églises et lors des réunions dans nos salles paroissiales ;
2. Veiller à la distanciation physique en utilisant le maximum d'espace qu'offrent nos églises. Cette mesure de distanciation est valable pour les processions de communion, mais ne s'applique pas aux personnes d'une même famille vivant sous le même toit ;
3. Être vigilants et fermes pour éviter tout contact physique : embrassades, poignées de main, accolades ... tant pour le signe de paix que pour les débuts et fins de célébrations et lors de célébrations de sacrements (baptêmes, mariages, obsèques...).
4. La communion est donnée exclusivement dans la main ;
5. Les participants sont invités à se laver les mains avant leur entrée dans l'église.

****

« *Le virus (Coronavirus) nous rappelle à notre humanité et à notre condition d'êtres profondément sociaux, inséparables les uns des autres.* »
(Edgard Morin1921)

LAISSEZ-MOI VOUS DIRE…

21 JUILLET 2020 (APRES 92 HEURES D'APRES DISCUSSIONS) : ACCORD DES 27 PAYS EUROPEENS POUR UN PLAN DE RELANCE ECONOMIQUE

UNE EUROPE DIFFICILEMENT SOLIDAIRE

Le 6 mai dernier, la Commission européenne publiait ses prévisions de croissance pour 2020. Pour Paolo Gentiloni (1), le commissaire en charge de l'Économie qui a présenté le rapport, définit la situation comme « ***un choc économique sans précédent depuis la Grande dépression de 1929*** ». Un choc que tous les pays n'encaissent pas de la même manière, faisant craindre au *Financial Times* que « *la crise du coronavirus menace la stabilité de la zone euro et exacerbe les divisions économiques et sociales au sein de l'UE.* »
Le vice-président de la Commission européenne Valdis Dombrovskis précise que « *les pays qui vont payer le plus lourd tribut sont ceux qui ont le plus durement confiné leur population : Italie (-9,5%), Espagne (-9,4%), France (-8,2%)* », alors que « *ceux qui ont été plus souples s'en sortent un peu mieux : Pologne (-4,3%), Autriche (-5,5%), Suède (-6,1%), Allemagne (-6,5%)* ». La forte dépendance au tourisme de certains pays est un autre élément de fragilité. « *Les pays pour lesquels la Commission européenne anticipe les pires récessions cette année sont dans l'ordre : la Grèce (-9,7%), l'Italie (-9,5%) et l'Espagne (-9,4%), tous trois très dépendants des dépenses des touristes* ».

La Commission a souligné que, compte tenu de « *l'interdépendance des pays européens, "une reprise incomplète dans un pays déborderait sur tous les autres pays et affaiblirait la croissance partout"* ». Pour le Commissaire italien, Paolo Gentiloni l'Union Européenne (UE) doit « *se montrer solidaire, et prendre à sa charge une grande partie des dépenses que devront faire Rome, Athènes ou Madrid pour se remettre de cette récession sans précédent* ». [Source : www.touteleurope.eu/actualite/l-economie-europeenne-et-l-euro.html / revue de Presse]

Selon le FMI (Fonds Monétaire International), l'UE devrait enregistrer une chute record de 7,1% de son PIB cette année. Un plan de relance s'élèverait entre 700 et 1 500 milliards d'euros. Voilà pourquoi, après un tel signal d'alarme, les chefs d'État européens ont dû négocier – et même *se battre – pour élaborer un budget révisé à long terme combiné à un Plan de relance.* Cinq jours de palabres, 92 heures de négociation, pour parvenir à un accord historique !
Mercredi 22 juillet, lors de sa messe quotidienne, le Pape François avait invité à **prier pour l'unité des nations**

européennes. Le Saint Père plaidait pour « *l'unité fraternelle dont rêvaient les pères fondateurs de l'Union européenne* ».

Le Parlement européen devra se prononcer d'ici à la fin de l'année sur le budget 2021-2027 de l'UE, sur lequel le plan de relance européen post-coronavirus de 750 milliards d'euros est adossé. Déjà Jeudi 23 juillet, **les députés européens ont adopté une résolution** (465 voix pour, 150 contre et 67 abstentions) **qui « *conteste* » ce budget « *sous sa forme actuelle* »,** et prévient qu'il « *est prêt à refuser de donner son approbation (...) jusqu'à ce qu'un accord satisfaisant soit trouvé* ». Les eurodéputés réclament des augmentations dans les domaines du climat, du numérique, de la santé et la recherche, de la jeunesse (Erasmus), de la culture, des infrastructures, de la gestion des frontières et du Fonds européen de la défense notamment. [Source : *AFP 23 juillet 2020*]

La Commission des Épiscopats de la Communauté Européenne (COMECE) a réagi à la présentation du plan de relance économique de la Commission européenne. Dans un communiqué, la commission pour les Affaires sociales de la COMECE salue un plan ambitieux ; son adoption serait un « ***signe tangible que l'UE et ses membres ont repris le chemin de la solidarité*** ». Dans une interview le cardinal Jean Claude Hollerich (2), président de la COMECE précise : « *Je suis heureux que les 27 en soient arrivés là.* ***L'UE doit exprimer - c'est dans sa nature - la solidarité****. Cela fait partie de l'ADN de l'Union européenne.* » [Source : Vatican News 24 juillet 2020]

L'idée de ce Plan de relance basé sur un emprunt de 750 milliards d'euros sur les marchés et permettant d'allouer une aide aux États membres dans le besoin, résonne avec l'appel lancé par le Pape, l'Union Européenne fait face au défi du moment dont François dans son message Urbi et Orbi du 12 avril dernier : « *Aujourd'hui dépendra, non seulement son avenir, mais celui du monde entier.* ***Que ne se soit pas perdue l'occasion de donner une nouvelle preuve de solidarité, même en recourant à des solutions innovatrices****.* »

Dominique SOUPÉ

_____-

(1) **Paolo GENTILONI** est le Commissaire européen aux affaires économiques et monétaires, à la Fiscalité et à l'Union douanière

(2) **le Cardinal Jean-Claude HOLLERICH**, jésuite luxembourgeois, archevêque de Luxembourg, a été élu Président de la COMECE (Commission des Épiscopats de la Communauté Européenne) le 8 mars 2018.

© Cathédrale de Papeete – 2020

REGARD SUR L'ACTUALITE…

ÉCHO SUR LA COVID-19

Alors que, suite à la pandémie de la Covid 19, nous entrions en confinement à la mi-mars, s'ouvrait pour chacun de nous une expérience nouvelle, une nouvelle façon de vivre les sacrements, surtout l'Eucharistie dominicale. Ce fut également au niveau des relations humaines et sociales une situation inédite à laquelle personne n'était préparée. Après bien des étapes parcourues en matière de confinement et de mesures sanitaires, le moment semble opportun de porter un regard sur ce que nous avons vécu pendant ces quatre mois.

Un premier constat : le renforcement de la prière en famille, notamment lors de la retransmission des messes et des célébrations par les médias, que ce soit au niveau paroissial, diocésain ou depuis Rome avec le Saint Père (comme le 27 Mars à St Pierre de Rome). Les assemblées dominicales étant devenu impossibles, de nombreux foyers devenaient ainsi de petites communautés d'Église familiales. Beaucoup de personnes ont redécouvert l'oraison, la lecture savoureuse de la Parole, la prière en famille. Comme en prolongation de ce constat, il faut souligner les initiatives prises par les curés, les médias diocésains, les chaines de TV pour retransmettre ces temps de célébration avec parfois peu de moyens, mais avec le désir de maintenir le lien entre les pasteurs et leurs fidèles. Cependant, bien qu'une légitime appréhension se fasse jour à conduire enfants et personnes âgées aux célébrations communautaires dans les églises depuis la fin du confinement, rien ne peut remplacer pour les jeunes et les adultes, la présence aux offices ou aux eucharisties ainsi que la communion sacramentelle, quand celle-ci est possible. Se priver de l'assemblée dominicale sans raison valable pourrait à long terme conduire à un repli sur soi et à la perte du sens communautaire si important pour un disciple de Jésus Christ.

Un deuxième constat : le fait d'être privé d'Eucharistie a provoqué bien des souffrances chez nombre de croyants, et ce à juste titre. Mais n'oublions pas que le si le Seigneur vient à nous dans le Pain Eucharistique, il vient à nous également dans sa Parole accueillie, méditée, partagée en communauté et vécue chaque jour de notre existence, dans les événements de notre vie ! Il vient enfin à nous par l'accueil du frère ou de la sœur qui croise notre route… Si l'Eucharistie constitue la source et le sommet de la vie Chrétienne, elle ne saurait en constituer la seule et unique expression, au risque d'en voir pervertis le sens et la portée. La vie Chrétienne demande l'amour qui se nourrit de l'Eucharistie et nous rapproche du Seigneur et de nos frères. Elle demande la connaissance qui permet de mieux comprendre le message de l'Évangile tel que l'Église nous le transmet. Elle demande enfin la participation qui nous engage concrètement dans la vie de nos communautés, dans la vie de l'Église et du monde.

Un troisième constat : le confinement a mis en lumière les fractures sociales de notre société. Le confinement a mis à dure épreuve et amplifié la souffrance des plus faibles, des plus pauvres, des personnes sans logis, des plus âgés isolés, des prisonniers et des hospitalisés. Mais il a également révélé la bonne volonté, la générosité de tous ceux, croyants ou non, qui ont retroussé les manches et ont été disponibles pour agir et apporter réconfort et aide matérielle à ceux et celles qui en avaient besoin. Ce faisant, ils ont fait le choix du partage, de la solidarité, de l'engagement concret. Ils ont choisi la vie pour combattre tous les virus de mort qui poussent au repli sur soi et au refus de voir ce qui se passe autour de soi.

Un dernier constat reprenant une réflexion des évêques de Haut à propos de cet épisode du Covid-19 : notre Église a joué le jeu de la solidarité avec le pays pour faire face aux conséquences de cette épidémie. Nous avons porté notre attention sur les mesures sanitaires, sur la solidarité, mais au-delà, quel message avons-nous porté sur la souffrance, sur la mort, sur l'espérance en la résurrection, et sur la vie ?

+ Mgr Jean-Pierre COTTANCEAU

© Archidiocèse de Papeete – 2020

HUMANA COMMUNITAS A L'ERE DE LA PANDEMIE :

MEDIATIONS INTEMPESTIVES SUR LA RENAISSANCE DE LA VIE

Dans une note publiée ce mercredi midi et intitulée « Humana comunitas à l'ère de la pandémie : méditations intempestives sur la renaissance de la vie », l'Académie pontificale pour la Vie apporte une lecture spirituelle des bouleversements provoqués par la pandémie de Covid-19 dans la plupart des sociétés humaines.

Le Covid-19 a apporté la désolation au monde. Nous l'avons vécu pendant si longtemps, mais il n'est cependant pas encore terminé. Cela pourrait durer longtemps. Que *faire* de tout ceci ? Sûrement, nous sommes appelés au courage de la résistance. La recherche d'un vaccin et d'une explication scientifique approfondie de ce qui a déclenché la catastrophe en témoignent. Sommes-nous également appelés à une conscience plus approfondie ? Si oui, comment notre halte nous empêchera-t-elle de tomber dans l'inertie de la complaisance, ou pire, de la connivence dans la résignation ? Y a-t-il un « *recul* » réfléchi qui est autre que l'inaction, une *pensée* qui pourrait se transformer en *remerciement* pour la vie donnée, et donc un passage vers la renaissance de la vie ?

Covid-19 est le nom d'une crise globale (*pandémie*) ayant différentes facettes et manifestations, mais qui correspond certainement à une réalité bien commune. Nous sommes parvenus à réaliser, comme jamais auparavant, que cette situation étrange, prédite depuis longtemps, mais qui n'a jamais été sérieusement abordée, nous a tous réunis. Comme tant de processus dans notre monde contemporain, le Covid-19 est la manifestation la plus récente de la mondialisation. D'un point de vue purement empirique, la mondialisation a comporté de nombreux avantages pour l'humanité : elle a diffusé des connaissances scientifiques, des technologies médicales et des pratiques de santé, toutes potentiellement disponibles pour le bénéfice de tous. Par ailleurs, avec le Covid-19, nous nous sommes retrouvés reliés différemment, partageant une expérience commune de contingence (*cum-tangere*) : sans épargner personne, la pandémie nous a tous rendus aussi vulnérables les uns les autres, tous également exposés (cf. Académie Pontificale pour la Vie, *Pandémie mondiale et fraternité universelle*, 30 Mars 2020).

Une telle prise de conscience a un coût élevé. Quelles leçons avons-nous apprises ? De plus, quelle conversion de la pensée et de l'action sommes-nous prêts à assumer dans notre responsabilité commune envers la famille humaine (François, *Humana communitas*, 6 Janvier 2019) ?

1. La dure réalité des leçons apprises

La pandémie nous a fourni le spectacle de rues vides et de villes spectrales, de la proximité humaine blessée, de l'éloignement physique. Elle nous a privés de l'exubérance des étreintes, de la gentillesse des poignées de main, de l'affection des baisers, et elle a transformé les relations en interactions effrayantes entre étrangers et en un échange neutre d'individualités sans visage, enveloppées dans l'anonymat des équipements de protection. Les limitations des contacts sociaux sont effrayantes ; elles peuvent mener à des situations d'isolement, de désespoir, de colère et d'abus. Pour les personnes âgées, qui sont dans les dernières étapes de leur vie, la souffrance a été encore plus prononcée, car la détresse physique s'est couplée d'une diminution de la qualité de vie et du manque de visites de la part de leur famille et de leurs amis.

1.3. La vie prise, la vie donnée : la leçon de la fragilité

Les métaphores dominantes qui envahissent à présent notre langage ordinaire mettent l'accent sur l'hostilité et sur un sentiment envahissant de menace : les encouragements répétés à « *combattre* » le virus, les communiqués de presse qui sonnent comme des « *bulletins de guerre* », les mises à jour quotidiennes sur le nombre de personnes infectées, se transforment rapidement en « *victimes déchues* ».

Dans la souffrance et la mort de tant de personnes, nous avons appris la leçon de la *fragilité*. Dans de nombreux pays, les hôpitaux doivent encore faire face à des demandes écrasantes et ils sont confrontés à l'agonie du rationnement des ressources ainsi qu'à l'épuisement du personnel soignant. L'immense et innommable misère, ainsi que la lutte pour les besoins de survie de base, ont mis en évidence la condition des prisonniers, de ceux qui vivent dans une pauvreté extrême en marge de la société, en particulier dans les pays en développement, des personnes abandonnées et destinées à l'oubli dans les camps de réfugiés de l'enfer.

Nous avons été témoins du visage le plus tragique de la mort : certains ont connu la solitude de la séparation aussi bien physique que spirituelle de tous, laissant leurs familles impuissantes, incapables de leur dire au revoir, même pour leur fournir cette simple piété de base avec un enterrement approprié. Nous avons vu la vie arriver à sa fin, sans tenir compte de l'âge, du statut social ou des conditions de santé.

Mais « *fragile* », c'est ce que nous sommes *tous* : radicalement marqués par l'expérience de la finitude qui est au cœur de notre existence, et non seulement occasionnellement en celle-ci, qui nous rend visite avec la douce touche d'une présence qui passe, et nous laisse sans nous décourager dans la confiance que tout ira selon ce qui est planifié. Nous émergeons d'une nuit aux origines mystérieuses : appelés à être au-delà du choix, nous en venons bientôt à la présomption et à la plainte, en affirmant comme nôtre ce qui ne nous a été qu'octroyé. Trop tard, nous apprenons le consentement à l'obscurité d'où nous sommes venus et à laquelle nous reviendrons finalement.

Certains disent que tout ceci n'est qu'une histoire d'absurdité, car tout ceci n'aboutit à rien. Mais comment ce rien pourrait-il être le dernier mot ? Et si c'était ainsi, alors pourquoi la lutte ? Pourquoi nous encourageons-nous les uns les autres à espérer des jours meilleurs, alors que tout ce que nous vivons dans cette pandémie sera terminé ?

La vie va et vient, dit le gardien de la prudence cynique. Mais sa montée et son reflux, rendus à présent plus évidents par la fragilité de notre condition humaine, pourraient nous ouvrir à une sagesse différente, à une réalisation différente (cf. *Ps 8*). Car l'évidence douloureuse de la fragilité de la vie peut aussi renouveler notre conscience de sa nature *donnée*. En revenant à la vie, après avoir savouré le fruit ambivalent de sa contingence, ne serons-nous pas plus sages ? Ne serons-nous pas plus reconnaissants et moins arrogants ?

1.2 L'impossible rêve de l'autonomie et la leçon de la finitude

Avec la pandémie, nos prétentions à l'autodétermination et au contrôle autonomes ont pris une pause de sobriété, un moment de crise qui suscite un discernement plus profond. Cela devait arriver, tôt ou tard, car l'enchantement avait assez duré.

L'épidémie de Covid-19 a beaucoup à voir avec notre déprédation de la terre et le pillage de sa valeur intrinsèque. C'est un symptôme du malaise de notre terre et de notre incapacité à nous en soucier ; plus encore, un signe de *notre propre* malaise spirituel (*Laudato Si'*, n°119). Serons-nous capables de remédier à la fracture qui nous a séparés de notre monde naturel, en transformant trop souvent nos subjectivités affirmées en une menace pour la création, une menace les uns pour les autres ?

Considérons la chaîne des liens qui relient les phénomènes suivants : la déforestation croissante qui pousse les animaux sauvages à proximité de l'habitat humain. Les virus hébergés par les animaux sont donc transmis aux humains, en exacerbant ainsi la réalité des zoonoses, un phénomène bien connu des scientifiques comme vecteur de nombreuses maladies. La demande exagérée de viande dans les pays les plus développés du monde donne lieu à d'énormes complexes industriels d'élevage et d'exploitation animale. Il est facile de voir comment ces interactions pourraient en fin de compte provoquer la propagation d'un virus à travers le transport international, la mobilité de masse des personnes, les voyages d'affaires, le tourisme, etc…

Le phénomène du Covid-19 n'est pas seulement le résultat d'événements *naturels*. Ce qui se passe dans la nature est déjà le résultat d'une intermédiation complexe avec le monde *humain* de choix économiques et de modèles de développement, eux-mêmes « *infectés* » par un « *virus* » différent de notre propre création : il est le résultat, plus que la cause, de la cupidité financière, de l'auto-indulgence des styles de vie définis par l'indulgence et l'excès de la consommation. Nous avons construit pour nous-mêmes un éthos de prévarication et de mépris pour ce qui nous est donné, dans la promesse élémentaire de la création. C'est pourquoi nous sommes appelés à reconsidérer notre relation avec l'habitat naturel. Reconnaître que nous habitons sur cette terre en tant que gardiens et non pas en tant que maîtres et seigneurs.

Tout nous a été donné, mais nôtre souveraineté n'est que fournie et elle n'est pas absolue. Consciente de son origine, elle porte le fardeau de la finitude et la marque de la vulnérabilité. Notre condition est une *liberté blessée*. Nous pourrions la rejeter comme une malédiction, une situation provisoire qui pourrait bientôt être surmontée. Ou bien, nous pouvons apprendre une patience différente : qui est capable de consentir à la finitude, à une porosité renouvelée à la proximité voisine et à l'altérité lointaine.

Comparée à la situation difficile des pays pauvres, en particulier dans les pays appelés du Sud, la détresse du monde « *développé* » ressemble plus à un luxe : seulement dans les pays riches, les personnes peuvent se permettre celles qui sont les exigences liées à la sécurité. Chez les moins fortunés, par contre, « *l'éloignement physique* » n'est qu'une impossibilité due à la nécessité et au poids des circonstances désastreuses : les lieux surpeuplés et l'absence d'éloignement abordable confrontent des populations entières à un fait insurmontable. Le contraste entre ces deux situations met en relief un paradoxe strident, qui relate une fois de plus l'histoire de la disproportion de la richesse entre les pays pauvres et les pays riches.

Apprendre la finitude et consentir aux limites de notre liberté est plus qu'un simple exercice de réalisme philosophique. Il s'agit d'ouvrir les yeux sur la réalité des êtres humains qui vivent de telles limites *dans leur propre chair*, pour ainsi dire : dans le défi quotidien de survivre, d'assurer des conditions minimales de subsistance, de nourrir les enfants et les membres de la famille, de surmonter la menace des maladies malgré l'existence de remèdes efficaces, mais inaccessibles. Considérons l'immense perte de vie dans les pays du Sud : la malaria, la tuberculose, le manque d'eau potable et de ressources de base sèment encore la destruction de millions de vies par an, une situation que nous connaissons depuis des décennies. Toutes ces difficultés pourraient être surmontées par des efforts internationaux et des politiques engagées. Combien de vies pourraient être sauvées, combien de maladies pourraient être éradiquées et combien de souffrances pourraient être évitées !

1.3 Le défi de l'interdépendance et la leçon de la vulnérabilité commune

Nos prétentions à la solitude monadique ont des pieds d'argile. Avec elles s'écroulent les faux espoirs d'une philosophie sociale atomiste construite sur la suspicion égoïste envers ce qui est différent et nouveau, une éthique de rationalité calculatrice orientée vers une image déformée de l'épanouissement de soi-même, imperméable à la responsabilité du bien commun à l'échelle mondiale et non seulement nationale.

Notre *interdépendance* est une question de fait. Elle nous rend tous forts ou, à l'inverse, vulnérables, selon notre propre attitude à son égard. Pour commencer, il nous faut considérer sa pertinence au niveau national. Bien que le Covid-19 puisse toucher tout le monde, il est particulièrement nocif pour certaines populations, comme les personnes âgées, ou les personnes atteintes de maladies associées et celles dont le système immunitaire est affaibli. Des mesures politiques sont prises pour tous les citoyens de manière égale et demandent la solidarité des jeunes et des personnes en bonne santé envers ceux qui sont les plus vulnérables. Elles requièrent des sacrifices à de nombreuses personnes qui dépendent de l'interaction publique et de l'activité économique pour gagner leur vie. Dans les pays riches, ces sacrifices peuvent être temporairement compensés, mais dans la majorité des pays, ces politiques de protection sont tout simplement impossibles. Il est certain que, dans tous les pays, le *bien commun de la santé* publique doit être pondéré en tenant compte des intérêts économiques. Au cours des premières étapes de la pandémie, la plupart des pays se sont concentrés sur comment réussir à sauver le maximum de vies possible. Les hôpitaux, et surtout les services de soins intensifs, étaient insuffisants et ils n'ont été multipliés que suite à d'énormes efforts. Fait remarquable, les services de soins ont survécu en raison des impressionnants sacrifices réalisés par les médecins, les infirmières et les autres professionnels de la santé, plus que grâce aux investissements technologiques. Toutefois, l'accent mis sur les soins hospitaliers a détourné l'attention des autres établissements de soins. Les maisons de retraite, par exemple, ont été gravement touchées par la pandémie, et un nombre suffisant d'équipements de protection et de tests n'a été disponible qu'à un stade avancé. Les discussions éthiques sur l'allocation des ressources étaient principalement fondées sur des considérations utilitaires, sans tenir compte des personnes qui expérimentent un niveau de risque plus élevé et de plus importantes vulnérabilités. Dans la plupart des pays, le rôle des médecins généralistes a été ignoré, alors que pour beaucoup de personnes, ils sont le premier

contact au sein du système de soins. Il en a résulté une augmentation des décès et des incapacités attribuables à des causes autres que le Covid-19.

La *vulnérabilité commune* exige également une coopération internationale, et la prise de conscience qu'une pandémie ne peut être maintenue sans une infrastructure médicale adéquate, qui soit accessible à tous au niveau mondial. La détresse d'un peuple soudainement infecté ne peut pas non plus être traité isolément, sans conclure d'accords internationaux et avec une multitude d'intervenants différents. Le partage de l'information, la fourniture de l'aide, l'allocation des ressources rares, devront tous être abordés dans une synergie d'efforts. La force de la chaîne internationale est donnée par le maillon le plus faible.

La leçon attend une assimilation plus profonde. Il est certain que les graines de l'espoir ont été semées dans l'obscurité de petits gestes, dans des actes de solidarité trop nombreux pour être comptés et trop précieux pour être diffusés. Les communautés ont lutté honorablement, malgré tout, parfois contre l'ineptie de leur leadership politique, afin d'articuler des protocoles éthiques, de forger des systèmes normatifs, de réinventer des vies sur des idéaux de solidarité et de sollicitude réciproque. Les appréciations unanimes pour ces exemples montrent une compréhension plus profonde du sens authentique de la vie et d'une voie désirable d'accomplissement personnel.

Cependant, nous n'avons pas accordé suffisamment d'attention, surtout au niveau mondial, à l'interdépendance humaine et à la vulnérabilité commune. Bien que le virus ne reconnaisse pas les frontières, les pays ont scellé leurs frontières. Contrairement à d'autres catastrophes, la pandémie ne touche pas tous les pays en même temps. Bien que cela puisse offrir l'occasion d'apprendre des expériences et des politiques d'autres pays, les processus d'apprentissage au niveau mondial ont été minimes. En fait, certains pays se sont parfois livrés à un jeu cynique de blâme réciproque.

Ce même manque d'interconnexion peut être observé dans les efforts visant à développer des remèdes et des vaccins. L'absence de coordination et de coopération est maintenant de plus en plus reconnue comme un obstacle à la résolution du Covid-19. La conscience que nous sommes ensemble dans cette catastrophe, et que nous ne pouvons la surmonter que par des efforts coopératifs de la communauté humaine dans son ensemble, est en train de stimuler les efforts communs. L'articulation des projets scientifiques transfrontaliers est un effort qui va dans cette direction. Il devrait également être démontré dans les politiques, à travers le renforcement des institutions internationales. Cela est particulièrement important étant donné que la pandémie est en train d'accroître les inégalités et les injustices déjà existantes, et que de nombreux pays qui n'ont pas les ressources et les infrastructures nécessaires pour faire face de façon adéquate au Covid-19 dépendent de la communauté internationale pour obtenir une certaine aide.

2. Vers une nouvelle vision : la renaissance de la vie et l'appel à la conversion

Les leçons de fragilité, de finitude et de vulnérabilité nous amènent au seuil d'une nouvelle vision : elles favorisent un ethos de vie qui appelle à l'engagement de l'intelligence et au courage de la conversion morale. Apprendre une leçon, c'est devenir humble ; c'est changer, en cherchant des ressources de sens jusqu'ici inexploitées, peut-être désavouées. Apprendre une leçon, c'est devenir conscient, une fois de plus, de la bonté de la vie qui s'offre à nous, en libérant une énergie qui est encore plus profonde que l'inévitable expérience de la perte qui doit être élaborée et intégrée dans le sens de notre existence. Cette occasion peut-elle être la promesse d'un nouveau départ pour l'*humana communitas*, la promesse de la renaissance de la vie ? Si oui, dans quelles conditions ?

2.1. Vers une éthique du risque

Nous devons d'abord parvenir à une appréciation renouvelée de la réalité existentielle du *risque* : nous pouvons tous succomber aux blessures de la maladie, à la tuerie des guerres, aux menaces écrasantes des catastrophes. À la lumière de cela, des responsabilités éthiques et politiques très précises émergent à l'égard de la vulnérabilité des individus qui sont plus à risque pour leur santé, leur vie, leur dignité. À première vue, le Covid-19 pourrait être considéré comme un déterminant *naturel*, voire sans précédent, du risque mondial. Toutefois, la pandémie nous oblige à examiner un certain nombre de facteurs supplémentaires, qui comportent tous un défi *éthique* à multiples facettes. Dans ce contexte, les décisions doivent être proportionnées aux risques, conformément au principe de précaution. Se concentrer sur la genèse naturelle de la pandémie, sans tenir compte des inégalités économiques, sociales et politiques entre les pays du monde, c'est passer à côté des conditions qui rendent sa propagation plus rapide et plus difficile à traiter. Une catastrophe, quelle qu'en soit l'origine, est un défi éthique, car c'est un désastre qui affecte la vie humaine et nuit à l'existence humaine dans de multiples dimensions.

En l'absence d'un vaccin, nous ne pouvons pas compter sur la capacité de vaincre définitivement le virus qui a causé la pandémie, sauf pour un épuisement spontané de la force pathologique de la maladie. L'immunité contre le Covid-19 demeure donc un espoir pour l'avenir. Cela signifie également qu'il faut reconnaître que pour vivre dans une collectivité à risque, il faut une éthique *comparable* à la perspective qu'une telle situation puisse devenir une réalité.

En même temps, nous devons développer un concept de *solidarité* qui va au-delà de l'engagement générique visant à aider ceux qui souffrent. Une pandémie nous pousse tous à aborder et à remodeler les dimensions structurelles de notre communauté mondiale qui sont oppressives et injustes, celles que la compréhension de la foi désigne comme des « structures de péché ». Le bien commun de l'*humana communitas* ne peut être acquis sans une véritable conversion des esprits et des cœurs (*Laudato Si'*, 217-221). Un appel à la *conversion* s'adresse à notre responsabilité : son manque de vision est imputable à notre réticence à regarder la vulnérabilité des populations les plus faibles au niveau mondial, et non pas à notre incapacité à voir ce qui est si évident. Une ouverture différente peut élargir l'horizon de notre imagination morale, afin d'inclure enfin ce qui a été manifestement passé sous silence.

2.2. L'appel aux efforts mondiaux et à la coopération internationale

Les contours fondamentaux d'une éthique du risque, fondée sur un concept plus ample de solidarité, impliquent *une définition de la communauté* qui rejette tout provincialisme, telle que la fausse distinction entre les initiés, à savoir ceux qui peuvent prétendre à une pleine appartenance à la communauté, et les externes, c'est-à-dire ceux qui peuvent espérer, au mieux, une participation présumée. Le côté obscur d'une telle séparation doit être mis en relief en tant

qu'impossibilité conceptuelle et pratique discriminatoire. Personne ne peut être perçu comme étant simplement « *en attente* » d'une reconnaissance complète d'un statut, comme s'il se trouvait aux portes de *l'humana communitas*. L'accès à des soins de santé de qualité et à des médicaments essentiels doit être effectivement reconnu comme un droit humain universel (cf. *Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme*, art.14). Deux conclusions suivent logiquement dans la foulée d'une telle prémisse.

La première concerne l'accès *universel* aux meilleures opportunités de prévention, de diagnostic et de traitement, au-delà de leur limitation à quelques-uns. La distribution d'un vaccin, une fois disponible à l'avenir, est un cas de figure. Le seul objectif acceptable, compatible avec une juste allocation du vaccin, est l'accès pour tous, sans exception aucune.

La deuxième conclusion porte sur la définition de la *recherche scientifique responsable*. Les enjeux sont ici très importants et les questions sont complexes. Trois d'entre elles méritent d'être soulignées. Premièrement, en ce qui concerne l'*intégrité de la science* et les notions qui la sous-tendent : l'idéal de l'objectivité contrôlée, sinon entièrement « *détachée* », et l'idéal de la liberté d'enquête, en particulier l'absence de conflits d'intérêts. Deuxièmement, l'enjeu est la *nature même du savoir scientifique* en tant que pratique sociale, définie, dans un contexte démocratique, par des règles d'égalité, de liberté et d'équité. En particulier, la liberté d'enquête scientifique ne devrait pas absorber les décisions politiques dans sa sphère d'influence. Les décisions politiques et le domaine de la politique dans son ensemble maintiennent leur autonomie face à l'attitude du pouvoir scientifique qui tend à se reléguer au second plan, surtout lorsque celui-ci se transforme en manipulation de l'opinion publique. Enfin, ce qui est en cause ici, c'est le caractère essentiellement « *fiduciaire* » du savoir scientifique dans sa recherche de résultats socialement bénéfiques, surtout lorsque le savoir est acquis au travers de l'expérimentation sur des sujets humains et la promesse d'un traitement testé dans le cadre d'essais cliniques. Le bien de la société et les exigences du bien commun dans le domaine des soins de santé passent avant tout souci de profit. Et cela parce que les dimensions *publiques* de la recherche ne peuvent pas être sacrifiées sur l'autel du gain *privé*. Lorsque la vie et le bien-être d'une collectivité sont en jeu, le profit doit être relégué au second plan.

La solidarité s'étend également à tous les efforts *de coopération internationale*. Dans ce contexte, un lieu privilégié appartient à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Ainsi, profondément enracinée dans sa mission de diriger les travaux internationaux en matière de santé est la notion selon laquelle seul l'engagement des gouvernements dans une synergie mondiale peut protéger, favoriser et rendre effectif un droit universel au niveau de santé le plus élevé possible. Cette crise souligne exactement combien est nécessaire une organisation internationale douée d'une portée mondiale, y compris spécialement les besoins et les préoccupations des pays les moins développés face à une telle catastrophe sans précédent. L'étroitesse d'esprit des intérêts nationaux a conduit de nombreux pays à revendiquer eux-mêmes une politique d'indépendance et d'isolement par rapport au reste du monde, comme si une pandémie pouvait être affrontée sans une stratégie globale coordonnée. Une telle attitude pourrait apparemment approuver l'idée de subsidiarité et l'importance d'une intervention stratégique fondée sur la prétention d'une autorité inférieure ayant préséance sur toute autorité supérieure, plus éloignée de la situation locale. La subsidiarité doit respecter la sphère légitime de l'autonomie des communautés, en renforçant leurs capacités et leurs responsabilités. En réalité, l'attitude en question alimente une logique de séparation qui est, pour commencer, moins efficace contre le Covid-19. En outre, le désavantage n'est pas seulement *de facto* à courte vue ; il se traduit également par l'élargissement des inégalités et par l'exacerbation des déséquilibres de ressources entre les différents pays. Bien que tous, riches et pauvres, soient vulnérables au virus, ces derniers sont tenus de payer le prix le plus élevé, et de supporter les conséquences à long terme du manque de coopération. Il est clair que la pandémie aggrave les inégalités qui sont déjà associées aux processus de mondialisation, ce qui rend plus de personnes vulnérables et marginalisées sans soins de santé, sans emploi et sans dispositifs de sécurité sociale.

2.3. Équilibre éthique axé sur le principe de solidarité

En fin de compte, le sens moral, et pas seulement stratégique, de la solidarité est le vrai problème dans la situation actuelle à laquelle fait face la famille humaine. La solidarité implique la responsabilité envers l'autre dans le besoin, et elle-même fondée sur la reconnaissance qu'en tant que sujet humain ayant une dignité, chaque personne est une fin en soi, et non un moyen. L'articulation de la solidarité comme principe d'éthique sociale repose sur la réalité concrète d'une présence *personnelle* dans le besoin, qui réclame reconnaissance. Ainsi, la réponse qui nous est requise n'est pas seulement une réaction basée sur des notions sentimentales de sympathie ; c'est la seule réponse adéquate à la dignité de l'autre appelant notre attention, une disposition éthique fondée sur l'appréhension rationnelle de la valeur intrinsèque de tout être humain.

Comme devoir, la solidarité n'est pas gratuite, elle n'est pas sans coût et ne considère pas la disposition des pays riches à payer le prix exigé par l'appel à la survie des pauvres et à la soutenabilité de la planète entière. Cela est vrai à la fois de façon synchronique, en ce qui concerne les différents secteurs de l'économie, et diachronique, c'est-à-dire en ce qui concerne notre responsabilité pour le bien-être des générations futures et l'évaluation des ressources disponibles.

Chacun est appelé à faire sa part. Pour atténuer les conséquences de la crise, il faut renoncer à la notion selon laquelle « *l'aide viendra du gouvernement* », comme si elle venait d'un *deus ex machina* qui laisse tous les citoyens responsables en dehors de l'équation, épargnés dans leur poursuite de leurs intérêts personnels. La transparence des règles et des stratégies politiques, ainsi que l'intégrité des processus démocratiques, exigent une approche différente. La possibilité d'une pénurie catastrophique de ressources pour les soins médicaux (matériel de protection, kits de diagnostic, ventilation et soins intensifs dans le cas du Covid-19) pourrait servir d'exemple. Face à des dilemmes tragiques, des critères généraux d'intervention, fondés sur l'équité dans la répartition des ressources, le respect de la dignité de chaque personne et la sollicitude particulière pour les personnes vulnérables, doivent être décrites à l'avance et formulées dans leur plausibilité rationnelle avec le plus de soin possible.

La capacité et la volonté d'équilibrer des principes qui pourraient se concurrencer les uns les autres représentent un autre pilier essentiel d'une éthique du risque et de la solidarité. Bien sûr, le premier devoir est de protéger la vie et la santé. Bien qu'une situation à risque zéro soit impossible à réaliser, le respect de l'éloignement physique et le ralentissement, voire l'arrêt complet, de certaines activités a produit des effets

dramatiques et durables sur l'économie. Le prix à payer sur la vie privée et sociale devra également être pris en compte.
Deux questions cruciales se posent. La première concerne le seuil de risque acceptable, dont l'application ne peut produire d'effets discriminatoires dans le respect des conditions de pouvoir et de richesse. La protection de base et la disponibilité de moyens de diagnostic doivent être offertes à tous, selon un principe de non-discrimination.
La deuxième clarification décisive concerne la notion de « *solidarité dans le risque* ». L'adoption de règles spécifiques par une communauté exige une attention à l'évolution de la situation sur le terrain, une tâche qui ne peut être accomplie que par un discernement fondé sur la sensibilité éthique, et non seulement dans l'obéissance à la lettre de la loi. Une communauté responsable est une communauté dans laquelle les fardeaux de la prudence et du soutien réciproque sont partagés de façon proactive en vue du bien-être de tous. Les solutions juridiques aux conflits dans l'attribution de la culpabilité et du blâme pour faute intentionnelle ou négligence sont parfois nécessaires comme outil de justice. Cependant, ils ne peuvent pas remplacer la confiance en tant que substance de l'interaction humaine. Seule cette dernière nous conduira à travers la crise, car ce n'est que sur la base de la confiance que l'*humana communitas* pourra enfin s'épanouir.
Nous sommes appelés à une attitude d'espérance, au-delà de l'effet paralysant de deux tentations opposées : d'une part, la résignation qui subit passivement les événements ; d'autre part, la nostalgie d'un retour au passé, qui ne désire que ce qui existait auparavant. Au lieu de cela, il est temps d'imaginer et de mettre en œuvre un projet de coexistence humaine qui soit en mesure de permettre un avenir meilleur pour chacun d'entre nous. Le rêve récemment envisagé pour la région amazonienne pourrait devenir un rêve universel, un rêve pour l'ensemble de la planète « *qui intègre et promeuve tous ses habitants pour qu'ils puissent renforcer un « bien-vivre »* » (*Querida Amazonia, n° 8*).

Vatican, 22 juillet 2020

© Libreria Editrice Vaticana – 2020

PROTECTION DES MINEURS

UN VADE-MECUM SUR LES PROCEDURES A OBSERVER EN CAS D'ABUS SUR MINEURS

La Congrégation pour la doctrine de la foi (CDF) publie un « *manuel d'instructions* » afin de guider, étape par étape, ceux qui doivent procéder à la recherche de la vérité lorsqu'un enfant est victime d'abus commis par un membre du clergé.

Une réponse précise et ponctuelle aux questions qui reviennent le plus fréquemment : voilà en substance ce qu'est le vade-mecum de la Congrégation pour la doctrine de la foi. Un manuel d'instructions qui, en un peu plus de 30 pages et 9 chapitres, répond aux principales interrogations sur des points de procédure dans le traitement des cas d'abus sexuels sur mineurs commis par des membres du clergé. Il ne s'agit donc pas d'un texte normatif ou d'une nouvelle législation sur le sujet, mais plutôt d'un instrument destiné à aider les évêques et les juristes qui doivent traduire en actions concrètes la législation canonique sur les *delicta graviora* qui constituent « *pour toute l'Église une blessure profonde et douloureuse demandant à être soignée* ». Ce vade-mecum répond à une demande formulée lors de la réunion des présidents des conférences épiscopales du monde entier sur la protection des mineurs dans l'Église, qui s'est tenue au Vatican en février 2019. Il est publié dans une version dite « *1.0* » car il doit être mis à jour périodiquement en fonction des changements de la législation en vigueur ou de la pratique de la Congrégation. « *Seule une connaissance approfondie de la loi et de ses intentions pourra rendre à la vérité et à la justice, le service qui leur est dû particulièrement en matière de graviora delicta, du fait des blessures profondes infligées à la communion ecclésiale* », peut-on lire dans le document.

Sources juridiques de référence

Qu'est-ce qui constitue un délit ? Comment se déroule l'enquête préliminaire ? Quelles sont les procédures pénales possibles ? Voici quelques-unes des questions auxquelles répond le document, avec de constantes références aux Codes de droit en vigueur, soit le Motu proprio *Sacramentorum Sanctitatis Tutela* de saint Jean-Paul II datant de 2001 et mis à jour par Benoît XVI en 2010, mais aussi le Motu proprio *Vos estis lux mundi*, plus récent, promulgué en 2019 par le Pape François.
Dans certains cas, des précisions sont également apportées lorsque le Code des canons pour les Églises orientales et le Code de droit canonique pour l'Église latine diffèrent : par exemple, dans la conduite d'un procès pénal extrajudiciaire - c'est-à-dire administratif - qui réduit les formalités de procédure pour accélérer le temps de la justice tout en maintenant intactes les mêmes garanties, l'Église latine ne prévoit pas la présence d'un promoteur de Justice, alors que pour les Églises orientales elle est obligatoire.

Accueillir, écouter et accompagner la victime

Quatre points ressortent particulièrement du vade-mecum. Tout d'abord, la nécessité de protéger la personne humaine. Il est demandé aux autorités ecclésiastiques de « *s'engager à ce que la victime présumée et sa famille soient traitées avec dignité et respect* ». Elles doivent se voir offrir « *accueil, écoute et accompagnement, y compris à travers des services spécifiques, tels que l'assistance spirituelle, médicale et psychologique, selon le cas* ». « *Cela peut également être fait à l'égard de l'accusé* », souligne le manuel. Il rappelle également l'importance de protéger « *la bonne réputation des personnes impliquées* », même si, en cas de danger pour le bien commun, il souligne que la diffusion d'informations sur l'existence d'une accusation ne constitue pas une violation de la « *bonne réputation* ».

Droits de l'accusé

Même si « *la réalisation du délit est manifeste* », les droits de la défense doivent toujours être garantis à l'accusé. Parallèlement, il est souligné au chapitre 9 qu'à partir du moment où le signalement d'un éventuel délit est reçu, « *l'accusé a le droit de demander à être dispensé de toutes les obligations connexes de l'état clérical, y compris le célibat, et, selon le cas, des vœux religieux éventuels* ». Cette demande doit être soumise par écrit au Pape, par l'intermédiaire de la Congrégation pour la doctrine de la foi. L'accusé peut en outre faire appel d'une procédure pénale ou d'une procédure administrative. La décision du Souverain Pontife est en revanche définitive.

Vérification minutieuse de toute information

Un deuxième principe ressort du vade-mecum. Il s'agit de la nécessité de vérifier scrupuleusement et précisément toute information reçue d'un ordinaire sur un cas d'abus présumé. Même s'il n'y a pas eu de plainte officielle, même si l'information a été diffusée par les médias, y compris les réseaux sociaux, même si la source est anonyme, le document suggère d'évaluer soigneusement toute information reçue et de l'approfondir. Le sceau sacramentel reste bien sûr valable : dans ce cas, le confesseur devra convaincre le pénitent de signaler l'abus présumé par d'autres moyens.

Secret officiel et annonces publiques

Le troisième aspect mis en exergue concerne la communication. Dans plusieurs points du vade-mecum, l'obligation de respecter le « *secret professionnel* » est rappelée, même s'il est souligné que lors de l'enquête préliminaire la victime présumée et les témoins n'ont pas « *l'obligation de silence sur les faits* ». En tout état de cause, il est demandé d'éviter toute diffusion « *inappropriée et illicite* » d'informations au public, en particulier pendant l'enquête préliminaire, afin de ne pas donner l'impression d'avoir déjà défini les faits. En même temps, il est expliqué que s'il y a une saisie judiciaire ou une injonction de remise de documents par les autorités civiles, l'Église ne peut plus garantir la confidentialité de la documentation recueillie. Un paragraphe s'attarde sur les annonces publiques qui doivent être faites lors d'une enquête préliminaire : dans ce cas, la précaution recommande « *un style sobre et succinct* », sans « *annonces sensationnelles* ».

Collaboration entre l'Église et l'État

Ensuite, dernier point sur lequel s'arrête le document, l'importance de la collaboration entre l'Église et l'État. Par exemple, il est souligné que « *même en l'absence d'obligation juridique explicite, l'autorité ecclésiastique déposera une plainte auprès des autorités civiles compétentes chaque fois qu'elle l'estimera indispensable pour protéger tant la victime présumée que d'autres mineurs, du danger de nouveaux actes délictueux* ». Dans le même temps, il est rappelé que « *l'enquête doit être menée dans le respect des lois civiles de chaque État* ».

Éviter la délocalisation des ecclésiastiques concernés

Enfin, d'autres indications particulières sont mises en évidence. La première concerne les mesures de précaution : il ne s'agit pas d'une sanction, mais d'un acte administratif qui peut être imposé dès le début d'une enquête préliminaire afin de protéger la bonne réputation des personnes concernées et l'intérêt public, ou d'éviter le scandale, la dissimulation de preuves ou d'éventuelles menaces pour la victime présumée. Une fois que les éléments déclencheurs ont cessé d'exister ou que le procès est terminé, les mesures de précaution peuvent être levées, mais ce faisant, il est recommandé de faire preuve de « *prudence* » et de « *discernement* ».
La deuxième indication concerne l'utilisation de la terminologie de « *suspense a divinis* » pour désigner l'interdiction d'exercer son ministère imposée à un prêtre par mesure de précaution. Le vade-mecum suggère d'« *éviter cette expression* » lors de l'enquête préliminaire, car il s'agit d'une sanction qui, à ce stade, « *ne peut pas encore être infligée* ». Il est préférable de parler de mesures « *d'interdiction ou de prohibition* » de l'exercice du ministère. Lors de l'enquête préliminaire, il est toujours demandé d'éviter le transfert de l'ecclésiastique concerné.

© Radio Vatican – 2020

LITURGIE DE LA PAROLE

DIMANCHE 26 JUILLET 2020 – 17EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – ANNEE A

Lecture du premier livre des Rois *(1 R 3, 5.7-12)*

En ces jours-là, à Gabaon, pendant la nuit, le Seigneur apparut en songe à Salomon. Dieu lui dit : « Demande ce que je dois te donner. » Salomon répondit : « Ainsi donc, Seigneur mon Dieu, c'est toi qui m'as fait roi, moi, ton serviteur, à la place de David, mon père ; or, je suis un tout jeune homme, ne sachant comment se comporter, et me voilà au milieu du peuple que tu as élu ; c'est un peuple nombreux, si nombreux qu'on ne peut ni l'évaluer ni le compter. Donne à ton serviteur un cœur attentif pour qu'il sache gouverner ton peuple et discerner le bien et le mal ; sans cela, comment gouverner ton peuple, qui est si important ? » Cette demande de Salomon plut au Seigneur, qui lui dit : « Puisque c'est cela que tu as demandé, et non pas de longs jours, ni la richesse, ni la mort de tes ennemis, mais puisque tu as demandé le discernement, l'art d'être attentif et de gouverner, je fais ce que tu as demandé : je te donne un cœur intelligent et sage, tel que personne n'en a eu avant toi et que personne n'en aura après toi. » – Parole du Seigneur.

Psaume 118 (119), *57.72, 76-77, 127-128, 129-130*

Mon partage, Seigneur, je l'ai dit,
c'est d'observer tes paroles.
Mon bonheur, c'est la loi de ta bouche,
plus qu'un monceau d'or ou d'argent.

Que j'aie pour consolation ton amour
selon tes promesses à ton serviteur !
Que vienne à moi ta tendresse, et je vivrai :
ta loi fait mon plaisir.

Aussi j'aime tes volontés,
plus que l'or le plus précieux.
Je me règle sur chacun de tes préceptes,
je hais tout chemin de mensonge.

Quelle merveille, tes exigences,
aussi mon âme les garde !
Déchiffrer ta parole illumine
et les simples comprennent.

Lecture de la lettre de saint Paul Apôtre aux Romains *(Rm 8, 28-30)*

Frères, nous le savons, quand les hommes aiment Dieu, lui-même fait tout contribuer à leur bien, puisqu'ils sont appelés selon le dessein de son amour. Ceux que, d'avance, il connaissait, il les a aussi destinés d'avance à être configurés à l'image de son Fils, pour que ce Fils soit le premier-né d'une multitude de frères. Ceux qu'il avait destinés d'avance, il les a aussi appelés ; ceux qu'il a appelés, il en a fait des justes ; et

ceux qu'il a rendus justes, il leur a donné sa gloire. – Parole du Seigneur.

Alléluia. (cf. Mt 11, 25)

Tu es béni, Père, Seigneur du ciel et de la terre, tu as révélé aux tout-petits les mystères du Royaume !

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu *(Mt 13, 44-52)*

En ce temps-là, Jésus disait à la foule ces paraboles : « Le royaume des Cieux est comparable à un trésor caché dans un champ ; l'homme qui l'a découvert le cache de nouveau. Dans sa joie, il va vendre tout ce qu'il possède, et il achète ce champ. Ou encore : Le royaume des Cieux est comparable à un négociant qui recherche des perles fines. Ayant trouvé une perle de grande valeur, il va vendre tout ce qu'il possède, et il achète la perle. Le royaume des Cieux est encore comparable à un filet que l'on jette dans la mer, et qui ramène toutes sortes de poissons. Quand il est plein, on le tire sur le rivage, on s'assied, on ramasse dans des paniers ce qui est bon, et on rejette ce qui ne vaut rien. Ainsi en sera-t-il à la fin du monde : les anges sortiront pour séparer les méchants du milieu des justes et les jetteront dans la fournaise : là, il y aura des pleurs et des grincements de dents. » « Avez-vous compris tout cela ? » Ils lui répondent : « Oui ». Jésus ajouta : « C'est pourquoi tout scribe devenu disciple du royaume des Cieux est comparable à un maître de maison qui tire de son trésor du neuf et de l'ancien. » – Acclamons la Parole de Dieu.

© Textes liturgiques © AELF, Paris

PRIERES UNIVERSELLES

« Demande ce que tu veux », nous dit aujourd'hui le Seigneur comme au jeune roi Salomon. Que ton Esprit fasse monter de nos cœurs une prière qui lui plaise.

Pour l'Église : pour qu'elle sache annoncer aux hommes d'aujourd'hui la nouveauté de l'Évangile, ensemble prions !

Pour ceux qui exercent des responsabilités dans l'Église et dans le monde : pour que l'Esprit de sagesse et de discernement éclaire leurs décisions, ensemble prions !

Pour ceux qui sont aveuglés par de fausses richesses : pour que s'ouvre leur cœur au trésor de l'Évangile, ensemble prions !

Pour ceux qui découvrent le trésor de l'Évangile : pour qu'ils apprennent à ne rien lui préférer, ensemble prions

Pour nous-mêmes, pour les nôtres, nos absents, nos malades : pour que le Seigneur nous donne « *un cœur attentif* » aux autres, ensemble prions !

Toi qui nous as donné en Jésus Christ la vraie richesse, seule capable de combler notre cœur, Dieu notre Père, nous te prions : Accorde-nous de le reconnaître sur nos rivages d'hommes et de risquer notre vie sur sa parole. Lui qui règne avec toi pour les siècles des siècles. Amen.

COMMENTAIRE

Chers frères et sœurs, bonjour !

Le discours de Jésus sous forme de paraboles, qui regroupe sept paraboles dans le chapitre 13 de l'Évangile de Matthieu, se conclut par les trois similitudes d'aujourd'hui : le *trésor caché* (v.44), la *perle précieuse* (v.45-46) et le *filet de pêche* (v.47-48). Je m'arrête sur les deux premières qui soulignent la décision des protagonistes de tout vendre pour obtenir ce qu'ils ont découvert. Dans le premier cas, il s'agit d'un paysan qui tombe par hasard sur un trésor caché dans le champ où il travaille. Le champ ne lui appartenant pas, il doit l'acheter s'il veut entrer en possession du trésor : il décide donc de risquer tous ses biens pour ne pas perdre cette occasion vraiment exceptionnelle. Dans le deuxième cas, nous trouvons un marchand de perles précieuses ; en connaisseur expert, il a repéré une perle de grande valeur. Il décide lui aussi de tout miser sur cette perle, au point de vendre toutes les autres.

Ces similitudes mettent en évidence deux caractéristiques concernant la possession du Royaume de Dieu : la *recherche* et le *sacrifice*. Il est vrai que le Royaume de Dieu est offert à tous — c'est un don, c'est un cadeau, c'est une grâce —, mais il n'est pas mis à disposition sur un plateau d'argent, il exige un dynamisme : il s'agit de chercher, de marcher, de se donner de la peine. L'attitude de la *recherche* est la condition essentielle pour trouver ; il faut que le cœur brûle du désir de rejoindre le bien précieux, c'est-à-dire le Royaume de Dieu qui se fait présent dans la personne de Jésus. C'est Lui le trésor caché, c'est Lui la perle de grande valeur. Il est la découverte fondamentale, qui peut donner un tournant décisif à notre vie, en la remplissant de sens.

Face à la découverte inattendue, aussi bien le paysan que le marchand se rendent compte qu'ils sont en face d'une occasion unique à ne pas laisser échapper, c'est pourquoi ils vendent tout ce qu'ils possèdent. L'évaluation de la valeur inestimable du trésor conduit à une décision qui implique aussi *sacrifice*, détachements et renoncements. Quand le trésor et la perle ont été découverts, c'est-à-dire quand nous avons trouvé le Seigneur, il ne faut pas laisser cette découverte stérile, mais lui sacrifier toutes les autres choses. Il ne s'agit pas de mépriser le reste, mais de le subordonner à Jésus, en Le mettant à la première place. La grâce à la première place. Le disciple du Christ n'est pas quelqu'un qui s'est privé de quelque chose d'essentiel ; c'est quelqu'un qui a trouvé beaucoup plus : il a trouvé la joie pleine que seule le Seigneur peut donner. C'est la joie évangélique des malades guéris, des pécheurs pardonnés, du larron pour lequel s'ouvre la porte du paradis.

La joie de l'Évangile remplit le cœur et toute la vie de ceux qui rencontrent Jésus. Ceux qui se laissent sauver par Lui sont libérés du péché, de la tristesse, du vide intérieur, de l'isolement. Avec Jésus Christ, la joie naît et renaît toujours (cf. *Evangelii gaudium*, n.1). Aujourd'hui, nous sommes exhortés à contempler la joie du paysan et du marchand des paraboles. C'est la joie de chacun de nous quand nous découvrons la proximité et la présence consolante de Jésus dans notre vie. Une présence qui transforme le cœur et nous ouvre aux besoins et à l'accueil des frères, spécialement des plus faibles.

Prions, par l'intercession de la Vierge Marie, afin que chacun de nous sache témoigner, à travers les paroles et les gestes quotidiens, de la joie d'avoir trouvé le trésor du Royaume de Dieu, c'est-à-dire l'amour que le Père nous a donné à travers Jésus.

© Libreria Editrice Vaticana – 2017

ENTRÉE :

R- Ensemble, ensemble
Nous pouvons faire ensemble,
Ensemble, ensemble
Un monde nouveau.

1- Ensemble pour chanter, Nos voix sont accordées ;
Nos cœurs le sont aussi : On est unis.

2- Ensemble pour monter, Quand on est en cordée,
On peut aller plus haut : C'est bien plus beau !

3- Ensemble pour parler Au lieu de s'isoler,
On peut tout inventer, Mieux partager.

KYRIE : *Petiot IX – tahitien*

GLOIRE À DIEU :

Ei hanahana i te Atua i te ra'i teitei.
Ei hau i te fenua nei i te feia tâna e aroha.
Te arue atu nei matou ia oe, te faateitei,
te haamori e te faahanahana atu nei matou ia oe.
Te haamaitai nei matou ia oe
no to oe hanahana rahi a'e,
E te Fatu Atua, te Arii o te ra'i,
te Atua te Metua Manahope e.
E te Fatu, te Tamaiti Otahi, e Iesu-Kirito e,
E te Fatu Atua, te Arenio a te Atua,
te Tamaiti a te Metua.
O oe te hopoi-'ê atu i te hara a to te ao nei,
aroha mai ia matou.
O oe te hopoi-'ê atu i te hara a to te ao nei,
a faarii mai i ta matou nei pure.
O oe te parahi nei i te rima atau o te Metua,
aroha mai ia matou.
O oe anae hoi te Mo'a, o oe anae te Fatu,
o oe anae te Teitei, e Iesu-Kirito e,
o oe e te Varua-Maitai,
I roto I te hanahana o te Metua.
Amene.

PSAUME :

La loi du Seigneur est parfaite, elle est source de vie.

ACCLAMATION *: Coco*

PROFESSION DE FOI :

Je crois en un seul Dieu,
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,
de l'univers visible et invisible.
Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,
le Fils unique de Dieu,
né du Père avant tous les siècles :
Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,
vrai Dieu, né du vrai Dieu,
Engendré, non pas créé,
de même nature que le Père ;
et par lui tout a été fait.
Pour nous les hommes, et pour notre salut,
il descendit du ciel ;
Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,
et s'est fait homme.
Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.
Il ressuscita le troisième jour,
conformément aux Écritures,
et il monta au ciel ;
il est assis à la droite du Père.
Il reviendra dans la gloire,
pour juger les vivants et les morts ;
et son règne n'aura pas de fin.
Je crois en l'Esprit Saint,
qui est Seigneur et qui donne la vie ;
il procède du Père et du Fils ;
Avec le Père et le Fils,
il reçoit même adoration et même gloire ;
il a parlé par les prophètes.
Je crois en l'Église,
une, sainte, catholique et apostolique.
Je reconnais un seul baptême
pour le pardon des péchés.
J'attends la résurrection des morts
et la vie du monde à venir.
Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

Ia puru ta matou pure, i mua ito aro,
E Iesu faaora, faarii mai *(bis)*.

OFFERTOIRE : *Orgue*

SANCTUS *: Rona T.*

ANAMNESE : *TUFAUNUI*

Aujourd'hui nous célébrons Jésus Christ,
Venu en notre chaire, Amen
Mort sur le bois de la croix, Amen
Ressuscité d'entre les morts, Amen
Et nous l'annonçons, nous l'annonçons
Jusqu'à ce qu'il revienne, Amen.

PATER : *chanté*

AGNUS : *Gaby – tahitien*

COMMUNION : Orgue

ENVOI :

R- Ana Peata e, to matou metua
I tua, i uta, tiai mai ia matou

1- Paterono tuiroo, o Ana Peata e,
Tupuna no Iesu, tauturu ia matou.

ENTRÉE : *MHN 73 bis*

1- Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice,
et toutes choses vous sera donnée en plus, alleluia.

R- Alleluia ! *(8 fois)*

2- A imi na i te Basileia e tana ra parau tia,
e maui ato'a hia mai ra, te mau mea ato'a ra.

KYRIE : *Faustine II – tahitien*

GLOIRE À DIEU : *Dédé I*

Ei hanahana i te Atua i te ra'i teitei.
Ei hau i te fenua nei i te feia tâna e aroha.
Te arue atu nei matou ia oe, te faateitei,
te haamori e te faahanahana atu nei matou ia oe.
Te haamaitai nei matou ia oe
no to oe hanahana rahi a'e,
E te Fatu Atua, te Arii o te ra'i,
te Atua te Metua Manahope e.
E te Fatu, te Tamaiti Otahi, e Iesu-Kirito e,
E te Fatu Atua, te Arenio a te Atua,
te Tamaiti a te Metua.
O oe te hopoi-'ê atu i te hara a to te ao nei,
aroha mai ia matou.
O oe te hopoi-'ê atu i te hara a to te ao nei,
a faarii mai i ta matou nei pure.
O oe te parahi nei i te rima atau o te Metua,
aroha mai ia matou.
O oe anae hoi te Mo'a, o oe anae te Fatu,
o oe anae te Teitei, e Iesu-Kirito e,
o oe e te Varua-Maitai,
I roto I te hanahana o te Metua.
Amene.

PSAUME :

Te hia'ai nei au i te ora na 'oe e te Fatu e,
e ta 'oe na ture e mea popou ia no'u.

ACCLAMATION *: MH 1 p.65*

Alléluia, alléluia, alléluia ! *(bis)*

PROFESSION DE FOI :

Je crois en un seul Dieu,
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,
de l'univers visible et invisible.
Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,
le Fils unique de Dieu,
né du Père avant tous les siècles :
Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,
vrai Dieu, né du vrai Dieu,
Engendré, non pas créé,
de même nature que le Père ;
et par lui tout a été fait.
Pour nous les hommes, et pour notre salut,
il descendit du ciel ;
Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,
et s'est fait homme.
Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.
Il ressuscita le troisième jour,
conformément aux Écritures,
et il monta au ciel ;
il est assis à la droite du Père.
Il reviendra dans la gloire,
pour juger les vivants et les morts ;
et son règne n'aura pas de fin.
Je crois en l'Esprit Saint,
qui est Seigneur et qui donne la vie ;
il procède du Père et du Fils ;
Avec le Père et le Fils,
il reçoit même adoration et même gloire ;
il a parlé par les prophètes.
Je crois en l'Église,
une, sainte, catholique et apostolique.
Je reconnais un seul baptême
pour le pardon des péchés.
J'attends la résurrection des morts
et la vie du monde à venir.
Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE : *Paehau*

E te Haut e, a'ono mai'oe,i ta matou nei pure,
e pure kaiape io'oe, a toko mai e te Haut, a apu'u mai.

OFFERTOIRE : *MHN 73*

R- Ia î to matou mafatu, I ta'oe, karatia,
ia parare to parau mau, te mau fenua 'to'a.

1- Oe te hau i te ra'i i to terono teitei, te pure nei ia'oe,
to mau tamarii here, e mo'a to i'oa, e au mau iana te tura,
Ia faateitei hia, e te mau ta'ata 'to'a

SANCTUS *: Coco IVI – tahitien*

ANAMNESE : *Petiot I – MHN*

Ei hanahana ia'oe e te Fatu e, o'oe to matou faaora,
tei pohe na tia faahou e te ora nei a, o Iesu Kirito.
O'oe, o'oe, to matou Atua, haere mai, e Ietu, to matou Fatu.

PATER : *Jimmy TERIIHOANIA – tahitien*

AGNUS : *Gaby KOHUMOETINI – latin*

COMMUNION : Petiot I

R- A pou mai e Iesu here i roto i ta'umafatu,
eiaha e haamaoro a haere mai, a haere mai *(bis)*, e Iesu e.

1- E te pane ora, pou mai, mai te ra'i mai,
ei ma'a no to'u varua ta'u e hia'ai, haere haere mai,
e Iesu to'u ora, te hia'i nei to'u mafatu, haere mai na.

ENVOI : *TUFAUNUI*

R- Ave maria e, Ave to matou metua e,
to tamaiti here ho'I tei tama I te hara, ia ora to teie nei ao.

1- Ia ora tei 'i roa te haamaita'i,
e te hanahana rahi tei arue hia ra,
oe ra te fanau mai i te faaora nui mo'a rahi,
a pure atu oe no matou.

LES CATHEDATES

LES CATHE-MESSES

SAMEDI 25 JUILLET 2020

18h00 : **Messe** : Guy, Madeleine et iris DROLLET et Madeleine MIRAKIAN ;

DIMANCHE 26 JUILLET 2020

17EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – VERT

[Saint Joachim et Sainte Anne, parents de la Vierge Marie. On omet la mémoire.]

Bréviaire : 1ère semaine

05h50 : **Messe** : Intention particulière ;
08h00 : **Messe** : Ruita WILLIAMS et Antoine TEATA ;
09h30 : **Baptême** de Keanui ;
18h00 : **Messe** : Intention particulière ;

LUNDI 27 JUILLET 2020

Férie – vert

05h50 : **Messe** : Intention particulière ;

MARDI 28 JUILLET 2020

Férie – vert

05h50 : **Messe** : Toareia GUEHENNEC – action de grâce ;

MERCREDI 29 JUILLET 2020

Sainte Marthe, hôtesse du Seigneur. - mémoire – blanc

05h50 : **Messe** : Intention particulière ;
12h00 : **Messe** : Intention particulière ;

JEUDI 30 JUILLET 2020

Saint Pierre Chrysologue, évêque de Ravenne, docteur de l'Église + v451 – vert

05h50 : **Messe** : Intention particulière ;

VENDREDI 31 JUILLET 2020

Saint Ignace de Loyola, prêtre, fondateur de la Compagnie de Jésus (Jésuites) +1556 à Rome. – mémoire - blanc

05h50 : **Messe** : Intention particulière ;
14h00 à 16h00 : Confession au presbytère de la Cathédrale ;

SAMEDI 1ER AOUT 2020

Saint Alphonse-Marie de Liguori, évêque, fondateur des Rédemptoristes, docteur de l'Église + 1787 à Nocera dei Pagani (Italie). – mémoire - blanc

05h50 : **Messe** : Marcel et Alexandre MAURU ;
18h00 : **Messe** : Cécile REY et sa famille ;

DIMANCHE 2 AOUT 2020

18EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – VERT

[Saint Eusèbe, évêque de Verceil (Italie), 371, ou Saint Pierre-Julien Eymard, prêtre, fondateur des Prêtres du Saint-Sacrement + 1868 à La Mure.]

Bréviaire : 2ème semaine

05h50 : **Messe** : Intention particulière ;
08h00 : **Messe** : Yves VONGUE ;
09h30 : **Baptême** de Kyle ;
18h00 : **Messe** : Intention particulière ;

LES CATHE-ANNONCES

Jeudi 30 juillet à 17h : Répétition de la chorale du dimanche ;
Vendredi 31 juillet à 18h : Catéchèse pour les adultes **;**

PUBLICATION DE BANS EN VUE DU MARIAGE

Il y a projet de mariage entre :

Manupeke RAIOHA et **Rau'ura TAUAROA**. Le mariage sera célébré le **vendredi 31 juillet 2020** à Maria no te Hau de Papeete ;

Les personnes qui connaîtraient quelque empêchement à ce mariage sont obligées, en conscience, d'en avertir le vicaire de la Cathédrale ou l'autorité diocésaine.

LES REGULIERS

MESSES : SEMAINE :
- du lundi au samedi à 5h50 ;
- le mercredi à 12h ;

MESSES : DIMANCHE :
- samedi à 18h ;
- dimanche à 5h50… à 8h… à 18h ;

OFFICE DES LAUDES : du lundi au samedi à 05h30 ;

CONFESSIONS : Vendredi de 14h00 à 16h00 au presbytère ; ou sur demande *(tél : 40 50 30 00)*

EXPOSITION DU SAINT SACREMENT
- de lundi à vendredi : 6h30 à 16h ;

Cathédrale Notre-Dame de Papeete, courrier, denier de Dieu, don & legs … : Compte CCP n° 14168-00001-8758201C068-67 Papeete ;
Presbytère de la Cathédrale – 8-10, place de la Cathédrale – B.P. 43394 – 98713 Papeete – Tahiti ; N° TAHITI : 028902.031
Téléphone : (689) 40 50 30 00 ; Télécopie : (689) 40 50 30 04 ; Courriel : notre-dame@mail.pf ; Site : www.cathédraledepapeete.com ;
Twitter : @makuikiritofe ; Facebook : Cathédrale Papeete.

P.K.O

« Être dans le vent, c'est l'idéal des feuilles mortes ».

Bulletin gratuit de liaison de la communauté de la Cathédrale de Papeete n°35/2020
Dimanche 2 août 2020 – 18ème Dimanche du Temps ordinaire – Année A

COLLECTE TE VAI-ETE API…

DEJA 42 697 444 XFP ..... SOIT 28,46%..... SUR 150 000 000 XFP..... MANQUE 107 302 556 XFP

HUMEURS

CLAUDE A ENTAME SON DERNIER VOYAGE

Claude est décédé cet après-midi à l'hôpital du Taaone. C'était l'un de nos plus vieux sans-abris… 77 ans… mais pas de nos plus ancien dans la rue !
Claude avait quitté la Polynésie aux alentours de ses 20 ans pour vivre au Pays Bas. Il y a un fils dont il nous parlait lors de ses passages au presbytère. Il y a une dizaine d'années les aléas de la vie l'ont ramené dans son pays, Tahiti. Sa famille a bien essayé de l'accueillir chez elle… mais il tenait à sa liberté…
Claude longtemps a dormi dans une vieille voiture du côté de Vaininiore, jusqu'au jour où l'on a retiré cette voiture… il s'est donc installé quelques pas plus loin, devant la porte d'un snack… pas toujours très protégé du vent, de la pluie, du froid… mais il était libre !
Dans la journée, on le voyait déambuler dans les rues de Papeete, toujours prêt à un brin de causette avec qui voulait bien prendre un peu de temps pour s'arrêter. On était surpris de sa culture de sa connaissance du monde…
Les mardis et jeudis, il attendait le Truck de la Miséricorde… heureux autant de recevoir un petit repas que de pouvoir échanger quelques mots… « *Oh, c'est un plaisir de vous voir…* »… « *Je vous attendait…* » Réalité plus vraie encore durant le confinement !
Ces derniers temps il souffrait… il avait été consulter à l'hôpital… nous devions lui apporter quelques médicaments hier au soir… mais il s'en est allé sans nous prévenir ! On avait commencé à parler de rejoindre un lieu d'Accueil… la Vie en a décidé autrement !
Hier au soir, nous sommes passé comme d'habitude devant son « *spot* »… Claude ne nous attendait pas, il faudra nous y habituer !

Au revoir Claude… heureux de t'avoir connu…

À Dieu

****

LE VIEUX LAPIN

Ce vieux, poilu comme un lapin
Qui s'en va mendiant son pain,
Clopin-clopant, clopant-clopin,

Où va-t-il ? D'où vient-il ? Qu'importe !
Suivant le hasard qui l'emporte
Il chemine de porte en porte.

Un pied nu, l'autre sans soulier,
Sur son bâton de cornouiller
Il fait plus de pas qu'un roulier.

Il dévore en rêvant les lieues
Sur les routes à longues queues
Qui vont vers les collines bleues,

Là-bas, là-bas, dans ce lointain
Qui recule chaque matin
Et qui le soir n'est pas atteint.

Il semble sans halte ni trêve
Poursuivre un impossible rêve,
Toujours, toujours, tant qu'il en crève.

Alors, sur le bord du chemin,
Meurt, sans qu'on lui presse la main,
Cet affamé de lendemain.

Étendu sur le dos dans l'herbe,
Il regarde le ciel superbe
Avec ses étoiles en gerbe.

Ah ! là-haut, c'est peut-être là
Que son espérance exila
Le but qui toujours recula !

Ah ! là-haut, c'est peut-être l'arche
Vers laquelle ce patriarche
Guidait son éternelle marche !

[Pièce à dire de Jean RICHEPIN]

« *LES SDF DELOGES AUTOUR DE LA CATHEDRALE* »

NON ! PERE CHRISTOPHE N'A PAS DEMANDE L'EVACUATION DES SANS-ABRIS !!!

« SI L'ON INTERROGE BIEN LES HOMMES, EN POSANT BIEN LES QUESTIONS, ILS DECOUVRENT D'EUX-MEMES LA VERITE SUR CHAQUE CHOSE » (PLATON)

Un reportage de TNTV du 24 juillet a laissé entendre que c'est à la demande de Père Christophe que les SDF ont été évacués des alentours de la Cathédrale… Ces propos ont surpris, à juste titre, beaucoup de personnes, dont l'intéressé lui-même ! Précisions et corrections sont donc nécessaires… « *Qui fait la vérité, vient à la lumière et se libère* » (Jn 3,21 et 8,32)

1° Lorsque l'on évacue face aux caméras ceux que l'on a installé en catimini !!!

« *Le Père Christophe a demandé l'évacuation des sans domicile fixe qui s'étaient installés autour de la Cathédrale de Papeete. Ils ne respectaient plus celui qui leur donne à manger tous les matins* ». C'est ainsi que le présentateur du journal télévisé a présenté le sujet. Où a-t-il puisé son information ? Pas de nous… il est vrai que les sans-abris nous ont rapporté que certains agents municipaux leur ont explicitement dit : « *Allez voir Père, c'est lui qui a demandé cette expulsion !* »

Un petit rappel historique de la situation… Fin mars alors que le confinement est mis en place, en pleine campagne municipale et à grand renfort médiatique, la commune de Papeete et ses partenaires organisent le confinement des sans-abris. Deux mois plus tard, le dimanche 24 mai, en catimini, loin des feux des médias, cette fois-ci, le dernier centre de confinement est fermé. L'association, partenaire de la commune, se charge de vider les lieux… on embarque les sans-abris dans le minibus et on vient les déposer derrière la Cathédrale !!!

Nous ne manquons pas, dès le lendemain d'exprimer notre étonnement à la municipalité : « *Hier, dimanche 24 mai, les "enfants de Monsieur le Maire" qui étaient encore à la salle Maco Nena (Bambridge) ont été remis à la rue. Il s'agit essentiellement de ceux qui sont accompagnés de chiens… ce qui a pour conséquence que la population canine a fortement augmenté autour de la Cathédrale… et force est de constater qu'ils ne sont pas attachés… bien que, je suppose, vous ayez mis à profit le temps du confinement pour les sensibiliser à la question ! En conséquence, je voudrais par ce courriel [vous] informer que je me décharge de toute responsabilité au sujet de cette situation. Considérant que c'est la commune et le Pays qui les ont pris en charge durant ces deux derniers mois, et qui les ont remis à la rue sans nous prévenir, il vous appartient d'en assurer le suivi* ».

Mieux, dans les premières semaines de cette installation, qu'elle ne fut pas notre surprise de voir un minibus venir chercher l'un ou l'autre sans-abri avec son sac de linge sale pour l'emmener au centre d'hébergement pour le laver et une heure plus tard, le même minibus ramener la même personne avec son linge propre et mouillé… à charge pour lui de le faire sécher derrière la Cathédrale !!!

En tous les cas, aucune réaction à notre courrier du 25 mai jusqu'à ce mardi 20 juillet, où les autorités municipales ont sollicité une entrevue au presbytère de la Cathédrale pour parler de la situation : « *Nous avons remarqué depuis quelques semaines une très forte affluence de SDF autour de la Cathédrale* ». Vous m'en direz tant !!! Sollicitation à laquelle nous avons répondu favorablement : « *Il n'y a aucun souci pour vous rencontrer…* » tout en précisant : « … *Cela dit, les personnes qui sont derrière la Cathédrale relèvent de votre compétence… il s'agit en effet des personnes que vous avez hébergé dans les lieux de confinement et que l'association xxx, en concertation avec vous je suppose, a déposé le dimanche 24 mai à l'endroit même où ils sont* ».

C'est durant cette rencontre de jeudi 24 juillet, que « l'*évacuation* » a été déclenchée. Initiative de la commune de Papeete de déloger ceux-là même qu'elle avait déposés-là deux mois plutôt !

Alors, effectivement la situation devenait délicate pour la simple raison que nous ne sommes pas intervenus durant ces deux mois, comme nous le faisions régulièrement avant le confinement ! Mais en aucun cas, nous n'avons formulé une demande d'évacuation et encore moins parce que les sans-abris ne « *respectaient plus celui qui leur donne à manger tous les matins* ».

Qu'il ait été nécessaire d'intervenir, est incontestable ! Mais comment peut-on déposer des personnes sans-abris en plein centre-ville sans à aucun moment venir les rencontrer durant deux mois pour évoquer la situation, et du jour au lendemain les éjecter en laissant croire que « *celui qui leur donne à manger tous les matins* » est l'initiateur de la décision !!!

Le seul manque de respect que nous déplorons c'est celui des autorités qui ont pris cette initiative et qui ne l'assument pas tout en essayant de nous opposer aux sans-abris !

Le seul tort que nous ayons eu, est celui d'avoir cru en la sincérité de cette rencontre avec les autorités de la commune… « *Le Corbeau honteux et confus jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus* » (Jean de la Fontaine).

NON, NOUS N'AVONS PAS DEMANDE L'EVACUATION DES SDF !!!

2° Des chiffres originaux !

Deuxième précision. À la fin de ce reportage, on peut entendre : « *Selon le dernier recensement, sur les 500 SDF comptabilisés entre Faa'a et Arue, 200 d'entre eux ont réussi à sortir de la rue* » !!!

L'on ne peut qu'être étonné de ces chiffres… le maire lui-même, tout en s'emmêlant un peu les pinceaux dans les chiffres, lors du débat des municipales, le 28 juin dernier, dans l'émission Mata Ara disait : « *Et si l'on n'avait pas confiné les SDF, qui se serait occupé des SDF ? Eh bien nous nous sommes occupés des SDF ! On a confiné pour être exact 170 SDF : 70 à Ateivi, 40 à Bambridge et 30 à Gauguin* ». [ndlr : 70+40+30=140 !]

De notre côté, les bénévoles de l'Accueil Te Vai-ete ont accompagné, durant cette même période, environ 160 personnes sans-abris, non confinés. Soit un total de 300 personnes environ !

Quid des 200 sans-abris sortis de la rue !!! Peut-être comptabilise-t-on parmi eux les 11 décédés dans nos rues l'an dernier ? Si effectivement une trentaine sont logés au Mahana Lodge, et une quinzaine dans un fare amuiraa au tombeau du Roi, cela risque fort de prendre fin le 15 août prochain !

Conclusion

Les personnes sans-abris ne sont pas une préoccupation en soi mais juste… un véritable souci d'humanité… mais juste un sujet politique abordé en fonction des enjeux du moment !!!

Ici encore l'adage se confirme : « *Les promesses des politiques n'engagent que ceux qui les écoute* ! »

« PERSONNE N'EST PLUS DETESTE QUE CELUI QUI DIT LA VERITE » *(PLATON)*

LAISSEZ-MOI VOUS DIRE…

REGARDE MON FRERE, MA SŒUR !

En ces temps difficiles marqués par des incertitudes, certaines personnes sont inquiètes et même parfois désespérées. Je vous propose une prière attribuée à Saint François d'Assise qui ouvre des perspectives plus optimistes en invitant chacune et chacun à aiguiser son regard à l'exemple du Christ.

Je sais, mon frère,
que tu as bien des raisons de désespérer,
mais je voudrais te crier
qu'il y a aussi des milliers de raisons d'espérer !
Ne laisse pas gagner ton cœur
par les marées noires des mauvaises nouvelles.
Pour changer le monde, change d'abord ton regard.
Moi, Frère François, ton petit serviteur,
je te prie et te supplie :
regarde le monde avec les yeux du Christ Jésus.
Lui, Notre Seigneur et notre Frère,
sut voir les moindres gestes,
tel celui de l'obole d'une pauvre veuve et s'en émerveiller.
Mon Frère, essaie de « *voir* »
comment le Royaume de l'Amour émerge lentement,
à travers mille petits gestes répétés,
de courage, de tendresse, de défi,
qui disent « *non* » sans bruit et sans médaille
à la logique de l'argent, de la haine et de l'indifférence.
Regarde bien,
tu seras surpris de découvrir
tous ces hommes et toutes ces femmes
qui inventent, jour après jour,
de nouvelles manières de vivre, de partager, d'espérer,
et qui manifestent que le Royaume de Dieu
est à la portée de la main.
Regarde et vois
tous ces hommes et toutes ces femmes qui,
au lieu de crier que Dieu est aveugle, lui prêtent leurs yeux ;
au lieu de crier que Dieu est manchot, lui prêtent leurs mains ;
au lieu de crier que Dieu est muet, lui prêtent leurs voix.
entends l'appel de Celui qui pleure
parce que l'Amour n'est pas aimé.
Laisse-toi soulever par la force cachée
de notre haut et bon seigneur.
Car le monde actuel a besoin de retrouver ce "regard du cœur"
et de cueillir ces fleurs de l'espérance,
pour mieux respirer et pour mieux vivre.

[Prière attribuée à Saint François d'Assise, 1220]

Dominique SOUPÉ

© Cathédrale de Papeete – 2020

REGARD SUR L'ACTUALITE…

REGARD SUR LA PAROISSE

Dans un document approuvé par le Pape François en date du 27 Juin 2020, la Congrégation pour le Clergé entend répondre à la nécessité d'orienter dans un sens missionnaire le renouvellement en cours des structures ecclésiales. « *Les paroisses ne doivent pas seulement penser à se protéger elles-mêmes, mais elles doivent pouvoir regarder au-delà de leurs propres frontières pour annoncer l'Evangile* ». Parmi les nombreux aspects de la réalité paroissiale abordés, ce document intitulé « ***La conversion pastorale de la communauté paroissiale au service de la mission évangélisatrice de l'Église*** » nous rappelle aux § 6 et 7 l'origine et le rôle de la structure paroissiale :
« *La paroisse possède une longue histoire et a eu dès le départ un rôle fondamental dans la vie des chrétiens, dans la croissance de l'Église et dans son activité pastorale ; on peut déjà en entrevoir une première intuition dans les écrits de saint Paul. Quelques textes pauliniens, en effet, révèlent la constitution de petites communautés qui, comme églises domestiques, sont simplement désignées par l'Apôtre avec le mot "maison" (cf. par exemple, Rm 16,3-5 ; 1Co 16,19-20 ; Ph 4,22). Avec ces "maisons", on peut découvrir la naissance des premières paroisses… Depuis son apparition, la paroisse se présente donc comme réponse à une exigence pastorale précise, rendre l'Évangile proche du Peuple, par l'annonce de la foi et la célébration des sacrements. L'étymologie du terme lui-même permet de comprendre le sens de l'institution : la paroisse est une maison au milieu des maisons et répond à la logique de l'Incarnation du Christ Jésus, vivant et agissant dans la communauté humaine. Visiblement représentée par l'édifice du culte, elle est ainsi le signe de la présence permanente du Seigneur Ressuscité au milieu de son Peuple* ».

Poursuivant sa réflexion, le document insiste sur la nécessité, dans le cadre de la nouvelle évangélisation, d'une remise en cause du visage d'Église que font naître nos comportements et nos pratiques missionnaires : « *Pour promouvoir le caractère central de la présence missionnaire de la communauté chrétienne dans le monde, il est important de repenser non seulement une nouvelle expérience paroissiale, mais aussi, à l'intérieur de la paroisse, le ministère et la mission des prêtres qui, avec les laïcs, doivent être "sel de la terre et lumière du monde" (cf. Mt 5,13-14), "lampe sur le lampadaire" (cf. Mc 4,21), en présentant le visage d'une communauté évangélisatrice capable d'une authentique lecture des signes des temps, qui donne un témoignage cohérent de vie évangélique* ». (§13).
Cette remise en cause doit permettre de redécouvrir à nouveaux frais ce qui fait l'authenticité de nos paroisses et de notre Église. « *Au-delà des lieux et des raisons d'appartenance, la communauté paroissiale est le contexte humain où se réalise l'œuvre évangélisatrice de l'Église, où se célèbrent les sacrements et où se vit la charité, dans un dynamisme missionnaire qui - en plus d'être un élément essentiel de l'action pastorale - devient un critère pour vérifier son authenticité. A notre époque qui est parfois caractérisée par des situations de marginalisation et de solitude, la communauté paroissiale est appelée à être un signe vivant de la proximité du Christ par le moyen d'un réseau de relations fraternelles, tournée vers les nouvelles formes de pauvreté… Vu ce qui vient d'être dit, il importe de repérer des perspectives qui permettent de renouveler les structures paroissiales "traditionnelles" à la lumière de la mission. Voilà le cœur de la conversion pastorale désirée, qui doit toucher l'annonce de la Parole de Dieu, la vie sacramentelle et le témoignage de la charité, en un mot les lieux*

essentiels dans lesquels la paroisse grandit et ses conforme au Mystère auquel elle croit. » (§ 19 et 20).
Voici donc un trop bref aperçu de la feuille de route qui pourra aider chaque paroisse, chaque membre à mettre en œuvre cette « *conversion pastorale* » à laquelle tous sommes invités. Nul doute que nous aurons l'occasion d'en reparler.

+ Mgr Jean-Pierre COTTANCEAU

© Archidiocèse de Papeete – 2020

HOMMAGE

JOSEPH MOINGT, LE JESUITE QUI NE POUVAIT S'EMPECHER DE VIVRE

Le théologien Joseph Moingt est décédé mardi 28 juillet. L'an dernier, alors qu'il venait de publier – à 103 ans ! – un nouveau livre, *L'Esprit du christianisme* (Temps présent), Jean-Pierre Denis l'avait longuement interviewé. Nous republions le récit de cette rencontre entre ce chercheur de Dieu et l'ancien directeur de la rédaction de *La Vie*.

Drôle d'hiver ! En décembre, le général Joffre est nommé commandant en chef des armées françaises. Aristide Briand vient de prendre la présidence du Conseil. Deux mois auparavant, un corps expéditionnaire franco-britannique a débarqué à Salonique pour soutenir les troupes serbes en difficulté. Évidemment, nul ne saisit l'importance que revêt la naissance d'Édith Piaf, celles d'Ingrid Bergman et de Frank Sinatra, d'Orson Welles ou de Roland Barthes. À part ses heureux parents, M. et Mme Moingt, qui s'intéresse à ce petit Joseph, venu au monde ce 19 novembre 1915 à Salbris (Loir-et-Cher), au cœur des forêts de Sologne ?
La Première Guerre mondiale s'est achevée, il y a 100 ans. Entre Aristide (Briand) et Édouard (Philippe), près de 90 chefs de gouvernement se sont succédé. Édith Piaf a quitté cette vallée de larmes en 1963. Roland Barthes est devenu un mythe en 1980. Quant à Joseph Moingt, il existe toujours, je l'ai rencontré. Lorsqu'il me reçoit, à quelques jours de Noël, dans la « *jésuitière* » parisienne de la rue de Grenelle, le fringant quoique frêle jeune homme semble se porter à merveille, malgré une légère toux. Il avance vers moi du pas assuré de celui qui n'a pas besoin de canne et n'a nulle intention de se laisser marcher sur les mots.
Depuis le printemps, il a triomphé de deux AVC et vient de s'offrir un nouvel ordinateur. Pour la forme, il peste un peu, parce qu'il ne sait plus sur quelle touche appuyer pour faire les italiques et les majuscules. Mais son goût inentamé pour la vie impressionne. D'où le tire-t-il ? « *L'impulsion vient de ma foi, et sans doute aussi du sentiment que le christianisme n'est pas compris dans sa source même, qui est l'Évangile et la mort de Jésus* », me dit-il.
Et, de toute manière, à quoi bon se fatiguer à mourir, au fond, alors qu'ici et maintenant, « *notre vie éternelle est déjà commencée* » ? Pour Moingt en effet, « *la vie de l'Esprit, qui est la vie même de Dieu, est donnée à Jésus et elle nous est donnée à nous, aujourd'hui, de par le baptême, mais surtout de par l'amour dont nous vivons* ».

« *Le refus de la soumission* »

Moingt est un sur-vivant, un plus-que-coriace, un aguerri. Il y a bien longtemps de cela, disons 70 ans, il a traversé une première et dure épreuve. Six ans de détention dans un stalag. Cette histoire ancienne, d'ailleurs, nous intéresserait. Mais le passé ne l'attire guère. « *Le lecteur a compris que je déteste mon enfance et tout ce qui en survit* », disait Jean-Paul Sartre, que Moingt m'avoue avoir peu lu, préférant découvrir la sociologie française, celle d'Émile Durkheim et de Marcel Mauss, ou alors la philosophie d'Henri Bergson et celle de Martin Heidegger. Que l'on ne compte donc pas sur le théologien pour s'épancher.
Il n'évoquera pas même ces camps de Souabe et de Pologne où, durant le second conflit mondial, il a vécu sa captivité comme sous-officier. Du bout des lèvres, il consent à se souvenir qu'il y a mûri « *l'ouverture aux gens qui étaient là, pas tous des intellectuels* » et « *une attitude de refus de la soumission, au fait accompli de la défaite et de l'occupant* », qui peut tremper le caractère d'un futur rebelle. Mais ce sera tout. **« *J'y pense le moins possible* »,** m'explique-t-il, avant de couper court à toute effusion mémorielle. « *Je suis rentré de captivité en me disant qu'il ne fallait pas revenir sur le passé. À la Libération, il fallait faire face au présent. J'ai rayé le passé de ma vie. Je n'y pense pas davantage aujourd'hui. Je ne regarde jamais en arrière. Il faut vivre.* »

Plus minimaliste que baroque

La théologie de Moingt, devenue de plus en plus progressiste au fils des ans, est admirée par un cercle fervent de chrétiens de gauche ou de personnes « *en recherche* », comme on dit dans le jargon ecclésial. Le reste de l'Église préfère l'ignorer. Bien que l'auteur, au cours de notre entretien, s'en défende, son christianisme, qui va à l'Écriture seule, ressemble plus au protestantisme libéral qu'au catholicisme, et plus à l'art minimaliste né aux États-Unis qu'au baroque jésuite des églises de Bavière. Moingt pourrait faire une sorte de grand aîné des « *déconstructeurs* » français, le père adoptif d'un Jacques Derrida ou d'un Jean-Luc Nancy.
« *Il passe les dogmes à la moulinette* », expliquait non sans agacement le journaliste Jean Mercier, qui l'avait rencontré à l'occasion de la parution chez Gallimard de l'un des deux volumes de son monumental *Croire au Dieu qui vient* – un entretien orageux dont le vieux professeur, sans doute peu habitué à être contesté, se souvient encore. Joseph Moingt, notait Jean Mercier avec justesse, poursuit « *son Graal personnel : une foi totalement nue, dépourvue de toute béquille, libérée des mythes dont, selon lui, l'Église catholique a fait ses dogmes* ».

Retour aux sources et au travail

Quand il me reçoit, quatre ans après Jean Mercier, Moingt n'a nullement l'intention de faiblir. Pour lui, ni le péché originel ni la résurrection de la chair ne font sens, et seul un christianisme originel, « *apostolique* », serait authentique. Ce qui balaye à peu près toute la tradition chrétienne, à commencer par saint Augustin, et ne conserve que deux môles : les Évangiles « *galiléens* » (Mathieu, Marc, Luc) et les deux grands penseurs originels, Jean et Paul.
« *Longtemps, du fait de ma position de jésuite,* *je n'ai pas songé à distinguer l'enseignement de Jésus et celui de l'Église, moins encore à les opposer. C'est ce que je fais maintenant. Ma fidélité va désormais à l'Évangile. Avant de vouloir développer une pensée critique, mon souci est celui du témoignage. Ce que je remets en cause, ce n'est pas la foi de mon père, de ma mère, de mon curé, de mes premiers éducateurs, mais une certaine*

manière de l'exprimer philosophiquement, à partir du thomisme remis à la mode par Léon XIII et devenu l'école à penser de l'Église catholique. Je veux, en quelque sorte, faire remonter mon témoignage à Jésus, en deçà de l'enseignement de l'Église catholique, et en deçà de la tradition chrétienne. »

Ce retour aux sources, affirme-t-il, est donc guidé non par le doute, mais par la foi. « *La foi, c'est l'inspiration qui vient en nous de l'Esprit saint. Elle est cette participation à la vie de Dieu, qui nous unit les uns aux autres. Elle est l'amour dont Dieu nous aime, qui est l'amour dont nous aimons nos parents, nos amis, et nos ennemis aussi.* » C'est elle, souligne-t-il, qui le pousse à rechercher toujours et encore « *le souci de la vérité, qui ne se réduit pas à des affirmations juridiques et officielles* » : « *Je suis mû par le désir d'exprimer la vraie foi, la vraie tradition évangélique. Pour moi, être jésuite, c'est avant tout parcourir le monde en annonçant l'Évangile. Saint Ignace nous a donné la vocation des Apôtres.* »

Son dossier à la Congrégation pour la doctrine de la foi fut amplement instruit. Mais le jésuite aurait été protégé de toute sanction canonique par le soutien de son ordre et par la volonté du cardinal Ratzinger. « *Ce qui ne me surprend pas de lui* », a-t-il l'élégance de reconnaître, avant de rappeler non sans malice que les premiers écrits du futur Benoît XVI étaient jugés fort progressistes.

Comme Georges Hourdin, le fondateur de *La Vie,* Moingt est devenu révolutionnaire sur ses vieux jours, non pas au moment du Concile ou de Mai-68, mais bien plus tard, après un cursus classique de professeur à Fourvière (Lyon), puis à l'Institut catholique de Paris, où il dirigea notamment la très confidentielle revue savante *Recherches de science religieuse.*

À l'écoute du monde

C'est d'ailleurs après sa retraite de professeur de philosophie qu'il a commencé une autre vie, celle d'auteur. Vers ses 100 ans, le jésuite s'est consacré à la rédaction de cet *Esprit du christianisme* qui vient de paraître aux éditions Temps présent. À cet âge, pensera-t-on, on peut cesser les spéculations abstraites et commencer à regarder la mort en face. Croire au Dieu qui vient semblait un convenable adieu, une somme préparant le sommeil éternel, un au-revoir au lecteur et à l'ici-bas. Mais à la Pentecôte 2016, cet homme qui croit en l'Esprit s'est remis au travail. Les premières pages de son *Esprit du christianisme,* qui relatent cette remise en route intellectuelle, sont magnifiques.

On y rencontre un homme jamais las de chercher son chemin. Une intelligence qui pense en marchant, ou plutôt en écrivant. Un écrivain qui cherche ses mots comme on ouvre encore la porte qui cache la porte, pour partir à la recherche de la vie, à l'écoute du monde. Citons donc un peu longuement cet *incipit* écrit par quelqu'un pour qui rien ne finit jamais mais tout commence, y compris le christianisme : « *Pure joie, par ce matin froid et lumineux, de rouvrir mon ordinateur et d'inscrire en tête d'une page vierge le titre d'un nouveau livre, alors que le précédent* (...) *se terminait par un Adieu au lecteur, qui résonne dans ma mémoire comme un adieu à l'écriture. L'âge que j'avais atteint justifiait amplement le sens que je donnais effectivement à cet adieu. Mais je ne pouvais m'empêcher de vivre, et comment vivre sans écrire ?* » Lignes intimes, d'une candeur et d'une fraîcheur superbes.

Derrière l'apparente simplicité du propos, on sent le travail d'une volonté forte, inentamée, qui cherche à se tenir debout quand tout vacille, qui s'interroge alors qu'elle rencontre ses propres limites et les limites qu'impose la vie. *« Où trouver l'élan et le goût de commencer chaque matin une nouvelle journée sans y être pressé par la hâte de reprendre le travail inachevé la veille, et par quoi occuper les veilles nocturnes sinon en ruminant les problèmes en cours de traitement ? Je ne cessais donc de rôder autour du chantier fermé par cet adieu, à la recherche d'un motif valable pour le rouvrir, et je ne manquais pas de soulever des questions que je ne me souvenais pas d'avoir abordées ou dont la solution avait peut-être besoin d'être nuancée, ou tranchée, au contraire avec plus de fermeté. »*

Vivre malgré le vertige du silence

Ce trésor existentiel ne peut que toucher au cœur tout lecteur, tout homme, toute femme, tout adolescent ou tout vieillard confronté un jour à la douloureuse difficulté de savoir *« où trouver l'élan et le goût de commencer chaque matin une nouvelle journée ».* Joseph Moingt plonge sous la surface de la page blanche, il y puise le courage de vivre malgré le vertige du silence, ou l'intimidante évidence du déjà-dit. À chacun, pense-t-on en le lisant, de trouver sa page blanche. C'est la question de toute vie.

Mais, alors, à quand le prochain livre ? Moingt ne trouve pas du tout ma question saugrenue, et après tout reconnaissons qu'il n'a atteint ni l'âge de feue Jeanne Calment (122 ans, 5 mois et 14 jours, record imbattu, quoique contesté) ni celui de sœur André (bientôt 115 ans), actuelle doyenne des Français et doyenne mondiale des religieux.

« *Je vais voir ce que je peux attendre de moi !* *J'ai hâte de reprendre un travail à peu près sérieux. Si Dieu me donne vie, l'espace de vie que je demande c'est, disons, deux ans pour faire un nouveau livre. Si je peux écrire, je continuerai donc. Je voudrais encore creuser, ramener le Salut à l'amour fraternel des hommes les uns pour les autres. Je voudrais aller au plus universel, comme Jésus y est allé par sa mort ! Si j'ai le loisir d'écrire encore, ce sera pour montrer que l'amour et le Salut sont identiques. Le Salut, c'est l'amour. L'amour, c'est le Salut.* »

Mais la mort, quand même ? Y pense-t-il ? Attend-il quelque chose ? « *J'attends d'être éclairé sur Dieu. J'attends de voir Dieu, d'être en Dieu. D'être moi-même devenu Esprit, Esprit de Dieu et Esprit de Jésus qui fait son chemin par l'amour qu'il nous inspire.* » On sent que, le jour venu, le professeur Moingt ne sera pas mécontent d'interroger l'élève Dieu. Lequel des deux devra s'expliquer ? Ne préjugeons pas.

© La Vie – 2020

CONGREGATION POUR LE CLERGE

LA CONVERSION PASTORALE DE LA COMMUNAUTE PAROISSIALE AU SERVICE DE LA MISSION EVANGELISATRICE DE L'ÉGLISE (1)

Dans l'Église, il y a de la place pour tous et chacun peut trouver sa place, en respectant la vocation de chacun : c'est là le sens de l'Instruction « *La conversion pastorale de la communauté paroissiale au service de la mission évangélisatrice de l'Église* », rédigée par la congrégation pour le Clergé. Le document ne contient aucune nouvelle législation, mais propose des moyens de mieux appliquer la législation actuelle, de manière à favoriser la coresponsabilité des baptisés et à promouvoir une pastorale de proximité et de coopération entre les paroisses.

Introduction

1. La réflexion ecclésiologique du Concile Vatican II et les importants changements sociaux-culturels des dernières décennies ont amené diverses Églises particulières à réorganiser la manière de confier la charge pastorale des communautés paroissiales. Cela a permis de lancer des expériences nouvelles, qui mettent en valeur la dimension de la communion et qui mettent en œuvre, sous la conduite des pasteurs, une synthèse harmonieuse de charismes et de vocations au service de l'annonce de l'Évangile, qui corresponde mieux aux exigences actuelles de l'évangélisation. Au début de son ministère, le Pape François a rappelé l'importance de la « *créativité* », qui signifie « *chercher des voies nouvelles* », c'est-à-dire « *chercher le moyen d'annoncer l'Évangile* » ; sur ce point, a conclu le Saint Père, « *l'Église, et aussi le Code de Droit Canonique, nous offre tant et tant de possibilités et de libertés pour chercher ces choses* ».
2. Les situations décrites par cette Instruction représentent une occasion précieuse de conversion pastorale comprise dans son sens missionnaire. Elles constituent en effet une invitation aux communautés paroissiales à sortir d'elles-mêmes, en offrant des outils pour une réforme, également structurelle, qui tend à promouvoir un style de communion et de collaboration, de rencontre et de proximité, de miséricorde et de sollicitude en vue de l'annonce de l'Évangile.

I. La conversion pastorale

3. La conversion pastorale est un des thèmes fondamentaux de la "nouvelle étape de l'évangélisation" que l'Église est appelée aujourd'hui à promouvoir, afin que les communautés chrétiennes soient toujours plus des centres qui favorisent la rencontre avec le Christ.
Dans cet esprit, le Saint Père a suggéré : « *Si quelque chose doit saintement nous préoccuper et inquiéter notre conscience, c'est que tant de nos frères vivent sans la force, la lumière et la consolation de l'amitié de Jésus-Christ, sans une communauté de foi qui les accueille, sans un horizon de sens et de vie. Plus que la peur de se tromper j'espère que nous anime la peur de nous renfermer dans les structures qui nous donnent une fausse protection, dans les normes qui nous transforment en juges implacables, dans les habitudes où nous nous sentons tranquilles, alors que, dehors, il y a une multitude affamée, et Jésus nous répète sans arrêt : "Donnez-leur vous-mêmes à manger" (Mc 6, 37)* ».
4. Poussée par cette sainte inquiétude, l'Église « *fidèle à sa propre tradition et tout à la fois consciente de l'universalité de sa mission, peut entrer en communion avec les diverses formes de culture ; d'où l'enrichissement qui en résulte pour elle-même et pour les différentes cultures* ». De fait, la rencontre féconde et créatrice entre l'Évangile et la culture amène à un véritable progrès : d'une part la Parole de Dieu s'incarne dans l'histoire des hommes en la renouvelant ; d'autre part, « *l'Église peut être enrichie, et elle l'est effectivement, par le développement de la vie sociale* », ce qui lui permet de mieux saisir la mission que le Christ lui a confiée, afin de mieux l'expliciter dans le temps où elle vit.
5. L'Église annonce que le Verbe « *s'est fait chair et a habité parmi nous* » (Jn 1,14). Cette Parole de Dieu, qui aime demeurer parmi les hommes, dans son inépuisable richesse, a été accueillie dans le monde entier par des peuples divers, dont elle a promu les plus nobles aspirations, parmi lesquelles, le désir de Dieu, le dignité de la vie de chaque personne, l'égalité entre les hommes et le respect des différences dans l'unique famille humaine, le dialogue comme moyen de participation, la soif de paix, l'accueil comme expression de fraternité et de solidarité, la protection responsable de la création.
Il est par conséquent impensable qu'une telle nouveauté, dont la diffusion jusqu'aux confins de la terre n'est pas encore achevée, s'affaiblisse ou, pire, s'épuise. Pour que la Parole poursuive sa route, il faut que les communautés chrétiennes fassent un choix clairement missionnaire, « *capable de transformer toute chose, afin que les habitudes, les styles, les horaires, le langage et toute structure ecclésiale devienne un canal adéquat pour l'évangélisation du monde actuel, plus que pour l'auto-préservation* ».

II. La paroisse dans le contexte actuel

6. Une telle conversion missionnaire qui, bien sûr, conduit également à une réforme des structures, touche de manière particulière la paroisse, comme communauté convoquée autour de la Table de la Parole et de l'Eucharistie.
La paroisse possède une longue histoire et a eu dès le départ un rôle fondamental dans la vie des chrétiens, dans la croissance de l'Église et dans son activité pastorale ; on peut déjà en entrevoir une première intuition dans les écrits de saint Paul. Quelques textes pauliniens, en effet, révèlent la constitution de petites communautés qui, comme églises domestiques, sont simplement désignées par l'Apôtre avec le mot "*maison*" (cf., par exemple, Rm 16,3-5 ; 1Co 16,19-20 ; Ph 4,22). Avec ces "*maisons*", on peut découvrir la naissance des premières "paroisses".
7. Depuis son apparition, la paroisse se présente donc comme réponse à une exigence pastorale précise, rendre l'Évangile proche du Peuple, par l'annonce de la foi et la célébration des sacrements. L'étymologie du terme lui-même permet de comprendre le sens de l'institution : la paroisse est une maison au milieu des maisons et répond à la logique de l'Incarnation du Christ Jésus, vivant et agissant dans la communauté humaine. Visiblement représentée par l'édifice du culte, elle est ainsi le signe de la présence permanente du Seigneur Ressuscité au milieu de son Peuple.
8. Cependant, la configuration territoriale de la paroisse est appelée aujourd'hui à tenir compte d'une caractéristique particulière du monde actuel où la mobilité accrue et la culture digitale ont repoussé les frontières de l'existence. De fait, d'une part, la vie des personnes, qui se déroule plutôt dans "*un village global et pluriel*", correspond de moins en moins à un contexte défini et immuable ; d'autre part, la culture digitale a modifié de manière irréversible la perception de l'espace, tout comme le langage et le comportement des personnes, spécialement des jeunes générations.
Il est par ailleurs facile d'imaginer que le développement constant de la technologie modifiera en conséquence le mode de pensée et la compréhension que l'homme aura de lui-même et de la vie sociale. La rapidité des changements, le rapprochement des modèles culturels, la facilité des déplacements et la rapidité des communications, sont en train de transformer la perception de l'espace et du temps.
9. Comme communauté vivante de croyants, la paroisse s'insère dans ce contexte où le lien avec le territoire tend à être de moins en moins perçu, où les lieux d'appartenance deviennent multiples, où les relations interpersonnelles risquent de se diluer dans le monde virtuel, sans engagement ni responsabilité des personnes à l'égard de leur propre contexte relationnel.

10. On perçoit aujourd'hui que de tels changements culturels et l'évolution du rapport au territoire promeuvent dans l'Église, grâce à la présence de l'Esprit Saint, un nouveau discernement communautaire, « *qui consiste à regarder la réalité avec les yeux de Dieu, dans l'optique de l'unité et de la communion* ». Il est donc urgent d'entrainer tout le Peuple de Dieu à accueillir l'invitation de l'Esprit pour mettre en œuvre des processus de "*rajeunissement*" du visage de l'Église.

III. L'importance de la paroisse aujourd'hui

11. A la lumière d'un tel discernement, la paroisse est appelée à saisir les signes des temps pour adapter le service qu'elle doit rendre aux exigences des fidèles et aux changements historiques. Il faut renouveler un dynamisme qui permette, à la lumière des textes du Concile Vatican II et du Magistère successif, de redécouvrir la vocation de chaque baptisé à être disciple de Jésus et missionnaire de l'Évangile.
12. Les Pères conciliaires, en effet, écrivaient avec clairvoyance : « *Le soin des âmes doit être pénétré d'esprit missionnaire* »[12]. En continuité avec un tel enseignement, saint Jean-Paul II a précisé : « *La paroisse doit être perfectionnée et intégrée dans beaucoup d'autres formes, mais elle reste toujours un organisme indispensable de première importance dans les structures visibles de l'Église »* pour *« faire de l'évangélisation le pivot de toute action pastorale, en tant qu'exigence prioritaire, prééminente et privilégiée* »[13]. Benoît XVI a ensuite enseigné que « *la paroisse est un phare qui fait rayonner la lumière de la foi et qui vient ainsi à la rencontre des désirs les plus profonds et vrais du cœur de l'homme, donnant une signification et de l'espérance à la vie des personnes et des familles* ». Enfin, le Pape François rappelle que « *à travers toutes ses activités, la paroisse encourage et forme ses membres pour qu'ils soient des agents de l'évangélisation* »[15].
13. Pour promouvoir le caractère central de la présence missionnaire de la communauté chrétienne dans le monde[16], il est important de repenser non seulement une nouvelle expérience paroissiale, mais aussi, à l'intérieur de la paroisse, le ministère et la mission des prêtres qui, avec les laïcs, doivent être "sel et lumière du monde" (cf. Mt 5, 13-14), "lampe sur le lampadaire" (cf. Mc 4,21), en présentant le visage d'une communauté évangélisatrice capable d'une authentique lecture des signes des temps, qui donne un témoignage cohérent de vie évangélique.
14. Précisément à partir de la considération des signes des temps, il est également nécessaire, à l'écoute de l'Esprit Saint, de créer de nouveaux signes : n'étant plus comme autrefois le lieu normal du rassemblement et de la sociabilité, la paroisse est appelée à trouver d'autres modalités de proximité par rapport aux activités habituelles. Une telle tâche ne constitue pas un poids qu'il faudrait subir, mais un défi à accueillir avec enthousiasme.
15. Les disciples du Seigneur, à la suite de leur Maître et à l'école des Saints et des pasteurs, ont appris, parfois par des expériences douloureuses, à savoir attendre les temps et les modes de Dieu, à renouveler leur certitude qu'Il est toujours présent jusqu'à la fin des temps, et que l'Esprit Saint – cœur qui diffuse la vie de l'Église – rassemble les fils de Dieu dispersés dans le monde. C'est pourquoi la communauté chrétienne ne doit pas avoir peur de lancer des processus et de les accompagner dans un territoire où cohabitent des cultures diverses, dans la certitude confiante que, pour les disciples du Christ, « *il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur* ».

IV. La mission, critère pour le renouveau

16. Dans les transformations qu'elle met en œuvre, il arrive que la paroisse n'arrive pas, malgré son investissement généreux, à correspondre de manière adéquate aux multiples attentes des fidèles, en particulier quand on considère les nombreuses formes de communauté. Il est vrai qu'une des caractéristiques de la paroisse est son enracinement là où les personnes vivent quotidiennement. Mais, spécialement aujourd'hui, le territoire n'est plus seulement un espace géographique délimité, mais un contexte où chacun vit sa propre vie, faite de relations, de service réciproque et de traditions anciennes. C'est dans ce "*territoire existentiel*" que l'Église doit relever son défi au milieu de la communauté. Semble donc révolue une pastorale qui maintiendrait son champ d'action uniquement à l'intérieur des limites territoriales de la paroisse, alors que bien souvent les paroissiens eux-mêmes ne comprennent plus cette modalité, davantage marquée par la nostalgie du passé qu'inspirée par l'audace qui envisage l'avenir. D'autre part, il est bon de préciser que, sur le plan canonique, le principe territorial reste pleinement en vigueur quand il est requis par le droit.
17. En outre, la simple répétition d'activités qui n'ont aucune incidence sur la vie des personnes concrètes, n'est qu'une tentative stérile de survivance, souvent reçue dans l'indifférence générale. Si elle ne vit pas du dynamisme spirituel propre à l'évangélisation, mais propose des expériences désormais privées de saveur évangélique et de mordant missionnaire, ou seulement destinées à des petits groupes, la paroisse court le risque de devenir autoréférentielle et de se scléroser.
18. Le renouveau de l'évangélisation requière de nouvelles attentions et des propositions diversifiées, afin que la Parole de Dieu et la vie sacramentelle puissent rejoindre tout le monde, selon une manière qui soit cohérente avec l'état de vie de chacun. En effet, l'appartenance ecclésiale fait aujourd'hui de plus en plus abstraction des lieux de naissance et de croissance des membres, et s'oriente plutôt vers une communauté d'adoption, où les fidèles font, de fait, une expérience plus large du Peuple de Dieu, d'un corps qui s'articule selon de nombreux membres, où chacun opère pour le bien de tout l'organisme (cf. 1 Co 12, 12-27).
19. Au-delà des lieux et des raisons d'appartenance, la communauté paroissiale est le contexte humain où se réalise l'œuvre évangélisatrice de l'Église, où se célèbrent les sacrements et où se vit la charité, dans un dynamisme missionnaire qui – en plus d'être un élément intrinsèque de l'action pastorale – devient un critère pour vérifier son authenticité. A notre époque qui est parfois caractérisée par des situations de marginalisation et de solitude, la communauté paroissiale est appelée à être un signe vivant de la proximité du Christ par le moyen d'un réseau de relations fraternelles, tournée vers les nouvelles formes de pauvreté.
20. Vu ce qui vient d'être dit, il importe de repérer des perspectives qui permettent de renouveler les structures paroissiales "*traditionnelles*" à la lumière de la mission. Voilà le cœur de la conversion pastorale désirée, qui doit toucher l'annonce de la Parole de Dieu, la vie sacramentelle et le témoignage de la charité, en un mot les lieux essentiels dans lesquels la paroisse grandit et se conforme au Mystère auquel elle croit.
21. Quand on parcourt les Actes des Apôtres, on se rend compte de l'action primordiale de la Parole Dieu, comme puissance intérieure qui réalise la conversion des cœurs. Elle est l'aliment qui nourrit les disciples du Seigneur et les rend

témoins de l'Évangile dans les différentes situations de la vie. L'Écriture possède une force prophétique qui la rend toujours vivante. Il importe donc que la paroisse éduque à la lecture et à la méditation de la Parole de Dieu au moyen de propositions diversifiées d'annonce, qui prenne des formes de communication limpides et compréhensibles pour présenter le Seigneur Jésus selon le témoignage toujours nouveau du *Kérygme*.

22. La célébration du mystère eucharistique, ensuite, est « *source et somment de toute la vie chrétienne* », et donc moment essentiel pour la constitution de la communauté paroissiale. En elle l'Église prend conscience de la signification de son propre nom : convocation du Peuple de Dieu qui loue, supplie, intercède et rend grâce. Quand elle célèbre l'Eucharistie, la communauté chrétienne accueille la présence vivante du Seigneur crucifié et ressuscité, et reçoit l'annonce de tout son mystère de salut.

23. L'Église perçoit par-là la nécessité de redécouvrir l'initiation chrétienne qui fait naître à une vie nouvelle, en tant qu'insérée dans le mystère de la vie même de Dieu. Il s'agit d'un cheminement qui ne connaît pas d'interruption. Il n'est pas seulement lié à des célébrations ou à des événements. Ce qui le détermine en premier lieu, ce n'est pas le devoir d'accomplir un "rite de passage", mais uniquement la perspective de la suite permanente du Christ. Sous cette lumière, il peut être utile de mettre en place des itinéraires mystagogiques qui touchent réellement l'existence. La catéchèse elle-même devra se présenter comme une annonce continuelle du Mystère du Christ, afin de faire croître dans le cœur des baptisés la stature du Christ (cf. Ep 4,13), grâce à une rencontre personnelle avec le Seigneur de la vie.

Comme l'a rappelé le Pape François, il importe d'« *attirer l'attention sur deux falsifications de la sainteté qui pourraient nous faire dévier du chemin : le gnosticisme et le pélagianisme. Ce sont deux hérésies apparues au cours des premiers siècles du christianisme mais qui sont encore d'une préoccupante actualité* ». Le gnosticisme consiste en une foi abstraite, purement intellectuelle, faite de connaissances qui restent éloignées de la vie, tandis que le pélagianisme amène l'homme à compter sur ses seules forces, sans tenir compte de l'action de l'Esprit.

24. Dans le mystérieux entrelacement de l'agir de Dieu et de celui de l'homme, l'Évangile est proclamé par des hommes et des femmes dont la vie, tissée de relations interpersonnelles qui suscitent confiance et espérance, garantit la crédibilité de ce qu'ils annoncent. A notre époque, souvent marquée par l'indifférence, l'enfermement de l'individu sur soi-même et le rejet de l'autre, la redécouverte de la fraternité est fondamentale, vu que l'évangélisation est étroitement liée à la qualité des relations humaines. Aussi la communauté chrétienne fait sienne la parole de Jésus qui pousse à « *prendre le large* » (Lc 5,4), confiante que l'invitation du Maître à jeter les filets fonde en soi la certitude d'une "*pêche abondante*".

25. La "culture de la rencontre", qui met la personne au centre de tout, promeut le dialogue, la solidarité et l'ouverture à chacun. Il est donc nécessaire que la paroisse soit le "lieu" qui donne le désir d'être ensemble et fait grandir les relations personnelles durables. Chacun peut ainsi découvrir ce que signifie "faire partie" et "être aimé".

26. La communauté paroissiale est appelée à développer un authentique "art de la proximité". Si celui-ci est bien enraciné, la paroisse devient réellement le lieu où est surmontée la solitude qui blesse la vie de tant de personnes, le « *sanctuaire où les assoiffés viennent boire pour continuer à marcher, le centre d'un constant envoi missionnaire* ».

V. "Communauté de communautés" : la paroisse intégrante, évangélisatrice et attentive aux pauvres

27. Le sujet de l'action missionnaire et évangélisatrice de l'Église est toujours le Peuple de Dieu dans son ensemble. De fait, il apparaît dans le Code de Droit Canonique que la paroisse ne se définit pas comme un édifice ou un ensemble de structures mais comme une communauté précise de fidèles, dont le curé est le pasteur propre. À ce propos, le Pape François a rappelé que «*la paroisse est présence ecclésiale sur le territoire, lieu de l'écoute de la Parole, de la croissance de la vie chrétienne, du dialogue, de l'annonce, de la charité généreuse, de l'adoration et de la célébration* », et il a dit qu'elle « *est communauté de communautés* ».

28. Le diverses composantes qui constituent la paroisse sont appelées à la communion et à l'unité. C'est dans la mesure où chacun reconnaît sa propre complémentarité et la met au service de la communauté, que, d'une part se réalise pleinement le ministère du curé et des prêtres qui collaborent avec lui comme pasteurs, et que d'autre part se manifeste la spécificité des différents charismes des diacres, des consacrés et des laïcs. Ainsi chacun agit pour la construction de l'unique corps (cf. 1 Co 12,12).

29. La paroisse est donc une communauté convoquée par l'Esprit Saint pour annoncer la Parole de Dieu et faire renaître de nouveaux enfants à la fontaine baptismale ; rassemblée par son pasteur, elle célèbre le mémorial de la passion, de la mort et de la résurrection du Seigneur, et témoigne sa foi dans la charité en vivant dans un état permanent de mission, afin que le message salvifique qui donne la vie ne vienne à manquer à personne.

A ce sujet, le Pape François s'est ainsi exprimé : « *La paroisse n'est pas une structure caduque ; précisément parce qu'elle a une grande plasticité, elle peut prendre des formes très diverses qui demandent la docilité et la créativité missionnaire du pasteur et de la communauté. Même si, certainement, elle n'est pas l'unique institution évangélisatrice, si elle est capable de se réformer et de s'adapter constamment, elle continuera à être "l'Église elle-même qui vit au milieu des maisons de ses fils et de ses filles". Cela suppose que réellement elle soit en contact avec les familles et avec la vie du peuple et ne devienne pas une structure prolixe séparée des gens, ou un groupe d'élus qui se regardent eux-mêmes. […] Mais nous devons reconnaître que l'appel à la révision et au renouveau des paroisses n'a pas encore donné de fruits suffisants pour qu'elles soient encore plus proches des gens, qu'elles soient des lieux de communion vivante et de participation, et qu'elles s'orientent complètement vers la mission* ».

30. On ne peut pas exclure de la paroisse le "style spirituel et ecclésial des sanctuaires" – qui sont d'authentiques "avant-postes missionnaires" – caractérisé par l'accueil, la vie de prière et de silence qui renouvelle l'esprit, ainsi que par la célébration du sacrement de la réconciliation et par l'attention aux pauvres. Les pèlerinages que les communautés paroissiales réalisent dans les divers sanctuaires constituent de précieux moyens pour grandir dans la communion fraternelle et, de retour à la maison, faire en sorte que les lieux de vie quotidienne soient plus ouverts et hospitaliers.

31. Dans cette perspective, on comprend que le sanctuaire puisse posséder les caractéristiques et les services que, analogiquement, la paroisse elle-même doit avoir, et qu'il représente pour beaucoup de fidèles le but de leur quête

intérieure ainsi que le lieu où l'on rencontre le visage du Christ miséricordieux et une Église accueillante.
Dans les sanctuaires, ils peuvent redécouvrir "l'onction reçue du Saint" (1 Jn 2,20), c'est-à-dire leur consécration baptismale. Dans ces lieux, on apprend à célébrer avec ferveur, dans la liturgie, le mystère de la présence de Dieu au milieu de son peuple, la beauté de la mission évangélisatrice de chaque baptisé, l'appel à concrétiser la charité dans les lieux de vie.
32. "*Sanctuaire*" ouvert à tous, la paroisse, qui doit aussi rejoindre chacun sans exception, rappelle que les pauvres et les exclus doivent toujours avoir une place privilégiée dans le cœur de l'Église. Benoît XVI l'a affirmé : « *Les pauvres sont les destinataires privilégiés de l'Évangile* ». À son tour, le Pape François a écrit que « *la nouvelle évangélisation est une invitation à reconnaître la force salvifique de leurs existences, et à les mettre au centre du cheminement de l'Église. Nous sommes appelés à découvrir le Christ en eux, à prêter notre voix à leurs causes, mais aussi à être leurs amis, à les écouter, à les comprendre et à accueillir la mystérieuse sagesse que Dieu veut nous communiquer à travers eux* ».
33. La communauté paroissiale est bien souvent le premier lieu où les pauvres font une rencontre humaine et personnelle avec le visage de l'Église. Il appartient en particulier aux prêtres, aux diacres et aux consacrés de ressentir de la compassion pour la "*chair blessée*" des frères, de les visiter quand ils sont malades, de soutenir les personnes et les familles sans emploi, d'ouvrir la porte à tous ceux qui sont dans le besoin. Le regard tourné vers les derniers, la communauté paroissiale évangélise et se laisse évangéliser par les pauvres. Elle assume ainsi l'engagement social, lié à l'annonce, dans toutes ses dimensions, sans oublier la "règle suprême" de la charité sur laquelle nous serons jugés.

© Libreria Editrice Vaticana – 2020

LITURGIE DE LA PAROLE

DIMANCHE 2 AOUT 2020 – 18EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – ANNEE A

Lecture du livre du prophète Isaïe *(Is 55, 1-3)*

Ainsi parle le Seigneur : Vous tous qui avez soif, venez, voici de l'eau ! Même si vous n'avez pas d'argent, venez acheter et consommer, venez acheter du vin et du lait sans argent, sans rien payer. Pourquoi dépenser votre argent pour ce qui ne nourrit pas, vous fatiguer pour ce qui ne rassasie pas ? Écoutez-moi bien, et vous mangerez de bonnes choses, vous vous régalerez de viandes savoureuses ! Prêtez l'oreille ! Venez à moi ! Écoutez, et vous vivrez. Je m'engagerai envers vous par une alliance éternelle : ce sont les bienfaits garantis à David. – Acclamons la Parole de Dieu.

Psaume 144 (145), *8-9, 15-16, 17-18*

Le Seigneur est tendresse et pitié,
lent à la colère et plein d'amour ;
la bonté du Seigneur est pour tous,
sa tendresse, pour toutes ses œuvres.

Les yeux sur toi, tous, ils espèrent :
tu leur donnes la nourriture au temps voulu ;
tu ouvres ta main :
tu rassasies avec bonté tout ce qui vit.

Le Seigneur est juste en toutes ses voies,
fidèle en tout ce qu'il fait.
Il est proche de tous ceux qui l'invoquent,
de tous ceux qui l'invoquent en vérité.

Lecture de la lettre de saint Paul Apôtre aux Romains (Rm 8, 35.37-39)

Frères, qui pourra nous séparer de l'amour du Christ ? la détresse ? l'angoisse ? la persécution ? la faim ? le dénuement ? le danger ? le glaive ? Mais, en tout cela nous sommes les grands vainqueurs grâce à celui qui nous a aimés. J'en ai la certitude : ni la mort ni la vie, ni les anges ni les Principautés célestes, ni le présent ni l'avenir, ni les Puissances, ni les hauteurs, ni les abîmes, ni aucune autre créature, rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu qui est dans le Christ Jésus notre Seigneur. – Parole du Seigneur.

Alléluia. (Mt 4, 4b)

L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu (Mt 14, 13-21)

En ce temps-là, quand Jésus apprit la mort de Jean le Baptiste, il se retira et partit en barque pour un endroit désert, à l'écart. Les foules l'apprirent et, quittant leurs villes, elles suivirent à pied. En débarquant, il vit une grande foule de gens ; il fut saisi de compassion envers eux et guérit leurs malades. Le soir venu, les disciples s'approchèrent et lui dirent : « L'endroit est désert et l'heure est déjà avancée. Renvoie donc la foule : qu'ils aillent dans les villages s'acheter de la nourriture ! » Mais Jésus leur dit : « Ils n'ont pas besoin de s'en aller. Donnez-leur vous-mêmes à manger. » Alors ils lui disent : « Nous n'avons là que cinq pains et deux poissons. » Jésus dit : « Apportez-les moi. » Puis, ordonnant à la foule de s'asseoir sur l'herbe, il prit les cinq pains et les deux poissons, et, levant les yeux au ciel, il prononça la bénédiction ; il rompit les pains, il les donna aux disciples, et les disciples les donnèrent à la foule. Ils mangèrent tous et ils furent rassasiés. On ramassa les morceaux qui restaient : cela faisait douze paniers pleins. Ceux qui avaient mangé étaient environ cinq mille, sans compter les femmes et les enfants. – Acclamons la Parole de Dieu.

© Textes liturgiques © AELF, Paris

PRIERES UNIVERSELLES

Et maintenant, frères et sœurs bien aimés, ouvrons nos cœurs à toutes les souffrances et à tous les besoins de nos frères et sœurs les hommes.

Pour l'Église et ses ministres appelés à rompre le pain de la Parole et le pain de l'Eucharistie prions le Seigneur !

Pour ceux dont les décisions peuvent contribuer à un partage plus équitable des biens de la terre prions le Seigneur !

Pour tous les hommes, qui aujourd'hui, dans les pays en voie de développement ou dans notre quartier ont faim de pain, d'amour et des biens les plus élémentaires, prions le Seigneur !

Pour les membres des organisations humanitaires et caritatives présents aux détresses de notre temps, prions le Seigneur !

Pour ceux qui travaillent au service des vacanciers et ceux qui ne peuvent partir en vacances, prions le Seigneur !

Pour notre communauté appelée à partager le pain de la Parole, le pain de la Vie, le pain de la solidarité et de l'amitié, prions le Seigneur !

Seigneur, qui te tiens au milieu des croyants rassemblés en ton Nom, Écoute les supplications de ta famille et daigne répondre à ses appels. Par Jésus le Christ notre Seigneur. Amen.

COMMENTAIRE

Chers frères et sœurs, bonjour !

En ce dimanche, l'Évangile nous présente le miracle de la multiplication des pains et des poissons (Mt 14,13-21). Jésus l'accomplit le long du lac de Galilée, dans un lieu isolé où il s'était retiré avec ses disciples après avoir appris la mort de Jean-Baptiste. Mais beaucoup de personnes les suivirent et les rejoignirent ; et Jésus, les voyant, en eut pitié et guérit les malades jusqu'au soir. Alors, les disciples, préoccupés par l'heure tardive, lui suggérèrent de renvoyer la foule afin qu'elle puisse aller dans les villages acheter à manger. Mais Jésus répondit tranquillement : « *Donnez-leur vous-mêmes à manger* » (Mt 14,16) ; et, après avoir fait apporter cinq pains et deux poissons, il les bénit, et commença à les rompre et à les donner aux disciples, qui les distribuaient aux gens. Tous mangèrent et furent rassasiés, et il en resta même !

Dans cet événement, nous pouvons saisir trois messages. Le premier est la *compassion.* Face à la foule qui le poursuit et — pour ainsi dire — « *ne le laisse pas en paix* », Jésus ne réagit pas avec irritation, il ne dit pas : « *Ces gens me dérangent* ». Non, non. Mais il réagit avec un sentiment de compassion, parce qu'il sait qu'ils ne le cherchent pas par curiosité, mais par besoin. Mais attention : la compassion — ce que ressent Jésus — ne signifie pas simplement avoir pitié ; c'est plus que cela ! Cela signifie *com-patir*, c'est-à-dire s'identifier avec la souffrance des autres, au point de l'assumer. Jésus est comme cela : il souffre avec nous, il souffre pour nous, il souffre pour nous. Et le signe de cette compassion sont les nombreuses guérisons qu'il a accomplies. Jésus nous enseigne à placer les nécessités des pauvres avant les nôtres. Nos exigences, bien que légitimes, ne seront jamais aussi urgentes que celles des pauvres, qui n'ont pas le nécessaire pour vivre. Nous parlons souvent des pauvres. Mais quand nous parlons des pauvres, sentons-nous que cet homme, cette femme, ces enfants n'ont pas le nécessaire pour vivre ? Qu'ils n'ont pas à manger, ils n'ont pas de quoi se vêtir, ils n'ont pas la possibilité d'acheter des médicaments... Que les enfants n'ont pas non plus la possibilité d'aller à l'école. C'est pourquoi nos exigences ne seront jamais aussi urgentes que celles des pauvres qui n'ont pas le nécessaire pour vivre.

Le deuxième message est le *partage*. Le premier est la compassion, ce que sentait Jésus, le deuxième le partage. Il est utile de comparer la réaction des disciples, face aux gens qui sont fatigués et qui ont faim, avec celle de Jésus. Elles sont différentes. Les disciples pensent qu'il est préférable de les renvoyer, afin qu'ils puissent aller se procurer de la nourriture. Jésus en revanche dit : donnez-leur vous-mêmes à manger. Deux réactions différentes, qui reflètent deux logiques opposées : les disciples raisonnent selon le monde, dans lequel chacun doit penser à soi ; ils raisonnent comme s'ils disaient : « *Débrouillez-vous seuls* ». Jésus raisonne selon la logique de Dieu, qui est celle du partage. Combien de fois nous tournons-nous de l'autre côté pour ne pas voir nos frères dans le besoin ! Et regarder de l'autre côté est une façon éduquée de dire, avec des gants blancs, « *débrouillez-vous seuls* ». Et cela n'appartient pas à Jésus, cela est de l'égoïsme. S'il avait renvoyé les foules, beaucoup de personnes n'auraient pas eu à manger. Au contraire, ces quelques pains et poissons, partagés et bénis par Dieu, suffisent pour tous. Et attention ! Ce n'est pas de la magie, c'est un « *signe* » : un signe qui invite à avoir foi en Dieu, le Père de la providence, qui ne nous fait pas manquer « *notre pain quotidien* », si nous savons le partager en frères.

Compassion, partage. Et le troisième message : le prodige des pains annonce l'*Eucharistie*. On le voit dans le geste de Jésus qui « *bénit* » (v.19) avant de rompre les pains et de les distribuer aux gens. C'est le même geste que Jésus accomplira lors de la Cène, lorsqu'il instituera le mémorial perpétuel de son Sacrifice rédempteur. Dans l'Eucharistie, Jésus ne donne pas un pain, mais le pain de vie éternel, il se donne Lui-même, en s'offrant au Père par amour pour nous. Mais nous devons aller à l'Eucharistie avec ces sentiments de Jésus, c'est-à-dire la compassion et la volonté de partager. Qui va à l'Eucharistie sans avoir de compassion pour les personnes dans le besoin et sans partager, n'est pas en accord avec Jésus.

Compassion, partage, Eucharistie. Tel est le chemin que nous indique Jésus dans cet Évangile. Un chemin qui nous conduit à affronter de façon fraternelle les besoins de ce monde, mais qui nous conduit au-delà de ce monde, parce qu'il part de Dieu le Père et revient à Lui. Que la Vierge Marie, Mère de la divine Providence, nous accompagne sur ce chemin.

© Libreria Editrice Vaticana – 2017

TAHITI

2019 : 11 morts

2020 : 2 morts

…

ENTRÉE :

R- Tout vient de toi, ô Père très bon
Nous t'offrons les merveilles de ton amour.

1- Voici, Seigneur, ton peuple assemblé
Joyeux de te célébrer.

2- Voici le fruit de tous nos travaux,
L´offrande d´un cœur nouveau.

3- Voici la joie de notre amitié,
L´amour nous a rassemblés.

4- Voici l´effort des hommes de paix
Qui œuvrent dans l´univers.

KYRIE : *Réconciliation*

GLOIRE À DIEU :

Gloire à Dieu au plus haut des cieux
Et paix sur la terre aux hommes qu'il aime.
Nous te louons, nous te bénissons, nous t'adorons,
Nous te glorifions, nous te rendons grâce,
pour ton immense gloire,
Seigneur Dieu, Roi du ciel,
Dieu le Père tout-puissant.
Seigneur, Fils unique, Jésus-Christ,
Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père ;
Toi qui enlève le péché du monde,
prends pitié de nous ;
Toi qui enlève le péché du monde,
reçois notre prière ;
Toi qui es assis à la droite du Père,
prends pitié de nous.
Car toi seul es saint,
Toi seul es Seigneur
Toi seul es le Très-Haut :
Jésus-Christ, avec le Saint Esprit
Dans la gloire de Dieu le Père.
Amen.

PSAUME :

Bénis sois tu Dieu de tendresse et de pitié
Plein d'amour pour nous les hommes. *(bis)*

ACCLAMATION *: Albéric*

PROFESSION DE FOI :

Je crois en un seul Dieu,
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,
de l'univers visible et invisible.
Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,
le Fils unique de Dieu,
né du Père avant tous les siècles :
Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,
vrai Dieu, né du vrai Dieu,
Engendré, non pas créé,
de même nature que le Père ;
et par lui tout a été fait.
Pour nous les hommes, et pour notre salut,
il descendit du ciel ;
Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,
et s'est fait homme.
Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.
Il ressuscita le troisième jour,
conformément aux Écritures,
et il monta au ciel ;
il est assis à la droite du Père.
Il reviendra dans la gloire,
pour juger les vivants et les morts ;
et son règne n'aura pas de fin.
Je crois en l'Esprit Saint,
qui est Seigneur et qui donne la vie ;
il procède du Père et du Fils ;
Avec le Père et le Fils,
il reçoit même adoration et même gloire ;
il a parlé par les prophètes.
Je crois en l'Église,
une, sainte, catholique et apostolique.
Je reconnais un seul baptême
pour le pardon des péchés.
J'attends la résurrection des morts
et la vie du monde à venir.
Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

Comme l'encens ma prière monte vers toi,
écoute et prends pitié.

OFFERTOIRE : *Orgue*

SANCTUS *: Petiot XIV*

ANAMNESE : *Petiot III*

PATER : *récité*

AGNUS : *Petiot VIII*

COMMUNION :

R- Pain de vie, corps ressuscité, source vive de l'éternité.

1- Pain véritable, Corps et Sang de Jésus-Christ,
Don sans réserve de l'Amour du Seigneur,
Corps véritable de Jésus Sauveur.

2- La sainte Cène est ici commémorée.
Le même pain, le même corps sont livrés :
La Sainte Cène nous est partagée.

3- La faim des hommes dans le Christ est apaisée.
Le pain qu'il donne est l'univers consacré,
La faim des hommes pleinement comblée.

ENVOI :

1- E te Paretenia e, e te Imakurata e
Ta matou e fa'ahanahana e te Varua Maitai

R- E te Imakurata, te hoa no te Toru-Tahi
A fa'ari'i ta matou pure : ume ia matou i te ra'i.

LES CATHEDATES

LES CATHE-MESSES

SAMEDI 1ER AOUT 2020

18h00 : **Messe** : Cécile REY et sa famille ;

DIMANCHE 2 AOUT 2020

18EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – VERT

[Saint Eusèbe, évêque de Verceil (Italie), ▯ 371, ou Saint Pierre-Julien Eymard, prêtre, fondateur des Prêtres du Saint-Sacrement + 1868 à La Mure.]

Bréviaire : 2ème semaine

05h50 : **Messe** : Gaston GRAFFE ;
08h00 : **Messe** : Yves VONGUE ;
09h30 : **Baptême** de Kyle ;;
18h00 : **Messe** : Simone BEUVE ;

LUNDI 3 AOUT 2020

Férie – vert

05h50 : **Messe** : pour les prêtres ;

MARDI 4 AOUT 2020

Saint Jean-Marie Vianney, prêtre, curé d'Ars +1859. – mémoire - blanc

05h50 : **Messe** : Jean-Marc Mauarii LUPAN – intention particulière ;

MERCREDI 5 AOUT 2020

Dédicace de la Basilique Sainte-Marie Majeure (v. 435).
Première église d'Occident dédiée à Marie, peu après le concile d'Éphèse (431) et plusieurs fois remaniée depuis. – vert

05h50 : **Messe** : Léon et Adèle MAURU ;
12h00 : **Messe** : Claude FROGIER ;

JEUDI 6 AOUT 2020

Transfiguration du Seigneur – fête – blanc
[Célébrée en Orient dès le Ve siècle, cette fête apparaît en Occident au 9e, mais ne fut inscrite au calendrier romain qu'en 1467 par le pape Calliste III.]

05h50 : **Messe** : Tevero MAHAA ;

VENDREDI 7 AOUT 2020

Saint Sixte II, pape, et ses compagnons, martyrs à Rome +258, ou Saint Gaétan, prêtre, fondateur des Théatins +1547 à Naples. - vert

05h50 : **Messe** : pour l'amour, l'adoration, la gloire et l'honneur de l'Esprit saint ;
14h00 à 16h00 : Confession au presbytère de la Cathédrale ;

SAMEDI 8 AOUT 2020

Saint Dominique, prêtre, fondateur des Frères Prêcheurs (Dominicains) – mémoire – blanc

[Patron de la paroisse de Fangatau.]

05h50 : **Messe** : André, Yves et la famille BRUNEAU ;
18h00 : **Messe** : Familles IOTEFA, TUMAHAI, CHAVE, MAC DANOUTH et HOATUA ;

DIMANCHE 9 AOUT 2020

19EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – VERT

[Sainte Thérèse-Bénédicte de la Croix (Edith Stein), carmélite, martyr en 1942 à Auschwitz. On omet la mémoire.]

Bréviaire : 3ème semaine

05h50 : **Messe** : Intention particulière ;
08h00 : **Messe** : Marie AH KY et Paul KWONG KY ;
09h15 : **Baptême** de Tikaroa ;
18h00 : **Messe** : Intention particulière ;

LES CATHE-ANNONCES

Jeudi 6 août à 17h : Répétition de la chorale du dimanche ;
Vendredi 7 août à 18h : Catéchèse pour les adultes **;**

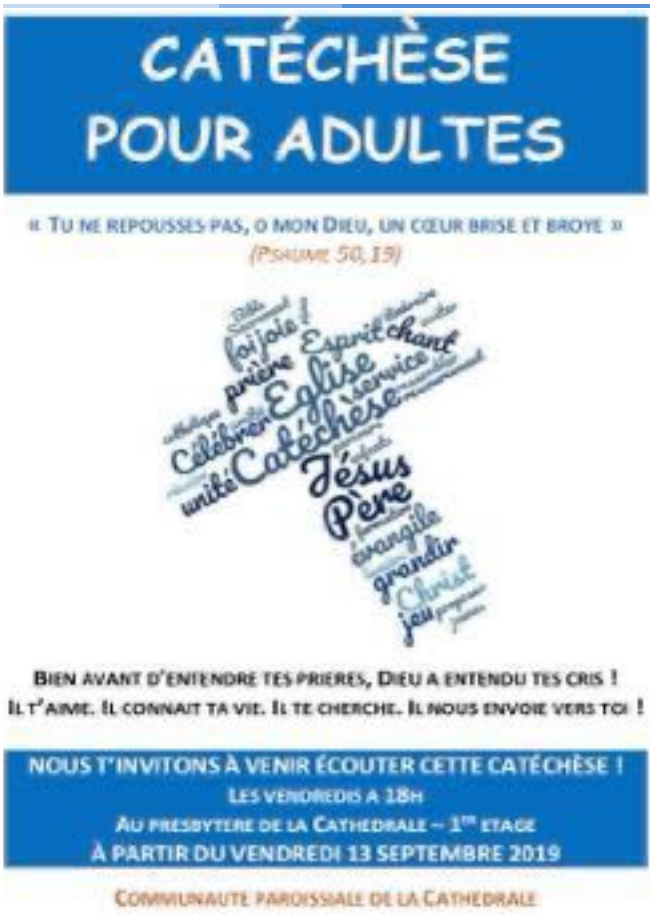

LES REGULIERS

MESSES : SEMAINE :
- du lundi au samedi à 5h50 ;
- le mercredi à 12h ;

MESSES : DIMANCHE :
- samedi à 18h ;
- dimanche à 5h50… à 8h… à 18h ;

OFFICE DES LAUDES : du lundi au samedi à 05h30 ;

CONFESSIONS : Vendredi de 14h00 à 16h00 au presbytère ;
ou sur demande *(tél : 40 50 30 00)*

EXPOSITION DU SAINT SACREMENT
- de lundi à vendredi : 6h30 à 16h ;

Cathédrale Notre-Dame de Papeete, courrier, denier de Dieu, don & legs … : Compte CCP n° 14168-00001-8758201C068-67 Papeete ;
Presbytère de la Cathédrale – 8-10, place de la Cathédrale – B.P. 43394 – 98713 Papeete – Tahiti ; N° TAHITI : 028902.031
Téléphone : (689) 40 50 30 00 ; Télécopie : (689) 40 50 30 04 ; Courriel : notre-dame@mail.pf ; Site : www.cathédraledepapeete.com ;
Twitter : @makuikiritofe ; Facebook : Cathédrale Papeete.

P.K.O

« Être dans le vent, c'est l'idéal des feuilles mortes ».

Bulletin gratuit de liaison de la communauté de la Cathédrale de Papeete n°36/2020
Dimanche 9 août 2020 – 19ème Dimanche du Temps ordinaire – Année A

COLLECTE TE VAI-ETE API…

DEJA 42 697 444 XFP ..... SOIT 28,46%..... SUR 150 000 000 XFP..... MANQUE 107 302 556 XFP

HUMEURS

UNE SOLIDARITE AU-DELA DE NOS FRONTIERES !

Depuis le mardi 4 août, le Liban fait face à un moment tragique : d'énormes explosions dans le port de Beyrouth… près de 150 morts, des dizaines de disparus et des milliers de blessés…

Dans le monde entier des appels à la solidarité et à la prière se font entendre. Le Pape François, lors de l'Audience générale de mercredi a lancé un appel : « *Hier, à Beyrouth, dans la zone du port, de très fortes explosions ont causé des dizaines de morts et des milliers de blessés, ainsi que de nombreuses graves destructions. Prions pour les victimes et pour leurs familles ; et prions pour le Liban, afin qu'avec l'engagement de toutes ses composantes sociales, politiques et religieuses, il puisse affronter ce moment si tragique et douloureux et, avec l'aide de la communauté internationale, surmonter la grave crise qu'il est en train de traverser.* »

La communauté paroissiale de la Cathédrale vous invite à vous joindre à ce mouvement de solidarité en communion avec le Pape François… en prière et en acte…

<u>En prière</u> : En participant à la messe célébrée pour le Peuple Libanais et les victimes de l'explosion de ce mardi 4 août 2020.

<u>En acte</u> : En soutenant financièrement par un don qui sera intégralement reversé à Caritas Liban :

EN DEPOSANT VOTRE PARTICIPATION EN ESPECES OU EN CHEQUES
À LA CATHÉDRALE
DANS LE TRONC A VOTRE DISPOSITION AU CENTRE
OU DIRECTEMENT AU PRESBYTERE

ou par virement
Paroisse de la Cathédrale
CCP n° 14168-00001-8758201C068-67 Papeete
IBAN : FR5914168000018758201C06867
BIC : OFTPPFT1XXX

pour les chèques ou virements :
précisez "pour les sinistrés du Liban"

LAISSEZ-MOI VOUS DIRE…

AOUT 2020 : INTENTION DE PRIERE DU PAPE FRANÇOIS POUR LES PERSONNES QUI VIVENT DANS LA MER

DES POISSONS PECHES POUR NOURRIR… DES POISSONS D'ELEVAGE !

En ce dimanche (19ème du Temps Ordinaire) l'Évangile nous rappelle la marche de Jésus sur les eaux de la mer de Galilée. Occasion de ***prier avec le Saint Père pour toutes les personnes qui vivent de la mer, en particulier les marins, les pêcheurs et leur famille.***

La pêche et les élevages de poissons sont des activités très préoccupantes tant au plan mondial que local. Bon nombre d'associations de défense de l'environnement préconisent la réduction de la consommation de viandes, aussi les populations se rabattent-elles de plus en plus sur le poisson. Or, afin de préserver les ressources halieutiques, la FAO recommande une

régulation de la consommation des produits de la mer à 8 kg par an et par personne, alors que la consommation moyenne actuelle est de 20 kg (majoritairement des poissons d'élevage). [Source : www.fao.org]

Je me souviens être allé sur la plage de Kayar au Nord du Sénégal, accompagné par le frère Michel Gougeon (frère de Ploërmel). Des centaines de pirogues affrontaient la barre pour aller pêcher principalement des sardinelles. Les femmes font sécher le poisson dont une grande partie est vendue au Sénégal et le reste exporté au Congo, au Ghana ou au Burkina. Malheureusement depuis 2010, quatre usines étrangères se sont installées à Kayar pour transformer, congeler et exporter le poisson hors d'Afrique. Ces usines ont créé peu d'emplois et ont provoqué une augmentation du prix du poisson sur les étals des villages et de Dakar ! De plus une usine espagnole vient de s'implanter pour produire de la farine et de l'huile de poisson. Le maire de Kayar a vendu au propriétaire 60 parcelles destinées initialement à l'habitat. Le propriétaire espagnol et son promoteur sénégalais financent la réparation des pirogues, la construction d'un poste de santé… etc… mais, peu d'emplois à la clef. Il faut 3 à 5 kg de sardinelles pour obtenir 1 kg de farine laquelle partira en Chine, en Norvège, au Danemark, en Allemagne ou en Turquie. D'où une surexploitation des ressources halieutiques, avec en prime une pollution de l'eau et de l'air, un appauvrissement en petits pélagiques et donc, à terme, **une menace pour la sécurité alimentaire**. [Source : Revue *Faim et Développement, juin 2020, n°313, pp. 4 à 7*]

La majorité du poisson consommé dans le monde provient de l'élevage, et 90 % du poisson d'élevage est produit en Asie. Les espèces les plus élevées sont les carpes, suivies du tilapia, des salmonidés et des siluriformes. La Chine possède la plus grande industrie aquacole du monde ; c'est le plus gros consommateur et importateur de farine de poisson. Chaque année 52 millions de tonnes de poissons sont produites mondialement dans des systèmes d'aquaculture intensive. Pour ne donner qu'un seul exemple : le Pérou produit 835 000 tonnes de farine par an dont 480 000 t sont exportées vers la Chine (données de 2018). Un tiers des poissons sauvages pêchés part en farine pour nourrir d'autres poissons… d'élevage. De plus, les flottes de pêche venant pour une bonne part d'Asie sont connues pour ne pas être réglementées et pour changer souvent d'identité. La plupart des farines et huiles de poisson proviennent de régions à faible niveau de gouvernance où les systèmes de contrôle des stocks halieutiques ne sont pas gérés de manière durable. [Source : www.ciwf.fr , rapport publié en avril 2015 par Changing Markets and Compassion in World Farming]

Chez nous, un vaste projet de ferme aquacole est soutenu par le gouvernement local et par la municipalité de Hao. Le projet s'étendrait sur 32 ha accueillant 1 000 bassins dans le lagon et 78 à terre. Actuellement, selon le gérant de Marama Development & Management (société responsable de la maîtrise d'ouvrage) : « *Le terrassement (11 hectares) a été effectué à 50 % ; la zone qui accueillera la partie technique (centrale électrique, laboratoire et centre d'études) est achevée. À terme, un bâtiment de deux-trois étages y sera également construit. Cependant, l'autre partie, celle où seront installés l'usine de reproduction et les bassins à poissons, est en phase d'attente de réalisation.* » **La perspective de production annuelle envisagée avoisinerait les 50 000 tonnes de poissons** (*selon la S.A.S. Tahiti Nui Ocean Foods)* **!**

En décembre dernier, l'intervention de M. Wang Cheng, PDG de cette société n'a pas rassuré les membres du CESEC de Polynésie française. En effet des questions sont restées sans réponse satisfaisante : *pourquoi produire du mérou et non du paraha peu'e ? Quel sera l'impact sur l'environnement ? Qu'adviendra-t-il des déjections des poissons ? …* Pourquoi n'a-t-on pas lancé *une étude d'impact* en sollicitant des organismes scientifiques indépendants ? On sait que la Chine est fortement intéressée par des implantations diverses dans le Pacifique Sud. Mais, quelles sont ses réelles ambitions vis-à-vis de notre *fenua* ?

Il est crucial de protéger nos eaux marines et nos ressources halieutiques. Surveiller la qualité des eaux, évaluer et gérer nos stocks de poissons sauvages, définir des aires marines protégées et les surveiller, imposer des quotas de pêche… sont nécessaires pour assurer un avenir durable aux générations futures. **Pas question de se faire dévorer par les grandes nations !**

Les comportements égoïstes, mercantiles, imprévoyants sont à traquer si l'on veut garantir à nos populations îliennes : Justice, Paix et Développement durable.

En tant que chrétiens, tendons la main au Christ, comme l'a fait l'apôtre Pierre qui voulait Le rejoindre sur les eaux. Demandons à Jésus d'insuffler l'Esprit de discernement et de sagesse à tous les porteurs de projet.

Dominique SOUPÉ

[1] FAO = Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation.

© Cathédrale de Papeete – 2020

REGARD SUR L'ACTUALITE…

LE MINISTERE DES DIACRES

Ce samedi 1er Août avait lieu en la paroisse St Etienne de Punaauia la rencontre annuelle des diacres permanents du Diocèse de Papeete, pour célébrer la fête de St Laurent, Patron des diacres. Cette fête de St Laurent tombe le 10 de ce mois d'Août, mais pour des raisons de disponibilité, elle a été anticipée au 1er Août. Ce fut pour la trentaine de diacres présents accompagnés de leurs épouses l'occasion de vivre un temps de reflexion sur la prière, cette dimension si essentielle dans la vie de tout baptisé qui se veut disciple de Jésus Christ, et plus encore lorsque ces baptisés ont reçu par la grâce de leur ordination un ministère de service et de charité.

Cette rencontre nous donne aussi l'occasion dans ces quelques lignes, de rappeler la place importante des diacres dans la vie de l'Église. Dans son instruction "*La conversion pastorale*" publiée en Juin 2020, la Congrégation pour le Clergé nous rappelle au n°80 que « *Pour sauvegarder l'identité des diacres et en vue de la promotion de leur ministère, le Pape François a tout d'abord mis en garde contre certains risques concernant la compréhension de la nature du diaconat : "Nous devons faire attention à ne pas voir les diacres comme des demi-prêtres et des demi-laïcs. […] Et l'image du diacre comme une sorte d'intermédiaire entre les fidèles et les pasteurs ne va pas bien non plus. Ni à mi-chemin entre les prêtres et les laïcs, ni à mi-chemin entre les pasteurs et les fidèles…" Dans le même discours, le Saint Père a ensuite offert quelques précisions par rapport au rôle spécifique des diacres à l'intérieur de la communauté ecclésiale : "Le diaconat est une vocation spécifique, une vocation familiale qui implique le service. […] Ce*

mot est la clé pour comprendre votre charisme. Le service comme un des dons caractéristiques du peuple de Dieu. Le diacre est — pour ainsi dire — le gardien du service dans l'Église. Chaque parole doit être bien mesurée. Vous êtes les gardiens du service dans l'Église : le service de la Parole, le service de l'Autel, le service des Pauvres" ».

Le Concile Vatican II en sa constitution dogmatique "Lumen Gentium (LG)" au n°25 nous dit : « *Le ministère ecclésial divinement institué est exercé à différents degrés par ceux qui, depuis les temps anciens, ont été appelés évêques, prêtres et diacres* ». La doctrine Catholique, exprimée dans la liturgie, le Magistère et la pratique constante de l'Église reconnaissent qu'il y a deux degrés dans la participation ministérielle au sacerdoce du Christ, l'épiscopat et le presbytérat. Le diaconat a été voulu pour les aider et les servir. Pour cette raison, le terme "*Sacerdoce*" dans son usage courant s'applique aux évêques et aux prêtres, mais non aux diacres. Cependant, la doctrine catholique enseigne que les degrés de participation au sacerdoce (épiscopat et presbtérat) et le degré de service (diaconat) sont tous les trois conférés par un acte sacramentel appelé "ordination". « *Que chacun honore les diacres comme Jésus Christ, les évêques comme une image du Père, et les prêtres comme le sénat de Dieu et comme l'assemblée des apôtres. Car sans eux, on ne peut pas parler de l'Église* » (St Ignace d'Antioche). Les diacres partagent la mission et la grâce du Christ de façon particulière (LG 29). Le sacrement de l'ordination les marque d'un caractère qui ne peut être enlevé et qui les configure au Christ qui s'est fait lui-même "*diacre*" ou serviteur de tous (Mc 10,45 ; Lc 22,27). Au nombre de leurs taches figurent celle d'assister l'évêque et les prêtres dans la célébration des mystères divins, surtout l'Eucharistie, celle de distribuer la sainte communion, celle de bénir les mariages, de célébrer les baptêmes, celle de proclamer l'Évangile et de prêcher, de présider les funérailles et celle de se donner eux-mêmes aux différents services de la charité. (LG 29)

Mariés et exerçant une activité professionnelle, les diacres permanents doivent relever le défi de prendre soin de leur famille avec attention, d'exercer leur profession de manière irréprochable, et de mener à bien leur service dans la communauté à laquelle ils sont rattachés, en communion avec leur évêque. Très souvent, les diacres permanents de notre diocèse se voient également attribuer une responsabilité dans les communautés des îles éloignées (Tuamotu, Gambier, Australes). Ils assurent ainsi, en lien avec les prêtres en charge de ces paroisses, une part de la vie et de la communion qui doit unir ces communautés à l'ensemble du diocèse, et ils le font avec le meilleur d'eux-mêmes et avec une foi profonde. Qu'ils soient ici remerciés pour leur contribution appréciable au service de notre Eglise locale. Ne les oublions pas dans nos prières !

+ Mgr Jean-Pierre COTTANCEAU

© Archidiocèse de Papeete – 2020

AUDIENCE GENERALE

GUERIR LE MONDE

Pour la reprise des audiences générales après la pause du mois de juillet, toujours depuis la bibliothèque du Palais apostolique, le Pape François a lancé ce matin un cycle sur les conséquences de la pandémie de coronavirus et la façon dont les chrétiens doivent réagir. En partant de l'extrait de l'Évangile de Marc sur la guérison du paralytique, François a expliqué que la guérison que Jésus apporte ne vise pas seulement à guérir un mal physique, mais la personne tout entière.

Chers frères et sœurs, bonjour !

La pandémie continue à provoquer des blessures profondes, en dévoilant nos vulnérabilités. Dans tous les continents il y a de nombreux morts et de très nombreux malades. Un grand nombre de personnes et de familles vivent une période d'incertitude, à cause des problèmes socio-économiques, qui frappent en particulier les plus pauvres.

C'est pourquoi nous devons garder notre regard solidement fixé sur Jésus (cf. *He* 12,2) et avec cette *foi* embrasser l'*espérance* du Royaume de Dieu que Jésus lui-même nous apporte (cf. *Mc* 1,5 ; *Mt* 4,17 ; *CEC*, 2816). Un Royaume de guérison et de salut qui est déjà présent parmi nous (cf. *Lc* 10,11). Un Royaume de justice et de paix qui se manifeste à travers des œuvres de *charité*, qui à leur tour accroissent l'espérance et renforcent la foi (cf. *1 Co* 13,13). Dans la tradition chrétienne, *foi, espérance* et *charité* sont bien davantage que des sentiments ou des attitudes. Ce sont des vertus qui nous sont communiquées par la grâce de l'Esprit Saint (cf. *CEC*, 1812-1813) : des dons qui nous guérissent et qui nous rendent guérisseurs, des dons qui nous ouvrent à des horizons nouveaux, même quand nous naviguons dans les eaux difficiles de notre temps.

Une nouvelle rencontre avec l'Évangile de la foi, de l'espérance et de l'amour nous invite à assumer un esprit créatif et renouvelé. De cette manière, nous serons en mesure de transformer les racines de nos maladies physiques, spirituelles et sociales. Nous pourrons guérir en profondeur les structures injustes et les pratiques destructrices qui nous séparent les uns des autres, menaçant la famille humaine et notre planète.

Le ministère de Jésus offre de nombreux exemples de guérison. Quand il guérit ceux qui sont atteints par la fièvre (cf. *Mc* 1, 29-34), par la lèpre (cf. *Mc* 1,40-45), par la paralysie (cf. *Mc* 2,1-12) ; quand il redonne la vue (cf. *Mc* 8,22-26 ; *Jn* 9,1-7), la parole ou l'ouïe (cf. *Mc* 7,31-37), en réalité il ne guérit pas seulement un mal physique, mais la personne tout entière. De cette manière, il la ramène également à la communauté, guérie ; il la libère de son isolement parce qu'il l'a guérie.

Pensons au très beau récit de la guérison du paralytique à Capharnaüm (cf. *Mc* 2,1-12), que nous avons entendu au début de l'audience. Alors que Jésus prêche à l'entrée de la maison, quatre hommes portent leur ami paralytique auprès de Jésus ; et ne pouvant pas entrer, parce qu'il y avait une grande foule, ils font un trou dans le toit et font passer le grabat devant lui qui est en train de prêcher. « *Jésus, voyant leur foi, dit au paralytique : "Mon enfant, tes péchés sont remis"* » (v.5). Et ensuite, comme signe visible, il ajoute : « *Lèves-toi, prend ton grabat et va-t'en chez toi* » (v.11).

Quel merveilleux exemple de guérison ! L'action du Christ est une réponse directe à la foi de ces personnes, à l'espérance qu'elles reposent en Lui, à l'amour qu'elles démontrent avoir les unes pour les autres. Jésus guérit donc, mais il ne guérit pas seulement la paralysie, il guérit tout, il pardonne les péchés, il renouvelle la vie du paralytique et de ses amis. Il fait naître à nouveau, pourrions-nous dire. Une guérison physique et spirituelle, en même temps, fruit d'une rencontre personnelle

et sociale. Imaginons à quel point cette amitié et la foi de toutes les personnes présentes dans cette maison s'est accrue grâce au geste de Jésus. La rencontre qui guérit avec Jésus !
Nous nous demandons alors : de quelle manière pouvons-nous aider notre monde à guérir aujourd'hui ? En tant que disciples du Seigneur Jésus, qui est médecin des âmes et des corps, nous sommes appelés à continuer « *son œuvre de guérison et de salut* » (*CEC*, 1421) au sens physique, social et spirituel.
L'Église, bien qu'elle administre la grâce du Christ qui guérit à travers les sacrements, et bien qu'elle organise des services sanitaires dans les lieux les plus reculés de la planète, n'est pas experte dans la prévention ou dans le soin de la pandémie. Et elle ne donne pas non plus des indications socio-politiques spécifiques (cf. S. Paul VI, Lett. ap. *Octogesima adveniens*, 14 mai 1971, 4). C'est la tâche des dirigeants politiques et sociaux. Toutefois, au cours des siècles, et à la lumière de l'Évangile, l'Église a développé certains principes sociaux qui sont fondamentaux (cf. *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise*, nn. 160-208), des principes qui peuvent nous aider à aller de l'avant, pour préparer l'avenir dont nous avons besoin. Je cite les principaux, étroitement liés entre eux : le principe de la dignité de la personne, le principe du bien commun, le principe de l'option préférentielle pour les pauvres, le principe de la destination universelle des biens, le principe de la solidarité, de la subsidiarité, le principe de la sauvegarde de notre maison commune. Ces principes aident les dirigeants, les responsables de la société à faire progresser la croissance et aussi, comme dans ce cas de pandémie, la guérison du tissu personnel et social. Tous ces principes expriment, de manière différente, les vertus de la foi, de l'espérance et de l'amour.
Dans les prochaines semaines, je vous invite à affronter ensemble les questions pressantes que la pandémie a mises en évidence, en particulier les maladies sociales. Et nous le ferons à la lumière de l'Évangile, des vertus théologales et des principes de la doctrine sociale de l'Église. Nous explorerons ensemble la manière dont notre tradition sociale catholique peut aider la famille humaine à guérir ce monde qui souffre de graves maladies. Mon désir est de réfléchir et de travailler tous ensemble, en tant que disciples de Jésus qui guérit, pour construire un monde meilleur, plein d'espérance pour les générations futures (cf. Exhort. ap. *Evangelii gaudium*, 24 novembre 2013, n. 183).

© Libreria Editrice Vaticana – 2020

CONGREGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI

LE BAPTEME CONFERE AVEC DES FORMULES ARBITRAIREMENT MODIFIEES N'EST PAS VALABLE

La Congrégation pour la Doctrine de la Foi l'affirme dans un « *responsum* » à deux questions sur un baptême administré avec une formule personnalisée par le prêtre. Une note doctrinale explique que la validité du baptême dépend du strict respect du texte canonique.

Le sacrement du baptême administré avec une formule arbitrairement modifiée n'est pas valable, et par conséquent ceux qui l'ont reçu de cette façon doivent être baptisés « *sous forme absolue* », c'est-à-dire en refaisant le rite selon les normes liturgiques établies par l'Église. C'est ce qu'affirme la Congrégation pour la Doctrine de la Foi en répondant à deux questions concernant la validité de récents baptêmes conférés avec la formule « *Au nom du papa et de la maman, du parrain et de la marraine, des grands-parents, des membres de la famille, des amis, au nom de la communauté, nous te baptisons au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit* ».
Dans une note doctrinale explicative, le Dicastère remarque qu'apparemment « *la modification délibérée de la formule sacramentelle* » a été introduite « *pour souligner la valeur communautaire du Baptême, pour exprimer la participation de la famille et des personnes présentes et pour éviter l'idée de la concentration d'un pouvoir sacré dans le prêtre au détriment des parents et de la communauté, que la formule du Rituel romain véhiculerait* ».
Mais cette conception est erronée, car, en réalité, rappelle la note en citant la Constitution *Sacrosantum Concilium*, « *quand on baptise, c'est le Christ lui-même qui baptise* », il est « *le protagoniste de l'événement célébré* ». Certes, dans la célébration, « *les parents, les parrains et toute la communauté sont appelés à jouer un rôle actif, un véritable et propre office liturgique* », mais cela implique, selon le texte conciliaire, que « *chacun, ministre ou fidèle, exerçant son propre office, n'accomplit que et tout ce qui, selon la nature du rite et les normes liturgiques, est de sa compétence* ».

Un risque de dérive subjective

La Congrégation pour la Doctrine de la Foi considère que dans le cas de ces baptêmes sur lesquels les questions ont été soulevées, « *le recours à la motivation pastorale masque, même inconsciemment, une dérive subjective et une volonté manipulatrice* ». Le Concile Vatican II, à la suite du Concile de Trente, a déclaré « *l'indisponibilité absolue du septénaire sacramentel pour l'action de l'Église* », en établissant que « *personne, fût-ce un prêtre, n'ajoutera, n'enlèvera, ou ne changera rien, de sa propre initiative, dans la liturgie* ».
Modifier de sa propre initiative la forme de célébration d'un sacrement ne constitue donc pas un simple abus liturgique ou la transgression d'une norme positive, mais un "*vulnus" (c'est-à-dire une blessure, une déchirure)* « *infligé à la fois à la communion ecclésiale et à la reconnaissance de l'action du Christ, ce qui, dans les cas les plus graves, rend le sacrement lui-même invalide, car la nature de l'action ministérielle est de transmettre fidèlement ce qui a été reçu* ».

La responsabilité du ministre agissant au nom du Christ

Dans la célébration des sacrements l'assemblée n'agit pas « *collégialement* », mais « *ministériellement* » et le ministre « *ne parle pas comme un fonctionnaire qui joue un rôle qui lui est confié, mais il agit ministériellement comme un signe-présence du Christ, qui agit dans son Corps, en donnant sa grâce* », précise la note de la CDF. C'est dans cette optique qu'il faut comprendre « *la règle tridentine sur la nécessité pour le ministre d'avoir au moins l'intention de faire ce que fait l'Église* » : une intention qui ne peut rester « *seulement sur le plan intérieur* », avec le risque de subjectivisme, mais qui s'exprime aussi dans un « *acte extérieur* » accompli « *non pas en son propre nom, mais en la personne du Christ* ».
« *Modifier la formule sacramentelle signifie aussi ne pas comprendre la nature même du ministère ecclésial, qui est toujours le service de Dieu et de son peuple, et non l'exercice d'un pouvoir qui va jusqu'à manipuler ce qui a été confié à l'Église par un acte qui appartient à la Tradition* », avertit la note la note dans sa partie conclusive. « *En tout ministre du*

Baptême doit donc s'enraciner non seulement la conscience de devoir agir dans la communion ecclésiale, mais aussi la conviction que saint Augustin attribue au Précurseur, qui "a appris qu'il y aurait dans le Christ une propriété telle que, malgré la multitude de ministres, saints ou pécheurs, qui baptiseraient, la sainteté du Baptême ne pourrait être attribuée qu'à celui dont descendit la colombe et dont il a été dit : "C'est lui qui baptise dans l'Esprit Saint" (Jn 1, 33). Augustin commente donc : "Si Pierre baptise, c'est le Christ qui baptise; si Paul baptise, c'est le Christ qui baptise; et même si Judas baptise, c'est le Christ qui baptise" ».

Ce document est daté du 24 juin, en la fête de saint Jean-Baptiste, et le Pape l'a approuvé le 8 juin lors d'une audience au cardinal Luis Ladaria Ferrer, préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi.

© Libreria Editrice Vaticana – 2020

75 ANS D'HIROSHIMA ET NAGASAKI

LES PAROLES DU PAPE SUR LES ARMES NUCLEAIRES

Le Pape François a plusieurs fois eu l'occasion de condamner l'usage et la détention d'armes nucléaires. Il a prononcé des paroles fortes notamment lors de son voyage au Japon qui l'avait porté à Hiroshima et Nagasaki, lieux des explosions des deux bombes atomiques lors de la Seconde Guerre mondiale. Retour sur ces prises de positions qu'il a réitérées ce jeudi.

Le 24 novembre 2019, la journée du Pape au Japon fut marquée par les explosions atomiques de 1945 sur les villes d'Hiroshima et de Nagasaki. François, priant dans ces lieux de souffrances pour les victimes passées et présentes de ces catastrophes, en profita pour condamner fermement l'usage de cette arme terrible.

« «*L'utilisation de l'énergie atomique à des fins militaires est aujourd'hui plus que jamais un crime, non seulement contre l'homme et sa dignité, mais aussi contre toute possibilité d'avenir dans notre maison commune. L'utilisation de l'énergie atomique à des fins militaires est immorale de même que la possession des armes atomiques* » déclara-t-il. Ce jour-là, le Saint Père alla plus loin encore que ses prédécesseurs en condamnant la possession même des armes nucléaires.

« *Nous aurons à en répondre,* » avait-il dit, demandant : « *Comment pouvons-nous parler de paix en construisant de nouvelles et redoutables armes de guerre ?* » ; « *comment pouvons-nous parler de paix en justifiant certaines actions fallacieuses par des discours de discrimination et de haine ?* »

Critique de la dissuasion nucléaire

Le matin même, à Nagasaki, seconde ville japonaise touchée par la bombe, le 9 août 1945, il avait rappelé que « *ce lieu nous rend davantage conscients de la souffrance et de l'horreur que nous les êtres humains nous sommes capables de nous infliger. La croix bombardée et la statue de Notre-Dame, récemment découvertes dans la cathédrale de Nagasaki, nous rappellent une fois de plus l'horreur indescriptible vécue dans leur propre chair par les victimes et leurs familles* », avait souligné le Pape.

François était alors revenu sur la « *perverse dichotomie* » que vit notre monde, celle « *de vouloir défendre et garantir la stabilité et la paix sur la base d'une fausse sécurité soutenue par une mentalité de crainte et de méfiance qui finit par envenimer les relations entre les peuples et empêcher tout dialogue possible* ».

Il avait remis en cause la stratégie diplomatique toujours en vigueur et sur laquelle s'est construit le monde au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. « *La paix et la stabilité internationales sont incompatibles avec toute tentative de compter sur la peur de la destruction réciproque ou sur une menace d'anéantissement total ; elles ne sont possibles qu'à partir d'une éthique globale de solidarité et de coopération au service d'un avenir façonné par l'interdépendance et la coresponsabilité au sein de toute la famille humaine d'aujourd'hui et de demain* ». C'était une critique en règle de la politique de dissuasion nucléaire pratiquée par les cinq membres permanents du conseil de Sécurité de l'ONU et des nouvelles puissances nucléaires.

Catéchisme de l'Église catholique

Pour bien souligner ses propos tenus au Japon, et pour leur donner tout leur poids du point de vue du magistère, le Pape avait demandé dans l'avion qui le ramenait au Vatican que « *l'usage des armes nucléaires est immoral, c'est pourquoi cela doit être inscrit dans le Catéchisme de l'Église catholique, et pas uniquement l'usage, mais aussi la possession, parce qu'un accident, ou la folie d'un dirigeant, la folie d'un seul peut détruire l'humanité* ».

© Libreria Editrice Vaticana – 2020

CONGREGATION POUR LE CLERGE

LA CONVERSION PASTORALE DE LA COMMUNAUTE PAROISSIALE AU SERVICE DE LA MISSION EVANGELISATRICE DE L'ÉGLISE (2)

Dans l'Église, il y a de la place pour tous et chacun peut trouver sa place, en respectant la vocation de chacun : c'est là le sens de l'Instruction « *La conversion pastorale de la communauté paroissiale au service de la mission évangélisatrice de l'Église* », rédigée par la congrégation pour le Clergé. Le document ne contient aucune nouvelle législation, mais propose des moyens de mieux appliquer la législation actuelle, de manière à favoriser la coresponsabilité des baptisés et à promouvoir une pastorale de proximité et de coopération entre les paroisses.

VI. De la conversion des personnes à celle des structures

34. Dans ce processus de renouveau et de restructuration, la paroisse doit éviter le risque de tomber dans une organisation d'événements excessive et bureaucratique et dans une présentation de services qui se fondent sur le critère de l'auto-préservation et ne manifestent pas le dynamisme de l'évangélisation.

Avec sa *parresia* habituelle, le Pape François a rappelé, en citant saint Paul VI, que « *l'Église doit approfondir la conscience qu'elle a d'elle-même, de méditer sur le mystère qui est le sien. […] Il y a des structures ecclésiales qui peuvent arriver à*

favoriser un dynamisme évangélisateur ; également, les bonnes structures sont utiles quand une vie les anime, les soutient et les évalue. Sans une vie nouvelle et un authentique esprit évangélique, sans "fidélité de l'Église à sa propre vocation", toute nouvelle structure se corrompt en peu de temps ».

35. La conversion des structures que la paroisse doit envisager requiert "*en amont*" un changement de mentalité et un renouvellement intérieur, surtout chez ceux qui sont appelés à être responsables de la conduite pastorale. Pour être fidèles au mandat du Christ, les pasteurs, et de façon particulière les curés « *principaux collaborateurs de l'Évêque* », doivent prendre conscience avec urgence de la nécessité d'une réforme missionnaire de la pastorale.

36. Vu que la communauté chrétienne est liée à son histoire et aux réalités qui lui sont chères, les pasteurs ne doivent pas oublier que la foi du Peuple de Dieu est inséparable de la mémoire familiale et communautaire. Bien souvent, un lieu sacré évoque des moments de vie significatifs des générations passées, des figures et des événements qui ont marqué les cheminements personnels et familiaux. Afin d'éviter des traumatismes et des blessures, il importe que les processus de restructuration des communautés paroissiales et, parfois, diocésaines, soient menés avec souplesse et gradualité.

A propos de la réforme de la Curie Romaine, le Pape François a souligné que « *la gradualité est le fruit du discernement indispensable qui implique processus historique, succession de temps et d'étapes, contrôle, corrections, expérimentations, approbations "*ad experimentum*". Donc, dans ces cas, il ne s'agit pas d'indécision mais de la souplesse nécessaire pour pouvoir réaliser une véritable réforme* ». Il s'agit d'être attentifs à ne pas "forcer le temps" en voulant conduire les réformes à terme, de manière trop précipitée et avec des critères généraux, qui obéissent à des logiques élaborées "sur table", où sont oubliées les personnes concrètes qui habitent le territoire. De fait, chaque projet doit être pensé dans la vie réelle de la communauté et greffé sur elle sans traumatisme, avec une phase nécessaire de consultation préalable, puis une mise en œuvre progressive, enfin une phase de vérification.

37. Naturellement, ce renouvellement ne concerne pas uniquement le curé, ni ne peut être imposé d'en haut en en excluant le Peuple de Dieu. La conversion pastorale des structures implique la conscience que « *le saint Peuple fidèle de Dieu est oint de la grâce de l'Esprit Saint ; par conséquent, au moment de réfléchir, de penser, d'évaluer, de discerner, nous devons être très attentifs à cette onction. Chaque fois que, comme Église, comme pasteurs, comme consacrés, nous avons oublié cette évidence, nous nous sommes trompés de route. Chaque fois que nous voulons supplanter, réduire au silence, anéantir, ignorer ou réduire à de petites élites le Peuple de Dieu dans sa totalité et ses différences, nous bâtissons des communautés, des plans pastoraux, de élaborations théologiques, des spiritualités et des structures sans racines, sans histoire, sans visage, sans mémoire, sans corps, de fait, sans vie. Lorsque nous faisons abstraction de la vie du Peuple de Dieu, nous tombons dans la désolation et nous pervertissons la nature de l'Église* ».

En ce sens, le clergé ne réalise pas seul la transformation sollicitée par l'Esprit Saint mais est engagé dans la conversion qui touche toutes les composantes du Peuple de Dieu[45]. Il convient donc de « *chercher consciemment et avec lucidité des espaces de communion et de participation afin que l'Onction du Peuple de Dieu tout entier trouve ses médiations concrètes pour se manifester* ».

38. Il est par conséquent évident qu'il faille dépasser autant une conception autoréférentielle de la paroisse qu'une "*cléricalisation de la pastorale*". Prendre au sérieux le fait que le Peuple de Dieu « *a pour condition, la dignité et la liberté des fils de Dieu, dans le cœur de qui l'Esprit Saint habite comme dans un temple* »[implique qu'il faut promouvoir des manières de faire et des modèles dans lesquels chaque baptisé, en vertu du don de l'Esprit Saint et des charismes reçus, devient acteur de l'évangélisation selon le style et les modalités d'une communion organique, autant avec les autres communautés paroissiales qu'avec la pastorale d'ensemble du diocèse. C'est bien en effet la communauté tout entière qui est le sujet responsable de la mission, du fait que l'Église ne se réduit pas à sa seule hiérarchie, mais se constitue comme Peuple de Dieu.

39. Les pasteurs ont la mission de maintenir vivante cette dynamique, afin que chaque baptisé se découvre acteur de l'évangélisation. La communauté presbytérale, attentive à rester elle-même en formation permanente, doit exercer avec sagesse l'art du discernement qui permet à la vie paroissiale de grandir et de mûrir, dans le respect des diverses vocations et des ministères. Le prêtre donc, comme membre et serviteur du Peuple de Dieu qui lui a été confié, ne peut pas se substituer à lui. La communauté paroissiale est habilitée à proposer des formes d'exercice des ministères, d'annonce de la foi et de témoignage de la charité.

40. Le rôle central de l'Esprit Saint – don gratuit du Père et du Fils à l'Église – amène à vivre profondément la dimension de la gratuité, selon l'enseignement de Jésus : « *Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement* » (Mt 10, 8). Il a appris à ses disciples à vivre dans le service généreux, à être chacun un don pour les autres (cf. Jn 13,14-15), avec une attention préférentielle envers les pauvres. En découle, entre autre, la nécessité de ne pas "marchander" la vie sacramentelle et de ne pas donner l'impression que la célébration des sacrements – surtout l'Eucharistie – et les autres actions ministérielles puissent être l'objet de tarifications.

Le pasteur qui sert le troupeau avec une générosité gratuite, est tenu en même temps, de former les fidèles afin que chaque membre de la communauté se sente impliqué de manière responsable et directe, pour subvenir aux besoins de l'Église, à travers les diverses formes d'aide et de solidarité dont la paroisse a besoin pour accomplir son service pastoral librement et efficacement.

41. La mission à laquelle est appelée la paroisse, comme centre moteur de l'évangélisation, concerne donc tout le Peuple de Dieu dans ses diverses composantes : prêtres, diacres, consacrés et fidèles laïcs, chacun selon son charisme et les responsabilités qui lui correspondent.

VII. La paroisse et les autres répartitions internes d'un diocèse

42. La conversion pastorale de la communauté paroissiale dans un sens missionnaire prend donc forme et se réalise selon un processus graduel de renouvellement des structures où, par conséquent, la charge pastorale ou une participation à son exercice est confiée aux uns et aux autres selon des modalités diverses qui impliquent toutes les composantes du Peuple de Dieu.

43. A propos de la répartition interne du territoire diocésain, à la paroisse et aux vicariats forains, déjà prévus par le Code de Droit Canonique en vigueur, se sont ajoutées depuis quelques décennies dans le langage courant, repris par les documents du Magistère, des expressions comme "*unités pastorales*" et "*zones pastorales*". Ces dénominations définissent de fait des formes

d'organisation pastorales du diocèse, qui expriment un nouveau rapport entre les fidèles et le territoire.

44. Pour cette question des "*unités*" ou "*zones pastorales*", personne ne doit évidemment penser que la solution aux multiples problèmes actuels se trouve en donnant tout simplement un nouveau nom à des réalités déjà existantes. Pour éviter de subir le changement dans ce processus de renouveau, bien au contraire pour le promouvoir et l'orienter, il faut trouver les structures qui permettront de revivifier dans toutes les composantes de la communauté chrétienne la commune vocation à l'évangélisation, pour une charge pastorale plus efficace du Peuple de Dieu, le "facteur clé" ne pouvant être que la proximité.

45. Dans cette perspective, la norme canonique met en relief la nécessité de délimiter des zones territoriales distinctes à l'intérieur de chaque diocèse, quitte à ce qu'elles soient ensuite regroupées en des réalités intermédiaires entre le diocèse lui-même et chaque paroisse. Par conséquent, il peut exister différents types de regroupements de paroisses qui tiennent compte de la dimension du diocèse et de sa réalité pastorale concrète.

La communion de l'Église doit être vivante et agissante au cœur de ces regroupements, avec une attention particulière à l'égard du territoire concret. C'est pourquoi, en les érigeant, il faut tenir compte, le plus possible, de l'homogénéité de la population et de ses manières de vivre, ainsi que des caractéristiques communes du territoire, de façon à faciliter la relation de proximité entre les curés et les autres agents pastoraux.

VII.a. Comment procéder à l'érection d'un regroupement de paroisses

46. Tout d'abord, avant de procéder à l'érection d'un regroupement de paroisses, l'Évêque doit nécessairement consulter à ce sujet le Conseil Presbytéral, dans le respect de la norme canonique et au nom de l'incontournable coresponsabilité ecclésiale, partagée à divers titres entre l'Évêque et les membres de ce Conseil.

47. Le regroupement de plusieurs paroisses peut se faire avant tout selon la simple forme *associative*, de manière à ce que les paroisses associées gardent une identité distincte.

Conformément à la norme canonique, quand on réalise n'importe quel genre de regroupement de paroisses voisines, il va de soi qu'il faille respecter les éléments essentiels du droit universel concernant la personne juridique de la paroisse. L'Évêque ne peut pas dispenser de ces droits. Pour chacune des paroisses qu'il a l'intention de supprimer, il doit donc émettre un décret spécifique comportant les motivations pertinentes.

48. A la lumière de ce qui a été exposé ci-dessus, le regroupement, de même que l'érection ou la suppression de paroisses, doit être réalisé par l'Évêque diocésain dans le respect de la norme prévue par le Droit canonique, c'est-à-dire moyennant une *incorporation*, selon laquelle une paroisse est absorbée par une autre en perdant son individualité originelle et la personnalité juridique ; ou bien moyennant une véritable *fusion*, qui donne naissance à une nouvelle et unique paroisse, ce qui implique l'extinction des paroisses préexistantes et de leur personnalité juridique ; ou, enfin, moyennant la *division* d'une communauté paroissiale en plusieurs paroisses autonomes, lesquelles sont créées *ex novo*.

En outre, la suppression de paroisse par union extinctive est légitime pour des causes qui regardent directement la paroisse en question. Ne sont pas des raisons valables, par exemple, la seule pénurie du clergé diocésain, la situation financière générale du diocèse, ou d'autres conditions propres à la communauté, dont on prévoirait un changement à brève échéance (par exemple l'importance numérique, le manque d'autonomie financière, la modification de l'aménagement urbain du territoire). Comme condition de légitimité de ce genre de mesure, il faut que les motifs présentés soient directement et organiquement liés à la communauté paroissiale et non à des considérations générales, théoriques ou "*de principe*".

49. En ce qui concerne l'érection et la suppression des paroisses, il convient de rappeler que chaque décision doit être adoptée avec un décret formel, rédigé par écrit. Il faut par conséquent considérer comme non conforme à la norme canonique un acte normatif unique, un décret général ou une loi particulière qui viserait, en une unique mesure, une réorganisation générale du diocèse tout entier ou d'une de ses parties, ou encore d'un ensemble de paroisses.

50. De façon particulière, dans le cas d'une suppression de paroisse, le décret doit indiquer clairement, en faisant référence à la situation concrète, quelles sont les raisons qui ont amené l'Évêque à prendre sa décision. Ces raisons doivent donc être indiquées spécifiquement, vu qu'on ne peut se satisfaire d'une allusion générale au "*bien des âmes*".

Dans l'acte selon lequel une paroisse est supprimée, l'Évêque doit également pourvoir à la dévolution de ses biens dans le respect des normes canoniques correspondantes ; à moins qu'il n'y ait de graves raisons qui s'y opposent, auquel cas il faudrait entendre le Conseil presbytéral, on doit veiller à ce que l'église de la paroisse supprimée reste ouverte aux fidèles.

51. Dans le cadre du regroupement de paroisses et de leur éventuelle suppression, il peut être parfois nécessaire de réduire une église à un usage profane non inconvenant. Cette décision revient à l'Évêque diocésain, après avoir obligatoirement consulté le Conseil presbytéral.

Habituellement, même dans ce cas, la diminution du clergé diocésain, la baisse démographique et la grave crise financière du diocèse ne sont pas des causes légitimes pour décréter une telle réduction. Si au contraire les conditions de l'édifice empêchent qu'il soit utilisé d'aucune manière pour le culte divin, ou qu'il soit réparable, on pourra procéder à sa réduction à un usage profane non inconvenant selon la norme du droit.

VII.b. Le Vicariat forain

52. Il faut rappeler avant toute chose que, « *pour favoriser l'exercice de la charge pastorale par une action commune, plusieurs paroisses voisines peuvent être unies par l'Évêque diocésain dans des regroupements particuliers comme les vicariats forains* » ; ceux-ci reçoivent comme appellation en divers lieux : "*doyennés*", ou "*archiprêtrés*", ou encore "*zones pastorales*" ou "*préfectures*".

53. Le vicaire forain ne doit pas être nécessairement le curé d'une paroisse déterminée. Pour correspondre à la finalité pour laquelle un vicariat est érigé, sa première responsabilité est celle « *de promouvoir et coordonner l'action pastorale commune dans le vicariat forain* », de sorte que ce dernier ne reste pas une institution purement formelle. De plus, le vicaire forain « *est tenu par l'obligation de visiter les paroisses de son district selon les directives portées par l'Évêque diocésain* ». Afin qu'il puisse remplir au mieux sa fonction et pour favoriser davantage l'activité commune entre les paroisses, l'Évêque diocésain peut conférer au vicaire forain d'autres facultés qu'il considérerait opportunes en raison du contexte concret.

VII.c. L'Unité pastorale

54. Dans un but analogue, quand les circonstances le demandent, en raison de l'extension territoriale du vicariat

forain ou d'un grand nombre de fidèles, lorsqu'il est nécessaire de favoriser davantage la collaboration organique entre des paroisses limitrophes, après avoir entendu le Conseil presbytéral, l'Évêque peut aussi décréter le regroupement stable et institutionnel de différentes paroisses à l'intérieur du vicariat forain, en tenant compte de quelques critères concrets.

55. Il est avant tout opportun que les regroupements (dénommés "*unités pastorales*") soient délimités le plus possible de manière homogène, même du point de vue sociologique, afin qu'on puisse y réaliser une vraie pastorale d'ensemble ou intégrée, dans une perspective missionnaire.

56. De plus, chaque paroisse de ce regroupement doit être confiée à un curé ou à un groupe de prêtres *in solidum*, qui prennent soin de toutes les communautés paroissiales. Autrement, si l'Évêque l'estime opportun, le regroupement peut aussi être composé de plusieurs paroisses, confiées au même curé.

57. Dans tous les cas, étant donné l'attention due aux prêtres qui, bien souvent, ont exercé leur ministère de manière méritoire et qui jouissent de la reconnaissance de la communauté, étant donné également le bien des fidèles eux-mêmes qui sont liés à leurs pasteurs par l'affection et la gratitude, il est demandé qu'au moment de constituer un regroupement déterminé, l'Evêque diocésain ne décide pas, par le même décret, que dans plusieurs paroisses réunies et confiées à un seul curé, les autres curés éventuellement présents et encore en charge, soient transférés automatiquement à l'office de vicaires paroissiaux, ou relevés de fait de leur charge.

58. Dans ces cas, à moins qu'il ne s'agisse d'une nomination *in solidum*, il revient à l'Évêque diocésain de déterminer au cas par cas les fonctions du prêtre modérateur de ces regroupements de paroisses, ainsi que sa relation avec le doyen du vicariat forain, à l'intérieur duquel l'unité pastorale est constituée.

59. Une fois que le regroupement de paroisses – vicariat forain ou "unité pastorale" – a été érigé selon le droit, l'Évêque détermine, selon l'opportunité, si chaque paroisse qui le constitue doit avoir son propre Conseil pastoral paroissial, où s'il est préférable que cette charge soit confiée à un Conseil pastoral unique pour toutes les communautés intéressées. Quelle que soit la situation, du fait qu'elles conservent la personnalité et la capacité juridique, chaque paroisse faisant partie du regroupement doit garder son propre Conseil pour les affaires économiques.

60. Afin de favoriser une action évangélisatrice d'ensemble et un soin pastoral plus efficace, il est opportun de constituer, pour les paroisses d'un regroupement, des services pastoraux communs dans des domaines déterminés (par exemple la catéchèse, la charité, la pastorale des jeunes ou des familles), avec la participation de toutes les composantes du Peuple de Dieu, clercs, consacrés et fidèles laïcs.

VII.d. La Zone pastorale

61. Si plusieurs "unités pastorales" peuvent constituer un vicariat forain, de la même façon, surtout dans les diocèses territorialement plus étendus, plusieurs vicariats forains peuvent être réunis par l'Évêque qui aura entendu le Conseil presbytéral[79], en "districts" ou "zones pastorales"[80], sous la conduite d'un Vicaire épiscopal[81] ayant le pouvoir exécutif ordinaire pour l'administration pastorale de la zone, au nom de l'Évêque diocésain, sous son autorité et en communion avec lui, cela en plus des facultés spéciales que ce dernier voudra lui attribuer au cas par cas.

VIII. Les formes ordinaires et extraordinaires selon lesquelles on confie la charge pastorale de la communauté paroissiale

62. En premier lieu, le curé et les autres prêtres, qui sont en communion avec l'Évêque, représentent une référence fondamentale pour la communauté paroissiale, en raison de la charge de pasteur qui est la leur. En cultivant la vie commune et la fraternité sacerdotale, le curé et le presbyterium célèbrent la vie sacramentelle, pour la communauté et avec elle, et sont appelés à organiser la paroisse de manière à ce qu'elle soit un signe efficace de communion.

63. Par rapport à la présence et à la mission des prêtres dans la communauté paroissiale, il faut faire une mention particulière de la vie commune ; même si elle ne constitue pas une obligation pour le clergé séculier, elle est recommandée par le can. 280.Il faut rappeler à ce propos la valeur fondamentale de l'esprit de communion, de la prière et de l'action pastorale commune de la part des clercs, en vue d'un témoignage effectif de fraternité sacramentelle et d'une action évangélisatrice plus efficace.

64. Quand le Presbyterium expérimente la vie communautaire, l'identité sacerdotale se fortifie, les préoccupations matérielles diminuent et la tentation de l'individualisme cède le pas à la profondeur de la relation personnelle. La prière commune, les échanges d'idées et l'étude, qui ne doivent jamais manquer dans la vie sacerdotale, peuvent constituer un grand soutien dans la formation d'une spiritualité presbytérale incarnée dans le quotidien.

Il convient en tout cas que, selon son discernement et dans la limite du possible, l'Évêque tienne compte des affinités humaine et spirituelle entre les prêtres, auxquels il désire confier une paroisse ou un regroupement de paroisses, tout en les invitant à une disponibilité généreuse dans leur nouvelle mission pastorale et à l'une ou l'autre forme de partage de vie avec les confrères.

65. Dans certains cas, surtout là où le presbytère n'est pas de tradition ou d'habitude, ou bien lorsque, pour une raison ou une autre, il n'est pas disponible comme habitation du prêtre, il peut arriver que celui-ci retourne vivre auprès de sa famille d'origine, premier lieu de formation humaine et de découverte vocationnelle.

D'un côté, cette pratique peut se révéler positive en ce qui concerne la vie quotidienne du prêtre, du fait qu'elle lui garantit un cadre domestique serein et stable, surtout quand les parents sont encore présents. Mais d'un autre côté, il faut éviter que ces relations familiales soient vécues par le prêtre comme une dépendance intérieure et une source de moindre disponibilité pour un ministère à temps plein, ou encore comme un choix qui, au lieu de la compléter, exclut la relation avec la famille presbytérale et la communauté des fidèles.

VIII.a. Le Curé

66. L'office de curé comporte la pleine charge d'âmes. En conséquence, pour qu'un fidèle soit validement nommé curé, il faut qu'il ait reçu l'Ordre du presbytérat. On exclut toute possibilité de conférer ce titre ou les fonctions qui lui appartiennent à qui serait privé de cet Ordre, même dans le cas où on manquerait de prêtres. Précisément en raison de la relation de connaissance et de proximité qui doit exister entre un pasteur et la communauté, l'office de curé ne peut pas être confié à une personne juridique. En particulier – mis à part ce qui est prévu par le can. 517, §§1-2 – l'office de curé ne peut être confié à un groupe de personnes, composé de clercs et de laïcs. Il faut par conséquent éviter les expressions comme "*team responsable*", "*équipe responsable*", ou d'autres semblables, qui

laisseraient entendre qu'il s'agit d'un gouvernement collégial de la paroisse.
67. Du fait qu'il est le « *pasteur propre de la paroisse qui lui est confiée* », la représentation juridique de celle-ci revient *ipso jure* au curé. Il est l'administrateur responsable des biens paroissiaux, qui sont des "*biens ecclésiastiques*", par conséquent soumis aux normes canoniques correspondantes.
68. Comme l'affirme le Concile Vatican II, « *dans sa paroisse chaque curé doit jouir, en son office, de la stabilité que requiert le bien des âmes* ». Comme principe général, il est donc demandé que le curé soit « *nommé à temps indéterminé* ».
L'Évêque diocésain peut toutefois nommer des curés pour un temps déterminé, si la Conférence épiscopale l'a décidé ainsi par décret. Du fait qu'il est nécessaire que le curé puisse créer un lien effectif et efficace avec la communauté qui lui est confiée, il convient que les Conférences épiscopales n'établissent pas un temps trop bref, inférieur à 5 ans, pour les nominations à temps déterminé.
69. Dans tous les cas, même s'ils sont nommés pour un "temps indéterminé" ou avant que le "temps déterminé" n'arrive à échéance, les curés doivent se montrer disponibles pour d'éventuels transferts dans une autre paroisse ou office, « *si le bien des âmes ou la nécessité ou l'utilité de l'Église le requièrent* ». Il faut en effet le rappeler : c'est le curé qui est au service de la paroisse, non le contraire.
70. Ordinairement, là où cela est possible, il est bon que le curé ait la charge pastorale d'une seule paroisse. « *Cependant, à cause de la pénurie de prêtres ou d'autres circonstances, la charge de plusieurs paroisses voisines peut être confiée au même curé* ». Par exemple, parmi les "autres circonstances", on peut citer l'exiguïté du territoire ou de la population, ou encore la proximité des paroisses intéressées. Si l'Évêque diocésain confie plusieurs paroisses à un seul curé, il doit considérer attentivement si ce dernier pourra exercer pleinement et concrètement, comme vrai pasteur, l'office de curé de toutes les paroisses et de chacune d'elles.
71. Une fois nommé, le curé jouit du plein exercice des fonctions qui lui sont confiées, avec tous les droits et les responsabilités qui en découlent, jusqu'à ce qu'il ne cesse légitimement son office pastoral. Pour sa révocation ou son transfert avant l'échéance de son mandat, il faut observer les procédures canoniques correspondantes, que l'Église utilise pour le discernement de ce qui convient dans chaque cas concret.
72. Quand le bien des fidèles le requiert, même s'il n'existe pas d'autres causes de cessation, le curé qui a atteint ses 75 ans, doit accueillir l'invitation que l'Évêque diocésain peut lui adresser de renoncer à la paroisse. Il faut considérer la présentation de la renonciation, à 75ans, comme un devoir moral, même s'il n'est pas canonique. Elle ne fait cependant pas cesser automatiquement l'office. Elle arrive seulement quand l'Évêque diocésain a communiqué par écrit à l'intéressé l'acceptation de sa renonciation. Par ailleurs, que l'Évêque prenne en considération de manière bienveillante la renonciation présentée par un curé, même s'il le fait seulement en raison de ses 75 ans.
73. Dans tous les cas, avant d'accepter la renonciation, afin d'éviter une conception fonctionnelle du ministère, l'Évêque diocésain pèsera prudemment toutes les circonstances de la personne et du lieu, comme par exemple l'existence de raisons de santé ou de discipline, le manque de prêtres, le bien de la communauté paroissiale et d'autres éléments de ce genre. Il acceptera la renonciation s'il trouve une cause juste et proportionnée.
74. Autrement, si les conditions personnelles du prêtre le permettent et si l'opportunité pastorale le conseille, l'Évêque considérera la possibilité de lui laisser l'office de curé, éventuellement en mettant auprès de lui quelqu'un pour l'aider et en préparant la succession. En outre, « *selon les cas, l'Évêque peut confier une paroisse plus petite et moins lourde à un curé qui a présenté sa renonciation* », ou de toute manière lui donner une autre charge pastorale adaptée à ses possibilités concrètes, tout en invitant le prêtre à comprendre, si c'était nécessaire, qu'il ne doit en aucun cas se sentir "*rétrogradé*" ou "puni" en raison d'un transfert de ce genre.

© Libreria Editirce Vaticana – 2020

LITURGIE DE LA PAROLE

DIMANCHE 9 AOUT 2020 – 19EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – ANNEE A

Lecture du premier livre des Rois *(1 R 19, 9a.11-13a)*

En ces jours-là, lorsque le prophète Élie fut arrivé à l'Horeb, la montagne de Dieu, il entra dans une caverne et y passa la nuit. Le Seigneur dit : « Sors et tiens-toi sur la montagne devant le Seigneur, car il va passer. » À l'approche du Seigneur, il y eut un ouragan, si fort et si violent qu'il fendait les montagnes et brisait les rochers, mais le Seigneur n'était pas dans l'ouragan ; et après l'ouragan, il y eut un tremblement de terre, mais le Seigneur n'était pas dans le tremblement de terre ; et après ce tremblement de terre, un feu, mais le Seigneur n'était pas dans ce feu ; et après ce feu, le murmure d'une brise légère. Aussitôt qu'il l'entendit, Élie se couvrit le visage avec son manteau, il sortit et se tint à l'entrée de la caverne. – Parole du Seigneur.

Psaume 84 (85), *9ab-10, 11-12, 13-14*

J'écoute : Que dira le Seigneur Dieu ?
Ce qu'il dit, c'est la paix pour son peuple et ses fidèles.
Son salut est proche de ceux qui le craignent,
et la gloire habitera notre terre.

Amour et vérité se rencontrent,
justice et paix s'embrassent ;
la vérité germera de la terre
et du ciel se penchera la justice.

Le Seigneur donnera ses bienfaits,
et notre terre donnera son fruit.
La justice marchera devant lui,
et ses pas traceront le chemin.

Lecture de la lettre de saint Paul Apôtre aux Romains *(Rm 9, 1-5)*

Frères, c'est la vérité que je dis dans le Christ, je ne mens pas, ma conscience m'en rend témoignage dans l'Esprit Saint : j'ai dans le cœur une grande tristesse, une douleur incessante. Moi-même, pour les Juifs, mes frères de race, je souhaiterais être anathème, séparé du Christ : ils sont en effet Israélites, ils ont l'adoption, la gloire, les alliances, la législation, le culte, les promesses de Dieu ; ils ont les patriarches, et c'est de leur race que le Christ est né, lui qui est au-dessus de tout, Dieu béni pour les siècles. Amen. – Parole du Seigneur.

Alléluia. *(cf. Ps 129, 5)*

J'espère le Seigneur, et j'attends sa parole.

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu *(Mt 14, 22-33)*

Aussitôt après avoir nourri la foule dans le désert, Jésus obligea les disciples à monter dans la barque et à le précéder sur l'autre rive, pendant qu'il renverrait les foules. Quand il les eut renvoyées, il gravit la montagne, à l'écart, pour prier. Le soir venu, il était là, seul. La barque était déjà à une bonne distance de la terre, elle était battue par les vagues, car le vent était contraire. Vers la fin de la nuit, Jésus vint vers eux en marchant sur la mer. En le voyant marcher sur la mer, les disciples furent bouleversés. Ils dirent : « C'est un fantôme. » Pris de peur, ils se mirent à crier. Mais aussitôt Jésus leur parla : « Confiance ! c'est moi ; n'ayez plus peur ! » Pierre prit alors la parole : « Seigneur, si c'est bien toi, ordonne-moi de venir vers toi sur les eaux. » Jésus lui dit : « Viens ! » Pierre descendit de la barque et marcha sur les eaux pour aller vers Jésus. Mais, voyant la force du vent, il eut peur et, comme il commençait à enfoncer, il cria : « Seigneur, sauve-moi ! » Aussitôt, Jésus étendit la main, le saisit et lui dit : « Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté ? » Et quand ils furent montés dans la barque, le vent tomba. Alors ceux qui étaient dans la barque se prosternèrent devant lui, et ils lui dirent : « Vraiment, tu es le Fils de Dieu ! » – Acclamons la Parole de Dieu.

© Textes liturgiques © AELF, Paris

PRIERES UNIVERSELLES

Le Père ne saurait rien refuser à ses enfants qui lui font confiance, fortifiés par cette assurance présentons-lui nos demandes pour tous les hommes.

Pour l'Église gardienne de la foi, qu'elle offre au monde un visage conforme à la foi qu'elle professe. Prions le Seigneur !

Pour ceux qui affrontent le désespoir et non plus la force de crier vers Dieu. Prions le Seigneur !

Pour les hommes et les femmes heureux d'être en vacances, pour ceux qui sont retenus au travail. Prions le Seigneur !

Pour ceux qui vivent dans la peur à cause de la guerre, de la violence, de la persécution. Prions le Seigneur !

Pour notre communauté qui essaie d'être fidèle à la foi, pour ceux qui sont absents, pour ceux qui ne viennent jamais rejoindre l'assemblée. Prions le Seigneur !

Dieu qui ne cesse d'être présent auprès de ceux que bouleversent les tempêtes du monde, ouvre nos cœurs aux cris de nos semblables et exauce nos prières au-delà de nos désirs afin que tout homme avance jusqu'aux rives de ton Royaume. Par Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen.

COMMENTAIRE

Chers frères et sœurs, bonjour !

La page de l'Évangile d'aujourd'hui (Mt 14,22-33) décrit l'épisode où Jésus, après avoir prié toute la nuit sur la rive du lac de Galilée, se dirige vers la barque de ses disciples, en marchant sur les eaux. La barque se trouve au milieu du lac, bloquée par un puissant vent contraire. Lorsqu'ils voient Jésus venir en marchant sur les eaux, les disciples le prennent pour un fantôme et ils sont pris de peur. Mais il les rassure : « *Ayez confiance, c'est moi, soyez sans crainte !* » (v.27). Pierre, avec son impétuosité typique, lui dit : « *Seigneur, si c'est bien toi, donne-moi l'ordre de venir à toi sur les eaux* » ; et Jésus l'appelle : « *Viens !* » (vv.28-29). Pierre descend de la barque et il se met à marcher sur l'eau vers Jésus ; mais à cause du vent, il s'agite et il commence à couler. Alors il crie : « *Seigneur, sauve-moi !* » Et Jésus lui tend la main et le saisit (vv.30-31).
Ce récit de l'Évangile contient un riche symbolisme et nous fait réfléchir sur notre foi, tant comme individus que comme communauté ecclésiale, également sur la foi de nous tous qui sommes ici aujourd'hui sur la place. La communauté, cette communauté ecclésiale, a-t-elle la foi ? Comment est la foi de chacun de nous et la foi de notre communauté ? La barque est la vie de chacun de nous, mais elle est aussi la vie de l'Église ; le vent contraire représente les difficultés et les épreuves. L'invocation de Pierre : « *Seigneur, donne-moi l'ordre de venir à toi !* » et son cri : « *Sauve-moi !* » ressemblent tellement à notre désir de sentir la proximité du Seigneur, mais aussi à la peur et à l'angoisse qui accompagnent les moments les plus durs de notre vie et de nos communautés, marquée par des fragilités intérieures et par des difficultés extérieures.
À Pierre, à ce moment-là, n'a pas suffi la parole sûre de Jésus, qui était comme la corde tendue à laquelle s'agripper pour affronter les eaux hostiles et turbulentes. C'est ce qui peut nous arriver à nous aussi. Quand on ne s'agrippe pas à la Parole du Seigneur, pour avoir davantage de sécurité, on consulte des horoscopes et des cartomanciens, on commence à couler. Cela veut dire que la foi n'est pas très forte. L'Évangile d'aujourd'hui nous rappelle que la foi dans le Seigneur et dans sa parole ne nous ouvre pas un chemin où tout est facile et tranquille, elle ne nous soustrait pas aux tempêtes de la vie. La foi nous donne la sécurité d'une Présence, la présence de Jésus, qui nous pousse à surmonter les tempêtes existentielles, la certitude d'une main qui nous saisit pour nous aider à affronter les difficultés, en nous indiquant la route même quand il fait noir. La foi, en somme, n'est pas une échappatoire aux problèmes de la vie, mais elle soutient sur le chemin et lui donne un sens.
Cet épisode est une image magnifique de la réalité de l'Église de tous les temps : une barque qui, tout au long de la traversée, doit affronter également des vents contraires et des tempêtes, qui menacent de la renverser. Ce qui la sauve, ce ne sont pas le courage et les qualités de ses hommes : la garantie contre le naufrage est la foi en Jésus et dans sa parole. Voilà la garantie : la foi en Jésus et dans sa parole. Sur cette barque, nous sommes en sécurité, en dépit de nos pauvretés et de nos faiblesses, surtout quand nous nous mettons à genoux et que nous adorons le Seigneur, comme les disciples qui, à la fin, « *se prosternèrent devant lui, en disant : "Vraiment, tu es le Fils de Dieu!"* » (v.33). Que c'est beau de dire à Jésus : « *Vraiment, tu es le Fils de Dieu* ». Disons-le tous ensemble, d'accord ? « *Vraiment, tu es le Fils de Dieu !* ».
Que la Vierge Marie nous aide à demeurer bien fermes dans la foi pour résister aux tempêtes de la vie, à rester sur la barque de l'Église, en fuyant la tentation de monter sur les bateaux fascinants mais peu sûrs des idéologies, des modes et des slogans.

© Libreria Editrice Vaticana – 2017

ENTRÉE : *MHN 24*

R- E Iesu ta'u Fatu mau, te ia 'oe ta'u mafatu,
E Iesu ta'u Fatu mau te ia'oe to'u mafatu.

1- I teie nei mahana ra, a ma'iti e ta'u Varua,
i to 'oe iho Fatu, ape'e i muri ia na ra.

2- E ere anei o era, tei poiete i ta'u Varua,
tei fa'a amu iana ato'a, i to 'oe iho tino ra.

KYRIE : *Dédé I - tahitien*

GLOIRE À DIEU : *Rangueil*

Gloire à Dieu au plus haut des cieux
Et paix sur la terre aux hommes qu'il aime.
Nous te louons, nous te bénissons, nous t'adorons,
Nous te glorifions, nous te rendons grâce,
pour ton immense gloire,
Seigneur Dieu, Roi du ciel,
Dieu le Père tout-puissant.
Seigneur, Fils unique, Jésus-Christ,
Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père ;
Toi qui enlève le péché du monde,
prends pitié de nous ;
Toi qui enlève le péché du monde,
reçois notre prière ;
Toi qui es assis à la droite du Père,
prends pitié de nous.
Car toi seul es saint,
Toi seul es Seigneur
Toi seul es le Très-Haut :
Jésus-Christ, avec le Saint Esprit
Dans la gloire de Dieu le Père.
Amen.

PSAUME :

Fais-nous voir Seigneur ton Amour, et donne-nous ton salut.

ACCLAMATION *: MH n°13 p.62*

Alléluia, Alléluia, Alléluia

PROFESSION DE FOI :

Je crois en un seul Dieu,
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,
de l'univers visible et invisible.
Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,
le Fils unique de Dieu,
né du Père avant tous les siècles :
Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,
vrai Dieu, né du vrai Dieu,
Engendré, non pas créé,
de même nature que le Père ;
et par lui tout a été fait.
Pour nous les hommes, et pour notre salut,
il descendit du ciel ;
Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,
et s'est fait homme.
Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.
Il ressuscita le troisième jour,
conformément aux Écritures,
et il monta au ciel ;
il est assis à la droite du Père.
Il reviendra dans la gloire,
pour juger les vivants et les morts ;
et son règne n'aura pas de fin.
Je crois en l'Esprit Saint,
qui est Seigneur et qui donne la vie ;
il procède du Père et du Fils ;
Avec le Père et le Fils,
il reçoit même adoration et même gloire ;
il a parlé par les prophètes.
Je crois en l'Église,
une, sainte, catholique et apostolique.
Je reconnais un seul baptême
pour le pardon des péchés.
J'attends la résurrection des morts
et la vie du monde à venir.
Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

Accueilles, au creux de tes mains, la prière de tes enfants.

OFFERTOIRE : *Médéric BERNARDINO*

R- Aide-moi à rester près de toi, aide-moi à vivre ma foi,
aide-moi je suis si faible Jésus.

1- Il m'arrive parfois, de ne plus vouloir te suivre Jésus,
de vouloir tout quitter, t'abandonner,
de vouloir tout laisser et m'en aller.

2- Il m'arrive parfois, de ne plus t'écouter, plus t'obéir Jésus,
de vouloir te faire mal, te faire pleurer,
de vouloir tout laisser et puis partir.

SANCTUS *: Pierre-Célestin NOUVEAU - IV*

ANAMNESE : *Petiot VI*

Ei hanahana (ei hanahana), ei hanahana (ei hanahana),
ei hanahana, ia oe e te Fatu e, o oe to matou Atua,
tei pohe na e e te ti'a faahou, te ora nei a Ietu Kirito e.
O oe to matou Atua, haere mai, E Ietu, to matou Fatu. *(bis)*

PATER : *récité*

AGNUS : *Dédé I – MH .8*

COMMUNION : *MHN 114*

1- E te pane ora e, pou mai, mai te ra'i mai,
Ei ma'a varua e, ta'u e hia'ai,

R- Aita ta'u e faufa'a, i te ao ato'a nei, e mea mure noa ra,
i te maita'i e te hau.

2- Tamata ihora vau, i to te ao nei popou,
ua rahi to'u nounou, e ta'u ahoaho.

ENVOI : *MHN 18*

R- No to te ra'i arii, o e, iho te Metua,
I to pure e pa mai, pa mai te mau mea to'a.

1_ E Maria, te Metua, no te here, te tia'i,
i te mau varua mo'a, a tauturu puai mai.

LES CATHEDATES

LES CATHE-MESSES

SAMEDI 8 AOUT 2020

18h00 : **Messe** : Familles IOTEFA, TUMAHAI, CHAVE, MAC DANOUTH et HOATUA ;

DIMANCHE 9 AOUT 2020

19EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – VERT

[Sainte Thérèse-Bénédicte de la Croix (Edith Stein), carmélite, martyr en 1942 à Auschwitz. On omet la mémoire.]

Bréviaire : 3ème semaine

05h50 : **Messe** : Raimana DAUPHIN et Jayna ;
08h00 : **Messe** : Marie AH KY et Paul KWONG KY ;
09h15 : **Baptême** de Tikaroa ;
18h00 : **Messe** : pour les victimes de l'explosion au Liban ;

LUNDI 10 AOUT 2020

Saint Laurent, diacre, martyr à Rome +258. - Fête. - blanc

05h50 : **Messe** : Angèle BRUNEAU et sa famille – action de grâces ;

MARDI 11 AOUT 2020

Sainte Claire, vierge, fondatrice des Pauvres Dames ou Clarisses +1253 à Assise. – mémoire - blanc

05h50 : **Messe** : Théophane BURNS et Paul TAVAHA – action de grâces ;

MERCREDI 12 AOUT 2020

Sainte Jeanne-Françoise de Chantal, mère de famille puis religieuse, fondatrice de la Visitation à Annecy ≠1641 à Moulins. – vert

05h50 : **Messe** : Jules, Raymond et François KWONG et Deane SHAU ;
12h00 : **Messe** : Intention particulière ;

JEUDI 13 AOUT 2020

Saint Pontien, pape, et Saint Hippolyte, prêtre de Rome, martyrs en Sardaigne + v. 235 - vert

05h50 : **Messe** : Famille BRUNEAU – action de grâce ;

VENDREDI 14 AOUT 2020

Saint Maximilien Kolbe, prêtre franciscain, martyr +1941 à Auschwitz – mémoire - rouge

05h50 : **Messe** : Léon et Adèle MAURU ;
14h00 à 16h00 : Confession au presbytère de la Cathédrale ;
18h00 : **Messe** : pour tous les sans-abris de Polynésie ;

SAMEDI 15 AOUT 2020

ASSOMPTION DE LA VIERGE MARIE. Solennité. - blanc

05h50 : **Messe** : Claude et Suzanne CHEN ;
08h00 : **Messe** : Intention particulière ;
09h15 : **Baptême** de Tanoa ;
18h00 : **Messe** : Famille CHANZY ;

DIMANCHE 16 AOUT 2020

20EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – VERT

[Saint Étienne, roi de Hongrie ⍰ 1038.. On omet la mémoire.]

Bréviaire : 4ème semaine

05h50 : **Messe** : Mme TERIIEURA épouse RAOULX ;
08h00 : **Messe** : Mgr Michel COPPENRATH -12ans ;
09h15 : **Baptême** d'Inaya ;
18h00 : **Messe** : Intention particulière ;

LES CATHE-ANNONCES

Jeudi 13 août à 17h : Répétition de la chorale du dimanche ;

LES REGULIERS

MESSES : SEMAINE :
- du lundi au samedi à 5h50 ;
- le mercredi à 12h ;

MESSES : DIMANCHE :
- samedi à 18h ;
- dimanche à 5h50… à 8h… à 18h ;

OFFICE DES LAUDES : du lundi au samedi à 05h30 ;

CONFESSIONS : Vendredi de 14h00 à 16h00 au presbytère ;
ou sur demande *(tél : 40 50 30 00)*

EXPOSITION DU SAINT SACREMENT
- de lundi à vendredi : 6h30 à 16h ;

« LES HOMMES ET LES FEMMES DE PRIERE PORTENT DES LUEURS DES LUMIERES SUR LE VISAGE, PARCE QUE MEME DANS LES JOURS LES PLUS SOMBRES, LE SOLEIL NE CESSE PAS DE LES ILLUMINER »

PAPE FRANÇOIS

Cathédrale Notre-Dame de Papeete, courrier, denier de Dieu, don & legs … : Compte CCP n° 14168-00001-8758201C068-67 Papeete ;
Presbytère de la Cathédrale – 8-10, place de la Cathédrale – B.P. 43394 – 98713 Papeete – Tahiti ; N° TAHITI : 028902.031
Téléphone : (689) 40 50 30 00 ; Télécopie : (689) 40 50 30 04 ; Courriel : notre-dame@mail.pf ; Site : www.cathédraledepapeete.com ;
Twitter : @makuikiritofe ; Facebook : Cathédrale Papeete.

P.K.0

« *Être dans le vent, c'est l'idéal des feuilles mortes* ». Jean Guitton

Bulletin gratuit de liaison de la communauté de la Cathédrale de Papeete n°37/2020
Samedi 15 août 2020 – Assomption de la Vierge Marie – Année A

LITURGIE DE LA PAROLE

SAMEDI 15 AOUT 2020 – ASSOMPTION DE LA VIERGE MARIE – ANNEE A

MESSE DE LA VEILLE AU SOIR

Lecture du premier livre des Chroniques *(1Ch 15, 3-4.15-16 ; 16, 1-2)*

En ces jours-là, David rassembla tout Israël à Jérusalem pour faire monter l'arche du Seigneur jusqu'à l'emplacement préparé pour elle. Il réunit les fils d'Aaron et les Lévites. Les Lévites transportèrent l'arche de Dieu, au moyen de barres placées sur leurs épaules, comme l'avait ordonné Moïse, selon la parole du Seigneur. David dit aux chefs des Lévites de mettre en place leurs frères, les chantres, avec leurs instruments, harpes, cithares, cymbales, pour les faire retentir avec force en signe de joie. Ils amenèrent donc l'arche de Dieu et l'installèrent au milieu de la tente que David avait dressée pour elle. Puis on présenta devant Dieu des holocaustes et des sacrifices de paix. Quand David eut achevé d'offrir les holocaustes et les sacrifices de paix, il bénit le peuple au nom du Seigneur. – Parole du Seigneur.

Psaume 131, *7-8, 9-10, 13-14*

Entrons dans la demeure de Dieu,
prosternons-nous aux pieds de son trône.
Monte, Seigneur, vers le lieu de ton repos,
toi, et l'arche de ta force !

Que tes prêtres soient vêtus de justice,
que tes fidèles crient de joie !
Pour l'amour de David, ton serviteur,
ne repousse pas la face de ton messie.

Car le Seigneur a fait choix de Sion ;
elle est le séjour qu'il désire :
« Voilà mon repos à tout jamais,
c'est le séjour que j'avais désiré. »

Lecture de la première lettre de saint Paul Apôtre aux Corinthiens *(1 Co 15, 54b-57)*

Frères, quand cet être mortel aura revêtu l'immortalité, alors se réalisera la parole de l'Écriture : *La mort a été engloutie dans la victoire. Ô Mort, où est ta victoire ? Ô Mort, où est-il, ton aiguillon ?* L'aiguillon de la mort, c'est le péché ; ce qui donne force au péché, c'est la Loi. Rendons grâce à Dieu qui nous donne la victoire par notre Seigneur Jésus Christ. – Parole du Seigneur.

Alléluia. *(Lc 11, 28)*

Heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la gardent !

Évangile de Jésus Christ selon saint Luc *(Lc 11, 27-28)*

En ce temps-là, comme Jésus était en train de parler, une femme éleva la voix au milieu de la foule pour lui dire : « Heureuse la mère qui t'a porté en elle, et dont les seins t'ont nourri ! » Alors Jésus lui déclara : « Heureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la gardent ! » – Acclamons la Parole de Dieu.

MESSE DU JOUR

Lecture de l'Apocalypse de saint Jean (Ap 11, 19a ; 12, 1-6a.10ab)

Le sanctuaire de Dieu, qui est dans le ciel, s'ouvrit, et l'arche de son Alliance apparut dans le Sanctuaire. Un grand signe apparut dans le ciel : une Femme, ayant le soleil pour manteau, la lune sous les pieds, et sur la tête une couronne de douze étoiles. Elle est enceinte, elle crie, dans les douleurs et la torture d'un enfantement. Un autre signe apparut dans le ciel : un grand dragon, rouge feu, avec sept têtes et dix cornes, et, sur chacune des sept têtes, un diadème. Sa queue, entraînant le tiers des étoiles du ciel, les précipita sur la terre. Le Dragon vint se poster devant la femme qui allait enfanter, afin de dévorer l'enfant dès sa naissance. Or, elle mit au monde un fils, un enfant mâle, celui qui sera le berger de toutes les nations, les conduisant avec un sceptre de fer. L'enfant fut enlevé jusqu'auprès de Dieu et de son Trône, et la Femme s'enfuit au désert, où Dieu lui a préparé une place. Alors j'entendis dans le ciel une voix forte, qui proclamait : « Maintenant voici le salut, la puissance et le règne de notre Dieu, voici le pouvoir de son Christ ! » – Parole du Seigneur.

Psaume 44, (45), *11-12a, 12b-13, 14-15a, 15b-16*

Écoute, ma fille, regarde et tends l'oreille ;
oublie ton peuple et la maison de ton père :
le roi sera séduit par ta beauté.

Il est ton Seigneur : prosterne-toi devant lui.
Alors, les plus riches du peuple,
chargés de présents, quêteront ton sourire.

Fille de roi, elle est là, dans sa gloire,
vêtue d'étoffes d'or ;
on la conduit, toute parée, vers le roi.

Des jeunes filles, ses compagnes, lui font cortège ;
on les conduit parmi les chants de fête :
elles entrent au palais du roi.

Lecture de la première lettre de saint Paul Apôtre aux Corinthiens *(1 Co 15, 20-27a)*

Frères, le Christ est ressuscité d'entre les morts, lui, premier ressuscité parmi ceux qui se sont endormis. Car, la mort étant venue par un homme, c'est par un homme aussi que vient la résurrection des morts. En effet, de même que tous les hommes meurent en Adam, de même c'est dans le Christ que tous recevront la vie, mais chacun à son rang : en premier, le Christ, et ensuite, lors du retour du Christ, ceux qui lui appartiennent. Alors, tout sera achevé, quand le Christ remettra le pouvoir royal à Dieu son Père, après avoir anéanti, parmi les êtres célestes, toute Principauté, toute Souveraineté et Puissance. Car c'est lui qui doit régner jusqu'au jour où Dieu aura mis sous ses pieds tous ses ennemis. Et le dernier ennemi qui sera anéanti, c'est la mort, car il a tout mis sous ses pieds. – Parole du Seigneur.

Alléluia.

Aujourd'hui s'est ouverte la porte du paradis : Marie est entrée dans la gloire de Dieu ; exultez dans le ciel, tous les anges !

Évangile de Jésus Christ selon saint Luc *(Lc 1, 39-56)*

En ces jours-là, Marie se mit en route et se rendit avec empressement vers la région montagneuse, dans une ville de Judée. Elle entra dans la maison de Zacharie et salua Élisabeth. Or, quand Élisabeth entendit la salutation de Marie, l'enfant tressaillit en elle. Alors, Élisabeth fut remplie d'Esprit Saint, et s'écria d'une voix forte : « Tu es bénie entre toutes les femmes, et le fruit de tes entrailles est béni. D'où m'est-il donné que la mère de mon Seigneur vienne jusqu'à moi ? Car, lorsque tes paroles de salutation sont parvenues à mes oreilles, l'enfant a tressailli d'allégresse en moi. Heureuse celle qui a cru à l'accomplissement des paroles qui lui furent dites de la part du Seigneur. » Marie dit alors : « Mon âme exalte le Seigneur, exulte mon esprit en Dieu, mon Sauveur ! Il s'est penché sur son humble servante ; désormais tous les âges me diront bienheureuse. Le Puissant fit pour moi des merveilles ; Saint est son nom ! Sa miséricorde s'étend d'âge en âge sur ceux qui le craignent. Déployant la force de son bras, il disperse les superbes. Il renverse les puissants de leurs trônes, il élève les humbles. Il comble de biens les affamés, renvoie les riches les mains vides. Il relève Israël son serviteur, il se souvient de son amour, de la promesse faite à nos pères, en faveur d'Abraham et sa descendance à jamais. » Marie resta avec Élisabeth environ trois mois, puis elle s'en retourna chez elle. – Acclamons la Parole de Dieu.

© AELF, Paris – 2020

CHANTS

VENDREDI 14 AOUT 2020 – ASSOMPTION DE LA VIERGE MARIE – ANNEE A

ENTRÉE :

R- Bénis sois-tu Seigneur, en l'honneur de la Vierge Marie,
bénis sois-tu, Seigneur.

1- Vous êtes belle, ô notre Dame,
auprès du Père en paradis,
comblée de biens par le Seigneur,
dont l'amour chante en votre vie.

2- Dans son royaume de lumière
ou Dieu vous place auprès de lui,
vous êtes Reine et vous brillez
comme l'aurore après la nuit.

KYRIE : *Toti LEBOUCHER – MHN p.14 - tahitien*

GLOIRE À DIEU :

Gloire à Dieu au plus haut des cieux
Et paix sur la terre aux hommes qu'il aime.
Nous te louons, nous te bénissons, nous t'adorons,
Nous te glorifions, nous te rendons grâce,
pour ton immense gloire,
Seigneur Dieu, Roi du ciel,
Dieu le Père tout-puissant.
Seigneur, Fils unique, Jésus-Christ,
Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père ;
Toi qui enlève le péché du monde,
prends pitié de nous ;
Toi qui enlève le péché du monde,
reçois notre prière ;
Toi qui es assis à la droite du Père,
prends pitié de nous.
Car toi seul es saint,
Toi seul es Seigneur
Toi seul es le Très-Haut :
Jésus-Christ, avec le Saint Esprit
Dans la gloire de Dieu le Père.
Amen.

PSAUME :

Bienheureuse es-tu, Marie, dans la gloire de ton Fils,
heureuse es-tu, Vierge Marie, dans la gloire de Dieu.

ACCLAMATION : *André GOUZE II*

PROFESSION DE FOI

Je crois en un seul Dieu,
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,
de l'univers visible et invisible.
Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,
le Fils unique de Dieu,
né du Père avant tous les siècles :
Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,
vrai Dieu, né du vrai Dieu,
Engendré, non pas créé,
de même nature que le Père ;
et par lui tout a été fait.
Pour nous les hommes, et pour notre salut,
il descendit du ciel ;
Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,
et s'est fait homme.
Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.
Il ressuscita le troisième jour,
conformément aux Écritures,
et il monta au ciel ;
il est assis à la droite du Père.
Il reviendra dans la gloire,
pour juger les vivants et les morts ;
et son règne n'aura pas de fin.
Je crois en l'Esprit Saint,
qui est Seigneur et qui donne la vie ;
il procède du Père et du Fils ;

Avec le Père et le Fils,
il reçoit même adoration et même gloire ;
il a parlé par les prophètes.
Je crois en l'Église,
une, sainte, catholique et apostolique.
Je reconnais un seul baptême
pour le pardon des péchés.
J'attends la résurrection des morts
et la vie du monde à venir.
Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE

Mon cœur jubile de joie, mon Dieu, mon Sauveur
et ma prière monte vers toi, Seigneur écoute la, écoute la.

OFFERTOIRE :

R- A himene Magnificat, magnificat,
ia Maria Arii Vahine no te hau e.

1- Te faateitei nei ta'u varua i te Fatu e ua oaoa,
ta'u mafatu i te Atua, i to'u faaora. (h)

2- O oia i hio aroha mai i te haehaa o tana tavini nei,
mai teie atu nei e parau mai te mau ui ato'a, e ao rahi to'u.

SANCTUS : *Toti LEBOUCHER*

ANAMNESE : *Petiot VII*

NOTRE PÈRE : *chanté*

AGNUS : *Toti LEBOUCHER*

COMMUNION : *Orgues*

ENVOI :

1- J'irai la voir un jour, au ciel dans ma patrie,
oui j'irai, voir Marie, ma joie et mon amour.

R- Au ciel, au ciel, au ciel, j'irai la voir un jour. *(bis)*

2- J'irai la voir un jour, j'irai m'unir aux anges,
pour chanter ses louanges et pour former sa cour.

CHANTS

SAMEDI 15 AOUT 2020 – ASSOMPTION DE LA VIERGE MARIE – ANNEE A

ENTRÉE : *Didier RIMBAUD*

H- Comme une aurore qui surgit de la ténèbre,
E- élève-toi dans la joie du bien aimé.
H- Toi qui as donné le jour à la lumière
F- Plus étincelante qu'un soleil à midi,
E- élève-toi dans la joie du bien aimé.
F- Toi qui as porté le Sauveur de ce monde.

1- Pour avoir accueilli sans trembler la Parole,
quand l'Ange te bénit, de la part du Seigneur
E- Tu connais aujourd'hui, la gloire la plus haute,
et nos générations te disent Bienheureuse.

R- Ô bienheureuse Vierge Marie !

2- Pour avoir enduré dans ton âme le glaive,
quand l'homme né de Toi, expirait sous tes yeux
E Tu connais aujourd'hui, la gloire la plus haute,
et nos générations te disent Bienheureuse.

3- Soliste : Pour avoir attendu d'une foi très patiente,
cette aube où le vivant reviendrait des enfers !
E Tu connais aujourd'hui, la gloire la plus haute,
et nos générations te disent Bienheureuse.

KYRIE : *Jeunesse Bora - tahitien*

GLOIRE À DIEU : *Léo MARERE*

Ei hanahana i te Atua i te ra'i teitei.
Ei hau i te fenua nei i te feia tâna e aroha.
Te arue atu nei matou ia oe, te faateitei,
te haamori e te faahanahana atu nei matou ia oe.
Te haamaitai nei matou ia oe
no to oe hanahana rahi a'e,
E te Fatu Atua, te Arii o te ra'i,
te Atua te Metua Manahope e.
E te Fatu, te Tamaiti Otahi, e Iesu-Kirito e,
E te Fatu Atua, te Arenio a te Atua,
te Tamaiti a te Metua.
O oe te hopoi-'ê atu i te hara a to te ao nei,
aroha mai ia matou.
O oe te hopoi-'ê atu i te hara a to te ao nei,
a faarii mai i ta matou nei pure.
O oe te parahi nei i te rima atau o te Metua,
aroha mai ia matou.
O oe anae hoi te Mo'a, o oe anae te Fatu,
o oe anae te Teitei, e Iesu-Kirito e,
o oe e te Varua-Maitai,
I roto I te hanahana o te Metua.
Amene.

PSAUME : *psalmodié*

Debout à la droite du Seigneur,
se tient la reine toute parée d'or.

ACCLAMATION : *partition*

Ua tomo Maria i'oto, o te kai'e o te Etua,
tatakahiti me te koakoa, te tau Anera ia'otoa.
Alléluia, alléluia, alléluia ! *(bis)*

PROFESSION DE FOI : *Messe des Anges*

Credo in unum Deum
Patrem omnipotentem, factorem cæli et terræ,
visibilium omnium et invisibilium.
Et in unum Dominum Iesum Christum,
Filium Dei unigénitum,
et ex Patre natum ante omnia sæcula.
Deum de Deo, lumen de lumine,
Deum verum de Deo vero,
génitum, non factum, consubstantialem Patri :
per quem omnia facta sunt.
Qui propter nos homines
et propter nostram salutem
descéndit de cælis.
Et incarnatus est de Spiritu Sancto
ex Maria Virgine, et homo factus est.
Crucifixus étiam pro nobis sub Pontio Pilato ;
passus et sepultus est,
et resurréxit tértia die, secundum Scripturas,
et ascéndit in cælum,

sedet ad dexteram Patris.
Et iterum venturus est cum gloria,
iudicare vivos et mortuos,
cuius regni non erit finis.
Et in Spiritum Sanctum,
Dominum et vivificantem :
qui ex Patre Filioque procédit.
Qui cum Patre et Filio simul adoratur
et conglorificatur :
qui locutus est per prophétas.
Et unam, sanctam, catholicam
et apostolicam Ecclésiam.
Confiteor unum baptisma
in remissionem peccatorum.
Et exspécto resurrectionem mortuorum,
et vitam venturi sæculi.
Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE : *Petiot*

Avec Marie, ta mère, Seigneur, nous te supplions.

OFFERTOIRE :

1er chant :

S- Ua riro,
E- o Maria e, Metua Vahine no tatou nei e.
S- Tiare hia Maria mai te riri
E- Ua Tiare Maria mai te riri
E toro hokia tona ama'a, O Ietu Kirito e.
S- Mai te Vine mau e
E- Mai te vine mau e, mai te ama'a tumo'o ia.

2ème chant : *MHN 230*

O Outou te Ite e te mau Merahi e !
To Iesu Metua O to matou iho !
Ei haamaitai raa Ia Maria here,
Tei faatia mai 'to matou hinaaro.
Oia mau atura ua tapu tatou nei
i mua 'te ra'i e i to teie ao
O Maria te Metua, O Maria te Metua
Tei iana ra te mafatu, oia to tatou mafatu

SANCTUS : *marquisien*

E- Peato, Peato, Peato nui te Hatu *(bis)*
F- Peato peato, peato nui te Hatu (bis)
H- Ua pi te 'ani me te henua, i to'oe kai'e,
otana, otana, otana i 'una nui.
F- Peato peato, peato nui te Hatu (bis)
H- Ia haameita'i ia te tihe nei, ma te inoa o te Haut,
otana, otana, otana i una nui.

ANAMNESE :

H- Te kai'e ia'oe tei mate tei pohu'e, e Iesu e,
E- Te ka'ie ia'oe tei mate tei pohu'e, e Iesu e,
to matou Hatu a tihe mai, a tihe mai.

NOTRE PÈRE : *Léon MARERE - français*

AGNUS : *tahitien*

COMMUNION :

R- Pain rompu pour un monde nouveau,
gloire à toi Jésus-Christ.
Pain de Dieu viens ouvrir nos tombeaux,
fais-nous vivre de l'Esprit.

1- Tu as donné ton corps, pour la vie du monde,
tu as offert ta mort, pour la paix du monde.

2- Tu as rompu le pain, qui restaure l'homme.
À tous ceux qui ont faim, s'ouvre ton royaume.

3- Ton corps est un levain, de vie éternelle,
tu sèmes dans nos mains, ta bonne nouvelle.

6- Les pauvres sont comblés, de l'amour du Père.
Son règne peut germer dans nos cœurs de pierre.

ENVOI :

S- Te nunaa uu
Faaroo uu a tiaturi uu te atua
Te atua te atua. *(bis)*
Paroita e, a tu (bis)
Te paroita a tu e, haamaitaki tatou
e ki te atua manahope ra e. *(bis)*
A tu a tu a tu e / haamaitaki te atua e
A tu e a tu e a tika e a tika e, atika e
E te paroita a tika e,
haamaitaki tatou e ki te atua manahope ra e
A a ahaha he nunaa e a a ahahahe maohi e *(bis)*
Maue maria e i ni'a i te rai ra e
I pihaiho te tamaiti ia ietu kirito e e
E mahana oaoa e mahana oaoa rahi e *(bis)*
o te metua vahine no ietu, o tei reva i te ao ra
ei hau i te rai maria, ei tino ei varua ra e
E mahana oaoa e mahana oaoa rahi e
E taime paki paki
Paki paki e to tatou rima
Paki paki to tatou rima paki paki no Maria ra
e paki paki i te here te aroha
Na reira tatou te nunaa faaroo na reira tatou
e te nunaa faaroo e
I te paki paki raa i tana ohipa e i nia te fenua nei
i nia i te fenua nei e
Na te metua vahine e tiaki i teie nei ao e
Na na hoki tatou e e tiaki e i roto i teie nei ao e
i teie nei ao i teie nei ao na na hoki tatou e
e arataki e arataki i teie ra nei e
O Maria o Maria o Maria o Maria

P.K.O

« Être dans le vent, c'est l'idéal des feuilles mortes ».

Bulletin gratuit de liaison de la communauté de la Cathédrale de Papeete n°38/2020
Dimanche 16 août 2020 – 20ème Dimanche du Temps ordinaire – Année A

COLLECTE TE VAI-ETE API…

DEJA 42 697 444 XFP ..... SOIT 28,46%..... SUR 150 000 000 XFP..... MANQUE 107 302 556 XFP

HUMEURS

HOMMAGE A GUY PAIN

« *…pour Christ ; car, quand je suis faible, c'est alors que je suis fort* » 1Co 12,10.

Guy PAIN s'en est allé à la rencontre de celui dont il nous parlait si bien, celui dont il nous donnait le goût de le connaître ! Le voilà désormais face à face avec ce Dieu de Miséricorde auprès duquel il nous a introduit, par ses nombreux enseignements.
Beaucoup d'entre vous pourraient en parler bien mieux que moi !
Nommé à la paroisse de la Cathédrale de suite après mon ordination, c'est là que nos pas se sont croisés. Dans les veillées de prière à la chapelle de l'école de la Mission, puis les messes mensuelles de la Fraternité et de fil en aiguille les retraites à Tibériade.
Guy, par bien des aspects était un vrai paradoxe :

- Très posé, calme et en même temps un vrai Berger du Renouveau dans l'Esprit ;
- Parlant avec foi de la confiance en Dieu, confortant tant et tant de personnes qu'il accompagnait et toujours si inquiet de la justesse de ses enseignements, de ses décisions ;
- Par sa prière, ses animations, ses conseils, il a guéri une multitude de cœurs blessés, de personnes cassées sans jamais pouvoir lui-même se libérer de sa cigarette !
- …

Guy, illustre parfaitement ces propos de Saint Paul : « *…pour Christ ; car, quand je suis faible, c'est alors que je suis fort* » 1Co 12,10.
Un homme aux allures fragiles mais si fort dans la foi… si donné aux autres au point de bien souvent s'oublier… et parfois peut-être aussi un peu les siens !
Même si nos chemins de la vie nous ont quelque peu éloigné, je ne peux oublier ces repas en famille à la Mission, les missions à Nouméa, Anaa, Nuku-Hiva…

Je ne sais quel prêtre je serai demain… je sais seulement que je ne serai pas celui que je suis si nos chemins ne s'étaient croisés… « *Quand ils furent passés, Elie dit à Élisée : Demande ce que tu veux que je fasse pour toi, avant que je sois enlevé d'avec toi. Et Élisée répondit : Je te prie que j'aie de ton esprit autant que deux* ». 2R 2,9. Oui, en te laissant partir, j'aimerai comme Élisée te demander une double part de ton esprit et ton humilité…
Va ton chemin Guy, à la rencontre de celui dont tu nous as si bien parler… et merci !

****

Le meilleur portrait de Guy PAIN n'est-il as inscrit dans les statuts de la Fraternité Ephata ?

LE BERGER

« *Le modèle du berger sera le Bon Berger (Jn 10,1-18). C'est donc quelqu'un qui a été choisi par Jésus et non quelqu'un qui se choisit lui-même. Il doit être un exemple et marche en tête du troupeau. C'est donc un homme de prière et quelqu'un en qui on peut reconnaître le fruit de l'Esprit : "amour, joie, paix, patience, bonté, bienveillance, foi, douceur, maîtrise de soi".*
Il apprendra petit à petit leur histoire personnelle, leurs difficultés, leurs qualités et défauts mais en portant sur eux un regard plein de bienveillance et d'amitié. Le Berger doit se montrer vigilant, patient et courageux :
- Vigilant : il doit voir venir les dangers ;
- Patient et calme : il doit avertir avec bienveillance et laisser le temps aux avertissements de porter ;
- Courageux : il ne doit pas reculer devant son devoir… »

Statut de la Fraternité Ephata

DECRET EPISCOPAL N°8

POUR L'ENSEMBLE DE L'ARCHIDIOCESE

À Papeete le 12 août 2020

Chers Frères dans le Christ,

En ces jours où notre *Fenua* se trouve confronté à une recrudescence du nombre de personnes touchées par la Covid-19, les autorités du Pays et de l'État ont été amenées à durcir certaines mesures de précaution pour la sauvegarde de la santé de tous et pour que ne soit pas stoppée la timide relance de l'économie locale par un retour au confinement. Vous le devinez, un relâchement dans nos comportements par rapport à la Covid-19 pourrait avoir des conséquences sur la propagation du virus et mettre en péril la santé de chacun, mais également sur le niveau de vie et sur l'économie qui nous permettent de faire face financièrement à cette crise. Il s'agit donc de continuer à prendre très au sérieux la responsabilité de chacun et la responsabilité collective de nos communautés paroissiales, communautés appelées à renforcer la protection de chacun et de chacune lors de nos célébrations et réunions.
Suite à la rencontre des responsables des confessions religieuses avec Mr Sorain, Haut-Commissaire et Mr Fritch, Président de la Polynésie Française qui eut lieu ce mercredi 12 août, voici le décret n°8 qui doit retenir toute votre attention. N'oublions pas cependant que tous les décrets et toutes les mesures ne sauraient remplacer la prière, en première place pour nous ouvrir à la confiance et à l'espérance que seul le Seigneur peut faire naitre en nous. Lui seul saura nous accompagner dans cette épreuve. Sa fidélité n'est-elle pas pour nous une armure, un bouclier ? (Ps 90, 4)
Fraternellement

Mgr Jean-Pierre COTTANCEAU
Archevêque

DECRETn°8
POUR L'ENSEMBLE DE L'ARCHIDIOCÈSE

1-Les rassemblements dans les églises pour les offices sont toujours autorisés sans limitation de nombre. La limitation à 50 personnes ne concerne pas les rassemblements dans les églises.

2- Cette dérogation accordée aux Églises est assortie de la demande impérative de respecter les mesures de protection sanitaire dans les églises :

- Exiger le port du masque lors des célébrations dans nos églises et lors des réunions dans nos salles paroissiales. On peut mettre les affiches « *Masque obligatoire* » aux portes des églises. Être ferme envers les personnes refusant le port du masque : elles ne devront pas entrer dans l'église. Cette exigence s'applique à tous les fidèles sauf aux enfants de moins de 11 ans ;
- Assurer le lavement des mains à l'entrée de l'église ;
- Veiller à la distanciation physique en utilisant le maximum d'espace qu'offrent nos églises. Cette mesure de distanciation est valable pour les processions de communion ;
- Rappeler qu'il faut éviter tout contact physique : embrassades, poignées de main, accolades... tant pour le signe de paix que pour les débuts et fins de célébrations et lors de célébrations de sacrements (baptêmes, mariages, obsèques...) ;
- Vider les bénitiers.

3- Les processions hors église sont suspendues jusqu'à nouvel ordre car elles ne permettent pas le respect des mesures de protection.

4- Lors des veillées funèbres dans des locaux paroissiaux, les responsables de la prière devront veiller au respect des mêmes mesures de protection que pour les offices dans les églises.

Ce décret n°8 est applicable à compter de ce Jeudi 13 Août 2020

Papeete le 12 Août 2020

Mgr Jean-Pierre COTTANCEAU
Archevêque

© Archidiocèse de Papeete - 2020

10 AOUT 2020 : COVID-19, RECRUDESCENCE DES CONTAMINATIONS

EDGAR MORIN : « *J'ESPERE QUE CETTE CRISE FERA NAITRE UNE CIVILISATION PLUS FRATERNELLE* »

Qu'il est difficile de rester solidaires les uns des autres ! Nous l'avons vu : un médecin testé positif à la Covid-19 qui va, sans aucune protection, chercher son pain à la boulangerie (cela s'est passé dans le Sud de la France) ; un groupe de fêtards irresponsables qui transforment une salle de restaurant en boîte de nuit ; des frères et sœurs chrétiens inconscients qui s'embrassent à qui mieux-mieux à la sortie du pureraa…
Je voudrais partager, ici, la lecture de quelques extraits d'une interview réalisée auprès du sociologue et philosophe, Edgar Morin[1] qui - bien qu'âgé de 99 ans - est animé d'une grande espérance quant au devenir de notre civilisation.

Comment vivez-vous cette période de confinement ?

Je suis extrêmement occupé car je lis beaucoup de choses pour m'informer, pas seulement sur l**a pandémie du coronavirus** mais aussi sur tous les autres aspects de cette crise qui touche tout. Je donne aussi quelques interviews pour partager les idées que j'avais défendues dans mon livre *La voie*[2]. Elles me semblent tout à fait justifiées au regard de la crise actuelle et méritent d'être enrichies par ce qui nous arrive. J'essaye aussi de **penser à l'après**, mais il existe tellement d'hypothèses et d'incertitudes que c'est difficile (…)
Personnellement, je ne me plains pas. Je vis dans une ville agréable, Montpellier, avec **ma femme qui m'aide et me protège beaucoup.** Les voisins nous font des courses car je ne peux pas sortir. Je suis de ceux qui vivent le moins mal le confinement. Mais **je pense à tous ceux qui en souffrent** dans

des petits appartements surpeuplés, aux couples qui ne s'entendent pas. Ou pire à ceux qui ne sont pas confinés parce qu'ils sont dans la rue - les SDF, les migrants – et auxquels il faudrait penser un peu plus.

Comment analysez-vous cet événement mondial inédit ?

C'est une crise sans précédent qui a des **répercussions multiples** sur la planète et sur chaque individu. Ce virus, qui a surgi dans une ville chinoise très éloignée, est en train de bouleverser le monde. Il n'a pas seulement engendré des malades et des morts, il a aussi provoqué un ralentissement économique aux conséquences multiples qui risquent de s'aggraver entre elles. Cette crise planétaire nous rappelle ce que nous avions tendance à oublier : **nous partageons tous la même communauté de destin**. Maintenant que la mort s'approche, nous réalisons que nous devons nous défendre ensemble. Elle risque de créer une barbarie mondiale ou, ce que j'espère, **faire naître une nouvelle civilisation**. (…)

Estimez-vous (…) que c'est un « ultimatum » pour que nous changions notre relation avec notre environnement ?

(…) c'est assez intéressant de voir que le confinement a eu un **effet bénéfique** sur notre environnement et a permis d'assainir les rivières, les océans, l'atmosphère… Nous payons au prix fort des changements que nous aurions dû conduire il y a longtemps. (…)

Vous avez été l'un des premiers à travailler sur le phénomène de la rumeur[3]. Que pensez-vous des « fake news » autour du coronavirus ?

Il y a toujours eu des rumeurs qui circulent de bouche à oreille. Le fait nouveau aujourd'hui, c'est que **ces rumeurs sont amplifiées** par Internet et les réseaux sociaux. La **peur et l'angoisse** en étant les principaux moteurs, la population qui se trouve sans repère est prête à croire n'importe quoi. À contrario, il ne faut pas oublier que les complots existent aussi. (…) Dans le domaine de la science, à chaque fois qu'un savant fait une découverte qui change les dogmes, il a contre lui tous les mandarins. Regardez Albert Einstein ! (…) Personnellement, je pratique le doute et l'interrogation. Il faut en permanence **croiser ses informations** comme dans les mots-croisés ! Et ne pas se lancer dans une croyance aveugle.

Vous qui avez vécu des périodes sombres de notre Histoire, comment avez-vous perçu les réactions de solidarité en France ?

Dans mes livres, j'ai beaucoup critiqué **la perte de solidarité dans notre civilisation** du fait de l'égoïsme, de l'individualisme. Mais je sais que lors d'un désastre, la solidarité se réveille. Les médecins, les infirmiers **se sont dévoués d'une manière extraordinaire** ! (…) Nous avons vu des **jeunes**, surtout dans les **quartiers les plus défavorisés**, se dévouer pour apporter des repas gratuits… alors qu'ils sont parfois considérés comme des futurs délinquants. Je voudrais que cette solidarité qui s'est réveillée ne se rendorme pas, car le Moi a besoin du Nous ! L'épanouissement personnel n'est pas possible sans les autres.

Quelle leçon tirez-vous de cette crise inédite ?

Cet événement renforce l'idée que j'ai toujours eue : « *Attends-toi à l'inattendu !* » J'ai vécu tellement d'événements imprévus dans ma vie - l'appel du général de Gaulle en 1940 ou la chute de l'URSS – que j'ai compris qu'il **fallait vivre dans cette incertitude**. L'autre leçon, c'est celle de la solidarité. Pas seulement la solidarité nationale, mais **la solidarité humaine à l'échelle de la planète**. Nous sommes tous dans le même bateau, nous vivons tous les mêmes problèmes, les mêmes périls. Nous devons avoir une conscience planétaire de l'humanité. C'est ce qui nous rendra **plus fraternels**.

[Source : A l'Ecoute, revue des Apprentis d'Auteuil n°234, juin-juillet 2020, interview d'Edgar Morin réalisée par Félix Lavaux le 06 mai 2020]

Dominique SOUPÉ

_____

1-Edgar Nahoum est né à Paris en 1921, de parents juifs originaires de Salonique ; il prend le pseudonyme de Morin en 1943 lors d'une réunion de résistants dans le cadre du Mouvement National des Prisonniers de Guerre et Déportés. Il entre au CNRS en 1950. Edgar Morin est curieux-de-tout ; il est le fondateur de la « *pensée complexe* » qui est développée dans son œuvre majeure « *La Méthode* » comportant six volumes [Éditions du Seuil]. Les nombreux ouvrages d'Edgar Morin ont été traduits en 28 langues et dans 42 pays. Son dernier ouvrage est un essai : Changeons de voie : Les leçons du coronavirus (avec la collaboration de Sabah Abouessalam), Paris, Éditions Denoël, 17 juin 2020.

*2- Dans son livre **La Voie** paru en 2011 Edgar Morin décrit une multiplicité de crises (ethnique, religieuse, politique, économique, environnementale) auxquelles l'humanité est confrontée et propose une autre « Voie ».*

3-*En 1969* une rumeur étrange (la disparition de jeunes filles dans les salons d'essayage de commerçants juifs) s'est répandue dans la ville d'Orléans, sans qu'il y ait la moindre disparition. Edgar Morin et une équipe de sociologues ont mené sur place l'enquête qui a fait l'objet d'un essai, ***La rumeur d'Orléans**, publié en novembre 1969.*

4- Edgar Morin parle de sa naissance et de son enfance : « *Il était interdit à ma pauvre mère, qui avait eu la grippe espagnole et avait une lésion au cœur, d'avoir des enfants. Elle n'a pas gardé son premier enfant mais je suis né malgré tout à la deuxième grossesse. Né asphyxié, j'ai eu une naissance un peu tragique, le cordon autour du cou, si le gynécologue ne m'avait pas pris par les pieds et giflé pendant une demi-heure, je ne serai pas là aujourd'hui. (…) Il y avait certainement en moi des forces de résistance, de résilience, mais j'ai aussi survécu grâce à autrui. La bienveillance est un élément capital de la vie.* »

© Cathédrale de Papeete – 2020

REGARD SUR L'ACTUALITE…

COVID-19

En ces jours où notre *Fenua* se trouve confronté à une recrudescence du nombre de personnes touchées par la Covid 19, les autorités du pays et de l'État ont été amenées à durcir certaines mesures de précaution pour la sauvegarde de la santé de tous et pour que ne soit pas stoppée la timide relance de l'économie locale par un retour au confinement qui pourrait s'imposer en cas d'aggravation sérieuse de la situation. Vous le devinez, un relâchement dans nos comportements par rapport à la Covid-19 pourrait avoir des conséquences fâcheuses sur la propagation du virus, mettant ainsi en péril la santé de chacun, notamment celle des plus fragiles. Une aggravation de la situation sanitaire pourrait également avoir des répercussions sur la santé de notre économie, et par conséquent sur la situation financière de beaucoup de familles déjà durement touchées. Il s'agit donc de continuer à prendre très au sérieux la responsabilité de chacun mais également la responsabilité

collective de nos communautés paroissiales. Il ne serait pas inutile de revenir sur le sens du mot « *solidarité* », en ce temps où, au nom de la liberté individuelle, nous guette la tentation du « *moi, je…* », une attitude qui fait fi de tout lien social et de toute préoccupation concernant le vivre ensemble. On dit souvent que le monde est désormais un village, et le succès de ce qu'on appelle les « *réseaux sociaux* » témoigne que personne ne peut vivre comme s'il était seul, isolé, solitaire. Aujourd'hui, beaucoup se mobilisent pour la protection et la sauvegarde de la nature et de l'environnement, et n'hésitent pas à sensibiliser leur entourage sur cette question. Face à une humanité blessée par le repli sur soi et le manque de solidarité, le Christ nous invite à ouvrir nos yeux et nos cœurs à ceux que nous rencontrons et qui croisent nos routes. « *Ce que vous aurez fait à l'un de ces petits, c'est à moi que vous l'aurez fait !* » nous dit Jésus. C'est un devoir de charité que de se protéger et de protéger les autres, un devoir de responsabilité qui fait de chacun de nous un acteur, une actrice dans la lutte contre la Covid.

Et dans ce combat, n'oublions pas cependant que tous les décrets et toutes les mesures ne sauraient remplacer la prière, en première place pour nous ouvrir à la confiance et à l'espérance que seul le Seigneur peut faire naitre en nous. Lui seul saura nous accompagner dans cette épreuve. Sa fidélité n'est-elle pas pour nous une armure, un bouclier ? (Ps 90, 4)

+ Mgr Jean-Pierre COTTANCEAU

© Archidiocèse de Papeete – 2020

AUDIENCE GENERALE

PORTER UN REGARD D'AMOUR SUR SON FRERE ET SA DIGNITE INALIENABLE

En ce mercredi 12 août, jour d'audience générale, le Pape François a poursuivi le cycle de catéchèse qu'il a initié la semaine dernière sur les conséquences de la pandémie de coronavirus et la manière dont les chrétiens sont appelés à réagir. À rebours d'une culture individualiste qui considère la personne comme un objet de consommation, le croyant est invité à porter un regard d'amour sur son prochain, à avoir une conscience renouvelée de sa « *dignité inaliénable* », fondement de toute vie sociale.

Chers frères et sœurs, bonjour !

La pandémie a mis en évidence combien nous sommes tous vulnérables et interconnectés. Si nous ne prenons pas soin les uns des autres, à partir des derniers, de ceux qui sont le plus frappés, y compris la création, nous ne pouvons pas guérir le monde.

Il faut louer l'engagement de nombreuses personnes qui, au cours de ces mois, manifestent l'amour humain et chrétien envers leur prochain, en se consacrant aux malades également au risque de leur santé. Ce sont des héros ! Toutefois, le coronavirus n'est pas l'unique maladie à combattre, mais la pandémie a porté à la lumière de plus amples pathologies sociales. L'une de celles-ci est la vision déformée de la personne, un regard qui ignore sa dignité et son caractère relationnel. Parfois, nous regardons les autres comme des objets, à utiliser et à rejeter. En réalité, ce type de regard aveugle et fomente une culture du rebut individualiste et agressive, qui transforme l'être humain en un bien de consommation (cf. Exort. ap. *Evangelii gaudium*, n.53 ; Enc. *Laudato si' [LS]*, n.22).

À la lumière de la foi, nous savons, en revanche, que Dieu regarde l'homme et la femme d'une autre façon. Il nous a créés non pas comme des objets, mais comme des personnes aimées et capables d'aimer ; il nous a créés à son image et ressemblance (cf. Gn 1,27). De cette façon, il nous a donné une dignité unique, en nous invitant à vivre en communion avec Lui, en communion avec nos sœurs et nos frères, dans le respect de toute la création. En communion, en harmonie, nous pouvons dire. La création est une harmonie dans laquelle nous sommes appelés à vivre. Et dans cette communion, dans cette harmonie qui est communion, Dieu nous donne la capacité de procréer et d'être les gardiens de la vie (cf. Gn 1,28-29), de travailler et de prendre soin de la terre (cf. Gn 2, 5 ; LS n.67). On comprend que l'on ne peut procréer et être les gardiens de la vie sans harmonie ; elle sera détruite.

Nous avons un exemple de ce regard individualiste, celui qui n'est pas harmonie, dans les Évangiles, dans la requête faite à Jésus par la mère des disciples Jacques et Jean (cf. Mt 20,20-28). Elle voudrait que ses fils puissent s'asseoir à la droite et la gauche du nouveau roi. Mais Jésus propose un autre type de vision : celle du service et de donner sa vie pour les autres, et il la confirme en rendant immédiatement la vue à deux aveugles et en faisant d'eux ses disciples (cf. Mt 20,29-34). Chercher la réussite à tout prix dans la vie, à être supérieurs aux autres, détruit l'harmonie. C'est la logique de la domination, de dominer les autres. L'harmonie est une autre chose : c'est le service.

Demandons donc au Seigneur de nous donner des yeux attentifs à nos frères et sœurs, en particulier à ceux qui souffrent. En tant que disciples de Jésus, nous ne voulons pas être indifférents, ni individualistes, ce sont deux mauvaises attitudes contre l'harmonie. Indifférent : je détourne mon regard. Individualistes : ne regarder que son propre intérêt. L'harmonie créée par Dieu nous demande de regarder les autres, les besoins des autres, les problèmes des autres, d'être en communion. Nous voulons reconnaître en chaque personne, quelles que soient sa race, sa langue ou sa condition, la dignité humaine. L'harmonie te conduit à reconnaître la dignité humaine, l'harmonie créée par Dieu, avec l'homme au centre.

Le Concile Vatican II souligne que cette dignité est inaliénable, parce qu'elle « *a été créée à l'image de Dieu* » (Const. past. *Gaudium et spes*, n.12). Elle est au fondement de toute la vie sociale et en détermine les principes opératifs. Dans la culture moderne, la référence la plus proche au principe de la dignité inaliénable de la personne est la Déclaration universelle des droits de l'homme, que saint Jean-Paul II a définie comme une « *pierre milliaire placée sur le chemin long et difficile du genre humain* » (*Discours à l'assemblée générale des Nations unies*, 2 octobre 1979, n.7), et comme l'« *une des plus hautes expressions de la conscience humaine* » (*Discours à l'assemblée générale des Nations unies*, 5 octobre 1995, n.2). Les droits ne sont pas seulement individuels, mais également sociaux, ils sont des peuples, des nations (cf. *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise*, n.157). En effet, l'être humain, dans sa dignité personnelle, est un être social, créé à l'image de Dieu Un et Trine. Nous sommes des êtres sociaux, nous avons besoin de vivre dans cette harmonie sociale, mais quand il y a l'égoïsme, notre regard ne se porte pas sur les autres, sur la communauté, mais il se reporte sur nous-mêmes, et cela nous rend mauvais, méchants, égoïstes, en détruisant l'harmonie.

Cette conscience renouvelée de la dignité de tout être humain a de sérieuses implications sociales, économiques et politiques. Regarder son frère et toute la création comme don reçu de l'amour du Père suscite un comportement d'attention, de soin et d'émerveillement. Ainsi, le croyant, en contemplant son prochain comme un frère et non comme un étranger, le regarde avec compassion et empathie, et non avec mépris ou inimitié. Et en contemplant le monde à la lumière de la foi, il s'engage en vue de développer, avec l'aide de la grâce, sa créativité et son enthousiasme pour résoudre les drames de l'histoire. Il conçoit et développe ses capacités comme des responsabilités qui découlent de sa foi (*Ibid*.), comme des dons de Dieu à placer au service de l'humanité et de la création.
Alors que nous travaillons tous au traitement d'un virus qui frappe tout le monde de façon indistincte, la foi nous exhorte à nous engager sérieusement et activement pour lutter contre l'indifférence face aux violations de la dignité humaine. Cette culture de l'indifférence qui accompagne la culture du rebut : les choses qui ne me touchent pas ne m'intéressent pas. La foi exige toujours de nous laisser guérir et convertir de notre individualisme, tant personnel que collectif ; un individualisme de parti, par exemple.
Puisse le Seigneur « *nous rendre la vue* » pour redécouvrir ce que signifie être membres de la famille humaine. Et puisse ce regard se traduire en actions concrètes de compassion et de respect pour chaque personne et de soin et de sauvegarde pour notre maison commune.

© Libreria Editrice Vaticana – 2020

CONGREGATION POUR LE CLERGE

LA CONVERSION PASTORALE DE LA COMMUNAUTE PAROISSIALE AU SERVICE DE LA MISSION EVANGELISATRICE DE L'ÉGLISE (3)

Dans l'Église, il y a de la place pour tous et chacun peut trouver sa place, en respectant la vocation de chacun : c'est là le sens de l'Instruction « *La conversion pastorale de la communauté paroissiale au service de la mission évangélisatrice de l'Église* », rédigée par la congrégation pour le Clergé. Le document ne contient aucune nouvelle législation, mais propose des moyens de mieux appliquer la législation actuelle, de manière à favoriser la coresponsabilité des baptisés et à promouvoir une pastorale de proximité et de coopération entre les paroisses.

VIII.b. L'Administrateur paroissial

75. Au cas où il ne serait pas possible de nommer immédiatement un curé, la désignation d'un administrateur paroissial devra se faire seulement en conformité avec ce que prévoit la norme canonique.
Il s'agit en effet d'un office essentiellement transitoire qui est exercé dans l'attente de la nomination d'un nouveau curé. Il est donc illégitime que l'Évêque diocésain nomme un administrateur paroissial et le laisse dans cette charge pendant une longue période, supérieure à un an, ou même de manière stable, en évitant de pourvoir à la nomination du curé.
Comme l'atteste l'expérience, cette solution est souvent adoptée pour contourner les conditions du droit concernant le principe de la stabilité du curé qui est ainsi violé. Il en résulte un dommage pour la mission du prêtre en question ainsi que pour la communauté elle-même qui, dans ces conditions d'incertitude par rapport à la présence de son pasteur, ne peut pas programmer des plans d'évangélisation qui aient de l'ampleur et doit donc se limiter à une pastorale de conservation.

VIII.c. Quand la charge pastorale est confiée solidairement

76. Comme autre possibilité, « *là où les circonstances l'exigent, la charge pastorale d'une paroisse ou de plusieurs paroisses ensemble peut être confiée "in solidum" à plusieurs prêtres* ». Cette solution peut être adoptée, au jugement de l'Évêque, quand les circonstances concrètes le réclament, en particulier pour le bien de la communauté intéressée, grâce à une action pastorale commune et plus efficace, mais aussi pour promouvoir une spiritualité de communion parmi les prêtres.
En de tels cas, le groupe des prêtres, en communion avec les autres composantes des communautés paroissiales intéressées, agit selon une délibération commune, avec un Modérateur qui est un *primus inter pares* par rapport aux autres prêtres, curés à tous les effets.
77. Il est vivement recommandé que chaque communauté de prêtres, auxquels est confiée *in solidum* la charge pastorale d'une ou plusieurs paroisses, élabore un règlement intérieur de telle sorte que chacun des prêtres puisse remplir au mieux les tâches et les fonctions qui lui reviennent.
La responsabilité propre du Modérateur est de coordonner le travail commun de la paroisse ou des paroisses confiées au groupe, d'assumer leur représentation juridique, de coordonner l'exercice de la faculté d'assister aux mariages et de concéder les dispenses qui reviennent aux curés, et de répondre devant l'Évêque de toute l'activité du groupe.

VIII.d. Le Vicaire paroissial

78. Comme un enrichissement, peut trouver place, à l'intérieur des solutions indiquées ci-dessus, la possibilité qu'un prêtre soit nommé vicaire paroissial et chargé d'un secteur spécifique de la pastorale (jeunes, anciens, malades, associations, confraternités, formation, catéchèse, etc.), "transversale" à plusieurs paroisses, ou bien pour accomplir tout le ministère ou une partie précise de celui-ci, dans une des paroisses.
Dans le cas d'une charge conférée à un vicaire paroissial dans plusieurs paroisses confiées à des curés différents, il convient, dans le Décret de nomination, d'expliciter et de décrire les missions qui lui sont confiées dans chaque communauté paroissiale, ainsi que le type de rapport qu'il doit entretenir avec les curés, en ce qui concerne la résidence, la subsistance et la célébration de la Messe.

VIII.e. Les Diacres

79. Les diacres sont des ministres ordonnés, incardinés dans un diocèse ou d'autres réalités ecclésiales qui en ont la faculté ; ils sont collaborateurs de l'Évêque et des prêtres dans l'unique mission évangélisatrice, avec la charge spécifique, en vertu du sacrement reçu, de « *servir le Peuple de Dieu dans la diaconie de la liturgie, de la parole et de la charité* ».
80. Pour sauvegarder l'identité des diacres et en vue de la promotion de leur ministère, le Pape François a tout d'abord mis en garde contre certains risques concernant la compréhension de la nature du diaconat : « *Nous devons faire attention à ne pas voir les diacres comme des demi-prêtres et des demi-laïcs.* [...] *Et l'image du diacre comme une sorte d'intermédiaire entre les fidèle set les pasteurs ne va pas bien non plus. Ni à mi-chemin*

entre les prêtres et les laïcs, ni à mi-chemin entre les pasteurs et les fidèles. Et il existe deux tentations. Il y a le danger du cléricalisme : le diacre qui est trop clérical. [...] *Et l'autre tentation, le fonctionnalisme : c'est un assistant qui aide le prêtre pour ceci ou pour cela* ».

Dans le même discours, le Saint Père a ensuite offert quelques précisions par rapport au rôle spécifique des diacres à l'intérieur de la communauté ecclésiale : « *Le diaconat est une vocation spécifique, une vocation familiale qui implique le service.* [...] *Ce mot est la clé pour comprendre votre charisme. Le service comme un des dons caractéristiques du peuple de Dieu. Le diacre est— pour ainsi dire — le gardien du service dans l'Église. Chaque parole doit être bien mesurée. Vous êtes les gardiens du service dans l'Église : le service de la Parole, le service de l'Autel, le service des Pauvres* ».

81. La doctrine sur le diaconat a connu tout au long des siècles une importante évolution. Sa reprise par le Concile Vatican II correspond, entre autre, à une clarification doctrinale et à un élargissement de l'action ministérielle de référence, qui ne se limite pas à "enfermer" le diaconat dans le seul domaine du service caritatif ou à le réserver – selon ce qui a été établi par le Concile de Trente – aux seuls diacres en vue du sacerdoce, presqu'uniquement ordonnés pour le service liturgique. Le Concile Vatican II précise qu'il s'agit d'un degré du sacrement de l'Ordre, si bien que « *la grâce sacramentelle leur donne la force nécessaire pour servir le peuple de Dieu dans la "diaconie" de la liturgie, de la prédication et de la charité, en communion avec l'évêque et son presbyterium* »[120].

La réception postconciliaire reprend ce qui a été établi par *Lumen gentium* et définit toujours mieux l'office des diacres comme une participation du Sacrement de l'Ordre, bien que selon un degré différent. Dans son audience aux participants du Congrès international sur le Diaconat, Paul VI voulut rappeler, en effet, que le diaconat sert les communautés chrétiennes « *tant dans l'annonce de la Parole de Dieu que dans le ministère des sacrements et dans l'exercice de la charité* ». D'autre part, bien que dans le livre des Actes (Ac 6,1-6), il semblerait que les sept hommes choisis soient destinés au seul service des tables, en réalité, le même livre biblique raconte comment Etienne et Philippe exercent à plein titre la "diaconie de la Parole". Comme collaborateurs des Douze et de Paul, ils exercent donc leur ministère dans deux domaines : l'évangélisation et la charité.

Les fonctions ecclésiales qui peuvent être confiées à un diacre sont donc nombreuses. Ce sont toutes celles qui ne comportent pas la pleine charge des âmes. Le Code de Droit Canonique, cependant, détermine quels sont les offices réservés aux prêtres et lesquels peuvent être confiés aux laïcs ; par contre on ne voit pas l'indication de quelque office particulier dans lequel le ministère diaconal puisse manifester sa spécificité.

82. Quoi qu'il en soit, l'histoire du diaconat rappelle que celui-ci a été institué dans le cadre d'une vision ministérielle de l'Église et donc comme ministère ordonné au service de la Parole et de la charité ; ce dernier domaine comprend aussi l'administration des biens. Cette double mission du diacre s'exprime ensuite dans le cadre liturgique, dans lequel il est appelé à proclamer l'Évangile et à servir à la table eucharistique. Ces références pourraient aider à expliciter les tâches spécifiques du diacre et valorisent les aspects propres à cette vocation, en vue de la promotion du ministère diaconal.

VIII.f. Les Personnes consacrées

83. Dans de nombreux cas, sont présentes dans la communauté paroissiale des personnes qui appartiennent à la vie consacrée. Celle-ci « *n'est pas une réalité extérieure ou indépendante de la vie de l'Église locale, mais elle constitue une manière particulière, marquée par le radicalisme évangélique, d'être présent en son sein, avec ses dons spécifiques* ». En outre, intégrée dans la communauté aux côtés des clercs et des laïcs, la vie consacrée « *se situe dans la dimension charismatique de l'Église* [...]. *La spiritualité des Instituts de vie consacrée peut devenir, tant pour le fidèle laïc que pour le prêtre, une ressource significative pour vivre sa vocation propre* ».

84. La contribution que les consacrés peuvent apporter à la mission évangélisatrice de la communauté paroissiale dérive d'abord de leur "être", c'est-à-dire du témoignage d'une suite radicale du Christ par le moyen de la profession des conseils évangéliques, et seulement ensuite par leur "agir", c'est-à-dire par les œuvres accomplies conformément au charisme de chaque institut (par exemple, catéchèse, charité, formation, pastorale des jeunes, soin des malades).

VIII.g. Les Laïcs

85. La communauté paroissiale se compose d'une manière spéciale de fidèles laïcs. En raison du baptême et des autres sacrements de l'initiation chrétienne, et en de nombreux cas du mariage, ils participent à l'action évangélisatrice de l'Église, étant donné que « *la vocation et la mission propre des fidèles laïcs est la transformation des diverses réalités terrestres pour que toute l'activité humaine soit transformée par l'Évangile* ».

En particulier, les fidèles laïcs ont de manière propre et spécifique le caractère séculier, c'est-à-dire de *« chercher le Règne de Dieu à travers la gérance des choses temporelles qu'ils ordonnent selon Dieu* ». Ils *« peuvent aussi se sentir appelés ou être appelés à collaborer avec leurs pasteurs au service de la communauté ecclésiale, pour la croissance et la vitalité de celle-ci, exerçant des ministères très diversifiés, selon la grâce et les charismes que le Seigneur voudra bien déposer en eux ».*

86. Il est demandé aujourd'hui à tous les fidèles laïcs un engagement généreux au service de la mission évangélisatrice, tout d'abord par le témoignage global d'une vie quotidienne conforme à l'Évangile dans les lieux de vie habituels et à tous les niveaux de responsabilité, ensuite d'une manière particulière par l'acceptation d'engagements qui leur correspondent, au service de la communauté paroissiale.

VIII.h. Autres formes selon lesquelles on peut confier la charge pastorale

87. Il existe encore une autre modalité selon laquelle l'Évêque – comme le montre le can. 517, §2 – peut pourvoir à la charge pastorale d'une communauté quand, en raison de la pénurie des prêtres, il n'est pas possible de nommer un curé ni un administrateur paroissial qui puisse l'assumer à temps plein. Dans de telles circonstances pastoralement problématiques, pour soutenir la vie chrétienne et permettre à la mission évangélisatrice de la communauté de se poursuivre, l'Évêque diocésain peut confier une participation à l'exercice de la charge pastorale d'une paroisse à un diacre, à un consacré ou à un laïc, ou encore à un groupe de personnes (par exemple, un institut religieux, une association).

88. Ceux à qui sera confiée la participation à la charge pastorale de la communauté, seront coordonnés et guidés par un prêtre pourvu de facultés légitimes, constitué "Modérateur de la charge pastorale". Lui reviennent de manière exclusive le pouvoir et les fonctions du curé, bien qu'il n'en ait pas l'office, avec les devoirs et les droits conséquents.

Il faut rappeler qu'il s'agit d'une forme extraordinaire de la manière de confier la charge pastorale, en raison de l'impossibilité de nommer un curé ou un administrateur

paroissial, à ne pas confondre avec la coopération ordinaire active et avec l'acceptation de responsabilités de la part de tous les fidèles.

89. Pour le recours à cette solution extraordinaire, il faut d'abord préparer adéquatement le Peuple de Dieu, et avoir ensuite soin de l'adopter seulement pour le temps nécessaire et non pour une période indéfinie. La juste compréhension et l'application de ce canon requiert que le recours à ce qui est prévu « *intervienne dans le scrupuleux respect des clauses qu'elle contient, à savoir : a) "par manque de prêtres", et non pas pour des raisons de commodité ou d'une équivoque "promotion du laïcat" [...] ; b)restant ferme qu'il s'agit de "participation à l'exercice de la charge pastorale", et non pas de diriger, coordonner, modérer, gouverner la paroisse ; chose qui, selon les termes même du canon, ne revient qu'à un prêtre* ».

90. Pour mener à bonne fin le fait de confier la charge pastorale selon le can. 517, §2, il faut s'en tenir à certains critères. Tout d'abord, comme il s'agit d'une solution pastorale extraordinaire et temporaire, l'unique cause canonique qui rend légitime son recours est un manque de prêtres, en raison duquel il n'est pas possible de pourvoir à la charge pastorale de la communauté paroissiale avec la nomination d'un curé ou d'un administrateur paroissial. Par ailleurs, un ou plusieurs diacres sont à préférer à des consacrés et à des laïcs pour un tel type de gestion de la charge pastorale.

91. En tout cas, la coordination de l'activité pastorale ainsi organisée revient au prêtre désigné par l'Évêque diocésain comme Modérateur ; ce prêtre possède de manière exclusive les pouvoirs et les facultés qui sont propres au curé ; les autres fidèles ont, par contre, « *une participation à l'exercice de la charge pastorale de la paroisse* ».

92. Le diacre et les autres personnes non ordonnées, qui participent à l'exercice de la charge pastorale, peuvent accomplir les seules fonctions qui correspondent à leur état de diacre ou de laïc, en respectant « *les propriétés originelles de diversité et de complémentarité entre les dons et les fonctions des ministres ordonnés et des fidèles laïcs, propres à l'Église que Dieu a voulue organiquement structurée* »[140].

93. Enfin, il est vivement recommandé que, dans le décret par lequel il nomme le prêtre Modérateur, l'Évêque expose, au moins sommairement, les motifs pour lesquels il a été nécessaire de confier la charge pastorale d'une ou plusieurs communautés paroissiales selon cette forme extraordinaire, ceci ayant pour conséquence les formes de l'exercice du ministère du prêtre ainsi nommé.

IX. Les fonctions et les ministères paroissiaux

94. En plus de la collaboration occasionnelle, que chaque personne de bonne volonté – même les non-baptisés – peut apporter aux activités quotidiennes de la paroisse, il existe d'autres fonctions stables, sur la base desquelles les fidèles acceptent, pour un certain temps, la responsabilité d'un service à l'intérieur de la communauté paroissiale. On peut penser, par exemple, aux catéchistes, aux servants d'autel, aux éducateurs qui œuvrent dans des groupes et des associations, à ceux qui se dévouent dans les œuvres de charité ou dans divers types de dispensaires ou centres d'écoute, aux visiteurs des malades.

95. En tout cas, quand on indique les charges qui sont confiées aux diacres, aux consacrés et aux fidèles laïcs qui reçoivent une participation à l'exercice de la charge pastorale, il faut utiliser une terminologie qui corresponde de façon correcte aux fonctions qu'ils peuvent exercer conformément à leur état, de manière à ce que soit bien explicite la différence essentielle qui existe entre le sacerdoce commun et le sacerdoce ministériel, et que soit bien claire la nature de la fonction reçue par chacun.

96. Il revient donc avant tout à l'Évêque diocésain et, pour ce qui est de sa compétence, au curé, de veiller à ce que les fonctions des diacres, des consacrés et des laïcs qui ont un rôle de responsabilité dans la paroisse, ne soient pas désignées par des expressions comme "curé", "co-curé", "pasteur", "chapelain", "modérateur", "responsable paroissial", ou d'autres appellations semblables[141] qui sont réservées par le droit aux prêtres[142], du fait qu'elles ont une relation directe avec le profil ministériel des prêtres.

En ce qui concerne les fidèles que l'on vient d'évoquer et les diacres, des expressions comme "*confier la charge pastorale d'une paroisse*", "*présider la communauté paroissiale*", et d'autres similaires, sont également illégitimes et non conformes à leur identité vocationnelle, du fait qu'elles ont un rapport direct avec la spécificité du ministère sacerdotal, dont la compétence revient au curé.

Il semble plus approprié d'utiliser par exemple l'expression "diacre coopérateur", et pour les consacrés et les laïcs, "coordinateur pastoral de … (un secteur de la pastorale)", "coopérateur pastoral", "assistant pastoral", "chargé de … (un secteur de la pastorale)".

97. Les fidèles laïcs peuvent, conformément au droit, être institués de manière stable lecteurs et acolytes par un rite spécial, selon le can. 230, §1. Le fidèle non ordonné peut être appelé "ministre extraordinaire" seulement s'il a été effectivement appelé par l'Autorité compétente à accomplir les fonctions de suppléance dont il est question aux can. 230, §3 et 943. Une députation temporaire dans l'action liturgique, prévue par le can. 230, §2, même si elle se prolonge dans le temps, ne confère aucune dénomination spéciale au fidèle non ordonné[144].

Ces fidèles laïcs doivent être en pleine communion avec l'Église catholique, avoir reçu une formation adéquate à la fonction qu'ils sont appelés de remplir, et avoir une conduite personnelle et pastorale exemplaire qui les rende crédibles dans leur service.

98. En plus de ce qui revient aux Lecteurs et aux Acolytes institués de façon stable, l'Évêque peut, selon un jugement prudentiel, confier officiellement quelques charges aux diacres, aux personnes consacrées, ainsi qu'aux fidèles laïcs, sous la conduite et la responsabilité du curé, comme par exemple :

1°. La célébration d'une liturgie de la Parole les dimanches et aux fêtes de précepte, quand, « *faute de ministre sacré ou pour toute autre cause grave, la participation à la célébration eucharistique est impossible* ». Il s'agit d'une possibilité exceptionnelle, à laquelle on recourt seulement s'il existe une réelle impossibilité et en ayant soin de confier ces liturgies aux diacres, dans la mesure où ils sont présents ;

2°. L'administration du baptême, en tenant compte que « *le ministre ordinaire du baptême est l'Évêque, le prêtre et le diacre* » et que, ce qui est prévu par le can. 861, §2 constitue une exception, qui relève du jugement de l'Ordinaire du lieu ;

3°. La célébration du rite des obsèques, dans le respect de ce qui est prévu au n. 19 des *Praenotanda* de l'*Ordo exsequiarum*.

99. Les fidèles laïcs peuvent prêcher dans une église ou dans un oratoire si les circonstances ou un cas particulier le demandent, « *selon les dispositions de la Conférence Épiscopale* » et « *en conformité avec le droit et les normes liturgiques, dans le respect des clauses qu'ils contiennent* ». En revanche, ils ne pourront en aucun cas prononcer l'homélie pendant la célébration de l'Eucharistie.

100. De plus, « *là où il n'y a ni prêtre ni diacre, l'Évêque diocésain, sur avis favorable de la conférence des Évêques et avec*

l'autorisation du Saint-Siège, peut déléguer des laïcs pour assister aux mariages ».

X. Les Organismes de coresponsabilité ecclésiale

X.a. Le Conseil paroissial pour les Affaires Économiques

101. La gestion des biens dont dispose chaque paroisse d'une façon ou d'une autre constitue un domaine important d'évangélisation et de témoignage évangélique, devant l'Église et la société civile car, comme l'a rappelé le Pape François, « *tous les biens que nous possédons, le Seigneur nous les donne pour que le monde, l'humanité, aillent de l'avant, et pour aider les autres* ». Le curé ne peut donc, ni ne doit être seul pour accomplir une telle fonction, il est nécessaire qu'il soit assisté par des collaborateurs pour administrer les biens de l'Église avant tout avec un zèle évangélisateur et un esprit missionnaire.

102. Pour cette raison, il faut nécessairement constituer dans chaque paroisse le Conseil pour les Affaires Économiques, qui est un organisme consultatif, présidé par le curé et formé d'au moins trois fidèles ; le nombre minimum de trois est nécessaire pour qu'on puisse considérer que ce Conseil est "collégial" ; il faut rappeler que le curé préside le Conseil pour les Affaires Économiques mais n'est pas compté parmi ses membres.

103. En cas d'absence de normes spécifiques données par l'Évêque diocésain, c'est le curé qui détermine le nombre des membres du Conseil, en rapport avec la grandeur de la paroisse, et s'ils doivent être nommés par lui ou plutôt élus par la communauté paroissiale.

Les membres de ce Conseil n'appartiennent pas nécessairement à la paroisse elle-même, ils doivent être de bonne réputation et experts dans les questions économiques et juridiques pour pouvoir rendre un service effectif et compétent, de manière à ce que le Conseil ne soit pas un organisme purement formel.

104. Enfin, à moins que l'Évêque diocésain n'en ait disposé autrement avec la prudence requise, et qu'il n'existe des normes du droit civil contraires, rien n'empêche que la même personne puisse être membre du Conseil pour les Affaires Économiques de plusieurs paroisses, lorsque les circonstances le demandent.

105. Les normes, que l'Évêque diocésain aura éventuellement promulguées dans ce domaine, devront tenir compte des situations spécifiques des paroisses, comme par exemple leur dimension particulièrement modeste ou leur appartenance à une unité pastorale.

106. Le Conseil pour les Affaires Économiques peut jouer un rôle de particulière importance pour développer, à l'intérieur des communautés paroissiales, la culture de la coresponsabilité, de la transparence administrative et de l'attention aux besoins de l'Église. En particulier, la transparence doit être entendue, non comme une simple présentation formelle des données, mais plutôt comme une juste information de la communauté et une occasion favorable pour sa formation active. Il s'agit d'un *modus agendi* incontournable pour la crédibilité de l'Église, surtout quand elle doit administrer des biens importants.

107. Ordinairement, l'objectif de la transparence peut être atteint avec la publication du compte-rendu annuel qui doit être d'abord présenté à l'Ordinaire du lieu[160], avec l'indication détaillée des entrées et des sorties. Ainsi, étant donné que les biens appartiennent à la paroisse, non au curé, qui en est cependant l'administrateur, l'ensemble de la communauté pourra se rendre compte de la manière dont les biens sont administrés, ainsi que de la situation économique de la paroisse et des ressources dont elle peut effectivement disposer.

X.b. Le Conseil pastoral paroissial

108. La norme canonique actuelle laisse à l'Évêque diocésain le choix de l'érection d'un Conseil pastoral dans les paroisses, ce qui est cependant vivement recommandé, comme l'a rappelé le Pape François : « *Combien les conseils pastoraux sont nécessaires ! Un évêque ne peut guider un diocèse sans les conseils pastoraux. Un curé ne peut pas guider la paroisse sans les conseils pastoraux* ».

La flexibilité de la norme permet de toute manière les adaptations estimées opportunes dans les circonstances concrètes, comme par exemple dans le cas de plusieurs paroisses confiées à un seul curé, ou en cas d'existence d'une unité pastorale, dans de tels cas, il est possible de constituer un seul Conseil pastoral pour plusieurs paroisses.

109. Le sens théologique du Conseil pastoral s'inscrit dans la réalité constitutive de l'Église, c'est-à-dire son être de "*Corps du Christ*" qui implique une "spiritualité de communion". Dans la communauté chrétienne, en effet, la diversité des charismes et des ministères qui dérive de l'incorporation au Christ et du don de l'Esprit, ne peut pas devenir « *uniformité, obligation de tout faire ensemble et tout pareillement, de penser tous et toujours de la même façon* ». Au contraire, en vertu du sacerdoce baptismal, chaque fidèle est constitué pour l'édification du Corps tout entier et, en même temps, l'ensemble du Peuple de Dieu, dans une coresponsabilité réciproque de ses membres, participe à la mission de l'Église, c'est-à-dire qu'il discerne dans l'histoire les signes de la présence de Dieu et devient témoin de son Règne[165].

110. Loin d'être un simple organisme bureaucratique, le Conseil pastoral met donc en relief et réalise le caractère central du Peuple de Dieu comme sujet et acteur vivant de la mission évangélisatrice, du fait que, par le baptême et la confirmation, chaque fidèle a reçu les dons de l'Esprit : « *Renaître à la vie divine par le baptême constitue un premier pas ; il faut ensuite se comporter en fils de Dieu, c'est-à-dire se conformer au Christ qui œuvre dans la Sainte Église, en se laissant entrainer dans sa mission dans le monde. L'onction de l'Esprit Saint pourvoit à cela : "sans sa force, il n'y a rien dans l'homme" (cf. Séquence de la Pentecôte). [...] De même que toute la vie de Jésus a été animée par l'Esprit, de même la vie de l'Église et de chacun de ses membres est sous la conduite du même Esprit* ».

A la lumière de cette vision de fond, on peut se rappeler des paroles de Saint Paul VI selon lequel « *c'est la mission du Conseil pastoral d'étudier, d'examiner tout ce qui concerne les activités pastorales, et proposer ensuite des conclusions pratiques, afin de promouvoir la conformité de la vie et de l'action du Peuple de Dieu avec l'Évangile* », en étant conscients que, comme l'a rappelé le Pape François, le but de ce Conseil « *n'est pas principalement l'organisation ecclésiale, mais le rêve missionnaire de rejoindre tout le monde* ».

111. Le Conseil pastoral est un organisme consultatif, régi selon les normes établies par l'Évêque diocésain, pour définir les critères de sa composition, la modalité de l'élection de ses membres, ses objectifs et son mode de fonctionnement. En tout cas, pour éviter de dénaturer le caractère de ce Conseil, il est bon d'éviter de l'appeler "*team*" ou "*équipe*", c'est-à-dire selon des termes qui ne sont pas aptes à exprimer correctement le rapport ecclésial et canonique qui existe entre le curé et les autres fidèles.

112. Dans le respect des normes diocésaines à son sujet, il est nécessaire que le Conseil pastoral soit effectivement représentatif de la communauté dont il est l'expression, dans toutes ses composantes (prêtres, diacres, consacrés, et laïcs). Il constitue le cadre spécifique dans lequel les fidèles peuvent exercer leur droit et leur devoir d'exprimer aux pasteurs leur

pensée concernant le bien de la communauté paroissiale, et de la partager aux autres fidèles.
La fonction principale du Conseil Pastoral Paroissial est donc de rechercher et d'étudier des propositions pratiques en vue d'initiatives pastorales et caritatives qui concernent la paroisse, en syntonie avec la vie du diocèse.
113. Le Conseil Pastoral Paroissial « *ne possède que voix consultative* », en ce sens que ses propositions doivent être accueillies favorablement par le curé pour devenir opérantes. Afin de mener un processus de discernement commun, le curé est tenu, pour sa part, de considérer attentivement les indications du Conseil Pastoral, surtout s'il s'est exprimé à l'unanimité.
Pour que le service du Conseil pastoral puisse être efficace et profitable, il importe d'éviter deux extrêmes : d'une part, celui du curé qui se limite à présenter au Conseil pastoral des décisions qu'il a déjà prises, ou bien sans avoir donné les informations préalables nécessaires, ou encore qui le convoque rarement, seulement *pro forma* ; l'autre extrême est celui d'un Conseil dont le curé est seulement un des membres, ce qui le prive de fait de son rôle de pasteur et de guide de la communauté .
114. Enfin, il convient que le Conseil pastoral soit autant que possible composé de ceux qui exercent une responsabilité effective dans la vie pastorale de la paroisse, ou qui y sont concrètement engagés, afin d'éviter que les réunions se transforment en échange d'idées abstraites qui ne tiennent pas compte de la vie réelle de la communauté, avec ses richesses et ses problèmes.

X.c. Autres formes de coresponsabilité dans la charge pastorale

115. Lorsqu'une communauté de fidèles ne peut être érigée en paroisse ou quasi-paroisse, l'Évêque diocésain, après avoir entendu le Conseil presbytéral, pourvoira à sa charge pastorale d'une autre manière, en considérant par exemple la possibilité de constituer des centres pastoraux, dépendants du curé du lieu, comme "centres missionnaires" pour promouvoir l'évangélisation et la charité. Dans ces cas, il convient d'attacher à ces réalités une église qui convienne ou un oratoire et de rédiger des normes diocésaines de référence pour ses activités, en sorte qu'elles soient coordonnées et complémentaires par rapport à celles de la paroisse.
116. Ces centres ainsi définis, qu'on appelle "diaconies" dans quelques diocèses, pourront être confiés – quand c'est possible – à un vicaire paroissial ou même, d'une façon spéciale, à un ou plusieurs diacres permanents, qui en aient la responsabilité et les gèrent, éventuellement avec leurs familles, sous la responsabilité du curé.
117. Ces centres peuvent devenir des avant-postes missionnaires et des structures de proximité, surtout dans les paroisses aux grandes étendues, qui assurent des temps de prière et d'adoration eucharistique, la catéchèse et d'autres activités en faveur des fidèles, spécialement celles qui concernent la charité à l'égard des pauvres et des indigents, le soin des malades. Cela peut se réaliser avec la collaboration de consacrés et de laïcs ainsi que de toute personne de bonne volonté.
Les responsables du centre pastoral auront soin, grâce au curé et aux autres prêtres de la communauté, de garantir la célébration la plus fréquente possible des sacrements, surtout de la messe et de la réconciliation.

© Libreria Editirce Vaticana – 2020

LITURGIE DE LA PAROLE

DIMANCHE 16 AOUT 2020 – 20EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – ANNEE A

Lecture du livre du prophète Isaïe *(Is 56, 1.6-7)*

Ainsi parle le Seigneur : Observez le droit, pratiquez la justice, car mon salut approche, il vient, et ma justice va se révéler. Les étrangers qui se sont attachés au Seigneur pour l'honorer, pour aimer son nom, pour devenir ses serviteurs, tous ceux qui observent le sabbat sans le profaner et tiennent ferme à mon alliance, je les conduirai à ma montagne sainte, je les comblerai de joie dans ma maison de prière, leurs holocaustes et leurs sacrifices seront agréés sur mon autel, car ma maison s'appellera « Maison de prière pour tous les peuples. » – Parole du Seigneur.

Psaume 66 (67), *2-3, 5, 7-8*

Que Dieu nous prenne en grâce et nous bénisse,
que ton visage s'illumine pour nous ;
et ton chemin sera connu sur la terre,
ton salut, parmi toutes les nations.

Que les nations chantent leur joie,
car tu gouvernes le monde avec justice ;
tu gouvernes les peuples avec droiture,
sur la terre, tu conduis les nations.

La terre a donné son fruit ;
Dieu, notre Dieu, nous bénit.
Que Dieu nous bénisse,
et que la terre tout entière l'adore !

Lecture de la lettre de saint Paul Apôtre aux Romains *(Rm 11, 13-15.29-32)*

Frères, je vous le dis à vous, qui venez des nations païennes : dans la mesure où je suis moi-même apôtre des nations, j'honore mon ministère, mais dans l'espoir de rendre jaloux mes frères selon la chair, et d'en sauver quelques-uns. Si en effet le monde a été réconcilié avec Dieu quand ils ont été mis à l'écart, qu'arrivera-t-il quand ils seront réintégrés ? Ce sera la vie pour ceux qui étaient morts ! Les dons gratuits de Dieu et son appel sont sans repentance. Jadis, en effet, vous avez refusé de croire en Dieu, et maintenant, par suite de leur refus de croire, vous avez obtenu miséricorde ; de même, maintenant, ce sont eux qui ont refusé de croire, par suite de la miséricorde que vous avez obtenue, mais c'est pour qu'ils obtiennent miséricorde, eux aussi. Dieu, en effet, a enfermé tous les hommes dans le refus de croire pour faire à tous miséricorde. – Parole du Seigneur.

Alléluia. *(cf. Mt 4, 23)*

Jésus proclamait l'Évangile du Royaume, et guérissait toute maladie dans le peuple.

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu *(Mt 15, 21-28)*

En ce temps-là, partant de Génésareth, Jésus se retira dans la région de Tyr et de Sidon. Voici qu'une Cananéenne, venue de ces territoires, disait en criant : « Prends pitié de moi, Seigneur, fils de David ! Ma fille est tourmentée par un démon. » Mais il

ne lui répondit pas un mot. Les disciples s'approchèrent pour lui demander : « Renvoie-la, car elle nous poursuit de ses cris ! » Jésus répondit : « Je n'ai été envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël. » Mais elle vint se prosterner devant lui en disant : « Seigneur, viens à mon secours ! » Il répondit : « Il n'est pas bien de prendre le pain des enfants et de le jeter aux petits chiens. » Elle reprit : « Oui, Seigneur ; mais justement, les petits chiens mangent les miettes qui tombent de la table de leurs maîtres. » Jésus répondit : « Femme, grande est ta foi, que tout se passe pour toi comme tu le veux ! » Et, à l'heure même, sa fille fut guérie. – Acclamons la Parole de Dieu.

© Textes liturgiques © AELF, Paris

PRIERES UNIVERSELLES

Le Père ne saurait rien refuser à ses enfants qui lui font confiance, fortifiés par cette assurance présentons-lui nos demandes pour tous les hommes.

Pour l'Église : qu'à la suite du Christ, elle accueille tout homme comme un frère. Prions le Seigneur !

Pour les hommes qui n'ont pas la foi au Christ : qu'ils cherchent toujours la vérité qui les prépare à le rencontrer. Prions le Seigneur !

Pour les gouvernants de pays divisés par des luttes ethniques : qu'ils trouvent les solutions d'une vie digne pour chacun. Prions le Seigneur !

Pour le peuple juif : que sa fidélité à l'Alliance le conduise à reconnaître le Christ. Prions le Seigneur !

Pour les touristes et leurs hôtes : qu'ils sachent découvrir dans l'autre les richesses de la différence. Prions le Seigneur !

Dieu qui ne cesse d'être présent auprès de ceux que bouleversent les tempêtes du monde, ouvre nos cœurs aux cris de nos semblables et exauce nos prières au-delà de nos désirs afin que tout homme avance jusqu'aux rives de ton Royaume. Par Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen.

COMMENTAIRE

Chers frères et sœurs, bonjour !

L'Évangile d'aujourd'hui (Mt 15,21-28), nous présente un exemple singulier de foi dans la rencontre de Jésus avec une femme cananéenne, une étrangère par rapport aux juifs. La scène se déroule alors qu'Il est en marche vers les villes de Tyr et Sidon, au nord-ouest de la Galilée : c'est là que la femme implore Jésus de guérir sa fille qui — dit l'Évangile — « *est fort malmenée par un démon* » (v.22). Dans un premier temps, le Seigneur semble ne pas écouter ce cri de douleur, au point de susciter l'intervention des disciples qui intercèdent pour elle. Le détachement apparent de Jésus ne décourage pas cette mère, qui insiste dans son invocation.

La force intérieure de cette femme, qui permet de surmonter tout obstacle, doit être recherchée dans son *amour maternel* et dans la *confiance* que Jésus peut exaucer sa requête. Et cela me fait penser à la force des femmes. Avec leur force, elles sont capables d'obtenir de grandes choses. Nous en avons connues tant ! Nous pouvons dire que c'est l'amour qui meut la foi et la foi, à son tour, devient la récompense de l'amour. Son amour douloureux pour sa fille la pousse « *à crier : "Aie pitié de moi, Seigneur, fils de David !"* » (v.22). La foi persévérante en Jésus qui lui permet de ne pas se décourager même face à son refus initial ; ainsi, la femme « *se tenait prosternée devant lui en disant : "Seigneur, viens à mon secours !"* » (v.25).

Finalement, devant tant de persévérance, Jésus est rempli d'admiration, presque stupéfait, devant la foi d'une femme païenne. Il consent par conséquent en disant : « *"O femme, grande est ta foi ! Qu'il t'advienne selon ton désir !" Et à partir de cet instant sa fille fut guérie* » (v.28). Cette femme humble est indiquée par Jésus comme exemple de foi inébranlable. Son insistance à invoquer l'intervention du Christ est pour nous un encouragement à ne pas nous décourager, à ne pas désespérer quand nous sommes opprimés par les dures épreuves de la vie. Le Seigneur ne détourne pas son regard face à nos nécessités, et, si parfois il semble insensible aux demandes d'aide, c'est pour mettre notre foi à l'épreuve et la fortifier. Nous devons continuer à crier comme cette femme : « *Seigneur, aide-moi ! Seigneur, aide-moi !* ». Comme cela, avec persévérance et courage. Voilà le courage qu'il faut dans la prière.

Cet épisode évangélique nous aide à comprendre que nous avons tous besoin de grandir dans la foi et de fortifier notre confiance en Jésus. Il peut nous aider à retrouver la voie, quand nous avons égaré la boussole de notre chemin ; quand la route n'apparaît plus plate, mais rude et ardue ; quand il est difficile d'être fidèles à nos engagements. Il est important de nourrir notre foi chaque jour par l'écoute attentive de la Parole de Dieu, par la célébration des sacrements, par la prière personnelle comme un « *cri* » vers Lui — « *Seigneur, aide-moi !* » —, et par des attitudes concrètes de charité envers le prochain.

Confions-nous à l'Esprit Saint afin qu'il nous aide à persévérer dans la foi. L'Esprit insuffle de l'audace dans le cœur des croyants ; il donne à notre vie et à notre témoignage chrétien la force de la conviction et de la persuasion ; il nous encourage à vaincre l'incrédulité envers Dieu et l'indifférence envers nos frères.

Que la Vierge Marie nous rende toujours plus conscients de notre besoin du Seigneur et de son Esprit ; qu'elle nous obtienne une foi forte, pleine d'amour, et un amour qui sait se faire supplique, supplique courageuse à Dieu.

© Libreria Editrice Vaticana – 2017

CHANTS

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 AOUT 2020 – 20EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – ANNEE A

ENTRÉE : *Petiot*

R- Aroha mai oe e Iesu here, i teie nei mahana, 'oa'oa rahi,
ua ti'a mai, ua ti'a mai, to tatou Fatu mana rahi.

1- E mahana oaoa teie, no te feia o tei faaro'o ia Iesu.
E ua vi o te pohe ia na ra alléluia

KYRIE : *Jeunesse Bora - tahitien*

GLOIRE À DIEU : *Léo MARERE*

Ei hanahana i te Atua i te ra'i teitei.
Ei hau i te fenua nei i te feia tâna e aroha.
Te arue atu nei matou ia oe, te faateitei,
te haamori e te faahanahana atu nei matou ia oe.
Te haamaitai nei matou ia oe
no to oe hanahana rahi a'e,
E te Fatu Atua, te Arii o te ra'i,
te Atua te Metua Manahope e.
E te Fatu, te Tamaiti Otahi, e Iesu-Kirito e,
E te Fatu Atua, te Arenio a te Atua,
te Tamaiti a te Metua.
O oe te hopoi-'ê atu i te hara a to te ao nei,
aroha mai ia matou.
O oe te hopoi-'ê atu i te hara a to te ao nei,
a faarii mai i ta matou nei pure.
O oe te parahi nei i te rima atau o te Metua,
aroha mai ia matou.
O oe anae hoi te Mo'a, o oe anae te Fatu,
o oe anae te Teitei, e Iesu-Kirito e,
o oe e te Varua-Maitai,
I roto I te hanahana o te Metua.
Amene.

PSAUME :

Dieu que les peuples t'acclament
qu'ils t'acclament tous ensemble

ACCLAMATION : *partition*

Ua tomo Maria i'oto, o te kai'e o te Etua,
tatakahiti me te koakoa, te tau Anera ia'otoa.
Alléluia, alléluia, alléluia ! *(bis)*

PROFESSION DE FOI : *Messe des Anges*

Credo in unum Deum
Patrem omnipotentem, factorem cæli et terræ,
visibilium omnium et invisibilium.
Et in unum Dominum Iesum Christum,
Filium Dei unigénitum,
et ex Patre natum ante omnia sæcula.
Deum de Deo, lumen de lumine,
Deum verum de Deo vero,
génitum, non factum, consubstantialem Patri :
per quem omnia facta sunt.
Qui propter nos homines
et propter nostram salutem
descéndit de cælis.
Et incarnatus est de Spiritu Sancto
ex Maria Virgine, et homo factus est.
Crucifixus étiam pro nobis sub Pontio Pilato ;
passus et sepultus est,
et resurréxit tértia die, secundum Scripturas,
et ascéndit in cælum,
sedet ad dexteram Patris.
Et iterum venturus est cum gloria,
iudicare vivos et mortuos,
cuius regni non erit finis.
Et in Spiritum Sanctum,
Dominum et vivificantem :
qui ex Patre Filioque procédit.
Qui cum Patre et Filio simul adoratur
et conglorificatur :
qui locutus est per prophétas.
Et unam, sanctam, catholicam
et apostolicam Ecclésiam.
Confiteor unum baptisma
in remissionem peccatorum.
Et exspécto resurrectionem mortuorum,
et vitam venturi sæculi.
Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

E pure katahi matou io'oe e te Hatu e,
a ono mai hakaoha mai ia matou.

OFFERTOIRE : *MHN 50*

R- E rave au i te 'au'a, ora ra,
a ti'aoro mai ai te i'oa, o te Atua. (bis)

1- E aha ra ta'u e hopoi na te Atua, i te mau hamani,
maita'i na na ra ia'u, te here rahi nei,
au i te Atua, te iana'na'e to'u, tiaturi ra'a.

2- E aha ra ta'u e hopoi na te Atua, i te mau hamani,
maitai nana ra ia'u, e pupu ia vau ei haamaitaira'a,
ite tutia, o to'u mafatu.

SANCTUS *: marquisien*

ANAMNESE :

H- Te kai'e ia'oe tei mate tei pohu'e, e Iesu e,
E- Te ka'ie ia'oe tei mate tei pohu'e, e Iesu e,
to matou Hatu a tihe mai, a tihe mai.

NOTRE PÈRE : *Léon MARERE - français*

AGNUS : *tahitien*

COMMUNION :

R- Pain rompu pour un monde nouveau,
gloire à toi Jésus-Christ.
Pain de Dieu viens ouvrir nos tombeaux,
fais-nous vivre de l'Esprit.

1- Tu as donné ton corps, pour la vie du monde,
tu as offert ta mort, pour la paix du monde.

2- Tu as rompu le pain, qui restaure l'homme.
À tous ceux qui ont faim, s'ouvre ton royaume.

3- Ton corps est un levain, de vie éternelle,
tu sèmes dans nos mains, ta bonne nouvelle.

6- Les pauvres sont comblés, de l'amour du Père.
Son règne peut germer dans nos cœurs de pierre.

Envoi : Couronnée d'étoiles

R- Nous te saluons ô toi notre Dame,
Marie Vierge Sainte que drape le soleil,
couronnée d'étoiles, la lune est sous tes pas,
en toi nous est donnée l'aurore du matin.

1- Marie Eve nouvelle, et joie de ton Seigneur,
tu as donné naissance à Jésus le Sauveur,
Par toi nous sont ouvertes, les portes du jardin,
Guides-nous en chemin étoile du matin.

2- Ô Vierge immaculée, préservée du péché,
en ton âme en ton corps, tu entres dans les cieux,
emportée dans la gloire, Sainte Reine des Cieux,
un jour auprès de Dieu.

LES CATHEDATES

LES CATHE-MESSES

SAMEDI 15 AOUT 2020

ASSOMPTION DE LA VIERGE MARIE. Solennité. - blanc

18h00 : **Messe** : Famille CHANZY ;
09h15 : **Baptême** de Tanoa ;

DIMANCHE 16 AOUT 2020

20EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – VERT

[Saint Étienne, roi de Hongrie + 1038.. On omet la mémoire.]

Bréviaire : 4ème semaine

05h50 : **Messe** : Mme TERIIEURA épouse RAOULX ;
08h00 : **Messe** : Mgr Michel COPPENRATH -12ans ;
09h15 : **Baptême** d'Inaya ;
18h00 : **Messe** : Intention particulière ;

LUNDI 17 AOUT 2020

Férie - vert

05h50 : **Messe** : pour les pécheurs, les mourants et les âmes du purgatoire ;

MARDI 18 AOUT 2020

Férie - vert

05h50 : **Messe** : Ploupie et Clara – action de grâces ;

MERCREDI 19 AOUT 2020

Saint Jean Eudes, prêtre, fondateur des Eudistes 1680 à Caen – vert

05h50 : **Messe** : Virginia et Christophe COCHET – anniversaire de mariage ;
12h00 : **Messe** : Intention particulière ;

JEUDI 20 AOUT 2020

Saint Bernard, cistertien, abbé de Clairvaux, docteur de l'Église +1153 – mémoire - blanc

05h50 : **Messe** : Familles REBOURG et LAPORTE ;

VENDREDI 21 AOUT 2020

Saint Pie X, pape +1914 à Rome. - mémoire - blanc

05h50 : **Messe** : Famille RAOULX ;
14h00 à 16h00 : Confession au presbytère de la Cathédrale ;

SAMEDI 22 AOUT 2020

La Vierge Marie Reine - mémoire. – blanc
(Instituée en 1954 par le pape Pie XII.)

05h50 : **Messe** : Toreta CAROLL – anniversaire et action de grâce pour John HUNTER et Christine URAI ;
14h30 : **Mariage** de Mohea et Moehau ;
18h00 : **Messe** : Constant GUEHENNEC et els familles GUEHENNEC et DESROCHES ;

DIMANCHE 23 AOUT 2020

21EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – VERT

[Sainte Rose de Lima, vierge, tertiaire dominicaine 1617 à Lima. On omet la mémoire.]

Bréviaire : 1ère semaine

05h50 : **Messe** : Intention particulière ;
08h00 : **Messe** : Gérard et Vaiana FAATOA -anniversaire de mariage ;
18h00 : **Messe** : Intention particulière ;

L'ESPERANCE A BESOIN DE PATIENCE. LA PATIENCE DE SAVOIR QUE NOUS SEMONS, MAIS C'EST DIEU QUI DONNE LA CROISSANCE.
PAPE FRANÇOIS

LES CATHE-ANNONCES

Jeudi 20 août à 17h : Répétition de la chorale du dimanche ;

PUBLICATION DE BANS EN VUE DU MARIAGE

Il y a projet de mariage entre :

Moehau TEROROTUA et **Moeha SIU**. Le mariage sera célébré le **samedi 22 août** à 14h30 à la Cathédrale Notre Dame de Papeete ;

Les personnes qui connaîtraient quelque empêchement à ce mariage sont obligées, en conscience, d'en avertir le vicaire de la Cathédrale ou l'autorité diocésaine.

LIBAN - APPEL À LA SOLIDARITÉ

EXPLOSION À BEYROUTH
AIDONS-LES !

La Communauté paroissiale de la Cathédrale organise une campagne de dons au profit des familles sinistrées de Beyrouth... Les dons seront envoyés via Caritas France – Secours Catholique...

POUR SOUTENIR LES SINISTRES DE BEYROUTH,
DÉPOSEZ VOTRE PARTICIPATION EN ESPÈCES OU EN CHÈQUES
À LA CATHÉDRALE
DANS LE TRONC À VOTRE DISPOSITION AU CENTRE OU DIRECTEMENT AU PRESBYTÈRE

ou par virement
Paroisse de la Cathédrale
CCP n° 14168-00001-8758201C068-67 Papeete
IBAN : FR5314168000018758201C068G67
BIC : OFTPPFT1XXX

pour les chèques ou virements : précisez "pour les sinistrés du Liban"

À CE JOUR 167 600 XFP ONT ETE COLLECTE !

LES REGULIERS

MESSES : SEMAINE :
- du lundi au samedi à 5h50 ;
- le mercredi à 12h ;

MESSES : DIMANCHE :
- samedi à 18h ;
- dimanche à 5h50… à 8h… à 18h ;

OFFICE DES LAUDES : du lundi au samedi à 05h30 ;

CONFESSIONS : Vendredi de 14h00 à 16h00 au presbytère ;
ou sur demande *(tél : 40 50 30 00)*

EXPOSITION DU SAINT SACREMENT
- de lundi à vendredi : 6h30 à 16h ;

Cathédrale Notre-Dame de Papeete, courrier, denier de Dieu, don & legs … : Compte CCP n° 14168-00001-8758201C068-67 Papeete ;
Presbytère de la Cathédrale – 8-10, place de la Cathédrale – B.P. 43394 – 98713 Papeete – Tahiti ; N° TAHITI : 028902.031
Téléphone : (689) 40 50 30 00 ; Télécopie : (689) 40 50 30 04 ; Courriel : notre-dame@mail.pf ; Site : www.cathédraledepapeete.com ;
Twitter : @makuikiritofe ; Facebook : Cathédrale Papeete.

P.K.O

« Être dans le vent, c'est l'idéal des feuilles mortes ».

Bulletin gratuit de liaison de la communauté de la Cathédrale de Papeete n°39/2020
Dimanche 23 août 2020 – 21ème Dimanche du Temps ordinaire – Année A

COLLECTE TE VAI-ETE API…

DEJA 42 697 444 XFP ..... SOIT 28,46%..... SUR 150 000 000 XFP..... MANQUE 107 302 556 XFP

HUMEURS

RENTREE DE LA CATECHESE POUR LES ENFANTS A LA CATHEDRALE

La rentrée scolaire, bien que mouvementée, a repris… C'est, désormais, l'heure de reprendre la route de la catéchèse !
Ce dimanche 23 août, auront lieu les inscriptions au 1er étage du presbytère…
La catéchèse commencera le dimanche 30 août après la messe…

Un petit rappel des règles générales édictées par notre archevêque :

1. Port du masque obligatoire lors des réunions dans nos salles paroissiales sauf pour les enfants de moins de 11 ans ;
2. Veiller à la distanciation physique en utilisant le maximum d'espace. ;
3. Être vigilants et fermes pour éviter tout contact physique : embrassades, poignées de main, accolades... ;
4. Les participants sont invités à se laver les mains avant leur entrée dans l'église.

Les mesures propres à la paroisse, compte tenu de nos locaux seront exposés aux parents lors de l'inscription.

LAISSEZ-MOI VOUS DIRE…

LUNDI 24 AOUT 2020 : FETE DE SAINT BARTHELEMY

UNE GUERISON QUI CHANGE TOUT

Demain lundi 24 août nous fêtons Saint Barthélémy que la tradition identifie à Nathanaël. Sur cette simple parole de Jésus : « *Voici un véritable fils d'Israël, un homme qui ne sait pas mentir* », Nathanaël est ébloui, spontanément il déclare : « *Rabbi, c'est toi le Fils de Dieu !* ». En effet, Nathanaël venait de dire à Philippe, au sujet de Jésus : « *De Nazareth peut-il sortir quelque chose de bon ?* » (cf. Jean 1,45-51)
La foi en Dieu, l'adhésion au Christ viennent toujours d'une rencontre personnelle avec le Seigneur. Dans la nuit de nos doutes, nous recherchons le merveilleux, le miracle qui nous ferait croire en Dieu. Or, le Seigneur, comme pour le prophète Elie, se manifeste le plus souvent comme « *une brise légère* ». Une parole, une visite, un événement … peuvent bouleverser nos vies et nous transformer en hommes et femmes de passion et de foi. Chacun(e) vit à sa manière son « *chemin de Damas* », c'est le fruit d'une disponibilité à la grâce divine.
Récemment, mardi 26 mai, le Pape François a autorisé la publication d'un décret reconnaissant un miracle attribué à la

Vénérable Pauline-Marie Jaricot, déjà nommée patronne des missions par le Pape François en octobre 2019. Il s'agit de la guérison inexpliquée scientifiquement de la petite Mayline Tran alors âgée de trois ans et demi. Voici les circonstances de cette guérison miraculeuse relatée par le papa de Mayline.

« *Nous sommes le 29 mai 2012 au soir (…) quelques amis sont venus pour fêter notre futur départ pour Nice, prévu quelques semaines plus tard. Au cours de la soirée, Mayline, qui n'a que 3 ans et demi, s'étouffe en avalant une petite saucisse ronde. Elle se précipite vers moi, puis tombe inanimée dans mes bras. J'essaye de faire sortir l'aliment coincé, je pratique un massage cardiaque, en vain. Je sors avec elle dans la rue pour faciliter l'accès des pompiers. A leur arrivée, ils ont énormément de mal à récupérer Mayline qui a fait plusieurs arrêts cardiaques. Transférée à l'hôpital Femme-Mère-Enfant de Bron, son état est critique. Durant la nuit, elle fait encore plusieurs arrêts cardiaques. Le lendemain matin, les médecins nous informent que Mayline est branchée à plusieurs machines pour maintenir son cœur et aider ses poumons à respirer. Pour nous, c'est le pire des scénarios ! On ne comprend pas ce qui se passe. Une semaine après l'accident, les médecins nous disent que, compte-tenu des différents examens cérébraux et des potentiels de récupération,* ***il n'y a aucune chance pour que Mayline revienne à elle****. (…)*

Au regard de l'évolution de son état de santé, une semaine après l'accident, les médecins de Lyon nous informent ***qu'ils arrêtent les soins thérapeutiques et nous proposent d'interrompre l'alimentation****. Ils n'effectueront aucune autre réanimation ou soin thérapeutique.* ***Nous refusons****. C'était beaucoup trop tôt pour nous, et il était hors de question de débrancher son alimentation. Nous sommes alors fin juin. Nous décidons de déménager comme prévu dans les Alpes-Maritimes et de transférer Mayline début juillet vers l'hôpital pédiatrique Nice-Lenval.* »

Touchée par le drame que vit la famille de Mayline, un parent d'élève de son école propose de lancer **une neuvaine à Pauline Jaricot.** Le diocèse de Lyon fête le jubilé de la mort de cette fondatrice du Rosaire Vivant et de la Propagation de la Foi, une des œuvres Pontificales Missionnaires. Avec l'accord de l'archevêque les membres du Rosaire Vivant acceptent de réciter cette neuvaine qui commence le 15 juin, deux semaines après l'accident. Les parents de Mayline s'associent à cette prière.

Le papa continue le récit : « *Lorsque Mayline sort de l'ambulance, qui vient de la conduire de Lyon à Nice, elle n'était plus du tout la même (…) Arrivée à l'hôpital de Nice-Lenval, ses yeux et son regard étaient totalement différents. (…) nous sommes passés d'une enfant qui avait un regard perdu, dans le vide, sans couleur, presque dénué d'âme, à une enfant à l'œil réactif à la lumière, au regard vivant.(…) Le neurologue ne comprend pas ce qui se passe. L'état de la fillette ne correspond pas à ce que son confrère de Lyon lui avait décrit. Il affirme sans hésitation : "Votre fille ne mourra pas dans mon service"(…)*

Très rapidement, au mois de juillet Mayline fait des progrès fulgurants. (…) ***Les médecins ne peuvent qu'observer sa récupération sans pouvoir donner d'explication.*** *En l'espace de trois mois Mayline recouvre pratiquement toutes ces facultés.* »

Le diocèse de Lyon demande un dossier médical qui permettrait de conclure à un « *miracle* ». En 2018 les parents et Mayline sont convoqués à l'évêché de Nice avec deux neurologues, un médecin généraliste, un greffier et un procureur. Même procédure en juin 2019 à Rome. Le 27 mai 2020 ce sont les Œuvres Pontificales Missionnaires qui apprennent à la famille de Mayline que le Pape a reconnu le miracle de cette guérison. Emmanuel Tran, père de Mayline, qui n'était pas baptisé, a été littéralement retourné (converti) par la guérison de sa fille. « ***J'ai vu et j'ai cru*** », résume-t-il. Il a été baptisé et confirmé le jour de Pâques 2016.

Quant à la petite Mayline, qui a maintenant 11 ans, elle ne cesse de répéter ce qu'elle disait déjà quand elle était en maternelle en Moyenne Section : « ***Jésus, je Le connais, c'est Lui qui m'a sauvée.*** »

[Sources : vaticannews.va / 27 mai 2020 ; *Famille chrétienne*, n°2217, du 11 au 1è juillet 2020]

Dominique SOUPÉ

Pauline Jaricot en quelques dates : elle naît à Lyon le 22 juillet 1799 ; lors de la messe des Rameaux 1816, connaît une conversion fulgurante ; belle, riche et coquette, elle se dédie alors aux plus pauvres, aux marginalisés et aux malades, fait vœu de chasteté et s'engage à annoncer l'Évangile.

En mai 1822, elle fonde l'Œuvre pour la Propagation de la foi pour soutenir les missionnaires français, qui partent en Asie ou aux Amériques.

En 1826, confrontée à l'anticléricalisme français, elle y répond par une vie de prière intense et fonde l'Œuvre du Rosaire Vivant. Pauline-Marie Jaricot passe les dernières années de sa vie dans la pauvreté la plus absolue. Elle décède à Lyon le 9 janvier 1862. Déclarée Vénérable par saint Jean XXIII le 25 février 1963.

© Cathédrale de Papeete – 2020

REGARD SUR L'ACTUALITE…

ÉCOLE ET PARENTS

À l'heure où vient de sonner la « *rentrée des classes* » pour les petits et les grands, mesurons d'abord la chance que nous avons de pouvoir envoyer nos enfants à l'école. Certes, tout n'est pas parfait, mais confrontés à ces imperfections, pensons d'abord à ces pays où beaucoup d'enfants n'ont pas la chance d'être scolarisés pour raison de guerre, de pauvreté, d'immigration, à ces pays où les enfants doivent faire parfois le ventre vide plusieurs kilomètres à pied pour rejoindre une école où le matériel pédagogique, les tables et les bancs font cruellement défaut…

L'école est d'une importance capitale pour l'éducation des enfants. Elle permet le développement ordonné des facultés intellectuelles, elle introduit à l'histoire et au patrimoine culturel hérité des générations précédentes, elle ouvre les enfants au sens des valeurs indispensables à la vie en société, elle prépare à la vie professionnelle. Lieu de rencontre entre élèves d'origine sociale et de caractère différents, elle est le lieu où peut naître un esprit de camaraderie qui forme à la compréhension mutuelle et à l'acceptation de la différence. Selon les mots du Concile Vatican II en sa déclaration sur l'Éducation Chrétienne (n°5), l'école « *constitue comme un centre où se rencontrent pour partager les responsabilités de son fonctionnement et de son progrès, familles, maîtres, groupements de tous genres créés pour le développement de la vie culturelle, civique et religieuse, la société civile et enfin toute la communauté humaine.* »

Cependant, n'oublions pas que les parents sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants. Ils ont à

promouvoir leur éducation totale, personnelle et sociale. C'est ce que rappelle le Concile Vatican II en sa déclaration sur l'éducation chrétienne au §3 : « *Les parents, parce qu'ils ont donné la vie à leurs enfants, ont la très grave obligation de les élever et, à ce titre, doivent être reconnus comme leurs premiers et principaux éducateurs* ». Aux côtés des parents, l'école se présente donc comme une institution sociale qui répond aux besoins de formation et d'éducation de la personne. L'Eglise entend ainsi aider les parents à assumer leur droit naturel d'éduquer leurs enfants. Et c'est au titre de cette responsabilité éducative que les parents participent à la mission de l'école catholique et s'inscrivent dans son projet éducatif. Ils sont invités à entretenir des relations cordiales et constructives avec les enseignants et les responsables des écoles. Ils sont appelés à s'engager dans la vie de l'établissement, et pour cela, doivent être tenus informés de l'évolution du système éducatif et de tout ce qui s'y rapporte. De leur côté, les établissements catholiques doivent avoir pour objectif de faciliter la rencontre et le dialogue avec les parents et les familles grâce entre autres à la promotion des associations de parents d'élèves pour établir cette personnalisation qui rend efficace l'ensemble du projet éducatif. Par leurs initiatives, ces associations de parents concourent à la vitalité et à l'animation des communautés éducatives, à la représentation des familles dans leur diversité, à la solidarité entre parents et entre écoles catholiques dans un esprit de fraternité, à la réflexion sur les enjeux éducatifs et scolaires, à la reconnaissance par la société et les pouvoirs publics du droit naturel des parents d'éduquer leurs enfants, et donc de les inscrire dans les écoles de leur choix.

Par leur engagement aux côtés de tous les bénévoles œuvrant dans l'enseignement catholique, ils éduquent leurs enfants au sens du don de soi et du service des autres qui sont des caractéristiques essentielles du message de l'évangile. Par cette participation dans les domaines de la gestion, de l'animation pastorale, des animations sportives et culturelles, parents et collaborateurs de tous ordres apportent un concours précieux, déterminant et indispensable à la mission de l'école catholique. Ils participent de l'ouverture de l'école catholique à la société de notre temps.

En ces jours de rentrée, une rentrée quelque peu « *mouvementée* » en raison de la Covid 19, souhaitons donc à tous ceux qui animent nos établissements scolaires d'en faire des lieux de vie et d'épanouissement pour nos enfants et nos jeunes !

+ Mgr Jean-Pierre COTTANCEAU

© Archidiocèse de Papeete – 2020

AUDIENCE GENERALE

POUR UN EGAL ACCES AUX SOINS ANTI-COVID

Ce mercredi, le Pape a poursuivi son cycle de catéchèses sur la manière dont les chrétiens sont appelés à réagir à la pandémie. « *Qu'il serait triste si, avec le vaccin pour le Covid-19, on donnait la priorité aux plus riches !* » Alors qu'une course au vaccin est en cours, François appelle à trouver un traitement à la Covid-19 mais également au « *grand virus, celui de l'injustice sociale* » pour construire une économie où les personnes, et surtout les pauvres, sont au centre.

Chers frères et sœurs, bonjour !

La pandémie a dévoilé la situation difficile des pauvres et la grande inégalité qui règne dans le monde. Et si le virus ne fait pas d'exception entre les personnes, il a trouvé, sur son chemin dévastateur, de grandes inégalités et discriminations. Et il les a accrues !

La réponse à la pandémie est donc double. D'un côté, il est indispensable de trouver un traitement à un virus petit mais terrible, qui met à genoux le monde entier. De l'autre, nous devons soigner un grand virus, celui de l'injustice sociale, de l'inégalité d'opportunités, de la marginalisation et du manque de protection des plus faibles. Dans cette double réponse de guérison, il existe un choix qui, selon l'Évangile, ne peut manquer : c'est l'*option préférentielle pour les pauvres* (cf. Exhort. ap. *Evangelii gaudium [EG]*, n.195). Et cela n'est pas une option politique ; ni même une option idéologique, une option de parti. L'option préférentielle pour les pauvres est au centre de l'Évangile. Et le premier à l'avoir réalisée a été Jésus ; nous l'avons entendu dans le passage de la Lettre aux Corinthiens qui a été lue au début. De riche, il s'est fait pauvre pour nous enrichir. Il est devenu l'un de nous et pour cela, au centre de l'Évangile, au centre de l'annonce de Jésus, il y a cette option.

Le Christ lui-même, qui est Dieu, s'est dépouillé, se rendant semblable aux hommes ; et il n'a pas choisi une vie de privilège, mais il a choisi la condition de serviteur (cf. Ph 2,6-7). Il s'anéantit en devenant serviteur. Il est né dans une famille humble et a travaillé comme artisan. Au début de sa prédication, il a annoncé que dans le Royaume de Dieu, les pauvres sont bienheureux (cf. Mt 5,3 ; Lc 6,20 ; *EG*, n.197). Il était parmi les malades, les pauvres et les exclus, en leur manifestant l'amour miséricordieux de Dieu (cf. *Catéchisme de l'Église catholique*, n.2444). Et très souvent, il a été jugé comme un homme impur parce qu'il allait rendre visite aux malades, aux lépreux, qui, selon la loi de l'époque, étaient impurs. Et il a pris des risques pour être proche des pauvres.

C'est pourquoi les fidèles de Jésus se reconnaissent par leur proximité aux pauvres, aux petits, aux malades et aux prisonniers, aux exclus et aux oubliés, à ceux qui sont privés de nourriture et de vêtements (cf. Mt 25,31-36 ; *CEC*, n.2443). Nous pouvons lire ce célèbre paramètre sur lequel nous serons tous jugés, nous serons tous jugés. Il est dans Matthieu, chapitre 25. Cela est un *critère-clé d'authenticité chrétienne* (cf. Ga 2, 10 ; *EG*, n. 195). Certains pensent, à tort, que cet amour préférentiel pour les pauvres est un devoir pour une poignée de personnes, mais en réalité c'est la mission de toute l'Église, disait Jean-Paul II (cf. S. Jean-Paul II, Enc. *Sollicitudo rei socialis*, n.42). « *Chaque chrétien et chaque communauté sont appelés à être instruments de Dieu pour la libération et la promotion des pauvres* » (*EG*, n.187).

La foi, l'espérance et l'amour nous poussent nécessairement vers cette préférence pour les plus nécessiteux (cf. Congrégation pour la doctrine de la foi, *Instruction sur certaines aspects de la « Théologie de la libération »*, [1984], n.5), qui va au-delà de l'assistance, bien que nécessaire (cf. *EG*, n.198). Elle implique en effet de marcher ensemble, de se laisser évangéliser par eux, qui connaissent bien le Christ souffrant, de se laisser « *contaminer* » par leur expérience de salut, par leur sagesse et par leur créativité (cf. *ibid*.). Partager avec les pauvres signifie s'enrichir réciproquement. Et, s'il existe des structures sociales malades qui les empêchent de rêver à l'avenir, nous devons œuvrer ensemble pour les guérir, pour les

changer (cf. *ibid*., n.195). Et c'est à cela que conduit l'amour du Christ, qui nous a aimés jusqu'au bout (cf. Jn 13,1) et qui arrive jusqu'aux extrémités, aux limites, aux frontières existentielles. Apporter les périphéries au centre signifie centrer notre vie dans le Christ, qui « *s'est fait pauvre* » pour nous, pour nous enrichir « *par sa pauvreté* » (2Co 8, 9) (Benoît XVI, *Discours d'inauguration de la Vème Conférence générale de l'épiscopat latino-américain et des Caraïbes* [13 mai 2007], p.3).

Nous sommes tous préoccupés par les conséquences sociales de la pandémie. Tous. De nombreuses personnes veulent revenir à la normalité et reprendre leurs activités économiques. Certes, mais cette « *normalité* » ne devrait pas inclure les injustices sociales et la dégradation de l'environnement. La pandémie est une crise et on ne sort pas pareils d'une crise : nous sortons meilleurs ou nous sortons pires. Nous devrions sortir meilleurs pour améliorer les injustices sociales et la dégradation de l'environnement. Aujourd'hui, nous avons une occasion de construire quelque chose de différent. Par exemple, nous pouvons développer une économie de développement intégral des pauvres, et non d'assistanat. En disant cela, je ne veux pas condamner l'assistance, les œuvres d'assistance sont importantes. Pensons au bénévolat, qui est l'une des plus belles structures de l'Église italienne. Mais nous devons aller au-delà et résoudre les problèmes qui nous poussent à apporter une assistance. Une économie qui n'ait pas recours à des remèdes qui en réalité empoisonnent la société, comme les rendements dissociés de la création de postes de travail dignes (cf. *EG*, n.204). Ce type de profit est dissocié de l'économie réelle, celle qui devrait apporter un bénéfice aux personnes communes (cf. Enc. *Laudato si' [LS]*, n.109), et semble parfois indifférent aux dommages infligés à la maison commune. L'option préférentielle pour les pauvres, cette exigence éthique et sociale qui provient de l'amour de Dieu (cf. *LS*, n.158), nous donne l'élan de penser et de concevoir une économie où les personnes, et surtout les pauvres, sont au centre. Et elle nous encourage également à projeter le traitement du virus en privilégiant ceux qui en ont le plus besoin. Ce serait triste si, avec le vaccin pour le Covid-19, on donnait la priorité aux plus riches ! Ce serait triste si ce vaccin devenait la propriété de tel ou tel pays et s'il n'était pas universel et pour tous. Et quel scandale cela serait si toute l'assistance économique que nous observons – dont la majorité est issue de l'argent public – était concentrée à sauver les industries qui ne contribuent pas à l'inclusion des exclus, à la promotion des derniers, au bien commun ou à la sauvegarde de la création (*ibid*.). Ce sont des critères pour choisir quelles seront les industries à aider : celles qui contribuent à l'inclusion des exclus, à la promotion des derniers, au bien commun et à la sauvegarde de la création. Quatre critères.

Si le virus devait s'intensifier à nouveau dans un monde injuste pour les pauvres et les plus vulnérables, nous devons changer ce monde. Avec l'exemple de Jésus, le médecin de l'amour divin intégral, c'est-à-dire de la guérison physique, sociale et spirituelle (cf. Jn 5,6-9) – comme l'était la guérison qu'accomplissait Jésus – nous devons agir à présent, pour guérir les épidémies provoquées par de petits virus invisibles et pour guérir celles provoquées par les grandes et invisibles injustices sociales. Je propose que cela soit fait à partir de l'amour de Dieu, en plaçant les périphéries au centre et les derniers à la première place. Il ne faut pas oublier ce paramètre sur lequel nous serons jugés, Matthieu, chapitre 25. Mettons-le en pratique en cette reprise de l'épidémie. Et à partir de cet amour concret, ancré à l'espérance et fondé dans la foi, un monde plus sain sera possible. Dans le cas contraire, nous sortirons pires de la crise. Que le Seigneur nous aide, qu'il nous donne la force de sortir meilleurs, en répondant aux nécessités du monde d'aujourd'hui.

© Libreria Editrice Vaticana – 2020

CONGREGATION POUR LE CLERGE

LA CONVERSION PASTORALE DE LA COMMUNAUTE PAROISSIALE AU SERVICE DE LA MISSION EVANGELISATRICE DE L'ÉGLISE (4)

Dans l'Église, il y a de la place pour tous et chacun peut trouver sa place, en respectant la vocation de chacun : c'est là le sens de l'Instruction « *La conversion pastorale de la communauté paroissiale au service de la mission évangélisatrice de l'Église* », rédigée par la congrégation pour le Clergé. Le document ne contient aucune nouvelle législation, mais propose des moyens de mieux appliquer la législation actuelle, de manière à favoriser la coresponsabilité des baptisés et à promouvoir une pastorale de proximité et de coopération entre les paroisses.

XI. Les offrandes à l'occasion de la célébration des sacrements

118. Il existe un thème connexe à la vie des paroisses et à leur mission évangélisatrice : l'offrande destinée au prêtre qui célèbre la messe et celles qui sont faites à l'occasion des autres sacrements et qui reviennent à la paroisse. Il s'agit d'une offrande qui, par sa nature, doit être de la part du donateur un acte libre, laissé à sa conscience, à son sens de la responsabilité ecclésiale, et non un "*prix à payer*" ou une "*taxe à exiger*", comme s'il s'agissait d'un "*impôt sur les sacrements*". De fait, avec leur offrande pour la messe, « *les fidèles […] contribuent au bien de l'Église et participent par cette offrande à son souci pour le soutien de ses ministres et de ses œuvres* ».

119. En ce sens il est important de sensibiliser les fidèles pour qu'ils contribuent volontiers aux nécessités de la paroisse, qui sont "*leurs affaires*". Il est bon qu'ils apprennent à en prendre soin spontanément, spécialement dans les pays où l'offrande faite à l'occasion de la célébration de la messe est encore l'unique source de subsistance pour les prêtres et de ressource pour l'évangélisation.

120. Une telle sensibilisation sera d'autant plus efficace que, de leur côté, les prêtres offriront des exemples "*vertueux*" dans l'usage de l'argent, à la fois par un style de vie sobre et sans excès sur le plan personnel, et par une gestion transparente et avisée des biens paroissiaux, pensés en fonction des besoins réels des fidèles, surtout des plus pauvres et des indigents, plutôt que d'être des "*projets*" du curé ou d'un groupe restreint de personnes, qui peuvent être bons en soi, mais abstraits.

121. Dans tous les cas, « *en matière d'offrande de Messes, on écartera absolument jusqu'à l'apparence de commerce ou de trafic* », en tenant compte qu'il « *est vivement recommandé aux prêtres, même s'ils n'ont pas reçu d'offrande, de célébrer la Messe aux intentions des fidèles, surtout de ceux qui sont dans le besoin* ».

Parmi les moyens qui peuvent permettre d'atteindre un tel objectif, on peut penser à une collecte anonyme des offrandes, de façon à ce que chacun se sente libre de donner ce qu'il peut

ou estime juste, sans se sentir obligé de correspondre à une attente ou à un prix.

Conclusion

122. La présente Instruction entend développer le thème du renouveau de la paroisse dans un sens missionnaire, en se fondant sur l'ecclésiologie du Concile Vatican II, éclairé par le Magistère récent, et en considérant les contextes sociaux et culturels qui ont connu de profondes mutations.
La paroisse reste une institution incontournable pour la rencontre et la relation vivante avec le Christ et les frères dans la foi. Mais il est tout aussi vrai qu'elle doit être constamment confrontée aux changements qui s'opèrent dans la culture actuelle et dans la vie des personnes. Cela permet d'explorer avec créativité les voies et les moyens nouveaux qui lui permettent d'être à la hauteur de sa tâche première, celle d'être le centre moteur de l'évangélisation.
123. Par conséquent, l'action pastorale a besoin de dépasser les limites territoriales de la paroisse, de manifester plus clairement la communion ecclésiale grâce à une synergie des ministères et des charismes, tout en se structurant comme "*pastorale d'ensemble*" au service du diocèse et de sa mission.
Il s'agit d'une action pastorale qui, grâce à une collaboration effective et vitale entre prêtres, diacres, consacrés et laïcs, ainsi qu'entre diverses communautés paroissiales d'un même territoire ou d'une région, ait le souci de trouver ensemble les demandes, les difficultés et les défis de l'évangélisation et qui cherche à intégrer des voies, des instruments, des propositions et des moyens capables de les affronter. Un tel projet missionnaire commun pourrait être élaboré et réalisé dans des contextes territoriaux et sociaux voisins, c'est-à-dire dans des communautés limitrophes ou réunies par les mêmes conditions socio-culturelles, ou encore en référence à des milieux pastoraux homogènes, par exemple dans le cadre d'une nécessaire coordination entre pastorale de la jeunesse, des étudiants et des vocations, comme cela existe déjà dans plusieurs diocèses.
Pour cela, la pastorale d'ensemble, en plus d'une coordination responsable des activités et des structures pastorales capables de se rencontrer et de collaborer ensemble, requiert la contribution de tous les baptisés. Comme le dit le Pape François, « *quand nous parlons de "peuple", il ne faut pas comprendre les structures de la société ou de l'Église, mais l'ensemble des personnes qui ne marchent pas comme des individus mais comme le tissu d'une communauté de tous et pour tous* ».
Cela exige que l'institution paroissiale historique ne soit pas emprisonnée dans l'immobilisme ou une répétition pastorale préoccupante, mais qu'elle mette bien au contraire en acte ce "*dynamisme en sortie*" qui, dans la collaboration entre les diverses communautés paroissiales et une communion renforcée entre clercs et laïcs, l'oriente effectivement vers la mission évangélisatrice, tâche de tout le Peuple de Dieu, qui marche dans l'histoire comme "famille de Dieu" et qui, dans la synergie de ses membres divers, œuvre à la croissance du corps ecclésial tout entier.
Ainsi, le présent Document, en plus de souligner l'urgence d'un semblable renouveau, présente un ensemble de normes canoniques qui précise la possibilité, les limites, les droits et devoirs des pasteurs et des laïcs, afin que la paroisse se redécouvre un lieu fondamental de l'annonce évangélique, de la célébration de l'Eucharistie, espace de fraternité et de charité, d'où rayonne le témoignage chrétien pour le monde. Autrement dit, la paroisse « *doit rester, en tant qu'un lieu de créativité, de référence, de maternité. Et là, mettre en œuvre cette capacité inventive ; et quand une paroisse va ainsi de l'avant, elle devient ce que j'appelle une "paroisse en sortie"* ».
124. Le Pape François invite à invoquer « *Marie, Mère de l'Évangélisation* » afin qu'elle « *nous aide, la Vierge, à dire notre "oui" dans l'urgence de faire résonner la Bonne Nouvelle de Jésus à notre époque ; qu'elle nous obtienne une nouvelle ardeur de ressuscités pour porter à tous l'Évangile de la vie qui remporte la victoire sur la mort ; qu'elle intercède pour nous afin que nous puissions acquérir la sainte audace de rechercher de nouvelles routes pour que parvienne à tous le don du salut* ».

Le Saint-Père a approuvé le présent Document de la Congrégation pour le Clergé le 27 juin 2020.

Rome, 29 juin 2020,
en la Solennité des Saints Apôtres Pierre et Paul.

© Libreria Editrice Vaticana – 2020

BIOETHIQUE

LE PROGRES N'A PLUS DE LIMITE

Récemment adoptée par une Assemblée nationale vide, la révision de la loi bioéthique poursuit l'élargissement des transgressions en tous genres.

Les "*progressistes*" peuvent dire ce qu'ils veulent : tout était prévisible - d'ailleurs, ce fut prédit. Quand aux premières heures du 1er août, en pleine trêve estivale, l'Assemblée nationale adopte en deuxième lecture le projet de loi bioéthique, à main levée et devant un député sur cinq, on assiste au dénouement d'un processus sans suspense qui prend sa source bien avant les prétendus engagements de campagne et promesses de "débat apaisé" d'Emmanuel Macron. Le père du premier bébé-éprouvette, Jacques Testart, ne cesse de mettre la France en garde : « *Jusqu'à la construction du monde hypertechnologisé que nous connaissons, le progrès consistait dans l'amélioration des conditions de vie vers l'épanouissement des personnes… Aujourd'hui, la fétichisation des productions technoscientifiques sert l'économie libérale en aliénant les personnes. C'est d'autant plus grave qu'il n'existe que des "avancées" en bioéthique, pas de retours possibles, si bien que les résistants à ces "progrès" sont vite qualifiés de conservateurs…* »
Le processus est toujours le même. Prenez l'avortement : depuis sa dépénalisation il y a quarante-cinq ans, l'accès à l'IVG - pourtant considérée comme un "*drame*" - n'a cessé d'étendre ses frontières. Remboursement intégral voté en 2013, suppression de la condition de détresse et reconnaissance d'un "*droit fondamental*" en 2014, retrait du délai de réflexion en 2015… tandis que la pression est toujours plus forte pour l'allongement du délai légal pendant lequel l'avortement est autorisé et la suppression de la clause de conscience spécifique des médecins. Pourquoi s'attarder sur ce sujet ? Parce qu'il n'est jamais débattu et directement lié à la question de l'extension des recherches sur l'embryon, dont personne ne parle jamais. « *L'arbre de la "PMA pour toutes" a caché la forêt des abandons éthiques* », regrette encore Jacques Testart.

Pas de projet, pas d'enfant

Si l'avenir n'est jamais certain, les causes ont des conséquences. La logique actuelle est simple : l'enfant n'est pas un don mais un projet parental. Si ce projet n'existe pas, l'enfant non plus. Sinon, qui pourrait expliquer la différence de valeur entre un fœtus de 12 semaines que l'on peut avorter et celui de 13 pour lequel c'est interdit ? Qui pourrait assumer de dire qu'un embryon handicapé de 17 semaines mérite une protection moins grande que celui qui est sain, précisément parce qu'il est handicapé ? Comment assumer que certains embryons soient donnés à la recherche ? Plus personne ne se pose la question de ce qu'est l'embryon, de ses éventuels droits, de sa nature, de la valeur de la vie qui l'anime… Il n'est question que du "droit" de la femme à disposer de "*son*" corps. Toute limite devient une potentielle entrave aux libertés individuelles.

Le vote du 1er août incarne ce paradigme progressiste. Peut-on, par exemple, tuer un enfant dans le sein de sa mère la veille de la naissance ? La France répond déjà oui à cette question, dans certains cas : si l'enfant porte une maladie incurable, ou si le fait de mener la grossesse à terme fait courir un risque à la mère. Sans prévenir, les députés socialistes ont ajouté un amendement visant à élargir l'accès à ces interruptions médicales de grossesse (IMG). Une mère pourrait désormais y recourir - jusqu'au terme de la grossesse - si elle se trouve en « *détresse psychosociale* », situation par nature difficile à définir. Il y a quelques années, la condition de "*détresse*" était supprimée des critères de recours à l'IVG, au motif qu'elle était devenue "*obsolète*"… Tugdual Derville, délégué général d'Alliance Vita, a médiatisé l'amendement discret, et s'en insurge : « *Présenté comme un progrès, ce type d'IMG se révèle être une violence faite aux femmes, une régression de leur droit d'être accompagnées et protégées quand elles sont fragilisées par une grossesse. Pour en avoir conscience, il faut avoir entendu la peine immense de celles qui se culpabilisent,* a posteriori*, d'avoir cédé aux pressions en consentant à se faire avorter de leur enfant en bonne santé.* »

Création de chimères homme-animal

Mais puisque l'embryon ne vaut rien hors de la volonté des adultes, le reste coule de source. Cette loi autorise aussi, par exemple, la création de chimères homme-animal, tout en détaillant certains garde-fous. « *Des précautions hypocrites et risibles* », selon Jacques Testart : « *C'est l'embryon animal qui sera enrichi en cellules humaines et pas l'inverse, et la proportion d'humain dans la chimère ne devra pas dépasser 50% (comme dans le centaure ou la sirène). De plus c'est une femelle animale qui portera la chimère (quelle femme aurait pu accepter ce rôle ?) et la gestation sera interrompue avant la naissance… pour cette fois.* »

Les défenseurs du texte réfutent toute imprudence. La Ropa, par exemple, reste interdite. Petit point de vocabulaire sur cette « *réception des ovocytes de la partenaire* » : une femme lesbienne donne ses ovocytes pour une fécondation *in vitro*, et l'embryon est implanté chez sa conjointe. L'une conçoit l'enfant, l'autre le porte. Mais si toutes deux veulent être mères, comment comprendre la motivation de ce refus ? L'interrogation est la même pour la PMA *post mortem* (une fécondation pratiquée avec le sperme d'un homme mort consentant), ou pour l'accès des transsexuels à la PMA : pourquoi refuser à certains ce qui a été accordé à d'autres par souci "*d'égalité*" ? Interrogation également quant au refus de l'extension de l'accès au DPI-A. Ce diagnostic pratiqué *in vitro* est autorisé dans une famille où une maladie génétique grave est identifiée, mais interdit dans une famille où ce n'est pas le cas. Le rapporteur du texte, Jean-Louis Touraine, trouve cela - légitimement – absurde : « *Le refus du DPI-A a été prononcé dans la crainte que cela ne limite le nombre de naissances d'enfants avec trisomie 21 ; en vérité ce nombre resterait identique car, pour les femmes qui le désirent, le diagnostic de trisomie est effectué en début de grossesse avec la possibilité d'interrompre celle-ci.* » Pourquoi refuser le DPI-A lorsqu'on autorise l'avortement et qu'il est pratiqué dans 97% des cas de trisomie ? Jacques Testart s'en étonne aussi : « *Le rejet du DPI-A m'a surpris tant cette extension de la technique du tri embryonnaire va dans le sens général de la loi, vers l'eugénisme consenti et l'acclimatation au transhumanisme.* »

L'avortement post-natal déjà réclamé

Certaines dispositions sont acceptées, d'autres refusées. Comment comprendre la logique ? Le progressisme ne semble avoir qu'une doctrine : attendre que la société, travaillée par des revendications individuelles, soit "*prête*" à accepter les progrès techniques grandissants. Édifiante à cet égard, la façon dont Jean-Louis Touraine commente le rejet de certaines propositions : « *Elles aussi sont en adéquation avec les valeurs de notre société, mais il a été jugé raisonnable de rester dans une certaine circonspection afin de ne pas heurter ceux qui sont préoccupés par les évolutions et qui tardent parfois à s'adapter, par exemple aux diverses modalités actuelles permettant de "faire famille".* » Tout n'est qu'une question de temps. La présidente de La Manif pour tous, Ludovine de La Rochère, n'est pas dupe : « *C'est uniquement tactique : le président souhaite faire croire que ce projet de loi est "équilibré" et que nos alertes seraient excessives.* »

Car si tout cela était prévisible, la suite l'est autant. Et elle fait froid dans le dos : des chercheurs réclament déjà l'avortement "*postnatal*", c'est-à-dire l'infanticide, dans les cas où l'avortement tardif est autorisé. L'argumentaire est imparable : il n'y a aucun changement de nature avant et après la naissance. L'enfant est toujours dépendant, incapable de décider lui-même de son sort. Dans les services de néonatalogie, certains enfants sont aujourd'hui avortés à l'âge auquel d'autres sont sauvés. Quelle différence entre eux ? La volonté et le "*projet*" des parents. Pourquoi s'arrêter à la naissance ?

« *C'est une réforme de société et on peut même dire une réforme de civilisation.* »

Sans limite de principe, tout est possible. C'est vrai sur le terrain eugénique, mais également sur les conséquences du "*mariage pour tous*", nettement plus médiatisé. Christiane Taubira le savait bien, qui déclarait en 2013 : « *C'est une réforme de société et on peut même dire une réforme de civilisation.* » Le débat ne fut jamais à la hauteur : il porta sur "*l'amour*" et "*l'égalité*", quand ce qui était réellement en jeu était la définition même de la nature de l'homme et de la femme. Pour Touraine, l'enjeu n'est plus un bien commun mais une addition de visions individuelles : « *Conservateurs et progressistes ont heureusement le même "droit de cité". Les uns et les autres sont utiles, et chacun se retient d'imposer à tous son point de vue personnel.* » Contrairement à lui, Christiane Taubira assumait le contraire : une réforme de civilisation concerne la société tout entière. Prenons des exemples volontairement éloignés pour comprendre : pourquoi interdire le crime d'honneur ? L'excision ? L'amour entre un homme mûr et une toute jeune fille ? Parce qu'il existe une morale civilisationnelle qui s'impose

devant les revendications particulières. Quand tout est relatif, il n'y a plus de raison d'interdire quoique ce soit. Ou alors de façon arbitraire, et donc potentiellement temporaire.
Si la PMA, puis l'extension de la PMA, et demain la GPA finissent inévitablement par arriver, c'est parce que rien ne s'y oppose plus. Il en va de même avec les recherches sur l'embryon. « *Plus important que le résultat législatif immédiat : les rapports préparatoires à la révision issus des grandes institutions*, explique Testart. *Leur convergence pour en finir avec "l'éthique à la française" est frappante et augure de l'évolution scientiste, eugéniste et mercantile de la bioéthique.* » Il faut se rendre à l'évidence progressiste : les blocages d'aujourd'hui seront les "*avancées*" de demain.

© Valeurs actuelles – 2020

BIOETHIQUE

IVG, IMG : POURQUOI LE NOUVEL AMENDEMENT SEME LA CONFUSION

Adopté par l'Assemblée nationale à l'extrême fin de l'examen du projet de loi de bioéthique, un amendement ouvrant l'interruption médicale de grossesse aux cas de détresse psychosociale a déclenché une vive controverse. Il fait craindre une disparition des frontières entre IVG et IMG.

Inattendu, le sujet a subitement chassé tous les autres thèmes explosifs de la loi de bioéthique. C'est Tugdual Derville, délégué général de l'association Alliance Vita, qui fut le premier à relayer la présence de cet amendement autorisant l'interruption médicale de grossesse pour « *détresse psychosociale* », adopté par l'Assemblée nationale dans la nuit du 31 juillet au 1er août. « *Cette revendication, émanant de la délégation au droit des femmes, a clairement été boostée par la Covid* », analyse-t-il. Pendant le confinement, certains députés, médecins et associations avaient en effet réclamé l'allongement du délai de l'IVG. Le ministre de la Santé Olivier Veran aurait alors proposé l'IMG pour détresse psychosociale comme alternative, dans une lettre du 23 avril. S'engouffrant dans la brèche, la sénatrice PS Laurence Rossignol déposait le 4 mai un amendement pour faciliter cette procédure dans le cadre de la révision des lois de bioéthique. Repoussé au Sénat, il est réapparu en seconde lecture à l'Assemblée nationale.
L'interruption médicale de grossesse n'est pas un sujet nouveau, c'est son extension qui pose problème. Contrairement à l'Interruption volontaire de grossesse (IVG), possible sans justification mais jusqu'à la 12ème semaine, l'IMG, autorisée jusqu'au terme, requiert un avis médical. « *Certains médecins font déjà des IMG pour détresse psychosociale, c'est autorisé par la loi de 2001* », explique à La Vie la présidente du Planning familial, Caroline Rebhi, espérant que cet amendement permettra une meilleure application de cette mesure sur tout le territoire. « *La détresse actuellement prise en compte est surtout psychiatrique* », précise le docteur Marc Leblanc, gynécologue obstétricien et chef de pôle Femme Mère Enfant inter-établissements à Vannes, indiquant qu'il s'agit généralement de femmes droguées, violées, ou prostituées et autres situations très critiques.

L'inquiétude d'une notion floue

« *Réagir à la demande d'une IMG est toujours très difficile* », confie le professeur Israël Nisand, président du Collège national des gynécologues et obstétriciens français (CNGOF) et chef du département de gynécologie obstétrique au CHU de Strasbourg. « *Les causes des IMG maternelles acceptées sont toujours très lourdes, à l'instar de ce qui se passe pour les malformations fœtales.* » La loi actuelle n'autorise en effet l'IMG qu'à deux conditions : soit « *il existe une forte probabilité que l'enfant à naître soit atteint d'une affection d'une particulière gravité reconnue comme incurable au moment du diagnostic* » (cela concerne environ 7 000 des 8 000 IMG annuelles selon les chiffres de la drees), soit « *la poursuite de la grossesse met en péril grave la santé de la femme* » (environ 300 IMG par an).
C'est à cette notion de « *péril grave* » que s'ajouterait le terme de « *détresse psychosociale* », la présentant ainsi explicitement comme l'une des menaces légitimes pour la santé de la femme. « *Je pense que cet amendement a simplement un objectif de précision sémantique : la santé, telle que la définit l'OMS, a trois composantes, physique, psychique et sociale* », précise à l'hebdomadaire le professeur Yves Ville, chef du service de gynécologie obstétrique à l'hôpital Necker. Il rappelle néanmoins que la décision d'une IMG doit « *prendre en compte la notion de détresse, mais aussi la gravité de cette détresse* ».
En réalité, comment juger de la détresse psychosociale d'une femme ? « *Cette notion est complètement invérifiable,* s'inquiète Tugdual Derville. *Il n'est pas anodin que cette notion de détresse, invoquée comme argument pour voter et en même temps délimiter la loi Veil, soit reprise pour élargir l'IMG* ». L'appréciation serait, comme aujourd'hui, entre les mains du staff de l'établissement médical et du Centre pluridisciplinaire de diagnostic prénatal (CPDPN) auquel il est obligatoire de recourir. L'équipe du CPDPN compte au moins deux médecins, dont un choisi par la femme enceinte, un psychiatre, psychologue ou assistant social, au moins un praticien spécialiste de l'affection dont la femme ou l'enfant est atteint. « *Pour éclairer la prise de décision, nous avons essayé d'ouvrir la discussion en impliquant des profils en sciences humaines, (anthropologie, sociologie, théologie...), sans grand succès* », livre Israël Nisand, pour qui les profils ne sont pas assez variés.

Première étape avant l'IVG sans délai ?

L'ambivalence de cette notion de « *détresse psychosociale* » fait craindre à certains, y compris parmi les médecins, un effacement de la distinction entre l'interruption volontaire de grossesse et l'IMG. « *Il y aura toujours une différence entre les deux : c'est le fait que pour l'IMG, la femme enceinte soit obligée de passer par l'avis des médecins,* rappelle Israël Nisand. *Ils ont l'expérience de ces situations toujours très sensibles auxquelles leur métier implique de se confronter, c'est une responsabilité qui les honore* ».
Pour le professeur Yves Ville, c'est « *une erreur d'interpréter* *ce texte comme un allongement de l'IVG. Les CPDPN n'ont jamais emprunté cette voie et n'en ont aucunement l'intention* ». Il appelle à distinguer la « *détresse* » *et l'*« *inconfort, la volonté contrariée* ». « *Ce n'est pas parce qu'un couple se sépare ou que la femme ne veut plus être enceinte qu'il y a soudain détresse psychosociale : nous faisons une expertise sur la gravité des symptômes* », insiste-t-il. Néanmoins, « *les femmes pourront toujours aller d'un CPDPN à*

un autre jusqu'à ce que leur demande soit validée », reconnaît Marc Leblanc.

Certains ne voient d'ailleurs pas d'un œil très favorable cette obligation de recourir à l'avis des médecins. Pour le Planning familial, il s'agit surtout un dernier verrou à faire sauter. « *C'est la femme qui doit décider jusqu'au bout ce qu'elle veut et pas l'équipe médicale*, défend Caroline Rebhi. *Chaque raison d'avorter est bonne. Au Planning, quand nous rencontrons une fille qui nous dit que sa grossesse est non planifiée et non souhaitée, pour n'importe quelle décision qu'elle a mûrement réfléchie seule ou en couple, c'est une détresse psychosociale ; il faut pouvoir y répondre.* » Pour Caroline Rebhi, cette loi est aussi une question de santé publique : elle permettrait de mettre fin au commerce parallèle mis en place pour répondre à la demande de ces femmes, « *qui se mettent parfois en danger.* »

Un manque d'alternatives à l'IMG

Les opposants à l'amendement regrettent le manque d'alternatives proposées à ces femmes en détresse. « *Ce n'est pas une obligation inscrite dans la loi, mais à Necker nous proposons très souvent un accouchement sous X* », explique le professeur Yves Ville. « *Ce n'est pas le cas partout,* tempère Marc Leblanc. *À Vannes, l'association La Tilma aide les femmes enceintes en détresse à vivre leur grossesse jusqu'au bout. Mais un jour, une responsable de l'association accompagne à l'hôpital une fille enceinte ayant fui Paris après avoir dénoncé son réseau de prostitution. La sage-femme met la volontaire de La Tilma à la porte, pour aussitôt exhorter la jeune femme enceinte à aller faire une IMG à l'étranger.* » Des exemples similaires, ce responsable de pôle en a connu plusieurs au cours de sa carrière parisienne puis bretonne.

Dans le camp des juristes quelques voix s'élèvent aussi pour manifester leur inquiétude. Dans une tribune collective publiée le 12 août par le Figaro, 7 avocats et maîtres de conférences en droit alertent sur le statut de l'enfant à naître qui « *ne bénéficierait plus d'aucune protection* ». Ils craignent que le détournement de la notion de détresse psychosociale « *à géométrie variable* » par des associations militantes, fasse de l'avortement « *la solution unique pour répondre à une situation de précarité.* »

« ***Il y a une énorme ambivalence chez ceux qui proposent*** *l'IMG comme solution,* analyse Tugdual Derville. *Sur le papier, on a l'impression que la décision d'avorter vient de la femme, mais il y a souvent bien d'autres facteurs de pression. Le compagnon, la société, parfois le corps médical. La tentation, c'est d'effacer le problème à savoir l'enfant, mais on fait subir à la femme un traumatisme sans l'aider là où elle en a réellement besoin* ». Encore faut-il s'accorder sur le fait de considérer l'avortement comme « *un traumatisme* », la tendance allant plutôt à le présenter comme un droit inaliénable en faveur de l'émancipation des femmes. Quoi qu'il en soit, pas sûr que le climat plutôt favorable aux défenseurs de l'IVG suffise à faire sauter toutes les barrières jusqu'à l'adoption de cet amendement concernant l'IMG. S'ils l'ont déjà rejeté en première lecture, les sénateurs pourraient bien, lors du prochain examen du texte, le repousser une nouvelle fois.

© La Vie – 2020

LITURGIE DE LA PAROLE

DIMANCHE 23 AOUT 2020 – 21EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – ANNEE A

Lecture du livre du prophète Isaïe *(Is 22, 19-23)*

Parole du Seigneur adressé à Shebna le gouverneur : « Je vais te chasser de ton poste, t'expulser de ta place. Et, ce jour-là, j'appellerai mon serviteur, Éliakim, fils d'Helcias. Je le revêtirai de ta tunique, je le ceindrai de ton écharpe, je lui remettrai tes pouvoirs : il sera un père pour les habitants de Jérusalem et pour la maison de Juda. Je mettrai sur son épaule la clef de la maison de David : s'il ouvre, personne ne fermera ; s'il ferme, personne n'ouvrira. Je le planterai comme une cheville dans un endroit solide ; il sera un trône de gloire pour la maison de son père. » – Parole du Seigneur.

Psaume 137 (138), *1-2a, 2bc-3, 6.8bc*

De tout mon cœur, Seigneur, je te rends grâce :
tu as entendu les paroles de ma bouche.
Je te chante en présence des anges,
vers ton temple sacré, je me prosterne.

Je rends grâce à ton nom pour ton amour et ta vérité,
car tu élèves, au-dessus de tout, ton nom et ta parole.
Le jour où tu répondis à mon appel,
tu fis grandir en mon âme la force.

Si haut que soit le Seigneur, il voit le plus humble.
de loin, il reconnaît l'orgueilleux.
Seigneur, éternel est ton amour :
n'arrête pas l'œuvre de tes mains.

Lecture de la lettre de saint Paul Apôtre aux Romains *(Rm 11, 33-36)*

Quelle profondeur dans la richesse, la sagesse et la connaissance de Dieu ! Ses décisions sont insondables, ses chemins sont impénétrables ! Qui a connu la pensée du Seigneur ? Qui a été son conseiller ? Qui lui a donné en premier, et mériterait de recevoir en retour ? Car tout est de lui, et par lui, et pour lui. À lui la gloire pour l'éternité ! Amen. – Parole du Seigneur.

Alléluia. *(Mt 16, 18)*

Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église ; et la puissance de la Mort ne l'emportera pas sur elle.

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu *(Mt 16, 13-20)*

En ce temps-là, Jésus, arrivé dans la région de Césarée-de-Philippe, demandait à ses disciples : « Au dire des gens, qui est le Fils de l'homme ? » Ils répondirent : « Pour les uns, Jean le Baptiste ; pour d'autres, Élie ; pour d'autres encore, Jérémie ou l'un des prophètes. » Jésus leur demanda : « Et vous, que dites-vous ? Pour vous, qui suis-je ? » Alors Simon-Pierre prit la parole et dit : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant ! » Prenant la parole à son tour, Jésus lui dit : « Heureux es-tu, Simon fils de Yonas : ce n'est pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela, mais mon Père qui est aux cieux. Et moi, je te le déclare : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église ; et la puissance de la Mort ne l'emportera pas sur elle. Je te donnerai les clés du royaume des Cieux : tout ce que tu auras lié sur la terre sera lié dans les cieux, et tout ce que tu auras délié sur la terre sera délié dans les cieux. » Alors, il ordonna aux disciples de ne dire

à personne que c'était lui le Christ. – Acclamons la Parole de Dieu.

© Textes liturgiques © AELF, Paris

PRIERES UNIVERSELLES

Frères et sœurs, rassemblés pour la prière commune, supplions le Seigneur très bon pour nous-mêmes et pour tous les hommes.

Pour que l'Église fondée sur la foi de Pierre grandisse dans la fidélité à ton enseignement, Ô Père, nous te prions !

Pour que les dirigeants des peuples travaillent au bien des hommes dans la justice et la vérité, Ô Père, nous te prions !

Pour que les hommes déroutés par la vie, rencontrent des chrétiens qui les aident à construire leur vie sur des valeurs solides, Ô Père, nous te prions !

Pour que les chrétiens redécouvrent la joie de l'émerveillement au milieu d'un monde hostile et apeuré, Ô Père, nous te prions !

Pour que notre assemblée devienne Pierre vivante de l'Église, Ô Père, nous te prions !

Père très bon, qui te tiens au milieu des croyants rassemblés au Nom de ton Fils Jésus, Regarde la foi de ton Église et daigne répondre à ses appels Toi qui règne pour les siècles des siècles. Amen.

COMMENTAIRE

Chers frères et sœurs, bonjour !

L'Évangile de ce dimanche (Mt 16,13-20) nous rapporte un passage clef du chemin de Jésus avec ses disciples: le moment où il veut vérifier à quel point en est leur foi en Lui. D'abord, il veut savoir ce que les gens pensent de Lui ; et les gens pensent que Jésus est un prophète, ce qui est vrai, mais ils ne saisissent pas le centre de sa personne, ils ne saisissent pas le centre de sa mission. Ensuite, il pose à ses disciples la question qui lui tient le plus à cœur, c'est-à-dire qu'il leur demande directement : « *Mais pour vous, qui suis-je ?* » (v.15) Et avec ce « *mais* », Jésus distingue nettement les apôtres de la foule, comme pour dire : mais vous, qui êtes avec moi tous les jours, et qui me connaissez de près, qu'avez-vous saisi de plus ? Le Maître attend des siens une réponse élevée et différente de celles de l'opinion publique. Et, en effet, une telle réponse jaillit précisément du cœur de Simon appelé Pierre : « *Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant* » (v.16). Simon Pierre retrouve sur ses lèvres des paroles plus grandes que lui, des paroles qui ne viennent pas de ses capacités naturelles. Peut-être n'avait-il pas fréquenté l'école primaire et il est capable de dire ces paroles, plus fortes que lui ! Mais elles sont inspirées par le Père céleste (cf. v.17), qui révèle au premier des Douze la vraie identité de Jésus : Il est le Messie, le Fils envoyé par Dieu pour sauver l'humanité. Et de cette réponse, Jésus comprend que, grâce à la foi donnée par le Père, il y a un fondement solide sur lequel il peut construire sa communauté, son Église. C'est pourquoi il dit à Simon : « *Tu es Pierre — c'est-à-dire pierre, roc — et sur cette pierre je bâtirai mon Église* » (v.18).

Aujourd'hui, avec nous aussi, Jésus veut continuer à construire son Église, cette maison aux fondements solides, mais où ne manquent pas les fissures et qui a constamment besoin d'être réparée. Toujours. L'Église a toujours besoin d'être réformée, réparée. Nous ne nous considérons certainement pas comme des rocs, mais seulement comme de petites pierres. Cependant aucune petite pierre n'est inutile, au contraire, entre les mains de Jésus, la plus petite pierre devient précieuse, parce qu'Il la prend, la regarde avec une grande tendresse, la travaille avec son Esprit, et la place au bon endroit, auquel il a pensé depuis toujours, et où elle peut être utile à toute la construction. Chacun de nous est une petite pierre, mais entre les mains de Jésus, chacun participe à l'édification de l'Église. Et nous tous, bien que petits, devenons des « *pierres vivantes* » parce que quand Jésus prend sa pierre dans sa main, il la fait sienne, la rend vivante, pleine de vie, pleine de vie de d'Esprit Saint, pleine de vie de son amour, et ainsi, nous avons une place et une mission dans l'Église : elle est une communauté de vie, faite de tant de pierres, toutes différentes, qui forment un unique édifice, sous le signe de la fraternité et de la communion.

En outre, l'Évangile d'aujourd'hui nous rappelle que Jésus a aussi voulu pour son Église un centre visible de communion, dans Pierre — lui non plus n'est pas une grande pierre, c'est une petite pierre, mais prise par Jésus elle devient centre de communion —, dans Pierre et dans ceux qui lui allaient lui succéder dans la même responsabilité primatiale, qui, dès les origines, ont été identifiés avec les évêques de Rome, la ville où Pierre et Paul ont rendu leur témoignage par le sang.

Confions-nous à Marie, Reine des apôtres, Mère de l'Église. Elle se trouvait au Cénacle, à côté de Pierre, quand l'Esprit est descendu sur les apôtres et les a poussés à sortir, à annoncer à tous que Jésus est le Seigneur. Puisse notre Mère nous soutenir aujourd'hui et nous accompagner de son intercession, afin que nous réalisions pleinement cette unité et cette communion pour lesquelles le Christ et les apôtres ont prié et ont donné leur vie.

© Libreria Editrice Vaticana – 2017

ENTRÉE :

1- Jésus, je voudrais te chanter sur ma route,
Jésus, je voudrais t'annoncer à mes frères partout,
Car toi seul est la vie, et la paix et l'amour.
Jésus, je voudrais te chanter sur ma route.

2- Jésus, je voudrais te louer sur ma route,
Jésus, je voudrais que ma voix soit l'écho de ta joie.
Et que chante la terre et que chante le ciel
Jésus, je voudrais te louer sur ma route.

3- Jésus, je voudrais te servir sur ma route,
Jésus, je voudrais m'attacher avec toi sur la croix,
Car tu livres pour moi et ton Corps et ton sang,
Jésus, je voudrais te servir sur ma route.

KYRIE : *ALVES - tahitien*

GLOIRE À DIEU :

Ei hanahana i te Atua i te ra'i teitei.
Ei hau i te fenua nei i te feia tâna e aroha.
Te arue atu nei matou ia oe, te faateitei,
te haamori e te faahanahana atu nei matou ia oe.
Te haamaitai nei matou ia oe
no to oe hanahana rahi a'e,
E te Fatu Atua, te Arii o te ra'i,
te Atua te Metua Manahope e.
E te Fatu, te Tamaiti Otahi, e Iesu-Kirito e,
E te Fatu Atua, te Arenio a te Atua,
te Tamaiti a te Metua.
O oe te hopoi-'ê atu i te hara a to te ao nei,
aroha mai ia matou.
O oe te hopoi-'ê atu i te hara a to te ao nei,
a faarii mai i ta matou nei pure.
O oe te parahi nei i te rima atau o te Metua,
aroha mai ia matou.
O oe anae hoi te Mo'a, o oe anae te Fatu,
o oe anae te Teitei, e Iesu-Kirito e,
o oe e te Varua-Maitai,
I roto I te hanahana o te Metua.
Amene.

PSAUME :

Rendez grâce au Seigneur car il est bon *(ter)*
éternel est son amour.

ACCLAMATION : *Gocam*

PROFESSION DE FOI :

Je crois en un seul Dieu,
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,
de l'univers visible et invisible.
Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,
le Fils unique de Dieu,
né du Père avant tous les siècles :
Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,
vrai Dieu, né du vrai Dieu,
Engendré, non pas créé,
de même nature que le Père ;
et par lui tout a été fait.
Pour nous les hommes, et pour notre salut,
il descendit du ciel ;
Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,
et s'est fait homme.
Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.
Il ressuscita le troisième jour,
conformément aux Écritures,
et il monta au ciel ;
il est assis à la droite du Père.
Il reviendra dans la gloire,
pour juger les vivants et les morts ;
et son règne n'aura pas de fin.
Je crois en l'Esprit Saint,
qui est Seigneur et qui donne la vie ;
il procède du Père et du Fils ;
Avec le Père et le Fils,
il reçoit même adoration et même gloire ;
il a parlé par les prophètes.
Je crois en l'Église,
une, sainte, catholique et apostolique.
Je reconnais un seul baptême
pour le pardon des péchés.
J'attends la résurrection des morts
et la vie du monde à venir.
Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

E te Fatu e aroha mai ia matou.

OFFERTOIRE : *Orgue*

SANCTUS *: Stéphane MERCIER*

ANAMNESE : *Léon MARERE*

Ei hanahana, ia 'oe e te Fatu, tei pohe na e te ti'a faahou.
O'oe to matou faaora, to matou Atua,
a haere mai e Iesu, to matou Fatu.

NOTRE PÈRE : *chanté*

AGNUS : *Gaby*

COMMUNION : *Orgue*

ENVOI :

1- Ua horoa hia te taviri, e taviri n o te basileia,
Ta oe I haamau i raro nei, ua haamou'toa hia (i) nia.

R- O Petero te Papa, no te Etaretia
a faaamu te mamoe, Arenio.

ENTRÉE :

1- Enfants de la même cité, l'Église du Seigneur,
Enfants de la même cité, nous n'avons qu'un seul Père.

R- Restons toujours unis mes frères, restons près de Jésus,
En lui soyons unis mes frères ne nous séparons plus.

2- C'est l'ordre de notre Seigneur qui nous a tant aimés,
C'est l'ordre de notre Seigneur, restez dans l'unité.

KYRIE : *Coco I - tahitien*

GLOIRE À DIEU : *Dédé I*

Voir page précédente

PSAUME : *MH n°15 .47*

Ia faa teitei hia to tatou Ari'i rahi,
ia ra'a tona i'oa, i teie nei e 'amuri noatu.

ACCLAMATION : *MH n°9 .61*

Alléluia Alléluia,o Iesu te Fatu. *(bis)*

PROFESSION DE FOI :

Je crois en un seul Dieu,
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,
de l'univers visible et invisible.
Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,
le Fils unique de Dieu,
né du Père avant tous les siècles :
Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,
vrai Dieu, né du vrai Dieu,
Engendré, non pas créé,
de même nature que le Père ;
et par lui tout a été fait.
Pour nous les hommes, et pour notre salut,
il descendit du ciel ;
Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,
et s'est fait homme.
Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.
Il ressuscita le troisième jour,
conformément aux Écritures,
et il monta au ciel ;
il est assis à la droite du Père.
Il reviendra dans la gloire,
pour juger les vivants et les morts ;
et son règne n'aura pas de fin.
Je crois en l'Esprit Saint,
qui est Seigneur et qui donne la vie ;
il procède du Père et du Fils ;
Avec le Père et le Fils,
il reçoit même adoration et même gloire ;
il a parlé par les prophètes.
Je crois en l'Église,
une, sainte, catholique et apostolique.
Je reconnais un seul baptême
pour le pardon des péchés.
J'attends la résurrection des morts
et la vie du monde à venir.
Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

Ua hau to aroha i te teitei, e te Atua e, e te Atua e e,
a hamana'o mai'oe, e a faarii mai, te pure a to nuna'a.

OFFERTOIRE : *René LEBEL*

R- Comme Lui, savoir dresser la table.
Comme Lui, nouer le tablier.
Se lever chaque jour et servir par amour. Comme Lui !

1- Offrir le pain de sa Parole.
Aux gens qui ont faim de bonheur.
Être pour eux des signes du Royaume.
Au milieu de notre monde.

2- Offrir le pain de sa Présence.
Aux gens qui ont faim d'être aimés.
Être pour eux des signes d'espérance.
Au milieu de notre monde.

3- Offrir le pain de sa Promesse.
Aux gens qui ont faim d'avenir.
Être pour eux des signes de tendresse.
Au milieu de notre monde.

SANCTUS *: Petiot I - tahitien*

ANAMNESE : *Petiot I - MHN*

Ei hanahana ia'oe e te Fatu e, o'oe to matou faaora,
tei pohe na e tia faahou e te ora nei a, o Iesu Kirito.
O'oe to matou Atua, haere mai, e Iesu, to matou Fatu.

NOTRE PÈRE : *Toti LEBOUCHER - tahitien*

AGNUS : *Toti LEBOUCHER - tahitien*

COMMUNION :

1- Pain vivant pain du ciel, divine eucharistie,
ô mystère sacré, que l'amour a produit,
viens habiter mon cœur, Jésus ma blanche hostie,
rien que pour aujourd'hui, rien que pour aujourd'hui.

2- O Vierge Immaculée, c'est toi ma douce étoile,
qui me donnes Jésus et qui m'unis à lui,
Ô mère laisses-moi reposer sous ton voile,
rien que pour aujourd'hui, rien que pour aujourd'hui.

3- Seigneur je veux te voir, sans voile sans nuage,
mais encore exilée, loin de toi me languis,
qu'il ne me soit caché ton aimable visage,
rien que pour aujourd'hui rien que pour aujourd'hui

Envoi :

R- Tu es Pierre et sur cette pierre, je bâtirai mon Église,
Tu es Pierre et sur cette pierre, je bâtirai mon Église.

1- Je t'ai appelé, et je t'ai envoyé,
pour être désormais pécheur d'hommes.

2- Je t'ai appelé et je t'ai envoyé,
pour proclamer partout l'Évangile

3- Je t'ai appelé et je t'ai envoyé
pour confirmer la foi de tes frères

4- Je t'ai appelé et je t'ai envoyé
comm'artisan de paix dans le monde.

LES CATHEDATES

LES CATHE-MESSES

SAMEDI 22 AOUT 2020

18h00 : **Messe** : Constant GUEHENNEC – Familles GUEHENNEC et DESROCHES ;

DIMANCHE 23 AOUT 2020

21EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – VERT

[Sainte Rose de Lima, vierge, tertiaire dominicaine + 1617 à Lima. On omet la mémoire.]

Bréviaire : 1er semaine

05h50 : **Messe** : Jean et François LOISIL ;
08h00 : **Messe** : Gérard et Vaiana FAATOA – anniversaire de mariage ;
18h00 : **Messe** : Intention particulière ;

LUNDI 24 AOUT 2020

Saint Barthélemy, apôtre. - Fête. - rouge

05h50 : **Messe** : Marie-Louise – action de grâces ;

MARDI 25 AOUT 2020

Saint Louis, roi de France 1270 à Tunis, ou Saint Joseph de Calasanz, prêtre, fondateur +1648 à Rome. - vert

05h50 : **Messe** : Famille POHEROA et FULLER ;

MERCREDI 26 AOUT 2020

Férie – vert

05h50 : **Messe** : Camille et Justine ;
12h00 : **Messe** : Intention particulière ;

JEUDI 27 AOUT 2020

Sainte Monique, mère de Saint Augustin, +387 à Ostie (Italie) – mémoire - blanc

05h50 : **Messe** : Léon et Adèle MAURU ;

VENDREDI 28 AOUT 2020

Saint Augustin, évêque d'Hippone (Algérie), docteur de l'Église +430. – mémoire – blanc

[Patron de la paroisse de Reao.]

05h50 : **Messe** : Albert et Val – action de grâces ;
14h00 à 16h00 : Confession au presbytère de la Cathédrale ;

SAMEDI 29 AOUT 2020

Martyre de Saint Jean Baptiste. – mémoire - rouge

05h50 : **Messe** : Georges TAHUAITU - anniversaire ;
18h00 : **Messe** : Familles CHING, WONG, FARHNAM, MARSAULT et Claudine BOCCHECIAMPE ;

DIMANCHE 30 AOUT 2020

22EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – VERT

Bréviaire : 2ème semaine

05h50 : **Messe** : Intention particulière ;
08h00 : **Messe** : Wilfred LAUDON ;
11h15 : **Baptême** Françis ;
18h00 : **Messe** : Intention particulière ;

« SI CEUX QUI DISENT DU MAL DE MOI SAVAIENT CE QUE JE PENSE D'EUX ILS EN DIRAIENT ENCORE BIEN DAVANTAGE. »

SACHA GUITRY

LES CATHE-ANNONCES

Dimanche 23 août à 9h15 : Inscription la catéchèse pour les enfants ;
Jeudi 27 août à 17h : Répétition de la chorale du dimanche ;
Vendredi 28 août à 18h : Catéchèse pour les adultes ;
Dimanche 30 août à 9h15 : Ouverture de la catéchèse pour les enfants ;

LIBAN - APPEL À LA SOLIDARITÉ

EXPLOSION À BEYROUTH AIDONS-LES !

La Communauté paroissiale de la Cathédrale organise une campagne de dons au profit des familles sinistrées de Beyrouth… Les dons seront envoyés via Caritas France – Secours Catholique…

POUR SOUTENIR LES SINISTRES DE BEYROUTH,
DÉPOSEZ VOTRE PARTICIPATION EN ESPÈCES OU EN CHÈQUES
À LA CATHÉDRALE
DANS LE TRONC À VOTRE DISPOSITION AU CENTRE OU DIRECTEMENT AU PRESBYTÈRE

ou par virement
Paroisse de la Cathédrale
CCP n° 14168-00001-8758201C068-67 Papeete
IBAN : FR5914168000018758201C06867
BIC : OFTPPF1XXX

pour les chèques ou virements : précisez "pour les sinistrés du Liban"

LES REGULIERS

MESSES : SEMAINE :
- du lundi au samedi à 5h50 ;
- le mercredi à 12h ;

MESSES : DIMANCHE :
- samedi à 18h ;
- dimanche à 5h50… à 8h… à 18h ;

OFFICE DES LAUDES : du lundi au samedi à 05h30 ;

CONFESSIONS : Vendredi de 14h00 à 16h00 au presbytère ;
ou sur demande *(tél : 40 50 30 00)*

EXPOSITION DU SAINT SACREMENT
- de lundi à vendredi : 6h30 à 16h ;

« C'EST UNE TRISTE CHOSE DE SONGER QUE LA NATURE PARLE ET QUE LE GENRE HUMAIN N'ECOUTE PAS. »

(VICTOR HUGO 1802-1885)

Cathédrale Notre-Dame de Papeete, courrier, denier de Dieu, don & legs … : Compte CCP n° 14168-00001-8758201C068-67 Papeete ;
Presbytère de la Cathédrale – 8-10, place de la Cathédrale – B.P. 43394 – 98713 Papeete – Tahiti ; N° TAHITI : 028902.031
Téléphone : (689) 40 50 30 00 ; Télécopie : (689) 40 50 30 04 ; Courriel : notre-dame@mail.pf ; Site : www.cathédraledepapeete.com ;
Twitter : @makuikiritofe ; Facebook : Cathédrale Papeete.

P.K.O

« Être dans le vent, c'est l'idéal des feuilles mortes ».

Bulletin gratuit de liaison de la communauté paroissiale de la Cathédrale de Papeete n°40/2020
Dimanche 31 août 2020 – 22ème Dimanche du Temps ordinaire – Année A

COLLECTE TE VAI-ETE API…

DEJA 42 697 444 XFP ..... SOIT 28,46%..... SUR 150 000 000 XFP..... MANQUE 107 302 556 XFP

HUMEURS

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE, MEME DANS LES RUES… QUID DES SANS-ABRIS ?

Les élections municipales sont derrière nous, quant aux sénatoriales, les sans-abris ne font pas partis des « *grands électeurs* ». Les matelas *Moerani* et les petit dej' *Mac Do* ne sont plus qu'un vieux souvenir…
La situation des sans-abris ne préoccupe plus guère aujourd'hui ! Mieux, ils sont considérés comme quantité négligeable…

Le 12 août derniers, nous nous adressions aux autorités de l'État et du Pays : « *Considérant l'évolution de l'épidémie de Covid-19. Que faire au sujet des masques pour les sans-abris ? Durant la période de confinement, nous avions pu en distribuer à tous les sans-abris non confinés. La situation de précarité qui est la leur, fait que la grande majorité n'en a plus ! S'ils ne sont pas les plus exposés au risque de transmission, ils restent qu'ils en ont besoin pour les démarches administratives et de recherche de travail ! Les repas du matin se font toujours au presbytère de la Cathédrale… doit-on imposer le masque pour la distribution de repas ? Idem pour les maraudes du soir ?* » Courrier resté lettre morte !

Les masques

Aujourd'hui l'arrêté HC 1416 du 27 août 2020 stipule à l'article 1er : « *En complément des gestes barrières, le port du masque est obligatoire sur l'ensemble du territoire pour les personnes de onze ans ou plus : … aux abords immédiats et voies adjacentes aux marchés, aéroports, gares maritimes et lieux de culte ; aux abords immédiats des établissements scolaires et d'enseignement supérieur, des crèches et garderies et des établissements permettant la pratique d'activités sportives ou culturelles ; dans les espaces verts, parcs publics et parcs de loisirs ; dans les zones reconnues pour leur importante fréquentation identifiées en annexe 1* ».
Quid des sans-abris qui vivent dans ces zones ? Quid des masques ? Qui va leur en donner ? Vont-ils devoir les porter 24/24 ? Devront-ils dormirent avec ?
Vendredi matin, grâce, non pas aux autorités civiles ou aux associations dédiées et subventionnées, mais grâce à vous, hommes et femmes de bonne volonté, qui en avez confectionné ou acheté, nous avons pu fournir un masque en tissu à chaque sans-abri qui est venu prendre un repas ! Lors de notre prochaine maraude, nous ferons de même !

Un lieu de vie

Autre sujet « *serpent de mer* » ! Depuis la mise en place du confinement en mars dernier, nous avons délocalisé l'Accueil Te Vai-ete, ne pouvant plus accueillir les sans-abris, tout en respectant les distances physiques imposées, dans le local dédié ! Les repas sont préparés et distribués au presbytère de la Cathédrale ! Situation inappropriée, certes, aussi bien pour les sans-abris que pour les personnes circulant dans la zone ! Mais que faire ?
Là aussi quel gâchis ! Que de temps perdu ! Depuis deux ans, nous sollicitons un terrain pour y construire un lieu approprié… réunions, promesses… Rien ne bouge. À la sortie de la dernière réunion, il y a quelques semaines, un conseiller nous dit en aparté : « *Oui, mais tu arrives avec ton projet… et ça doit être comme cela ! Mais ce n'est pas comme cela que ça marche !* » Autrement dit : « *Ce n'est pas toi le chef… ce n'est pas à toi de décider !* ». C'est vrai, mais pourquoi alors , le Pays avec les associations dédiées et subventionnées n'ont-ils pas réalisée un tel projet ? À ce jour, hormis les promesses de centaines de millions… rien !
Aujourd'hui, quand bien même le Pays mettrait à notre disposition un terrain, nous ne sommes pas sûr de pouvoir réaliser notre projet, la situation économique liée au Covid-19 compromet la capacité des donateurs à le financer !
Pendant ce temps-là, après avoir « *évacuer* » les sans-abris des alentours, sans leur avoir proposé quoique ce soit, on continue à les harceler en ramassant leurs affaires, faisant fi de ceux qui n'ont plus de linge propre pour aller au travail ou simplement pour être propre !!! On leur a promis un lieu où ils pourraient déposer leurs affaires… ils attendent toujours !

Est-il réellement nécessaire d'ajouter du stresse à l'angoisse d'homme et de femme qui vivent déjà des situations plus que pénible ?

Pour paraphraser une parole prononcée durant la période de confinement en mars-avril par l'un de nos ministres : « *Responsables de la Cité, je vous aime, on vous aime, on aime ce que vous dites… mais faite-le !!!* »

LES NOUVELLES LIMITES DE LA PAROISSE DE LA CATHEDRALE

MODIFICATION DE LA PAROISSE NOTRE DAME DE PAPEETE
ET
ÉRECTION DE LA NOUVELLE PAROISSE MARIA NO TE HAU

Vu le Canon 515 §2
Et après consultation du Conseil Presbytéral en date des 11/12/2018 et 29/01/2019,
Je décide ce qui suit :

1- Le territoire de la paroisse NOTRE DAME DE PAPEETE est réduit aux dimensions délimitées ainsi :
- Avenue du Prince Hinoi depuis la mer jusqu'à la rue des Remparts – côté droit ;
- De l'avenue des Remparts jusqu'à la rue Dumont d'Urville – côté droit ;
- De la rue Dumont d'Urville jusqu'à l'avenue Bruat – côté droit ;
- Avenue Bruat jusqu'à la mer.

2- La communauté de l'église MARIA NO TE HAU devient PAROISSE MARIA NO TE HAU. Cette nouvelle paroisse couvre l'ancien territoire de la paroisse Notre Dame de Papeete, à l'exception du secteur attribué à la paroisse Notre Dame de Papeete tel que défini au §1 ci-dessus.
3- Cette modification de paroisse prend effet à partir du MARDI 1er SEPTEMBRE 2020.

Papeete le 14 août 2020

+ Mgr Jean Pierre COTTANCEAU
Archevêque de Papeete

Mardi 1er septembre marquera la naissance d'une nouvelle paroisse à Papeete : la paroisse Maria no te Hau de Papeete. Cette nouvelle paroisse couvre l'ancien territoire de la paroisse Notre Dame de Papeete à l'exception du secteur attribué à la paroisse Notre dame de Papeete telle que défini en jaune sur le plan ci-dessus.
Le droit canonique définit la paroisse comme « *la communauté précise de fidèles constituée d'une manière stable dans l'Église diocésaine et dont la charge pastorale est confiée à un curé, comme pasteur propre, sous l'autorité de l'évêque diocésain* »
Ce texte nous rappelle qu'une paroisse, à quelques exceptions près - exemple ici à Tahiti : la paroisse de la communauté chinoise - est donc territoriale. Les responsables de la paroisse ne peuvent pas choisir leurs paroissiens. « *Les habitants d'un territoire ont la possibilité de bénéficier de la sollicitude pastorale des responsables de la paroisse. Ils ont le droit d'être soutenus dans leur vie chrétienne par la prédication de la parole de Dieu, les sacrements et la vie liturgique. Ils peuvent donner leur avis sur le fonctionnement de leur paroisse* ».
Parallèlement, il est bon que les fidèles gardent l'habitude de solliciter les curés et responsables de leur paroisse géographique pour les sacrements, les funérailles, la catéchèse,… Une habitude à prendre ou à reprendre…

Parmi les missions d'un curé, celle de prier pour les fidèles qui lui sont confiés revêt une particulière importance. Il est ainsi tenu de célébrer chaque semaine une messe à l'intention du peuple qui lui est confié : « *messe pro populo* ». Pour répondre à cette exigence, à la « nouvelle » paroisse de la Cathédrale les messes du dimanche matin et des fêtes d'obligation de 5h50 seront systématiquement « *pro populo* ». Il ne sera pas possible, par conséquent, pour les fidèles d'y demander une intention particulière. Cette disposition prendra effet dès le dimanche 6 septembre.

LA MESSE PRO POPULO

Elle est d'abord, le dimanche et les jours de fêtes de précepte, la messe « *cum populo* » célébrée avec la communauté assemblée. La messe est appliquée au peuple dont le célébrant est le pasteur. Par-là se manifeste le lien qui unit le pasteur propre à la communauté qui lui est confiée.
L'obligation de la messe *pro-populo* s'impose à l'évêque diocésain ou à l'administrateur diocésain (c.388 ; 429) et au curé (c.534).

© Cathédrale de Papeete – 2020

« RAPPEL : SOYONS RESPONSABLES ET EXEMPLAIRES

PORTONS LE MASQUE EN TOUS LIEUX / GARDONS NOS DISTANCES / REFUSONS LES EMBRASSADES / DESINFECTONS REGULIEREMENT NOS MAINS »

DEMANDER LA GRACE DE PERSEVERANCE

Cette semaine nous fêtons Sainte Monique (27 août) et Saint Augustin (28 août), deux personnages aux destins intimement liés puisque Monique était mère d'Augustin.
Sainte Monique est née en 332 à *Thagaste* dans l'Empire romain (aujourd'hui *Souk Ahras* en Algérie). Mariée très jeune à un notable païen nommé *Patricius*, marqué par la mentalité du paganisme, qui se montre infidèle et violent, cependant Monique restera une épouse modèle par sa fidélité, sa douceur, son dévouement et son silence malgré les reproches de l'entourage et les calomnies subies. **Persévérante dans la prière** elle finira par convertir son époux qui recevra le baptême quelques temps avant de mourir vers 370.
À l'âge de vingt-trois ans, en 354, Monique donne naissance à Augustin, son premier né d'une fratrie de trois. Monique donne

à son fils une bonne éducation chrétienne mais ne le fait pas baptiser. Étant bébé Augustin reçut simplement les signes des "*catéchumènes*" : signe de la croix sur le front, grains de sel sur les lèvres, ce qu'on appelait naguère les "*rites préliminaires*" du baptême. Petits propriétaires terriens, les parents d'Augustin disposaient de quelques biens suffisants pour financer les études de leur fils. Après d'excellentes études primaires et secondaires, il intègre l'université de Carthage, devenant bientôt professeur de lettres. Mais Augustin vivra à Carthage les années un peu *folles* de son adolescence. Vers l'âge de 17 ans il se lie à une compagne avec laquelle il aura un garçon, *Adeodat*, *"Dieudonné".* Augustin, tiraillé entre son amour de la Sagesse (la philosophie) et ses ardentes passions de jeune homme, se met en quête de la Vérité.

Sa maman, Monique, veuve depuis 371, se soucie et se dévoue pour ce fils qui semble « *mal tourner* ». Le plus douloureux pour elle sera l'adhésion d'Augustin à la secte manichéenne, si opposée à la foi chrétienne. Elle verse quantité de larmes, mais **avec grande persévérance, elle prie de manière incessante** pour ce fils déconcertant. À l'âge de 29 ans (en 383), il quitte Carthage pour Rome, puis pour Milan, où il obtient une chaire. Il devient fonctionnaire : c'est le sommet de sa carrière ! Jeune, ambitieux, Augustin court après les honneurs, la richesse. Sa mère le rejoint à Milan, elle voudrait qu'il se marie.

C'est alors qu'Augustin fait deux rencontres importantes dans son parcours philosophique et spirituel. Ambroise, évêque de Milan, lui permet de découvrir le sens spirituel de l'Ancien Testament. Et Simplicien, un grand intellectuel chrétien, lui présente le Prologue de l'Évangile de Jean comme un condensé de la doctrine chrétienne. Augustin s'ouvre à la cohérence de la pensée chrétienne : le Christ est à la fois Verbe, Parole de Dieu en Dieu, Parole faite chair, Médiateur de Dieu et des hommes.

En mars 387, Augustin, un de ses amis et son fils *Adéodat* suivent la catéchèse d'Ambroise. Au cours de la nuit pascale du 24-25 avril 387, Ambroise les baptise. Monique assiste à l'événement, elle est *au comble de la joie* ! **Prière, larmes, persévérance ont porté du fruit**.

Augustin retournera dans son pays où il deviendra évêque d'Hippone. Auteur, entre autres des *Confessions* et de *la Cité de Dieu*, il deviendra un des plus grands théologiens chrétiens, un des quatre Pères de l'Église latine et l'illustre docteur de l'Église. **À l'exemple de Sainte Monique, demandons la grâce de la persévérance.**

[D'après P. Goulven Madec, *Itinéraires augustiniens*, n°28, juillet 2002)

Dominique SOUPÉ

© Archidiocèse de Papeete – 2020

AUDIENCE GENERALE

GUERIR LE MONDE : LA DESTINATION DES BIENS ET LA VERTU DE L'ESPERANCE

Lors de l'audience générale du 26 août, le Pape François a poursuivi son cycle de catéchèse sur les conséquences de la pandémie de coronavirus et la manière dont les chrétiens sont appelés à réagir. « *En ces temps d'incertitudes et d'angoisse* », le Souverain Pontife a invité chacun à « *accueillir le don de l'espérance qui vient du Christ* », comme une ancre, cette espérance nous guidera vers un monde plus sain.

Chers frères et sœurs, bonjour !

Face à la pandémie et à ses conséquences sociales, de nombreuses personnes risquent de perdre l'espérance. En ce temps d'incertitude et d'angoisse, j'invite chacun à accueillir le don de l'*espérance* qui vient du Christ. C'est Lui qui nous aide à naviguer dans les eaux tumultueuses de la maladie, de la mort et de l'injustice, qui n'ont pas le dernier mot sur notre destination finale.

La pandémie a souligné et aggravé les problèmes sociaux, en particulier l'inégalité. Certains peuvent travailler à la maison, tandis que pour de nombreux autres, cela est impossible. Certains enfants, en dépit des difficultés, peuvent continuer à recevoir une éducation scolaire, tandis que pour de très nombreux autres, celle-ci s'est brusquement interrompue. Certains pays puissants peuvent émettre de la monnaie pour affronter l'urgence, tandis que pour d'autres, cela signifierait hypothéquer leur avenir.

Ces symptômes d'inégalité révèlent une maladie sociale ; c'est un virus qui vient d'une économie malade. Nous devons le dire simplement : l'économie est malade. Elle est tombée malade. C'est le fruit d'une croissance économique inique – voilà la maladie : le fruit d'une croissance économique inique – qui ne tient pas compte des valeurs humaines fondamentales. Dans le monde d'aujourd'hui, quelques personnes très riches possèdent plus que tout le reste de l'humanité. Je répète cela parce que cela nous fera réfléchir : quelques personnes très riches, un petit groupe, possèdent plus que tout le reste de l'humanité. C'est une pure statistique. C'est une injustice qui crie au ciel ! Dans le même temps, ce modèle économique est indifférent aux dommages infligés à la maison commune. On ne prend pas soin de la maison commune. Nous allons bientôt dépasser un grand nombre des limites de notre merveilleuse planète, avec des conséquences graves et irréversibles : de la perte de biodiversité et du changement climatique à l'élévation du niveau des mers et à la destruction des forêts tropicales. L'inégalité sociale et la dégradation de l'environnement vont de pair et ont la même racine (cf. Enc. *Laudato si',* n.101) : celle du péché de vouloir posséder, de vouloir dominer ses frères et sœurs, de vouloir posséder et dominer la nature et Dieu même. Mais cela n'est pas le dessein de la création.

« *Au commencement, Dieu a confié la terre et ses ressources à la gérance commune de l'humanité* » (*Catéchisme de l'Église catholiqu*e, n.2402). Dieu nous a demandé de dominer la terre en son nom (cf. Gn 1,28), en la cultivant et en en prenant soin comme un jardin, le jardin de tous (cf. Gn 2,15). « *Alors que "cultiver" signifie labourer, […] ou travailler, "garder" signifie protéger, [et] sauvegarder* » (*LS*, n.67). Mais attention à ne pas interpréter cela comme une carte blanche pour faire de la terre ce que l'on veut. Non. Il existe « *une relation de réciprocité responsable* » (*ibid*.) entre nous et la nature. Une relation de réciprocité responsable entre nous et la nature. Nous recevons de la création et nous donnons à notre tour. « *Chaque communauté peut prélever de la bonté de la terre ce qui lui est nécessaire pour survivre, mais elle a aussi le devoir de la sauvegarder* » (*ibid*.). Les deux choses.

En effet, la terre « *nous précède et nous a été donnée* » (*ibid*.), elle a été donnée par Dieu « *à tout le genre humain* » (*CEC*, n.2402). Il est donc de notre devoir de faire en sorte que ses fruits arrivent à tous, et pas seulement à quelques-uns. Et cela est un élément-clé de notre relation avec les biens terrestres.

Comme le rappelaient les pères du Concile Vatican II, « *l'homme, dans l'usage qu'il en fait, ne doit jamais tenir les choses qu'il possède légitimement comme n'appartenant qu'à lui, mais les regarder aussi comme communes : en ce sens qu'elles puissent profiter non seulement à lui, mais aussi aux autres* » (Const. past. *Gaudium et spes*, n.69). En effet, « *la propriété d'un bien fait de son détenteur un administrateur de la Providence pour le faire fructifier et en communiquer les bienfaits à autrui* » (*CEC*, n.2404). Nous sommes administrateurs des biens, pas les propriétaires. Administrateurs. « *Oui, mais ce bien est à moi* ». C'est vrai, il est à toi, mais pour l'administrer, par pour le garder de façon égoïste pour toi.

Pour assurer que ce que nous possédons apporte de la valeur à la communauté, « *l'autorité politique a le droit et le devoir de régler, en fonction du bien commun, l'exercice légitime du droit de propriété* » (*ibid*., n.2406) (Cf. *GS*, 71; Saint Jean-Paul II, Lett. enc. *Sollicitudo rei socialis*, n.42 ; Lett. enc. *Centesimus annus*, nn.40.48). La « *subordination de la propriété privée à la destination universelle des biens […] est une "règle d'or" du comportement social, et le premier principe de tout l'ordre éthico-social* » (*LS*, n.93) (Cf. S. Jean-Paul II, Lett. enc. *Laborem exercens*, n.19).

Les propriétés, l'argent sont des instruments qui peuvent servir à la mission. Mais nous les transformons facilement en fins, individuelles ou collectives. Et lorsque cela a lieu, on porte atteinte aux valeurs humaines essentielles. L'*homo sapiens* se déforme et devient une espèce d'*homo œconomicus* – dans le mauvais sens du terme – individualiste, calculateur et dominateur. Nous oublions que, étant créés à l'image et ressemblance de Dieu, nous sommes des êtres sociaux, créatifs et solidaires, avec une immense capacité à aimer. Nous oublions souvent cela. De fait, nous sommes les êtres les plus coopératifs parmi toutes les espèces, et nous nous épanouissons en communauté, comme on le voit bien dans l'expérience des saints. Il y a un dicton espagnol qui m'a inspiré cette phrase, et qui dit : *Florecemos en racimo, como los santo.* (« *Florecemos en racimo, como los santos* » : une expression commune en espagnol). Nous nous épanouissons en communauté, comme on le voit dans l'expérience des saints.

Quand l'obsession de posséder et de dominer exclut des millions de personnes des biens primaires ; quand l'inégalité économique et technologique est telle qu'elle déchire le tissu social ; et quand la dépendance vis-à-vis d'un progrès matériel illimité menace la maison commune, alors nous ne pouvons pas rester impassibles. Non, cela est désolant. Nous ne pouvons pas rester impassibles ! Avec le regard fixé sur Jésus (cf. He 12,2) et la certitude que son amour œuvre à travers la communauté de ses disciples, nous devons agir tous ensemble, dans l'espérance de donner naissance à quelque chose de différent et de meilleur. L'espérance chrétienne, enracinée en Dieu, est notre ancre. Elle soutient la volonté de partager, en renforçant notre mission en tant que disciples du Christ, qui a tout partagé avec nous.

Et cela, les premières communautés chrétiennes, qui comme nous, vécurent des temps difficiles, l'ont compris. Conscientes de former un seul cœur et une seule âme, elles mettaient tous leurs biens en commun, en témoignant de la grâce abondante du Christ sur elles (cf. Ac 4,32-35). Nous vivons actuellement une crise. La pandémie nous a tous plongés dans une crise. Mais rappelez-vous : on ne peut pas sortir pareils d'une crise, ou bien l'on sort meilleurs, ou bien l'on sort pires. C'est l'option qui se présente à nous. Après la crise, est-ce que nous continuerons avec ce système économique d'injustice sociale et de mépris pour la sauvegarde de l'environnement, de la création, de la maison commune ? Réfléchissons-y. Puissent les communautés chrétiennes du vingt-et-unième siècle retrouver cette réalité – la sauvegarde de la création et la justice sociale : elles vont de pair – en témoignant ainsi de la Résurrection du Seigneur. Si nous prenons soin des biens que le Créateur nous donne, si nous mettons en commun ce que nous possédons de façon à ce que personne ne manque de rien, alors nous pourrons véritablement inspirer l'espérance pour faire renaître un monde plus sain et plus équitable.

Et pour finir, pensons aux enfants. Lisez les statistiques : combien d'enfants, aujourd'hui, meurent de faim à cause d'une mauvaise distribution des richesses, d'un système économique que j'ai évoqué auparavant ; et combien d'enfants, aujourd'hui, n'ont pas droit à l'école, pour la même raison. Que cette image, des enfants dans le besoin à cause de la faim et du manque d'éducation, nous aide à comprendre que nous devrons sortir meilleurs de cette crise. Merci.

© Libreria Editrice Vaticana – 2020

PASTORALE

QU'EST-CE QU'UNE PAROISSE ?

La séparation en deux paroisses de ce qui était la paroisse Notre Dame de Papeete nous donne l'occasion de rappeler, en quelques lignes, à quoi correspond une paroisse dans l'Église catholique.

Une partie de l'Église locale

Toute Église diocésaine est divisée en paroisses. Elles constituent les communautés canoniques de base.

Le *Code du droit canonique* (canon 515) définit la paroisse comme « *la communauté précise de fidèles qui est constituée de manière stable dans l'Église particulière et dont la charge pastorale est confiée au curé, comme à son pasteur propre, sous l'autorité de l'évêque diocésain* » C'est à celui-ci qu'il revient de créer, modifier, supprimer ou regrouper les paroisses de son diocèse.

Le plus souvent, la paroisse est territoriale, c'est-à-dire qu'elle rassemble les fidèles d'un territoire déterminé. L'évêque peut aussi constituer des paroisses personnelles, définies non par un territoire mais par la nature des personnes qu'elles sont appelées à rassembler (de tel rite, de telle langue, de telle nationalité, etc.).

La paroisse (du grec *paroikia,* voisinage, réunion d'habitations, mais pouvant aussi être interprété comme « *ce qui est à côté de la maison* » et donc comme « *étranger de passage* ») apparaît en Gaule romaine vers le IVe siècle. Des prêtres sont affectés de manière permanente aux églises rurales qui se multiplient, alors que toute la vie de l'Église locale se trouvait concentrée au siège du diocèse (l'évêque y baptisait, concélébrait avec ses prêtres, enseignait, etc…).

C'est seulement le concile de Trente, au XVIe siècle, qui impose aux évêques l'obligation de diviser systématiquement leur diocèse en paroisses. La paroisse rurale reste longtemps le fondement de toute la vie sociale. Jusqu'à la création des communes par la Révolution (à partir des circonscriptions

paroissiales), elle constitue même la plus petite circonscription civile.

Qui a la responsabilité pastorale ?

La paroisse est canoniquement confiée par l'évêque à un prêtre, appelé curé. Selon l'importance de la paroisse et les ressources du diocèse en clergé, celui-ci est éventuellement assisté par un ou plusieurs autres prêtres nommés vicaires. Exceptionnellement, certains évêques peuvent, à cause du manque de prêtres, confier des paroisses à une équipe de laïcs, avec l'accompagnement d'un « *prêtre modérateur de la charge pastorale* » *(Code du droit canonique,* canon 517) qui ne réside pas sur le territoire paroissial. L'équipe de laïcs participe aussi à l'exercice de la charge pastorale de la paroisse.
Dans la plupart des paroisses, les laïcs jouent aujourd'hui un rôle de plus en plus important, non seulement sur le plan des tâches matérielles ou administratives mais sur celui de l'animation pastorale.
C'est particulièrement vrai dans le domaine de la catéchèse, de la liturgie et de la prière communautaire, de la préparation et de la célébration des obsèques, de la préparation au baptême et au mariage, du catéchuménat, de la formation des adultes, de l'aide spirituelle aux malades et aux personnes âgées, de l'animation de rencontres d'adolescents et de jeunes, des rencontres avec des non-pratiquants et des incroyants, sans oublier les nombreuses et différentes activités caritatives.
Dans certains diocèses, l'évêque nomme des laïcs à l'équipe d'animation pastorale pour assister les curés de paroisse. Cette participation des laïcs a un rôle de plus en plus important au niveau des orientations générales de la pastorale paroissiale. Le conseil pastoral, présidé par le curé, réunit le clergé paroissial et les représentants des laïcs et examine les besoins de l'évangélisation sur le territoire de la paroisse et les moyens d'y répondre. Le *Code de droit canonique* de 1983 en a officialisé l'existence, laissant toutefois aux évêques le soin d'en prescrire l'obligation et d'en établir les règles dans leur diocèse.
Un conseil pastoral n'a qu'une voix consultative auprès du curé mais l'expérience montre qu'il est de nature à susciter de nombreuses initiatives et à faire évoluer bien des situations.
Par ailleurs, le *Code de droit canonique* prescrit l'institution dans chaque paroisse d'un conseil pour les affaires économiques, régi par les règles établies par l'évêque, au sein duquel des laïcs apportent au curé leur aide pour l'administration matérielle et financière de la paroisse.

Le curé

Le curé est le « *pasteur de la paroisse qui lui est remise. Il exerce, sous l'autorité de l'évêque diocésain dont il a été appelé à partager le ministère du Christ, la charge pastorale de la communauté qui lui est confiée, afin d'accomplir pour cette communauté les fonctions d'enseigner, de sanctifier et de gouverner avec la collaboration éventuelle d'autres prêtres ou de diacres et avec l'aide apportée par des laïcs, selon le droit* » *(Code de droit canonique* de 1983, canon 519).
Alors que dans la plupart des langues européennes la dénomination du prêtre a la même racine que le terme paroisse, le mot français curé vient de sa fonction (en latin *cura animarum,* charge d'âmes) : le soin spirituel des personnes demeurant sur la paroisse dont il a la charge.
La caractéristique essentielle du curé est en effet sa responsabilité, déléguée par l'évêque, vis-à-vis de toutes les personnes vivant sur le territoire de sa paroisse, quels que soient leurs convictions religieuses ou philosophiques, leur âge, leur condition sociale, etc. Le curé a la charge et la mission d'annoncer Jésus-Christ à tous.
Il doit, bien sûr, pourvoir à la vie chrétienne des membres de l'Église, avec tout ce que cela comporte (catéchèse, formation, liturgie, sacrements, activités caritatives, etc.). Il a la mission de rassembler en communauté d'Église les chrétiens de sa paroisse.
C'est dans le caractère général de cette responsabilité, exercée par délégation de l'évêque et en lien étroit avec lui, que réside la différence essentielle du ministère du curé avec d'autres, tels que les aumôneries ou l'activité de prêtres dans l'enseignement, au travail, en hôpital, etc…
Le curé partage sa mission avec les chrétiens de sa paroisse, mais il ne peut jamais renoncer à sa responsabilité d'ensemble, sauf sur les points dont son évêque le déchargerait.
Le curé préside de droit le Conseil pastoral paroissial qui, s'il existe, exerce un rôle consultatif auprès de lui. Il est assisté dans la gestion matérielle et financière de la paroisse par le Conseil pour les affaires économiques, tout en restant responsable de cette gestion.
Une tendance relativement récente tend à confier les paroisses importantes, ou un ensemble de paroisses, non plus à un curé assisté de vicaires, mais à une équipe de prêtres collégialement responsables. Le *Code de droit canonique* de 1983 entérine cette possibilité, en précisant toutefois qu'au sein d'une telle équipe un modérateur dirigera l'activité commune et en répondra devant l'évêque. Le *Code de droit canonique* précise également que, pour assurer la stabilité du curé, celui-ci est nommé pour un temps indéterminé. Il n'est nommé pour une durée déterminée que si la Conférence des évêques du pays considéré en a admis le principe et l'a rendu officiel par décret. C'est le cas en France, où les évêques peuvent nommer les curés avec des mandats à durée limitée, généralement renouvelables une fois.

La paroisse

De toutes les composantes de l'Église, la paroisse est la réalité la plus populaire. Quel que soit le degré d'adhésion des habitants d'une ville à la vie chrétienne, il n'échappe à personne que les cloches sonnent dans son quartier pour accompagner les événements heureux et malheureux de la population.
Si la paroisse est familière quasiment de tous, on recourt surtout à elle pour un sacrement ou une demande spécifique. Par sa proximité, elle est pérenne aux yeux des habitants, comme d'autres services à caractère public (mairie, poste, école, etc…). Dans le même temps, les changements pastoraux et canoniques qui concernent la paroisse ne sont compris que par un noyau de chrétiens motivés.
Quelle que soit sa taille, ses modalités d'organisation ou ses traits pastoraux et culturels, la spécificité de la paroisse est d'être une communauté locale, qui assure une continuité dans le service rendu à la population, qui se voit confier une mission comme responsabilité curiale et qui s'inscrit dans le dynamisme diocésain.

Une maison pour tout et pour tous

La paroisse est donc l'entité pastorale de base.
La « *charge d'âmes* » s'exprime par la disponibilité du curé et de la communauté chrétienne aux habitants du lieu.
Jean-Paul II insiste pour que ne soit pas perdu de vue l'essentiel : « *Tout en ayant une dimension universelle, la communion ecclésiale trouve son expression la plus immédiate et la plus visible dans la paroisse. Celle-ci est le dernier degré de la localisation de l'Église. C'est, en un certain sens, l'Église elle-même qui vit au milieu des maisons de ses fils et de ses filles.*

Nous devons tous redécouvrir dans la foi le vrai visage de la paroisse, c'est-à-dire le mystère même de l'Église présente et agissante en elle. Si, parfois, elle n'est pas riche de personnes et de moyens, si même elle est parfois dispersée sur des territoires immenses ou indiscernables au milieu de quartiers modernes, populeux et confus, la paroisse n'est pas en premier lieu une structure, un territoire, un édifice. C'est avant tout la famille de Dieu, fraternité qui n'a qu'une âme. C'est une maison de famille fraternelle et accueillante. C'est la communauté des fidèles » (Jean-Paul II, exhortation apostolique *Christi fideles laici,* 26, 1988).

LA VOCATION DE LA PAROISSE

Comme cellule d'Église fondée sur le Christ, la paroisse a vocation d'offrir au tout-venant le minimum nécessaire pour devenir chrétien de la naissance à la foi par le baptême, à l'entrée dans la vie par les funérailles.

Alphonse Barras, *La Paroisse et au-delà Études,* 2005-2006.

Choisir sa paroisse

Le *Code du droit canonique* (canon 515) affirme : « *La paroisse est la communauté précise de fidèles qui est constituée de manière stable dans l'Église particulière et dont la charge pastorale est confiée au curé, comme à son pasteur propre, sous l'autorité de l'évêque diocésain.* »

La plupart des paroisses étant territoriales, ce texte signifie que les responsables de la paroisse ne peuvent pas choisir leurs paroissiens. Les habitants d'un territoire ont la possibilité de bénéficier de la sollicitude pastorale des responsables de la paroisse. Ils ont le droit d'être soutenus dans leur vie chrétienne par la prédication de la parole de Dieu, les sacrements et la vie liturgique. Ils peuvent donner leur avis sur le fonctionnement de leur paroisse.

Mais ces droits s'accompagnent de responsabilités : les chrétiens doivent se joindre à la communauté par la vie liturgique, pour annoncer l'Évangile, pour aider les personnes pauvres, pour soutenir moralement et financièrement ceux qui sont en charge de la paroisse.

L'Église insiste sur la responsabilité de chacun vis-à-vis de sa communauté pour qu'elle demeure intacte.

Pourtant, les conditions de la vie moderne, avec l'urbanisation, l'implantation des membres des familles en des lieux différents et la facilité des déplacements, ont introduit une flexibilité dans la fréquentation des paroisses contre laquelle l'Église ne s'est jamais élevée.

Petite histoire de la paroisse

Le mot paroisse est un mot d'origine grecque dont la racine veut dire « *vivre en voisin* » ou « *vivre en étranger auprès de* ». Il comporte donc une connotation de séjour provisoire pour le peuple de Dieu en marche vers la Jérusalem nouvelle. En 95, la lettre du pape Clément aux chrétiens de Corinthe commence ainsi : « *L'Église de Dieu qui tient paroisse à Rome à l'Église de Dieu qui tient paroisse à Corinthe* ». Eusèbe de Césarée affirme même dans son histoire ecclésiastique que saint Marc établit à Alexandrie des « *Églises* », dans lesquelles on voit l'origine de la paroisse.

Dans les régions chrétiennes de l'empire romain, l'évangélisation se fait à partir de communautés de fidèles vivant dans les cités. Elles ont pour centre l'évêque, assisté de prêtres, de diacres et d'autres clercs. C'est lui qui préside l'Eucharistie et baptise (le baptistère jouxte la cathédrale). Longtemps les campagnes restent païennes.

Peu à peu, l'évêque nomme des prêtres résidents dans des petites villes ou des gros bourgs, premier pas vers le système paroissial. Cependant, son développement prend rapidement un autre cours : de grands propriétaires commencent à fonder des églises privées sur leur domaine. Ils en désignent le prêtre, en principe avec l'accord de l'évêque, et le rémunèrent. Avec le développement de la féodalité à partir du VIIIe siècle, les églises privées deviennent le cas général : leur bâtiment, leurs revenus, la nomination de leurs prêtres prennent le caractère de droits patrimoniaux seigneuriaux échappant pratiquement au contrôle de l'évêque (sauf si ces derniers en sont les propriétaires). La charge de curé est elle-même négociée et le droit de choisir le prêtre est souvent héréditaire de père en fils.

Au IXe siècle, Charlemagne s'efforce de réformer ces mœurs et ces structures mais l'évolution reprend son cours après sa mort. Il faut attendre la grande réforme de l'Église par Grégoire VII (XIe s.) pour voir changer les choses. Les effets de la réforme grégorienne n'atteignent vraiment le niveau paroissial qu'au XIIe siècle, essentiellement grâce aux moines. À cette époque, la division du territoire en paroisses est pratiquement achevée.

Au XIIIe siècle, la rénovation de la paroisse s'accentue sous l'influence des nouveaux ordres mendiants (franciscains, dominicains) même s'ils sont souvent en butte à l'hostilité des prêtres et des évêques, dont les revenus parfois considérables contrastent avec le style de pauvreté délibéré des religieux.

Le concile de Trente au XVIe siècle donne à la paroisse le caractère et le statut qu'elle a, pour l'essentiel, conservés jusqu'à aujourd'hui. Droits et devoirs du curé, notamment, y sont fixés avec rigueur et précision.

Le Concordat signé entre Bonaparte et Pie VII en 1801 calque les circonscriptions ecclésiastiques sur les circonscriptions administratives. En réduisant le nombre des paroisses pour des raisons budgétaires, il renforce le pouvoir du curé. La séparation des Églises et de l'État en 1905 redonne de la souplesse au dispositif paroissial.

Sur 75 projets de textes proposés au concile Vatican II par la Curie romaine, trois concernaient la paroisse. En n'en reprenant aucun, le Concile a rendu évidente la question posée depuis plusieurs années : la paroisse ne paraissait plus adaptée aux nécessités pastorales ni aux attentes de beaucoup de fidèles, sans doute en raison d'une certaine absence d'évolution et d'un fonctionnement trop dépendant du seul clergé.

Depuis quelques années, la paroisse retrouve une vie nouvelle, devenant davantage une communauté prise en charge à la fois par les clercs et les laïcs et tenant davantage compte des conditions culturelles et sociales de notre temps et donc des nécessités pastorales actuelles.

Combien y a t-il de paroisses dans l'Archidiocèse de Papeete ?

On recense dans l'archidiocèse de Papeete 58 paroisses : 25 aux Iles du Vent ; 3 aux Iles sous le Vent ; 2 aux Australes, 1 aux Gambier et 27 aux Tuamotu.

****

Qu'est-ce que ?

Administrateur paroissial

Prêtre nommé par l'évêque en attendant la nomination d'un nouveau curé pour administrer la paroisse.

Curés *in solidum*

Équipe de prêtres solidairement responsables de la charge pastorale d'une ou de plusieurs paroisses. L'expression *in solidum* désigne, dans le *Code de droit canonique,* un prêtre qui

exerce une fonction de curé avec un ou plusieurs autres. Lorsque des prêtres sont curés *in solidum,* l'un d'entre eux est modérateur et exerce la responsabilité ultime.

Doyen (ou responsable de secteur)

Titre donné à un curé responsable d'un secteur pastoral regroupant plusieurs paroisses. Le **doyenné** est l'ensemble des paroisses coordonnées par un doyen, curé de l'une des paroisses. Dans certains diocèses, le doyenné porte le nom de secteur. *[Il n'y en a pas dans l'archidiocèse]*

Prêtre coopérateur

Prêtre qui assure un service pastoral dans une paroisse.

Prêtre modérateur

Prêtre qui dans une équipe de curés *in solidum* dirige l'activité commune et en répond devant l'évêque. Il peut être aussi un prêtre qui accompagne un diacre ou un laïc ou encore une équipe à qui l'exercice de la charge pastorale d'une paroisse est confiée par l'évêque. Il est alors le modérateur de la charge pastorale.

© Le Nouveau Théo – 2009

DROIT CANONIQUE

QU'EST-CE QU'UNE PAROISSE DU POINT DE VUE DU DROIT CANON ?

Certains fidèles, laïcs, clercs et curés de paroisses, peuvent légitimement s'interroger sur l'organisation paroissiale. Il n'est pas question ici de répondre formellement à toutes les questions qui se posent dans le contexte actuel, mais plutôt de saisir l'opportunité pour rappeler quelques fondements : le droit canonique et son ecclésiologie peuvent nous y aider. Pour ce faire, revenons dans un premier temps à ce qui est inscrit dans le Code de droit canonique au sujet de la paroisse, ce qu'elle est, ce qu'elle doit être (A). Puis, dans un second temps, nous en évoquerons rapidement des éléments de l'ecclésiologie sous-jacente à partir des sources canoniques authentiques (B).

A- PRINCIPAUX CANONS SUR LA PAROISSE DANS LE CODE DE 1983

Le canon 304, § 1, impose à chaque Église particulière (diocèse) d'être « *divisée en parties distinctes ou paroisses.* » La paroisse ne peut donc pas être comprise sans sa relation organique au diocèse. L'Église particulière n'est pas la paroisse : c'est le diocèse, avec à sa tête l'évêque diocésain (En droit canonique latin, les termes diocèse et Église particulière sont pratiquement équivalents, à quelques exceptions près ; en territoires de mission le vicariat apostolique ou la préfecture apostolique sont également des Églises particulières). De ce point de vue, c'est en diocèse qu'on fait Église, et c'est pour « *faire diocèse* » à l'échelon le plus local, qu'on se rassemble en paroisse. Or, un problème récurrent est que, parfois, les fidèles réagissent à l'inverse, comme si l'Église locale était la paroisse et le diocèse une sorte de fédération voire de conglomérat de paroisses.

Il est utile ici de se rappeler le sens du mot « *paroisse* » : du bas latin *parochia* (grec *paroikia*), le mot paroisse signifie « *littéralement "ensemble des maisons voisines" […]. Depuis le Moyen Âge, la paroisse est un village, hameau ou quartier formant le territoire que dessert un curé*. » (Xavier RENARD, Les mots de la religion chrétienne, Paris, Belin, 2008, p. 76). Le mot paroisse contient donc une notion de voisinage, de proximité : autrement dit, pour qu'il y ait communauté chrétienne, un minimum de relations sociales entre les personnes est nécessaire. Il faut aussi que le curé à qui la charge de la paroisse est confiée, puisse identifier cette communauté. Dans la restructuration territoriale, il faut donc s'interroger sur les limites géographiques, lesquelles doivent demeurer raisonnables, telles que le pasteur et les fidèles qui contribuent à l'exercice de la charge ne se trouvent pas placés aux antipodes des réalités locales.

Dans le CIC 83, c'est le canon 515, § 1 qui définit la paroisse : « *Une paroisse est une communauté déterminée de fidèles, constituée durablement au sein de l'Église particulière, dont la charge pastorale, sous l'autorité de l'Évêque diocésain, est dévolue à un curé, pour qu'il en soit le pasteur propre.* » Le canon 515, § 1 est normatif : à chaque paroisse est attribuée un curé, titulaire de la charge pastorale (Cette norme peut toutefois connaître des exceptions prévues par le droit, que disposent certains canons : plusieurs paroisses voisines confiées simultanément à un même curé (c.526, § 1) ; paroisses confiées à des prêtres in solidum (c. 517, § 1) ; etc). Pour correspondre à cette norme, le conseil presbytéral travaille, sous la houlette de l'évêque (cf. c. 515, § 2), à la restructuration du tissu territorial.

Pour mémoire, le canon 518 précise que « *la paroisse sera, en règle générale, territoriale* » mais prévoit aussi l'érection, à la discrétion de l'Évêque diocésain, de paroisses dites personnelles, c'est-à-dire constituée non plus en fonction du territoire, mais selon « *le rite, la langue, la nationalité de fidèles* », etc. Par exemple, l'Évêque peut décider de créer, dans son diocèse, une paroisse catalane, pour laquelle il désignera un pasteur propre.

Enfin, le canon 515, § 3, dispose que « *La paroisse légitimement érigée jouit de plein droit de la personnalité juridique* » (est appelé personne juridique en droit canonique pratiquement ce qui est appelé personne morale en droit français). La paroisse est canoniquement une personne juridique publique par disposition du droit lui-même. Cela signifie notamment :

- La paroisse est sujet de droits et d'obligations, érigé à des fins spirituelles et pour la mission de l'Église ;
- C'est le droit universel qui définit ce qu'est et doit être une paroisse, non quelque « *concession spéciale* » (c.114, §1 / CIC 83), et non quelque arrangement local ;
- La charge de la paroisse est confiée par l'autorité compétente (l'Évêque diocésain), et non choisie par le curé ou par des fidèles ;
- La paroisse dispose de moyens financiers et d'un budget propre qui, dans les limites du droit, est élaboré en « *Conseil paroissial pour les affaires économiques* » (c.537 ; Directoire pastorale pour le ministère des évêques (DPME), Paris, Artège, 2013, p. 307 (n°210) ;
- La paroisse n'est pas une communauté associative, mais une communauté hiérarchique : sa mission découle de la mission de l'Évêque diocésain.

B- SOURCES AUTHENTIQUES ET ECCLESIOLOGIQUES SOUS-JACENTE

Concernant la nature et la définition de la paroisse, le canon 515, § 1 est le plus fondamental. C'est donc de ce canon qu'il convient d'examiner les sources.

1. Sources conciliaires du canon 515, § 1

Outre les canons correspondants du Code de 1917, les sources conciliaires authentiques – Vatican II - du canon 515, §1 du Code de 1983 sont :

- La constitution Sacrosanctum concilium sur la sainte liturgie (SC), n°42 ;
- La constitution dogmatique Lumen Gentium sur l'Église (LG), n°26 ;
- Le décret Christus Dominus sur la charge pastorale des évêques (CD), n°30 ;
- Le décret Apostolicam actuositatem sur l'apostolat des laïcs (AA), n°10 ;
- Le décret Ad gentes divinitus sur l'activité missionnaire de l'Église (AG), n°37.

2. Ecclésiologie sous-jacente (commentaire des sources)

2.1. Le curé coopérateur de l'évêque

L'ecclésiologie du canon 515, § 1 est fondée sur le ministère de l'évêque qui, comme successeur des apôtres, est « *revêtu de la plénitude du sacrement de l'ordre* » (LG26). L'Église est apostolique : c'est par l'épiscopat que la tradition est perpétuée. Pour cette raison les communautés paroissiales sont avant tout « *membres du diocèse* » (CD 30) et par là « *de tout l'Église universelle* » (CD 30). C'est pourquoi le nom du Saint-Père et celui de l'Évêque diocésain sont prononcés au cœur de chaque prière eucharistique.

Comme la paroisse est organiquement attachée au diocèse, le curé est attaché à la mission épiscopale. Le rôle des curés, comme « *coopérateurs de l'évêque* » et comme « *pasteurs propres* » « *sous l'autorité de l'évêque* » reçoivent pour mission d'aider les communautés paroissiales à vivre cette communion diocésaine, et ce dans un esprit missionnaire.

Le curé occupe dans la paroisse les trois fonctions qu'occupe l'évêque dans le diocèse : la fonction d'enseignement, la fonction de sanctification et la fonction de gouvernement. « *Le curé […] rend présent dans une communauté déterminée du diocèse le service multiforme de l'évêque : maître, prêtre et pasteur.* » (DPME, op. cit., p.309, n°212).

Littéralement, le curé est celui qui prend soin (du latin *cura* (soin) ; l'expression soin des âmes traduit le latin *cura animarum*) ; il prend soin des âmes ; il a charge d'âmes (le mot âme peut prêter à confusion. Il signifie ici : personne en vie sur la paroisse. L'âme, c'est l'habitant, dans le même sens que l'utilise l'expression : « *Dans tel village, il y a cinquante âmes* » ; c'est-à-dire cinquante personnes, non décédées ; âme veut dire vivant). Cette charge, il ne l'assume pas isolément : d'une part, il peut être amené à travailler avec d'autres prêtres (vicaires ou auxiliaires), avec des diacres, et surtout il lui revient d'œuvrer avec des fidèles laïcs qui apportent leur contribution active, comme le dispose le canon 519 relatif aux curés.

2.2. La contribution active des laïcs

Les fidèles laïcs sont appelés à participer activement à la mission du curé, donc à celle de l'évêque. Mais ils y sont appelés au nom du « *sacerdoce commun* » de tous les baptisés et non pas du fait d'une ordination. « *Participant à la fonction du Christ Prêtre, Prophète et Roi, les laïcs ont leur part active dans la vie et l'action de l'Église. Dans les communautés ecclésiales, leur action est si nécessaire que sans elle l'apostolat des pasteurs ne peut, la plupart du temps, obtenir son plein effet.* » (AA, n°10).

Deux remarques s'imposent : la première est que, dans le contexte de la paroisse, la contribution des laïcs n'est pas une option, que l'Église laisserait à la libre convenance du curé, elle est au contraire nécessaire à l'exercice de sa charge ; la deuxième, qui découle de la première, c'est que les laïcs ne sont pas hiérarchiquement en dessous des ministres ordonnées. Il est possible ici de parler d'« *ecclésiologie de communion* » entre fidèles *ad intra* de la vie paroissiale.

C'est aux communautés dans leur ensemble « *de rendre témoignage au Christ devant les nations.* » (AG, n°37) Autrement dit, chaque communauté, ici chaque paroisse, doit être missionnaire, dans un diocèse lui-même missionnaire. C'est dire l'importance de la relation fondamentale entre les paroisses (d'où, par exemple, l'existence des doyennés) et, au-delà, de la relation entre diocèses. C'est cela que l'on appelle communément « *ecclésiologie de communion* ». Il y va de l'universalité de l'Église, c'est-à-dire de sa catholicité.

La dimension missionnaire des communautés chrétiennes reliées ensemble peut prendre la forme d'entraide entre Églises particulières. Une entraide qui se manifeste de plusieurs façons dans l'Yonne : apport de prêtres d'un diocèse africain, coopération missionnaire, opérations de Carême comme celles du CCFD, pèlerinages, etc.

P. Hugues GUINOT

© Droit canonique.fr – 2018

LITURGIE DE LA PAROLE

DIMANCHE 30 AOUT 2020 – 22EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – ANNEE A

Lecture du livre du prophète Jérémie *(Jr 20, 7-9)*

Seigneur, tu m'as séduit, et j'ai été séduit ; tu m'as saisi, et tu as réussi. À longueur de journée je suis exposé à la raillerie, tout le monde se moque de moi. Chaque fois que j'ai à dire la parole, je dois crier, je dois proclamer : « Violence et dévastation ! » À longueur de journée, la parole du Seigneur attire sur moi l'insulte et la moquerie. Je me disais : « Je ne penserai plus à lui, je ne parlerai plus en son nom. » Mais elle était comme un feu brûlant dans mon cœur, elle était enfermée dans mes os. Je m'épuisais à la maîtriser, sans y réussir. – Parole du Seigneur.

Psaume 62 (63), *2, 3-4, 5-6, 8-9*

Dieu, tu es mon Dieu, je te cherche dès l'aube :
mon âme a soif de toi ;
après toi languit ma chair,
terre aride, altérée, sans eau.

Je t'ai contemplé au sanctuaire,
j'ai vu ta force et ta gloire.
Ton amour vaut mieux que la vie :
tu seras la louange de mes lèvres !

Toute ma vie je vais te bénir,
lever les mains en invoquant ton nom.
Comme par un festin je serai rassasié ;
la joie sur les lèvres, je dirai ta louange.

Oui, tu es venu à mon secours :
je crie de joie à l'ombre de tes ailes.
Mon âme s'attache à toi,
ta main droite me soutient.

Lecture de la lettre de saint Paul Apôtre aux Romains *(Rm 12, 1-2)*

Je vous exhorte, frères, par la tendresse de Dieu, à lui présenter votre corps – votre personne tout entière –, en sacrifice vivant,

saint, capable de plaire à Dieu : c'est là, pour vous, la juste manière de lui rendre un culte. Ne prenez pas pour modèle le monde présent, mais transformez-vous en renouvelant votre façon de penser pour discerner quelle est la volonté de Dieu : ce qui est bon, ce qui est capable de lui plaire, ce qui est parfait. – Parole du Seigneur.

Alléluia. *(cf. Ep 1, 17-18)*

Que le Père de notre Seigneur Jésus Christ ouvre à sa lumière les yeux de notre cœur, pour que nous percevions l'espérance que donne son appel.

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu *(Mt 16, 21-27)*

En ce temps-là, Jésus commença à montrer à ses disciples qu'il lui fallait partir pour Jérusalem, souffrir beaucoup de la part des anciens, des grands prêtres et des scribes, être tué, et le troisième jour ressusciter. Pierre, le prenant à part, se mit à lui faire de vifs reproches : « Dieu t'en garde, Seigneur ! cela ne t'arrivera pas. » Mais lui, se retournant, dit à Pierre : « Passe derrière moi, Satan ! Tu es pour moi une occasion de chute : tes pensées ne sont pas celles de Dieu, mais celles des hommes. » Alors Jésus dit à ses disciples : « Si quelqu'un veut marcher à ma suite, qu'il renonce à lui-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive. Car celui qui veut sauver sa vie la perdra, mais qui perd sa vie à cause de moi la trouvera. Quel avantage, en effet, un homme aura t-il à gagner le monde entier, si c'est au prix de sa vie ? Et que pourra t-il donner en échange de sa vie ? Car le Fils de l'homme va venir avec ses anges dans la gloire de son Père ; alors il rendra à chacun selon sa conduite. » – Acclamons la Parole de Dieu.

© Textes liturgiques © AELF, Paris

PRIERES UNIVERSELLES

Pour que nos pensées ne soient pas « celles des hommes » mais « celles de Dieu », supplions Dieu le Père de Jésus le Christ.

Pour tous ceux qui ont la charge d'annoncer ta parole à temps et à contre temps,… Nous te prions !

Pour nos frères et sœurs chrétiens qui souffrent à cause de l'Évangile,… Nous te prions !

Pour les hommes et les femmes écrasés par le poids de l'épreuve,… Nous te prions !

Pour ceux qui portent le poids de lourdes responsabilités politiques et économiques,… Nous te prions !

Pour ceux qui, sans te connaître, risquent leur vie pour leurs frères,… Nous te prions !

Pour les jeunes qui sont attirés par la nouveauté radicale de l'Évangile,… Nous te prions !

Pour nous tous, qui avons commencé de marcher à la suite de ton Fils,… Nous te prions !

Père très bon, ton esprit est l'inspirateur de toute vraie prière. Qu'il soit aussi en nous le « feu dévorant » qui nous presse d'engager résolument nos pas à la suite de ton Fils sur les chemins de la vraie vie, pour les siècles des siècles. Amen.

COMMENTAIRE

Chers frères et sœurs, bonjour !

Le passage de l'Évangile du jour (cf. Mt 16,21-27) est la suite de celui de dimanche dernier, dans lequel était soulignée la profession de foi de Pierre, « *roc* » sur lequel Jésus veut construire son Église. Aujourd'hui, dans un contraste criant, Matthieu nous montre la réaction de ce même Pierre quand Jésus révèle à ses disciples qu'à Jérusalem il devra souffrir, être tué et ressusciter (cf. v.21). Pierre prend le Maître à l'écart et le réprimande parce que cela — lui dit-il — ne peut pas arriver à Lui, au Christ. Mais Jésus, à son tour, réprimande Pierre avec des paroles dures : « *Passe derrière moi, Satan ! Tu me fais obstacle, car tes pensées ne sont pas celles de Dieu, mais celles des hommes !* » (v.23). Un moment auparavant, l'apôtre était béni du Père, parce qu'il avait reçu de Lui cette révélation, il était une « *pierre* » solide sur laquelle Jésus pouvait construire sa communauté, et aussitôt après il devient un obstacle, une pierre, mais pas pour construire, une pierre d'achoppement sur le chemin du Messie. Jésus sait bien que Pierre et les autres ont encore beaucoup de chemin à faire pour devenir ses apôtres !

A ce moment-là, le Maître s'adresse à tous ceux qui le suivaient, en leur présentant avec clarté la voie à parcourir : « *Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il se renie lui-même, qu'il se charge de sa croix, et qu'il me suive* » (v.24). La tentation est toujours, aujourd'hui également, de vouloir suivre un Christ sans croix, ou plutôt d'enseigner à Dieu la bonne voie ; comme Pierre : « *Non, non, Seigneur, pas ça… cela n'arrivera jamais* ». Mais Jésus nous rappelle que sa voie est la voie de l'amour, et il n'y a pas de véritable amour sans le sacrifice de soi. Nous sommes appelés à ne pas nous laisser absorber par la vision de ce monde, mais à être toujours plus conscients de la nécessité et de la difficulté, pour nous chrétiens, d'avancer à contre-courant et sur un chemin qui monte.

Jésus complète sa proposition par des paroles qui expriment une grande sagesse toujours valable, parce qu'elles défient la mentalité et les comportements égocentriques. Il exhorte : « *Qui veut en effet sauver sa vie la perdra, mais qui perdra sa vie à cause de moi la trouvera* » (v.25). Dans ce paradoxe est contenue la règle d'or que Dieu a inscrite dans la nature humaine créée dans le Christ : la règle selon laquelle seul l'amour donne sens et bonheur à la vie. Dépenser ses talents, ses énergies et son temps seulement pour se sauver, se protéger et se réaliser soi-même, conduit en réalité à se perdre, c'est-à-dire à une existence triste et stérile. En revanche, si nous vivons pour le Seigneur et fondons notre vie sur l'amour, comme l'a fait Jésus, nous pourrons savourer la joie authentique et notre vie ne sera pas stérile, elle sera féconde.

Dans la célébration de l'Eucharistie, nous revivons le mystère de la croix ; non seulement nous rappelons, mais nous accomplissons le mémorial du Sacrifice rédempteur, dans lequel le Fils de Dieu se perd complètement Lui-même pour être accueilli à nouveau par le Père et ainsi nous retrouver, nous qui étions perdus, avec toutes les créatures. Chaque fois que nous participons à la Messe, l'amour du Christ crucifié et ressuscité se communique à nous comme nourriture et boisson, pour que nous puissions le suivre sur le chemin de chaque jour, dans le service concret de nos frères.

Que la Très Sainte Vierge Marie, qui a suivi Jésus jusqu'au Calvaire, nous accompagne nous aussi et nous aide à ne pas avoir peur de la croix, mais avec Jésus cloué, pas une croix sans Jésus, la croix avec Jésus, c'est-à-dire la croix de la souffrance par amour de Dieu et de nos frères, parce que cette souffrance, par la grâce du Christ, est féconde de résurrection.

© Libreria Editrice Vaticana – 2017

ENTRÉE :

1- Le Seigneur nous aime tant
nous qui sommes ses enfants
il nous gardera toujours
au soleil de son amour. *(bis)*

2- Le Seigneur nous a sauvés
Rien ne pourra nous manquer
et nous chanterons pour lui
chaque jour de notre vie. *(bis)*

KYRIE : *Réconciliation*

GLOIRE À DIEU :

Gloire à Dieu au plus haut des cieux
Et paix sur la terre aux hommes qu'il aime.
Nous te louons, nous te bénissons, nous t'adorons,
Nous te glorifions, nous te rendons grâce,
pour ton immense gloire,
Seigneur Dieu, Roi du ciel,
Dieu le Père tout-puissant.
Seigneur, Fils unique, Jésus-Christ,
Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père ;
Toi qui enlève le péché du monde,
prends pitié de nous ;
Toi qui enlève le péché du monde,
reçois notre prière ;
Toi qui es assis à la droite du Père,
prends pitié de nous.
Car toi seul es saint,
Toi seul es Seigneur
Toi seul es le Très-Haut :
Jésus-Christ, avec le Saint Esprit
Dans la gloire de Dieu le Père.
Amen.

PSAUME :

Mon ame a soif du Dieu, le Dieu vivant
Mon ame a soif du Dieu vivant.

ACCLAMATION : *Gocam*

PROFESSION DE FOI :

Je crois en un seul Dieu,
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,
de l'univers visible et invisible.
Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,
le Fils unique de Dieu,
né du Père avant tous les siècles :
Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,
vrai Dieu, né du vrai Dieu,
Engendré, non pas créé,
de même nature que le Père ;
et par lui tout a été fait.
Pour nous les hommes, et pour notre salut,
il descendit du ciel ;
Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,
et s'est fait homme.
Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.
Il ressuscita le troisième jour,
conformément aux Écritures,
et il monta au ciel ;
il est assis à la droite du Père.
Il reviendra dans la gloire,
pour juger les vivants et les morts ;
et son règne n'aura pas de fin.
Je crois en l'Esprit Saint,
qui est Seigneur et qui donne la vie ;
il procède du Père et du Fils ;
Avec le Père et le Fils,
il reçoit même adoration et même gloire ;
il a parlé par les prophètes.
Je crois en l'Église,
une, sainte, catholique et apostolique.
Je reconnais un seul baptême
pour le pardon des péchés.
J'attends la résurrection des morts
et la vie du monde à venir.
Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

O Seigneur écoute- nous, Alleluia !
O Seigneur exauce- nous, Alleluia !

OFFERTOIRE : *Orgue*

SANCTUS *: Gocam*

ANAMNESE : *Manuera*

NOTRE PÈRE : *récité*

AGNUS : *Dédé IV*

COMMUNION :

R- Voici le pain, voici le vin,
pour le repas et pour la route,
voici ton corps, voici ton sang.
Entre nos mains, voici ta vie
qui renaît de nos cendres.

1- Pain des merveilles de notre Dieu,
pain du Royaume, table de Dieu.

2- Vin pour les noces de l'homme-Dieu,
Vin de la fête, Pâque de Dieu

3- Force plus forte que notre mort
vie éternelle en notre corps.

ENVOI :

1- Car ta bonté vaut mieux que la vie,
Car ta bonté vaut mieux que la vie :
Mes lèvres célèbrent tes louanges,

2- J'élèverai mes mains en ton nom,
Mes lèvres célèbrent tes louanges,
J'élèverai mes mains en ton nom.

ENTRÉE : *MHN 78*

R- Oe, oe e te Varua Maita'i, oe 'oe to matou arata'i.

1- Horo'a mai e te Fa'aao, i te mafatu pa'ari ra,
tei haapae i to teie ao, tei titau i ta te Atua.

2- A horo'a mai i te A'apo, ia ite papu matou.
Te maita'i o te faro'o, ia taati atu ia Ietu.

3- A tu'u mai e te fa'aao ia rave matou ato'a,
te mau mea, e au i te Fatu, i to matou orara'a.

KYRIE : *Coco I - tahitien*

GLOIRE À DIEU : *Dédé I*

Ei hanahana i te Atua i te ra'i teitei.
Ei hau i te fenua nei i te feia tâna e aroha.
Te arue atu nei matou ia oe, te faateitei,
te haamori e te faahanahana atu nei matou ia oe.
Te haamaitai nei matou ia oe
no to oe hanahana rahi a'e,
E te Fatu Atua, te Arii o te ra'i,
te Atua te Metua Manahope e.
E te Fatu, te Tamaiti Otahi, e Iesu-Kirito e,
E te Fatu Atua, te Arenio a te Atua,
te Tamaiti a te Metua.
O oe te hopoi-'ê atu i te hara a to te ao nei,
aroha mai ia matou.
O oe te hopoi-'ê atu i te hara a to te ao nei,
a faarii mai i ta matou nei pure.
O oe te parahi nei i te rima atau o te Metua,
aroha mai ia matou.
O oe anae hoi te Mo'a, o oe anae te Fatu,
o oe anae te Teitei, e Iesu-Kirito e,
o oe e te Varua-Maitai,
I roto I te hanahana o te Metua.
Amene.

PSAUME :

Mon âme a soif de toi, Seigneur mon Dieu.

ACCLAMATION : *MH - FROGIER*

Alléluia Alléluia, Alléluia

PROFESSION DE FOI :

Voir page précédente

PRIÈRE UNIVERSELLE : *Médéric BERNARDINO*

Te Fatu, te Fatu, te Atua aroha e te maru, te fa'aoro mai,
e te maita'i rahi, a faari'i mai ta matou pure.

OFFERTOIRE :

R- Aie pitié de moi, dans ta tendresse,
Seigneur, aie pitié de moi !

1- Je veux te suivre Seigneur Sur la voie du bonheur
Mais si je tombe en chemin Seigneur, prend moi la main.

2- Je veux te suivre Seigneur Et vivre en ton amour
Mais si je tombe en chemin Seigneur, prend moi la main.

3- Je veux te suivre Seigneur Et marcher dans tes pas
Mais si je tombe en chemin Seigneur, prend moi la main.

SANCTUS *: Petiot I - tahitien*

ANAMNESE : *Petiot I - MHN*

Ei hanahana ia'oe e te Fatu e, o'oe to matou faaora,
tei pohe na e tia faahou e te ora nei a, o Iesu Kirito.
O'oe to matou Atua, haere mai, e Iesu, to matou Fatu.

NOTRE PÈRE : *Toti LEBOUCHER - tahitien*

AGNUS : *Toti LEBOUCHER - tahitien*

COMMUNION : *Psaume 62*

R- Je ne vous appellerai plus serviteurs, mais amis,
Heureux les invites au festin de l'Agneau.

1- Dieu, toi mon Dieu, je te cherche dès l'aurore,
mon âme a soif de toi.
Après toi languit ma chair,
comme une terre aride altérée et sans eau.

2- Dans ton lieu Saint, je te verrai,
je contemplerai ta puissance et ta Gloire.
Car ton Amour est meilleur que la vie ;
mes lèvres chanteront ta louange.

3- Je veux te bénir tout au long de ma vie,
j'élèverai les mains en invoquant ton nom,
Comme un festin tu rassasies mon âme,
joie sur mes lèvres louange en ma bouche.

Envoi : *MHN 242*

R- E Maria mo'a e, te metua no Iesu,
i na ta'u mafatu ia 'oe, amuri noatu

1- E Maria mo'a e, ua maere te fenua,
i te tau i fanau ai 'oe, to Fatu to Atua.

LES CATHEDATES

LES CATHE-MESSES

SAMEDI 29 AOÛT 2020

18h00 : **Messe** : Familles CHING, WONG, FARHNAM, MARSAULT et Claudine BOCCHECIAMPE ;

DIMANCHE 30 AOUT 2020

22EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – VERT

Bréviaire : 2ème semaine

05h50 : **Messe** : Intention particulière ;
08h00 : **Messe** : Wilfred LAUDON ;
11h15 : **Baptême** Françis ;
18h00 : **Messe** : Laurence BECART ;

LUNDI 31 AOUT 2020

Férie – vert

05h50 : **Messe** : pour Claire (anniversaire) et tous les enfants du monde ;

MARDI 1ER SEPTEMBRE 2020

Férie – vert

Journée mondiale de prière pour la sauvegarde de la création

05h50 : **Messe** : Tevero MAHAA ;

MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2020

Férie – vert

05h50 : **Messe** : Jeannette UEVA ;
12h00 : **Messe** : Intention particulière ;

JEUDI 3 SEPTEMBRE 2020

Saint Grégoire le Grand, pape, docteur de l'Église +604 (12 mars) à Rome – mémoire - blanc

05h50 : **Messe** : Guy PAIN ;

VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2020

Férie – vert

05h50 : **Messe** : Familles REBOURG et LAPORTE ;
14h00 à 16h00 : Confession au presbytère de la Cathédrale ;

SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2020

En l'honneur de la Vierge Marie - blanc
Journée internationale de la Charité

05h50 : **Messe** : Père Christophe, les prêtres, les diacres, les consacrés, les séminaristes et les appelés ;
18h00 : **Messe** : Cécile REY et sa famille ;

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2020

23EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – VERT

Bréviaire : 3ème semaine

05h50 : **Messe** : Pro-populo ;
08h00 : **Messe** : Yves VONGUE ;
18h00 : **Messe** : Intention particulière ;

« NOUS DEVONS VEILLER A L'INTEGRITE DE LA PERSONNE HUMAINE, QUI DOIT DONC ETRE L'OBJECTIF PRIORITAIRE DE L'ENGAGEMENT POLITIQUE ET ECONOMIQUE, DANS UNE ETHIQUE DE RESPONSABILITE PARTAGEE DANS LA MAISON COMMUNE ».

CARDINAL PAROLIN – 08/2020

LES CATHE-ANNONCES

Dimanche 30 août à 9h15 : Ouverture de la catéchèse pour les enfants ;
Jeudi 3 septembre à 17h : Répétition de la chorale du dimanche ;
Vendredi 4 septembre à 18h : Catéchèse pour les adultes ;
Dimanche 6 septembre à 9h15 : Catéchèse pour les enfants ;

LES REGULIERS

MESSES : SEMAINE :
- du lundi au samedi à 5h50 ;
- le mercredi à 12h ;

MESSES : DIMANCHE :
- samedi à 18h ;
- dimanche à 5h50… à 8h… à 18h ;

OFFICE DES LAUDES : du lundi au samedi à 05h30 ;

CONFESSIONS : Vendredi de 14h00 à 16h00 au presbytère ; ou sur demande *(tél : 40 50 30 00)*

EXPOSITION DU SAINT SACREMENT
- de lundi à vendredi : 6h30 à 16h ;

Cathédrale Notre-Dame de Papeete, courrier, denier de Dieu, don & legs … : Compte CCP n° 14168-00001-8758201C068-67 Papeete ;
Presbytère de la Cathédrale – 8-10, place de la Cathédrale – B.P. 43394 – 98713 Papeete – Tahiti ; N° TAHITI : 028902.031
Téléphone : (689) 40 50 30 00 ; Télécopie : (689) 40 50 30 04 ; Courriel : notre-dame@mail.pf ; Site : www.cathédraledepapeete.com ;
Twitter : @makuikiritofe ; Facebook : Cathédrale Papeete.

P.K.O

« Être dans le vent, c'est l'idéal des feuilles mortes ».

Bulletin gratuit de liaison de la paroisse de la Cathédrale de Papeete n°41/2020
Dimanche 6 septembre 2020 – 23ème Dimanche du Temps ordinaire – Année A

COLLECTE TE VAI-ETE API…

DEJA 42 697 444 XFP ..... SOIT 28,46%..... SUR 150 000 000 XFP..... MANQUE 107 302 556 XFP

HUMEURS

L'ULTRACREPIDARIANISME

En guise d'humeur, une réflexion du philosophe Étienne Klein : « *On est tous pour ou contre le nucléaire, tous pour ou contre les nanosciences, pour ou contre les OGM. Mais qui d'entre nous est capable de dire ce qu'on met vraiment dans un réacteur nucléaire ? Ce qu'est une réaction de fission ? Comment ça fonctionne ? Qu'implique* $E=mc^2$ *? Qu'est-ce que c'est qu'une cellule souche, un OGM ? Personne. L'ulltracrepidarianisme c'est un mot savant pour dire que, souvent, on parle avec assurance de choses que nous ne connaissons pas, et c'est dérivé d'une locution latine qui est : "Sutor, ne supra crepidam" qui veut dire en gros que le cordonnier ne doit pas parler au-delà de la chaussure. Moi j'ai noté cette tendance-là au tout début de l'épidémie. Je rentrai du Chili, et en arrivant en France, alors que le confinement avait commencé depuis quelques jours. Je voyais des tweet écrit par des personnalités politiques, parfois de très haut rang, qui commençaient par : "Je ne suis pas médecin, mais je pense…" etc. Et après cette déclaration honnête d'incompétence, s'en suivaient des injonctions sur ce qu'il fallait faire ou penser à propos de tel ou tel traitement. Au tout début de l'épidémie. Ça m'avait étonné qu'on puisse avoir autant d'assurance alors même qu'on vient de déclarer qu'on est incompétent. J'ai remarqué en étudiant un peu la question que c'était une tendance assez naturelle, qui a d'ailleurs été étudiées par des psychologues américains à la fin du XXème siècle, qui s'appellent Dunning et Kruger qui avait remarqué que pour se rendre compte qu'on est incompétent il faut être compétent. Au début qu'en on découvre un nouveau champ, on se sent spontanément compétent. Par exemple, moi je n'y connais rien au football mais si on me demandait d'être sélectionneur de l'équipe de France de football, spontanément je dirais : "Pourquoi pas, ça a l'air simple." On s'asseoit sur un banc, on fait des gestes, on crie un peu et ça doit être suffisant pour que l'équipe gagne. Et puis en regardant les choses d'un peu plus près on s'aperçoit que c'est beaucoup plus compliqué. Nous sommes tous appelés à être victimes de cet ultracrépidarianisme. Quand vous conversez au café avec vos amis, vous dites des choses qui vont au-delà de vos compétences. C'est tout à fait naturel dans la conversation, simplement il faut en avoir conscience, et quand on a une parole publique qui peut avoir des effets politiques importants, il faut être prudent. L'idée c'est pas du tout de dire que chacun est contraint dans sa liberté à laisser la parole aux experts. En fait en démocratie n'importe qui a le droit de poser une question aux experts, de les interpeller, de les interroger. Mais s'est pas ce qui est fait, là. C'est qu'on donne son avis sans savoir.*

Nous avons tendance à écouter ceux qui parlent de tout. Comme s'ils nous rassuraient, comme si des gens qui ont des formes de certitude, une forme d'arrogance aussi, nous rassuraient dans une période d'incertitude. Dans les mêmes canaux de communication circulent aujourd'hui des connaissances scientifiques ou autres, des informations, des commentaires, des opinions, des fake-news et le fait que toutes ces choses circulent dans les mêmes canaux fait que leurs statuts respectifs, qui sont pourtant très différent, se contaminent.

Je me rends compte que les gens qui sont modérés, qui sont prudents, qui sont en quelque sorte "centristes" pour ce qui est des questions relatives à la vérité, parlent beaucoup moins que les gens qui sont extrémistes dans ces domaines. C'est un peu comme en politique : les gens qui sont aux extrêmes parlent plus que les gens qui font partie de ce que l'on appelle la majorité silencieuse. Et moi je pense que notre démocratie, pour garder de sa vivacité, a besoin que les gens modérés s'engagent passionnément. L'idée même de démocratie a à voir avec le fait qu'on puisse argumenter, et s'en donner le temps, sans simplement s'opposer avec des arguments assez primaires qui donnent l'impression que ce sont des arguments d'autorité qui se combattent et non pas des analyses ».

LIBERTE

De quel droit mettez-vous des oiseaux dans des cages ?

De quel droit ôtez-vous ces chanteurs aux bocages,
Aux sources, à l'aurore, à la nuée, aux vents ?
De quel droit volez-vous la vie à ces vivants ?
Homme, crois-tu que Dieu, ce père, fasse naître
L'aile pour l'accrocher au clou de ta fenêtre ?
Ne peux-tu vivre heureux et content sans cela ?
Qu'est-ce qu'ils ont donc fait tous ces innocents-là
Pour être au bagne avec leur nid et leur femelle ?

Qui sait comment leur sort à notre sort se mêle ?
Qui sait si le verdier qu'on dérobe aux rameaux,
Qui sait si le malheur qu'on fait aux animaux
Et si la servitude inutile des bêtes
Ne se résolvent pas en Nérons sur nos têtes ?
Qui sait si le carcan ne sort pas des licous ?
Oh! de nos actions qui sait les contre-coups,

Et quels noirs croisements ont au fond du mystère
Tant de choses qu'on fait en riant sur la terre ?
Quand vous cadenassez sous un réseau de fer
Tous ces buveurs d'azur faits pour s'enivrer d'air,
Tous ces nageurs charmants de la lumière bleue,
Chardonneret, pinson, moineau franc, hochequeue,
Croyez-vous que le bec sanglant des passereaux
Ne touche pas à l'homme en heurtant ces barreaux ?

Prenez garde à la sombre équité. Prenez garde8
Partout où pleure et crie un captif, Dieu regarde.
Ne comprenez-vous pas que vous êtes méchants ?
À tous ces enfermés donnez la clef des champs !
Aux champs les rossignols, aux champs les hirondelles ;
Les âmes expieront tout ce qu'on fait aux ailes.
La balance invisible a deux plateaux obscurs.
Prenez garde aux cachots dont vous ornez vos murs !

Du treillage aux fils d'or naissent les noires grilles ;
La volière sinistre est mère des bastilles.
Respect aux doux passants des airs, des prés, des eaux !
Toute la liberté qu'on prend à des oiseaux
Le destin juste et dur la reprend à des hommes.
Nous avons des tyrans parce que nous en sommes.
Tu veux être libre, homme ? et de quel droit, ayant
Chez toi le détenu, ce témoin effrayant ?
Ce qu'on croit sans défense est défendu par l'ombre.
Toute l'immensité sur ce pauvre oiseau sombre
Se penche, et te dévoue à l'expiation.
Je t'admire, oppresseur, criant : oppression !
Le sort te tient pendant que ta démence brave
Ce forçat qui sur toi jette une ombre d'esclave
Et la cage qui pend au seuil de ta maison
Vit, chante, et fait sortir de terre la prison.

Victor HUGO

DECRET N°8 - AVENANT

AVENANT AU DECRET N°8 POUR L'ENSEMBLE DE L'ARCHIDIOCESE

Papeete, le 31 Août 2020

Chers Frères dans le Christ,

Suite à la rencontre des responsables des confessions religieuses avec Mr Sorain, Haut-Commissaire et Mr Fritch, Président de la Polynésie Française, rencontre qui eut lieu ce Mardi 25 Août, en ces jours où notre *Fenua* se trouve confronté à une recrudescence du nombre de personnes touchées par la Covid 19, une vigilance accrue nous a été demandée pour contribuer à la lutte contre ce virus.
C'est ainsi que je vous communique cet avenant au décret n°8. Merci de l'attention que vous lui porterez, et merci de le faire passer aux fidèles de vos communautés.

Fraternellement

****

AVENANT AU DECRET n°8
POUR L'ENSEMBLE DE L'ARCHIDIOCESE

Les mesures prises dans le décret n°8 restent valables. Il faut y ajouter les précisions suivantes.

1. Insister sur la distanciation physique en marquant à l'adhésif ou tout autre moyen une place sur deux comme inutilisable. On peut utiliser tous les bancs, en agençant en quinconce d'un banc au banc suivant les places utilisables.
2. Pour la quête, ne pas faire passer les corbeilles d'une main à l'autre. Prévoir par exemple des paniers avec long manche que le quêteur est seul à manier, ou mettre la corbeille à la porte de l'église, ou faire passer les quêteurs des deux côtés des bancs quand c'est possible.
3. Donner une bénédiction sans contact au front pour les personnes (adultes et enfants) se présentant dans la procession de communion mais qui ne communient pas.
4. Demander que célébrants, lecteurs et chanteurs des chorales gardent le masque quand ils officient, quand ils lisent ou quand ils chantent.
5. Insister sur le lavement des mains par les célébrants et *tavini* avant chaque office et pour ceux qui distribuent la communion, avant de donner la communion et après.
6. À la fin des offices, célébrants et *tavini* regagnent directement la sacristie.
7. Lors de réunions dans les salles paroissiales, limiter le nombre en fonction des capacités d'accueil de la salle, avec respect des mesures de protection : distanciation physique, masque, lavement des mains, pas de contacts physiques (accolades, embrassades etc…) et en tout cas ne pas dépasser 30 personnes.
8. La catéchèse obéit aux mêmes règles que l'école : mesures de protection plus nettoyage du mobilier avant les séances de caté, ou entre deux groupes qui se suivent dans le même local.
9. Les prêtres seuls sont autorisés à se rendre uniquement au chevet des mourants hospitalisés au CHPF, et aux cliniques Cardella et Paofai, à la demande des familles, pour administrer le sacrement des malades. Toute autre visite est suspendue.
10. Lors de déplacements pour motif pastoral dans les îles, limiter à 3 voyageurs (diacres, épouses, prêtres).

Cet avenant au décret n°8 est applicable à compter de ce Mardi 1er Septembre 2020

Papeete le 31 Août 2020

© Archidiocèse de Papeete – 2020

LAISSEZ-MOI VOUS DIRE

5 SEPTEMBRE : JOURNEE INTERNATIONALE DE LA CHARITE

LA CHARITE NE PASSERA PAS

En 2013, l'O.N.U. a décrété **une Journée internationale de la charité, fixée au 5 septembre de chaque année**, en mémoire de Mère Teresa de Calcutta, décédée le 5 septembre 1997.
En septembre 2015, à travers le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les Nations Unies reconnaissent l'éradication de la pauvreté sous toutes ses formes comme le défi le plus important et un prérequis indispensable pour le développement durable. L'arrivée de la pandémie que nous connaissons bouleverse les perspectives !
La pauvreté est une situation qui peut être cachée, subie, exposée, refusée ou parfois choisie.
J'ai connu une dame d'origine chinoise qui, chaque fois qu'elle allait en ville, veillait à revêtir une de ses trois seules robes, bien propres et repassées et qui s'efforçait d'arborer un sourire en allant vendre les quelques produits que son mari récoltait sur un domaine dont il avait obtenu le métayage. Évidemment on croyait que cette famille nombreuse était riche, selon l'adage local : « *tous les Chinois sont riches* ». Mais tout le monde ignorait que cette femme se privait de nourriture pour donner le meilleur à ses enfants et soutenir son époux. Le soir, une fois la douche prise, les devoirs terminés, on mangeait une soupe de riz avec un petit morceau de poisson salé (ou café, pain, beurre), se couchait avec le soleil pour économiser le pétrole du *mori-gaz* réservé pour la pêche. Grâce à un prêtre missionnaire parlant *hakka* qui avait été expulsé de Chine continentale, la famille a pu découvrir le Christ et son message de salut. La pauvreté de cette famille : de fatalité est alors devenue oblation et espérance.
Un autre exemple de pauvreté, celle-ci est transmise par les médias qui montrent une jeune femme sans domicile fixe qui clame que personne ne se soucie des SDF, et plus spécialement en cette période de Covid. L'information est reprise par plusieurs télévisions et sites francophones, au risque de porter le discrédit sur tous les SDF de Tahiti, faisant croire qu'ils sont comme des oiseaux ouvrant le bec en attendant leur pitance ! C'est méconnaitre tel homme sans logis qui, tous les jours, va de poubelle en poubelle ramasser ce qui est récupérable et négociable. C'est passer sous silence la solidarité qui se vit dans les districts où l'on ne stigmatise pas les SDF ; passage de la main qui quémande à la main qui partage.
Il importe que notre regard ne confonde pas l'homme (la femme) avec le mal et la souffrance qu'il (elle) vit. Ainsi chaque semaine une femme passe dans mon quartier pour vendre soit des gâteaux ou des cuisses de poulet préparés par un de ses fils. Comme disait André Frossard : « *Dieu ne sait compter que jusqu'à un.* » Cette femme n'a que faire de ma pitié, elle a besoin d'être reconnue dans sa dignité et sa démarche. Certes elle a besoin de pain pour vivre et nourrir sa famille, mais un autre pain lui est nécessaire, celui que mon regard, mes paroles peuvent lui apporter.
Il nous faut distinguer la pauvreté de la misère. La misère déshumanise, aliène, elle fait perdre toute dignité. La misère c'est la perte de toute espérance ; c'est la condamnation à accepter des situations dégradantes pour survivre (prostitution, vol, trafics de toutes sortes…). Un quart (25%) de la population mondiale vit dans des bidonvilles ou dans la rue ou dans des camps de réfugiés. La Polynésie française n'échappe pas à ce constat… alors qu'en bien des lieux, on brasse par milliards de l'argent qui ne profite qu'à une poignée d'individus. Heureusement des personnes réagissent en choisissant la pauvreté pour mieux servir les plus pauvres. C'est le cas des religieux, religieuses ou encore des laïcs qui œuvrent bénévolement au sein d'associations caritatives ou d'ONG.
Une journée mondiale par an pour lutter contre la pauvreté ? C'est bien… mais pour nous, chrétiens, c'est chaque jour qui devrait (doit) être une journée de rencontre, d'aide, de don pour plus pauvre que soi. Cela suppose, avant tout, par une attention à celui (celle) qui a besoin d'être écouté, entendu. Les silences et les non-dits du pauvre que je croise à l'église, dans ma rue, mon quartier ne peuvent se révéler qu'au cours d'un échange fraternel. Mais nous ne sommes pas tous prêts à accompagner tel ou telle. Savoir rester à sa place et ne pas chercher à « *se faire l'autre* » est une règle. Ne pas faire, ni décider pour l'autre, c'est à ces conditions que chaque personne sera respectée et reconnue dans sa dignité.
Si la misère ne nous choque pas, ne nous scandalise pas, alors c'est que nous n'avons pas compris le langage de la Croix, alors il y a désespérance pour notre humanité. Comme l'affirme Saint Paul : *« Si je n'ai pas la charité je ne suis rien … La charité ne passera jamais*. » (1 Corinthiens 13).

Dominique SOUPÉ

© Paroisse de la Cathédrale – 2020

REGARD SUR L'ACTUALITE…

VERS UN NOUVEAU TEXTE DE LA MESSE

Allons-nous vers un nouveau texte français de la Messe ? Pour répondre, il convient d'abord de savoir pourquoi cette question se pose. Le point de départ est la demande adressée en 2003 par la Congrégation pour le Culte Divin et la discipline des Sacrements qui siège à Rome à la Commission Épiscopale francophone pour les traductions liturgiques : entreprendre une retraduction du Missel en français pour le rendre davantage conforme et plus fidèle à l'original Latin, tout en tenant compte des caractéristiques propres de la langue française. Ce n'est donc pas seulement le texte de la Messe, mais tout le Missel qui est concerné par cette nouvelle traduction. Pour y voir clair, rappelons que le texte actuellement en vigueur pour la liturgie, notamment pour la célébration de l'Eucharistie est traduit du Latin. Cette première traduction du Missel en langue française à partir de l'original latin était entrée en vigueur pour le monde francophone en 1974. Elle avait été voulue et menée à son terme rapidement à la suite du renouveau de la liturgie consécutive au concile Vatican II et constituait le fruit d'un travail colossal réalisé en un temps record ! Après plus de 40 ans, le moment était venu de réviser cette traduction. Au point de départ, une décision du Pape Saint Jean Paul II qui, en 2001, promulguait un nouveau guide officiel des traductions liturgiques. En 2002 était également publiée une nouvelle édition typique du Missel Romain en langue latine, qui dorénavant devrait servir de modèle à toutes les traductions en différentes langues. En 2003 débutaient les travaux de traduction en langue française. Ce fut l'œuvre de la Commission épiscopale francophone composée des évêques d'Afrique du Nord, de Belgique, du Canada, de France, du Luxembourg, de Suisse auxquels était associée la Conférence des évêques du Pacifique en la personne de Mgr Michel Calvet, archevêque de Nouméa. Cette traduction devait se faire sans ajout ni omission, en utilisant des mots compréhensibles, mais respectant la beauté et le contenu

doctrinal exact des textes. Il fallait également éviter des expressions contenues dans des publicités commerciales, des projets politiques et idéologiques, des termes ambigus ou des expressions à caractère régional. Il fallait enfin une traduction recevable dans tous les pays francophones !

C'est donc tout le Missel qui a fait l'objet de cette nouvelle traduction. Pour mémoire, rappelons que le Missel regroupe : les oraisons et liturgies pour les fêtes de l'année liturgique (Semaine Sainte, Pâques, Noël etc…), pour les fêtes des Saints, pour les messes votives, les rituels pour les baptêmes, les mariages, les célébrations d'obsèques, mais surtout le rituel de la Messe, celui qui nous est le plus familier. Pour ce qui est du texte de la Messe, qu'on se rassure. Les changements à venir ne vont pas bouleverser le rite de la messe que nous connaissons. D'ailleurs, nous avons déjà enregistré un premier changement dans la prière « *Notre Père* » : « *…et ne nous soumets pas à la tentation* » est devenu « *Et ne nous laisse pas entrer en tentation* ». Une vingtaine d'autres changements doivent caractériser ce nouveau texte de notre liturgie Eucharistique. Quelques-uns sont des ajouts : par exemple dans le « *Je confesse* », le mot « *bienheureuse* » a été ajouté à « *Vierge Marie* » ; dans le « *Gloria* », on a traduit le mot latin « *peccata* » par « *les péchés* » et non plus « *le péché* ». Beaucoup de ces changements concernent les paroles dites par le prêtre. À l'offertoire lorsqu'il présente le pain, il dira : « *Tu es béni, Seigneur, Dieu de l'Univers : nous avons reçu de ta bonté le pain que nous te présentons, fruit de la terre…* ». Signalons enfin que cette nouvelle traduction en français ne modifie en rien le texte de la Messe en Tahitien qui est une traduction « *Latin/Tahitien* ».

Ces considérations « *techniques* » ne doivent cependant pas occulter l'essentiel. Le but de cette nouvelle traduction est de contribuer à réaliser un vœu du Concile Vatican II qui justifia ainsi les décisions sur le renouveau liturgique qui allait marquer la vie des fidèles : « … *Faire progresser la vie Chrétienne de jour en jour chez les fidèles, favoriser tout ce qui peut contribuer à l'union de tous ceux qui croient au Christ, fortifier tout ce qui concourt à appeler tous les hommes dans le sein de l'Église… et favoriser une participation pleine, consciente et active des fidèles* » (Constitution sur la liturgie, §1 et 14). Que cette « *remise à jour* » de nos textes liturgiques soit pour chacun l'occasion de prendre davantage conscience que « *la beauté de la liturgie reflète la présence de la gloire de notre Dieu resplendissant en son peuple vivant et consolé* » (Pape François, Homélie de la messe chrismale du 28 Mars 2013).

+Mgr Jean-Pierre COTTANCEAU

© Archidiocèse de Papeete – 2020

AUDIENCE GENERALE

GUERIR LE MONDE : LA SOLIDARITE ET LA VERTU DE LA FOI

Lors de l'audience générale de ce mercredi 2 septembre, le Pape François a poursuivi son cycle de catéchèse « *Guérir le monde* », abordant cette fois le thème de « *La solidarité et la vertu de la foi* ». La solidarité est « *la voie à parcourir dans un monde après la pandémie* ». Guidée par la foi, elle permet de former une véritable famille humaine incarnant l'amour de Dieu.

Chers frères et sœurs, bonjour !

Après tant de mois, nous reprenons notre rencontre face à face et non devant un écran. Face à face. C'est beau ! L'actuelle pandémie a mis en évidence notre interdépendance : nous sommes tous liés, les uns aux autres, tant dans le mal que dans le bien. C'est pourquoi, pour sortir meilleurs de cette crise, nous devons le faire ensemble. Ensemble, pas tout seuls, ensemble. Seuls non, parce que l'on ne peut pas ! Ou on le fait ensemble, ou on ne le fait pas. Nous devons le faire ensemble, tous, dans la *solidarité*. Je voudrais souligner ce mot aujourd'hui : *solidarité*.

En tant que famille humaine, nous avons notre origine commune en Dieu ; nous habitons dans une maison commune, la planète-jardin, la terre dans laquelle Dieu nous a placés ; et nous avons une destination commune dans le Christ. Mais quand nous oublions tout cela, notre *interdépendance* devient *dépendance* de certains à l'égard d'autres – nous perdons cette harmonie de l'interdépendance dans la solidarité – qui accroît l'inégalité et la marginalisation ; le tissu social s'affaiblit et l'environnement se dégrade. Toujours la même chose. La même façon d'agir.

C'est pourquoi, *le principe de solidarité* est aujourd'hui plus que jamais nécessaire, comme l'a enseigné saint Jean-Paul II (cf. Enc. *Sollicitudo rei socialis*, nn.38-40). Dans un monde interconnecté, nous faisons l'expérience de ce que signifie vivre dans le même « *village global* ». Cette expression est belle : le grand monde n'est autre qu'un village global, parce que tout est lié. Mais nous ne transformons pas toujours cette *interdépendance* en *solidarité*. Il y a un long chemin entre l'interdépendance et la solidarité. Les égoïsmes – individuels, nationaux et des groupes de pouvoir – ainsi que les rigidités idéologiques alimentent au contraire des « *structures de péché* » (*ibid*., n.36).

« *Le mot "solidarité" est un peu usé et, parfois, on l'interprète mal, mais il désigne beaucoup plus que quelques actes sporadiques de générosité. C'est plus que cela ! Il demande de créer une nouvelle mentalité qui pense en termes de communauté, de priorité de la vie de tous sur l'appropriation des biens par quelques*-uns » (Exhort. ap. *Evangelii gaudium*, n.188). Cela signifie *solidarité*. Il ne s'agit pas seulement d'aider les autres - c'est bien de le faire, mais c'est plus que cela –il s'agit de justice (cf. Catéchisme de l'Église catholique, nn.1938-1940). L'interdépendance, pour être solidaire et porter des fruits, a besoin de fortes racines dans l'humain et dans la nature créée par Dieu, elle a besoin du respect des visages et de la terre.

Dès le début, la Bible nous avertit. Pensons au récit de la Tour de Babel (cf. Gn 11,1-9), qui décrit ce qui se produit quand nous cherchons à atteindre le ciel – notre objectif – en ignorant le lien avec l'humain, avec la création et avec le Créateur. C'est une façon de dire : cela arrive chaque fois que l'on veut monter, monter, sans tenir compte des autres. Moi seulement ! Pensons à la tour. Nous construisons des tours et des gratte-ciels, mais nous détruisons la communauté. Nous unifions les édifices et les langues, mais nous mortifions la richesse culturelle. Nous voulons être les maîtres de la Terre, mais nous détruisons la biodiversité et l'équilibre écologique. Je vous ai raconté au cours d'une autre audience l'histoire de ces pêcheurs de San Benedetto del Tronto qui sont venus cette année et qui m'ont dit : « *Nous avons récupéré de la mer 24 tonnes de déchets, dont la moitié était du plastique* ». Imaginez ! Ces hommes capturent des poissons, oui, mais ils ont aussi

l'idée de capturer les déchets et de les extraire pour nettoyer la mer. Mais cette [pollution] signifie détruire la terre, ne pas avoir de solidarité avec la terre qui est un don et l'équilibre écologique.

Je me souviens d'un récit médiéval qui décrit ce « *syndrome de Babel* », qui se produit quand il n'y a pas de solidarité. Ce récit médiéval dit que, lors de la construction de la tour, quand un homme tombait – c'étaient des esclaves – et mourait, personne ne disait rien, au mieux : « *Le pauvre, il s'est trompé et est tombé* ». Mais si une brique tombait, tous se plaignaient. Et si quelqu'un était coupable, il était puni ! Pourquoi ? Parce qu'une brique coûtait cher à fabriquer, à préparer, à cuire. Il fallait du temps et du travail pour fabriquer une brique. Une brique valait plus que la vie humaine. Que chacun de nous pense à ce qui se produit aujourd'hui. Malheureusement, aujourd'hui aussi, quelque chose de ce genre peut se produire. Le marché financier perd quelques points – nous l'avons vu sur les journaux ces jours-ci – et la nouvelle est rapportée par toutes les agences. Des milliers de personnes tombent à cause de la faim, de la misère, et personne n'en parle.

En opposition totale à Babel, nous trouvons la Pentecôte, nous l'avons entendu au début de l'audience (cf. Ac 2,1-3). L'Esprit Saint, en descendant d'en haut comme le vent et le feu, investit la communauté enfermée au cénacle, lui insuffle la force de Dieu, la pousse à sortir et à annoncer à tous le Seigneur Jésus. L'Esprit crée l'unité dans la diversité, il crée l'harmonie. Dans le récit de la Tour de Babel, il n'y avait pas l'harmonie : il y avait le fait d'aller de l'avant pour gagner de l'argent. Là, l'homme n'était qu'un simple instrument, une simple « *force de travail* », mais ici, avec la Pentecôte, chacun de nous est un instrument, mais un instrument communautaire qui participe de tout son être à l'édification de la communauté. Saint François d'Assise le savait bien et, animé par l'Esprit, il donnait à toutes les personnes, et même aux créatures, le nom de frère ou sœur (cf. *LS*, n.11 ; cf. Saint Bonaventure, *Legenda maior*, VIII, 6: *FF* 1145). Même le frère loup, rappelons-nous.

Avec la Pentecôte, Dieu se fait présent et inspire la *foi* de la communauté *unie dans la diversité et dans la solidarité*. Diversité et solidarité unies dans l'harmonie, telle est la voie. Une diversité solidaire possède les « *anticorps* » afin que la particularité de chacun – qui est un don, unique et irrépétible – ne tombe pas malade à cause de l'individualisme, de l'égoïsme. La diversité solidaire possède également les anticorps pour guérir les structures et les processus sociaux qui ont dégénéré en systèmes d'injustice, en systèmes d'oppression (cf. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église,* n.192). La solidarité est donc aujourd'hui la voie à parcourir vers un monde après la pandémie, vers la guérison de nos maladies interpersonnelles et sociales. Il n'y en a pas d'autre. Ou nous allons de l'avant sur la voie de la solidarité ou les choses seront pires. Je veux le répéter : on ne sort pas pareils qu'avant d'une crise. La pandémie est une crise. On sort d'une crise meilleurs ou pires. Nous devons choisir. Et la solidarité est précisément une voie pour sortir meilleurs de la crise, pas avec des changements superficiels, avec un coup de peinture comme ça tout va bien. Non ! Meilleurs !

Au milieu de la crise, une *solidarité* guidée par la *foi* nous permet de traduire l'amour de Dieu dans notre culture mondialisée, non pas en construisant des tours ou des murs – et combien de murs se construisent aujourd'hui – qui divisent mais ensuite s'écroulent, mais en tissant des communautés et en soutenant des processus de croissance véritablement humaine et solide. C'est pour cela que la solidarité peut aider. Je pose une question : est-ce que je pense aux besoins des autres ? Que chacun réponde dans son cœur.

Au milieu des crises et des tempêtes, le Seigneur nous interpelle et nous invite à réveiller et à rendre active cette solidarité capable de donner une solidité, un soutien et un sens à ces heures où tout semble sombrer. Puisse la créativité de l'Esprit Saint nous encourager à engendrer de nouvelles formes d'accueil familial, de fraternité féconde et de solidarité universelle. Merci.

© Libreria Editrice Vaticana – 2020

ENTRETIEN

QU'EST-CE LE COVID-19 NOUS A REVELE ?

Figure bien connue du monde catholique et fondateur, en 1996, de la Fraternité Eucharistein, le prêtre valaisan Nicolas Buttet porte un regard d'intellectuel et de mystique sans concession sur ce que la pandémie de COVID-19 a révélé à l'humanité et à l'Église.

Début juillet, le Père Nicolas Buttet nous a longuement reçu dans le chalet sur les hauts de Saxon (VS) où il entame une période sabbatique marquant la fin de ses 23 ans à la tête d'Eucharistein, une fraternité d'inspiration franciscaine qu'il a fondée à Epinassey, près de Saint-Maurice (VS), en 1996. Dès la fin de ce mois et jusqu'en 2021, le Valaisan se mettra à disposition des Missionnaires de la Charité de Mère Teresa à Rome, au Kenya, à Madagascar, à l'île Maurice, puis à Calcutta. Il reviendra ensuite comme frère au sein de sa fraternité. Lové dans la solitude d'une nature puissante qu'il aime tant, au pied de la Pierre Avoi et sous l'œil d'une magnifique icône orthodoxe de la Vierge trônant entre livres et notes dans son bureau improvisé, il a eu tout loisir d'analyser en profondeur la crise du coronavirus. Il nous livre ses réflexions sans filtre.

Écho : Qu'est-ce que la crise de la COVID- 19 a révélé, selon vous ?

Nicolas Buttet : L'une des choses les plus frappantes est que la COVID-19 a réduit l'homme à sa survie biologique, méprisant ses facettes psychologique et spirituelle, que la médecine holistique avait enfin pris en compte ces dernières décennies. Les rapports humains s'en sont trouvés appauvris. Une grand-mère me disait : « *La meilleure façon, pour mes enfants et mes petit-enfants, de me montrer qu'ils m'aiment est de ne pas me toucher ni même venir me voir* ». Sur ce terreau a prospéré une épidémie psychique attisée en grande partie par la médiatisation anxiogène de la crise. Une étude de l'Université de Bâle a révélé qu'en Suisse, 20% des personnes interrogées ont développé des symptômes de dépression.

Écho : On a parfois l'impression que les citoyens ont renoncé facilement à nombre de leurs libertés individuelles sur l'autel de la santé publique...

Nicolas Buttet : Cette pandémie a été marquée par le même conformisme social que toutes les périodes de crise. Une vaste majorité silencieuse subissait les événements sans réussir à les comprendre. Beaucoup de lâches comprenaient, mais

n'agissaient pas. Et une minorité de « *héros* » faisaient ce qu'ils pouvaient. Cette ambiance délétère a permis de mettre en place pas à pas un totalitarisme sournois dans lequel drones, hélicoptères, applications, reconnaissance faciale et autres outils technologiques ont été mis à profit pour nous surveiller pour notre bien. C'est *L'Empire du bien* de Philippe Muray. On va vous donner de la santé, du pain et de la sécurité, mais il faudra céder votre liberté en échange, disait déjà le Grand Inquisiteur chez Dostoïevski...

Écho : Mais chacun ne pouvait-il pas, malgré tout, exercer son libre arbitre ?

Nicolas Buttet : Oui, mais c'est difficile. Car dans ce contexte, on est stigmatisé si on s'affranchit des règles. C'est ainsi par exemple qu'on a vu des médecins interdire à une dame âgée hospitalisée d'assister à l'enterrement de son mari après 67 ans de mariage !

Écho : La manière dont ont été traitées les personnes âgées, malades ou en fin de vie vous a-t-elle choqué ?

Nicolas Buttet : J'ai entendu le cri et les larmes de ces personnes, isolées pour « *leur bien* », qui suppliaient qu'on les aime. Peu leur importait de mourir six mois plus tôt. Pourvu de ne pas finir isolées. On a pratiqué un déni total des besoins spirituels en empêchant l'accompagnement des malades et des mourants. Pour la première fois depuis l'homme des cavernes, les sépultures sont passées à la trappe sous l'influence de l'idéologie hygiéniste. Or, « *quand il n'y a pas de sépulture, on ne cicatrise pas ou mal* », rappelle le psychanalyste Boris Cyrulnik.

Écho : La dimension spirituelle de la personne a donc été en grande partie occultée. Pourquoi ?

Nicolas Buttet : L'Église a complètement loupé son rendez-vous avec l'histoire en se laissant piéger par cette idée fausse qui voudrait qu'au nom de la santé, toutes les restrictions soient admissibles. Les Grecs disaient qu'aux grandes tragédies, il faut opposer de grands mots, rappelle Pascal Bruckner. L'Église n'en a guère prononcé... Quand le gouvernement italien a demandé de fermer les lieux publics qui n'étaient pas de première nécessité, les évêques ont devancé l'appel dans leurs églises. C'était un aveu effarant : pour eux, les besoins spirituels n'étaient pas de première nécessité ! Heureusement, le pape les a rappelés à la raison et les églises ont été rouvertes.

Écho : Des instances étatiques ont aussi rappelé quelques grands principes en la matière. Plutôt rassurant, non ?

Nicolas Buttet : En Allemagne, il a fallu que la Cour constitutionnelle rappelle qu'il était illégal d'interdire les cultes pour que les évêques de ce pays se réveillent. Même chose en France ! Et cela suite à des plaintes de paroissiens courageux. Mais ce sont les prêtres qui auraient dû être les premiers veilleurs. J'ai été extrêmement déçu par l'incapacité totale d'une écrasante majorité d'entre eux à porter un regard libre sur la situation et à honorer malgré tout leur mission évangélique tout en tenant compte des contraintes sanitaires.

Écho : Certains religieux ont quand même proposé que la communion soit distribuée par les parents au sein des familles...

Nicolas Buttet : Sauf que cette belle idée venue d'une poignée de courageux a été massivement refusée par les clercs, qui craignaient de perdre du pouvoir au profit de laïcs ! Bien avant la COVID-19, le pape avait pourtant asséné qu'en temps de crise, l'Église devait être comme « *un hôpital de campagne après une bataille* ». C'est dire qu'elle devait aller droit au but en s'affranchissant, si nécessaire, des règles habituelles. On en était si loin que cet hôpital a carrément fermé ! À la place, on a dispensé de la virtualité *béni-oui-oui*, par exemple en diffusant des messes désincarnées sur internet. Ou on a déployé une inventivité théologique remarquable, mais un peu stérile et décalée, pour vanter la communion spirituelle...

Écho : En quoi est-ce gênant ?

Nicolas Buttet : La communion spirituelle n'est que la part subjective de la communion concrète, sacramentelle, dont elle est indissociable. Beaucoup de gens, et parmi eux nombre de pauvres, réclamaient de communier réellement. Enfermée dans sa tour d'ivoire, l'Église n'a pas su entendre la faim de ces gens qui étaient alors nos maîtres, car l'Esprit Saint parlait à travers eux. Cela laisse deviner un autre drame : aujourd'hui, je le crains, de nombreux prêtres ne semblent plus croire en la présence réelle du Christ dans l'eucharistie !

Écho : L'Église aurait aussi manqué à son devoir social, dites-vous. En quoi ?

Nicolas Buttet : La pauvreté et la faim revenaient en force et les services sociaux de l'Église sont restés fermés. Les prêtres et les évêques, alors désœuvrés et le plus souvent payés par l'État dans notre pays, auraient dû puiser dans leurs salaires pour alimenter un fonds d'entraide. Cela aurait été prophétique. Malgré la gêne, des gens sont venus demander de l'aide à notre communauté. Rien qu'en Valais, on a pu soulager 250 familles. Mais globalement, l'Église n'a pas su écouter les gens qui n'arrivaient plus à payer leur loyer ou leurs primes d'assurance-maladie. Cette crise a révélé le décalage entre une certaine Église institutionnelle, la vie des gens et la souffrance du monde ! Plusieurs croyants m'ont dit : « *L'Église nous a abandonnés !* ».

Écho : La pandémie a aussi réveillé un formidable esprit de solidarité...

Nicolas Buttet : Oui. Grâce à Dieu, et souvent malgré l'Église, des initiatives ont jailli de la société civile. Certains ont vécu un renouveau spirituel. C'est une raison d'espérer dans l'optique de la crise économique, sociale et sociétale majeure que nos dirigeants s'échinent à repousser depuis des années et qui est désormais à nos portes. Sans la crise sanitaire de la COVID-19, il n'est pas du tout sûr que les autres crises auraient été capables de réveiller cette entraide qui nous sera si nécessaire pour les surmonter sans trop de violence. Jusque-là, l'Église était présente sur tous les lieux de drames de l'humanité. Sa paralysie durant la pandémie est une première. Elle ne peut plus rester dans cette passivité bienveillante et asservie. Il va falloir qu'elle commence à « *aboyer* » fort ses valeurs, pour reprendre le mot de l'archevêque de Paris, Mgr Michel Aupetit !

Écho : Certains chrétiens voient dans cette tragédie une punition divine s'inscrivant dans un mouvement apocalyptique. Qu'est-ce que cela vous inspire ?

Nicolas Buttet : Ces événements me semblent plutôt empreints de pédagogie divine. Ils nous invitent à une humilité absolue, à revenir au réel, à l'altérité. Et à faire face à notre incapacité à tout maîtriser. Malheureusement, ils génèrent des angoisses existentielles débouchant parfois sur des théories du complot ou des velléités de voir dans la crise un châtiment de Dieu. Et puis, énormément de gens se sont tournés vers les technosciences, qui restent la religion de notre époque même si leur impuissance est évidente. Il y a bien quelque chose de la

révélation apocalyptique dans cette tragédie et ses conséquences auxquelles seule l'émergence de la transcendance pourra apporter une solution.

Écho : Êtes-vous optimiste pour la suite ?

Nicolas Buttet : Je me veux réaliste. Il a fallu cette crise, presque anecdotique au regard, par exemple, des dix enfants qui meurent de faim dans le monde chaque minute depuis des années, pour nous secouer. Cela sera-t-il suffisant pour que le monde d'après ne soit pas le monde d'avant ? Pas sûr ! Beaucoup de personnes semblent déjà envisager ces semaines comme une parenthèse désagréable. Je suis convaincu, pour ma part, qu'on ne peut pas faire l'économie d'un courageux débriefing sur les régressions anthropologiques et les conséquences humaines que nous a fait vivre cet épisode épidémiologique.

Recueilli par Laurent Grabe

****

« *Dans une faiblesse totale* »

Personnellement, comment avez-vous vécu la pandémie ?

– J'ai attrapé le coronavirus en janvier. On avait d'abord cru à une pneumonie atypique. Je suis resté isolé dans mon cabanon d'Epinassey (VS) afin de ne contaminer personne. J'avais perdu le sens du goût et étais dans une faiblesse physique totale. Si j'essayais de travailler, ma tête s'effondrait sur le clavier. La frustration passée, j'ai dû accepter le réel. Expérimenter le décalage entre le volontaire que je suis habituellement et l'incapable que j'étais alors fut édifiant. D'autant qu'avec l'âge, cette vulnérabilité deviendra peut-être mon état général.

Avez-vous eu peur de mourir ?

– Non. Car c'est une peur que j'avais travaillée au contact des avalanches et des guerres. Et parce que pour moi, la mort est une espérance.

L'isolement vous a pesé ?

– Non. Je n'ai jamais cherché à courir le monde pour donner des conférences. Et je garde une immense nostalgie de mes cinq années d'ermitage solitaire dans la falaise de Saint-Maurice. Cela faisait des années que je n'avais pas dormi plus de quatre nuits au même endroit. Cette existence m'avait rendu inattentif à certains détails de ma vie intérieure. Ce fut providentiel de retrouver un rythme plus humain et de me recentrer même si ce processus relevait parfois de la « *claquothérapie* » (rires).

© 'Echo – 2020

SOLIDARITE

EN INDONESIE, DES CATHOLIQUES AIDENT DES ELEVES MUSULMANS MIS EN QUARANTAINE

Le 31 août 2020, plus de 600 élèves d'un pensionnat musulman dans la province orientale de Java ont été testés positifs au Covid-19. Depuis, les catholiques du voisinage se mobilisent pour subvenir aux besoins des 6 000 autres filles et garçons contraints à la quarantaine dans l'établissement scolaire.

« *Accompagné de plusieurs religieuses et du conseil pastoral de la paroisse, le père Fadjar est venu directement à l'école Darussalam pour apporter, entre autres, 50 boîtes de serviettes hygiéniques pour les 2 500 filles et un certain nombre de produits de première nécessité pour le fonctionnement de la soupe populaire",* relate Kompas.
Le 31 août 2020, plus de 600 élèves d'un pensionnat musulman dans la province orientale de Java ont été testés positifs au Covid-19. Depuis, les 6 000 autres élèves accueillis par l'établissement sont contraints de rester en quarantaine dans leur pensionnat.
Pour leur venir en aide, sous des tentes dressées à 1 kilomètre de l'établissement, plus de 200 volontaires de toutes confessions cuisinent au quotidien 1,8 tonne de riz pour servir 18 000 repas.

Un grand nombre de pensionnats

Le père Fadjar Tedjo Soekarno, prêtre de l'église catholique Saint-Paul de Banyuwangi, dans la province orientale de Java, a déclaré que les catholiques de la région étaient très préoccupés par la pandémie qui frappe les 6 000 élèves du pensionnat musulman Darussalam Blokagung :
« *Je pense que la gestion du Covid-19 n'est pas la seule responsabilité du gouvernement. En tant que nation spirituelle, nous prions selon nos convictions respectives pour que la pandémie de Covid-19 se termine bientôt, en particulier au Darussalam Blokagung.* »
L'Indonésie compte plus de 28 000 pensionnats musulmans – *pesantren,* un terme dérivé du sanskrit et qui fait partie de l'héritage hindou bouddhiste de Java –, avec 18 millions de *santri* – élèves, garçons et filles –, dont 5 millions de pensionnaires qui vivent dans une grande promiscuité dans des chambres souvent surpeuplées.

Besoin d'unité face à la maladie

Lors de la rentrée scolaire, à la mi-août, le gouvernement avait évoqué le haut risque de contagion dans ces *pesantren.*
À la date du 3 septembre 2020, selon les données officielles, on compte plus de 186 646 cas dans tout le pays, dont 7 616 décès, pour une population de 270 millions d'habitants.
« *Le père Fadjar a également exprimé le souhait que les divers groupes sociaux, gouvernementaux ou religieux, cessent de se critiquer mutuellement dans les efforts visant à gérer la situation du cluster du pensionnat musulman. Il espère que les bonnes solutions vont émerger pour surmonter cette situation difficile* », précise le quotidien.

© Courrier International - 2020

LITURGIE DE LA PAROLE

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 2020 – 23EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – ANNEE A

Lecture du livre du prophète Ézékiel *(Ez 33, 7-9)*

La parole du Seigneur me fut adressée : « Fils d'homme, je fais de toi un guetteur pour la maison d'Israël. Lorsque tu entendras une parole de ma bouche, tu les avertiras de ma part. Si je dis

au méchant : 'Tu vas mourir', et que tu ne l'avertisses pas, si tu ne lui dis pas d'abandonner sa conduite mauvaise, lui, le méchant, mourra de son péché, mais à toi, je demanderai compte de son sang. Au contraire, si tu avertis le méchant d'abandonner sa conduite, et qu'il ne s'en détourne pas, lui mourra de son péché, mais toi, tu auras sauvé ta vie. » – Parole du Seigneur.

Psaume 94 (95), *1-2, 6-7ab, 7d-8a.9*

Venez, crions de joie pour le Seigneur,
acclamons notre Rocher, notre salut !
Allons jusqu'à lui en rendant grâce,
par nos hymnes de fête acclamons-le !

Entrez, inclinez-vous, prosternez-vous,
adorons le Seigneur qui nous a faits.
Oui, il est notre Dieu ;
nous sommes le peuple qu'il conduit.

Aujourd'hui écouterez-vous sa parole ?
« Ne fermez pas votre cœur comme au désert,
où vos pères m'ont tenté et provoqué,
et pourtant ils avaient vu mon exploit. »

Lecture de la lettre de saint Paul Apôtre aux Romains *(Rm 13, 8-10)*

Frères, n'ayez de dette envers personne, sauf celle de l'amour mutuel, car celui qui aime les autres a pleinement accompli la Loi. La Loi dit : *Tu ne commettras pas d'adultère, tu ne commettras pas de meurtre, tu ne commettras pas de vol, tu ne convoiteras pas.* Ces commandements et tous les autres se résument dans cette parole : *Tu aimeras ton prochain comme toi-même*. L'amour ne fait rien de mal au prochain. Donc, le plein accomplissement de la Loi, c'est l'amour. – Parole du Seigneur.

Alléluia. *(cf. 2 Co 5, 19)*

Dans le Christ, Dieu réconciliait le monde avec lui : il a mis dans notre bouche la parole de la réconciliation.

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu *(Mt 18, 15-20)*

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : « Si ton frère a commis un péché contre toi, va lui faire des reproches seul à seul. S'il t'écoute, tu as gagné ton frère. S'il ne t'écoute pas, prends en plus avec toi une ou deux personnes afin que toute l'affaire soit réglée sur la parole de deux ou trois témoins. S'il refuse de les écouter, dis-le à l'assemblée de l'Église ; s'il refuse encore d'écouter l'Église, considère-le comme un païen et un publicain. Amen, je vous le dis : tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel. Et pareillement, amen, je vous le dis, si deux d'entre vous sur la terre se mettent d'accord pour demander quoi que ce soit, ils l'obtiendront de mon Père qui est aux cieux. En effet, quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là, au milieu d'eux. » – Acclamons la Parole de Dieu.

© Textes liturgiques © AELF, Paris

PRIERES UNIVERSELLES

« Si deux d'entre vous sur la terre, nous affirme Jésus, se mettent d'accord pour demander quelque chose, ils l'obtiendront de mon Père qui est aux cieux ». Prenant appui sur sa parole, prions avec foi son Père et notre Père.

Puisque Dieu nous confie les uns aux autres, portons dans la prière ceux qui exercent, dans l'Église, le ministère de la Parole et le ministère de la réconciliation… Prions le Seigneur !

Puisque Dieu nous confie les uns aux autres, portons dans la prière celles et ceux, hommes et femmes de bonne volonté, qui travaillent à rapprocher les frères ennemis… Prions le Seigneur !

Puisque Dieu nous confie les uns aux autres, portons dans la prière tous ceux qui reprennent le chemin du travail et ceux qui se trouvent privés de travail… Prions le Seigneur !

Puisque Dieu nous confie les uns aux autres, portons-nous les uns les autres dans la prière, avec celles et ceux qui se sont éloignés de la communauté chrétienne. Prions le Seigneur !

Dieu et Père de tous les hommes, tu veux rassembler tes enfants dans un même amour et tu réponds toujours à la prière de ton peuple ; Nous te prions : donne-nous toujours la volonté de la paix et de de l'unité, le courage de la vérité et la force du pardon. Par Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen.

COMMENTAIRE

Chers frères et sœurs, bonjour !

L'Évangile de ce dimanche, tiré du chapitre 18 de Matthieu, présente le thème de la correction fraternelle dans la communauté des croyants : c'est-à-dire la manière dont je dois corriger un autre chrétien quand il fait quelque chose qui n'est pas bien. Jésus nous enseigne que si mon frère chrétien commet une faute contre moi, s'il m'offense, je dois faire preuve de charité envers lui et, en premier lieu, je dois lui parler personnellement, en lui expliquant que ce qu'il a dit ou fait n'est pas bien. Et si mon frère ne m'écoute pas ? Jésus suggère une intervention progressive : tout d'abord, recommencer à lui parler avec deux ou trois autres personnes, pour qu'il soit davantage conscient de l'erreur qu'il a commise ; si, malgré cela, il n'accueille pas l'exhortation, il faut le dire à la communauté ; et s'il n'écoute pas non plus la communauté, il faut lui faire percevoir la fracture et le détachement qu'il a lui-même provoqués, en faisant disparaître la communion avec ses frères dans la foi.

Les étapes de cet itinéraire indiquent l'effort que le Seigneur demande à sa communauté pour accompagner celui qui commet une faute, afin qu'il ne se perde pas. Il faut tout d'abord éviter la clameur du fait divers et le commérage de la communauté — c'est la première chose, il faut éviter cela. « *Va le trouver et reprends-le, seul à seul* » (v.15). L'attitude est une attitude de délicatesse, prudence, humilité, attention à l'égard de celui qui a commis une faute, en évitant que les mots puissent blesser et tuer notre frère. Car, vous le savez, les paroles tuent aussi ! Quand je dis du mal, quand je fais une critique injuste, quand j'« *écorche* » un frère avec ma langue, cela signifie tuer la réputation de l'autre ! Même les paroles tuent. Faisons attention à cela. Dans le même temps, cette discrétion en lui parlant seul a pour but de ne pas rabaisser inutilement le pécheur. On parle entre deux personnes, personne ne s'en aperçoit et tout finit là. C'est à la lumière de

cette exigence que l'on comprend également la série d'interventions successives, qui prévoit la participation de certains témoins et ensuite celle de la communauté aussi. Le but est d'aider la personne à se rendre compte de ce qu'elle a fait, et qu'avec sa faute, elle n'a pas offensé une personne, mais toutes. Mais également de nous aider à nous libérer de la colère ou du ressentiment, qui ne font que du mal : cette amertume du cœur qui conduit à la colère et au ressentiment et qui nous conduisent à insulter et à agresser. Cela est très laid de voir sortir de la bouche d'un chrétien une insulte ou une agression. Cela est laid. Comprenez-vous ? Pas d'insulte ! Insulter n'est pas chrétien. Comprenez-vous ? Insulter n'est pas chrétien.

En réalité, devant Dieu, nous sommes tous pécheurs et nous avons besoin de pardon. Tous. En effet, Jésus nous a dit de ne pas juger. La correction fraternelle est un aspect de l'amour et de la communion qui doivent régner dans la communauté chrétienne, c'est un service réciproque que nous pouvons et que nous devons nous rendre les uns les autres. Corriger notre frère est un service, et il est possible et efficace uniquement si chacun reconnaît qu'il est pécheur et qu'il a besoin du pardon du Seigneur. Cette même conscience qui me fait reconnaître l'erreur de l'autre, me rappelle encore auparavant que j'ai moi-même fait des erreurs et que j'en commets souvent.

C'est pourquoi, au début de la Messe, nous sommes à chaque fois invités à reconnaître devant le Seigneur que nous sommes pécheurs, en exprimant avec des mots et avec des gestes le repentir sincère du cœur. Et nous disons : « *Prends pitié, Seigneur. Je confesse à Dieu tout-puissant, je reconnais devant mes frères, que j'ai péché* ». Et nous ne disons pas : « *Seigneur, prends pitié de celui-là qui est à côté de moi, ou de celle-là, qui sont pécheurs* ». Non ! *« Aie pitié de moi !* ». Nous sommes tous pécheurs et nous avons besoin du pardon du Seigneur. C'est l'Esprit Saint qui parle à notre esprit et nous fait reconnaître nos fautes à la lumière de la parole de Jésus. C'est le même Jésus qui nous invite tous, saints et pécheurs, à sa table, en nous rassemblant à la croisée des chemins, dans les diverses situations de la vie (cf. *Mt* 22,9-10). Et parmi les conditions qui rapprochent les participants à la célébration eucharistique, deux sont fondamentales, deux conditions pour bien suivre la Messe : nous sommes tous pécheurs et Dieu donne sa miséricorde à tous. Ce sont deux conditions qui ouvrent la porte pour bien participer à la Messe. Nous devons toujours nous rappeler cela avant d'aller trouver notre frère pour une correction fraternelle.

Nous demandons tout cela par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie, que nous célébrerons demain lors de la fête liturgique de sa Nativité.

© Libreria Editrice Vaticana – 2014

CHANTS

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2020 – *5H50 ET 18H* – 23EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – ANNEE A

ENTRÉE :

1- Trouver dans ma vie ta présence
Tenir une lampe allumée
Choisir avec toi la confiance
Aimer et se savoir aimer

2- Croiser ton regard dans le doute
Brûler à l'écho de ta voix
Rester pour le pain de la route
Savoir reconnaître ton pas

KYRIE : *grec*

GLOIRE À DIEU :

R- Gloire à Dieu, au plus des cieux et paix sur la terre
aux hommes qu'il aime
Gloire à Dieu, au plus des cieux Gloire à Dieu Gloire à Dieu.

Pour le texte, voir page suivante

PSAUME :

1- Himene te Atua ra ma te oaoa e te fenua atoa
arue ana'e iana e te mau motu e rave rahi.

2- Aujourd'hui, ne fermons pas notre cœur
mais écoutons la voix du Seigneur

ACCLAMATION :

Amen Alléluia Amen Alléluia
Alléluia Amen Alléluia

PROFESSION DE FOI :

Voir page suivante

PRIÈRE UNIVERSELLE :

O Père très bon, Toi que je supplie tous les jours,
Toi que j'appelle à mon secours, écoute-moi.

OFFERTOIRE :

1- A pupu i te teitei, i to oe ora nei,
Ma te haamaitai ra'a, oia iana e

R- Te tumu te poiete (*poiete*),
No te mau mea 'toa
Te tumu te poiete (*poiete*)
No te mau mea 'toa. (*Te tumu poiete*) atoa

SANCTUS *:*

ANAMNESE :

NOTRE PÈRE : *récité*

AGNUS :

COMMUNION :

R- Comme Lui savoir dresser la table
Comme Lui nouer le tablier
Se lever chaque jour
Et servir par amour, comme Lui

1- Offrir le pain de sa parole,
Aux gens qui ont faim de bonheur,
Etre pour eux des signes du royaume,
Au milieu de notre monde.

2- Offrir le pain de sa présence,
Aux gens qui ont faim d'ëtre aimés
Etre pour eux des signes d'espérance,
Au milieu de notre monde.

ENVOI :

Te umere nei matou ia'oe e Maria e
No to aroha ia matou nei ta'oe mau tamarii

Ave, ave, ave, ave, ave Maria *(bis)*

ENTRÉE :

R- Aimer, c'est tout donner, et se donner soi-même.
Aimer, c'est tout donner, et se donner soi-même.

1- Dieu a tant aimé le monde
Qu'il lui a donné son Fils.

2- Aimez-vous les uns les autres
Comme Dieu vous a aimés.

3- Aimons-nous les uns les autres,
Le premier, Dieu nous aima.

KYRIE : *San Lorenzo*

GLOIRE À DIEU :

Gloire à Dieu au plus haut des cieux
Et paix sur la terre aux hommes qu'il aime.
Nous te louons, nous te bénissons, nous t'adorons,
Nous te glorifions, nous te rendons grâce,
pour ton immense gloire,
Seigneur Dieu, Roi du ciel,
Dieu le Père tout-puissant.
Seigneur, Fils unique, Jésus-Christ,
Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père ;
Toi qui enlève le péché du monde,
prends pitié de nous ;
Toi qui enlève le péché du monde,
reçois notre prière ;
Toi qui es assis à la droite du Père,
prends pitié de nous.
Car toi seul es saint,
Toi seul es Seigneur
Toi seul es le Très-Haut :
Jésus-Christ, avec le Saint Esprit
Dans la gloire de Dieu le Père.
Amen.

PSAUME :

Venez adorons le Seigneur,
crions de joie vers Dieu, notre Sauveur.

ACCLAMATION : *San Lorenzo*

PROFESSION DE FOI :

Je crois en un seul Dieu,
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,
de l'univers visible et invisible.
Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,
le Fils unique de Dieu,
né du Père avant tous les siècles :
Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,
vrai Dieu, né du vrai Dieu,
Engendré, non pas créé,
de même nature que le Père ;
et par lui tout a été fait.
Pour nous les hommes, et pour notre salut,
il descendit du ciel ;
Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,
et s'est fait homme.
Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.
Il ressuscita le troisième jour,
conformément aux Écritures,
et il monta au ciel ;
il est assis à la droite du Père.
Il reviendra dans la gloire,
pour juger les vivants et les morts ;
et son règne n'aura pas de fin.
Je crois en l'Esprit Saint,
qui est Seigneur et qui donne la vie ;
il procède du Père et du Fils ;
Avec le Père et le Fils,
il reçoit même adoration et même gloire ;
il a parlé par les prophètes.
Je crois en l'Église,
une, sainte, catholique et apostolique.
Je reconnais un seul baptême
pour le pardon des péchés.
J'attends la résurrection des morts
et la vie du monde à venir.
Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

Seigneur entends la prière qui monte de nos cœurs.

OFFERTOIRE : *Orgue*

SANCTUS *: San Lorenzo*

ANAMNESE : *Petiot VII*

NOTRE PÈRE : *chanté*

AGNUS : *San lorenzo*

COMMUNION :

1- Ma chair s'unit au Corps du Christ
Et mon cœur à son cœur,
Ma chair s'unit au Corps du Christ,
Pour être un même cœur.

R- Restons toujours unis mes frères,
Restons près de Jésus,
En lui soyons unis mes frères,
Ne nous séparons plus.

2- Si nous mangeons le même pain,
La même Eucharistie,
Si nous mangeons le même pain,
Vivons la même vie.

3- C'est la loi de notre Seigneur,
Qui nous a tant aimé,
c'est la loi de notre Seigneur,
restons dans l'unité.

ENVOI :

1- Te umere nei matou ia oe e Maria e,
no to aroha ia matou nei, ta oe mau tamarii.

R- Ave, ave, ave, ave, ave Maria. *(bis)*

2- A pûpû oe ia matou nei i to tamaiti,
a parau atu i te mauruuru o to ma tou mafatu.

ENTRÉE :

1- O Seigneur je viens vers toi, pour implorer ton pardon.
Car sans toi ma vie n'est que poussière,
car sans toi je traîne dans la misère,
O Seigneur, je ne pourrais me passer de toi,
oh, oh, oh, Alléluia, Réconcilions-nous !

2- O Seigneur je viens vers toi, pour implorer ton pardon,
pourquoi tant de haine dans ce monde,
pourquoi tant de guerres dans ce monde,
pourquoi les hommes de ce monde, se querellent-ils,
oh, oh, oh, Alléluia, Réconcilions-nous !

3- O Seigneur je viens vers toi, pour implorer ton pardon.
Pour tous les jeunes de tous les pays,
aides-les à convertir leurs vies, dans ce monde,
qui vit de peur et de haine,
oh, oh, oh ; alléluia, réconcilions-nous.

KYRIE : *Herenui TAUFA - tahitien*

GLOIRE À DIEU : *Coco MAMAMTUI – MHN p.23*

Ei hanahana i te Atua i te ra'i teitei.
Ei hau i te fenua nei i te feia tâna e aroha.
Te arue atu nei matou ia oe, te faateitei,
te haamori e te faahanahana atu nei matou ia oe.
Te haamaitai nei matou ia oe
no to oe hanahana rahi a'e,
E te Fatu Atua, te Arii o te ra'i,
te Atua te Metua Manahope e.
E te Fatu, te Tamaiti Otahi, e Iesu-Kirito e,
E te Fatu Atua, te Arenio a te Atua,
te Tamaiti a te Metua.
O oe te hopoi-'ê atu i te hara a to te ao nei,
aroha mai ia matou.
O oe te hopoi-'ê atu i te hara a to te ao nei,
a faarii mai i ta matou nei pure.
O oe te parahi nei i te rima atau o te Metua,
aroha mai ia matou.
O oe anae hoi te Mo'a, o oe anae te Fatu,
o oe anae te Teitei, e Iesu-Kirito e,
o oe e te Varua-Maitai,
I roto I te hanahana o te Metua.
Amene.

PSAUME :

Aujourd'hui, ne fermons pas notre cœur,
mais écoutons la voix du Seigneur.

ACCLAMATION : *Teupoo S.*

Alléluia, alléluia, alléluia *(bis)* alléluia, alléluia

PROFESSION DE FOI :

Voir page précédente

PRIÈRE UNIVERSELLE :

1- E ta'u Fatu, e ta'u Atua e, teie mai nei ta matou pure,
e a'e nei i mua i to aro a faaro'o e a faari'i mai.

2- Seigneur entends la prière, qui monte de nos cœurs.

OFFERTOIRE :

R- Merci mon Dieu, mon Dieu merci,
tu n'exclus personne, de ta divine miséricorde,
merci mon Dieu, mon Dieu merci,
personne n'est rejetée de ton amour sans limite

1- Près de toi, l'humanité est à l'abri, tu nous fais signe,
dans la joie, de créer, dans le bonheur de contempler
dans la bonté reçue, le sourire offert.

2- Tu remplis, notre vie, de merci,
même quand la tristesse nous saisit.
Tu nous révèles ta divine présence
pour que nous puissions, vivre d'espérance.

SANCTUS *: Coco II - tahitien*

ANAMNESE : *Petiot XXV*

Gloire à toi gloire à toi qui étais mort, gloire à toi qui es vivant
notre Seigneur notre Dieu viens Seigneur (gloire à toi) *(bis)*
Viens Seigneur Jésus.

NOTRE PÈRE : *Médéric BERNARDINO - tahitien*

AGNUS : *Petiot XXIV - tahitien*

COMMUNION : *Psaume 62*

R- Seigneur, c'est moi que tu regardes,
ton sourire m'appelle par mon nom,
sur le sable, j'ai laissé là ma barque,
avec toi, je veux prendre

1- Toi, quand tu viens sur nos rives,
tu n'appelles, ni sages ni riches,
mais des pêcheurs, pour qu'ils te suivent.

2- Toi, tu sais bien ma faiblesse,
car je n'ai ni épée ni fortune,
mais mon filet, et ma jeunesse.

3- Toi, tu veux que je te donne, mes deux bras,
pour aider mes frères,
et mon amour plein de confiance.

4- Toi, pêcheur sur d'autres rives,
Guide sûr, port de l'espérance,
ami des hommes, Jésus mon frère.

Envoi :

R- Voici que l'ange Gabriel devant la Vierge Marie est apparue.
De toi va naître un enfant et tu l'appelleras Jésus

1- De mon Seigneur j'ai tout reçu. Je l'ai servi jusqu'à ce jour.
Qu'il fasse en moi sa volonté, je m'abandonne à son amour.

2- Et Dieu se fit petit enfant, la Vierge lui donna son corps.
Il connut toute notre vie, nos humbles joies et notre mort.

Les Cathedates

Les Cathe-messes

Samedi 5 septembre 2020

18h00 : **Messe** : Cécile REY et sa famille ;

Dimanche 6 septembre 2020

23ème Dimanche du Temps ordinaire – vert

Bréviaire : 3ème semaine

05h50 : **Messe** : Pro-populo ;
08h00 : **Messe** : Yves VONGUE ;
18h00 : **Messe** : Daniel N'GUYEN NHUT QUANG ;

Lundi 7 septembre 2020

Férie – vert

05h50 : **Messe** : Freddy et Francis CHEUNG et Max CHENON ;

Mardi 8 septembre 2020

Nativité de la Vierge Marie - fête – blanc

(Cette fête existait au VIIè siècle, où le pape Serge Ier la dota d'une procession.)

05h50 : **Messe** : Action de grâce – Stéphanie et Elisabeth ;

Mercredi 9 septembre 2020

Saint Pierre Claver, prêtre, jésuite, apôtre des esclaves noirs +1654 à Carthagène (Colombie). – vert

05h50 : **Messe** : Anniversaire de Kevin – action de grâce ;
12h00 : **Messe** : Intention particulière ;

Jeudi 10 septembre 2020

Férie – vert

05h50 : **Messe** : Âmes du purgatoire ;

Vendredi 11 septembre 2020

Férie – vert

05h50 : **Messe** : Anniversaire de Hinano – action de grâce ;
14h00 à 16h00 : Confession au presbytère de la Cathédrale ;

Samedi 12 septembre 2020

Saint Nom de Marie. - blanc

05h50 : **Messe** : Yves BRUNEAU ;
18h00 : **Messe** : Cécile REY et sa famille ;

Dimanche 13 septembre 2020

24ème Dimanche du Temps ordinaire – vert

[Saint Jean Chrysostome, évêque de Constantinople, docteur de l'Église +407. On omet la mémoire.]

Bréviaire : 4ème semaine

Quête pour la Terre Sainte

05h50 : **Messe** : Pro-populo ;
08h00 : **Messe** : 52ème anniversaire de mariage de Mr et Mme VARDON ;
11h15 : **Baptême** de Maylis ;
18h00 : **Messe** : Jacques GAZON ;

Les Cathe-annonces

Dimanche 6 septembre à 9h15 : Catéchèse pour les enfants ;
Jeudi 10 septembre à 17h : Répétition de la chorale du dimanche ;
Vendredi 11 septembre à 18h : Catéchèse pour les adultes ;
Dimanche 13 septembre à 9h15 : Catéchèse pour les enfants ;

La peur

On dit qu'avant d'entrer dans la mer,
une rivière tremble de peur.
Elle regarde en arrière le chemin
qu'elle a parcouru, depuis les sommets,
les montagnes, la longue route sinueuse
qui traverse des forêts et des villages,
et voit devant elle un océan si vaste
qu'y pénétrer ne parait rien d'autre
que devoir disparaître à jamais.
Mais il n'y a pas d'autre moyen.
La rivière ne peut pas revenir en arrière.
Personne ne peut revenir en arrière.
Revenir en arrière est impossible dans l'existence.
La rivière a besoin de prendre le risque
et d'entrer dans l'océan.
Ce n'est qu'en entrant dans l'océan
que la peur disparaîtra,
parce que c'est alors seulement
que la rivière saura qu'il ne s'agit pas
de disparaître dans l'océan,
mais de devenir océan.

Khalil Gibran

Les reguliers

Messes : Semaine :
- du lundi au samedi à 5h50 ;
- le mercredi à 12h ;

Messes : Dimanche :
- samedi à 18h ;
- dimanche à 5h50… à 8h… à 18h ;

Office des Laudes : du lundi au samedi à 05h30 ;

Confessions : Vendredi de 14h00 à 16h00 au presbytère ;
ou sur demande *(tél : 40 50 30 00)*

Exposition du Saint Sacrement
- de lundi à vendredi : 6h30 à 16h ;

COMMUNIQUE DU COMMISSARIAT DE TERRE SAINTE

Quete du vendredi saint
reportée au dimanche 13 septembre 2020

En l'absence d'offices paroissiaux lors du Vendredi Saint, la quête impérée pour la Terre Saine n'a pu se dérouler. Elle est pourtant d'une importance capitale pour le maintien et le développement de la présence chrétienne en Terre Sainte.
C'est pourquoi le Saint-Père en concertation avec le Cardinal Leonardo Sandri, Préfet de la Congrégation pour les Églises orientales, a exceptionnellement décidé de son report au dimanche 13 septembre, veille de la fête de la Croix Glorieuse.

P.K.0

« Être dans le vent, c'est l'idéal des feuilles mortes ».

Bulletin gratuit de liaison de la paroisse de la Cathédrale de Papeete n°42/2020
Dimanche 13septembre 2020 – 24ème Dimanche du Temps ordinaire – Année A

COLLECTE TE VAI-ETE API…

DEJA 42 697 444 XFP ..... SOIT 28,46%..... SUR 150 000 000 XFP..... MANQUE 107 302 556 XFP

HUMEURS

« *Le monde est dangereux à vivre ! Non pas tant à cause de ceux qui font le mal, mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire* » - Albert EINSTEIN

LAISSEZ-MOI VOUS DIRE

SEPTEMBRE 2020 : SESSION DE LA COUR D'ASSISE DE PAPEETE

« LES JUGES NE SONT PAS ASSEZ SEVERES »[1]

Avec la reprise des sessions des Cours d'Assises et la publication du rapport du ministère de l'Intérieur sur les crimes et délits enregistrés de juin à août 2020 par la police et la gendarmerie, les déclarations des responsables politiques sur la délinquance se révèlent « *alarmistes* ». Un sondage Ifop fait apparaître qu'un quart des français (73%) estiment que « *les juges ne sont pas assez sévères* ». Les médias n'ont pas manqué de servir de *chambre d'écho*, notamment lorsque le ministre de l'Intérieur a dénoncé la montée de l'insécurité et « *l'ensauvagement* » de la société. [*Sources* : interieur.gouv.fr/Interstats conjoncture n°60 ; et ifop.com]

Dans le même temps, le 7 septembre, la Garde des sceaux a adressé aux procureurs une circulaire "*relative au traitement judiciaire des infractions commises à l'encontre des personnes investies d'un mandat électif et au renforcement du suivi judiciaire des affaires pénales les concernant*". Le ministre y réaffirme l'importance « *de la mise en œuvre d'une politique pénale empreinte de volontarisme, de fermeté et de célérité et d'un suivi judiciaire renforcé des procédures pénales les concernant* ». Elle suggère d'utiliser davantage « *la comparution immédiate* » pour certains types de violences à l'égard d'élus.

L'utilisation des statistiques dans le monde politique est très tentante pour focaliser l'attention des médias et de la population. Avec la perspective des élections sénatoriales, et à plus long terme les présidentielles et les législatives, *surfer* sur la vague de l'insécurité est un moyen de *damer le pion aux extrémistes* !

De nombreux experts appellent à la prudence. Dans un rapport publié par l'INSEE il est rappelé « ***que la question de la délinquance et de l'insécurité recèle de multiples ambiguïtés. Les débats auxquels on assiste sont confus. Ceci est dû à la complexité des phénomènes, à la multiplicité des notions convoquées pour en parler ; mais aussi, la méconnaissance de cette complexité conduit trop souvent les commentateurs à des raccourcis abusifs et des affirmations sans fondement.*** » [Source : insee.fr]

La répression et l'emprisonnement semblent une solution pour beaucoup de Français. Avec le confinement le nombre de personnes détenues a diminué de 13 600 (libérations anticipées et ralentissement de la justice) ; certains ont laissé craindre que ce serait dangereux. Actuellement on dénombre 70 651 personnes emprisonnées pour 61 080 places opérationnelles. Au *fenua,* au 1er janvier 2020 on recensait au Centre pénitentiaire de Nuutania : 270 hommes pour 138 places (soit **une densité carcérale de 197%)** ; 18 femmes pour 7 places (soit **une densité carcérale de 237%).** Au Centre de détention de Tatutu à Papeari, toujours au 1er janvier, on comptait 329 hommes pour 410 places (soit une densité carcérale de 80%). [Source : Office International des Prisons / oip.org]

Hormis le coût des prisons[2], selon l'Observatoire International des Prisons : « *Aucune étude n'a démontré d'effet dissuasif de l'emprisonnement sur la délinquance, ni d'efficacité à prévenir la récidive. (…) L'emprisonnement augmente les risques de récidive, parce qu'il accroît les facteurs de délinquance recensés. Les fréquentations délinquantes sont favorisées, les personnes détenues sont confortées dans leur "identité de délinquants" par le traitement qui leur est réservé en prison, ce qui vient alimenter un ressentiment envers les institutions.* »

63% des personnes libérées en « *sortie sèche* »[3] récidivent, alors que seulement 34% des personnes ayant effectué une peine de travail d'intérêt général ont récidivé.

Nous terminerons notre propos en citant Mme Cécile Marcel, directrice de l'O.I.P. : « *La majorité des personnes en détention purgent de courtes peines et ne sont pas dangereuses pour la société.* ***Le problème, c'est que la prison reste la peine de référence quel que soit le délit****. On peut par exemple prononcer une incarcération pour la fraude répétée dans les transports en commun, la conduite sans permis ou la consommation de*

stupéfiants. Avec le confinement, on a pu libérer massivement des personnes détenues sans que cela pose de problèmes de sécurité pour la société. Cela prouve que la surpopulation carcérale n'est pas une fatalité. »

Dominique SOUPÉ

[1] D'après un sondage *Ifop conduit pour Avostart (une plateforme d'assistance juridique) du 03 au 04 septembre 2020* auprès d'un échantillon national représentatif de 1 003 personnes âgées de 18 ans et plus.

[2] Le coût moyen d'une année de prison pour une personne détenue est estimé à 32 000 euros [3,8 millions CFP], tandis que pour une personne bénéficiant d'une mesure en milieu ouvert le coût annuel est estimé à 1 014 euros [120 000 CFP].[source : oip.org]

[3] on qualifie de « *sortie sèche* » la situation d'un détenu ayant purgé sa peine qui se trouve libéré sans accompagnement, sans dispositif de réinsertion. Alors que la loi oblige l'administration à mettre en place des prises en charge et des accompagnements. C'est là **le drame du système carcéral français qui manque de moyens** !

© Paroisse de la Cathédrale – 2020

REGARD SUR L'ACTUALITE…

SAUVONS LA CREATION

Désireux de poursuivre la réflexion qu'il avait développée voici 5 ans dans « *Laudato Si* » (publiée en Mai 2015), lettre encyclique sur la sauvegarde de la maison commune, le Pape François a voulu célébrer cette année un « *Jubilé pour la Terre* ». Pour entrer dans cette année jubilaire, le Saint Père, dans un message daté du 1er Septembre 2020 invite à vivre ce qu'il appelle le « *Temps de la Création qui se conclut le 4 octobre dans le souvenir de saint François d'Assise. Durant cette période, les chrétiens, dans le monde entier, renouvellent la foi en Dieu créateur et s'unissent de façon spéciale dans la prière et dans l'action pour la sauvegarde de la maison commune* ». Année de Jubilé pour la Terre : qu'est-ce à dire ? Écoutons ce que nous dit le Pape François dans son message :

*Année pour se souvenir : « *Le Jubilé est donc un temps pour le souvenir, où il faut conserver la mémoire de notre existence interrelationnelle. Nous avons constamment besoin de nous rappeler que tout est lié, et la protection authentique de notre propre vie comme de nos relations avec la nature est inséparable de la fraternité, de la justice ainsi que de la fidélité aux autres.* »

*Année pour revenir : « *Le Jubilé est un temps pour retourner en arrière et se repentir. Nous avons brisé les liens qui nous unissaient au Créateur, aux autres êtres humains et au reste de la création. Nous avons besoin de restaurer ces relations détruites, qui sont essentielles pour nous soutenir nous-mêmes et toute la trame de la vie.* »

*Année pour se reposer : « *Dans sa sagesse, Dieu a réservé le jour du sabbat pour que la terre et ses habitants puissent se reposer et se ressourcer. Aujourd'hui, cependant, nos styles de vie poussent la planète au-delà de ses limites. La demande constante de croissance ainsi que le cycle incessant de production et de consommation sont en train d'épuiser l'environnement. Les forêts disparaissent, le sol est érodé, les champs disparaissent, les déserts avancent, les mers deviennent acides et les tempêtes s'intensifient : la création gémit !... La pandémie actuelle nous a amenés, en quelque sorte, à redécouvrir des styles de vie plus simples et durables. La crise, dans un certain sens, nous a donné la possibilité de développer de nouvelles façons de vivre. Il a été possible de constater comment la terre réussit à se reprendre si nous lui permettons de se reposer : l'air est devenu plus sain, les eaux plus transparentes, les espèces animales sont revenues dans de nombreux endroits d'où elles avaient disparu...* »

*Année pour réparer : « *Il invite à rétablir des relations sociales équitables, en restituant à chacun sa liberté et ses biens, et en effaçant la dette des autres…Il est également nécessaire de réparer la terre. La restauration d'un équilibre climatique est très importante, étant donné que nous nous trouvons en situation d'urgence. Nous sommes à court de temps, comme nos enfants et nos jeunes nous le rappellent. Il faut faire tout ce qui est possible pour limiter l'augmentation de la température moyenne globale au seuil de 1,5°C, comme il est stipulé dans l'Accord de Paris sur le Climat : le dépasser se révèlera catastrophique, surtout pour les communautés les plus pauvres du monde entier* ».

*Année pour se réjouir : « *Nous sommes témoins de la façon dont l'Esprit Saint inspire partout des individus et des communautés à s'unir pour reconstruire la maison commune et défendre les plus vulnérables. Nous assistons à l'émergence progressive d'une grande mobilisation de personnes, qui, à la base et dans les périphéries, travaillent généreusement pour la protection de la terre et des pauvres. Cela procure de la joie de voir tant de jeunes et de communautés, en particulier autochtones, en première ligne pour répondre à la crise écologique* ».

Réjouissons-nous que beaucoup sur le *Fenua*, œuvrent dans le même sens : association de protection et conservation des vieux orangers de la Punaruu et des plantes endémiques ; association SOP-Manu des Gambier pour le reboisement et le repeuplement de certaines espèces d'oiseaux ; associations œuvrant pour la sensibilisation au tri sélectif et à la protection de l'environnement ; projet régional Océanien des Territoires pour la gestion durable des écosystèmes, des ressources forestières, des ressources récifo-lagonaires etc… Il nous revient, en tant que Chrétiens, mais surtout en tant qu'Humains habitant cette terre de prendre ce défi au sérieux. Ne nous faisons pas d'illusion, ce choix n'est pas à option !

+Mgr Jean-Pierre COTTANCEAU

© Archidiocèse de Papeete – 2020

AUDIENCE GENERALE

GUERIR LE MONDE : L'AMOUR ET LE BIEN COMMUN

Lors de l'audience générale de ce mercredi 9 septembre, le Saint-Père a poursuivi son cycle de catéchèses "*Guérir le monde*" depuis la Cour Saint-Damase. François a parlé cette fois-ci de la réponse chrétienne à la pandémie, fondée sur l'amour et dirigée vers la promotion du bien commun.

Chers frères et sœurs, bonjour !

La crise que nous vivons à cause de la pandémie frappe tout le monde ; nous pouvons en sortir meilleurs si nous cherchons tous ensemble le *bien commun ;* dans le cas contraire, nous en sortirons pires. Malheureusement, nous assistons à l'apparition d'intérêts partisans. Par exemple, certains voudraient s'approprier de solutions possibles, comme dans le cas des vaccins et ensuite les vendre aux autres. D'autres profitent de la situation pour fomenter des divisions : pour chercher des avantages économiques ou politiques, en engendrant ou en accroissant les conflits. D'autres ne s'intéressent tout simplement pas à la souffrance d'autrui, passent outre et poursuivent leur chemin (cf. *Lc* 10,30-32). Ce sont les fidèles de Ponce Pilate, ils s'en lavent les mains.

La réponse chrétienne à la pandémie et aux conséquentes crises socio-économiques se base sur l'*amour*, tout d'abord l'amour de Dieu qui nous précède toujours (cf. *1 Jn* 4,19). Il nous aime le premier, Il nous précède toujours dans l'amour et dans les solutions. Il nous aime de manière inconditionnée, et quand nous accueillons cet amour divin, alors nous pouvons répondre de manière semblable. Je n'aime pas seulement ceux qui m'aiment : ma famille, mes amis, mon groupe, mais aussi ceux qui ne m'aiment pas, j'aime aussi ceux qui ne me connaissent pas, j'aime aussi ceux qui sont des étrangers, et aussi ceux qui me font souffrir ou que je considère comme des ennemis (cf. *Mt* 5,44). C'est la sagesse chrétienne, c'est l'attitude de Jésus. Et le point le plus élevé de la sainteté, disons ainsi, est d'aimer ses ennemis, et ce n'est pas facile. Certes, aimer tout le monde, y compris ses ennemis, est difficile – je dirais que c'est un art ! Mais un art qu'on peut apprendre et améliorer. L'amour vrai, qui nous rend féconds et libres, est toujours expansif et inclusif. Cet amour soigne, guérit et fait du bien. Bien souvent, une caresse fait plus de bien que beaucoup d'arguments, une caresse de pardon et pas tant d'arguments pour se défendre. C'est l'amour inclusif qui guérit.

L'*amour* ne se limite donc pas aux relations entre deux ou trois personnes, ou aux amis, ou à la famille, il va au-delà. Il comprend les rapports civiques et politiques (cf. *Catéchisme de l'Église catholique [CEC]*, nn.1907-1912), y compris le rapport avec la nature (Enc. *Laudato si' [LS]*, n.231). Étant donné que nous sommes des êtres sociaux et politiques, l'une des plus hautes expressions de l'amour est précisément celle sociale et politique, décisive pour le développement humain et pour affronter chaque type de crise (*ibid*., n.231). Nous savons que l'amour féconde les familles et les amitiés ; mais il est bon de rappeler qu'il féconde également les relations sociales, culturelles, économiques et politiques, en nous permettant de construire une "*civilisation de l'amour*", comme aimait le dire saint Paul VI et, dans son sillage, saint Jean-Paul II. Sans cette inspiration prévaut la culture de l'égoïsme, de l'indifférence, du rebut, c'est-à-dire mettre au rebut celui que je n'aime pas, celui que je ne peux pas aimer ou ceux qui me semblent inutiles dans la société. Aujourd'hui, à l'entrée, un couple m'a dit : "*Priez pour nous, parce que nous avons un fils porteur de handicap*". J'ai demandé : "*Quel âge a-t-il ? – Il est grand – Et qu'est-ce que vous faites ? – Nous l'accompagnons, nous l'aidons*". Toute la vie des parents donnée à ce fils porteur de handicap. C'est de l'amour. Et les ennemis, les adversaires politiques, selon notre opinion, semblent être des porteurs de handicap politiques et sociaux, mais ils semblent. Dieu seul sait s'ils le sont ou pas. Mais nous devons les aimer, nous devons dialoguer, nous devons construire cette civilisation de l'amour, cette civilisation politique, sociale, de l'unité de toute l'humanité. Tout cela est l'opposé des guerres, des divisions, des envies, également des guerres en famille. L'amour inclusif est social, il est familial, il est politique : l'amour envahit tout !

Le coronavirus nous montre que le vrai bien pour chacun est un bien commun pas seulement individuel et, vice-versa, le bien commun est un vrai bien pour la personne (cf. *CEC*, nn.1905-1906). Si une personne cherche seulement son propre bien, elle est égoïste. En revanche, la personne est davantage une personne quand elle ouvre son propre bien à tous, qu'elle le partage. La santé, outre qu'un bien individuel, est également un bien public. Une société saine est celle qui prend soin de la santé de tous.

Un virus qui ne connaît pas de barrières, de frontières ou de distinctions culturelles et politiques doit être affronté avec un *amour* sans barrières, frontières ou distinctions. Cet amour peur engendrer des structures sociales qui nous encouragent à partager plutôt qu'à entrer en compétition, qui nous permettent d'inclure les plus vulnérables et de ne pas les exclure, et qui nous aident à exprimer le meilleur de notre nature humaine et non le pire. Le véritable amour ne connaît pas la culture du rebut, il ne sait pas ce que c'est. En effet, quand nous aimons et que nous engendrons la créativité, quand nous engendrons la confiance et la solidarité, c'est là qu'apparaissent des initiatives concrètes pour le bien commun. Et cela vaut aussi bien au niveau des petites et des grandes communautés, qu'au niveau international. Ce que l'on fait en famille, ce que l'on fait dans le quartier, ce que l'on fait dans le village, ce que l'on fait dans la grande ville et au niveau international est la même chose : c'est la même semence qui grandit et porte du fruit. Si dans ta famille, dans ton quartier, tu commences avec l'envie, avec la lutte, à la fin il y aura la "*guerre*". En revanche, si tu commences avec l'amour, à partager l'amour, le pardon, alors, il y aura l'amour et le pardon pour tous.

Au contraire, si les solutions à la pandémie portent l'empreinte de l'égoïsme, qu'il soit de personnes, d'entreprises ou de pays, nous pouvons peut-être sortir du coronavirus, mais certainement pas de la crise humaine et sociale que le virus a soulignée et accentuée. Faites donc attention à ne pas construire sur le sable (cf. *Mt* 7,21-27) ! Pour construire une société saine, inclusive, juste et pacifique, nous devons le faire sur le roc du bien commun. Le bien commun est un roc. Et c'est la tâche de tous, pas seulement de quelques spécialistes. Saint Thomas d'Aquin disait que la promotion du bien commun est un devoir de justice qui incombe à chaque citoyen. Chaque citoyen est responsable du bien commun. Et pour les chrétiens c'est aussi une mission. Comme l'enseigne saint Ignace de Loyola, orienter nos efforts quotidiens vers le bien commun est une manière de recevoir et de diffuser la gloire de Dieu.

Malheureusement, la politique ne jouit pas souvent d'une bonne réputation, et nous savons pourquoi. Cela ne veut pas dire que les politiciens soient tous mauvais, non, je ne veux pas dire cela. Je dis seulement que, malheureusement, la politique ne jouit pas souvent d'une bonne réputation. Il ne faut cependant pas se résigner à cette vision négative, mais réagir en démontrant par les faits qu'une bonne politique est possible, et même un devoir, celle qui met au centre la personne humaine et le bien commun. Si vous lisez l'histoire de l'humanité, vous trouverez beaucoup d'hommes politiques saints, qui sont allés sur cette voie. Cela est possible dans la mesure ou chaque citoyen et, en particulier qui assume des engagements et des responsabilités sociales et politiques, enracine sa propre action dans les principes éthiques et l'anime avec l'amour social et politique. Les chrétiens, en particulier les fidèles laïcs, sont appelés à donner un bon témoignage de cela

et ils peuvent le faire grâce à la vertu de la charité, en cultivant sa dimension sociale intrinsèque.
Il est donc temps d'accroître notre amour social – je veux souligner cela : notre amour social –, en contribuant tous, à partir de notre petitesse. Le bien commun demande la participation de tous. Si chacun y met du sien, et si personne n'est laissé de côté, nous pourrons régénérer de bonnes relations au niveau communautaire, national, international et également en harmonie avec l'environnement (cf. *LS*, n.236). Ainsi dans nos gestes, même les plus humbles, deviendra visible quelque chose de l'image de Dieu que nous portons en nous, parce que Dieu est Trinité, Dieu est amour. C'est la plus belle définition de Dieu de la Bible. Elle nous est donnée par l'apôtre Jean, qui aimait tant Jésus : Dieu est amour. Avec son aide, nous pouvons *guérir le monde* en travaillant tous ensemble pour le *bien commun*, pas seulement pour notre propre bien, mais pour le bien commun, de tous.

© Libreria Editrice Vaticana – 2020

ORTHODOXIE

YVES HAMANT : « *POUR ALEXANDRE MEN, LE CHRISTIANISME NE FAISAIT QUE COMMENCER* »

Il y a 30 ans, le 9 septembre 1990, Alexandre Men, prêtre orthodoxe, grande figure spirituelle en Union soviétique, était assassiné à coups de hache sur le chemin de son église. Attaché culturel à l'ambassade de Moscou de 1974 à 1979, premier traducteur de *l'Archipel du Goulag* de Soljenitsyne, Yves Hamant a eu avec lui une relation d'amitié pendant 20 ans. Il est l'auteur d'une biographie d'Alexandre Men, parue en 2000.

La vie : Vous souvenez-vous du moment où vous avez appris la mort du prêtre orthodoxe Alexandre Men ?

Yves Hamant : Bien sûr… Cela a été un gros choc. Des amis français à Moscou m'ont appelé. Je n'ai pu aller à son enterrement, qui a eu lieu très rapidement, mais j'ai réussi à me rendre à l'office du neuvième jour. Pour beaucoup de ses amis, un monde s'écroulait. Mais beaucoup se sont relevés et ont repris courage. La phrase de Jésus selon laquelle « s*i le grain de blé qui est tombé en terre ne meurt, il reste seul ; mais, s'il meurt, il porte beaucoup de fruit* » (Jean 12,24) s'est révélée très vraie en ces circonstances. Parce que si son influence est difficilement mesurable tant elle est diffuse, elle est bien réelle.

La vie : Comment avez-vous connu Alexandre Men et quels souvenirs gardez-vous de lui ?

Yves Hamant : J'ai fait sa connaissance par l'intermédiaire d'une Française d'origine russe, Assia Douroff, qui travaillait à l'ambassade de France dans les années 1960. Étant donné sa maîtrise parfaite de la langue russe, qui était sa langue maternelle, sa double culture russe et française, et son double attachement au catholicisme et à l'orthodoxie, elle était entrée en relation avec un groupe de jeunes, les premiers enfants spirituels du père Alexandre Men, qui avait alors une trentaine d'années. Dans les années 1970, de passage à Moscou, j'ai passé quelques jours chez elle, et elle m'a parlé de lui. Je suis allé le trouver, aussi discrètement que possible, dans la paroisse où il venait de s'installer, dans les environs. Il m'a reçu avec beaucoup de bienveillance et de joie. À chaque fois que je suis allé le revoir par la suite, je prenais un tas de précautions pour ne pas lui attirer d'ennuis. Je prenais le train, le bus, je cherchais mon chemin sans oser le demander à quiconque. Puis j'arrivais dans son presbytère et je ressentais un profond apaisement : il enlevait tout le stress. Cette joie rayonnante, je ne l'ai pas oubliée, c'est cette image que je garde de lui.

La vie : Quel genre de prêtre était-il ?

Yves Hamant : Il était avant tout le pasteur des intellectuels soviétiques qui, à la fin des années 1960 et dans les années 1970 étaient en recherche, ne pouvant plus être convaincus par l'idéologie soviétique, complètement morte, et qui trouvaient en lui un interlocuteur capable de leur parler de science, de cinéma, de littérature… Et en même temps, il était capable de parler avec tout le monde, comme les petites mamies, les babouchkas, de son église. Il avait la capacité d'être totalement ouvert à chacun et tous ceux qui le connaissaient avaient l'impression d'être son meilleur ami. À la fin, on s'est aperçu que le père Men avait de nombreux meilleurs amis ! Il était profondément empathique.

La vie : Il était très attentif à l'inculturation, à la nécessité de parler à la société dans son langage : mais dans quel langage pouvait-il parler à la société soviétique, essorée par des années d'idéologie totalitaire ?

Yves Hamant : Son entrée dans la culture soviétique, c'était, au fond, la science. Les soviétiques ont été formés dans le scientisme, et il entrait en relation par cet angle-là d'autant plus aisément qu'il était un véritable scientifique. Il a écrit que, dans un autre contexte, il aurait aimé être chercheur et prêtre, comme Pierre Teilhard de Chardin…

La vie : Sa mère était juive non pratiquante ; comment la famille est-elle passée à l'orthodoxie ? Et comment assumait-il ses racines juives ?

Yves Hamant : Sa mère était d'origine juive, d'une famille juive non pratiquante, mais surtout élevée dans l'athéisme. Elle avait découvert le Christ dans son adolescence, un peu par hasard, mais le problème était qu'en Russie l'antisémitisme était très répandu dans l'Église. Pour un juif russe, devenir orthodoxe était une véritable trahison. Les choses ont changé après la révolution : les orthodoxes étaient à présent persécutés. Avant la naissance de son fils, sa mère était entrée en relation avec un moine orthodoxe, qui vivait caché, par le biais d'une correspondance secrète, et grâce à cela, elle avait pu franchir le pas. Et quand elle avait pu, elle avait fait baptiser son fils dans les catacombes. Le père Alexandre a toujours assumé cette double appartenance au Christ et au peuple élu, et il considérait que c'était une double responsabilité.

La vie : Quel est son principal apport théologique ?

Yves Hamant : Pendant un certain temps en Occident, on a considéré Alexandre Men comme un prêtre audacieux, courageux, dont le ministère était conditionné par le contexte soviétique, et particulièrement l'absence de liberté religieuse. On peut en faire une lecture différente, beaucoup plus actuelle. Pour moi, c'est un pasteur pour les temps de sécularisation, qui répond à tous les défis posés par la sécularisation puisque, précisément, il a vécu et exercé son ministère dans un monde marqué par une sécularisation maximale. Voilà pourquoi il me

semble très actuel et consonne avec beaucoup de questions qui agitent aujourd'hui de nombreux catholiques.
Au fond, il apporte des réponses à des questions soulevées par des théologiens comme Christoph Theobald, dans *Urgences pastorales* par exemple, comme le fait que l'on ne peut pas s'appuyer sur un substrat culturel chrétien qui a disparu. Sa conviction est qu'il faut chercher les gens dans leur culture, telle qu'elle est. On ne trouve chez lui aucune nostalgie : il a toujours mis en garde contre cela et contre la tentation des convertis orthodoxes de fuir le monde et de vivre comme des émigrés de l'intérieur. Évidemment, dans ce monde soviétique très hostile et antichrétien, les néo-convertis pouvaient avoir la tentation de se réfugier dans un monde intérieur, de se barricader… Il concevait bien qu'il fallait se protéger, mais pas par des barrières complètement étanches. C'est une grande leçon qu'il nous laisse, à mon avis.
Il y a aussi l'insistance sur le fait que le christianisme n'est pas d'abord une doctrine, un dogme, une morale, mais Jésus-Christ qui vit en nous… Bien sûr, la morale existe, mais c'est second. L'autre aspect de son enseignement, c'est la dynamique de la bonne nouvelle et du Royaume à venir. Pour lui, le salut se construit ici-bas, ce n'est pas un événement qui se produit à la fin des temps mais un processus, et le jugement de Dieu a lieu déjà ici et maintenant.

La vie : *« Le christianisme ne fait que commencer »*, pour citer ses propres mots…

Yves Hamant : Oui, c'est cela. C'est frappant ! Alors que nous nous demandons comment être chrétiens dans un monde qui a cessé de l'être, cette nostalgie-là lui était étrangère. Cette formule, « *le christianisme ne fait que commencer* », décoiffe, et elle a eu beaucoup d'écho. Et en même temps, cela résume une grande partie de son ministère et de son enseignement. C'est cette réflexion que prolonge, sous une forme sans doute plus radicale encore, le frère dominicain Dominique Collin dans *Le christianisme n'existe pas encore.*

La vie : Comment expliquer son engagement œcuménique ?

Yves Hamant : Il lui est venu par ses lectures, notamment par l'œuvre du philosophe Vladimir Soloviev, par des rencontres, par la découverte de la personnalité de Jean XXIII, mais c'est avant tout l'aboutissement d'une réflexion, d'un cheminement personnel.

La vie : Son meurtre reste non élucidé, mais quelle est la thèse la plus probable ?

Yves Hamant : La thèse la plus probable est celle du KGB au plus haut niveau. Durant toute sa vie, il a été étroitement surveillé par le KGB, qui a cherché plusieurs fois à le mettre au goulag, et voilà qu'au moment de la perestroïka, il se produit en public, il donne de multiples conférences, il intervient à la radio et à la télévision. Il a certainement dû sembler insupportable…

La vie : Quel est l'état de son héritage, aujourd'hui, en Russie ? A-t-il des enfants spirituels ?

Yves Hamant : Oui, des enfants qui vieillissent ! Mais il y a aussi beaucoup de gens qui découvrent sa personnalité. Il y a des films sur lui, des rencontres sont organisées autour de sa mémoire. Ce 9 septembre, le chef d'orchestre Vladimir Spivakov va donner un grand concert à Moscou, et la maison de la musique qui a été fermée à cause du Covid-19 va rouvrir pour cette occasion. Il y a aussi ses livres, dont certains ont été largement édités, en particulier son *Jésus, le maître de Nazareth,* vendu à plusieurs millions d'exemplaires. Pour beaucoup de gens, ce livre a été une entrée dans l'Évangile. Et puis il y a ses idées… Le clergé orthodoxe qui lui était majoritairement hostile, parce qu'on le présentait comme crypto-catholique, sioniste, moderniste et que sais-je encore, a compris qu'il y avait eu beaucoup de calomnies en commençant à s'intéresser à lui. Petit à petit, l'Église officielle se l'approprie. En 30 ans, les choses ont progressé, et il reste présent dans la mémoire collective.

© La Vie – 2020

DEBAT

CONFINEMENT, MASQUES ET RISQUES DE LA VIE

L'observance par les uns et les autres des prescriptions sanitaires en ce moment est un bon indicateur de notre attitude face au danger de vivre.

La France a rarement été aussi divisée…
Un nouveau clivage, psychologique celui-là, est apparu depuis le début du confinement. Il oppose ceux qui portent un masque quand la loi (transports publics, etc…) ou le libre choix d'un commerçant les y contraint et ceux qui se cachent derrière le morceau de tissu blanc ou bleu aussitôt sortis de leur tanière. Les suicidaires sont rares et face à un virus aussi malfaisant, la prudence s'imposait.
À des exceptions près dans certaines banlieues, les contraintes du confinement ont été respectées. Celles encore prescrites en zone verte - j'allais écrire : en zone libre - le sont moins, le risque étant insignifiant. Dans les villes et bourgades de province, la plupart des clients n'entrent pas masqués au restaurant et des promiscuités apéritives sont tolérées dans les bars. Des gens se serrent la louche et s'embrassent, comme avant. Mais, dans des rues peu achalandées, des passants me toisent d'un œil torve parce que j'offre benoîtement mon visage à leur regard.
Admettons qu'ils aient été traumatisés par le flux tendu d'informations anxiogènes durant leur réclusion à domicile. Admettons aussi qu'il n'est pas absurde de se prémunir pour éviter de se retrouver en posture d'agonisant dans un service de réanimation. Mais dans le sillage du principe de précaution, certains sont obnubilés par un souci de quiétude sanitaire. Une diététique du moi les claquemure dans une prudence de tous les instants. Quitte à laisser passer les trains de la moindre aventure, au motif qu'ils peuvent dérailler. Quitte à renoncer au bonheur, lequel a partie liée avec l'insouciance. En s'interdisant toute désinvolture, tout *"excès"* (y compris amoureux), on risque pourtant pire qu'une maladie : un confinement *ad vitam aeternam* dans la solitude glaciale de l'ego. Visible à l'œil nu, ce clivage entre précautionneux (plutôt âgés) et décontractés (plutôt jeunes) aura déterminé deux attitudes face à l'existence.
Nous, les insoucieux, observons les museaux planqués avec un mélange de gêne et d'ironie. Gêne, parce que dans notre civilisation, l'altérité s'exprime en priorité par un visage à découvert. Emmanuel Levinas y voit d'ailleurs le fondement de toute conscience de soi. Ironie, parce que dans nos campagnes où le virus n'a pas daigné se pointer, l'abus de précaution tourne à la

pathologie sécuritaire. En zone orange, le frottis des coudes obéissait à un réflexe d'autoprotection encore plausible : le virus n'a pas désarmé. Dans la France dite profonde, ces accoudements sont franchement ridicules et les automobilistes qui portent le masque dans leur habitacle prêtent à rire. Eux n'ont pas envie de rire. Ont-ils encore envie de vivre ? "*On ne sait jamais*" leur tient lieu de devise. Mais à ce compte-là, il ne faut pas quitter son fauteuil et ses charentaises, on peut se rompre les os en descendant l'escalier ou percuter un platane sur la route.
Vivre, c'est risquer une mise à chaque étape de notre périple ici-bas et si la prudence peut tétaniser, elle n'empêche pas de mourir un jour ou l'autre. Au bout du principe de précaution se profile un univers grisaillant où l'on se recroquevillera frileusement dans l'impasse du risque zéro. Les gouvernants trouveront commode de décréter factieux les récalcitrants d'un ordre sanitaire tiré au cordeau des technos. Grâce au ciel, on n'en est pas là, mais le risque existe et il n'est pas anodin. Osons espérer que notre naturel de *"Gaulois réfractaires"* remettra dès l'été la grande accolade à l'ordre du jour et que ces masques grimaçants seront remisés dans les armoires à toutes fins utiles. Ou inutiles.

© Valeurs actuelles – 2020

ÉTHIQUE

EN AUSTRALIE : LES PRETRES QUI TAIRAIENT LES CONFESSIONS SUR DES ABUS SEXUELS D'ENFANTS RISQUENT LA PRISON

L'état de Queensland, en Australie, a adopté mardi 8 septembre une loi qui oblige les prêtres à briser le secret de la confession s'ils sont amenés, par le biais de ce sacrement, à entendre des informations liées à des abus sexuels sur enfants. Tout manquement à cette obligation pourra être puni de trois ans de prison.

« *Abuser sexuellement d'un enfant est un crime abject qui blesse les individus, les familles et peut causer des dommages collatéraux à des communautés entières.* » Dans un communiqué publié mardi 8 septembre, Yvette D'Ath, procureure générale de l'État de Queensland (Australie) et ministre de la justice, a annoncé la promulgation de nouvelles lois, adoptées par le parlement du Queensland avec le soutien de l'opposition, pour lutter contre les abus sexuels sur enfants dans l'État concerné.
Parmi ces lois, l'une clarifie la situation du secret de la confession, qui désormais ne pourra plus justifier de taire des informations liées à ce type d'abus.

La fin du secret de la confession

« *Les nouvelles lois mettent au clair que les prêtres ne pourront plus s'appuyer sur le sceau de la confession pour éviter de signaler des abus.* » Le message d'Yvette D'Ath est clair : désormais, aucun manquement au devoir de signaler des abus sexuels sur enfants ne sera toléré.
Les sanctions qui seront appliquées en cas de délit sont déterminées par le *code criminel* de l'État de Queensland. Ce code indique, entre autres, que tout adulte qui ne signalerait pas des informations concernant l'abus sexuel d'enfants de moins de 16 ans ou de personnes handicapées mentalement pourrait encourir une peine de maximum trois ans de prison.
La règle s'applique dès que « *l'adulte obtient des informations qui le poussent, ou devraient le pousser, à croire sur base d'éléments fiables qu'un abus sexuel sur enfant est, ou a été, commis par un adulte.* » Le code stipule encore que « *cela ne change rien si l'information a été découverte par l'adulte pendant une confession religieuse* ». D'autres points précisent les cas où la mesure ne s'applique pas, notamment lorsque la vie des acteurs serait mise en danger par les révélations.
Le journal local *The Young Witness* précise que « *d'autres États continuent de débattre à propos de propositions similaires* ». Les États du Victoria, de Tasmanie et d'Australie du Sud, ainsi que le Territoire de la capitale australienne, ont également adopté des lois obligeant les prêtres à briser le sceau sacramentel.

Une lutte sur plusieurs fronts

La nouvelle législation concernant le secret de la confession n'est en réalité qu'une mesure parmi d'autres. La ministre de la justice annonce en effet « *des lois dures qui ouvrent une nouvelle ère de justice pour les victimes, tout en rappelant que l'abus sexuel d'enfants n'est jamais acceptable.* »
Par exemple, les personnes qui vendent, produisent ou possèdent des poupées sexuelles d'enfants encourent désormais, dans l'état du Queensland, une peine allant jusqu'à 20 ans de prison. Ces mesures suivent les recommandations de la commission royale pour les réponses institutionnelles à l'abus sexuel sur enfants.

Ce que dit l'Église

En janvier, alors que la loi était sur la table des négociations, Mgr Mark Coleridge, archevêque de Brisbane, capitale du Queensland, avait affirmé que briser le sceau sacramentel faisait des prêtres « *moins des servants de Dieu que des agents de l'État.* »
Précisant bien que l'Église « *partage le désir du Parlement de faire de notre État un lieu aussi sûr que possible pour nos jeunes* », l'archevêque ajoutait néanmoins qu'une telle mesure, fondée sur « *une connaissance pauvre de la manière dont le sacrement est administré* », posait des questions majeures en termes de « *liberté religieuse* ».
Le 4 septembre, la Conférence épiscopale des évêques catholiques d'Australie rappelait que le prêtre qui entendrait une victime parler d'abus dans le confessionnal « *devait l'encourager à aller les dénoncer aux autorités.* » Cependant, le Vatican a toujours indiqué qu'en ce qui concerne l'auteur d'abus, en aucun cas le fait de se livrer à la justice civile doit être une condition pour recevoir l'absolution, quelle que soit la gravité de la faute.
Dans une note du 29 juin 2019, la pénitencerie apostolique citait le pape François, qui, en 2019, réaffirmait l'inviolabilité du secret de confession : « *Même si le sceau sacramentel n'est pas toujours compris par la mentalité moderne, il est indispensable pour la sainteté du sacrement et pour la liberté de conscience du pénitent ; ce dernier devant être certain, à chaque moment, que l'entretien sacramentel restera dans le secret du confessionnal, entre sa conscience qui s'ouvre à la grâce de Dieu et la médiation nécessaire du prêtre.* »

© La Croix - 2020

ENTRETIEN

ALAIN COCQ : « *MON CORPS NE SUPPORTAIT PLUS DE SOUFFRIR* »

Atteint d'une maladie dégénérative et militant pour le suicide assisté, Alain Cocq a finalement accepté une prise en charge palliative, explique-t-il à La croix.

Hospitalisé depuis lundi 7 au soir au CHU de Dijon, alors qu'il avait stoppé alimentation, hydratation et certains médicaments trois jours plus tôt, Alain Cocq, atteint d'une maladie dégénérative incurable, a finalement accepté une prise en charge palliative. « *Je souffrais trop, je ne serais pas parti en paix dans ses conditions* », raconte-il à *La Croix,* jeudi 10 au matin, pour expliquer son revirement.
Lui qui voulait faire de sa mort un combat médiatique et politique se réalimente et boit à nouveau. « *Je devrais pouvoir rentrer chez moi dans une dizaine de jours, peut-être quinze,* confirme-t-il. *Le temps de récupérer et de mettre en place une hospitalisation à domicile.* »
En pratique, cette prise en charge palliative va notamment permettre de réajuster les doses d'anti-douleurs et les traitements prises par Alain Cocq, comme la morphine, qui lui est administrée par intervalles réguliers, via une pompe.

Militant, il reste déterminé

S'il a renoncé à se laisser mourir, Alain Cocq n'en demeure pas moins déterminé à faire évoluer la loi actuelle sur la fin de vie, qu'il juge trop restrictive. Votée en 2016, la loi Claeys-Leonetti réaffirme le droit des malades à stopper tout traitement et à bénéficier, en cas de douleurs réfractaires, d'une sédation profonde et continue jusqu'au décès, dès lors que le pronostic vital du patient est engagé à court terme.
Dans un premier temps, Alain Cocq ne rentrait donc pas dans ce cadre, puisqu'en dépit des douleurs insupportables de sa maladie, il n'est pas en fin de vie. Par la suite, l'arrêt de son alimentation et de son hydratation ayant provoqué la dégradation de son état et engagé son pronostic vital, Alain Cocq aurait pu bénéficier de cette sédation.
« *La loi actuelle permet d'accompagner dans la dignité les patients atteints de maladies graves évolutives* », avait d'ailleurs tenu à préciser la SFAP (Société française d'accompagnement et de soins palliatifs), dans un communiqué.

La loi actuelle doit être mieux appliquée

Mais Alain Cocq a refusé cette sédation. « *C'est une mort à petit feu, que je ne veux pas infliger à ma famille et mes proches* », explique-t-il, rappelant qu'il s'est écoulé plus d'une semaine avant que Vincent Lambert décède, une fois ses traitements arrêtés. Alain Cocq, lui, veut mourir « *vite* », en « *pleine conscience* ».
Alors que résonne en fond le bip de sa pompe à morphine, il ajoute : « *Mon combat va continuer, sous d'autres formes.* » Le militantisme, l'interpellation, l'appel à signer des pétitions, pour faire évoluer la loi vers l'autorisation de l'euthanasie ou du suicide assisté : « *La question de la fin de vie sera au cœur des enjeux de la prochaine présidentielle* », espère-t-il.
Avant d'être modifiée, la loi actuelle doit surtout être « *mieux connue* » et « *enfin appliquée* », plaide la SFAP. Les patients devraient, « *partout en France* », pourvoir bénéficier de soins palliatifs « *de qualité* », dispensés « *précocement* ». Ce qui n'est pas le cas actuellement. En cause : des budgets insuffisants, un faible nombre de professionnels spécialisés, une permanence et un accès aux soins dégradé dans certains territoires. L'association appelle à l'adoption rapide d'un nouveau plan ambitieux de développement des soins palliatifs.

© La Croix – 2020

LITURGIE DE LA PAROLE

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2020 – 24EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – ANNEE A

Lecture du livre de Ben Sira le Sage *(Si 27, 30 – 28, 7)*

Rancune et colère, voilà des choses abominables où le pécheur est passé maître. Celui qui se venge éprouvera la vengeance du Seigneur ; celui-ci tiendra un compte rigoureux de ses péchés. Pardonne à ton prochain le tort qu'il t'a fait ; alors, à ta prière, tes péchés seront remis. Si un homme nourrit de la colère contre un autre homme, comment peut-il demander à Dieu la guérison ? S'il n'a pas de pitié pour un homme, son semblable, comment peut-il supplier pour ses péchés à lui ? Lui qui est un pauvre mortel, il garde rancune ; qui donc lui pardonnera ses péchés ? Pense à ton sort final et renonce à toute haine, pense à ton déclin et à ta mort, et demeure fidèle aux commandements. Pense aux commandements et ne garde pas de rancune envers le prochain, pense à l'Alliance du Très-Haut et sois indulgent pour qui ne sait pas. – Parole du Seigneur.

Psaume 102 (103), *1-2, 3-4, 9-10, 11-12*

Bénis le Seigneur, ô mon âme,
bénis son nom très saint, tout mon être !
Bénis le Seigneur, ô mon âme,
n'oublie aucun de ses bienfaits !

Car il pardonne toutes tes offenses
et te guérit de toute maladie ;
il réclame ta vie à la tombe
et te couronne d'amour et de tendresse.

Il n'est pas pour toujours en procès,
ne maintient pas sans fin ses reproches ;
il n'agit pas envers nous selon nos fautes,
ne nous rend pas selon nos offenses.

Comme le ciel domine la terre,
fort est son amour pour qui le craint ;
aussi loin qu'est l'orient de l'occident,
il met loin de nous nos péchés.

Lecture de la lettre de saint Paul Apôtre aux Romains *(Rm 14, 7-9)*

Frères, aucun d'entre nous ne vit pour soi-même, et aucun ne meurt pour soi-même : si nous vivons, nous vivons pour le Seigneur ; si nous mourons, nous mourons pour le Seigneur. Ainsi, dans notre vie comme dans notre mort, nous appartenons au Seigneur. Car, si le Christ a connu la mort, puis la vie, c'est pour devenir le Seigneur et des morts et des vivants. – Parole du Seigneur.

Alléluia. *(cf. Jn 13, 34)*

Je vous donne un commandement nouveau, dit le Seigneur : « Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés. »

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu *(Mt 18, 21-35)*

En ce temps-là, Pierre s'approcha de Jésus pour lui demander : « Seigneur, lorsque mon frère commettra des fautes contre

moi, combien de fois dois-je lui pardonner ? Jusqu'à sept fois ? » Jésus lui répondit : « Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à 70 fois sept fois. Ainsi, le royaume des Cieux est comparable à un roi qui voulut régler ses comptes avec ses serviteurs. Il commençait, quand on lui amena quelqu'un qui lui devait dix mille talents (c'est-à-dire soixante millions de pièces d'argent). Comme cet homme n'avait pas de quoi rembourser, le maître ordonna de le vendre, avec sa femme, ses enfants et tous ses biens, en remboursement de sa dette. Alors, tombant à ses pieds, le serviteur demeurait prosterné et disait : 'Prends patience envers moi, et je te rembourserai tout.' Saisi de compassion, le maître de ce serviteur le laissa partir et lui remit sa dette. Mais, en sortant, ce serviteur trouva un de ses compagnons qui lui devait cent pièces d'argent. Il se jeta sur lui pour l'étrangler, en disant : 'Rembourse ta dette !' Alors, tombant à ses pieds, son compagnon le suppliait : 'Prends patience envers moi, et je te rembourserai.' Mais l'autre refusa et le fit jeter en prison jusqu'à ce qu'il ait remboursé ce qu'il devait. Ses compagnons, voyant cela, furent profondément attristés et allèrent raconter à leur maître tout ce qui s'était passé. Alors celui-ci le fit appeler et lui dit : 'Serviteur mauvais ! je t'avais remis toute cette dette parce que tu m'avais supplié. Ne devais-tu pas, à ton tour, avoir pitié de ton compagnon, comme moi-même j'avais eu pitié de toi ?' Dans sa colère, son maître le livra aux bourreaux jusqu'à ce qu'il eût remboursé tout ce qu'il devait. C'est ainsi que mon Père du ciel vous traitera, si chacun de vous ne pardonne pas à son frère du fond du cœur. » – Acclamons la Parole de Dieu.

© Textes liturgiques © AELF, Paris

PRIERES UNIVERSELLES

Le premier, Dieu nous a pardonné. Que notre prière, universelle nous entraîne dans la spirale de son pardon sans mesure.

Les Église chrétiennes, encore séparées par des siècles d'incompréhension, donne-leur de pardonner comme toi tu nous as pardonné, nous t'en prions !

Les peuples prisonniers de l'engrenage de la haine et de la violence, donne-leur de pardonner comme toi tu nous as pardonné, nous t'en prions !

Les voisins qui s'ignorent ou se querellent, donne-leur de pardonner comme toi tu nous as pardonné, nous t'en prions !

Les époux au bord de la rupture, donne-leur de pardonner comme toi tu nous as pardonné, nous t'en prions !

Les parents et les enfants qui ne se parlent plus, donne-leur de pardonner comme toi tu nous as pardonné, nous t'en prions !

Les membres de notre communauté qui sont en froid les uns avec les autres, donne-leur de pardonner comme toi tu nous as pardonné, nous t'en prions !

Dieu de tendresse et de pitié, tu veux rassembler tous tes enfants dans un même amour. Que ton Esprit guide nos pas sur les chemins de la réconciliation, et nous serons, au milieu des hommes, signe de ton pardon sans mesure. Par Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen.

COMMENTAIRE

Chers frères et sœurs, bonjour !

Le passage évangélique de ce dimanche (cf. Mt 18,21-35) nous offre un enseignement sur le pardon, qui ne nie pas le tort subi, mais reconnaît que l'être humain, créé à l'image de Dieu, est toujours plus grand que le mal qu'il commet. Saint Pierre demande à Jésus : « *Seigneur, combien de fois mon frère pourra-t-il pécher contre moi et devrai-je lui pardonner ? Irai-je jusqu'à sept fois ?* » (v.21). Il semble à Pierre que ce soit déjà le maximum que de pardonner sept fois à une même personne ; et peut-être nous-semble-t-il déjà beaucoup, à nous, de le faire deux fois. Mais Jésus répond : « *Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix-sept fois* » (v.22), ce qui revient toujours à dire : tu dois toujours pardonner. Et il le confirme en racontant la parabole du roi miséricordieux et du serviteur sans pitié, dans laquelle il montre l'incohérence de celui qui d'abord a été pardonné et se refuse ensuite de pardonner.

Le roi de la parabole est un homme généreux qui, pris de compassion, remet une dette très importante — « *dix mille talents* » : immense — à un serviteur qui le supplie. Mais ce même serviteur, dès qu'il rencontre un autre serviteur comme lui, qui lui doit cent deniers — c'est-à-dire beaucoup moins — se comporte sans pitié, en le faisant jeter en prison. Le comportement incohérent de ce serviteur, c'est aussi le nôtre lorsque nous refusons le pardon à nos frères. Alors que le roi de la parabole est l'image de Dieu qui nous aime d'un amour si riche en miséricorde qu'il nous accueille, nous aime, et nous pardonne sans cesse.

Depuis notre baptême, Dieu nous a pardonnés, en nous remettant une dette insolvable : le péché originel. Mais il s'agit-là de la première fois. Puis, avec une miséricorde sans limite, Il nous pardonne toutes nos fautes dès que nous montrons ne serait-ce qu'un petit signe de repentir. Dieu est ainsi : miséricordieux. Lorsque nous sommes tentés de fermer notre cœur à qui nous a offensés et nous présente des excuses, rappelons-nous des paroles du Père céleste au serviteur sans pitié : « *Toute cette somme que tu me devais, je t'en ai fait remise, parce que tu m'as supplié ; ne devais-tu pas, toi aussi, avoir pitié de ton compagnon comme moi j'ai eu pitié de toi ?* » (vv.32-33). Quiconque a fait l'expérience de la joie, de la paix et de la liberté intérieure qui vient du fait d'être pardonné peut s'ouvrir à la possibilité de pardonner à son tour.

Dans la prière du *Notre Père*, Jésus a voulu insérer le même enseignement que celui de cette parabole. Il a mis en relation directe le pardon que nous demandons à Dieu avec le pardon que nous devons accorder à nos frères : « *Remets-nous nos dettes comme nous-mêmes avons remis à nos débiteurs* » (Mt 6,12). Le pardon de Dieu est le signe de son amour débordant pour chacun de nous ; c'est l'amour qui nous laisse libres de nous éloigner, comme le fils prodigue, mais qui attend chaque jour notre retour ; c'est l'amour entreprenant du berger pour la brebis perdue; c'est la tendresse qui accueille tout pécheur qui frappe à sa porte. Le Père céleste — notre Père — est plein, il est plein d'amour et il veut nous l'offrir, mais il ne peut pas le faire si nous fermons notre cœur à l'amour des autres.

Que la Vierge Marie nous aide à être toujours plus conscients de la gratuité et de la grandeur du pardon reçu de Dieu, pour devenir miséricordieux comme lui, Père bon, lent à la colère et grand dans l'amour.

© Libreria Editrice Vaticana – 2017

ENTRÉE :

1- O vai te hau te maitai i ni'a te fenua
Aore ho'i e taata i hau te maita'i
Noatu ho'i tona pu'ai e tona aravehi
E morohi noa oia a muri ae

R- O te Atua na ae te hau te maitai
O oia te puai hope e te here hau ae

KYRIE : *tahitien*

GLOIRE À DIEU :

R- *(Alléluia)* Gloire, gloire à Dieu,
(Alléluia) aux plus des cieux
(Alléluia) Et paix sur la terre *(la terre)*
aux hommes qu'il aime. *(bis)*

Gloire à Dieu au plus haut des cieux
Et paix sur la terre aux hommes qu'il aime.
Nous te louons, nous te bénissons, nous t'adorons,
Nous te glorifions, nous te rendons grâce,
pour ton immense gloire,
Seigneur Dieu, Roi du ciel,
Dieu le Père tout-puissant.
Seigneur, Fils unique, Jésus-Christ,
Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père ;
Toi qui enlève le péché du monde,
prends pitié de nous ;
Toi qui enlève le péché du monde,
reçois notre prière ;
Toi qui es assis à la droite du Père,
prends pitié de nous.
Car toi seul es saint,
Toi seul es Seigneur
Toi seul es le Très-Haut :
Jésus-Christ, avec le Saint Esprit
Dans la gloire de Dieu le Père.
Amen.

PSAUME :

Bénis le Seigneur, ô mon âme n'oublie aucun de ses bienfaits
Bénis le Seigneur, ô mon âme bénis le Seigneur à jamais.

ACCLAMATION :

Alléluia, Alléluia, Alléluia Amen *(Amen, Amen).*
Alléluia, Alléluia *(Alléluia)* Alléluia Amen.
(Acclamons) Alléluia, Alléluia *(Alléluia)* Alléluia Amen
(le Seigneur est mon berger)
Alléluia, Alléluia *(Alléluia)* Alléluia Amen.

PROFESSION DE FOI :

Voir page suivante

PRIÈRE UNIVERSELLE :

Ua hau to aroha ite teitei *(te teitei)* e te Atua e *(te Atua e)*
Te Atua e *(Atua e)* A haamanao mai oe *(mai oe)*
E a faarii mai *(faarii mai)* Te pure a to nunaa

OFFERTOIRE :

1- Je voudrai te dire et par le beau soleil,
par la tendre brise, le murmure des matins
Par le chant des oiseaux, par le chant des fleurs,
je ne veux qu'une chose, je veux t'aimer !

2- Mon amour pour toi, plus grand que les montagnes,
mon amour pour toi, plus profond que les mers
Mon amour pour toi, au parfum de la rose,
je ne veux qu'une chose, je veux t'aimer !

3- Oh, si seulement, tu savais comme je veux,
marcher avec toi, pour toujours
Appelle-moi, demande-moi, ô parle-moi,
viens avec moi rencontrer mon Père
Partager ensemble la vie, choisir la vie.

SANCTUS *: tahitien*

ANAMNESE :

Tu as connu la mort *(tu as connu la mort)*
Tu es ressuscité *(tu es ressuscité)*
et Tu reviens encore *(et tu reviens encore)*
pour nous sauver, Seigneur !
Pour nous sauver *(pour-nous-sauver).*

NOTRE PÈRE : *latin*

AGNUS : *tahitien*

COMMUNION :

R- Seigneur Jésus, corps livré pour nous !
Seigneur Jésus, sang versé pour nous !
Venez autour de la table, chercher la vie et l'amour.

1- Je suis là ô mon Dieu.
Je te reçois dans mon âme.
Guéris-moi, délivre-moi. Sauve-moi, purifie-moi.

2- Je te vois bien vivant.
C'est ton cœur qui m'attend.
Tu es doux, tu bénis. O mon Dieu, mon Seigneur.

3- Encore une fois, il me tend les mains.
Il m'appelle sans cesse. Il me regarde,
il me parle. O Jésus, pardonne-moi.

ENVOI :

1- Comment expliquer et comment décrire
Un amour si grand et si puissant que rien ne peut contenir.
Tu sais mes espoirs. Seigneur, tu sais mes craintes
Et mes mots sont bien trop petits
pour dire tout l'amour que j'ai pour toi

R- Alors entends mon cœur, Mon esprit qui te loue,
Entend les chants d'amour, d'un enfant racheté.
Je prendrai mes faibles mots
pour te dire quel Dieu merveilleux tu es
Mais je ne pourrai pas te dire combien je t'aime
Alors entends mon cœur.

2- Si tout comme la pluie les mots pouvaient couler
Et même si j'avais l'éternité, je n'pourrai pas l'expliquer
Mais dans les battements de mon cœur,
tu entendras toujours "Merci pour la Vie,
pour la Vérité et pour le Chemin."

ENTRÉE : *Léopold*

R- O te Auta e te here mau, te tumu ia no te mau hotu,
i here mai oia, i to te ao nei, ua horo'a mai tana tamaiti.

1- Ia arata'i ra, te aroha tae'ae, ia tavini tatou, te tahi te tahi.

2- Teie te hotu, o te Varua, o te Aroha te maru e te Hau.

KYRIE : *Herenui TAUFA - tahitien*

GLOIRE À DIEU : *Coco MAMAMTUI – MHN p.23*

Ei hanahana i te Atua i te ra'i teitei.
Ei hau i te fenua nei i te feia tâna e aroha.
Te arue atu nei matou ia oe, te faateitei,
te haamori e te faahanahana atu nei matou ia oe.
Te haamaitai nei matou ia oe
no to oe hanahana rahi a'e,
E te Fatu Atua, te Arii o te ra'i,
te Atua te Metua Manahope e.
E te Fatu, te Tamaiti Otahi, e Iesu-Kirito e,
E te Fatu Atua, te Arenio a te Atua,
te Tamaiti a te Metua.
O oe te hopoi-'ê atu i te hara a to te ao nei,
aroha mai ia matou.
O oe te hopoi-'ê atu i te hara a to te ao nei,
a faarii mai i ta matou nei pure.
O oe te parahi nei i te rima atau o te Metua,
aroha mai ia matou.
O oe anae hoi te Mo'a, o oe anae te Fatu,
o oe anae te Teitei, e Iesu-Kirito e,
o oe e te Varua-Maitai,
I roto i te hanahana o te Metua. Amene.

PSAUME :

A himene na ta'u Varua, te aroha o to Fatu.

ACCLAMATION : *Teupoo S.*

Alléluia, alléluia, alléluia *(bis)* alléluia, alléluia

PROFESSION DE FOI :

Je crois en un seul Dieu,
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,
de l'univers visible et invisible.
Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,
le Fils unique de Dieu,
né du Père avant tous les siècles :
Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,
vrai Dieu, né du vrai Dieu,
Engendré, non pas créé,
de même nature que le Père ;
et par lui tout a été fait.
Pour nous les hommes, et pour notre salut,
il descendit du ciel ;
Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,
et s'est fait homme.
Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.
Il ressuscita le troisième jour,
conformément aux Écritures,
et il monta au ciel ;
il est assis à la droite du Père.
Il reviendra dans la gloire,
pour juger les vivants et les morts ;
et son règne n'aura pas de fin.
Je crois en l'Esprit Saint,
qui est Seigneur et qui donne la vie ;
il procède du Père et du Fils ;
Avec le Père et le Fils,
il reçoit même adoration et même gloire ;
il a parlé par les prophètes.
Je crois en l'Église,
une, sainte, catholique et apostolique.
Je reconnais un seul baptême
pour le pardon des péchés.
J'attends la résurrection des morts
et la vie du monde à venir. Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

1- E ta'u Fatu, e ta'u Atua e, teie mai nei ta matou pure,
e a'e nei i mua i to aro a faaro'o e a faari'i mai.

2- Seigneur entends la prière, qui monte de nos cœurs.

OFFERTOIRE : *D 218*

1- Seigneur Jésus, tu nous as dit :
« Je vous donne un commandement nouveau.
Mes amis aimez-vous les uns les autres.
Écoutez mes paroles et vous vivrez ».

R- Fais-nous semer ton Évangile.
Fais de nous des artisans d'unité.
Fais de nous des témoins de ton pardon
à l'image de ton pardon.

2- Devant la haine, le mépris, la guerre
Devant les injustices, les détresses,
au milieu de nos indifférences,
O Jésus, rappelle-nous ta Parole.

3- Tu as versé ton sang sur une croix
pour tous les hommes de toutes les races.
Apprends-nous à nous réconcilier
car nous sommes tous enfant d'un même père.

SANCTUS *: Coco II - tahitien*

ANAMNESE : *Petiot XXV*

Gloire à toi gloire à toi qui étais mort, gloire à toi qui es vivant
notre Seigneur notre Dieu viens Seigneur (gloire à toi) *(bis)*
Viens Seigneur Jésus.

NOTRE PÈRE : *Médéric BERNARDINO - tahitien*

AGNUS : *Petiot XXIV - tahitien*

COMMUNION :

R- Seigneur, c'est moi que tu regardes,
ton sourire m'appelle par mon nom, sur le sable,
j'ai laissé là ma barque, avec toi, je veux prendre

1- Toi, quand tu viens sur nos rives,
tu n'appelles, ni sages ni riches,
mais des pêcheurs, pour qu'ils te suivent.

2- Toi, tu sais bien ma faiblesse,
car je n'ai ni épée ni fortune,
mais mon filet, et ma jeunesse.

3- Toi, tu veux que je te donne, mes deux bras,
pour aider mes frères, et mon amour plein de confiance.

4- Toi, pêcheur sur d'autres rives,
Guide sûr, port de l'espérance,
ami des hommes, Jésus mon frère.

Envoi : *Médéric BERNARDINO*

R- A himene Magnificat, Magnificat,
Ia Marie Arii Vahine, no te Hau e.
Te faateitei nei, ta'u Varua i te Fatu, e ua 'oa'oa,
ta'u mafatu, i te Atua, i to'u Fa'aora.
O Oia i hi'o aroha mai, i te haeha'a o tana tavini nei,
mai teie atu nei, e parau mai, te mau u'i ato'a e ao rahi to'u.

CHANTS

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2020 – *18H00* – 24EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – ANNEE A

ENTRÉE :

1- Il y a longtemps que Tu nous aimes
Bien avant le monde qui va naître
Bien avant le chant de notre Père
Bien avant.

R- Car tu es notre Dieu
et nous sommes ton peuple.

2- Il y a longtemps que Tu nous aimes
Bien avant que Noé près de l'arche
Vit là-haut tracé dans les nuages
L'arc-en-ciel

KYRIE :

Ô Seigneur toi qui sais pardonner
Seigneur prends pitié ! *(ter)*
De tes enfants ici rassembles
ô Christ prends pitié ! *(ter)*
Ô Seigneur, toi le juste des justes
Seigneur prends pitié ! *(ter)*

GLOIRE À DIEU :

Gloire à Dieu au plus haut des cieux
Et paix sur la terre aux hommes qu'il aime.
Nous te louons, nous te bénissons, nous t'adorons,
Nous te glorifions, nous te rendons grâce,
pour ton immense gloire,
Seigneur Dieu, Roi du ciel,
Dieu le Père tout-puissant.
Seigneur, Fils unique, Jésus-Christ,
Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père ;
Toi qui enlève le péché du monde,
prends pitié de nous ;
Toi qui enlève le péché du monde,
reçois notre prière ;
Toi qui es assis à la droite du Père,
prends pitié de nous.
Car toi seul es saint,
Toi seul es Seigneur
Toi seul es le Très-Haut :
Jésus-Christ, avec le Saint Esprit
Dans la gloire de Dieu le Père. Amen.

PSAUME :

Le Seigneur est tendresse et pitié
Lent à la colère et plein d'amour
Comme un Père avec ses enfants,
Tendre est le Seigneur pour qui le craint

ACCLAMATION :

Alléluia !

PROFESSION DE FOI :

Je crois en un seul Dieu,
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,
de l'univers visible et invisible.
Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,
le Fils unique de Dieu,
né du Père avant tous les siècles :
Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,
vrai Dieu, né du vrai Dieu,
Engendré, non pas créé,
de même nature que le Père ;
et par lui tout a été fait.
Pour nous les hommes, et pour notre salut,
il descendit du ciel ;
Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,
et s'est fait homme.
Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.
Il ressuscita le troisième jour,
conformément aux Écritures,
et il monta au ciel ;
il est assis à la droite du Père.
Il reviendra dans la gloire,
pour juger les vivants et les morts ;
et son règne n'aura pas de fin.
Je crois en l'Esprit Saint,
qui est Seigneur et qui donne la vie ;
il procède du Père et du Fils ;
Avec le Père et le Fils,
il reçoit même adoration et même gloire ;
il a parlé par les prophètes.
Je crois en l'Église,
une, sainte, catholique et apostolique.
Je reconnais un seul baptême
pour le pardon des péchés.
J'attends la résurrection des morts
et la vie du monde à venir. Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

Sûrs de ton amour et forts de notre foi
Seigneur, nous te prions !

OFFERTOIRE : *D 218*

Teie te auraa te here mau e tumu ia no te mau hotu
O te here mau ia te reira e here i te ta'a tupu.

E here te Atua ia tatou Aue te here o te Atua
E fariu mai Iesu ia pure Nana e tia'i mai ia tatou.

SANCTUS *: tahitien*

ANAMNESE : *tahitien*

NOTRE PÈRE : *récité*

AGNUS : *tahitien*

COMMUNION :

1- Moi, si j'avais commis tous les crimes possibles,
Je garderais toujours la même confiance,
Car je sais bien que cette multitude d'offenses,
N'est qu'une goutte d'eau dans un brasier ardent. *(bis)*

2- Oui, j'ai besoin d'un cœur tout brûlant de tendresse,
Qui reste mon appui, et sans aucun retour,
Qui aime tout en moi, et même ma faiblesse
Et ne me quitte pas, ni la nuit ni le jour. *(bis)*

3- Non, je n'ai pu trouver, nulle autre créature,
Qui m'aimât à ce point, et sans jamais mourir
Car il me faut un Dieu qui prenne ma nature
Qui devienne mon frère et qui puisse souffrir. *(bis)*

4- Je ne sais que trop bien que toutes nos justices
N'ont devant ton regard pas la moindre valeur
Et pour donner du prix à tous mes sacrifices
Oui, je veux les jeter jusqu'en ton divin cœur. *(bis)*

5- Non, tu n'as pas trouvé créature sans tache
Au milieu des éclairs tu nous donnas ta loi
Et dans ton Cœur Sacré ô Jésus je me cache
Non, je ne tremble pas car ma vertu c'est toi. *(bis)*

ENVOI :

R- Chez nous soyez Reine, nous sommes à vous
Régnez en souveraine chez nous, chez nous
Soyez la madone qu'on prie à genoux,
Qui sourit et pardonne,
Chez nous, Chez nous.

1- Salut, ô Notre-Dame,
Nous voici devant Vous,
Pour confier nos âmes
A votre cœur si doux.

LES CATHEDATES

LES CATHE-MESSES

SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2020

18h00 : **Messe** : Cécile REY et sa famille ;

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2020

24EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – VERT

[Saint Jean Chrysostome, évêque de Constantinople, docteur de l'Église +407. On omet la mémoire.]

Bréviaire : 4ème semaine

Quête pour la Terre Sainte

05h50 : **Messe** : Pro-populo ;
08h00 : **Messe** : 52ème anniversaire de mariage de Mr et Mme VARDON ;
11h15 : **Baptême** de Maylis ;
18h00 : **Messe** : Jacques GAZON ;

LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020

La Croix glorieuse – fête – rouge

(Célébrée à Jérusalem dès le VI e siècle, cette fête apparaît dans les livres liturgiques d'Occident au VIIe siècle.)

05h50 : **Messe** : Claude et Suzanne CHEN ;

MARDI 15 SEPTEMBRE 2020

Notre Dame des Douleurs – mémoire - blanc

05h50 : **Messe** : Rodolphe BRUNEAU -anniversaire ;

MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2020

Saint Corneille, pape, martyr à +253, et Saint Cyprien, évêque de Carthage et martyr Civitavecchia +258. – mémoire - rouge

05h50 : **Messe** : pour l'amour, l'adoration la gloire et l'honneur de l'Esprit saint ;
12h00 : **Messe** : Intention particulière ;

JEUDI 17 SEPTEMBRE 2020

Saint Robert Bellarmin, cardinal jésuite, docteur de l'Église +1621 à Rome. – vert

05h50 : **Messe** : Vaiana MAONI épouse FAATOA - anniversaire ;

VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2020

Férie – vert

05h50 : **Messe** : Père René LABRO – action de grâce ;
14h00 à 16h00 : Confession au presbytère de la Cathédrale ;

SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2020

Saint Janvier, évêque de Bénévent (Italie) et martyr + v.304. - vert

05h50 : **Messe** : Marcellin AUMAITRE ;
18h00 : **Messe** : Constant GUEHENNEC, les familles GUEHENNEC, DESROCHES et URARII ;

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2020

25EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – VERT

Bréviaire : 1er semaine

[Saint André Kim Tae-gon, prêtre, Saint Paul Chong Ha-sang, et leurs compagnons, martyrs en Corée + 1839-1864 – On omet mémoire.]

05h50 : **Messe** : Pro-populo ;
08h00 : **Messe** : Marie AH-KY et Paul KWONG KY ;
18h00 : **Messe** : Intention particulière ;

LES CATHE-ANNONCES

Dimanche 13 septembre à 9h15 : Catéchèse pour les enfants ;
Jeudi 17 septembre à 17h : Répétition de la chorale du dimanche ;
Vendredi 18 septembre à 18h : Catéchèse pour les adultes ;
Dimanche 20 septembre à 9h15 : Catéchèse pour les enfants ;

LIBAN - APPEL À LA SOLIDARITÉ

EXPLOSION À BEYROUTH AIDONS-LES !

Votre générosité, encore une fois, n'a pas manqué ! La collecte en faveur du peuple Libanais a permis de récolter à la paroisse de la Cathédrale **509 000 xfp.**
Cette somme sera envoyée dès cette semaine au Liban via la Caritas France.

Mauruuru roa à chacune et chacun d'entre vous !

COMMUNIQUE DU COMMISSARIAT DE TERRE SAINTE

QUETE DU VENDREDI SAINT
reportée au dimanche 13 septembre 2020

En l'absence d'offices paroissiaux lors du Vendredi Saint, la quête impérée pour la Terre Saine n'a pu se dérouler. Elle est pourtant d'une importance capitale pour le maintien et le développement de la présence chrétienne en Terre Sainte.
C'est pourquoi le Saint-Père en concertation avec le Cardinal Leonardo Sandri, Préfet de la Congrégation pour les Églises orientales, a exceptionnellement décidé de son report au dimanche 13 septembre, veille de la fête de la Croix Glorieuse.

LES REGULIERS

MESSES : SEMAINE :
- du lundi au samedi à 5h50 ;
- le mercredi à 12h ;

MESSES : DIMANCHE :
- samedi à 18h ;
- dimanche à 5h50… à 8h… à 18h ;

OFFICE DES LAUDES : du lundi au samedi à 05h30 ;

CONFESSIONS : Vendredi de 14h00 à 16h00 au presbytère ;
ou sur demande *(tél : 40 50 30 00)*

EXPOSITION DU SAINT SACREMENT
- de lundi à vendredi : 6h30 à 16h ;

Cathédrale Notre-Dame de Papeete, courrier, denier de Dieu, don & legs … : Compte CCP n° 14168-00001-8758201C068-67 Papeete ;
Presbytère de la Cathédrale – 8-10, place de la Cathédrale – B.P. 43394 – 98713 Papeete – Tahiti ; N° TAHITI : 028902.031
Téléphone : (689) 40 50 30 00 ; Télécopie : (689) 40 50 30 04 ; Courriel : notre-dame@mail.pf ; Site : www.cathédraledepapeete.com ;
Twitter : @makuikiritofe ; Facebook : Cathédrale Papeete.

P.K.0

« Être dans le vent, c'est l'idéal des feuilles mortes ».

Bulletin gratuit de liaison de la paroisse de la Cathédrale de Papeete n°43/2020
Dimanche 20 septembre 2020 – 25ème Dimanche du Temps ordinaire – Année A

COLLECTE TE VAI-ETE API…

DEJA 44 841 444 XFP ..... SOIT 29,89%..... SUR 150 000 000 XFP..... MANQUE 105 158 556 XFP

HUMEURS

« Il faut savoir ce que l'on veut. Quand on le sait, il faut avoir le courage de le dire ;
quand on le dit, il faut avoir le courage de le faire »
Georges CLÉMENCEAU

LAISSEZ-MOI VOUS DIRE

5-6 SEPTEMBRE 2020 : SALON « DESIR D'ENFANT », PORTE CHAMPERRET A PARIS

« LA QUALITE D'UNE CIVILISATION SE MESURE AU RESPECT QU'ELLE PORTE AUX PLUS FAIBLES DE SES MEMBRES » (JEROME LEJEUNE)

Dans la nuit de vendredi 31 juillet 2020, l'Assemblée nationale a adopté, en deuxième lecture, le projet de Loi n° 474 relatif à la bioéthique. **En fin de séance, samedi 1er août à 3h40 du matin**, Adrien Taquet, *secrétaire d'État* en charge de l'Enfance et des Familles auprès du ministre des Solidarités et de la Santé concluait ainsi : *« Au total, vous venez d'adopter un texte équilibré et porteur d'avancées majeures, véritable hommage à la bioéthique à la française dont nous sommes tous fiers. (…) nous pouvons être fiers de l'étape que nous avons franchie aujourd'hui.* » On se demande où se niche la fierté de nos députés alors qu'il n'y avait que **101 votants**[1] sur 577 députés (!?). **Le projet a été adopté par 60 voix contre 37 et 4 abstentions**. (Source : assemblee-nationale.fr) Prochaine étape : la seconde lecture du projet par les sénateurs.

Si la légalisation de la DPI-A[2] a été rejetée, d'autres dispositions inquiètent les défenseurs de la vie et de la dignité humaine : ouverture de la PMA aux couples de femmes et aux femmes seules ; autorisation des embryons transgéniques et chimériques animal-homme ; **IMG (Interruption Médicale de Grossesse) autorisée jusqu'à neuf mois** pour cause de « *détresse psychosociale* » ! **Cette dernière disposition est la porte ouverte aux IVG jusqu'au terme de la grossesse**.

Nous le voyons, ce qui a été présenté par les promoteurs de cette loi comme un véritable « *changement de civilisation* » piétine les droits de l'enfant à naître au profit des désirs des adultes… Témoin ce salon dénommé « ***Désir d'enfant*** » qui a été organisé à Paris les 5-6 septembre. Les organisateurs l'ont présenté comme un « *salon informatif non commercial* ». Or parmi les conférences proposées, plusieurs étaient centrées sur la PMA et même la GPA. Ainsi des organismes privés étrangers ont exposé ce qu'ils proposent aux femmes ayant un « *désir d'enfant* ». Une des conférences s'intitulait : « ***Le contrôle des coûts de la GPA : réduire le stress et se sentir en confiance. Dons d'ovocytes, PMA, GPA…*** **»** (Source : desirdenfant.fr) Ainsi, on a appris qu'une GPA aux USA revenait à environ 150 000 $US (15 millions CFP !), mais on pouvait trouver moins cher en Ukraine pour 37 500 $US (3,75 millions CFP).

L'association « *Juristes pour l'enfance* » avait déposé un référé liberté au tribunal administratif de Paris ; le tribunal a estimé que la présence de sociétés étrangères n'était pas une atteinte aux libertés fondamentales.

Le docteur Jérôme Lejeune a été confronté très jeune à *la détresse des enfants déficients intellectuels et de leurs familles*. La médecine était impuissante face à ces enfants, Jérôme Lejeune leur a consacré sa vie, et a commencé des recherches pour tenter de *pénétrer le mystère de ces intelligences blessées qui empêchent la personne d'être pleinement elle-même et pour soulager la souffrance qui en résulte*.

En 1958, dans le laboratoire du Pr Turpin, *le Dr Jérôme Lejeune assisté de Marthe Gautier,* ***découvre la cause du mongolisme*** **: un chromosome supplémentaire sur la paire 21**. Pour la première fois au monde, un lien est établi entre un état de déficit intellectuel et une aberration chromosomique.

Alors que **les résultats de ces recherches auraient dû permettre l'avancée de la médecine dans la voie de la guérison**, un bon nombre de scientifiques préfèrent **l'élimination des fœtus plutôt que de tenter de soigner la maladie**.

Jérôme Lejeune dénonce l'argument du « *droit à disposer de son corps* ». Il considère qu'un fœtus est un corps distinct de celui de la femme, expliquant que la femme fait le nécessaire pour rejeter l'enfant lors de l'accouchement, preuve qu'il n'est pas le corps de la femme–. Face aux propositions d'interruption volontaire de grossesse (IVG), il détourne l'acronyme en parlant d'« *interruption de la vie gênante* ».

La Fondation Jérôme Lejeune, reconnue d'utilité publique depuis 1996, agit pour les personnes atteintes de **déficience intellectuelles d'origine génétique** (Trisomie 21, Williams-Beuren, X-fragile, maladie du cri du chat, Smith Magenis, syndrome de Rett et syndrome d'Angelman, retards mentaux inexpliqués…). Elle poursuit trois missions : ***chercher, soigner, défendre***. [Source : fondationlejeune.org]

À l'heure où l'écologie, la défense de la nature, la sauvegarde des espèces en voie de disparition… alimentent tous les discours politiques **on s'étonne que la vie humaine -plus particulièrement celle de l'enfant à naître ait si peu d'importance.** Notre civilisation serait-elle sur le déclin ? Comme Jérôme Lejeune, nous affirmons que : **« *la qualité d'une civilisation se mesure au respect qu'elle porte aux plus faibles de ses membres* »**.

Dominique SOUPÉ

[1.] Les députés de Polynésie française n'ont pas pris part au vote.

[2.] DPI-A = Diagnostic génétique Pré-implantatoire des Aneuploïdies, technique qui permet lors de la fécondation *in vitro* (FIV) de détecter les embryons qui comportent une anomalie chromosomique (comme la trisomie 21) et de les éliminer pour ne réimplanter que des embryons dits « *sains* ».

[3.] Après cinq ans de recueil d'informations, l'enquête diocésaine pour la cause de béatification du « *serviteur de Dieu* » Jérôme Lejeune (1926-1994) a été clôturée le 11 avril 2012, et transmise à Rome à la Congrégation des causes des saints.

© Paroisse de la Cathédrale – 2020

REGARD SUR L'ACTUALITE…

MORT D'UN ENFANT « *SECOUE* » !

Il y a quelques jours de cela, l'actualité du *Fenua* faisait état de ce dramatique évènement d'un nourrisson décédé d'avoir été violemment secoué. L'évocation médicale de ce qu'avait subi ce bébé, et surtout le fait de l'implication de ses parents ne pouvaient laisser personne indifférent. Il était même légitime que d'aucuns se posent la question de savoir comment une telle chose était possible.

Sans chercher à « *récupérer* » cet évènement, et sans vouloir se substituer à la justice des Hommes pour déterminer responsabilités et circonstances atténuantes, nous pouvons cependant refuser la fatalité, refuser de baisser les bras et chercher une lumière ouvrant à l'espérance pour que de pareilles tragédies ne se reproduisent plus. N'est-ce pas notre combat à la suite du Christ, croire en la personne humaine ? Dans son exhortation apostolique « *Amoris Laetitia* », le Pape François nous ouvre à ce qui peut aider nos familles à devenir aussi de « *saintes familles* », c'est-à-dire des familles où jour après jour, et malgré obstacles et difficultés psychologiques, économiques ou autres, le désir d'aimer grandit et porte du fruit.

Il nous invite d'abord à sortir de ce mirage du « *tout, tout de suite* » qui conduit à des engagements fondamentaux pris à la hâte et pour lesquels nous ne sommes pas prêts par manque de maturité : « *L'amour a besoin de temps disponible et gratuit, qui fait passer d'autres choses au second plan. Il faut du temps pour dialoguer, pour s'embrasser sans hâte, pour partager des projets, pour s'écouter, pour se regarder, pour se valoriser, pour renforcer la relation. Parfois le problème, c'est le rythme frénétique de la société, ou les horaires* ».

Il insiste sur la qualité des relations, de l'écoute de l'autre lorsqu'il ou elle partage des peines cachées, des souffrances intérieures, des incompréhensions. Problème de la communication qui fait que souvent, on entend, mais on n'écoute pas ! « *Nous partageons uniquement un espace physique mais sans nous prêter attention mutuellement* » nous dit le Pape François. Entre mari et femme, entre parents et enfants, quel cœur à cœur nous relie, pour que chaque membre de la famille grandisse et s'épanouisse ? Pour que difficultés personnelles, souffrances intérieures soient portées à deux dans un dialogue mari–femme ?

Il rappelle également à sa façon ce que déclare le Psaume 127 : « *Si le Seigneur ne bâtit la maison, en vain peinent les bâtisseurs ; si le Seigneur ne garde la ville, en vain la garde veille* ». Ainsi, écrit-il, « *il faut encourager chacun des conjoints à avoir des moments de prière dans la solitude face à Dieu, car chacun a ses croix secrètes. Pourquoi ne pas dire à Dieu ce qui perturbe le cœur, ou lui demander la force de guérir les blessures personnelles, et implorer la lumière nécessaire pour pouvoir répondre à son propre engagement ?* » En d'autres termes, la prière ne résout pas les problèmes comme par miracle, mais elle peut donner le courage de les affronter en face avec courage, lucidité, et aider à prendre les bonnes décisions. Et c'est déjà beaucoup !!!

Marie et Joseph réunis dans un même mystère d'amour accueilli, donné et partagé ont accueilli Jésus qui a pu compter sur une maman et sur un père adoptif pour grandir harmonieusement et prendre sa dimension d'adulte. Sainte Famille où la relation entre époux et épouse se développe dans le respect de chacun, l'attention et le dialogue, la bienveillance et la patience. Sainte Famille où Dieu a sa place…

Ne nous décourageons pas, et reprenons notre route, pour que nos familles soient un peu plus chaque jour de « *saintes familles* » où les enfants soient accueillis et aimés…

+Mgr Jean-Pierre COTTANCEAU

© Archidiocèse de Papeete – 2020

AUDIENCE GENERALE

GUERIR LE MONDE : RETROUVER LE SENS DE LA CONTEMPLATION POUR SOIGNER LA CREATION

Devant quelques centaines de fidèles réunis dans la cour Saint Damase pour l'audience générale hebdomadaire, le Pape François a poursuivi son cycle de catéchèse sur « *guérir le monde* » après la pandémie. Pour le Saint-Père, le soin que nous portons à nos frères et sœurs humains doit s'appliquer aussi envers la création. Pour ce faire, il est important de retrouver un regard contemplatif sur elle.

Chers frères et sœurs, bonjour !

Pour sortir d'une pandémie, il est nécessaire de se soigner et de nous soigner mutuellement. Et il faut soutenir ceux qui prennent soin des plus pauvres, des malades et des personnes âgées. On a l'habitude de laisser de côté les personnes âgées, de les abandonner : cela n'est pas bien. Ces personnes – bien définies par le terme espagnol "*cuidadores*", ceux qui prennent soin des malades – exercent un rôle essentiel dans la société d'aujourd'hui, même si souvent elles ne reçoivent pas la reconnaissance et la rémunération qu'elles méritent. Prendre soin est une règle d'or de notre condition d'êtres humains, et cela apporte en soi la santé et l'espérance (cf. Enc. *Laudato si' [LS]*, n. 70). Prendre soin de celui qui est malade, de celui qui a besoin, de celui qui est laissé de côté : c'est une richesse humaine et également chrétienne.

Ce soin, nous devons également l'apporter à notre maison commune : à la terre et à chaque créature. Toutes les formes de vie sont liées (cf. *ibid*., nn.137-138), et notre santé dépend des écosystèmes que Dieu a créés et dont il nous a chargé de prendre soin (cf. *Gn* 2,15). En abuser, en revanche, est un grave péché qui crée des dommages, qui fait mal et qui rend malade (cf. *LS*, n.8 ; n.66). Le meilleur antidote contre cette usage impropre de notre maison commune est la contemplation (cf. *ibid*., n.85 ; 214). Mais comment cela se fait-il ? N'y a-t-il pas un vaccin pour cela, pour le soin de la maison commune, pour ne pas la laisser de côté ? Quel est l'antidote contre la maladie de ne pas prendre soin de la maison commune ? C'est la contemplation. « *Quand quelqu'un n'apprend pas à s'arrêter pour observer et pour évaluer ce qui est beau, il n'est pas étonnant que tout devienne pour lui objet d'usage et d'abus sans scrupule* » (*ibid*., n.215). Toutefois, notre maison commune, la création, n'est pas une simple "ressource". Les créatures ont une valeur en elles-mêmes et « *reflètent, chacune à sa façon, un rayon de la sagesse et bonté infinies de Dieu* » (*Catéchisme de l'Église catholique*, n.339). Cette valeur et ce rayon de lumière divine doit être découvert et, pour le découvrir, nous avons besoin de rester en silence, nous avons besoin d'écouter, et nous avons besoin de contempler. Même la contemplation guérit l'âme.

Sans contemplation, il est facile de tomber dans un anthropocentrisme déséquilibré et orgueilleux, le "*moi*" au centre de tout, qui sur-dimensionne notre rôle d'êtres humains, en nous plaçant comme les dominateurs absolus de toutes les autres créatures. Une interprétation déformée des textes bibliques sur la création a contribué à cette vision erronée, qui conduit à exploiter la terre jusqu'à l'étouffer. Exploiter la création : voilà quel est le péché. Nous croyons être au centre, en prétendant occuper la place de Dieu et, ainsi, nous détruisons l'harmonie de la création, l'harmonie du dessein de Dieu. Nous devenons des prédateurs, nous oublions notre vocation de gardiens de la vie. Certes, nous pouvons et nous devons travailler la terre pour vivre et nous développer. Mais le travail n'est pas synonyme d'exploitation, et il est toujours accompagné par le soin : labourer et protéger, travailler et prendre soin… Telle est notre mission (cf. *Gn* 2,15). Nous ne pouvons pas prétendre continuer à grandir au niveau matériel, sans prendre soin de la maison commune qui nous accueille. Nos frères les plus pauvres et notre mère la terre gémissent à cause des dommages et de l'injustice que nous avons provoqués et ils réclament une autre route. Ils réclament de nous une conversion, un changement de route : prendre soin également de la terre, de la création.

Il est donc important de retrouver cette dimension contemplative, c'est-à-dire de regarder la terre, la création comme un don, pas comme quelque chose à exploiter pour le profit. Quand nous contemplons, nous découvrons chez les autres et dans la nature quelque chose de beaucoup plus grand que leur utilité. Le cœur du problème est là : contempler c'est aller au-delà de l'utilité d'une chose. Contempler la beauté ne veut pas dire l'exploiter : contempler est gratuité. Nous découvrons la valeur intrinsèque des choses que Dieu leur a conférée. Comme l'ont enseigné de nombreux maîtres spirituels, le ciel, la terre et la mer, chaque créature possède cette capacité iconique, cette capacité mystique de nous reconduire au Créateur et à la communion avec la création. Par exemple, saint Ignace de Loyola, à la fin de ses exercices spirituels, invite à se mettre en "*contemplation pour parvenir à l'amour*", c'est-à-dire à considérer comment Dieu regarde ses créatures et à se réjouir avec elles ; à découvrir la présence de Dieu dans ses créatures et, avec liberté et grâce, les aimer et en prendre soin.

La contemplation, qui nous conduit à une attitude de soin, n'est pas le fait de regarder la nature de l'extérieur, comme si nous n'y étions pas plongés. Mais nous sommes à l'intérieur de la nature, nous faisons partie de la nature. Elle se fait plutôt à partir de l'intérieur, en nous reconnaissant comme une partie de la création, en devenant des protagonistes et non de simples observateurs d'une réalité amorphe qui s'agirait seulement d'exploiter. Celui qui contemple de cette manière éprouve de l'émerveillement non seulement pour ce qu'il voit, mais également parce qu'il se sent faire partie intégrante de cette beauté ; et il se sent également appelé à la préserver, à la protéger. Et il y a une chose que nous ne devons pas oublier : celui qui ne sait pas contempler la nature, la création, ne sait pas contempler les personnes dans leur richesse. Et celui qui vit pour exploiter la nature, finit par exploiter les personnes et les traiter comme des esclaves. C'est une loi universelle : si tu ne sais pas contempler la nature, il sera très difficile que tu saches contempler les gens, la beauté des personnes, ton frère, ta sœur.

Celui qui sait contempler se mettra plus facilement à l'œuvre pour changer ce qui cause la dégradation et des dommages à la santé. Il s'engagera à éduquer et à promouvoir de nouvelles habitudes de production et de consommation, à contribuer à un nouveau modèle de croissance économique qui garantisse le respect de la maison commune et le respect pour les personnes. Le contemplatif en action tend à devenir un gardien de l'environnement : cela est beau ! Chacun de nous doit être un gardien de l'environnement, de la pureté de l'environnement, en cherchant à conjuguer les savoirs ancestraux de cultures millénaires avec les nouvelles connaissances techniques, afin que notre style de vie soit toujours durable.

Enfin, *Contempler et prendre soin* : voilà deux attitudes qui montrent la voie pour corriger et rééquilibrer notre relation d'êtres humains avec la création. Très souvent, notre relation avec la création semble être une relation entre ennemis : détruire la création à mon avantage ; exploiter la création à mon avantage. N'oublions pas que cela se paye cher ; n'oublions pas ce dicton espagnol : "*Dieu pardonne toujours ; nous pardonnons parfois; la nature ne pardonne jamais*". Aujourd'hui, je lisais dans le journal une nouvelle sur ces deux grands glaciers de l'Antarctique, près de la Mer d'Amundsen : ils vont tomber. Ce sera terrible, parce que le niveau de la mer montera et cela provoquera de nombreuses, nombreuses difficultés et beaucoup de mal. Et pourquoi ? À cause du réchauffement, du manque de soin de l'environnement, du manque de soin de la maison commune. En revanche, si nous avons cette relation – je me permets le mot – "fraternelle" au sens figuré avec la création, nous deviendrons les gardiens de la maison commune, les gardiens de la vie et les gardiens de l'espérance, nous sauvegarderons le patrimoine que Dieu nous a confié afin que les générations futures puissent en jouir. Et certains peuvent dire : "*Mais moi, je m'en tire bien comme ça*". Mais le problème n'est pas comment tu t'en tires aujourd'hui – c'était ce que disait un théologien allemand, protestant, compétent : Bonhoeffer – le problème n'est pas comment tu t'en tires toi, aujourd'hui ; le problème est : quel sera l'héritage, la vie de la génération future. Pensons aux enfants, aux petits-enfants : que leur laisserons-nous si nous exploitons la création. Sauvegardons ce chemin, ainsi nous deviendrons des "*gardiens*" de la maison commune, des gardiens de la vie et de l'espérance. Sauvegardons le patrimoine que Dieu nous a confié, afin que les générations futures puissent en profiter. Je pense de manière particulière aux peuples autochtones, envers lesquels nous avons tous une dette de reconnaissance – et même de pénitence, pour réparer tout le mal que nous leur avons fait. Mais je pense également à ces mouvements, associations, groupes populaires, qui s'engagent pour protéger leur territoire avec ses valeurs naturelles et culturelles. Ces réalités sociales ne sont pas toujours appréciées, on leur fait même parfois obstacle, parce

qu'elles ne produisent pas d'argent ; mais en réalité, elles contribuent à une révolution pacifique, nous pourrions l'appeler la "*révolution du soin*". Contempler pour prendre soin, contempler pour sauvegarder, nous sauvegarder, ainsi que la création, nos enfants, nos petits-enfants et sauvegarder l'avenir. Contempler pour prendre soin et pour sauvegarder et pour laisser un héritage à la génération future.

Il ne faut cependant pas déléguer à certaines personnes ce qui est la tâche de chaque être humain. Chacun de nous peut et doit devenir un "*gardien de la maison commune*", capable de louer Dieu pour ses créatures, de contempler les créatures et de les protéger.

© Libreria Editrice Vaticana – 2020

TRIBUNE

REFERENDUM EN NOUVELLE CALEDONIE :

« *LA POSTURE ANTICOLONIALE VENUE DE LA METROPOLE NOUS INDIGNE CAR ELLE NOUS DERESPONSABILISE* »

Les « *stéréotypes* » simplificateurs ne rendent pas compte de la réalité d'un peuple métissé qui cherche à se forger un destin commun, affirment quatre intellectuels calédoniens, parmi lesquels Emmanuel Tjibaou, dans une tribune au « *Monde* ».

« *La parole est le fruit du silence.* » Ces mots de Déwé Gorodé trouvent une résonance particulière en nous. Comme notre illustre compatriote, poétesse kanak, figure indépendantiste de notre pays, la Nouvelle-Calédonie, nous savons que prendre la parole, chez nous, n'est jamais anodin. Dans la culture kanak, la parole est une manifestation de « *l'être* », donc de la vie. Le chef initie et reçoit les paroles qui voyagent à travers le pays. Cette valorisation du verbe s'est largement transmise aux autres communautés. Les Calédoniens ne s'expriment qu'en légitimité, après avoir énoncé qui ils sont et d'où ils viennent.

Nous sommes des intellectuels calédoniens – kanak et européens. Nous étions enfants pendant les « *événements* » *[1984-1988],* chacun retranché dans son « *camp* ». Trente-cinq ans plus tard, nous nous apprêtons à voter au référendum. Dans des sens différents. Jolie revanche sur notre histoire : quand nos anciens ont pu prendre les armes les uns contre les autres, aujourd'hui nous prenons la plume ensemble et sortons du silence pour dire notre exaspération face à une pensée simplificatrice venue de métropole. Comme celle d'Edwy Plenel.

Dans la postface de l'ouvrage *Une décolonisation au présent*, de Joseph Confavreux et *Mediapart* (La Découverte), paru en août, il écrit : « *Un peuple qui en opprime un autre ne saurait être libre* (…) *Soit* [la France] *persiste dans des logiques d'appropriation, de puissance et de domination* (…)*. Soit elle saisit cette occasion pour se libérer elle-même de la question coloniale, en accompagnant l'indépendance en relation voulue par les indépendantistes de Kanaky.* »

Comme tant d'autres, il continue d'observer notre archipel avec une grille de lecture datant des années 1980. Quarante ans ont passé ! Nous devons sortir de l'imposture intellectuelle réduisant l'analyse de la situation calédonienne à l'existence d'un système colonial institutionnalisé, où le peuple kanak serait aujourd'hui encore opprimé. Dire cela n'est pas s'opposer à la perspective d'une indépendance, c'est simplement affirmer que la réflexion doit être guidée par une éthique de vérité. Il faut avoir le courage de la nuance, et refuser les stéréotypes réconfortants, pour embrasser cette réalité calédonienne tellement complexe.

Oui, notre pays s'est bâti sur des ségrégations créées par l'histoire coloniale. Et comme il est toujours, pour l'observateur, plus simple de voir les différences que de comprendre la structuration de ce qui est homogène, on nous assomme depuis un demi-siècle avec les mêmes clichés opposant Noirs et Blancs, colonisés et colons, riches et pauvres, sans donner de place, jamais, aux familles métisses, si nombreuses, et qui portent en elle la mémoire de toutes nos communautés. Qu'on le veuille ou non, notre créolisation se tisse en silence, depuis bientôt deux siècles. Comme l'écrivait Édouard Glissant : « *Nous "savons" que l'Autre est en nous, qui non seulement retentit sur notre devenir mais aussi sur le gros de nos conceptions et sur le mouvement de notre sensibilité.* »

Au moment où nous cherchons une solution inédite de vivre-ensemble, les analyses simplificatrices nous indignent parce qu'elles nous déresponsabilisent. Nourrir un discours de victimisation des Calédoniens d'origine kanak, qui, en 2020, seraient délaissés de l'État colonial, est non seulement une contre-vérité absolue (des programmes de discrimination positive existent, des investissements colossaux ont été réalisés pour l'éducation des jeunes Kanak, pour le développement des provinces administrées par des élus indépendantistes) mais entretien l'idée que tout mérite réparation, que tout est un dû.

Par porosité, ce discours a infusé dans toute la Calédonie. Au quotidien, nous assumons les conséquences délétères de ces discours répandus dans toutes les communautés : demandes farfelues d'embauche, acceptation et défiscalisation de projets sans cohérence économique. Voilà comment une posture anticoloniale à la Plenel, nourrie d'une mauvaise conscience aussi compréhensible qu'inutile, entretient par sa prétendues bienveillance un paternalisme tout à fait colonial.

Victoire intellectuelle

Notre identité qui se créolise efface-t-elle els douleurs du passé (spoliations foncières, insurrections kanak réprimées dans le sang, atrocités du bagne…) ? Non, bien entendu. Gomme-t-elle els effets structurels de la colonisation ? Non, car malgré les progrès des trente dernières années, l'accès des Kanaks aux diplômes et aux postes à responsabilité est toujours en deça de celui des autres Calédoniens.

Las, les compétences pour réformer cette situation sont aux mains des élus calédoniens loyalistes et indépendantistes, depuis l'accord de Nouméa (*signé en 1998*). Ce sont nos élus qui n'ont pas su assez réformer le pays. La « *France* » d'aujourd'hui n'y est pour rien. Notre incurie est calédonienne. Notre solution sera aussi calédonienne, que l'on reste dans l'espace national ou que l'on quitte la France.

Pour autant, devons-nous nous flageller ? Quel pays peut s'enorgueillir d'être passé si vite d'un état de guerre civile à créolité en consolidation ? Imaginez : à 8 ans, pendant les « *évènements* », nous pensions respectivement : « *ces Blancs veulent nous tuer !* » ou « *ces Kanaks veulent nous mettre dans un bateau !* ». En 2018, lors du référendum, un quart des votants se déclarait indécis, d'après une étude du centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipol). Quelle victoire intellectuelle ! Qui aurait été indécis au moment des « *évènements* » ? Personne. Nous étions bloc contre bloc.

Nous sommes de plus en plus nombreux à ne plus systématiquement nous inscrire dans des fidélités historiques

familiales ou ethniques. Chaque jour, nous travaillons concrètement pour le vivre ensemble et le destin commun. Nous ne sommes pas là pour panser les maux de la mauvaise conscience française, mais bien pour sortir d'une pensée idéologisée et aller vers une pensée qui objective. Nous, Calédoniens, qui démontrons au quotidien notre capacité à penser contre nous-mêmes, n'avons de leçons à recevoir de personne.

Jenny BRIFFA, journaliste et auditrice ;

Louis LAGARDE, maître de conférences en archéologie de l'Océanie à l'université de la Nouvelle Calédonie ;
Emmanuel DJIBAOU, directeur de l'Agence de développement de la culture kanak (ADCK). Centre culturel Tjibaou.
Jean-Marie WADRAWANE, conservateur à l'Institut d'archéologie de la Nouvelle Calédonie et du Pacifique.

© Le Monde – 2020

SPIRITUALITE

LA MESSE « *VIRTUELLE* » NE REMPLACE PAS LA PARTICIPATION PERSONNELLE A L'ÉGLISE

Dans une lettre adressée aux présidents des conférences épiscopales, le cardinal Robert Sarah, préfet de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, affirme la nécessité de revenir à la normalité de la vie chrétienne, là où la situation sanitaire liée au coronavirus le permet: assister à la messe par le biais des médias n'est pas comparable à la participation physique à l'église, souligne-t-il.

Il est urgent de revenir à la normalité de la vie chrétienne avec la présence physique à la messe, lorsque les circonstances le permettent : aucune retransmission n'est comparable à une participation personnelle ou ne peut la remplacer, explique en substance le cardinal Robert Sarah, Préfet de la Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements, dans une Lettre sur la célébration de la liturgie pendant et après la pandémie de Covid-19, intitulée *"Revenons avec joie à l'Eucharistie !"* Le texte, adressé aux présidents des conférences épiscopales de l'Église catholique, a été signé le 15 août dernier et approuvé par le Pape François le 3 septembre.

La dimension communautaire de la vie chrétienne

« *La pandémie due au nouveau coronavirus,* écrit le cardinal Sarah*, a provoqué des bouleversements non seulement dans les dynamiques sociales, familiales (…) mais aussi dans la vie de la communauté chrétienne, y compris dans la dimension liturgique* ». Le prélat rappelle que « *la dimension communautaire a une signification théologique : Dieu est la relation des Personnes dans la Très Sainte Trinité* » et « *il se met en relation avec l'homme et la femme et les appelle à son tour à une relation avec Lui* ». Ainsi, « *tandis que les païens construisaient des temples dédiés à la seule divinité, auxquels les gens n'avaient pas accès, les chrétiens, dès qu'ils jouirent de la liberté de culte, construisirent immédiatement des lieux qui seraient domus Dei et domus ecclesiæ, où les fidèles pourraient se reconnaître comme communauté de Dieu* ». C'est pourquoi « *la maison du Seigneur suppose la présence de la famille des enfants de Dieu* ».

Collaboration de l'Église avec les autorités civiles

« *La communauté chrétienne,* lit-on dans la lettre*, n'a jamais recherché l'isolement et n'a jamais fait de l'église une ville à huis clos. Formés dans la valeur de la vie communautaire et dans la recherche du bien commun, les chrétiens ont toujours cherché l'insertion dans la société* ». « *Et même dans l'urgence pandémique, un grand sens des responsabilités a émergé: à l'écoute et en collaboration avec les autorités civiles et avec les experts, les évêques et leurs conférences territoriales ont été prompts à prendre des décisions difficiles et douloureuses, jusqu'à la suspension prolongée de la participation des fidèles à la célébration de l'Eucharistie* », tient à rappeler le préfet de la Congrégation pour le Culte divin.

Une urgence : revenir à la normalité de la vie chrétienne

« *Cependant, dès que les circonstances le permettent,* souligne le cardinal Sarah*, il est nécessaire et urgent de revenir à la normalité de la vie chrétienne, qui a le bâtiment de l'église pour foyer et la célébration de la liturgie, en particulier l'Eucharistie, comme "le sommet vers lequel tend l'action de l'Église et en même temps la source d'où émane toute sa force" (Sacrosanctum Concilium, 10). Conscients du fait que Dieu n'abandonne jamais l'humanité qu'il a créée, et que même les épreuves les plus dures peuvent porter des fruits de grâce, nous avons accepté l'éloignement de l'autel du Seigneur comme un temps de jeûne eucharistique, utile pour nous en faire redécouvrir l'importance vitale, la beauté et la préciosité incommensurable. Le plus tôt possible* » avec « *avec un désir accru de rencontrer le Seigneur, de demeurer avec lui, de le recevoir pour l'amener à nos frères avec le témoignage d'une vie pleine de foi, d'amour et d'espoir* », assure le prélat.

Nécessité d'une participation personnelle à la messe

Comme l'explique ensuite le cardinal Sarah, « *bien que les médias rendent un service apprécié aux malades et à ceux qui ne peuvent pas aller à l'église, et ont fourni un grand service dans la transmission de la Sainte Messe au moment où il n'y avait aucune possibilité de célébrer d'une manière communautaire, aucune transmission équivaut à une participation personnelle ou peut la remplacer. En effet, ces transmissions, à elles seules, risquent de nous éloigner d'une rencontre personnelle et intime avec le Dieu incarné qui s'est donné à nous non pas de manière virtuelle, mais réellement, en disant : "Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi, et moi, je demeure en lui" (Jn 6,56). Ce contact physique avec le Seigneur est vital, indispensable, irremplaçable. Une fois que les mesures concrètement réalisables ont été identifiées et adoptées pour minimiser la contagion du virus, il faut que tous reprennent leur place dans l'assemblée des frères* », en encourageant ceux qui sont « *découragés, effrayés, et depuis trop longtemps absents ou distraits* ».

Suggestions pour un retour à la célébration de l'Eucharistie

La lettre suggère également « *suggérer quelques lignes d'action pour promouvoir un retour rapide et sûr à la célébration de l'Eucharistie. Une attention particulière aux normes d'hygiène et de sécurité ne peut pas conduire à la stérilisation des gestes et des rites* », met-on en garde. Par ailleurs, la Congrégation compte sur « *l'action prudente mais ferme des évêques pour que la participation des fidèles à la célébration de l'Eucharistie ne soit pas déclassifiée par les autorités civiles comme un "rassemblement", et ne soit pas considérée comme comparable ou même subordonnée à formes d'agrégation récréative. Les normes liturgiques ne sont pas une matière sur laquelle les autorités civiles peuvent légiférer,*

seules peuvent le faire les autorités ecclésiastiques compétentes (cf. Sacrosanctum Concilium, 22) ».

Respect des normes liturgiques

Le cardinal Sarah exhorte à « *faciliter la participation des fidèles aux célébrations», «mais sans expériences rituelles improvisées et dans le plein respect des normes contenues dans les livres liturgiques qui régissent leur déroulement* », et en reconnaissant « *aux fidèles le droit de recevoir le Corps du Christ et d'adorer le Seigneur présent dans l'Eucharistie de la manière prévue, sans limitations allant même au-delà de ce qui est prévu par les règles d'hygiène édictées par les autorités publiques ou par les évêques* ».

Un principe sûr : l'obéissance aux évêques

Sur ce point, le cardinal donne une indication précise : « *L'obéissance est un principe sûr pour ne pas commettre d'erreur. Obéissance aux normes de l'Église, obéissance aux évêques. En période de difficulté (par exemple on pense aux guerres, aux pandémies), les évêques et les conférences épiscopales peuvent donner des règlements provisoires auxquels il faut se conformer. L'obéissance sauvegarde le trésor confié à l'Église. Ces mesures dictées par les évêques et les conférences épiscopales expirent lorsque la situation revient à la normalité* ».

Santé publique et salut éternel

L'Église, conclut le préfet de la Congrégation pour le Culte divin et la Discipline des Sacrements, protège la personne humaine « *dans sa totalité* », et « *à la préoccupation nécessaire pour la santé publique* », elle « *unit l'annonce et l'accompagnement des âmes vers le salut éternel des âmes* ».

© Radio Vatican – 2020

ÉTHIQUE SOCIALE

DES FRERES EN CADEAU : L'EXPERIENCE DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

Dans la vie de saint François, la fraternité n'est pas une théorie abstraite, mais un don concret de Dieu à chacun. Le "*Poverello*" d'Assise nous rappelle, aujourd'hui encore, que nous ne pouvons pas être de vrais frères si nous ne nous reconnaissons pas comme les enfants d'un seul Père.

François d'Assise revient pour inspirer le pape qui, le premier dans l'histoire, a pris son nom. Si, il y a cinq ans, c'est la louange à Dieu pour la création, le Cantique des Créatures, qui a donné une âme à l'encyclique *Laudato Si',* cette fois, c'est la fraternité (et l'amitié sociale) qui est au centre de l'attention du nouveau document magistériel qui, sur la terre même du *Poverello*, sera signé le 3 octobre prochain. Mais quels sont-ils, ou plutôt qui sont les frères de saint François ? Une réponse intime et révélatrice se trouve au début de son Testament, où, après avoir raconté la rencontre avec les lépreux - auxquels le Christ l'a conduit, alors qu'il en avait peur et ressentait du dégoût - il dit : « *Après que le Seigneur m'eut donné des frères, personne ne m'a montré ce que je devais faire, mais le Très-Haut Lui-même m'a révélé que je devais vivre selon la forme du Saint Évangile* ».

Les frères se présentent à François avant tout comme un don de Dieu. Un cadeau inattendu et, à vrai dire, non indolore, car ils apportent une situation nouvelle qui le force à demander l'aide du Seigneur, car personne ne sait lui dire quoi faire. Ils ne sont pas notre conquête, les frères, et ils ne sont pas non plus comme nous le souhaiterions. Ils sont l'œuvre vivante du Créateur offerte gratuitement à chacun d'entre nous. Ils sont donnés, précisément, et nous ne pouvons donc pas les choisir ou les posséder, mais seulement les accueillir et les aimer tels qu'ils sont, avec leurs faiblesses et leurs différences. Ces différences, et parfois ces dissonances, seul le Seigneur peut les recomposer en fin de compte parce que, comme le dirait le Pape, l'harmonie n'est pas faite par nous, mais par l'Esprit Saint.

La fraternité n'est pas une idée abstraite

Ce qui ressort clairement chez François d'Assise, et qui trouve confirmation dans cet écrit fondamental dans la parabole conclusive de sa vie terrestre, c'est que la fraternité pour lui n'est pas une idée, une théorie abstraite, mais un fait concret, une expérience qui change la vie. À côté de ce principe de réalité, et d'autant plus pertinent qu'il en est la source, nous découvrons que pour François il n'y a pas de fraternité si nous ne reconnaissons pas et n'acceptons pas la filiation commune de notre Père céleste. Nous sommes tous frères parce que nous sommes tous les enfants d'un même Père.

Personne n'est donc étranger à l'autre. Cette révolution de perspective, dans la vie de François, conduira à des choix surprenants qui trouvent leur point culminant dans la célèbre visite au sultan d'Égypte. Cette fraternité vécue est le noyau de la conversion du Saint d'Assise, et un tel noyau se trouve en chaque femme et chaque homme qui a rencontré authentiquement Jésus Christ. En fait, si nous ne reconnaissons pas le projet commun d'amour du Père pour nous, il ne suffira pas d'être sœurs ou frères. Même pas biologiquement. D'ailleurs, c'est un frère de sang qui a tué Abel. Et il le tue parce que la haine a fermé les yeux de Caïn qui, ne voyant plus l'amour du Père, ne reconnaît même pas son frère comme tel.

Une ligne de conduite toujours actuelle

Pour François d'Assise, cependant, la fraternité n'est pas un don statique, une fin en soi. Elle se nourrit et grandit en se nourrissant de la charité. Et cela apporte toujours la paix. La relation avec les frères trace un chemin, initie un processus qui se développe dans une dimension communautaire. C'est après la rencontre avec ses frères, en effet, que le Seigneur lui révèle qu'il doit se conformer à l'Évangile, prendre la forme même du « *saint Évangile* », et le faire donc de manière radicale, « *sans tranquillisants* », afin de reprendre une image efficace du Pape François.

Pour le Saint-Patron de l'Italie, prendre soin des autres comme soi-même devient la voie et l'espace privilégié de l'évangélisation. Il ne peut donc pas y avoir un frère qui se retire dans un état d'isolement. Ce serait un contre-sens, un contre-témoignage. Pour le saint, en effet, l'amour pour le Père grandit autant que l'amour pour le frère au visage duquel se trouvent les traits du Créateur. Un amour qui, chez François, s'étend jusqu'à devenir cosmique car la fraternité devient une étreinte envers toute créature : même le Soleil est appelé frère et la Lune sœur.

Huit siècles plus tard, malgré la croissance des égoïsmes et la montée des barrières de toutes sortes, le monde a toujours soif de fraternité et de paternité. Il est constamment à sa recherche. Le témoignage du *Poverello* d'Assise, qui a voulu devenir « *frère de tous les hommes* », est très actuel et nous pousse, avec un autre François, à parcourir le chemin de la fraternité.

© Radio Vatican - 2020

LES CHRETIENS FORMENT LES CONSCIENCES

Le Pape François a reçu la rédaction de l'hebdomadaire belge chrétien, Tertio, vendredi 18 septembre 2020 en salle Clémentine du Palais apostolique au Vatican. Devant ses membres, le Saint-Père a insisté sur la haute mission des journalistes chrétiens dans des sociétés sécularisées.

C'est à l'occasion du vingtième anniversaire de son existence que la rédaction du magazine flamand d'informations religieuses, Tertio, a péleriné vers Rome, où elle a été reçue par le Souverain pontife, ce vendredi 18 septembre.
Devant ce parterre de journalistes chrétiens, le Pape a loué « *la grande importance* » de l'existence de tels médias spécialisés « *dans l'information de qualité sur la vie de l'Église dans le monde*», contribuant à une « *formation des consciences* ».

Enrichir un paysage médiatique sécularisé

« *D'ailleurs, le nom même de votre hebdomadaire, Tertio, se réfère à la Lettre Apostolique du saint Pape Jean-Paul II Tertio millennio adveniente, à l'approche du grand Jubilé de l'an 2000, pour préparer les cœurs à l'accueil du Christ et de son message libérateur* », a précisé le Saint-Père, comparant cette référence « *non seulement un appel à l'espérance* », mais aussi « *visant à faire entendre la voix de l'Église et celle d'intellectuels chrétiens dans un paysage médiatique de plus en plus sécularisé afin de l'enrichir avec des réflexions constructives* ».
Ainsi en tant que média chrétien, il s'agit pour le titre de presse « *de favoriser une culture de la rencontre* », en cherchant « *une vision positive des personnes et des faits, tout en rejetant les préjugés »,* a estimé le Pape.

Le journaliste chrétien ne doit pas voiler la vérité

« *Les chrétiens engagés dans la communication sont appelés à mettre en œuvre de manière très concrète l'appel du Seigneur à aller dans le monde et à proclamer l'Évangile (cf. Mc 16,15)* » a aussi souligné l'évêque de Rome. Par sa haute conscience professionnelle, le journaliste chrétien est donc invité à porter « *un témoignage nouveau dans le monde de la communication sans voiler la vérité, ni manipuler l'information ».*

Porter « *une parole de réconfort* »

« *Le professionnel chrétien de l'information doit donc être un porteur d'espérance et de confiance en l'avenir. Car c'est seulement lorsque l'avenir est assumé en tant que réalité positive et possible que le présent devient aussi vivable* », a affirmé le Pape, faisant ensuite allusion à son message pour la 54ème Journée des Communications Sociales, le 24 janvier 2020.
Dans le contexte particulier de la pandémie, le Successeur de Pierre a enfin estimé important que les moyens de communication sociale contribuent à faire en sorte que les personnes « *ne demeurent pas enfermées dans leur solitude et puissent recevoir une parole de réconfort* ».
Le magazine catholique néerlandophone Tertio a vu le jour en 2000 dans un contexte flamand de progression des idées libertaires dans le débat public belge, avec une sous-représentation et perte de terrain connexe du catholicisme. Il doit effectivement son nom à la lettre du pape Jean-Paul II, « *Tertio Millennio Adveniente* ». Il est tiré à environ 6 000 exemplaires, et diffusé en Flandres et à Bruxelles.

© Radio Vatican - 2020

LITURGIE DE LA PAROLE

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2020 – 25EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – ANNEE A

Lecture du livre du prophète Isaïe *(Is 55, 6-9)*

Cherchez le Seigneur tant qu'il se laisse trouver ; invoquez-le tant qu'il est proche. Que le méchant abandonne son chemin, et l'homme perfide, ses pensées ! Qu'il revienne vers le Seigneur qui lui montrera sa miséricorde, vers notre Dieu qui est riche en pardon. Car mes pensées ne sont pas vos pensées, et vos chemins ne sont pas mes chemins, – oracle du Seigneur. Autant le ciel est élevé au-dessus de la terre, autant mes chemins sont élevés au-dessus de vos chemins, et mes pensées, au-dessus de vos pensées. – Parole du Seigneur.

Psaume 144 (145)*, 2-3, 8-9, 17-18*

Chaque jour je te bénirai,
je louerai ton nom toujours et à jamais.
Il est grand, le Seigneur, hautement loué ;
à sa grandeur, il n'est pas de limite.

Le Seigneur est tendresse et pitié,
lent à la colère et plein d'amour ;
la bonté du Seigneur est pour tous,
sa tendresse, pour toutes ses œuvres.

Le Seigneur est juste en toutes ses voies,
fidèle en tout ce qu'il fait.
Il est proche de tous ceux qui l'invoquent,
de tous ceux qui l'invoquent en vérité.

Lecture de la lettre de saint Paul Apôtre aux Philippiens *(Ph 1, 20c-24.27a)*

Frères, soit que je vive, soit que je meure, le Christ sera glorifié dans mon corps. En effet, pour moi, vivre c'est le Christ, et mourir est un avantage. Mais si, en vivant en ce monde, j'arrive à faire un travail utile, je ne sais plus comment choisir. Je me sens pris entre les deux : je désire partir pour être avec le Christ, car c'est bien préférable ; mais, à cause de vous, demeurer en ce monde est encore plus nécessaire. Quant à vous, ayez un comportement digne de l'Évangile du Christ. – Parole du Seigneur.

Alléluia. *(cf. Ps 144, 9.7b)*

La bonté du Seigneur est pour tous, sa tendresse, pour toutes ses œuvres : tous acclameront sa justice.

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu *(Mt 20, 1-16)*

En ce temps-là, Jésus disait cette parabole à ses disciples : « Le royaume des Cieux est comparable au maître d'un domaine qui sortit dès le matin afin d'embaucher des ouvriers pour sa vigne.

Il se mit d'accord avec eux sur le salaire de la journée : un denier, c'est-à-dire une pièce d'argent, et il les envoya à sa vigne. Sorti vers neuf heures, il en vit d'autres qui étaient là, sur la place, sans rien faire. Et à ceux-là, il dit : 'Allez à ma vigne, vous aussi, et je vous donnerai ce qui est juste.' Ils y allèrent. Il sortit de nouveau vers midi, puis vers trois heures, et fit de même. Vers cinq heures, il sortit encore, en trouva d'autres qui étaient là et leur dit : 'Pourquoi êtes-vous restés là, toute la journée, sans rien faire ?' Ils lui répondirent : 'Parce que personne ne nous a embauchés.' Il leur dit : 'Allez à ma vigne, vous aussi.' Le soir venu, le maître de la vigne dit à son intendant : 'Appelle les ouvriers et distribue le salaire, en commençant par les derniers pour finir par les premiers.' Ceux qui avaient commencé à cinq heures s'avancèrent et reçurent chacun une pièce d'un denier. Quand vint le tour des premiers, ils pensaient recevoir davantage, mais ils reçurent, eux aussi, chacun une pièce d'un denier. En la recevant, ils récriminaient contre le maître du domaine : 'Ceux-là, les derniers venus, n'ont fait qu'une heure, et tu les traites à l'égal de nous, qui avons enduré le poids du jour et la chaleur !' Mais le maître répondit à l'un d'entre eux : 'Mon ami, je ne suis pas injuste envers toi. N'as-tu pas été d'accord avec moi pour un denier ? Prends ce qui te revient, et va-t'en. Je veux donner au dernier venu autant qu'à toi : n'ai-je pas le droit de faire ce que je veux de mes biens ? Ou alors ton regard est-il mauvais parce que moi, je suis bon ?' C'est ainsi que les derniers seront premiers, et les premiers seront derniers. » – Acclamons la Parole de Dieu.

© Textes liturgiques © AELF, Paris

PRIERES UNIVERSELLES

Converti par la Parole de Dieu, que notre « œil mauvais » devienne un regard fraternel qui rassemble tous les hommes dans une même prière universelle.

Pour le pape François, et pour tous les messagers de l'amour de Dieu par-delà toutes les frontières, ensemble, prions !

Pour les chrétiens fidèles à leur baptême depuis leur plus tendre enfance, et pour les convertis, les nouveaux baptisés ceux qui « *recommencent à croire* », ensemble, prions !

Pour celles et ceux qui ont repris le travail et pour tous ceux qui se mobilisent pour faire reculer le chômage, ensemble, prions !

Pour ceux qui s'enferment dans la défense de leurs seuls droits et privilèges, et pour ceux qui s'ouvrent aux exigences de la solidarité, ensemble, prions !

Pour notre communauté de paroissiale pour qu'elle ne succombe pas à la tentation de se replier sur elle-même, et s'ouvre à l'accueil des nouveaux venus, ensemble, prions !

Dieu notre Père, toi le Maître de la vigne qui appelles tous les hommes à te servir Accorde-nous de proclamer au fil des jours, par nos paroles et par nos actes, la merveille de ton amour sans mesure qui ne connaît pas de frontière. Par Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen.

COMMENTAIRE

Chers frères et sœurs, bonjour !

Dans la page évangélique d'aujourd'hui (Mt 20,1-16), nous trouvons la parabole des ouvriers journaliers, que Jésus raconte pour communiquer deux aspects du Royaume de Dieu : le premier, que Dieu veut appeler tout le monde à travailler pour son Royaume ; le deuxième, qu'à la fin il veut donner à tous la même récompense, c'est-à-dire le salut, la vie éternelle.

Le maître d'une vigne, qui représente Dieu, sort à l'aube et embauche un groupe de travailleurs, se mettant d'accord avec eux sur le salaire d'un denier pour la journée, c'était un salaire juste. Ensuite, il sort également les heures suivantes — ce jour-là, il sort cinq fois —, jusque tard dans l'après-midi, pour embaucher d'autres ouvriers qu'il voit sans travail. À la fin de la journée, le maître ordonne qu'on donne un denier à chacun, même à ceux qui n'ont travaillé que quelques heures. Naturellement, les travailleurs embauchés en premier se plaignent, parce qu'ils se voient payés de la même manière que ceux qui ont moins travaillé. Mais le maître leur rappelle qu'ils ont reçu ce qui avait été convenu ; ensuite, s'il veut être généreux avec les autres, ils ne doivent pas être envieux.

En réalité, cette « *injustice* » du maître sert à provoquer, chez ceux qui écoutent la parabole, un saut de qualité, car ici, Jésus ne veut pas parler du problème du travail ou du juste salaire, mais du Royaume de Dieu ! Et le message est le suivant : dans le Royaume de Dieu, il n'y a pas de chômeur, tous sont appelés à travailler; et pour tous, à la fin, il y aura la récompense qui vient de la justice divine — pas humaine, heureusement pour nous ! — c'est-à-dire le salut que Jésus Christ a acquis pour nous par sa mort et sa résurrection. Un salut qui n'est pas mérité, mais donné — le salut est gratuit —, de sorte que « *les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers* » (Mt 20,16).

Par cette parabole, Jésus veut ouvrir nos cœurs à la logique de l'amour du Père, qui est gratuit et généreux. Il s'agit de se laisser étonner et fasciner par des « *pensées* » et des « *voies* » de Dieu qui, comme le rappelle le prophète Isaïe, ne sont pas nos pensées et ne sont pas nos voies (cf. Is 55,8). Les pensées humaines sont souvent marquées par de l'égoïsme et par des intérêts personnels, et nos sentiers étroits et tortueux ne sont pas comparables aux voies larges et droites du Seigneur. Il use de miséricorde — il ne faut pas oublier cela, il use de miséricorde —, il pardonne largement, il est plein de générosité et de bonté qu'il répand sur chacun de nous, il ouvre à tous les territoires sans fin de son amour et de sa grâce, qui seuls peuvent donner au cœur humain la plénitude de la joie.

Jésus veut nous faire contempler le regard de ce maître : le regard avec lequel il voit chacun des travailleurs qui attendent du travail, et il les appelle à aller dans sa vigne. C'est un regard plein d'attention, de bienveillance ; c'est un regard qui appelle, qui invite à se lever, à se mettre en marche, parce qu'il veut la vie pour chacun de nous, il veut une vie pleine, engagée, sauvée du vide et de l'inertie. Dieu qui n'exclut personne et veut que chacun atteigne sa plénitude. Voilà l'amour de notre Dieu, de notre Dieu qui est Père.

Que la Très Sainte Vierge Marie nous aide à accueillir dans notre vie la logique de l'amour, qui nous libère de la présomption de mériter la récompense de Dieu et du jugement négatif sur les autres.

© Libreria Editrice Vaticana – 2017

ENTRÉE :

1 Enfants de la même cité l'Église du Seigneur
Enfants de la même cité, nous n'avons qu'un seul cœur.

R- Restons toujours unis, mes frères
Jésus est parmi nous
Comme Il nous l'a promis, mes frères
Si nous nous aimons tous.

2- C'est l'ordre de notre Sauveur qui nous a tant aimés
C'est l'ordre de notre Sauveur : Restez dans l'unité.

3- Si nos chemins sont différents, ils n'ont tous qu'un seul but
Si nos chemins sont différents, ils vont tous à Jésus.

4- Que Dieu, qui veut notre bonheur, nous garde en son Amour
Que Dieu, qui veut notre bonheur, nous réunisse un jour.

KYRIE : *Pro-europa*

GLOIRE À DIEU :

Gloire à Dieu au plus haut des cieux
Et paix sur la terre aux hommes qu'il aime.
Nous te louons, nous te bénissons, nous t'adorons,
Nous te glorifions, nous te rendons grâce,
pour ton immense gloire,
Seigneur Dieu, Roi du ciel,
Dieu le Père tout-puissant.
Seigneur, Fils unique, Jésus-Christ,
Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père ;
Toi qui enlève le péché du monde,
prends pitié de nous ;
Toi qui enlève le péché du monde,
reçois notre prière ;
Toi qui es assis à la droite du Père,
prends pitié de nous.
Car toi seul es saint,
Toi seul es Seigneur
Toi seul es le Très-Haut :
Jésus-Christ, avec le Saint Esprit
Dans la gloire de Dieu le Père.
Amen.

PSAUME :

Je t'exalte ô Roi mon Dieu, je bénis ton nom à jamais
Je veux te bénir chaque jour,
louer ton nom toujours et à jamais.

ACCLAMATION : *Ps 118*

PROFESSION DE FOI :

Je crois en un seul Dieu,
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,
de l'univers visible et invisible.
Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,
le Fils unique de Dieu,
né du Père avant tous les siècles :
Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,
vrai Dieu, né du vrai Dieu,
Engendré, non pas créé,
de même nature que le Père ;
et par lui tout a été fait.
Pour nous les hommes, et pour notre salut,
il descendit du ciel ;
Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,
et s'est fait homme.
Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.
Il ressuscita le troisième jour,
conformément aux Écritures,
et il monta au ciel ;
il est assis à la droite du Père.
Il reviendra dans la gloire,
pour juger les vivants et les morts ;
et son règne n'aura pas de fin.
Je crois en l'Esprit Saint,
qui est Seigneur et qui donne la vie ;
il procède du Père et du Fils ;
Avec le Père et le Fils,
il reçoit même adoration et même gloire ;
il a parlé par les prophètes.
Je crois en l'Église,
une, sainte, catholique et apostolique.
Je reconnais un seul baptême
pour le pardon des péchés.
J'attends la résurrection des morts
et la vie du monde à venir.
Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

Entends notre prière, Dieu vivant exauce nous.

OFFERTOIRE :

R- Un grand champ à moissonner, une vigne a vendanger
Dieu appelle maintenant pour sa récolte !
Dieu appelle maintenant ses ouvriers !

1- Vers la terre où tu semas le désir de la lumière,
Conduis-nous Seigneur !
Vers les cœurs où tu plantas l'espérance d'une aurore,
Nous irons, Seigneur !

2- Vers la terre où tu semas le désir d'un monde juste,
Conduis-nous Seigneur !
Vers les cœurs où tu plantas l'espérance d'une alliance,
Nous irons, Seigneur !

3- Vers la terre où tu semas le désir de vivre libre,
Conduis-nous Seigneur !
Vers les cœurs où tu plantas l'espérance d'une fête
Nous irons, Seigneur !

SANCTUS *: Rona TAUFA - tahitien*

ANAMNESE :

Nous proclamons ta mort, Seigneur Jésus.
Nous célébrons ta ressurection,
Nous attendons ta venu, dans la gloire.

NOTRE PÈRE : *chanté*

AGNUS : Petiot VIII - *tahitien*

COMMUNION : *Orgue*

ENVOI :

R- Tu es là au cœur de nos vies et c'est toi qui nous fait vivre
Tu es là au cœur de nos vies bien vivant, ô Jésus-Christ !

1- Dans le secret de nos tendresses *(Tu es là)*
Dans les matins de nos promesses *(Tu es là)*

2- Dans nos cœurs tout remplis d'orages *(Tu es là)*
Dans tous les ciels de nos voyages *(Tu es là)*

ENTRÉE :

1 Comme un enfant qui marche sur la route
Le nez en l'air et les cheveux au vent
Comme un enfant que n'effleure aucun doute
Et qui sourit en rêvant

R- Me voici *(me voici)* Seigneur *(Seigneur)*
Me voici comme un enfant
Me voici *(me voici)* Seigneur *(Seigneur)*
Me voici comme un enfant

2- Comme un enfant qui s'est rendu coupable
Mais qui sait bien qu'on lui pardonnera
Pour s'excuser d'être si misérable
Vient se jeter dans vos bras

KYRIE : *tahitien*

GLOIRE À DIEU :

R- Ei hanahana i te Atua i te ra'i teitei
Ei hau i te fenua nei i te feia tana e aroha
I te feia tana e aroha

Voir page suivante

PSAUME :

Te vai fatata noa ra te Fatu i te feia e ti'a oro nei iana ra.

ACCLAMATION :

E parau ora ta te Fatu eiaha roa ia morohi
A nenei ina i taua parau i nia te papa o to oe mafatu.

PROFESSION DE FOI :

Je crois en un seul Dieu,
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,
de l'univers visible et invisible.
Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,
le Fils unique de Dieu,
né du Père avant tous les siècles :
Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,
vrai Dieu, né du vrai Dieu,
Engendré, non pas créé,
de même nature que le Père ;
et par lui tout a été fait.
Pour nous les hommes, et pour notre salut,
il descendit du ciel ;
Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,
et s'est fait homme.
Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.
Il ressuscita le troisième jour,
conformément aux Écritures,
et il monta au ciel ;
il est assis à la droite du Père.
Il reviendra dans la gloire,
pour juger les vivants et les morts ;
et son règne n'aura pas de fin.
Je crois en l'Esprit Saint,
qui est Seigneur et qui donne la vie ;
il procède du Père et du Fils ;
Avec le Père et le Fils,
il reçoit même adoration et même gloire ;
il a parlé par les prophètes.
Je crois en l'Église,
une, sainte, catholique et apostolique.
Je reconnais un seul baptême
pour le pardon des péchés.
J'attends la résurrection des morts
et la vie du monde à venir.
Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

O Seigneur écoute-nous alléluia !
O Seigneur exauce-nous alléluia !

OFFERTOIRE :

1- Prends ma vie Seigneur prends ma vie
Que ma vie soit prière
Prends Seigneur prends ma vie
Que ma vie ressemble à ta vie. *(bis)*

2- Prends ce pain Seigneur, prends ce pain
Que ce pain soit prière
Prends ce pain Seigneur, prends ce pain
Que ce pain devienne ton corps. *(bis)*

3- Prends ce vin Seigneur, prends ce vin
Que ce pain soit prière
Prends ce vin Seigneur, prends ce vin
Que ce vin devienne ton sang. *(bis)*

SANCTUS *: tahitien*

ANAMNESE :

NOTRE PÈRE : *tahitien*

AGNUS *: tahitien*

COMMUNION :

Jésus chemin de vie, pain de vie, source d'eau vive
Jésus le rédempteur, le sauveur, le Seigneur

Tu nous invites Seigneur à ta Sainte table
Afin de recevoir ton divin corps
Pour qu'on ait tous, la vie éternelle
Je te rends grâce Seigneur car ton amour est grand

Tu as sauvé mon âme de l'angoisse de la détresse
Tu es Seigneur la vie éternelle

ENVOI:

1- E Maria peato e te kui no Ietu
E veva'o nei matou ia oe a hee mai

R- Maria Maria e Maria e kaoha oe
Maria Maria e Maria e kaoha oe

2- E kui tahia oe te ku'a no te tai nui
No te aki, te henua a pure oe no matou

ENTRÉE :

R- Seigneur et Maître de la Vigne,
fais-nous porter des fruits d'amour.
Que nous soyons vivante Église,
fidèle au chant de ton Amour. *(bis)*

1- Tu nous envoies dans ton domaine,
au petit jour ou vers le soir, et nous partons le cœur joyeux,
quel ouvrier n'aurait l'espoir,
de t'offrir son labeur et sa peine ?

2- Viendra le temps où le salaire sera donné comme tu veux,
en commençant par les derniers.
Garderons-nous le cœur joyeux,
en voyant le bonheur de nos frères ?

3- Dieu juste et bon pour tous les hommes,
délivre-nous de l'œil mauvais qui nous enferme dans la nuit.
Viens nous ouvrir à l'univers,
où l'amour est l'unique royaume.

KYRIE : *Petiot XVI - tahitien*

GLOIRE À DIEU : *GUILLOUX*

R- Gloria gloria in excelsis Deo. *(bis)*

Gloire à Dieu au plus haut des cieux
Et paix sur la terre aux hommes qu'il aime.
Nous te louons, nous te bénissons, nous t'adorons,
Nous te glorifions, nous te rendons grâce,
pour ton immense gloire,
Seigneur Dieu, Roi du ciel,
Dieu le Père tout-puissant.
Seigneur, Fils unique, Jésus-Christ,
Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père ;
Toi qui enlève le péché du monde,
prends pitié de nous ;
Toi qui enlève le péché du monde,
reçois notre prière ;
Toi qui es assis à la droite du Père,
prends pitié de nous.
Car toi seul es saint,
Toi seul es Seigneur
Toi seul es le Très-Haut :
Jésus-Christ, avec le Saint Esprit
Dans la gloire de Dieu le Père.
Amen.

PSAUME *MH n°3 p.49*

Te vai fatata noa ra te Fatu, i te feia e ti'aoro nei iana ra.

ACCLAMATION : *MH n°13 p.61*

Alléluia, alléluia, alléluia !

PROFESSION DE FOI :

Voir page précédente

PRIÈRE UNIVERSELLE : *Petiot*

Te tiaoro nei matou e te piihua nei ia 'oe e te Fatu e,
a faaroo mai i ta matou pure, i to nao mo'a.

OFFERTOIRE :

R- Il est la vérité, le chemin et la vie,
on ne vient au Père que par lui. *(bis)*

1- Né de la poussière et d'éternité j'ai vu la lumière,
elle m'a racheté et le cœur avide de vraie liberté
j'ai suivi ce guide nommé vérité.

2- Ton regard s'étonne, tu ne comprends pas,
un roi qui pardonne, ça n'existe pas,
un roi qui s'incline devant ses sujets,
couronné d'épines, à toi de juger.

SANCTUS *: Petiot XIV - tahitien*

ANAMNESE :

Tu as connu la mort, tu es ressuscité,
et tu reviens encore pour nous sauver *(bis)*
Viens Seigneur, nous t'aimons,
viens Seigneur, nous t'attendons.

NOTRE PÈRE : *Nuit des veilleurs*

AGNUS : Coco IV - *tahitien*

COMMUNION : *MHN 110 bis*

1 Teie te pane ora, teie te vine mau,
o tei pou mai te ra'i mai ei ora no tatou.
Ua faariro vau, te pane ei tino,
ua faariro ho'i au te vine ei toto.

R- Ua fa maira, Ietu 'roto te Euhari,
i tona tino mau e tona toto mau,
ua parau mai Ietu, o tei amu to'u nei tino,
o tei inu to'u nei toto, eora mure ore tona.

2- Ua riro mai te pane, a te mau merahi,
ei ma'a varua te ora no te ta'ata.
Te noho nei Ietu, te Fatu no te ra'i,
i o tatou nei, i roto i te Euhari.

ENVOI :

R- Voici que l'ange Gabriel devant la Vierge Marie est apparue.
De toi va naître un enfant et tu l'appelleras Jésus

1- De mon Seigneur j'ai tout reçu. Je l'ai servi jusqu'à ce jour.
Qu'il fasse en moi sa volonté, je m'abandonne à son amour.

2- Et Dieu se fit petit enfant, la Vierge lui donna son corps.
Il connut toute notre vie, nos humbles joies et notre mort.

LES CATHEDATES

LES CATHE-MESSES

SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2020

18h00 : **Messe** : Constant GUEHENNEC, les familles GUEHENNEC, DESROCHES et URARII ;

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2020

25EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – VERT

Bréviaire : 1er semaine

[Saint André Kim Tae-gon, prêtre, Saint Paul Chong Ha-sang, et leurs compagnons, martyrs en Corée +1839-1864 – On omet mémoire.]

05h50 : **Messe** : Pro-populo ;
08h00 : **Messe** : Marie AH-KY et Paul KWONG KY ;
18h00 : **Messe** : Intention particulière ;

LUNDI 21 SEPTEMBRE 2020

Saint Matthieu, apôtre et évangéliste – fête – rouge

05h50 : **Messe** : Anniversaire d'Hinatea – action de grâce ;

MARDI 22 SEPTEMBRE 2020

Férie – vert

05h50 : **Messe** : Hélène, Francette et Tina TAATA - malades ;

MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2020

Saint Pio de Pietrelcina (Padre Pio), prêtre +1968 à San Giovani Rotondo (Italie) – mémoire - blanc

05h50 : **Messe** : pour les prêtres ;
12h00 : **Messe** : Intention particulière ;

JEUDI 24 SEPTEMBRE 2020

Férie – vert

05h50 : **Messe** : âmes du purgatoire ;

VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2020

Férie – vert

05h50 : **Messe** : Amélie AH-SCHA – action de grâce ;
14h00 à 16h00 : Confession au presbytère de la Cathédrale ;

SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2020

En l'honneur de la Vierge Marie – blanc

[Saints Côme et Damien, martyrs, IIIè ou IVè siècle.]

05h50 : **Messe** : Ketupa Talima – action de grâce ;
18h00 : **Messe** : Familles CHING, WONG, FARHNAM, MARSAULT et Claudine BOCCHECIAMPE ;

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2020

26EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – VERT

Bréviaire : 2ème semaine

[Saint Vincent de Paul, prêtre, fondateur des Prêtres de la Mission +1660 à Paris. On omet la mémoire.]

JOURNEE MONDIALE DU MIGRANT ET DU REFUGIE

05h50 : **Messe** : Pro-populo ;
08h00 : **Messe** : Claude ANIEWSKY dit Papi Ligetes ;
18h00 : **Messe** : Intention particulière ;

LES CATHE-ANNONCES

Dimanche 20 septembre : Pas de catéchèse pour les enfants ;

Jeudi 24 septembre à 17h : Répétition de la chorale du dimanche ;

Vendredi 25septembre à 18h : Catéchèse pour les adultes ;

Dimanche 7 septembre à 9h15 : Catéchèse pour les enfants ;

PUBLICATION DE BANS EN VUE DU MARIAGE

Il y a projet de mariage entre :

Zabiullah SAFI et **Romane RICARD**. Le mariage sera célébré le **samedi 3 octobre** à 12hà la Cathédrale Notre Dame de Papeete ;

Les personnes qui connaîtraient quelque empêchement à ce mariage sont obligées, en conscience, d'en avertir le curé de la Cathédrale ou l'autorité diocésaine.

QUETE POUR LES LIEUX SAINTS DE JERUSALEM

La quête du dimanche 13 septembre est intégralement reversée à Rome pour l'entretien des Lieux Saints de Jérusalem. À la Cathédrale, cette année la quête s'élève à **203 625 xfp** [2019 : 117 363 xfp… +74%].

Mauruuru roa à chacune et chacun d'entre vous !

LES REGULIERS

MESSES : SEMAINE :
- du lundi au samedi à 5h50 ;
- le mercredi à 12h ;

MESSES : DIMANCHE :
- samedi à 18h ;
- dimanche à 5h50… à 8h… à 18h ;

OFFICE DES LAUDES : du lundi au samedi à 05h30 ;

CONFESSIONS : Vendredi de 14h00 à 16h00 au presbytère ; ou sur demande *(tél : 40 50 30 00)*

EXPOSITION DU SAINT SACREMENT
- de lundi à vendredi : 6h30 à 16h ;

Cathédrale Notre-Dame de Papeete, courrier, denier de Dieu, don & legs … : Compte CCP n° 14168-00001-8758201C068-67 Papeete ;
Presbytère de la Cathédrale – 8-10, place de la Cathédrale – B.P. 43394 – 98713 Papeete – Tahiti ; N° TAHITI : 028902.031
Téléphone : (689) 40 50 30 00 ; Télécopie : (689) 40 50 30 04 ; Courriel : notre-dame@mail.pf ; Site : www.cathédraledepapeete.com ;
Twitter : @makuikiritofe ; Facebook : Cathédrale Papeete.

P.K.O

« Être dans le vent, c'est l'idéal des feuilles mortes ».

Bulletin gratuit de liaison de la paroisse de la Cathédrale de Papeete n°44/2020
Dimanche 27 septembre 2020 – 26ème Dimanche du Temps ordinaire – Année A

COLLECTE TE VAI-ETE API…

DEJA 44 841 444 XFP ..... SOIT 29,89%..... SUR 150 000 000 XFP..... MANQUE 105 158 556 XFP

HUMEURS

OU EN SOMMES-NOUS ?…

« *Je donne mon avis non comme bon mais comme mien* » - Michel de Montaigne

Depuis le début de l'année la Covid-19 occupe l'essentiel de nos pensées, façonne nos comportements ! Chacun y va de ces certitudes !
Ceux qui nous gouvernent sont persuadés qu'ils sont persécutés, tout en étant sûrs d'être les seuls à pouvoir émettre un avis juste et responsable… Ceux qui s'opposent sont eux persuadés que derrière chaque décision se cache un complot ! Masque… pas masque ! Confinement… pas confinement ! Chacun à son avis, mais il faut savoir rester humble ! Face au virus il n'y a pas une réponse ou la réponse… Il y a une communauté humaine qui à la fois doit chercher à se protéger face à un ennemi invisible et sournois tout en n'abandonnant pas son humanité !

Au-delà de ces considérations ce qui est affligeant c'est l'utilisation politique qui en est faite… Parmi elle, celle qui concerne les exclus de notre société : les sans-abris.
Ainsi il y a quelques mois, au moment du confinement, en pleine campagne électorale à grand renfort de communication médiatiques, les sans-abris furent pris en charge : matelas Moerani et petit dèj' Mac Do… au point même de leur nier le plus simple des droits : celui de circuler ne serait-ce qu'une heure dans la journée !… Quatre mois plus tard, qu'en est-il ? On les réprimande s'ils ne portent pas de masque dans la rue… sans se poser la question de savoir comment ils vont s'en procurer et les entretenir ! Mieux ! La semaine dernière l'un d'eux fut déclaré positif à la Covid, contracté sur son lieu de travail ! Il fut pris en charge et mis à l'isolement ! Mais qui est venu pour entendre les inquiétudes et angoisses de ses compagnons d'infortune de la rue ? Personne !!! Les sans-abris n'étant pas « *grands électeurs* »… ils ne sont plus d'aucune utilité !!!

Mais notre déception va bien plus loin aujourd'hui encore ! Il y a quelques semaines nous avions été invités à une rencontre avec un certain nombre de membre du Gouvernement… l'Archevêque lui-même y fut convié ! Un coup d'épée dans l'eau… histoire de nous faire croire à l'intérêt de la cause ! Quelques jours plus tard, au sortir d'un restaurant, un membre du Gouvernement nous dit à l'oreille : « *Ça y est nous avons trouvé un terrain… j'espère que tu diras "oui" !* » Depuis silence radio ! De quel terrain s'agit-il ? Ce qui est sûr c'est que l'un des terrains que nous avions proposés, est engagé pour un projet pour les sans-abris… sans nous ! Incapable de monter un projet, on joue au coucou en allant pondre dans le nid d'un autre !!!

Aujourd'hui nous savons que l'*Accueil Te Vai-ete 'api* ne verra jamais le jour ! Que Père Christophe soit un personnage gênant que l'on aimerait voir ailleurs… se comprend ![1] Mais aller jusqu'à déplacer notre archevêque en faisant croire à une véritable intention de soutenir le projet de *l'Accueil Te Vai-ete 'api* est déplorable !!!

> « ***La vérité est si obscurcie en ces temps***
> ***et le mensonge si établi***
> ***qu'à moins d'aimer la vérité on ne saurait la reconnaître !*** »
>
> *Blaise Pascal (1623-1662)*

[1] Il y a quelques mois une personne missionnée s'est ainsi présenté à l'archevêque pour lui demander s'il n'était pas possible de nommer Père Christophe dans une autre paroisse !!!

LAISSEZ-MOI VOUS DIRE

27 SEPTEMBRE 2020 : SAINT VINCENT DE PAUL ET JOURNEE MONDIALE DU MIGRANT ET DU REFUGIE

« INSTRUIRE DE PAROLE C'EST BEAUCOUP, MAIS L'EXEMPLE A UN TOUT AUTRE POUVOIR » (ST VINCENT DE PAUL)

Un de mes petits-enfants me demandait un jour : « *Le prêtre, il dit juste la messe ? C'est ça seulement son travail ?* » et d'ajouter : « Papy, *moi si je suis prêtre, j'aurai aussi un métier.* » Il s'en passe des choses dans ces petites têtes pensantes ! C'est la réflexion que je me fais en ce jour de la Saint Vincent de Paul. Les enfants sont des observateurs d'une grande finesse, l'exemple (ou le contre-exemple) des adultes leur échappe rarement.
En janvier 1617, alors qu'il est précepteur des enfants de Mme de Gondi (l'épouse du Général des galères de France), *Monsieur Vincent,* prêtre depuis 17 ans, est appelé auprès d'un vieillard mourant qui lui fait une confession publique et générale. Cela

se passe dans un village de Picardie. Monsieur Vincent et Mme de Gondi découvrent alors la grande pauvreté spirituelle des campagnes. Le lendemain, dans un sermon il appelle les gens à se confesser ; la foule est si nombreuse que Vincent doit demander l'aide de plusieurs prêtres. Vincent de Paul traverse alors une grave crise morale et spirituelle. Lui qui était habitué aux salons parisiens et qui côtoyaient les « *grands* » de ce monde, est soudain convaincu de la **nécessité de se mettre en état de mission pour rejoindre les « *pauvres* »**. Six mois plus tard il se fait nommer curé de paroisse en Bourgogne à Châtillon-les-Dombes. En seulement cinq mois il relève la paroisse. De prêtre « *sans souci* » il devient un prêtre zélé et ardent. Il ouvre les yeux sur l'immense misère de la formation sacerdotale.

« ***Le feu de la charité*** » saisit Monsieur Vincent. « ***Donnez-vous à Dieu et Dieu vous donnera les pauvres à aimer*** », ne cesse-t-il de redire aux prêtres. Selon lui : « ***les hommes ne souffrent que d'une seule disette, celle de Dieu*** ». C'est pourquoi il faut aller « *aux besoins spirituels de notre prochain comme on va au feu* ». Pour cela il a besoin de bras, il frappe à toutes les portes, mobilise toutes les énergies, organise la convergence des dévouements. Il fonde les **Filles de la Charité** qui s'activent près des démunis, des enfants abandonnés… Il crée également la **Congrégation de la Mission** (les Lazaristes) dans la perspective de former les prêtres en vue d'évangéliser les campagnes avec cette règle : « ***le devoir de la charité est par-dessus toutes les règles*** ». Pour Vincent : « *Le prêtre doit se revêtir de l'esprit du Christ* ».

C'est pourquoi « *sa* » charité fut universelle. On le trouve aussi bien auprès des « *pauvres gens des champs* », que dans les hôpitaux, les prisons, ou au chevet des enfants abandonnés ou au service des séminaristes, tout autant qu'auprès de la haute société ! Gageons que s'il vivait à notre époque il se porterait auprès des laissés-pour-compte, des maltraités, des marginaux, des victimes de violences, des migrants, des réfugiés … sans oublier toutes les « *âmes ignorantes, inquiètes et même révoltées* ». « *Les pauvres se damnent faute de savoir les choses nécessaires au salut et par manque de confession* », enseignait-il.

Vincent de Paul a misé avec justesse sur « *la mission populaire traditionnelle* » au sein des paroisses rurales. Nul doute qu'en notre XXIème siècle, et notamment dans notre *fenua,* la paroisse (l'*amuiraa*) reste le point d'ancrage privilégié de la Mission de l'Église. Nous le voyons dans le document publié récemment par La Congrégation pour le Clergé appelant les paroisses à vivre une « *conversion pastorale* » [cf. http://press.vatican.va (Instruction : *La conversion pastorale* de la communauté paroissiale au service de la mission évangélisatrice de l'Église, publiée le 29 juin 2020)]

La fête de Saint Vincent de Paul est l'occasion de **prier pour « *nos* » prêtres** si divers mais – nous l'espérons- tous soucieux de souscrire à cette affirmation de Monsieur Vincent : « ***Instruire de paroles c'est beaucoup, mais l'exemple a un tout autre pouvoir*** ».

[L'essentiel du texte ci-dessus est inspiré d'un article de 1982 du Père Richard Corbon : *VINCENT DE PAUL, prêtre de Jésus-Christ pour les pauvres,* paru dans Prêtres diocésains, n°1468 – mars-avril 2010 pp.281 à 286 ; et d'un article de Virgine Bellynck : *Vincent de Paul, la piété aux manches retroussées*, paru dans Magnificat n°334 – septembre 2020 pp. 18-19.]

Dominique SOUPÉ

En complément : quelques extraits du Code de Droit Canonique (Source : *Code de droit canonique, Edition bilingue, Wilson & Lafleur Limitée, Montréal 1990)*

Can. 528 - § 1. Le curé est tenu par l'obligation de pourvoir à ce que la parole de Dieu soit annoncée intégralement aux habitants de la paroisse ; (…) il favorisera aussi les œuvres par lesquelles est stimulé l'esprit évangélique, y compris ce qui regarde le domaine de la justice sociale ; (…) il s'efforcera par tout moyen, en y associant aussi les fidèles, à ce que l'annonce de l'Évangile parvienne également à ceux qui se sont éloignés de la pratique religieuse ou qui ne professent pas la vraie foi.

§ 2. (…) il s'efforcera à ce que les fidèles soient conduits et nourris par la pieuse célébration des sacrements et en particulier qu'ils s'approchent fréquemment des sacrements de la très Sainte Eucharistie et de la pénitence ;

Can. 529 - § 1. (…) le curé s'efforcera de connaître les fidèles confiés à ses soins ; aussi il visitera les familles, prenant part aux soucis des fidèles, surtout à leurs inquiétudes et à leurs deuils,… ; il aidera d'une charité sans bornes les malades, particulièrement les mourants,… ; il entourera d'une attention spéciale les pauvres, les affligés, les isolés, les exilés, ainsi que ceux qui sont aux prises avec des difficultés particulières ;…

© Paroisse de la Cathédrale – 2020

REGARD SUR L'ACTUALITE…

QUELLE SOCIETE POUR AUJOURD'HUI ?

Deux événements, apparemment sans aucun rapport entre eux, viennent s'imposer ces jours-ci, l'un dans la vie politique du *Fenua* et l'autre dans la vie de l'Église. Il s'agit des élections sénatoriales d'une part, et de la prochaine publication de la nouvelle encyclique du Pape François, « *Fratelli Tutti* » (Titre inspiré de St François d'Assise) d'autre part. Pourtant, chacun de ces deux événements nous invite à une réflexion sur la société que nous voulons, sur les relations humaines que nous voulons voir s'y développer, et sur les institutions politiques mises en œuvre pour la faire fonctionner. L'un ne va pas sans l'autre. Rappelons que le projet de Dieu dans sa création est que tous les humains puissent vivre en paix sur une terre qui ne leur appartient pas mais qui appartient à Dieu. Ce projet de Dieu doit se réaliser dans l'Histoire de l'humanité. C'est dans l'Histoire que Dieu agit. Comme les mots lui servent pour se révéler, l'histoire lui sert pour agir et poursuivre son œuvre. Ainsi, les responsables du pays avec les institutions dont ils disposent sont des instruments entre les mains de Dieu pour qu'il réalise son dessein. La politique, l'économie sont dans l'histoire le moyen par lequel Dieu agit par les responsables du Pays. Et dans cette histoire, la justice a une place fondamentale. Elle n'est pas simplement une valeur morale, elle est la part de Dieu dans la vie des Hommes, la marque de la présence de Dieu dans leur histoire. L'univers est déjà fait. Il reste à faire l'histoire. Pour la faire, Dieu a besoin des hommes, mais les hommes doivent faire cette histoire selon le plan de Dieu, c'est à dire avec justice. La justice ne concerne donc pas les rapports humains seulement, elle concerne Dieu. Elle n'est pas simplement l'observation de lois et le bon fonctionnement des institutions, c'est, de la part de chaque citoyen, de chaque responsable de la vie politique, économique ou sociale, avoir une conduite et un regard « *juste* » à l'égard de tous, faire tout

ce qui est possible pour que recule l'injustice et pour que grandisse l'amour, la bienveillance. Comme le rappelle le Conseil Permanent des évêques de France dans son document « *Dans un monde qui change, retrouver le sens du politique* » (Bayard 2016), « *le politique…définit les conditions de la vie en société tandis que la politique désigne les activités, les stratégies et les procédures concrètes qui touchent l'exercice du pouvoir… Quelle société voulons-nous construire ? A quel projet de société pouvons-nous aspirer ? Nous croyons en une société où l'être humain est plus qu'un élément du processus économique ou technologique* »

C'est justement sur l'esprit et la façon dont se construisent ces relations humaines à l'intérieur de nos sociétés que nous interpelle le Pape François dans sa future encyclique « *Fratelli tutti* » qu'il signera à Assise le 3 Octobre. Le sous-titre évoque la fraternité et l'amitié sociale. Dans un article publié sur le site « *Vatican News* » du 16 Septembre 2020, Andrea Tornielli écrit : « *François a choisi les paroles du saint d'Assise pour inaugurer une réflexion à laquelle il tient beaucoup, sur la fraternité et l'amitié sociale et qu'il entend donc adresser à toutes les sœurs et tous les frères, à tous les hommes et femmes de bonne volonté qui peuplent la terre. À tous, de manière inclusive et jamais exclusive. Nous vivons à une époque marquée par la guerre, la pauvreté, les migrations, le changement climatique, la crise économique, les pandémies : se reconnaître frères et sœurs, reconnaître dans celui que l'on rencontre, un frère et une sœur ; et pour les chrétiens, reconnaître dans celui qui souffre le visage de Jésus, est une façon de réaffirmer la dignité irréductible de tout être humain créé à l'image de Dieu. Et c'est aussi une façon de nous rappeler que nous ne pourrons jamais sortir seuls des épreuves actuelles, l'un contre l'autre, le Nord contre le Sud, les riches contre les pauvres, ou en étant séparés par quelque autre différence excluante… La fraternité et l'amitié sociale, thèmes indiqués dans le sous-titre de l'encyclique, indiquent ce qui unit les hommes et les femmes, une affection qui s'établit entre des personnes qui ne sont pas parents par le sang et qui s'exprime par des actes de bienveillance, avec des formes d'aide et des actions généreuses en cas de besoin. Une affection désintéressée envers les autres êtres humains, indépendamment de toute différence et de toute appartenance* ».

Puissions-nous profiter de ces occasions pour faire le point sur notre façon de nous intéresser aux institutions qui cadrent la vie de notre pays, et sur l'esprit avec lequel nous tissons nos liens d'humanité !

+Mgr Jean-Pierre COTTANCEAU

© Archidiocèse de Papeete – 2020

AUDIENCE GENERALE

GUERIR LE MONDE : LA SUBSIDIARITE… MODE D'EMPLOI

Le Pape François a poursuivi sa série de catéchèses sur le monde après la pandémie au cours de l'audience générale. Le Souverain Pontife a invité à se pencher sur le principe de subsidiarité, depuis longtemps mis en avant par l'Église pour que personne ne soit laissé au bord du chemin.

Chers frères et sœurs, bonjour !

Pour sortir meilleurs d'une crise comme celle actuelle, qui est une crise sanitaire et dans le même temps une crise sociale, politique et économique, chacun de nous est appelé à assumer sa part de responsabilité, c'est-à-dire partager les responsabilités. Nous devons répondre non seulement en tant que personnes individuelles, mais également à partir de notre groupe d'appartenance, du rôle que nous avons dans la société, de nos principes et, si nous sommes croyants, de la foi en Dieu. Souvent, cependant, de nombreuses personnes ne peuvent pas participer à la reconstruction du bien commun parce qu'elles sont marginalisées, elles sont exclues et ignorées ; certains groupes sociaux ne réussissent pas à y contribuer parce qu'ils sont écrasés économiquement ou politiquement. Dans certaines sociétés, de nombreuses personnes ne sont pas libres d'exprimer leur foi et leurs valeurs, leurs idées : s'ils les expriment, ils vont en prison. Ailleurs, en particulier dans le monde occidental, beaucoup de gens auto-répriment leurs convictions éthiques ou religieuses. Mais ainsi on ne peut pas sortir de la crise, ou en tout cas on ne peut pas en sortir meilleurs. Nous en sortirons pires.

Afin que nous puissions tous participer au soin et à la régénération de nos peuples, il est juste que chacun ait les ressources adaptées pour le faire (cf. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église [CDSC]*, n. 186). Après la grande dépression économique de 1929, le Pape XI expliqua combien le *principe de subsidiarité* était important pour une vraie reconstruction (cf. enc. *Quadragesimo anno*, nn.79-80). Ce principe a un double dynamisme : du haut vers le bas et du bas vers le haut. Peut-être ne comprenons-nous pas ce que cela signifie, mais c'est un principe social qui nous rend plus unis.

D'un côté, et en particulier dans les temps de changement, quand les personnes individuelles, les familles, les petites associations ou les communautés locales ne sont pas en mesure d'atteindre les objectifs primaires, il est alors juste qu'interviennent les niveaux plus élevés du corps social, comme l'État, pour fournir les ressources nécessaires afin d'aller de l'avant. Par exemple, à cause du *lockdown* pour le coronavirus, de nombreuses personnes, familles et activités économiques se sont trouvées et se trouvent encore en grave difficulté, c'est pourquoi les institutions publiques cherchent à apporter leur aide à travers des interventions sociales, économiques, sanitaires appropriées : c'est leur fonction, ce qu'ils doivent faire.

D'un autre côté, cependant, les sommets de la société doivent respecter et promouvoir les niveaux intermédiaires ou mineurs. En effet, la contribution des individus, des familles, des associations, des entreprises, de tous les corps intermédiaires et également des Églises est décisive. Ceux-ci, avec leurs ressources culturelles, religieuses, économiques ou de participation civique, revitalisent et renforcent le corps social (cf. *CDSC*, n.185). C'est-à-dire qu'il y a une collaboration du haut vers le bas, de l'État central vers le peuple et d'en-bas vers le haut : des formations du peuple vers le haut. Et c'est précisément l'exercice du principe de subsidiarité.

Chacun doit avoir la possibilité d'assumer sa propre responsabilité dans les processus de guérison de la société dont il fait partie. Quand on démarre un projet qui concerne directement ou indirectement des groupes sociaux déterminés, ceux-ci ne peuvent pas être laissés en-dehors de la participation. Par exemple : "*De quoi t'occupes-tu ? – Je vais travailler pour les pauvres – C'est bien, et que fais-tu ? – J'enseigne aux pauvres, je dis aux pauvres ce qu'ils doivent faire*" – Non, cela ne va pas, le premier pas est de laisser les pauvres te dire comment ils vivent, de quoi ils ont besoin : il faut

laisser parler tout le monde ! Et ainsi le principe de subsidiarité fonctionne. Nous ne pouvons pas laisser ces gens en dehors de la participation ; leur sagesse, la sagesse des groupes les plus humbles ne peut pas être mise de côté (cf. exhort. ap. post-syn. *Querida Amazonia [QA]*, n.32 ; enc. *Laudato si'*, n.63). Malheureusement, cette injustice a souvent lieu là où se concentrent les grands intérêts économiques ou géopolitiques, comme par exemple certaines activités d'extraction dans diverses zones de la planète (cf. *QA*, nn.9.14). Les voix des peuples autochtones, leurs cultures et leurs visions du monde ne sont pas prises en considération. Aujourd'hui, ce manque de respect du *principe de subsidiarité* s'est diffusé comme un virus. Pensons aux grandes mesures d'aides financières mises en œuvre par les États. On écoute davantage les grandes compagnies financières que les gens ou ceux qui animent l'économie réelle. On écoute davantage les compagnies multinationales que les mouvements sociaux. Si l'on veut dire cela avec le langage des personnes communes : on écoute davantage les puissants que les faibles et ce n'est pas le chemin, ce n'est pas le chemin humain, ce n'est pas le chemin que nous a enseigné Jésus, ce n'est pas mettre en œuvre le principe de subsidiarité. Ainsi, on ne permet pas aux personnes d'être les « *protagonistes de leur propre relèvement* ». (*Message pour la 106e journée mondiale du migrant et du réfugié 2020,* 13 mai 2020). Dans l'inconscient collectif de certains hommes politiques ou de certains syndicalistes il y a cette devise : tout pour le peuple, rien avec le peuple. Du haut vers le bas, mais sans écouter la sagesse du peuple, sans mettre en œuvre cette sagesse pour résoudre des problèmes, dans ce cas pour sortir de la crise. Ou alors pensons également à la manière de soigner le virus : on écoute davantage les grandes compagnies pharmaceutiques que les agents de santé, engagés en première ligne dans les hôpitaux ou dans les camps de réfugiés. Ce n'est pas une bonne voie. Tous doivent être écoutés, ceux qui sont en haut et ceux qui sont en bas, tous.

Pour mieux sortir d'une crise, le *principe de subsidiarité* doit être appliqué, en respectant l'autonomie et la capacité d'initiative de tous, en particulier des derniers. Toutes les parties d'un corps sont nécessaires et, comme le dit saint Paul, ces parties qui pourrait sembler les plus faibles et les moins importantes, sont en réalité les plus nécessaires (cf. *1 Co* 12, 22). À la lumière de cette image, nous pouvons dire que le principe de subsidiarité permet à chacun d'assumer son rôle pour le soin et le destin de la société. Le mettre en œuvre, mettre en œuvre le principe de subsidiarité donne *espérance, donne espérance* dans un avenir plus sain et juste; et cet avenir nous le construisons ensemble, en aspirant aux choses plus grandes, en élargissant nos horizons (cf. *Discours aux jeunes du centre culturel Père Félix Varela*, La Havane – Cuba, 20 septembre 2015). Tous ensemble ou cela ne fonctionne pas. Ou nous travaillons ensemble pour sortir de la crise, à tous les niveaux de la société, ou nous n'en sortirons jamais. Sortir de la crise ne signifie pas donner un coup de peinture aux situations actuelles pour qu'elles semblent un peu plus justes. Sortir de la crise signifie changer, et le vrai changement est fait par tout le monde, par toutes les personnes qui forment le peuple. Toutes les professions, tous. Et tous ensemble, tous en communauté. Si tout le monde ne le fait pas, le résultat sera négatif.

Dans une précédente catéchèse nous avons vu que la *solidarité* est la voie pour sortir de la crise : elle nous unit et nous permet de trouver des propositions solides pour un monde plus sain. Mais ce chemin de solidarité a besoin de la *subsidiarité*. Quelqu'un pourrait me dire : "*Mais père, aujourd'hui vous parlez avec des paroles difficiles !*". C'est pour cette raison que je cherche à expliquer ce que cela signifie. Solidaires, pour que nous allions sur la voie de la subsidiarité. En effet, il n'y a pas de vraie solidarité sans participation sociale, sans la contribution des corps intermédiaires : des familles, des associations, des coopératives, des petites entreprises, des expressions de la société civile. Tous doivent contribuer, tous. Cette participation aide à prévenir et à corriger certains aspects négatifs de la mondialisation et de l'action des États, comme cela se produit également dans le soin des personnes frappées par la pandémie. Ces contributions "*d'en-bas*" doivent être encouragées. Mais comme il est beau de voir le travail des bénévoles pendant la crise. Les bénévoles qui viennent de tous les milieux sociaux, les bénévoles qui viennent des familles les plus aisées et qui viennent des familles les plus pauvres. Mais tous, tous ensemble pour s'en sortir. Telle est la solidarité et tel est le principe de subsidiarité.

Pendant le *lockdown* est né spontanément le geste d'applaudir les médecins et les infirmiers et les infirmières, en signe d'encouragement et d'espérance. De nombreuses personnes ont risqué la vie et beaucoup ont donné la vie. Étendons cet applaudissement à chaque membre du corps social, à tous, à chacun, pour sa précieuse contribution, même petite. "*Mais que pourra t-il faire là-bas celui-là ? – Écoute-le, laisse-lui de l'espace pour travailler, consulte-le*". Applaudissons ceux qui sont "*exclus*", ceux que cette culture qualifie d'"*exclus*", cette culture du rebut, applaudissons donc les personnes âgées, les enfants, les porteurs de handicap, applaudissons les travailleurs, tous ceux qui se mettent au service. Tous collaborent pour sortir de la crise. Mais ne nous arrêtons pas seulement à l'applaudissement ! L'*espérance* est audace, et alors encourageons-nous à rêver en grand. Frères et sœurs apprenons à rêver en grand ! N'ayons pas peur de rêver en grand, en cherchant les idéaux de justice et d'amour social qui naissent de l'espérance. N'essayons pas de reconstruire le passé, le passé est passé, des choses nouvelles nous attendent. Le Seigneur a promis : "*Je ferai toutes les choses nouvelles*". Encourageons-nous à rêver en grand en cherchant ces idéaux, n'essayons pas de reconstruire le passé, en particulier celui qui était injuste et déjà malade. Construisons un avenir où la dimension locale et celle mondiale s'enrichissent mutuellement, – chacun peut y mettre du sien, chacun doit y mettre du sien, sa culture, sa philosophie, sa façon de penser –, où la beauté et la richesse des groupes mineurs, également des groupes exclus, puisse fleurir car là aussi se trouve la beauté, et où celui qui a davantage s'engage à servir et à donner plus à celui qui a moins.

© Libreria Editrice Vaticana – 2020

ÉTHIQUE

L'EUTHANASIE EST UN CRIME CONTRE LA VIE... NE POUVOIR GUERIR NE DISPENSE PAS DE SOIGNER

Ayant à l'esprit les cas de ces dernières années, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi publie « *Samaritanus bonus* », une lettre approuvée par le Pape François, qui réitère la condamnation de toutes les formes d'euthanasie et de suicide assisté. Elle appelle à un soutien renforcé aux familles des malades et aux travailleurs de la santé.

« *Reconnaître l'impossibilité de guérir ne signifie pas la fin de l'action médicale* » : à l'instar de ceux qui naissent en étant

destinés à vivre un court laps de temps, toute personne souffrant d'une maladie entrée dans sa phase terminale, a le droit d'être accueillie, soignée, entourée d'affection.
L'Église s'oppose à l'acharnement thérapeutique mais réaffirme, comme « *enseignement définitif* », que « *l'euthanasie est un crime contre la vie humaine* », que « *toute coopération formelle ou matérielle immédiate à un tel acte est un péché grave* » et qu'aucune autorité « *ne peut légitimement* » l'imposer ou l'autoriser. Voilà ce qu'on peut lire dans la lettre de la Congrégation pour la Doctrine de la foi « *Samaritanus bonus* » portant « *sur la prise en charge des personnes dans les phases critiques et terminales de la vie* ». Elles est publiée ce mardi 22 septembre, après avoir été approuvée par le Pape François en juin dernier.

L'actualité du Bon Samaritain

La publication de ce texte qui réaffirme la position plusieurs fois exprimée par l'Église sur le sujet, a été jugée nécessaire en raison de la multiplication des cas apparaissant dans les médias mais également de l'avancement de la législation qui, dans un nombre croissant de pays, autorise l'euthanasie et le suicide assisté pour les personnes gravement malades, mais aussi de celles qui sont seules ou qui ont des problèmes psychologiques.
L'objectif de la lettre est de fournir des indications concrètes pour actualiser le message du Bon Samaritain. Même lorsque « *la guérison est impossible ou peu probable, l'accompagnement médical, infirmier, psychologique et spirituel est un devoir incontournable, car le contraire constituerait un abandon inhumain du malade* ».

Soigner même lorsque la personne est incurable

« *Guérir si possible, toujours prendre soin* ». Ces paroles de Jean-Paul II expliquent que l'incurable n'est jamais synonyme d'insoignable. Prendre soin de la personne malade jusqu'au bout, « *être avec* » elle, l'accompagner en l'écoutant, en lui faisant sentir qu'elle est aimée et désirée, voilà ce qui peut éviter la solitude, la peur de la souffrance et de la mort, et le découragement qui en découle… autant d'éléments qui sont aujourd'hui parmi les principales causes des demandes d'euthanasie ou de suicide assisté.
Dans le même temps, il est souligné que « *des abus sont fréquemment signalés par les médecins de personnes dont on a supprimé la vie alors qu'elles n'auraient jamais souhaité pour elles-mêmes l'application de l'euthanasie* ».
L'ensemble du document se concentre sur le sens de la douleur et de la souffrance à la lumière de l'Évangile et du sacrifice de Jésus : « *la douleur n'est existentiellement supportable que là où il y a l'espérance. L'espérance que le Christ transmet aux souffrants et aux malades est celle de sa présence, de sa réelle proximité* ». Les soins palliatifs ne suffisent pas « *si personne ne "se tient"pas aux côtés du malade, et ne témoigne de sa valeur unique et irremplaçable* ».

La valeur inviolable de la vie

« *La valeur inviolable de la vie est une vérité fondamentale de la loi morale naturelle et un fondement essentiel de l'ordre juridique* », affirme la lettre. « *De même que nous ne pouvons pas accepter un autre homme comme esclave même s'il nous le demande, nous ne pouvons pas choisir directement de porter atteinte à la vie d'un être humain, même s'il l'exige* », poursuit le document.
« Supprimer un malade qui demande l'euthanasie ne signifie pas "reconnaître son autonomie et la valoriser", mais au contraire, cela signifie "ignorer la valeur de sa liberté, fortement conditionnée par la maladie et la douleur, et la valeur de sa vie ». Ce faisant, on « *décide à la place de Dieu le moment de la mort* ». Pour cette raison, souligne la Congrégation pour la Doctrine de foi, « *l'avortement, l'euthanasie et même le suicide délibéré […] corrompent la civilisation, déshonorent ceux qui s'y livrent plus encore que ceux qui les subissent et insultent gravement à l'honneur du Créateur* ».

Des obstacles qui obscurcissent la valeur sacrée de la vie

Le document mentionne plusieurs facteurs limitant la capacité à saisir la valeur de la vie. Le premier est une utilisation équivoque du concept de « *mort digne* » par rapport à celui de « qualité de vie », dans une perspective anthropologique utilitaire. La vie n'est considérée comme « *digne* » qu'en présence de certaines caractéristiques psychiques ou physiques. Un deuxième obstacle est une compréhension erronée de la « *compassion* ». La véritable compassion humaine « *ne consiste pas à provoquer la mort mais à accueillir le malade, à le soutenir* » en lui offrant de l'affection et des moyens pour soulager sa souffrance. Un autre obstacle est l'individualisme croissant, qui est la racine de la « *maladie la plus latente de notre temps : la solitude* ».
Face aux lois qui légalisent les pratiques euthanasiques, « *des dilemmes parfois infondés* » se posent « *sur la moralité d'actes qui, en réalité, ne sont rien d'autre que des actes dus aux simples soins de la personne, comme par exemple hydrater et nourrir un malade dans un état d'inconscience sans perspective de guérison* ».

Le magistère de l'Église

Face à la multiplication des protocoles médicaux de fin de vie, la Congrégation pour la Doctrine de la foi s'inquiète de « *l'abus largement répandu d'une perspective euthanasique* » sans consultation du patient ou des familles. C'est pourquoi le document réaffirme comme « *enseignement définitif* » que « *l'euthanasie est un crime contre la vie humaine* », un acte « *intrinsèquement mauvais quelles que soient l'occasion ou les circonstances* ». Par conséquent, toute coopération immédiate, formelle ou matérielle, est un grave péché contre la vie humaine qu'aucune autorité ne « *peut légitimement* » imposer ou autoriser. « *Ceux qui adoptent des lois sur l'euthanasie et le suicide assisté se rendent donc complices de péchés graves* » et sont « *coupables de scandale car ces lois contribuent à déformer la conscience, même des fidèles* ». Aider une personne suicidaire est ainsi « *une collaboration indue à un acte illicite* ». L'acte d'euthanasie reste inadmissible même lorsque le désespoir ou l'angoisse peuvent diminuer ou même rendre insuffisante la responsabilité personnelle de ceux qui l'exige. « *Il s'agit donc toujours un choix erroné* » et le personnel soignant ne peut jamais « *se prêter à pratiquer l'euthanasie ni à la demande de la personne concernée, et encore moins de ses proches* » insiste le document. Les lois qui légalisent l'euthanasie sont par conséquent injustes. « *Les supplications des très grands malades demandant parfois la mort ne doivent pas être comprises comme l'expression d'une vraie volonté d'euthanasie* » mais comme une demande d'aide et d'affection.

Non à l'acharnement thérapeutique

Le document explique que « *protéger la dignité de la fin de vie signifie exclure à la fois l'anticipation de la mort, mais également son report par ce qu'on appelle un 'acharnement thérapeutique'* », rendu possible par la médecine moderne qui est capable de « *retarder artificiellement la mort, sans que le patient ne reçoive un réel bénéfice dans certains cas* ». Et donc, dans l'imminence d'une mort inévitable, « *il est légitime de prendre la décision de renoncer aux traitements qui ne feraient qu'apporter une prolongation précaire et douloureuse de la vie* », mais sans interrompre le traitement normal dû à la personne malade. Le renoncement à des

moyens extraordinaires et disproportionnés exprime donc l'acceptation de la condition humaine face à la mort. Mais la nourriture et l'hydratation doivent être correctement assurées car « *un soin de base dû à chaque homme consiste à administrer la nourriture et les fluides nécessaires* ».
Les paragraphes consacrés aux soins palliatifs, « *un outil précieux et indispensable* » pour accompagner le patient, sont importants : Procéder à ces soins réduit considérablement le nombre de personnes demandant l'euthanasie. Parmi les soins palliatifs -qui ne peuvent jamais inclure la possibilité d'euthanasie ou de suicide assisté-le document inclut également l'assistance spirituelle au patient et à ses proches.

Aider les familles

Lors du traitement, il est essentiel que le patient ne se perçoive pas comme un fardeau, mais qu'il ressente au contraire « *la proximité et la considération de ses proches* ». Pour mener à bien cette mission, la famille a besoin d'aide et de moyens adéquats. Il est donc nécessaire, précise la lettre, que les États « *reconnaissent la fonction sociale première et fondamentale de la famille et son rôle irremplaçable, également dans ce domaine, en lui fournissant les ressources et les structures nécessaires pour la soutenir* ».

Soins prénataux et pédiatriques

Depuis leur conception, les enfants atteints de malformations ou de pathologies de tous types « *sont de petits patients que la médecine d'aujourd'hui est toujours capable d'assister et d'accompagner en respectant la vie* ». Dans la lettre, il est signifié qu'en cas de « *pathologies prénatales (…) qui conduiront certainement à la mort dans un court laps de temps, et en l'absence de thérapies capables d'améliorer l'état de santé de ces enfants, il ne faut en aucun cas les abandonner en termes de soins, mais les accompagner comme tout autre patient jusqu'à ce que survienne la mort naturelle* », sans suspendre la nutrition ou l'hydratation. Ces paroles peuvent se référer à plusieurs cas récents mentionnés par la presse. Le « *recours parfois obsessionnel au diagnostic prénatal* » et «*l'émergence d'une culture hostile au handicap qui conduit souvent au choix de l'avortement -qui "n'est jamais légal*" » y sont également condamnés.

Sédation profonde

Pour soulager la douleur du patient, la thérapie analgésique recourt à des médicaments qui peuvent provoquer une suppression de la conscience. L'Église affirme « *la licéité de la sédation dans le cadre des soins qui sont offerts au patient, afin que la fin de la vie se fasse dans la plus grande paix possible et dans les meilleures conditions intérieures. Cela est également vrai dans le cas des traitements qui rapprochent le moment de la mort (sédation palliative profonde en phase terminale)* », toujours si possible avec le consentement éclairé du patient, précise le document. La sédation est en revanche inacceptable si elle est administrée pour « *causer directement et intentionnellement la mort* ».

L'état végétatif et l'état de conscience minimale

Il est « *toujours trompeur* » de penser que l'absence de conscience minimale, chez des sujets qui respirent de façon autonome, « *soient le signe que le malade a cessé d'être une personne humaine avec toute la dignité qui lui est propre* ». Même dans ces états végétatifs et de conscience minimale, la personne malade « *doit être reconnue dans sa valeur et assisté par des soins appropriés* », que sont l'hydratation et la nourriture. La lettre reconnait néanmoins que dans certains cas, ces mesures peuvent devenir « *disproportionnées, soit parce que leur administration n'est plus efficace, soit parce que les moyens de les administrer créent une charge excessive et entraînent des effets négatifs qui l'emportent sur les avantages* ». Le document répète qu'un soutien adéquat devrait être fourni aux proches du malade afin qu'ils puissent supporter « *le poids que constitue une assistance prolongée aux malades en état végétatif* ».

Objection de conscience

Enfin, la lettre demande aux Églises locales des positions claires et unifiées sur ces questions et invite les établissements de santé catholiques à « *être des témoins fidèles de l'indispensable attention éthique au respect des valeurs humaines fondamentales et des valeurs chrétiennes qui constituent leur identité, en s'abstenant de comportements clairement illicites moralement et par une obéissance déclarée et formelle aux enseignements du Magistère ecclésial* ».
Les lois approuvant l'euthanasie non seulement « *ne créent pas d'obligations pour la conscience* » mais elles entraînent «*une obligation sérieuse et précise de s'y opposer par l'objection de conscience» poursuit le texte.* Le médecin « *n'est jamais un simple exécutant de la volonté du patient* » *et « conserve le droit et le devoir de se soustraire à des volontés s'opposant au bien moral tel que sa propre conscience le perçoit* ». Il est d'autre part rappelé qu'il n'existe « *aucun droit de disposer arbitrairement de sa vie, de sorte qu'aucun agent de santé ne peut devenir le tuteur exécutif d'un droit inexistant* ».
Il est important que les médecins et tout membre du personnel de santé soient formés à l'accompagnement chrétien des mourants, comme l'ont montré les récents événements dramatiques liés à l'épidémie de Covid-19.
Quant à l'accompagnement spirituel et sacramentel de ceux qui demandent l'euthanasie, « *même lorsqu'une personne n'est pas en condition objective pour recevoir les sacrements, une proximité qui invite toujours à la conversion est nécessaire* » alors qu'« *aucun geste extérieur pouvant être interprété comme une approbation de l'euthanasie, tel que rester présent au moment de sa réalisation, n'est admissible. Une telle présence ne peut être interprétée que comme une complicité* ».

© Radio Vatican – 2020

LITURGIE DE LA PAROLE

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2020 – 26EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – ANNEE A

Lecture du livre du prophète Ézékiel (Ez 18, 25-28)

Ainsi parle le Seigneur : « Vous dites : 'La conduite du Seigneur n'est pas la bonne'. Écoutez donc, fils d'Israël : est-ce ma conduite qui n'est pas la bonne ? N'est-ce pas plutôt la vôtre ? Si le juste se détourne de sa justice, commet le mal, et meurt dans cet état, c'est à cause de son mal qu'il mourra. Si le méchant se détourne de sa méchanceté pour pratiquer le droit et la justice, il sauvera sa vie. Il a ouvert les yeux et s'est détourné de ses crimes. C'est certain, il vivra, il ne mourra pas. » – Parole du Seigneur.

Psaume 24 (25), *4-5ab, 6-7, 8-9*

Seigneur, enseigne-moi tes voies,
fais-moi connaître ta route.
Dirige-moi par ta vérité, enseigne-moi,
car tu es le Dieu qui me sauve.

Rappelle-toi, Seigneur, ta tendresse,
ton amour qui est de toujours.
Oublie les révoltes, les péchés de ma jeunesse ;
dans ton amour, ne m'oublie pas.

Il est droit, il est bon, le Seigneur,
lui qui montre aux pécheurs le chemin.
Sa justice dirige les humbles,
il enseigne aux humbles son chemin.

Lecture de la lettre de saint Paul apôtre aux Philippiens *(Ph 2, 1-11)*

Frères, s'il est vrai que, dans le Christ, on se réconforte les uns les autres, si l'on s'encourage avec amour, si l'on est en communion dans l'Esprit, si l'on a de la tendresse et de la compassion, alors, pour que ma joie soit complète, ayez les mêmes dispositions, le même amour, les mêmes sentiments ; recherchez l'unité. Ne soyez jamais intrigants ni vaniteux, mais ayez assez d'humilité pour estimer les autres supérieurs à vous-mêmes. Que chacun de vous ne soit pas préoccupé de ses propres intérêts ; pensez aussi à ceux des autres. Ayez en vous les dispositions qui sont dans le Christ Jésus : ayant la condition de Dieu, il ne retint pas jalousement le rang qui l'égalait à Dieu. Mais il s'est anéanti, prenant la condition de serviteur, devenant semblable aux hommes. Reconnu homme à son aspect, il s'est abaissé, devenant obéissant jusqu'à la mort, et la mort de la croix. C'est pourquoi Dieu l'a exalté : il l'a doté du Nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse au ciel, sur terre et aux enfers, et que toute langue proclame : « Jésus Christ est Seigneur » à la gloire de Dieu le Père. – Parole du Seigneur.

Alléluia. *(Jn 10, 27)*

Mes brebis écoutent ma voix, dit le Seigneur ; moi, je les connais, et elles me suivent.

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu *(Mt 21, 28-32)*

En ce temps-là, Jésus disait aux grands prêtres et aux anciens du peuple : « Quel est votre avis ? Un homme avait deux fils. Il vint trouver le premier et lui dit : 'Mon enfant, va travailler aujourd'hui à la vigne.' Celui-ci répondit : 'Je ne veux pas.' Mais ensuite, s'étant repenti, il y alla. Puis le père alla trouver le second et lui parla de la même manière. Celui-ci répondit : 'Oui, Seigneur !' et il n'y alla pas. Lequel des deux a fait la volonté du père ? » Ils lui répondent : « Le premier. » Jésus leur dit : « Amen, je vous le déclare : les publicains et les prostituées vous précèdent dans le royaume de Dieu. Car Jean le Baptiste est venu à vous sur le chemin de la justice, et vous n'avez pas cru à sa parole ; mais les publicains et les prostituées y ont cru. Tandis que vous, après avoir vu cela, vous ne vous êtes même pas repentis plus tard pour croire à sa parole. » – Acclamons la Parole de Dieu.

© Textes liturgiques © AELF, Paris

PRIERES UNIVERSELLES

Dans une prière universelle qui engage notre cœur et notre vie, tournons-nous vers le Dieu et père de tous les hommes.

Pour l'Église, que tu envoies dans le monde : pour qu'elle mette sa vie en accord avec l'Évangile qu'elle annonce, Seigneur, nous te prions !

Pour ceux qui exercent de lourdes responsabilités dans notre pays et dans le monde : pour qu'en paroles et en actes ils gardent le souci de servir les hommes, Seigneur, nous te prions !

Pour ceux qui se croient à jamais exclus à cause de leur passé : pour qu'ils trouvent en ton pardon la source d'un nouveau commencement, Seigneur, nous te prions !

Pour ceux qui ont répondu généreusement à ton appel : pour qu'ils y demeurent fidèles, sans se décourager, Seigneur, nous te prions !

Pour notre communauté paroissiale pour qu'elle s'ouvre à l'accueil de tous et se laisse interpeller par l'Évangile Seigneur, nous te prions !

Dieu et Maître de la Vigne, accueille la prière de tes enfants qui si souvent répondent : « oui » sans aller là où tu les envoies. Accorde-nous de nous réconforter les uns les autres, de nous encourager dans l'amour sur le chemin du service, à la suite de ton Fils bien-aimé, le Serviteur, Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen.

COMMENTAIRE

Chers frères et sœurs, bonjour !

« *Dieu qui donne la preuve suprême de ta puissance, lorsque tu patientes et prends pitié…* » avons-nous dit dans la collecte du jour. Dans la première lecture nous avons entendu comment Dieu, dans l'histoire d'Israël a manifesté la puissance de sa miséricorde. L'expérience de l'exil babylonien avait fait tomber le peuple dans une profonde crise de la foi : pourquoi ce malheur était-il survenu ? Peut-être que Dieu n'était pas vraiment puissant absolument ?
Il y a des théologiens qui, face à toutes les choses terribles qui surviennent aujourd'hui dans le monde, disent que Dieu ne peut être absolument tout-puissant. Face à cela, nous professons Dieu, le Tout-Puissant, le Créateur du ciel et de la terre. Et nous sommes heureux et reconnaissants qu'il soit tout-puissant. Mais nous devons, en même temps, nous rendre compte qu'il exerce sa puissance de manière différente de ce que nous, les hommes, avons l'habitude de faire. Lui-même a mis une limite à son pouvoir, en reconnaissant la liberté de ses créatures. Nous sommes heureux et reconnaissants pour le don de la liberté. Toutefois, lorsque nous voyons les choses horribles qui arrivent à cause d'elle, nous nous effrayons. Faisons confiance à Dieu dont la puissance se manifeste surtout dans la miséricorde et dans le pardon. Et nous en sommes certains, chers fidèles : Dieu désire le salut de son peuple. Il désire notre salut, mon salut, le salut de chaque personne. Toujours, et surtout en des temps de péril et de changement radical, il nous est proche, et son cœur s'émeut pour nous, il se penche sur nous. Pour que la puissance de sa miséricorde puisse toucher nos cœurs, il faut s'ouvrir à Lui, il faut librement être prêt à abandonner le mal, à sortir de l'indifférence, et à donner un espace à sa Parole. Dieu respecte notre liberté. Il ne nous contraint pas. Il attend notre « *oui* » et, pour ainsi dire, il le mendie.
Dans l'Évangile, Jésus reprend ce thème fondamental de la prédication prophétique. Il raconte la parabole des deux fils qui sont envoyés par leur père pour travailler dans la vigne. Le premier

fils répond : « '*Je ne veux pas'. Mais ensuite, s'étant repenti, il y alla* » (*Mt* 21,29). L'autre au contraire dit à son père : « *'Oui Seigneur !* » mais « *il n'y alla pas* » (*Mt* 21,30). À la demande de Jésus, qui des deux a accompli la volonté du père, les auditeurs répondent justement : « *Le premier* » (*Mt* 21,31). Le message de la parabole est clair : ce ne sont pas les paroles qui comptent, mais c'est l'agir, les actes de conversion et de foi. Jésus –nous l'avons entendu- adresse ce message aux grands prêtres et aux anciens du peuple d'Israël, c'est-à-dire aux experts en religion dans son peuple. Eux, d'abord, disent « *oui* » à la volonté de Dieu. Mais leur religiosité devient *routine*, et Dieu ne les inquiète plus. Pour cela ils ressentent le message de Jean Baptiste et le message de Jésus comme quelque chose qui dérange. Ainsi, le Seigneur conclut sa parabole par des paroles vigoureuses : « *Les publicains et les prostituées vous précèdent dans le royaume de Dieu. Car Jean Baptiste est venu à vous, vivant selon la justice, et vous n'avez pas cru à sa parole ; tandis que les publicains et les prostituées y ont cru. Mais vous, même après avoir vu cela, vous ne vous êtes pas repentis pour croire à sa parole* » (*Mt* 21,31-32). Traduite en langage de ce temps, l'affirmation pourrait correspondre plus ou moins à ceci : les agnostiques, qui au sujet de la question de Dieu ne trouvent pas la paix ; les personnes qui souffrent à cause de leurs péchés et ont le désir d'un cœur pur, sont plus proches du royaume de Dieu que ne le sont les fidèles « de routine », qui dans l'Église voient désormais seulement ce qui paraît, sans que leur cœur soit touché par la foi.

Ainsi la parole doit faire beaucoup réfléchir, et même, doit nous secouer tous. Ceci, cependant, ne signifie pas que tous ceux qui vivent dans l'Église et travaillent pour elle sont à estimer comme loin de Jésus et du royaume de Dieu. Absolument pas ! Non, c'est plutôt le moment de dire une parole de profonde gratitude à tant de collaborateurs employés et volontaires, sans lesquels la vie dans les paroisses et dans l'Église tout entière serait impensable. L'Église en Allemagne a de nombreuses institutions sociales et caritatives, dans lesquelles l'amour pour le prochain est exercé sous une forme qui est aussi socialement efficace et jusqu'aux extrémités de la terre. À tous ceux qui s'engagent dans la *Caritas* allemande ou dans d'autres organisations ou qui mettent généreusement à disposition leur temps et leurs forces pour des tâches de volontariat dans l'Église, je voudrais exprimer, en ce moment, ma gratitude et mon appréciation. Ce service demande avant tout une compétence objective et professionnelle. Mais dans l'esprit de l'enseignement de Jésus il faut plus : le cœur ouvert, qui se laisse toucher par l'amour du Christ, et donne ainsi au prochain, qui a besoin de nous, plus qu'un service technique : l'amour, dans lequel se rend visible à l'autre le Dieu qui aime, le Christ. Alors interrogeons-nous aussi à partir de l'Évangile d'aujourd'hui : comment est ma relation personnelle avec Dieu, dans la prière, dans la participation à la messe dominicale, dans l'approfondissement de la foi par la méditation de la sainte Écriture et l'étude du Catéchisme de l'Église catholique ? Chers amis, le renouveau de l'Église, en dernière analyse, ne peut se réaliser qu'à travers la disponibilité à la conversion et à travers une foi renouvelée.

Dans l'Évangile de ce dimanche –nous l'avons vu- on parle de deux fils, derrière lesquels, cependant, se tient, de façon mystérieuse, un troisième. Le premier fils dit non, mais réalise ensuite la volonté de son père. Le deuxième fils dit oui, mais ne fait pas ce qui lui a été ordonné. Le troisième fils dit « *oui* » et fait aussi ce qui lui est ordonné. Ce troisième fils est le Fils unique de Dieu, Jésus Christ, qui nous a tous réunis ici. Entrant dans le monde, Jésus a dit : « *Voici, je viens [...], pour faire, ô Dieu, ta volonté* » (*He* 10,7). Ce « *oui* », il ne l'a pas seulement prononcé, mais il l'a accompli et il a souffert jusqu'à la mort. Dans l'hymne christologique de la deuxième lecture on dit : « *Lui qui était dans la condition de Dieu, il n'a pas jugé bon de revendiquer son droit d'être traité à l'égal de Dieu ; mais au contraire, il se dépouilla lui-même en prenant la condition de serviteur. Devenu semblable aux hommes et reconnu comme un homme à son comportement, il s'est abaissé lui-même en devenant obéissant jusqu'à mourir, et à mourir sur une croix* » (*Ph* 2,6-8). En humilité et obéissance, Jésus a accompli la volonté du Père, il est mort sur la croix pour ses frères et ses sœurs –pour nous- et il nous a rachetés de notre orgueil et de notre obstination. Remercions-le pour son sacrifice, fléchissons les genoux devant son Nom et proclamons ensemble avec les disciples de la première génération : « *Jésus Christ est le Seigneur – pour la gloire de Dieu le Père* » (*Ph* 2,10).

La vie chrétienne doit se mesurer continuellement sur le Christ : « *Ayez entre vous les dispositions que l'on doit avoir dans le Christ Jésus* » (*Ph* 2,5), écrit saint Paul dans l'introduction à l'hymne christologique. Et quelques versets avant il nous exhorte déjà : « *S'il est vrai que dans le Christ on se réconforte les uns les autres, si l'on s'encourage dans l'amour, si l'on est en communion dans l'Esprit, si l'on a de la tendresse et de la pitié, alors, pour que ma joie soit complète, ayez les mêmes dispositions, le même amour, les mêmes sentiments ; recherchez l'unité* » (*Ph* 2,1-2). Comme le Christ était totalement uni au Père et lui obéissant, ainsi ses disciples doivent obéir à Dieu et avoir les mêmes dispositions entre eux. Chers amis, avec Paul, j'ose vous exhorter : rendez ma joie complète en étant solidement unis dans le Christ ! L'Église en Allemagne surmontera les grands défis du présent et de l'avenir et demeurera un levain dans la société si les prêtres, les personnes consacrées et les laïcs croyants dans le Christ, en fidélité à leur vocation spécifique, collaborent dans l'unité ; si les paroisses, les communautés et les mouvements se soutiennent et s'enrichissent mutuellement ; si les baptisés et les confirmés, en union avec l'Évêque, tiennent haut le flambeau d'une foi inaltérée et laissent illuminer par elle leurs riches connaissances et capacités. L'Église en Allemagne continuera d'être une bénédiction pour la communauté catholique mondiale, si elle demeure fidèlement unie aux Successeurs de saint Pierre et des Apôtres, si elle soigne de multiples manières la collaboration avec les pays de mission et se laisse aussi « gagner » en cela par la joie dans la foi des jeunes Églises.

À l'exhortation à l'unité, Paul joint l'appel à l'humilité. Il dit : « *Ne soyez jamais intrigants ni vantards, mais ayez assez d'humilité pour estimer les autres supérieurs à vous-mêmes. Que chacun de vous ne soit pas préoccupé de lui-même, mais aussi des autres* » (*Ph*2,3-4). L'existence chrétienne est une pro-existence : un être pour l'autre, un engagement humble pour le prochain et pour le bien commun. Chers fidèles, l'humilité est une vertu qui, dans le monde d'aujourd'hui et, en général, de tous les temps, ne jouit pas d'une grande estime. Mais les disciples du Seigneur savent que cette vertu est, pour ainsi dire, l'huile qui rend féconds les processus de dialogue, possible la collaboration et cordiale l'unité. *Humilitas*, le mot latin pour « *humilité* », a quelque chose à voir avec *humus*, c'est-à-dire avec l'adhérence à la terre, à la réalité. Les personnes humbles ont les deux pieds sur la terre. Mais surtout ils écoutent le Christ, la Parole de Dieu, qui renouvelle sans arrêt l'Église et chacun de ses membres.

Demandons à Dieu le courage et l'humilité de cheminer sur la route de la foi, de puiser à la richesse de sa miséricorde et de tenir fixé notre regard sur le Christ, la Parole qui fait toutes choses nouvelles, qui pour nous est « *le chemin, la vérité et la vie* » (*Jn* 14,6), qui est notre avenir. Amen.

© Libreria Editrice Vaticana – 2011

ENTRÉE :

R- Seigneur je m'en vais vers toi ;
Seigneur je m'en vais vers toi ;
le cœur tout rempli de peine et de joie ;
Seigneur je m'en vais vers toi.

1- Je traine tous mes soucis, je traine tous mes problèmes ;
mais de l'ombre de ma vie, Seigneur ce que je t'aime !

2- Je sais bien que dans mon cœur,
il y a tant de choses méchantes,
mais ce que j'ai de meilleur, Seigneur je te le chante.

KYRIE : *Réconciliation*

GLOIRE À DIEU :

Gloire à Dieu au plus haut des cieux
Et paix sur la terre aux hommes qu'il aime.
Nous te louons, nous te bénissons, nous t'adorons,
Nous te glorifions, nous te rendons grâce,
pour ton immense gloire,
Seigneur Dieu, Roi du ciel,
Dieu le Père tout-puissant.
Seigneur, Fils unique, Jésus-Christ,
Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père ;
Toi qui enlève le péché du monde,
prends pitié de nous ;
Toi qui enlève le péché du monde,
reçois notre prière ;
Toi qui es assis à la droite du Père,
prends pitié de nous.
Car toi seul es saint,
Toi seul es Seigneur
Toi seul es le Très-Haut :
Jésus-Christ, avec le Saint Esprit
Dans la gloire de Dieu le Père.
Amen.

PSAUME :

Souviens-toi de moi Seigneur dans ton amour,
ne m'oublie pas.
Et au dernier jour Seigneur souviens-toi de moi,
ne m'oublie pas.

ACCLAMATION : *Coco MAMATUI*

PROFESSION DE FOI :

Je crois en un seul Dieu,
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,
de l'univers visible et invisible.
Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,
le Fils unique de Dieu,
né du Père avant tous les siècles :
Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,
vrai Dieu, né du vrai Dieu,
Engendré, non pas créé,
de même nature que le Père ;
et par lui tout a été fait.
Pour nous les hommes, et pour notre salut,
il descendit du ciel ;
Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,
et s'est fait homme.
Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.
Il ressuscita le troisième jour,
conformément aux Écritures,
et il monta au ciel ;
il est assis à la droite du Père.
Il reviendra dans la gloire,
pour juger les vivants et les morts ;
et son règne n'aura pas de fin.
Je crois en l'Esprit Saint,
qui est Seigneur et qui donne la vie ;
il procède du Père et du Fils ;
Avec le Père et le Fils,
il reçoit même adoration et même gloire ;
il a parlé par les prophètes.
Je crois en l'Église,
une, sainte, catholique et apostolique.
Je reconnais un seul baptême
pour le pardon des péchés.
J'attends la résurrection des morts
et la vie du monde à venir.
Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE : *Rona TAUFA*

E te fatu e aroha mai ia matou,
Te here nei oe i to nunaa

OFFERTOIRE : *Orgue*

SANCTUS *: Rona TAUFA - tahitien*

ANAMNESE : *TAPI*

Nous proclamons ta mort, Seigneur Jésus,
nous célébrons ta résurrection,
nous attendons ta venue,
dans la gloire, dans la gloire.

NOTRE PÈRE : *chanté*

AGNUS : *Petiot – latin I*

COMMUNION : *Orgue*

ENVOI :

R- Ave, Ave, Ave Maria ! *(bis)*

1 Les saints et les anges, en chœur glorieux
Chantent vos louanges, Ô Reine des cieux.

2- Ô Vierge Marie, à ce nom si doux,
Mon âme ravie chante à vos genoux.

3- Devant votre image, Voyez vos enfants,
Agréez l'hommage de leurs cœurs fervents.

ENTRÉE :

Seigneur tu nous appelles
Et nous allons vers toi
Ta bonne nouvelle nous met le cœur en joie
Ta bonne nouvelle nous met le cœur en joie

Nous marchons vers ton autel
Où nous attend ton pardon
Répondant à ton appel
Nous chantons ton nom

KYRIE : *tahitien*

GLOIRE À DIEU :

R- Gloire à Dieu et paix sur terre aux hommes qu'il aime.
Gloire à Dieu et paix sur terre aux hommes qu'il aime

Voir page suivante

PSAUME :

Souviens-toi de moi Seigneur dans ton amour,
ne m'oublie pas et au dernier jour Seigneur
souviens-toi de moi ne m'oublie pas.

ACCLAMATION :

Amen Alléluia Alléluia Amen Alléluia Alléluia Alléluia.

PROFESSION DE FOI :

Je crois en un seul Dieu,
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,
de l'univers visible et invisible.
Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,
le Fils unique de Dieu,
né du Père avant tous les siècles :
Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,
vrai Dieu, né du vrai Dieu,
Engendré, non pas créé,
de même nature que le Père ;
et par lui tout a été fait.
Pour nous les hommes, et pour notre salut,
il descendit du ciel ;
Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,
et s'est fait homme.
Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.
Il ressuscita le troisième jour,
conformément aux Écritures,
et il monta au ciel ;
il est assis à la droite du Père.
Il reviendra dans la gloire,
pour juger les vivants et les morts ;
et son règne n'aura pas de fin.
Je crois en l'Esprit Saint,
qui est Seigneur et qui donne la vie ;
il procède du Père et du Fils ;
Avec le Père et le Fils,
il reçoit même adoration et même gloire ;
il a parlé par les prophètes.
Je crois en l'Église,
une, sainte, catholique et apostolique.
Je reconnais un seul baptême
pour le pardon des péchés.
J'attends la résurrection des morts
et la vie du monde à venir.
Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

Ô o Seigneur en ce jour écoute ma prière !

OFFERTOIRE :

1- Je tends les mains vers le roi qui vient
Je veux chanter mon créateur
Tu es le seul qui règne sur mon cœur

R- Je n'aurai pas d'autres Dieu
Tu seras mon seul trésor
Esprit du Dieu tout puissant
C'est toi que mon cœur désire
A toi Seigneur, j'offrirai mon sacrifice
Je tends les mains.

SANCTUS *: tahitien*

ANAMNESE :

Ei hanahana ia oe e te Fatu e o oe to matou faaora
Tei pohe na ti'a faahou e te ora nei a o Iesu Kirito
O oe o oe to matou Atua haere mai e Iesu to matou Fatu.

NOTRE PÈRE : *tahitien*

AGNUS *: latin*

COMMUNION :

Le pain déposé dans le creux de ma main
C'est tout le corps du Christ en moi
La coupe élevée au-dessus de mes yeux
C'est tout le sang du Christ en moi

Mais c'est aussi toute la vie
De mes frères et de mes sœurs
Quand je communie,
Je porte Dieu en moi dans mon cœur
Mais je deviens aussi responsable
De mes frères et de mes sœurs

ENVOI:

1- Pourquoi je t'aime ô Marie
O, je voudrai chanter, Marie, pourquoi je t'aime
Pourquoi ton nom si doux fait tressaillir mon cœur
Que je suis ton enfant, je ne pourrai le croire
O ma Reine de l'univers

R- Il faut pour qu'un enfant puisse chérir sa mère
Qu'elle pleure avec lui, partage ses douleurs
O ma mère chérie
Me croire ton enfant, ne m'est pas difficile
Je veux m'approcher de toi
Et te dire maman je t'aime

ENTRÉE :

R- Dieu de miséricorde tu nous aimes pour la vie,
Dieu de miséricorde par Jésus tu nous unis,
avec lui nous rendons grâce Allélu alléluia,
Gloire à toi le Dieu de Pâques Allélu, Alléluia

1- Par ton Fils ressuscité, tu réveilles notre Foi,
le Sauveur aux mains percées, nous libère de sa croix,
il se montre à ses amis, et la mort s'évanouit.

2- Par l'esprit du Premier Né, tu guéris nos plaies du cœur,
notre doute est dissipé, nous chantons Jésus Seigneur,
pour toujours il est Vivant, dans le monde il est présent.

3- Dans l'Église rassemblée, Christ annonce un mot de paix,
son pardon nous est donné, bienheureux qui le connaît !
il ira porter la joie, sur la terre où tu l'envoies.

KYRIE : *Petiot XVI - tahitien*

GLOIRE À DIEU : *GUILLOUX*

R- Gloria gloria in excelsis Deo. *(bis)*

Gloire à Dieu au plus haut des cieux
Et paix sur la terre aux hommes qu'il aime.
Nous te louons, nous te bénissons, nous t'adorons,
Nous te glorifions, nous te rendons grâce,
pour ton immense gloire,
Seigneur Dieu, Roi du ciel,
Dieu le Père tout-puissant.
Seigneur, Fils unique, Jésus-Christ,
Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père ;
Toi qui enlève le péché du monde,
prends pitié de nous ;
Toi qui enlève le péché du monde,
reçois notre prière ;
Toi qui es assis à la droite du Père,
prends pitié de nous.
Car toi seul es saint,
Toi seul es Seigneur
Toi seul es le Très-Haut :
Jésus-Christ, avec le Saint Esprit
Dans la gloire de Dieu le Père.
Amen.

PSAUME *MH n°4 p.49*

Haamana'o na, haamana'o na e te Fatu e,
i to oe aroha e i ta oe na parau mau.

ACCLAMATION : *MH n°13 p.61*

Alléluia, alléluia, alléluia !

PROFESSION DE FOI :

Voir page précédente

PRIÈRE UNIVERSELLE : *Petiot*

Te tiaoro nei matou e te piihua nei ia 'oe e te Fatu e,
a faaroo mai i ta matou pure, i to nao mo'a.

OFFERTOIRE :

R- Souviens toi de moi Seigneur dans ton amour,
ne m'oublies pas, et au dernier jour Seigneur,
souviens-toi de moi, ne m'oublies pas.

1- Seigneur enseigne-moi tes voies, fais moi connaître ta route,
dirige-moi éclaire-moi, car tu es le Dieu qui sauve.

2- Rappelle-toi Seigneur ta tendresse,
ton amour qui est de toujours,
oublie Seigneur les péchés de ma jeunesse,
mais Seigneur ne m'oublies pas dans ton amour.

SANCTUS *: Petiot XIV - tahitien*

ANAMNESE :

Tu as connu la mort, tu es ressuscité,
et tu reviens encore pour nous sauver ! *(bis)*
(viens Seigneur, nous t'aimons,
viens Seigneur, nous t'attendons).

NOTRE PÈRE : *Nuit des veilleurs - français*

AGNUS *: Coco IV - tahitien*

COMMUNION : *MHN 110 bis*

1- Teie te pane ora, teie te vine mau,
o tei pou mai te ra'i mai ei ora no tatou.
Ua faariro vau, te pane ei tino,
ua faariro ho'i au te vine ei toto.

R- Ua fa maira, Iesu 'roto te Euhari,
i tona tino mau e tona toto mau, ua parau mai Iesu,
o tei amu to'u nei tino, o tei inu to'u nei toto,
e ora mure ore tona.

2- Ua riro mai te pane, a te mau merahi,
ei ma'a varua te ora no te ta'ata.
Te noho nei Ietu, te Fatu no te ra'i,
i o tatou nei, i roto i te Euhari.

ENVOI : ***MHN 42***

R- E Maria mo'a e, te metua no Iesu,
i na ta'u mafatu ia 'oe, amuri noatu

1- E Maria mo'a e, ua maere te fenua,
i te tau i fanau ai 'oe, to Fatu to Atua.

LES CATHEDATES

LES CATHE-MESSES

SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2020

18h00 : **Messe** : Familles CHING, WONG, FARHNAM, MARSAULT et Claudine BOCCHECIAMPE ;

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2020

26EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – VERT

Bréviaire : 2ème semaine

[Saint Vincent de Paul, prêtre, +1660 à Paris. On omet la mémoire.]

JOURNEE MONDIALE DU MIGRANT ET DU REFUGIE

05h50 : **Messe** : Pro-populo ;
08h00 : **Messe** : Claude ANIEWSKY dit Papi Ligetes ;
18h00 : **Messe** : Nicole CHAVELET – action de grâces ;

LUNDI 28 SEPTEMBRE 2020

Saint Venceslas, duc de Bohème, martyr + 929 ou 935, ou Saint Laurent Ruiz et ses compagnons, martyrs à Nagasaki, +1633-1637.

05h50 : **Messe** : pour les pécheurs, les mourants et les âmes du purgatoire ;

MARDI 29 SEPTEMBRE 2020

Saints Michel*, Gabriel et Raphaël, Archanges.** – fête – blanc
[* Saint patron de Papara, Rikitea, Hikueru, Raroia, Avatoru, Hanavave et ** Saint patron de la paroisse de Katiu.]

05h50 : **Messe** : Hinenao -ASTARIE – action de grâces ;

MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2020

Saint Jérôme, docteur de l'Église +420 à Bethléem. – mémoire - blanc

05h50 : **Messe** : Âmes du purgatoire ;
12h00 : **Messe** : Intention particulière ;

JEUDI 1ER OCTOBRE 2020

Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, vierge – fête - blanc
[Patronne de Sainte Thérèse de Papeete, Tepoto, Vairao, Takaroa, Mataiva, Aakapa, Hane, Hakahetau.]

05h50 : **Messe** : Martial TAUX ;

VENDREDI 2 OCTOBRE 2020

Les Saints Anges Gardiens. – mémoire - blanc
[Patrons de la paroisse de Tematangi.]

05h50 : **Messe** : Groupe d'adoration – 13è anniversaire – action de grâce ;
14h00 à 16h00 : Confession au presbytère de la Cathédrale ;

SAMEDI 3 OCTOBRE 2020

En l'honneur de la Vierge Marie – blanc

05h50 : **Messe** : Corinne BEAUMONT et sa famille ;
12h00 : **Mariage** de Romane et Zabe ;
18h00 : **Messe** : Familles CHING, WONG, FARHNAM, MARSAULT et Claudine BOCCHECIAMPE ;

DIMANCHE 4 OCTOBRE 2020

27EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – VERT

[Saint François d'Assise. On omet la mémoire.]

Bréviaire : 3ème semaine

05h50 : **Messe** : Pro-populo ;
08h00 : **Messe** : Isaac, Robert, Jim, Louise et Taupu Mc KITTRICK ;
18h00 : **Messe** : Jacques GAZON ;

LES CATHE-ANNONCES

Dimanche 27 septembre à 9h15 : Catéchèse pour les enfants ;
Jeudi 1er octobre à 17h : Répétition de la chorale du dimanche ;
Vendredi 2 octobre à 18h : Catéchèse pour les adultes ;
Dimanche 4 octobre à 9h15 : Catéchèse pour les enfants ;

PUBLICATION DE BANS EN VUE DU MARIAGE

Il y a projet de mariage entre :

Zabiullah SAFI et **Romane RICARD**. Le mariage sera célébré le **samedi 3 octobre** à 12hà la Cathédrale Notre Dame de Papeete ;

Les personnes qui connaîtraient quelque empêchement à ce mariage sont obligées, en conscience, d'en avertir le curé de la Cathédrale ou l'autorité diocésaine.

LES REGULIERS

MESSES : SEMAINE :
- du lundi au samedi à 5h50 ;
- le mercredi à 12h ;

MESSES : DIMANCHE :
- samedi à 18h ;
- dimanche à 5h50… à 8h… à 18h ;

OFFICE DES LAUDES : du lundi au samedi à 05h30 ;

CONFESSIONS : Vendredi de 14h00 à 16h00 au presbytère ; ou sur demande *(tél : 40 50 30 00)*

EXPOSITION DU SAINT SACREMENT
- de lundi à vendredi : 6h30 à 16h ;

« LA LIBERTE RELIGIEUSE VA DE PAIR AVEC LA LIBERTE D'EXPRESSION. IL FAUT MEME PROCLAMER QUE LA LIBERTE DE CRITIQUER LES RELIGIONS EST AUSSI CELLE DES CROYANTS D'AFFIRMER SANS ENTRAVES LEURS CONVICTIONS DANS LE DEBAT PUBLIC »

GUILLAUME GOUBERT

Cathédrale Notre-Dame de Papeete, courrier, denier de Dieu, don & legs … : Compte CCP n° 14168-00001-8758201C068-67 Papeete ;
Presbytère de la Cathédrale – 8-10, place de la Cathédrale – B.P. 43394 – 98713 Papeete – Tahiti ; N° TAHITI : 028902.031
Téléphone : (689) 40 50 30 00 ; Télécopie : (689) 40 50 30 04 ; Courriel : notre-dame@mail.pf ; Site : www.cathédraledepapeete.com ;
Twitter : @makuikiritofe ; Facebook : Cathédrale Papeete.

P.K.O

« Être dans le vent, c'est l'idéal des feuilles mortes ».

Bulletin gratuit de liaison de la paroisse de la Cathédrale de Papeete n°45/2020
Dimanche 4 octobre 2020 – 27ème Dimanche du Temps ordinaire – Année A

COLLECTE TE VAI-ETE API…

DEJA 44 841 444 XFP ..... SOIT 29,89%..... SUR 150 000 000 XFP..... MANQUE 105 158 556 XFP

HUMEURS

QUELLE ESPERANCE ?…

Il y a quelques semaines, nous vous partagions la joie de cette jeune femme ayant vécue à la rue de longues années… ayant choisie, il y a huit ans de s'en sortir et de partir à la conquête d'une licence en *Re'o maohi*. Huit ans plus tard, dont trois à la rue, elle vient d'obtenir sa licence ! Le 31 septembre son C.A.E. au Musée de Tahiti est arrivé à son terme sans embauche possible !

Aujourd'hui, grâce à cette licence, elle n'a plus droit au C.A.E.… trop diplômée ! En raison de son âge, elle n'a plus accès aux aides jeunes diplômés ! Bref, elle a un diplôme qui lui ferme les portes !!!

Il y a bien longtemps, quand j'étais jeune, alors que les études me poursuivaient, on me bassinait : « *Il te faut un diplôme pour réussir dans la vie !* » Pour autant que je sache… le discours n'a pas changé ! Mais la réalité semble bien loin de ces propos de sagesse !!!

Alors si vous avez une idée… une offre pour cette jeune femme pleine d'enthousiasme… qui aime sa culture, sa langue… qui se plaisait dans son travail au Musée et qui était très appréciée… Si les beaux parleurs, si prompt à accuser les sans-abris d'être des « *paresseux qui ne veulent rien faire* » ont des propositions concrètes… Bienvenus !!!

LAISSEZ-MOI VOUS DIRE

LES ENJEUX DE LA 5G

Les enchères pour l'attribution de fréquences supplémentaires pour la 5G se sont achevées le 1er octobre. L'État français devrait empocher 2,8 milliards d'euros. Il y avait onze blocs de 10 MHz à se partager [Orange en a acquis quatre, SFR trois, Bouygues Telecom deux et Free Mobile deux]. [*Source* : numerama.com / 1er octobre 2020]
Chez nous l'engouement pour la 5G ne parait pas évident[1] car il faut rentabiliser le réseau 4G, qui n'est pas encore étendu à toute la Polynésie. Mais… on ne peut rester à la traîne au risque de pénaliser les entreprises et de se fermer à un marché international prometteur.
Quels sont les enjeux de la 5G ? Sans entrer dans trop de détails techniques, c'est la cinquième génération de standards en matière de téléphonie mobile. Les performances annoncées sont : des débits dix fois plus élevés (il faudra 1 seconde pour charger un film de 800 Mo ! actuellement il faut 40s) ; le « *temps de latence* » - c'est-à-dire le délai de transit d'une donnée entre l'émission et la réception – sera divisé par dix (environ 1 milliseconde !) ; la densité de connexions sera multipliée par dix (le nombre d'objets connectés simultanément sera dix fois plus important !). Évidemment, pour moi, simple petit consommateur d'Internet, l'enjeu est de maigre importance ; mais pour les entreprises, les administrations, les services de télémédecine… avec des échanges constants, quasi immédiats et des connexions multiples l'avancée est inouïe. Les enseignants qui ont pratiqué le téléenseignement pendant le confinement auraient apprécié la 5G. Les accros aux jeux en streaming mesurent déjà les perspectives nouvelles. Quant aux entreprises qui ont un grand volume d'échanges informatiques savent ce que signifient les aléas de transmission en période de gros trafics. [*Source* : l'*ANFR*, Agence Nationale des Fréquences et l'*Arcep*, Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes]

Cependant la mise en œuvre de la 5G pose questions : quid de la sécurité sanitaire liée aux fréquences utilisées et aux valeurs d'exposition en niveau de champs électriques[2] ? Quid de la sécurité des données personnelles et professionnelles ? Quid du respect des libertés individuelles ?
La sagesse commanderait que l'on agisse avec prudence et en mettant en œuvre une démarche de concertation. Mais, face aux nombreux pays qui ont déjà démarré le processus, la France, par la voix de son Président, a décidé qu'il fallait faire vite ! Quid d'un moratoire réclamé par des élus de toutes tendances, des juristes, des personnels de santé, des associations de protection de l'environnement… ? La réponse donnée : *les experts ont démontré que tout est maîtrisé* !
L'expérience vécue en cette période de pandémie nous incite à douter de l'expertise…

Un autre domaine doit nous inciter à la prudence : celui de l'éducation des enfants et des jeunes. Le standard 4G a permis un développement quasi universel de la téléphonie, en

particulier chez les jeunes. La 5G - inutile d'en douter- rendra les enfants et adolescents (*et sûrement un bon nombre d'adultes*) encore plus addicts aux smartphone, tablette, ordinateur et autres consoles de jeux connectées.
La télévision, les jeux vidéo, l'usage incontrôlé des portables apprennent aux enfants à être violents et même à tuer. En 1992, déjà, une étude épidémiologique a montré, en comparant des pays et des régions ethniquement et démographiquement similaires, « *une explosion de la violence sur les terrains de jeux des enfants là où la télévision est implantée depuis longtemps. Quinze ans plus tard le nombre de meurtres a doublé* ». « *Aux USA, à long terme l'exposition des enfants à la télévision est un facteur causal dans la moitié des homicides* »[3]. À la même période, en 1993, le Pr Marcel Frydman, docteur en sciences psychopédagogiques de l'université de Mons en Belgique, assurait après avoir mené des études expérimentales sur de jeunes enfants : « *(qu') à partir du moment où on apprend à l'individu à analyser les documents* [les images vues à la télévision], *où on l'incite à être vigilant et à se poser des questions relatives à la rhétorique de l'image et aux techniques mises en jeu, le téléspectateur a toutes les chances de contrôler le processus.* » Il affirmait que « ***l'éducation aux médias est fondamentale et que l'école devrait en devenir le cadre privilégié*** **».**[4] A fortiori au XXIème siècle où presque tous les enfants disposent d'un téléphone portable ou d'une tablette, et s'ils n'en ont pas, ils y accèdent par camarades interposés !
Ne voit-on pas des mamans allaitant leur bébé en consultant leur portable ? Où est l'échange fondamental au plan affectif entre mère et enfant ? N'avez-vous jamais entendu des parents dire : « *moi pour avoir la paix je donne une tablette à mes enfants ; pendant qu'ils regardent un film je suis tranquille*. » C'est la porte ouverte à un usage immodéré du numérique. Très jeune l'enfant est confronté via les réseaux sociaux et autres, à la violence, à la pornographie, à la pédophilie, au harcèlement en ligne. Selon les psychologues : 1% seulement des adolescents sont capables de formuler un avis critique sur une information lue sur Internet.
Or, l'essentiel de l'éducation passe par l'exemple. Encore faut-il que les parents ne soient pas accrochés à leur téléphone et qu'ils prennent le temps de regarder – avec leurs enfants- ce qu'ils regardent, recherchent et diffusent sur le Net ; d'en discuter avec eux pour les aider - en toute sérénité- à discerner l'intérêt, le danger, les risques de tel ou tel contenu.

Dominique SOUPÉ

---

[1] Le 11 mai dernier, à l'Assemblée de Polynésie, la ministre en charge du Numérique Tea Frogier, répondant à une question orale d'Antonio Perez, indiquait : « *les travaux d'affectation* [des fréquences] *sont en cours et ont intégré également l'extension de la délégation des fréquences 5G à la Nouvelle-Calédonie* » et qu'« *au 31 décembre 2019, aucun opérateur n'avait déposé d'autorisation d'utilisation de fréquences 5G, démontrant que le secteur n'est pas encore prêt pour un déploiement de ce type* ».

[2] Source ANFR : pour une antenne radio FM cette limite est de 28 V/m ; pour une antenne de téléphone elle varie entre 36 et 61 V/m ; pour la 5G la limite pourrait aller jusqu'à 87 V/m… [la limite autorisée pour un four microonde : 61 V/m]

[3] Source : *Journal of the American Medical association*, 10 juin 1992 : jamanetwork.com/journals/jama/issue 267/22

[4] Source : Marcel FRYDMAN, *Télévision et violence. Bilan et réponses aux questions des parents et éducateurs,* Charleroi, Editions Médicales et Paramédicales de Charleroi (EMPS) et Editions Médicales Internationales (EMIS), 1993, 142 pages.

© Paroisse de la Cathédrale – 2020

REGARD SUR L'ACTUALITE…

QUAND LES CONFIRMANDS SE LIVRENT !

Voici venu (en décalé à cause de la pandémie de la Covid 19) pour nombre de communautés Chrétiennes le temps des Confirmations pour les jeunes (de 14 à 15 ans en général), mais également pour certains adultes ayant rejoint plus tardivement l'Église Catholique. À ceux et celles qui préparent cette démarche de foi, il est demandé de rédiger une lettre dans laquelle ils se présentent et expriment leurs projets de vie et leur désir d'être confirmés, en expliquant les raisons qui les motivent. Ces lettres sont adressées à l'évêque qui, après lecture, répond à chacun et chacune.
Ce qui est frappant dans les lettres des jeunes est de constater la place qu'ils accordent à la famille. Elle est perçue comme un lieu de première importance qui leur permet de se sentir aimés et protégés et donc de grandir humainement et affectivement. Elle inclut les parents, mais également les frères et sœurs, et parfois l'un ou l'autre Grands-parents ou oncle ou tante, parrain ou marraine. Cet attachement se retrouve dans le désir maintes fois exprimé de la part des jeunes de fonder plus tard leur propre famille. Mais dans le même temps, ces jeunes sont réalistes et mesurent les difficultés qu'ils rencontrent parfois dans leurs relations avec leurs parents : difficultés de communication, relations parfois orageuses, incompréhension… C'est pourtant là, dans leurs familles, qu'ils forgent leurs rêves d'avenir professionnel, et qu'ils enracinent leur désir de bien travailler à l'école pour ne pas décevoir leurs parents et faire en sorte qu'ils soient fiers d'eux !... façon délicate pour ces jeunes d'exprimer leur reconnaissance.
Pour prolonger ce constat, écoutons le Pape François qui, dans son exhortation apostolique « *Amoris Laetitia* » (« *La joie de l'Amour* »), écrit : « *Nous devons nous féliciter du fait que la plupart des gens valorisent les relations familiales qui aspirent à durer dans le temps et qui assurent le respect de l'autre* ». Pour aider à la valorisation de cet esprit de famille si important pour les jeunes, le Pape François ajoute : « C'est *pourquoi on apprécie que l'Église offre des espaces d'accompagnement et d'assistance pour les questions liées à la croissance de l'amour, la résolution des conflits ou l'éducation des enfants. Beaucoup apprécient la force de la grâce qu'ils expérimentent dans la Réconciliation sacramentelle et dans l'Eucharistie…* »
Plus profondément encore, certains dans leur lettre font état de leur désir de voir plus clair dans leur propre vie, de faire mûrir leur foi et ils attendent que l'Esprit Saint les aide à être plus proches de Jésus et de Dieu ; l'un d'eux écrit : « *J'aimerais être ce que le Seigneur veut que je sois !* ». Ces jeunes font souvent preuve d'une grande honnêteté vis-à-vis d'eux-mêmes. Ils ne sont pas naïfs ! Écoutons-les : « *Pas facile de mener une vie Chrétienne* » ; « *J'ai peur de prier en public* » ; « *Parfois, j'ai la haine !* » ; « *Parfois, je doute, je perds la foi* » ; « *Je ne pense pas à Jésus* » ; « *Les non-croyants essaient de me faire arrêter de croire* » ; la question de la mort vient parfois les tourmenter lorsqu'ils sont confrontés au départ de ceux qu'ils

aiment et qui ont compté dans leur vie affective : « *Je me demande si un jour, je reverrai* (tel membre de ma famille*) qui est décédé !* »
Un certain nombre d'entre ces jeunes font aussi part dans leurs lettres de leur désir de servir l'Eglise, en devenant aides-catéchistes, ou en intégrant le groupe de jeunes de leur paroisse. Il n'est pas rare de trouver comme motivation à recevoir l'Esprit Saint le désir de devenir meilleurs et d'apporter plus de joie et de bonheur autour d'eux. Certains concluent leur lettre par une prière qui nous livre le trésor qui se cache au meilleur d'eux-mêmes : « *Esprit Saint, aide-moi à pardonner et à aimer, à obéir et à offrir* » ; « *Jésus, sache que je t'aime du plus profond de mon cœur* » ; « *Mon Dieu, guidez-moi et faites que je puisse ouvrir mon cœur* » ; « *J'aime l'Église* ».
Parents, adultes, croyants, saurons-nous être suffisamment à leur écoute pour les aider à ouvrir leur cœur à la confiance et à la puissance de l'Esprit et faire surgir ainsi comme d'une source ce qu'il y a de meilleur en eux-mêmes ?

+Mgr Jean-Pierre COTTANCEAU

© Archidiocèse de Papeete – 2020

AUDIENCE GENERALE

GUERIR LE MONDE : L'ESPERANCE D'UN REMEDE AU VIRUS SOCIO-ECONOMIQUES

Le cycle des catéchèses du Pape François sur l'attitude que les chrétiens doivent adopter dans un monde (post-)pandémique, intitulé « *Guérir le monde* », s'est achevé avec l'audience générale de ce mercredi 30 septembre.

Chers frères et sœurs, bonjour !

Ces dernières semaines, nous avons réfléchi ensemble, à la lumière de l'Évangile, sur la façon de guérir le monde qui souffre d'un malaise que la pandémie a souligné et accentué. Il y avait un malaise : la pandémie l'a souligné davantage, l'a accentué. Nous avons parcouru les voies de la *dignité*, de la *solidarité* et de la *subsidiarité*, des voies indispensables pour promouvoir la dignité humaine et le *bien commun*. Et en tant que disciples de Jésus, nous nous sommes proposés de suivre ses pas *en optant pour les pauvres*, *en repensant l'usage des biens* et *en prenant soin de la maison commune*. Au milieu de la pandémie qui nous frappe, nous nous sommes ancrés aux principes de la *doctrine sociale de l'Église*, en nous laissant guider *par la foi, par l'espérance et par la charité*. Nous avons trouvé là une aide solide pour être des agents de transformation qui rêvent en grand, qui ne s'arrêtent pas aux mesquineries qui divisent et blessent, mais qui encouragent à engendrer un monde nouveau et meilleur.
Je voudrais que ce chemin ne finisse pas avec mes catéchèses, mais que nous puissions continuer à avancer ensemble, « *en gardant le regard fixé sur Jésus* » (He 12,2), comme nous avons entendu au début ; le regard sur Jésus qui sauve et guérit le monde. Comme nous le montre l'Évangile, Jésus a guéri des malades de tous les types (cf. Mt 9,35), il a rendu la vue aux aveugles, la parole aux muets, l'ouïe aux sourds. Et quand il guérissait les maladies et les infirmités physiques, il guérissait aussi l'esprit en pardonnant les péchés, parce que Jésus pardonne toujours, ainsi que les "*douleur sociales*" en incluant les exclus (cf. *Catéchisme de l'Église catholique*, n.1421). Jésus, qui renouvelle et réconcilie chaque créature (cf. 2 Co 5,17 ; Col 1,19-20), nous offre les dons nécessaires pour aimer et guérir comme Il savait le faire (cf. Lc 10,1-9 ; Jn 15,9-17), pour prendre soin de tous sans distinctions de race, de langue ou de nation.
Afin que cela arrive réellement, nous avons besoin de contempler et d'apprécier la beauté de chaque être humain et de chaque créature. Nous avons été conçus dans le cœur de Dieu (cf. Ep 1,3-5). « *Chacun de nous est le fruit d'une pensée de Dieu. Chacun de nous est voulu, chacun de nous est aimé, chacun est nécessaire* » (Benoît XVI, *Homélie pour le début du ministère pétrinien* 24 avril 2005); cf. Enc. *Laudato si'*, n.65). En outre, chaque créature a quelque chose à nous dire du Dieu créateur (cf. Enc. *Laudato si'*, nn. 69. 239). Reconnaître cette vérité et rendre grâce pour les liens intimes de communion universelle avec toutes les personnes et avec toute les créatures, met en œuvre « *une protection généreuse et pleine de tendresse* » (*ibid*., n.220). Et nous aide également à reconnaître le Christ présent dans nos frères et sœurs pauvres et qui souffrent, à les rencontrer et à écouter leur cri et le cri de la terre qui s'en fait l'écho (cf. *ibid*., n.49).
Intérieurement mobilisés par ces cris qui réclament que nous prenions une autre route (cf. *ibid*., n.53), qui réclament que nous changions, nous pourrons contribuer à la guérison des relations avec nos dons et nos capacités (cf. *ibid*., n.19). Nous pourrons régénérer la société et ne pas revenir à la soi-disant "*normalité*", qui est une normalité malade, et d'ailleurs malade depuis même avant la pandémie : la pandémie l'a soulignée ! « *À présent revenons à la normalité* » : non, cela ne va pas, car cette normalité était malade d'injustices, d'inégalités et de dégradation environnementale. La normalité à laquelle nous sommes appelés est celle du Royaume de Dieu, où « *les aveugles voient et les boiteux marchent, les lépreux sont guéris et les sourds entendent, les morts ressuscitent et la bonne nouvelle est annoncée aux pauvres* » (Mt 11,5). Et que personne ne fasse l'innocent en regardant d'un autre côté. C'est ce que nous devons faire, pour changer. Dans la normalité du Royaume de Dieu, le pain arrive à tous et il en reste, l'organisation sociale se base sur la contribution, le partage et la distribution, pas sur la possession, l'exclusion et l'accumulation (cf. Mt 14,13-21). Le geste qui fait avancer une société, une famille, un quartier, une ville, tout le monde, est celui de se donner, de donner ; ce n'est pas faire l'aumône, mais c'est une manière de se donner qui vient du cœur. Un geste qui éloigne l'égoïsme et l'angoisse de posséder. Mais la manière chrétienne de faire cela n'est pas une manière mécanique : c'est une manière humaine. Nous ne pourrons jamais sortir de la crise que la pandémie a soulignée, mécaniquement, avec de nouveaux instruments – qui sont très importants, qui nous font aller de l'avant et dont il ne faut pas avoir peur –en sachant que pas même les moyens les plus sophistiqués pourront faire beaucoup de choses, mais il y a une chose qu'ils ne pourront pas faire : donner de la tendresse. Et la tendresse est le signal propre de la présence de Jésus. Cette manière de s'approcher de son prochain pour marcher, pour guérir, pour aider, pour se sacrifier pour l'autre.
Cette normalité du Royaume de Dieu est donc importante : que le pain arrive à tous, que l'organisation sociale se base sur la contribution, le partage, la distribution, avec tendresse, pas sur la possession, l'exclusion et l'accumulation. Car à la fin de notre vie nous n'emporterons rien dans l'autre vie !
Un petit *virus* continue à causer des blessures profondes et démasque nos vulnérabilités physiques, sociales et spirituelles.

Il a mis à nu la grande inégalité qui règne dans le monde : l'inégalité des opportunités, des biens, de l'accès à la santé, à la technologie, à l'éducation : des millions d'enfants ne peuvent pas aller à l'école, et la liste continue ainsi. Ces injustices ne sont pas naturelles ni inévitables. Elles sont l'œuvre de l'homme, elles proviennent d'un modèle de croissance détaché des valeurs plus profondes. Le gaspillage des restes d'un repas : avec ce gaspillage on peut donner à manger à tous. Et cela a fait perdre l'espérance à de nombreuses personnes et a augmenté l'incertitude et l'angoisse. C'est pourquoi, pour sortir de la pandémie, nous devons trouver le remède non seulement pour le *coronavirus* – qui est important ! – mais également pour les grands *virus* humains et socio-économiques. Il ne faut pas les cacher, en passant un coup de peinture pour qu'ils ne se voient pas. Et assurément nous ne pouvons pas nous attendre à ce que le modèle économique qui est à la base d'un développement inique et non durable résolve nos problèmes. Il ne l'a pas fait et il ne le fera pas, parce qu'il ne peut pas le faire, même si certains faux prophètes continuent à promettre "l'effet en cascade" qui n'arrive jamais ("*Trickle-down effect*" en anglais, "*derrame*" en espagnol ; cf. Exhort. ap. *Evangelii gaudium*, n.54). Peut-être avez-vous entendu parler du théorème du verre : l'important est que le verre se remplisse et ainsi le contenu se répand sur les pauvres et sur les autres, et ils reçoivent des richesses. Mais il se produit un phénomène : le verre commence à se remplir et quand il est presque plein, il grandit, il grandit et grandit encore, et la cascade n'a jamais lieu. Il faut faire attention.

Nous devons nous mettre à travailler urgemment pour générer de bonnes politiques, définir des systèmes d'organisation sociale où soient récompensés la participation, le soin et la générosité, plutôt que l'indifférence, l'exploitation et les intérêts particuliers. Nous devons avancer avec tendresse. Une société solidaire et équitable est une société plus saine. Une société participative – où les "*derniers*" sont tenus en considération comme les "*premiers*" – renforce la communion. Une société où l'on respecte la diversité est beaucoup plus résistante à tout type de virus.

Plaçons ce chemin de guérison sous la protection de la Vierge Marie, Mère de la Santé. Que Celle qui porta Jésus dans son sein nous aide à être confiants. Animés par l'Esprit Saint, nous pourrons travailler ensemble pour le Royaume de Dieu que le Christ a inauguré dans ce monde, en venant parmi nous. C'est un Royaume de lumière au milieu de l'obscurité, de justice au milieu des nombreux outrages, de joie au milieu des multiples douleurs, de guérison et de salut au milieu des maladies et de la mort, de tendresse au milieu de la haine. Que Dieu nous accorde de "*viraliser*" l'*amour* et de mondialiser *l'espérance* à la lumière de la *foi*.

© Libreria Editrice Vaticana – 2020

E-PRIERE

ROSAIRE CRISE ET SANTE

« *En ce début du mois d'octobre, le mois de Marie, un nouveau rosaire présenté sous forme d'e-book est sorti afin d'aider à prier en ces temps de pandémie et de maladie. Le contenu est maintenant gratuitement disponible sur Amazon Kindle, Google Play Books, entre autres sites* », annonce ce communiqué.

En la fête de la **sainte Thérèse de Lisieux**, sainte patronne des missions, un nouveau rosaire est sorti, invitant le monde entier à prier pour ceux qui ont été touchés par le coronavirus et par tout autre type de maladie. Appelé le **Rosaire Crise et Santé**, il s'agit d'un e-book dont le contenu a été écrit par la Commission COVID-19 du Vatican. Le 7 octobre, **fête de Notre-Dame du Rosaire**, le rosaire sera également disponible sous forme d'audioguide sur **Click To Pray eRosary**, l'application gratuite qui vous accompagne dans cette prière mariale, dont le contenu a été créé par le Réseau Mondial de Prière du Pape et développé par GTI.

Pourquoi prier le rosaire en temps de pandémie ?

Depuis l'émergence de la COVID-19 dans le monde début 2020, de nombreux pays ont grandement souffert. Non seulement à cause de la crise sanitaire et des innombrables vies perdues, mais aussi à cause des conséquences socio-économiques qui se font encore sentir dans le monde entier. Dès le début, le **Pape François** a insisté sur la nécessité de prier en cette période difficile. Le 30 mai, il a exhorté l'humanité à prier pour obtenir l'aide divine pendant la pandémie de coronavirus et a récité le rosaire depuis la grotte de Lourdes dans les jardins du Vatican. Il était accompagné d'un médecin, d'une infirmière, d'un patient guéri et d'une personne qui avait perdu un membre de sa famille à cause de la COVID-19 :

> **« *Dans la présente situation dramatique, chargée de souffrances et d'angoisses qui frappent le monde entier, nous recourons à Toi, Mère de Dieu et notre Mère, et nous cherchons refuge sous ta protection.* »**
>
> ***PAPE FRANÇOIS***

Le rosaire en temps de pandémie

Dans l'ère numérique dans laquelle nous vivons, ce nouvel e-book vise à aider les fidèles à recourir à Marie, notre Mère, et à contempler chaque mystère de l'Évangile à la lumière de la crise mondiale générée par la COVID-19 et des scénarios dramatiques qui se profilent.

Ainsi, dans cet e-book **Rosaire Crise et Santé**, les lecteurs trouveront de vrais témoignages de personnes touchées, de différentes façons, par la pandémie. Les écrivains, membres de la Commission COVID-19 du Vatican, ont tâché de guider la prière en associant des histoires douloureuses et déchirantes de personnes du monde entier à la contemplation des différents mystères du rosaire.

En priant, le lecteur découvrira des histoires personnelles et émouvantes : par exemple, l'histoire de Juan, *qui a perdu son emploi lors de la deuxième semaine de la crise du coronavirus. C'était la troisième fois en moins d'un an qu'il se retrouvait sans rien, et il n'arrivait pas à accepter la situation. Il n'avait pas le moral et était de plus en plus déprimé. Sa femme l'a soutenu dans cette épreuve et lui a plusieurs fois répété qu'elle avait confiance en lui et qu'elle était fière de sa persévérance. En attendant qu'il trouve quelque chose, ils ont tous les deux, vécu sur son modeste salaire. Elle ne l'a pas laissé tomber et est le moteur qui lui permet de garder confiance en lui.* Avec cette expérience, on peut se demander : *Ai-je déjà ressenti la force du Christ dans ma faiblesse ? Que m'a-t'il promis au cours de ma vie ? Est-ce que je fais mémoire de ses promesses durant mes moments d'obscurité ?*

Le Père Augusto Zampini, secrétaire-adjoint du Dicastère pour le Service du Développement Humain Intégral et un des

coordinateurs de la Commission COVID-19, ont déclaré : « *Nous vivons des moments de souffrance, de division et d'incertitude. Mais en même temps, cette période de défis est l'opportunité de changer et de préparer un avenir plus sain. Le regard tourné vers le Christ, en contemplant les mystères lumineux, douloureux, joyeux et glorieux de Sa vie, nous pouvons voir l'espérance du Royaume de Dieu qui nous ouvre de nouveaux horizons. Accompagnés par la Vierge Marie, qui savait comment garder les choses dans son cœur en peine, réunissons-nous pour prier tout en œuvrant pour le bien-être de tous, des institutions et de la planète.* »

Comment accéder au nouveau rosaire e-book

Depuis le 30 septembre, le **Rosaire Crise et Santé** est disponible en téléchargement sur les sites suivants :

- Google Play Books
- Amazon Kindle
- Le site du *Réseau Mondial de Prière du Pape*
- Le site du *Dicastère pour le service du Développement Humain Intégral*
- Click To Pray eRosary

Cet e-book est entièrement gratuit et peut être partagé, imprimé et distribué comme bon vous semble.
De même, pour ceux qui préfèrent écouter chaque mystère en priant, le **Rosaire Crise et Santé** sera également disponible sur le *Click To Pray eRosaire*, sur iOS et Android. Cette application gratuite, dont le contenu a été créé par le Réseau Mondial de Prière du Pape et développé par GTI, apprend à prier le rosaire. Le 7 octobre, l'application proposera un nouveau **Rosaire Crise et Santé** (un rosaire standard est également disponible). Un audioguide guide l'utilisateur à travers les mystères et l'aide à contempler l'Évangile en écoutant les témoignages des personnes touchées par la pandémie. Une musique de fond et un contenu spécial sont également disponibles pour aider à entrer en profondeur dans la contemplation.
Le Père Frédéric Fornos SJ, directeur international du Réseau Mondial de Prière du Pape a déclaré : « *Je suis très heureux que la Commission du Vatican COVID-19 ait pu participer à la création de ce Rosaire. L'action commune de l'Église face à cette pandémie trouve sa source dans la prière, au service de la mission du Christ. Ce nouveau Chapelet peut aider beaucoup de gens en ces moments de crise car Marie, notre Mère, est une alliée puissante pour regarder avec espérance le temps qui vient.* »

À propos de Click To Pray eRosary

Click To Pray eRosary est un rosaire numérique gratuit qui apprend à prier le rosaire pour la paix dans le monde. L'application répond à la demande du Saint-Père d'aider les jeunes à prier pour un monde en grande souffrance en raison des nombreux conflits, des divisions et de la violence. En tant que proposition pédagogique pour apprendre à prier le rosaire, elle vise à toucher des personnes de tout âge, en particulier les jeunes qui évoluent principalement dans des environnements numériques. L'initiative vient du Réseau Mondial de Prière du Pape et l'application a été développée par GTI.

À propos du Réseau Mondial de Prière du Pape

Le Réseau Mondial de Prière du Pape est une œuvre pontificale dont la mission est de mobiliser les catholiques par la prière et l'action face aux défis de l'humanité et de la mission de l'Église. Ces défis se présentent sous la forme d'intentions de prière confiées par le Pape à toute l'Église. Sa mission s'inscrit dans la spiritualité du Cœur de Jésus, c'est une mission de compassion pour le monde. Ce réseau a été fondé en 1844 en tant qu'Apostolat de la Prière. Il est aujourd'hui présent dans 98 pays et compte plus de 35 millions de catholiques. Il comprend une branche "jeunes", le MEJ – Mouvement Eucharistique des Jeunes. En mars 2018, le Pape a établi ce service ecclésial en tant qu'œuvre pontificale et approuvé ses nouveaux statuts. Son directeur international est le P. Frédéric Fornos, SJ. Pour plus d'informations : popesprayer.va/fr/

À propos de la Commission COVID-19 du Vatican

La Commission COVID-19 du Vatican est un groupe de travail du Dicastère pour le service du développement humain intégral, qui collabore avec d'autres dicastères de la curie romaine et d'autres organisations, dont le but est d'exprimer la sollicitude de l'Église à l'égard de l'humanité confrontée à la pandémie de COVID-19, à l'aide d'analyses, de réflexions sur le nouveau futur socio-économique et culturel, et des propositions pour l'affronter. À la demande du Pape François en personne, la Commission porte les préoccupations du Saint-Père à travers les actions de cinq groupes de travail : agir maintenant pour l'avenir ; réfléchir à l'avenir avec créativité ; communiquer de l'espérance ; chercher le dialogue et la réflexion commune ; soutenir pour protéger.

À propos du Dicastère pour le service du développement humain intégral

Le Dicastère pour le service du développement humain intégral, établi par le Pape François en 2016, révèle l'inquiétude du Saint-Siège concernant la justice et la paix, ainsi que les questions liées à l'émigration, à la santé, aux œuvres de charité et à la sauvegarde de la création. Le dicastère promeut le développement humain intégral à la lumière de l'Évangile et dans le sillon de la doctrine sociale de l'Église. Dans ce but, il entretient des relations avec les Conférences épiscopales, en offrant sa collaboration afin que les valeurs concernant la justice, la paix et la sauvegarde de la création soient promues. Il exprime aussi la sollicitude du Saint-Père à l'égard de l'humanité qui souffre, dont les nécessiteux, les malades et les exclus, et accorde une attention particulière aux besoins et aux problèmes de ceux qui sont contraints d'abandonner leur patrie ou en sont privés, des marginaux, des victimes des conflits armés et des catastrophes naturelles, des prisonniers, des chômeurs, des victimes des formes contemporaines d'esclavage et de torture, et de toutes les personnes dont la dignité est en danger.

À propos du Dicastère pour la communication

Le Dicastère pour la communication, institué par le Pape François en 2015, est chargé de répondre au contexte actuel de la communication, caractérisé par la présence et l'évolution des médias numériques et par des facteurs de convergence et d'interactivité. Le dicastère exerce une autorité sur tous les bureaux de communication du Saint-Siège et de la Cité du Vatican.

À propos de GTI

Fondée en 2018*, GadgeTek Inc*. (GTI) se consacre à la fourniture de gadgets intelligents qui améliorent la qualité de vie. GTI, dont le siège social est situé à Taiwan, est dérivée d'Acer Inc., une des plus grandes compagnies TIC au monde, et est maintenant présente sur cinq continents dans le monde. De l'apport de la technologie dans les groupes religieux, en passant par la création d'appareils ingénieux qui contrôlent la qualité

de l'air et donnent l'alerte, jusqu'à la réinvention du siège de gaming, GTI propose des idées audacieuses et crée des produits incroyables qui répondent aux besoins des utilisateurs.

© Zenit – 2020

ÉTHIQUE ECONOMIQUE

LE BILAN FINANCIER DU SAINT SIEGE : UN BUDGET DE MISSION POUR L'ÉGLISE

« ***Les fidèles ont le droit de savoir comment sont utilisées les ressources*** ». Dans une interview à Vatican News, le père Juan Antonio Guerrero Alves préfet pour l'économie du Saint-Siège présente avec transparence le bilan consolidé de la Curie romaine pour l'année 2019. Au-delà des chiffres, il s'agit d'un « *budget de mission* » explique t-il.

Il y a d'abord les chiffres, en 2019, 54 % des ressources de la Curie proviennent du patrimoine, pour un montant de 164 millions d'euros. L'activité commerciale (visites des catacombes, les productions vendues par le Dicastère pour la Communication, la maison d'édition du Vatican, etc...) et les services (comme les frais de scolarité des universités pontificales) représentent 14 % du budget, soit 44 millions d'euros. Les dons des diocèses et des fidèles du monde entier s'élèvent quant à eux à 56 millions d'euros, soit 18 % du budget total. Concernant les dépenses, 18 millions d'euros se répartissent en taxes et 25 millions d'euros ont été utilisés pour l'entretien des bâtiments.
En présentant ces chiffres, le père Guerrero insiste sur la nécessaire transparence, selon l'exigence du Pape François rappelant les réformes engagées en matière financières ces derniers mois, comme l'adoption récente d'un code des marchés publics. Un budget qui est conçu comme une « *mission* » : « *nous voulons que le budget explique comment le Saint-Siège utilise ses ressources pour remplir sa mission, son service à la mission du Saint-Père* » explique le préfet pour l'Économie, rappelant que le Saint-Siège ne fonctionne pas comme une société ou un État, qu'il ne recherche pas les profits ou les excédents.

Transmettre le message de l'Évangile

La mission du Saint-Siège et de la Curie romaine, n'est pas seulement la charité du Pape, entendue comme une sorte d'ONG, précise le père Guerrero mais bien d'aider à porter le message de l'Évangile jusqu'aux extrémités de la terre, en aidant ceux qui sont dans le besoin, en travaillant pour le bien de l'humanité, ou en soutenant les Églises locales en difficulté. Et pour cela, toutes ces ressources sont nécessaires. « *Publier un quotidien comme "L'Osservatore Romano", diffuser 24 heures sur 24 en 40 langues, comme le font Radio Vatican et Vatican Media, générer des nouvelles et les expliquer comme le fait Vatican News, en dépensant 45 millions d'euros, je n'ai trouvé aucune comparaison dans le monde de la communication* » explique encore le préfet pour l'Économie.

« *Beaucoup avec peu* »

En 2019, le déficit du Saint-Siège s'élevait à 11 millions d'euros selon le préfet, en net recul par rapport aux 75 millions d'euros de 2018. « *Il me semble que le Saint-Siège fait beaucoup avec peu, grâce à de nombreuses personnes qui travaillent avec une énorme générosité* » relève par ailleurs le père Guerrero, précisant que « *s'il y a des améliorations à apporter dans de nombreux domaines, il faut aussi souligner qu'il y a beaucoup de choses bien faites.* »
Le jésuite espagnol revient aussi sur le chantier en cours qui concerne la centralisation des investissements du Saint-Siège, pilotée par le cardinal Marx, nommé en 2014 coordinateur du Conseil pour l'économie par le Pape François. « *La centralisation permettra sans aucun doute une plus grande transparence et un contrôle plus précis, ainsi que la possibilité d'investir de manière unitaire, en suivant la doctrine sociale de l'Église, avec des critères éthiques, durables, de bonne gouvernance et professionnels* » explique le préfet.

Accélérer dans les réformes

Interrogé sur les récents scandales financiers qui concernent la mauvaise gestion de fonds du Vatican, le père Guerrero explique qu'il est possible « *que, dans certains cas, le Saint-Siège ait été non seulement mal conseillé mais aussi trompé* ». « *Je pense que nous apprenons des erreurs ou des imprudences du passé* » affirme t'il néanmoins, insistant sur la nécessité d'accélérer les réformes en matière de transparence financière. Une nouveauté est aussi la grande collaboration entre les différents services de la Secrétairerie d'État, l'APSA (l'Administration du patrimoine du Siège Apostolique) et du Secrétariat pour l'Économie. Les erreurs sont moins nombreuses note t'il « *lorsque nous travaillons ensemble et que nous agissons avec compétence, transparence et confiance entre nous* ».
Concernant enfin les suspicions que des fonds alloués aux œuvres de charité du Pape (le Denier de Saint-Pierre) aient pu être utilisés pour une opération immobilière opaque à Londres, le préfet pour l'Économie explique comprendre le trouble que cela ait pu susciter chez de nombreux fidèles, mais rappelle ainsi l'importance de la clarté et de la transparence. « *Notre devoir est de gérer leur don avec l'honnêteté, la prudence et la prévoyance du bon père de famille* » conclut-il.

Olivier Bonnel - Cité du Vatican

© Radio Vatican – 2020

ÉTHIQUE SOCIALE

LES PLUS PRECAIRES, VICTIMES DE DISCRIMINATIONS DANS L'ACCES AUX SOINS

Un peu plus de 10 % des médecins spécialistes refusent de recevoir les personnes couvertes par les aides sociales à la complémentaire santé. Une discrimination mise en lumière par une opération de testing auprès de 1 500 cabinets médicaux.

En France, 9 % des dentistes, 11 % des gynécologues et 15 % des psychiatres ont refusé de recevoir dans leur cabinet des patientes couvertes par une couverture santé complémentaire (souvent appelée « *mutuelle* ») destinée aux plus modestes en raison de leurs faibles ressources[1], selon un testing mené par le Défenseur des droits auprès de 1 500 cabinets médicaux en

2019[2]. Le testing est une opération qui consiste à envoyer des demandes en tous points similaires sauf, ici, le fait d'avoir une couverture complémentaire sous condition de ressources. Pour l'ensemble des cas, le taux de discrimination atteint 12 %.
Lors de cette opération, des patientes fictives ont tenté d'obtenir par téléphone un rendez-vous pour un motif médical non urgent. Il ne s'agissait que de femmes pour éviter de créer un biais lié au genre et pour tester les pratiques des gynécologues en particulier. Résultat : les patientes disposant d'une complémentaire santé solidaire en raison de leurs faibles ressources se voient refuser un rendez-vous dans 42 % des cas, contre 30 % des patientes du « *profil de référence* ». On estime donc que dans 12 % des cas (42 % - 30 %) il existe une forme de discrimination, exprimée explicitement ou par des prétextes fallacieux.
La discrimination liée au niveau de ressources est environ deux fois plus fréquente chez les médecins spécialistes qui pratiquent des honoraires libres que chez ceux qui appliquent le tarif conventionné de la Sécurité sociale. Les médecins qui facturent habituellement des dépassements d'honoraires n'ont pas le droit de le faire pour les patients précaires : ils gagnent donc moins à recevoir une patiente qui dispose d'une couverture complémentaire solidaire, d'où une partie des refus.
Le refus de donner un rendez-vous à des patientes modestes est aussi le fait d'une petite minorité de spécialistes du secteur conventionné qui ne pratiquent pas de dépassements d'honoraires, et donc pour qui le tarif de l'acte compte moins. On peut supposer qu'ils agissent ainsi en raison de préjugés, ou encore parce qu'ils estiment que leurs patients habituels pourraient être gênés par un public qu'ils n'ont pas l'habitude de côtoyer. Il est possible aussi qu'ils ne souhaitent pas entreprendre les démarches administratives pour obtenir le versement de leurs honoraires par la Sécurité sociale.
« *Je donnerai mes soins à l'indigent et à quiconque me les demandera* ». Il faut remarquer que 90 % des médecins respectent ce serment d'Hippocrate. Reste une minorité qui, quelles que soient ses motivations, y contrevient. Ce qui a des conséquences directes pour les populations les plus modestes en matière d'égalité d'accès aux soins.

[1] Par exemple, la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C), remplacée depuis 2019 par la complémentaire santé solidaire.
[2] *Les refus de soins discriminatoires liés à l'origine et à la vulnérabilité économique*, Défenseur des Droits, octobre 2019.

© Observatoire des inégalités – 2020

LITURGIE DE LA PAROLE

DIMANCHE 4 OCTOBRE 2020 – 27EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – ANNEE A

Lecture du livre du prophète Isaïe *(Is 5, 1-7)*

Je veux chanter pour mon ami le chant du bien-aimé à sa vigne. Mon ami avait une vigne sur un coteau fertile. Il en retourna la terre, en retira les pierres, pour y mettre un plant de qualité. Au milieu, il bâtit une tour de garde et creusa aussi un pressoir. Il en attendait de beaux raisins, mais elle en donna de mauvais. Et maintenant, habitants de Jérusalem, hommes de Juda, soyez donc juges entre moi et ma vigne ! Pouvais-je faire pour ma vigne plus que je n'ai fait ? J'attendais de beaux raisins, pourquoi en a-t-elle donné de mauvais ? Eh bien, je vais vous apprendre ce que je ferai de ma vigne : enlever sa clôture pour qu'elle soit dévorée par les animaux, ouvrir une brèche dans son mur pour qu'elle soit piétinée. J'en ferai une pente désolée ; elle ne sera ni taillée ni sarclée, il y poussera des épines et des ronces ; j'interdirai aux nuages d'y faire tomber la pluie. La vigne du Seigneur de l'univers, c'est la maison d'Israël. Le plant qu'il chérissait, ce sont les hommes de Juda. Il en attendait le droit, et voici le crime ; il en attendait la justice, et voici les cris. – Parole du Seigneur.

Psaume 79 (80), *9-12, 13-14, 15-16a, 19-20*

La vigne que tu as prise à l'Égypte,
tu la replantes en chassant des nations.
Elle étendait ses sarments jusqu'à la mer,
et ses rejets, jusqu'au Fleuve.

Pourquoi as-tu percé sa clôture ?
Tous les passants y grappillent en chemin ;
le sanglier des forêts la ravage
et les bêtes des champs la broutent.

Dieu de l'univers, reviens !
Du haut des cieux, regarde et vois :
visite cette vigne, protège-la,
celle qu'a plantée ta main puissante.

Jamais plus nous n'irons loin de toi :

fais-nous vivre et invoquer ton nom !

Seigneur, Dieu de l'univers, fais-nous revenir ;

que ton visage s'éclaire, et nous serons sauvés.

Lecture de la lettre de saint Paul apôtre aux Philippiens *(Ph 4, 6-9)*

Frères, ne soyez inquiets de rien, mais, en toute circonstance, priez et suppliez, tout en rendant grâce, pour faire connaître à Dieu vos demandes. Et la paix de Dieu, qui dépasse tout ce qu'on peut concevoir, gardera vos cœurs et vos pensées dans le Christ Jésus. Enfin, mes frères, tout ce qui est vrai et noble, tout ce qui est juste et pur, tout ce qui est digne d'être aimé et honoré, tout ce qui s'appelle vertu et qui mérite des éloges, tout cela, prenez-le en compte. Ce que vous avez appris et reçu, ce que vous avez vu et entendu de moi, mettez-le en pratique. Et le Dieu de la paix sera avec vous. – Parole du Seigneur.

Alléluia. *(cf. Jn 15, 16)*

C'est moi qui vous ai choisis, afin que vous alliez, que vous portiez du fruit, et que votre fruit demeure, dit le Seigneur.

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu *(Mt 21, 33-43)*

En ce temps-là, Jésus disait aux grands prêtres et aux anciens du peuple : « Écoutez cette parabole : Un homme était propriétaire d'un domaine ; il planta une vigne, l'entoura d'une clôture, y creusa un pressoir et bâtit une tour de garde. Puis il loua cette vigne à des vignerons, et partit en voyage. Quand arriva le temps des fruits, il envoya ses serviteurs auprès des vignerons pour se faire remettre le produit de sa vigne. Mais les vignerons se saisirent des serviteurs, frappèrent l'un, tuèrent l'autre, lapidèrent le troisième. De nouveau, le propriétaire envoya d'autres serviteurs plus nombreux que les premiers ;

mais on les traita de la même façon. Finalement, il leur envoya son fils, en se disant : 'Ils respecteront mon fils.' Mais, voyant le fils, les vignerons se dirent entre eux : 'Voici l'héritier : venez ! tuons-le, nous aurons son héritage !' Ils se saisirent de lui, le jetèrent hors de la vigne et le tuèrent. Eh bien ! quand le maître de la vigne viendra, que fera-t-il à ces vignerons ? » On lui répond : « Ces misérables, il les fera périr misérablement. Il louera la vigne à d'autres vignerons, qui lui en remettront le produit en temps voulu. »Jésus leur dit : « N'avez-vous jamais lu dans les Écritures : *La pierre qu'ont rejetée les bâtisseurs est devenue la pierre d'angle : c'est là l'œuvre du Seigneur, la merveille devant nos yeux !* Aussi, je vous le dis : Le royaume de Dieu vous sera enlevé pour être donné à une nation qui lui fera produire ses fruits. » – Acclamons la Parole de Dieu.

© Textes liturgiques © AELF, Paris

Prieres universelles

« En toutes circonstance, nous recommandait l'apôtre Paul, dans l'action de grâce, priez et suppliez pour faire connaître à Dieu vos demandes ». Comme il nous y appelle, Supplions avec foi le Maître de la Vigne.

Pour les enfants d'Israël, à qui tu as parlé en premier : qu'ils progressent dans l'amour de ton Nom et la fidélité à ton Alliance, nous t'en prions !

Pour les responsables de l'Église : qu'ils soient de fidèles intendants de la Vigne que tu leur as confiée, nous t'en prions !

Pour les responsables des peuples : qu'ils se comportent en serviteurs du bien de tous, nous t'en prions !

Pour ceux qui subissent aujourd'hui le sort des envoyés de la parabole : que leur mort devienne source de vie, nous t'en prions !

Pour notre communauté, présents et absents : qu'elle porte du fruit en vivant dans la paix et l'action de grâce, nous t'en prions !

Dieu, Maître de la Vigne, nous t'en prions : Tiens-nous attachés à Jésus comme les serments au cep. Reviens à nous pour que nous revenions à toi et portions du fruit pour ta plus grande gloire. Par ton Fils bien-aimé, Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen.

Commentaire

Chers frères et sœurs, bonjour !

La liturgie de ce dimanche nous propose la parabole des vignerons auxquels le propriétaire confie la vigne qu'il a plantée et puis il s'en va (cf. Mt 21,33-43). Ainsi, la loyauté de ces vignerons est mise à l'épreuve : la vigne leur est confiée, ils doivent la garder, la faire fructifier et remettre la récolte au propriétaire. Une fois arrivé le temps de la vendange, le propriétaire envoie ses serviteurs recueillir les fruits. Mais les vignerons adoptent une attitude possessive : ils ne se considèrent pas comme de simples gérants, mais comme des propriétaires et ils refusent de remettre la récolte. Ils maltraitent les serviteurs au point de les tuer. Le propriétaire se montre patient envers eux : il envoie d'autres serviteurs, plus nombreux que les premiers, mais le résultat est le même. À la fin, avec sa patience, il décide d'envoyer son propre fils, mais ces vignerons, prisonniers de leur comportement possessif, tuent également le fils, en pensant qu'ainsi, ils auraient eu l'héritage.

Ce récit illustre de façon allégorique les reproches que les prophètes avaient faits à propos de l'histoire d'Israël. C'est une histoire qui nous appartient : on y parle de l'alliance que Dieu a voulu établir avec l'humanité et à laquelle il nous a appelés nous aussi à participer. Mais cette histoire d'alliance, comme toute histoire d'amour, connaît ses moments positifs, mais elle est marquée également par des trahisons et des refus. Pour faire comprendre comment Dieu le Père répond aux refus opposés à son amour et à sa proposition d'alliance, le passage évangélique place sur les lèvres du propriétaire de la vigne une question : « *Lors donc que viendra le maître de la vigne, que fera-t-il à ces vignerons-là ?* » (v.40). Cette question souligne que la déception de Dieu face au mauvais comportement des hommes n'est pas le dernier mot ! Telle est la grande nouveauté du christianisme : un Dieu qui, même déçu par nos erreurs et par nos péchés, ne manque pas à sa parole, ne se ferme pas, et surtout ne se venge pas !

Frères et sœurs, Dieu ne se venge pas ! Dieu aime, il ne se venge pas, il nous attend pour nous pardonner, nous embrasser. A travers les « *pierres rejetées* » — et le Christ est la première pierre que les constructeurs ont rejetée —, à travers des situations de faiblesse et de péché, Dieu continue à mettre en circulation « *le vin nouveau* » de sa vigne, c'est-à-dire la miséricorde ; voilà le vin nouveau de la vigne du Seigneur: la miséricorde. Il n'y a qu'un obstacle face à la volonté tenace et tendre de Dieu : notre arrogance et notre présomption, qui devient parfois également de la violence ! Face à ces attitudes et là où l'on ne porte pas de fruit, la Parole de Dieu conserve toute sa force de reproche et d'avertissement : « *Le Royaume de Dieu vous sera retiré pour être confié à un peuple qui lui fera produire ses fruits* » (v.43).

L'urgence de répondre avec des fruits de bien à l'appel du Seigneur, qui nous appelle à devenir sa vigne, nous aide à comprendre ce qu'il y a de nouveau et d'original dans la foi chrétienne. Elle n'est pas tant une somme de préceptes et de normes morales, mais elle est avant tout une proposition d'amour que Dieu, à travers Jésus, a faite et continue de faire à l'humanité. C'est une invitation à entrer dans cette histoire d'amour, en devenant une vigne vivace et ouverte, riche de fruits et d'espérance pour tous. Une vigne fermée peut devenir sauvage et produire des raisins sauvages. Nous sommes appelés à sortir de la vigne pour nous mettre au service de nos frères qui ne sont pas avec nous, pour nous secouer mutuellement et nous encourager, pour nous rappeler que nous devons être la vigne du Seigneur dans tous les milieux, même les plus éloignés et les plus défavorisés.

Chers frères et sœurs, invoquons l'intercession de la Très Sainte Vierge Marie afin qu'elle nous aide à être partout, spécialement dans les périphéries de la société, la vigne que le Seigneur a plantée pour le bien de tous et à apporter le vin nouveau de la miséricorde du Seigneur.

© Libreria Editrice Vaticana – 2014

ENTRÉE :

R- La Vigne du Seigneur Tout-Puissant, c'est la maison d'Israël.

1- Mon bien aimé possédait une vigne sur un fertile coteau.

2- Il entoura d'un fossé et d'un mur, y mit son plant le meilleur.

3- Puis au milieu, il bâtit une tour, il y creusa un pressoir.

4- Ainsi que pouvais-je faire à ma vigne et que je n'ai point

5- Je suis le cep et vous êtes les sarments,
demeurez dans mon amour.

KYRIE : *Jacky*

GLOIRE À DIEU :

Ei hanahana i te Atua i te ra'i teitei.
Ei hau i te fenua nei i te feia tâna e aroha.
Te arue atu nei matou ia oe, te faateitei,
te haamori e te faahanahana atu nei matou ia oe.
Te haamaitai nei matou ia oe
no to oe hanahana rahi a'e,
E te Fatu Atua, te Arii o te ra'i,
te Atua te Metua Manahope e.
E te Fatu, te Tamaiti Otahi, e Iesu-Kirito e,
E te Fatu Atua, te Arenio a te Atua,
te Tamaiti a te Metua.
O oe te hopoi-'ê atu i te hara a to te ao nei,
aroha mai ia matou.
O oe te hopoi-'ê atu i te hara a to te ao nei,
a faarii mai i ta matou nei pure.
O oe te parahi nei i te rima atau o te Metua,
aroha mai ia matou.
O oe anae hoi te Mo'a, o oe anae te Fatu,
o oe anae te Teitei, e Iesu-Kirito e,
o oe e te Varua-Maitai,
I roto i te hanahana o te Metua.
Amene.

PSAUME :

Regarde ta vigne, Seigneur, viens sauver ton peuple.

ACCLAMATION : *Petiot V*

PROFESSION DE FOI :

Je crois en un seul Dieu,
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,
de l'univers visible et invisible.
Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,
le Fils unique de Dieu,
né du Père avant tous les siècles :
Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,
vrai Dieu, né du vrai Dieu,
Engendré, non pas créé,
de même nature que le Père ;
et par lui tout a été fait.
Pour nous les hommes, et pour notre salut,
il descendit du ciel ;
Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,
et s'est fait homme.
Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.
Il ressuscita le troisième jour,
conformément aux Écritures,
et il monta au ciel ;
il est assis à la droite du Père.
Il reviendra dans la gloire,
pour juger les vivants et les morts ;
et son règne n'aura pas de fin.
Je crois en l'Esprit Saint,
qui est Seigneur et qui donne la vie ;
il procède du Père et du Fils ;
Avec le Père et le Fils,
il reçoit même adoration et même gloire ;
il a parlé par les prophètes.
Je crois en l'Église,
une, sainte, catholique et apostolique.
Je reconnais un seul baptême
pour le pardon des péchés.
J'attends la résurrection des morts
et la vie du monde à venir.
Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE : *Petiot*

E te Fatu to matou faaora, te pure amui nei matou ia oe.

OFFERTOIRE : *Orgue*

SANCTUS *: Petiot XIV*

ANAMNESE : *Petiot II*

NOTRE PÈRE : *chanté*

AGNUS : *Petiot XXIV*

COMMUNION :

R- Prenez et mangez ceci est mon corps.
Prenez et buvez ceci est mon sang.
Vivez et partagez ceci est votre vie. *(bis)*

1- A l'aube du royaume, Celui qui osa la fraternité
Rassembla les isolés pour leur dire :

2- Au sommet de la montagne, Celui qui proclama la vérité
Rassembla les oubliés pour leur dire :

3- Au temps de la rencontre, Celui qui partagea la tendresse
Rassembla les petits pour leur dire :

4- Au cœur de sa vie offerte, Celui qui provoqua la justice
Rassembla les torturés pour leur dire :

ENVOI :

Après ma mort, je ferai tomber une pluie de roses,
Je veux passer mon ciel A faire du bien sur la Terre

Telle est ta promesse Sainte-Thérèse
Dis pour moi une parole à la Sainte Vierge Immaculée
Qui nous sourit au matin de la Vie
Suppliez-la, suppliez-la, Elle si Puissante sur le cœur
Sur le cœur, sur le cœur de Jésus

ENTRÉE :

1- Né de la poussière et d'éternité
J'ai vu la lumière elle m'a racheté
Et le cœur avide de vraie liberté
J'ai suivi ce guide nommé Vérité.

R- Il est la vérité, le chemin et la vie
On ne vient au Père que par lui
Il est la vérité, le chemin et la vie
On ne vient au Père que par lui.

2- Ton regard s'étonne tu ne comprends pas
Un roi qui pardonne ça n'existe pas
Un roi qui s'incline devant ses sujets
Couronné d'épines à toi de juger.

KYRIE : *tahitien*

GLOIRE À DIEU :

R- Gloire à Dieu et paix sur terre aux hommes qu'il aime,
Gloire à Dieu et paix sur terre aux hommes qu'il aime.

Voir page suivante

PSAUME :

E tavini au e tavini au
E tavini au i ta'u Fatu.

ACCLAMATION :

Amen Alléluia Alléluia Amen Alléluia Alléluia Alléluia.

PROFESSION DE FOI :

Je crois en un seul Dieu,
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,
de l'univers visible et invisible.
Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,
le Fils unique de Dieu,
né du Père avant tous les siècles :
Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,
vrai Dieu, né du vrai Dieu,
Engendré, non pas créé,
de même nature que le Père ;
et par lui tout a été fait.
Pour nous les hommes, et pour notre salut,
il descendit du ciel ;
Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,
et s'est fait homme.
Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.
Il ressuscita le troisième jour,
conformément aux Écritures,
et il monta au ciel ;
il est assis à la droite du Père.
Il reviendra dans la gloire,
pour juger les vivants et les morts ;
et son règne n'aura pas de fin.
Je crois en l'Esprit Saint,
qui est Seigneur et qui donne la vie ;
il procède du Père et du Fils ;
Avec le Père et le Fils,
il reçoit même adoration et même gloire ;
il a parlé par les prophètes.
Je crois en l'Église,
une, sainte, catholique et apostolique.
Je reconnais un seul baptême
pour le pardon des péchés.
J'attends la résurrection des morts
et la vie du monde à venir.
Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

A oko mai e te Hatu i ta matou pure,
E pure no te po'i veve e pure no te po'i ue,
A hakaoha mai koe

OFFERTOIRE :

Je te loue, toi seul grand Dieu d'amour
Qui donna son fils Jésus pour moi
Je t'exalte, ton sang me purifie
Et me rend aussi blanc que la neige
Je te loue

Grand merci de m'avoir tant aimé
Et aussi de t'être révélé
A moi qui ne suis rien devant toi
Je ne puis te dire chaque jour
Grand merci

SANCTUS *: français*

ANAMNESE :

Tu as connu la mort, tu es ressuscité
Et tu reviens encore pour nous sauver.

H Viens Seigneur nous t'aimons
Viens Seigneur nous t'attendons

NOTRE PÈRE : *latin*

AGNUS *: tahitien*

COMMUNION :

I roto te euhari e Iesu
Te mata nei oe ia'u ta'u Fatu
Te ite nei au te here te ora mau
Aroha mai aroha mai haere mai

R- E Ietu e *(E Iesu e)*
Ietu Euhari *(Iesu Euhari)*
A turamarama haamaitai Iesu Kirito
Aroha mai, aroha mai, haere mai.

ENVOI:

<u>*Premier chant*</u>

1- J'irai la voir un jour au ciel dans ma patrie
Oui j'irai voir Marie, ma joie et mon amour.

R- Au ciel, au ciel, au ciel, j'irai la voir un jour
Au ciel, au ciel, au ciel, j'irai la voir un jour.

2- J'irai la voir un jour c'est le cri d'espérance
Qui guérit ma souffrance au terrestre séjour.

3- J'irai la voir un jour la Vierge incomparable
La mère toute aimable que chante mon amour.

<u>*Deuxième chant*</u>

1- E Maria e, ua riro ta'u korona
E ohu nei tou rimarima e hei pure mua to oe aro

R- Ia here au i tau korona ia pure au i tau miterio
No te mea e pure mana te rotario

ENTRÉE :

R- Seigneur et Maître de la Vigne,
fais-nous porter des fruits d'amour.
Que nous soyons vivante Église,
fidèle au chant de ton Amour. *(bis)*

1- Tu es à l'œuvre dans ta Vigne, sur un coteau tu l'as plantée,
pour le bonheur du peuple saint.
Toi le Vivant, le Bien-Aimé,
tu voulais des sarments qui fleurissent.

2- Lors des vendanges, dans ta Vigne,
trouveras-tu les fruits très beaux,
que tu attends d'un peuple saint ?
Combien la foi nous fait défaut,
pour des grappes aux raisins de justice !

3- Serais-tu loin de cette Vigne,
Toi qui envoies des serviteurs
Pour le réveil du peuple saint ?
Quand ils émondent notre cœur,
Qui de nous reconnaît ta visite ?

KYRIE : *Petiot XXII - tahitien*

GLOIRE À DIEU : *Grand Pardon*

Gloria gloria gloria gloria
Gloria gloria in excelsis Deo.

Et paix sur la terre aux hommes qu'il aime.
Nous te louons, nous te bénissons, nous t'adorons,
Nous te glorifions, nous te rendons grâce,
pour ton immense gloire,
Seigneur Dieu, Roi du ciel,
Dieu le Père tout-puissant.
Seigneur, Fils unique, Jésus-Christ,
Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père ;
Toi qui enlève le péché du monde,
prends pitié de nous ;
Toi qui enlève le péché du monde,
reçois notre prière ;
Toi qui es assis à la droite du Père,
prends pitié de nous.
Car toi seul es saint,
Toi seul es Seigneur
Toi seul es le Très-Haut :
Jésus-Christ, avec le Saint Esprit
Dans la gloire de Dieu le Père.
Amen.

PSAUME *:*

La vigne du Seigneur de l'univers,
c'est la maison du Seigneur.

ACCLAMATION : *Rona TAUFA*

Alléluia, alléluia, alléluia Amen !

PROFESSION DE FOI :

Voir page précédente

PRIÈRE UNIVERSELLE : *Petiot*

O'oe, Ietu to'u puai, o'oe to'u faaora, fari'i mai,
ta matou nei pure, aroha mai, aroha mai.

OFFERTOIRE :

O vau te tumu vine mau ta'u metua te fa'apu,
te mau ama'a hotu ore, na na ia e tapu,
o vau te tumu vine mau, outou te mau ama'a,
ia'ati mai outou ia'u, e rahi to outou hotu,
ia 'ati mai outou ia'u, e rahi to outou hotu..

SANCTUS *: Petiot XII - tahitien*

ANAMNESE :

Tu as connu la mort, tu es ressuscité
et tu reviens encore, pour nous sauver.

NOTRE PÈRE : *Médéric BERNARDINO - latin*

AGNUS *: Coco IV - tahitien*

COMMUNION :

R- O Vau te uputa o te ovine, e ere ra ia, te parau parapore,
ta Iesu i faati'a, i te euhari, i te na'o ra'a a rave a 'amu,
o ta'u tino mau teie, o ta'u tino mau teie, e ta'u toto.

1- Ho'e a huru mau teie te parau a Iesu Kirito,
o ta'u tino mau teie

2- E tai kohi ia tenei te peau a Ietu Kirito, a mave mai otou.

R- O au te avaputa, o te papua, oiana te tekao tiatohu,
ta Ietu i haamau, te Eukaritia, O te kai mau, e kai atu,
o to'u tino ho'i tena, o to'u tino ho'i tena me to'u toto

ENVOI :

R- Pour que vous portiez beaucoup de fruits,
Pour que vous soyez la joie du Père, *(bis)*
Demeurez dans mon amour. *(bis)*

1- Pour que ma joie soit en vous, à jamais
Que votre joie soit parfaite !

2- Que ma parole en vous porte son fruit
Que ma parole vous habite !

3- Vous mes choisis, allez, portez du fruit ;
Portez un fruit qui demeure !

4 - Quand vous priez votre Père en mon Nom,
Quand vous priez, il écoute !

LES CATHEDATES

LES CATHE-MESSES

SAMEDI 3 OCTOBRE 2020

18h00 : **Messe** : Familles CHING, WONG, FARHNAM, MARSAULT et Claudine BOCCHECIAMPE ;

DIMANCHE 4 OCTOBRE 2020

27EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – VERT

[Saint François d'Assise. On omet la mémoire.]

Bréviaire : 3ème semaine

05h50 : **Messe** : Pro-populo ;
08h00 : **Messe** : Isaac, Robert, Jim, Louise et Taupu Mc KITTRICK ;
18h00 : **Messe** : Jacques GAZON ;

LUNDI 5 OCTOBRE 2020

Férie - vert

05h50 : **Messe** : pour Père Christophe, les prêtres les diacres, les consacrés, les séminaristes et les appelés ;

MARDI 6 OCTOBRE 2020

Saint Bruno, prêtre, fondateur de la Grande-Chartreuse 1101 en Calabre. - vert

05h50 : **Messe** : Christian VACHOT, Guy PAIN et Pierre CHENU ;

MERCREDI 7 OCTOBRE 2020

Notre-Dame du Rosaire. – mémoire - blanc

05h50 : **Messe** : James et Francine ESTALL – action de grâce ;
12h00 : **Messe** : Cyrille KRESSMAN ;

JEUDI 8 OCTOBRE 2020

Férie - vert

05h50 : **Messe** : Anniversaire de William TEVARIA _ action de grâce ;

VENDREDI 9 OCTOBRE 2020

Saint Denis, évêque de Paris et ses compagnons, martyrs, IIIe siècle, ou Saint Jean Léonardi, fondateur des Clercs de la Mère de Dieu +1609 à Rome. - vert

05h50 : **Messe** : Constant GUEHENNEC – action de grâce ;
14h00 à 16h00 : Confession au presbytère de la Cathédrale ;

SAMEDI 10 OCTOBRE 2020

En l'honneur de la Vierge Marie – blanc

05h50 : **Messe** : Familles LAY, LOUSSANT et URSINS ;
18h00 : **Messe** : Cécile REY et sa famille ;

DIMANCHE 11 OCTOBRE 2020

28EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – VERT

[Saint Jean XXIII, pape +1963 à Rome. On omet la mémoire.]

Bréviaire : 4ème semaine

DU 11 AU 18 OCTOBRE : SEMAINE MISSIONNAIRE MONDIALE

05h50 : **Messe** : Pro-populo ;
08h00 : **Messe** : Yves VONGUE ;
18h00 : **Messe** : Bernard BURNS - anniversaire ;

LES CATHE-ANNONCES

Dimanche 4 octobre à 9h15 : Catéchèse pour les enfants ;
Jeudi 8 octobre à 17h : Répétition de la chorale du dimanche ;
Vendredi 9 octobre à 18h : Catéchèse pour les adultes ;
Dimanche 11 octobre à 9h15 : Catéchèse pour les enfants ;

LES REGULIERS

MESSES : SEMAINE :
- du lundi au samedi à 5h50 ;
- le mercredi à 12h ;

MESSES : DIMANCHE :
- samedi à 18h ;
- dimanche à 5h50… à 8h… à 18h ;

OFFICE DES LAUDES : du lundi au samedi à 05h30 ;

CONFESSIONS : Vendredi de 14h00 à 16h00 au presbytère ; ou sur demande *(tél : 40 50 30 00)*

EXPOSITION DU SAINT SACREMENT
- de lundi à vendredi : 6h30 à 16h ;

« COMMENCE PAR FAIRE LE NECESSAIRE, PUIS FAIS CE QU'IL EST POSSIBLE DE FAIRE ET TU REALISERAS L'IMPOSSIBLE SANS T'EN APERCEVOIR. »

(SAINT FRANÇOIS D'ASSISE 1181-1226)

Cathédrale Notre-Dame de Papeete, courrier, denier de Dieu, don & legs … : Compte CCP n° 14168-00001-8758201C068-67 Papeete ;
Presbytère de la Cathédrale – 8-10, place de la Cathédrale – B.P. 43394 – 98713 Papeete – Tahiti ; N° TAHITI : 028902.031
Téléphone : (689) 40 50 30 00 ; Télécopie : (689) 40 50 30 04 ; Courriel : notre-dame@mail.pf ; Site : www.cathédraledepapeete.com ;
Twitter : @makuikiritofe ; Facebook : Cathédrale Papeete.

P.K.O

« Être dans le vent, c'est l'idéal des feuilles mortes ».

Bulletin gratuit de liaison de la paroisse de la Cathédrale de Papeete n°46/2020
Dimanche 11 octobre 2020 – 28ème Dimanche du Temps ordinaire – Année A

COLLECTE TE VAI-ETE API…

DEJA 44 841 444 XFP ..... SOIT 29,89%..... SUR 150 000 000 XFP..... MANQUE 105 158 556 XFP

HUMEURS

SANS UN PROJET POUR TOUS

Ce que j'écris habituellement ne convient pas, notamment à ceux qui savent et décident ! Moi - comme beaucoup d'entre nous - je ne peux pas comprendre… je sais pas !!! Il n'y a qu'eux qui peuvent comprendre… c'est normal ! Ils nous gouvernent ! Alors pour montrer ma bonne volonté, je ne dirais rien aujourd'hui ! Je laisse le Pape François s'adresser à eux… quoique c'est pas sûr qu'il comprenne bien tout… il est pas de chez nous le Pape !!!

« *La meilleure façon de dominer et d'avancer sans restrictions, c'est de semer le désespoir et de susciter une méfiance constante, même sous le prétexte de la défense de certaines valeurs. Aujourd'hui, dans de nombreux pays, on se sert du système politique pour exaspérer, exacerber et pour polariser. Par divers procédés, le droit d'exister et de penser est nié aux autres, et pour cela, on recourt à la stratégie de les ridiculiser, de les soupçonner et de les encercler. Leur part de vérité, leurs valeurs ne sont pas prises en compte, et ainsi la société est appauvrie et réduite à s'identifier avec l'arrogance du plus fort. De ce fait, la politique n'est plus une discussion saine sur des projets à long terme pour le développement de tous et du bien commun, mais uniquement des recettes de marketing visant des résultats immédiats qui trouvent dans la destruction de l'autre le moyen le plus efficace. Dans ce jeu mesquin de disqualifications, le débat est détourné pour créer une situation permanente de controverse et d'opposition.* » (Fratelli tutti n°15 – Pape François)

CLIN D'ŒIL DE L'HISTOIRE

SAINTE THERESE D'AVILA MORTE LE 4 OCTOBRE ET ENTERREE LE LENDEMAIN 15 OCTOBRE !

Sainte ***Thérèse*** de Cepeda de Jésus, ***d'Avila,*** fondatrice du Carmel déchaussé, mourut le soir du 4 octobre 1582. C'était le dernier jour du calendrier Julien. Elle fut enterrée le lendemain, c'est-à-dire 11 jours plus tard, le 15 octobre, premier jour du calendrier Grégorien, le nôtre. Passage fabuleux du calendrier Julien au calendrier Grégorien qui suscita des émeutes en raison de la suppression de 11 jours.

Tous les pays résistèrent à ce passage. Ce n'est que progressivement qu'ils acceptèrent de réorganiser leur calendrier. La Russie ne le fit qu'en 1918 et le dernier fut la Turquie en 1923.

Pourquoi ce changement ?

La réforme de Jules César

À Rome, l'année débutait en mars et comportait 355 jours et dix mois. Les Romains payaient leurs dettes au début de chaque mois, ces jours étant appelés *calendes* (ou *calendae*). D'où le mot « *calendrier* » qui désigne le registre où sont inscrits les comptes puis la mesure du temps elle-même.

En 46 avant JC, Jules César donne à l'année 365 jours et 12 mois. Il la fait débuter le 1er janvier et prévoit des années bissextiles. Ce nouveau calendrier est dit *julien* en référence à son promoteur. L'Église, au Moyen Âge, lui demeure fidèle tout en faisant remonter le décompte des années à la naissance du Christ (ce décompte s'est aujourd'hui imposé à toute la planète).

Mais sous la Renaissance, les astronomes s'aperçoivent que l'année calendaire dépasse l'année solaire de... 11 minutes 14 secondes. Le cumul de cette avance quinze siècles après la réforme julienne se monte à une dizaine de jours avec pour conséquence de plus en plus de difficultés à fixer la date de Pâques !

La réforme de Grégoire XIII

Grégoire XIII décide donc d'attribuer désormais 365 jours, et non 366, à trois sur quatre des années de passage d'un siècle à l'autre. Les années en 00 ne sont pas bissextiles sauf les divisibles par 400 : 1600, 2000, 2400...

Cette modeste réforme ramène à 25,9 secondes l'écart avec l'année solaire (une broutille).

Par ailleurs, le pape décide de rattraper les dix jours de retard du calendrier julien entre le 4 et le 15 octobre 1582.

La réforme va s'étendre peu à peu à l'ensemble des pays. Le calendrier grégorien est aujourd'hui d'application universelle ou à peu près.

L'Espagne ayant adhérée à cette réforme dès sa mise en place…, Sainte Thérèse d'Avila est décédée le 4 octobre 1582 et fût enterrée le lendemain 15 octobre 1582 !!!

Qu'est-ce que Sainte Thérèse est devenue pendant ces 11 jours qui lui ont été volés à la fin de sa vie, entre sa mort et son

enterrement ? Elle a clôturé un cycle important. Comme pour beaucoup de saints, à l'heure où elle mourut, une colombe sortit de sa bouche puis elle dégagea une odeur suave. A côté de sa cellule, il y avait un arbre tout sec, recouvert de décombres et de chaux, qui se mit à reverdir et commença à porter des fleurs.

LAISSEZ-MOI VOUS DIRE

DU 11 AU 18 OCTOBRE : SEMAINE MISSIONNAIRE MONDIALE

« ME VOICI : ENVOIE-MOI » (ISAÏE 6,8)

Ce dimanche 11 octobre nous entrons dans la semaine missionnaire mondiale. Le Pape François a centré son message pour la Journée Mondiale des Missions sur le récit de la vocation du prophète Isaïe qui répond à la question du Seigneur : « *Qui enverrai-le ? »,* en se portant lui-même volontaire : « *Me voici : envoie-moi ?* ». [voir le message du Saint-Père ci-dessous pp.5 à 7]

Le Patriarche d'Antioche des Maronites, le Cardinal Bechara Raï, rappelle que « *la MISSION est le mandat confié par le Christ Notre Seigneur à l'Église : "Allez par le monde entier, proclamez l'Évangile à toutes les créatures" (Mc 16,15). Elle comprend trois dimensions indivisibles et complémentaires : enseigner (Kerygma), sanctifier (Liturgia), gouverner (Diakonia) qui sont celles du Christ Prophète, Prêtre et Roi* ». [*in Bulletin de l'œuvre d'Orient,* n°800, juillet-août-septembre 2020, p.30*]* Ceci n'est pas uniquement l'affaire des évêques, prêtres, religieux, religieuses et consacré(e)s mais la MISSION concerne tous les chrétiens puisque par leur baptême ils ont été configurés au Christ.

C'est pourquoi le Pape nous interpelle TOUS :

« *Sommes-nous prêts à accueillir la présence de l'Esprit Saint dans notre vie, à écouter l'appel à la mission, soit à travers la voie du mariage, soit à travers celle de la virginité consacrée ou du sacerdoce ordonné, et de toute façon dans la vie ordinaire de tous les jours ?*

Sommes-nous disposés à être envoyés partout, pour témoigner de notre foi en Dieu Père miséricordieux, pour proclamer l'Évangile du salut de Jésus Christ, pour partager la vie divine de l'Esprit Saint en édifiant l'Église ? » [voir le message cité plus haut]

Il ne s'agit pas de se lancer dans des actions de « *conversion à tout prix* » (ce serait du *prosélytisme*) mais davantage de témoigner de son appartenance au Christ par sa façon de vivre, de parler, par le respect des personnes et surtout par son attention et sa générosité envers tous.

Pour cela nous devons être animés par l'Esprit Saint, c'est Lui qui nous rend missionnaires. N'oublions pas que « *les disciples étaient assidus à l'enseignement des Apôtres, à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières* » *(Ac 2,42).* C'est comme cela qu'ils faisaient « *leur plein de carburant* », en accueillant la puissance de l'Esprit Saint !

La MISSION ne doit pas nous effrayer car l'Esprit Saint nous précède, nous conseille, nous pousse à agir et à parler. Notre MISSION se vit d'abord dans notre famille, au coin de notre rue, au magasin, au travail, au cours d'une promenade, à la plage, ou lors d'une conversation, d'une visite… Soyons des chrétiens HEUREUX DE SEMER DE L'ESPOIR. Comme Saint Pierre (voir Actes 3), nous n'avons pas nécessairement d'argent, de grandes connaissances, mais le trésor qui nous habite : « *notre FOI en Christ Sauveur* » nous pouvons et devons le partager. Voilà notre MISSION première.

Alors, Seigneur ! « *Me voici : envoie-moi !* »

Dominique SOUPÉ

Suggestion : pour vivre cette semaine missionnaire mondiale, on peut se référer au site des Œuvres Pontificales Missionnaires de France qui propose chaque jour une « *découverte* » différente : https://www.opm-france.org/semaine-missionnaire-mondiale-2020-me-voici-envoie-moi/

© Paroisse de la Cathédrale – 2020

REGARD SUR L'ACTUALITE…

« TOUS FRERES »… A L'EXEMPLE DU JEUNE CARLO ACUTIS

Le Pape François, toujours poussé par ses références à Saint François d'Assise, comme il l'a été pour ***Laudato si***, consacre sa troisième Encyclique ***Fratelli tutti*** à « *la fraternité et l'amitié sociale* » (n°1) C'est une sorte de mode d'emploi de *Laudato si.*

Les références à la visite de St François au Sultan Malik-el-Kamil et à son amitié personnelle avec l'imam Ahmad Al-Tayyeb vont probablement alimenter un bon nombre de critiques dans un contexte où le monde musulman est malmené tant par certaines puissances occidentales qu'asiatiques. Mais, faisant mention de Martin Luther King et son célèbre « *I have a dream* », le Souverain Pontife s'interroge et nous questionne sur « *Comment construire un monde plus juste et fraternel ?* ».

Il formule ce vœu : « *Rêvons en tant qu'une seule et même humanité, comme des voyageurs partageant la même chair humaine, comme des enfants de cette même terre qui nous abrite tous, chacun avec la richesse de sa foi ou de ses convictions, chacun avec sa propre voix,* ***tous frères.*** » *(n°8)*

Le Pape François admet que « *la paix sociale est difficile à construire* », c'est pourquoi il propose -notamment aux responsables politiques- de développer « *une culture de la rencontre* (…) *Ce qui est bon, c'est de créer des processus de rencontre, des processus qui bâtissent un peuple capable d'accueillir les différences. Outillons nos enfants des armes du dialogue ! Enseignons-leur le bon combat de la rencontre !* » (n°217)

Se référant à ce qu'il avait exprimé à Abu-Dhabi, le Souverain Pontife s*'oppose à l'idée de* « *religions sources de guerre* » car « *La vérité, c'est que la violence ne trouve pas de fondement dans les convictions religieuses fondamentales, mais dans leurs déformations* ». (n°282)

L'encyclique s'achève par l'exemple du Bienheureux Charles de Foucauld : « *Il a orienté le désir du don total de sa personne à Dieu vers l'identification avec les derniers, les abandonnés, au fond du désert africain. Il exprimait dans ce contexte son aspiration de sentir tout être humain comme un frère ou une sœur. (…) c'est seulement en s'identifiant avec les derniers qu'il est parvenu à devenir* ***le frère de tous.*** » (n°287) *[Texte intégral de l'encyclique disponible sur : http://www.vatican.va/]*

C'est aussi ce que le jeune italien Carlo Acutis -qui va être béatifié samedi 10 octobre- a compris intuitivement en vivant **l'Eucharistie** qu'il considérait comme « ***son autoroute vers le Ciel*** ». Dès sa première communion, à sept ans, il ressentit l'importance d'être fidèle à la Messe quotidienne. Cela lui permettait d'être pacifique, d'être l'ami de tous, de se montrer généreux envers les étrangers, les plus pauvres. Plus tard il affirmera : « *Être uni à Jésus, tel est le but de ma vie…Ce qui nous rendra vraiment beau aux yeux de Dieu, ce sera la façon dont nous L'aurons aimé et aurons aimé nos frères.* » Élève doué, il a le souci de faire fructifier les talents reçus de Dieu. Il ne garde rien pour lui ; en toute modestie il partage avec les autres ses connaissances. Il noue de nombreuses amitiés aussi bien avec des garçons qu'avec des filles. A l'adolescence son attitude de respect à l'égard des jeunes filles témoigne de sa fidélité à l'Église et à ses enseignements.

Très doué en informatique, notamment dans la programmation, il aide de nombreux camarades à utiliser leur ordinateur. Il crée un site internet consacré aux miracles eucharistiques qui se sont produits au cours des siècles. (Consulter : http://www.miracolieucaristici.org/fr)

Début octobre 2006, à l'âge de quinze ans et demi, Carlo est atteint d'une leucémie aiguë. La maladie provoque de grandes souffrances. Il reçoit les sacrements puis, le 11 octobre, tombe dans le coma. Il décède le 12 octobre au matin. Une foule immense assiste à ses obsèques.

En juin 2018, en vue du procès de béatification son corps est exhumé et trouvé intact. Le 21 février 2020 un enfant brésilien atteint d'une grave malformation du pancréas est guéri de manière inexplicable ; la famille de l'enfant avait invoqué Carlo. La béatification de Carlo sera célébrée à Assise, ville où il aimait passer ses vacances et où il avait souhaité être inhumé. (*Informations tirées de la Lettre de l'Abbaye Saint-Joseph de Clairval, du 16 septembre 2020).*

Dominique SOUPÉ

© Archidiocèse de Papeete – 2020

AUDIENCE GENERALE

LE PROPHETE ÉLIE, UN MODELE DE FIDELITE DANS LA PRIERE

En raison des intempéries sur la ville de Rome, l'audience générale de ce mercredi matin s'est tenue en Salle Paul VI. Le Pape François, après un cycle d'enseignements ces deux derniers mois sur le thème « *Guérir le monde* », a repris ce matin sa série de catéchèses sur la prière. Il est revenu aujourd'hui sur la figure du prophète Élie.

Chers frères et sœurs, bonjour !

Nous reprenons aujourd'hui les catéchèses sur la prière, que nous avons interrompues pour passer à la catéchèse sur la sauvegarde de la création, et maintenant nous reprenons ; et nous rencontrons l'un des personnages les plus passionnants de toute l'Écriture Sainte : le prophète Elie. Il transcende les frontières de son époque et nous pouvons déceler sa présence également dans certains épisodes de l'Évangile. Il apparaît aux côtés de Jésus, avec Moïse, au moment de la Transfiguration (cf. Mt 17,3). Jésus lui-même fait référence à sa figure pour accréditer le témoignage de Jean-Baptiste (cf. Mt 17,10-13).

Dans la Bible, Elie apparaît à l'improviste, de façon mystérieuse, provenant d'un petit village tout à fait marginal (cf. 1R 17,1) ; et à la fin, il sortira de scène, sous les yeux du disciple Élisée, sur un char de feu qui le conduit au ciel (cf 2R 2,11-12). Il s'agit donc d'un homme sans origine précise, et surtout sans but, enlevé au ciel : c'est pourquoi son retour était attendu avant l'avènement du Messie, comme un précurseur. Ainsi l'on attendait le retour d'Elie.

L'Écriture nous présente Elie comme un homme à la foi limpide : dans son nom même, qui pourrait signifier « *Yahvé est Dieu* », est contenu le secret de sa mission. Il en sera ainsi tout au long de sa vie : homme intègre, incapable de compromis mesquins. Son symbole est le feu, image de la puissance purificatrice de Dieu. Il sera le premier à être mis à dure épreuve, et demeurera fidèle. Il est l'exemple de toutes les personnes de foi qui connaissent les tentations et les souffrances, mais qui ne trahissent pas l'idéal pour lequel elles sont nées.

La prière est la sève qui alimente constamment son existence. C'est pourquoi c'est l'un des personnages les plus chers à la tradition monastique, au point que certains l'ont élu comme père spirituel de la vie consacrée à Dieu. Elie est l'homme de Dieu, qui s'élève au rang de défenseur du primat du Très Haut. Et pourtant, lui aussi est contraint à se mesurer avec sa propre fragilité. Il est difficile de dire quelles expériences lui furent les plus utiles : avoir vaincu les faux prophètes sur le mont Carmel (cf. 1R 18,20-40), ou bien l'égarement au cours duquel il constate « *n'être pas meilleurs que ses pères* » (1R 19,4). Dans l'âme de celui qui prie, la conscience de sa faiblesse est plus précieuse que les moments d'exaltation, quand il semble que la vie est une chevauchée de victoires et de succès. Dans la prière il arrive toujours ceci : des moments de prière qui nous élèvent, nous donnent de l'enthousiasme, et des moments de prière ou nous ressentons de la douleur, de l'aridité, de l'épreuve. La prière est ainsi : se laisser porter par Dieu et se laisser frapper aussi par de mauvaises situations et également par les tentations. C'est l'une des réalités que l'on retrouve dans de nombreuses autres vocations bibliques, également dans le Nouveau Testament, pensons par exemple à saint Pierre et à saint Paul. Même leur vie était ainsi : des moments d'exaltation et des moments d'abattements, de souffrance.

Elie est l'homme de la vie contemplative et, dans le même temps, de la vie active, préoccupé par les événements de son temps, capable de se dresser contre le roi et la reine après qu'ils ont fait tué Nabot pour s'emparer de sa vigne (cf. 1R 21,1-24). Combien avons-nous besoin de croyants, de chrétiens zélés, qui agissent face à des personnes qui ont des responsabilités de direction avec le courage d'Elie, pour dire : « *Cela ne va pas ! Cela est un assassinat !* ». Nous avons besoin de l'esprit d'Elie. Il nous montre qu'il ne doit pas y avoir de séparation dans la vie de celui qui prie : on se tient devant le Seigneur et l'on va à la rencontre de ses frères auxquels Il nous envoie. La prière ce n'est pas se renfermer avec le Seigneur pour se maquiller l'âme : non, cela n'est pas la prière, c'est une fausse prière. La prière est une confrontation avec Dieu et se laisser envoyer pour servir nos frères. Le banc d'essai de la prière est l'amour concret pour le prochain. Inversement, les croyants agissent dans le monde après s'être tus et avoir prié ; autrement, leur action est impulsive, elle est privée de discernement, c'est une course effrénée sans but. Les croyants se comportent ainsi, ils commettent de nombreuses injustices, parce qu'ils ne se sont pas présentés devant le Seigneur pour prier, pour discerner ce qu'ils doivent faire.

Les pages de la Bible laissent supposer que la foi d'Elie a elle aussi connu un progrès : lui aussi a grandi dans la prière, il l'a affinée peu à peu. Le visage de Dieu est devenu pour lui plus clair au cours du chemin. Jusqu'à atteindre son point culminant dans cette expérience extraordinaire, quand Dieu se manifeste à Elie sur le mont (cf. 1R 19,9-13). Il se manifeste non pas dans la tempête impétueuse, non pas dans le tremblement de terre ou dans le feu dévorant, mais dans « *le bruit d'une brise légère* » (v.12). Ou mieux encore, une traduction qui reflète bien cette expérience : dans un courant de silence sonore. Ainsi se manifeste Dieu à Elie. C'est à travers ce signe humble que Dieu communique avec Elie, qui à ce moment est un prophète en fuite qui a égaré la paix. Dieu va à la rencontre d'un homme fatigué, un homme qui pensait avoir échoué sur tous les fronts, et avec cette brise légère, avec ce courant de silence sonore, il fait revenir le calme et la paix dans son cœur.

Telle est l'histoire d'Elie, mais elle semble écrite pour nous tous. Certains soirs, nous pouvons nous sentir inutiles et seuls. C'est alors que la prière viendra frapper à la porte de notre cœur. Nous pouvons tous saisir un pan du manteau d'Elie, comme son disciple Élisée a saisi la moitié du manteau. Et même si nous avions commis des erreurs, ou si nous nous sentions menacés et effrayés, en revenant devant Dieu avec la prière, la sérénité et la paix reviendront aussi comme par miracle. C'est ce que nous enseigne l'exemple d'Elie.

© Libreria Editrice Vaticana – 2020

ÉTHIQUE SOCIALE

FRATELLI TUTTI… L'ENCYCLIQUE SOCIAL DU PAPE FRANÇOIS

La fraternité et l'amitié sociale sont les voies indiquées par le Pape pour construire un monde meilleur, plus juste et plus pacifique, avec l'engagement de tous, peuples et institutions. Il rappelle avec force l'opposition à la guerre et à la mondialisation de l'indifférence. Voici une synthèse…

Quels sont les grands idéaux mais aussi les voies concrètes que peuvent parcourir ceux qui veulent construire un monde plus juste et plus fraternel dans leurs relations quotidiennes, dans leur vie sociale, dans la vie politique, dans les institutions ? C'est la question à laquelle veut répondre *Fratelli tutti*, que le Pape présente comme une « *encyclique sociale* ». Elle tire son titre des *Admonitions* de saint François d'Assise, qui utilisait ces paroles « *en s'adressant à tous ses frères et sœurs, pour leur proposer un mode de vie au goût de l'Évangile* » (1). L'encyclique a pour objectif de promouvoir une aspiration mondiale à la fraternité et à l'amitié sociale. « *Quand je rédigeais cette lettre, a soudainement éclaté la pandémie de la Covid-19 qui a mis à nu nos fausses certitudes* », écrit François. Mais la crise sanitaire mondiale a démontré que « *personne ne se sauve tout seul* » et qu'est vraiment arrivé le moment de « *rêver d'une seule et même humanité* » dans laquelle nous sommes « *tous frères* » (7-8).

Dans le premier des huit chapitres, intitulé « *les ombres d'un monde fermé* », le document s'arrête sur les nombreuses distorsions de l'époque contemporaine : la manipulation et la déformation de concepts comme la démocratie, la liberté, la justice ; l'égoïsme et le désintérêt pour le bien commun ; la prévalence d'une logique de marché fondée sur le profit et la culture du déchet ; le chômage, le racisme, la pauvreté ; la disparité des droits et ses aberrations comme l'esclavage, la traite, les femmes exploitées et ensuite forcées à avorter, le trafic d'organes (10-24). Il s'agit de problèmes globaux qui exigent des actions globales, souligne le Pape, en pointant le doigt aussi contre une « *culture de murs* » qui favorise la prolifération des mafias, alimentées par la peur et la solitude (27-28).

Face à tant d'ombres, toutefois, l'encyclique répond avec un exemple lumineux, celui du bon samaritain, auquel est dédié le second chapitre, « *Un étranger sur la route* ». Le Pape y souligne que, dans une société malade qui tourne le dos à la douleur et qui est « *analphabète* » dans le soin des plus faibles et des plus fragiles (64-65), nous sommes tous appelés à nous faire proches de l'autre (81), en surmontant les préjugés et les intérêts personnels. Tous, en effet, nous sommes coresponsables dans la construction d'une société qui sache inclure, intégrer et soulager celui qui souffre (77). L'amour construit des ponts et nous « *sommes faits pour l'amour* » (88), ajoute le Pape, exhortant en particulier les chrétiens à reconnaître le Christ dans le visage de tout exclu (85).

Le principe de la capacité d'aimer selon « *une dimension universelle* »(83) est repris aussi dans le troisième chapitre, « *Penser et gérer un monde ouvert* ». François nous exhorte à « *sortir de nous-mêmes* » pour trouver dans les autres « *un accroissement d'être* » (88), en nous ouvrant au prochain selon le dynamisme de la charité qui nous fait tendre vers la « *communion universelle* » (95). Fondamentalement, l'encyclique rappelle que la stature spirituelle de la vie humaine est définie par l'amour qui nous amène à chercher le meilleur pour la vie de l'autre (92-93). Le sens de la solidarité et de la fraternité naît dans les familles, qui doivent être protégées dans leur « *mission éducative première et incontournable* » 114).

Le droit à vivre dans la dignité ne peut être nié à personne, affirme encore le Pape, et puisque les droits sont sans frontières, personne ne peut rester exclu en fonction de son lieu de naissance (121). Dans cette optique, le Pape appelle aussi à penser à une « *éthique des relations internationales* » 126), car chaque pays est aussi celui de l'étranger et les biens du territoire ne peuvent pas être niés à celui qui est dans le besoin et provient d'un autre lieu. Le droit naturel à la propriété privée sera donc secondaire par rapport au principe de la destination universelle des biens créés (120). L'encyclique se penche aussi sur la question de la dette extérieure : le principe du remboursement de toute dette légitimement contractée reste ferme, mais cela ne doit pas compromettre la croissance et la subsistance des pays les plus pauvres (126).

Le thème des migrations est abordé dans le deuxième et le quatrième chapitre, « *Un cœur ouvert au monde entier* ». Avec leurs « *vies détruites* », ayant fui des guerres, des persécutions, des catastrophes naturelles, des trafiquants sans scrupule, arrachés à leurs communautés d'origine, les migrants doivent être accueillis, protégés, promus et intégrés. Dans les pays de destination, le juste équilibre doit être trouvé entre la protection des droits des citoyens et la garantie de l'accueil et de l'assistance pour les migrants (38-40). Dans le détail, le Pape indique certaines « *réponses indispensables* » surtout pour ceux qui fuient de « *graves crises humanitaires* » : développer et simplifier l'octroi de visas, ouvrir des couloirs humanitaires, assurer logement, sécurité et services essentiels, offrir des

possibilités de travail et de formation, favoriser le regroupement familial, protéger les mineurs, garantir la liberté religieuse. Ce qui est surtout nécessaire, est-il précisé dans le document, c'est une gouvernance globale pour les migrations, qui puisse ouvrir des projets à long terme, en allant au-delà de la seule gestion des urgences, au nom d'un développement solidaire de tous les peuples (129-132).

Le thème du cinquième chapitre est « *La meilleure politique* », c'est-à-dire celle qui représente une des formes les plus précieuses de la charité parce qu'elle se met au service du bien commun (180) et reconnaît l'importance du peuple, compris comme une catégorie ouverte, disponible au débat et au dialogue (160). Ceci est le sens du peuple indiqué par François, qui s'oppose au « *populisme* » qui ignore la légitimité de la notion de « *peuple* », en créant du consensus pour l'instrumentaliser à son propre service (159).

Mais la meilleure politique est aussi celle qui protège le travail, une « *dimension incontournable de la vie sociale* » et cherche à assurer à tous la possibilité de développer ses propres capacités (162). La vraie stratégie anti-pauvreté, affirme l'encyclique, ne vise pas simplement à contenir les indigènes, mais à les promouvoir dans l'optique de la solidarité et de la subsidiarité (187). Le devoir de la politique est en outre de trouver une solution à tout ce qui attente contre les droits humains fondamentaux, comme l'exclusion sociale, le trafic d'organes, de tissus humains, d'armes et de drogue, l'exploitation sexuelle, l'esclavage, le terrorisme et le crime organisé. Le Pape réitère un appel fort pour l'élimination de la traite, « *une honte pour l'humanité* », et de la faim, qui est « *un crime* » car l'alimentation est un *«droit inaliénable* » (188-189).

La politique dont on a besoin, souligne encore François, est celle qui est centrée sur la dignité humaine et non pas soumise à la finance, parce que « *tout ne se résout pas avec la liberté du marché* ». Les « *ravages* » provoqués par la spéculation financière l'ont démontré (168). Les mouvements populaires ont donc une importance particulière. Ils doivent être impliqués dans la société, d'une façon coordonnée, en provoquant un « *torrent d'énergie morale* ». C'est de cette façon qu'on pourra passer d'une politique dirigée « *vers* » les pauvres à une politique élaborée *«avec»* eux et venant d'eux (169).

Un autre souhait présent dans l'encyclique concerne la réforme de l'ONU : face à la prédominance de la dimension économique, en effet, le devoir des Nations unies sera de donner un caractère concret au concept de « *famille de Nations* » en travaillant pour le bien commun, l'éradication de la pauvreté et la protection des droits humains. En assurant « *un recours inlassable à la négociation, aux bons offices et à l'arbitrage* », l'ONU doit promouvoir la force du droit sur le droit de la force, affirme le document pontifical (173-175).

Du sixième chapitre, « *Dialogue et amitié sociale* », émerge en outre le concept de la vie comme « *art de la rencontre* » avec tous, aussi avec les périphéries du monde et avec les peuples premiers, parce qu'on « *peut apprendre quelque chose de chacun, personne n'est inutile* » (215). Le Pape appelle au « *miracle de la gentillesse* », une attitude à récupérer parce que cela constitue « *une étoile dans l'obscurité* »et une « *libération de la cruauté, de l'anxiété et de l'empressement distrait* » qui prévalent à notre époque contemporaine (222-224).

Le septième chapitre, intitulé « *Parcours d'une nouvelle rencontre* », réfléchit sur la valeur de la promotion de la paix. Le Pape y souligne que la paix est « *proactive* » et vise à former une société basée sur le service des autres et sur la poursuite de la réconciliation et du développement réciproque. La paix est un « *artisanat* » dans lequel chacun doit faire sa part et dont la tâche n'est jamais terminée (227-232). Le pardon est relié à la paix : il faut aimer tout le monde, sans exception, mais aimer un oppresseur signifie l'aider à changer et ne pas lui permettre d'opprimer le prochain (241-242). Le pardon ne veut pas dire l'impunité, mais la justice et la mémoire, parce que pardonner ne signifie pas oublier, mais renoncer à la force destructrice du mal et de la vengeance. Le Pape exhorte à ne jamais oublier des horreurs comme la Shoah, les bombardements atomiques à Hiroshima et Nagasaki, les persécutions et les massacres ethniques. Ils doivent toujours être rappelés à nouveau, pour ne pas nous anesthésier et maintenir vive la flamme de la conscience collective. Et il est aussi important de faire mémoire du bien (246-252).

Une partie du septième chapitre s'arrête ensuite sur la guerre, une « *menace constante* » qui représente « *la négation de tous les droits* », « *l'échec de la politique et de l'humanité* », la « *reddition honteuse aux forces du mal* ». En outre, à cause des armes nucléaires, chimiques et biologiques qui frappent de nombreux civils innocents, on ne peut plus penser comme dans le passé à une possible « *guerre juste* » mais il faut réaffirmer avec force « *Jamais plus la guerre !* ».

L'élimination totale des armes nucléaires est « *un impératif moral et humanitaire* », et, avec l'argent des armements il serait plus judicieux de constituer un Fonds mondial pour l'élimination de la faim (255-262). François exprime une position tout aussi nette à propos de la peine de mort : elle est inadmissible et doit être abolie dans le monde entier. « *Le meurtrier garde sa dignité personnelle et Dieu lui-même s'en fait le garant* », écrit le Pape (263-269). Est également rappelée la nécessité de respecter « *la sacralité de la vie* »(283), là où aujourd'hui « *certaines parties de l'humanité semblent dignes d'être sacrifiées* », comme les enfants en gestation, les pauvres, les handicapés, les personnes âgées (18).

Dans le huitième et dernier chapitre, le Pape s'arrête sur « *Les religions au service de la fraternité dans le monde* » et rappelle que le terrorisme n'est pas dû à la religion, mais à des interprétations erronées des textes religieux, ainsi qu'à des politiques de faim, de pauvreté, d'injustice et d'oppression (282-283). Un chemin de paix entre les religions est donc possible. Il est nécessaire pour cela de garantir la liberté religieuse, un droit humain fondamental pour tous les croyants (279). L'encyclique mène en particulier une réflexion sur le rôle de l'Église : elle ne doit pas reléguer sa mission dans la sphère privée, et sans pour autant faire de la politique, elle ne renonce pas à la dimension politique de l'existence, à l'attention au bien commun et à la préoccupation pour le développement humain intégral, selon les principes évangéliques (276-278).

Enfin, François cite le Document sur la fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune, signé par lui le 4 février 2019 à Abou Dhabi, avec le Grand-Imam d'Al-Azhar, Ahmed Al-Tayyeb : de cette pierre milliaire du dialogue interreligieux, le Pape reprend l'appel afin qu'au nom de la fraternité humaine, on adopte le dialogue comme voie, la collaboration commune comme conduite, la connaissance réciproque comme méthode et critère (285).

Vatican News Service - IP

© Radio Vatican – 2020

MESSAGE DU PAPE FRANÇOIS P OUR LA JOURNEE MONDIALE DES MISSIONS 2020

« ME VOICI : ENVOIE MOI ! »

Voici le message du Pape pour la Journée Missionnaire Mondiale, qui se tiendra le 18 octobre 2020. Un message empli d'une résonance particulière, compte tenu de cette année chamboulée par la crise sanitaire. « *La mission est une réponse, libre et consciente, à l'appel de Dieu* », rappelle François dans ce texte.

Chers frères et sœurs,

Je désire rendre grâce à Dieu pour l'engagement avec lequel le Mois Missionnaire Extraordinaire a été vécu dans toute l'Église, durant le mois d'octobre passé. Je suis convaincu qu'il a contribué à stimuler la conversion missionnaire dans beaucoup de communautés, sur le chemin indiqué par le thème « *Baptisés et envoyés : l'Église du Christ en mission dans le monde* ».

En cette année, marquée par les souffrances et les défis causés par la pandémie de COVID-19, ce cheminement missionnaire de toute l'Église se poursuit à la lumière de la parole que nous trouvons dans le récit de la vocation du prophète Isaïe : « *Me voici : envoie-moi !* » (*Is* 6,8). C'est la réponse toujours renouvelée à la question du Seigneur : « *Qui enverrai-je ?* » (*ibid*.). Cet appel provient du cœur de Dieu, de sa miséricorde qui interpelle tant l'Église que l'humanité, dans la crise mondiale actuelle. « *Comme les disciples de l'Évangile, nous avons été pris au dépourvu par une tempête inattendue et furieuse. Nous nous rendons compte que nous nous trouvons dans la même barque, tous fragiles et désorientés, mais en même temps importants et nécessaires, tous appelés à ramer ensemble, tous ayant besoin de nous réconforter mutuellement. Dans cette barque… nous nous trouvons tous. Comme ces disciples qui parlent d'une seule voix et dans l'angoisse disent : "Nous sommes perdus" (v.38), nous aussi, nous nous sommes aperçus que nous ne pouvons pas aller de l'avant chacun tout seul, mais seulement ensemble* » (*Méditation à la Place Saint Pierre,* 27 mars 2020). Nous sommes vraiment effrayés, désorientés et apeurés. La douleur et la mort nous font expérimenter notre fragilité humaine ; mais en même temps, nous reconnaissons que nous sommes tous habités par un profond désir de vie et de libération du mal. Dans ce contexte, l'appel à la mission, l'invitation à sortir de soi-même par amour de Dieu et du prochain, se présente comme une opportunité de partage, de service, d'intercession. La mission, que Dieu confie à chacun, fait passer du moi peureux et fermé au moi retrouvé et renouvelé par le don de soi.

Dans le sacrifice de la croix, où s'accomplit la mission de Jésus (cf. *Jn* 19,28-30), Dieu révèle que son amour est pour chacun et pour tous (cf. *Jn* 19,26-27). Et il nous demande notre disponibilité personnelle à être envoyés, parce qu'il est Amour en perpétuel mouvement de mission, toujours en sortie de soi-même pour donner vie. Par amour pour les hommes, Dieu le Père a envoyé son Fils Jésus (cf. *Jn* 3,16). Jésus est le Missionnaire du Père : sa Personne et son œuvre sont entièrement obéissance à la volonté du Père (cf. *Jn* 4,34 ; 6,38 ; 8, 12-30 ; *He* 10, 5-10). À son tour Jésus, crucifié et ressuscité pour nous, nous attire dans son mouvement d'amour, par son Esprit même, lequel anime l'Église, il fait de nous des disciples du Christ et nous envoie en mission vers le monde et les nations. « *La mission, "l'Église en sortie", ne constituent pas un programme à réaliser, une intention à concrétiser par un effort de volonté. C'est le Christ qui fait sortir l'Église d'elle-même. Dans la mission d'annoncer l'Évangile, vous vous mettez en mouvement parce que l'Esprit Saint vous pousse et vous porte* » (*Sans Jésus nous ne pouvons rien faire,* LEV-Bayard, 2020, p.23).

Dieu nous aime toujours le premier et avec cet amour, il nous rencontre et nous appelle. Notre vocation personnelle provient du fait que nous sommes tous fils et filles de Dieu dans l'Église, sa famille, frères et sœurs dans cette charité que Jésus nous a témoignée. Tous, cependant, ont une dignité humaine fondée sur l'appel divin à être enfants de Dieu, à devenir, par le sacrement du baptême et dans la liberté de la foi, ce qu'ils sont depuis toujours dans le cœur de Dieu.

Déjà dans le fait de l'avoir reçue gratuitement, la vie constitue une invitation implicite à entrer dans la dynamique du don de soi : une semence qui, chez les baptisés, prendra une forme mature en tant que réponse d'amour dans le mariage et dans la virginité pour le Règne de Dieu. La vie humaine naît de l'amour de Dieu, grandit dans l'amour et tend vers l'amour. Personne n'est exclu de l'amour de Dieu, et dans le sacrifice du Fils Jésus sur la croix, Dieu a vaincu le péché et la mort (cf. *Rm* 8,31-39). Pour Dieu, le mal – même le péché – devient un défi d'aimer et d'aimer toujours plus (cf. *Mt* 5,38-48 ; *Lc* 23,33-34). Pour cela, dans le Mystère pascal, la divine miséricorde guérit la blessure originelle de l'humanité et se déverse sur l'univers entier. L'Église, sacrement universel de l'amour de Dieu pour le monde, continue dans l'histoire la mission de Jésus et nous envoie partout afin que, à travers notre témoignage de foi et l'annonce de l'Évangile, Dieu manifeste encore son amour et puisse toucher et transformer les cœurs, les esprits, les corps, les sociétés et les cultures en tout lieu et en tout temps.

La mission est une réponse, libre et consciente, à l'appel de Dieu. Mais cet appel, nous ne pouvons le percevoir que lorsque nous vivons une relation personnelle d'amour avec Jésus vivant dans son Église. Demandons-nous : sommes-nous prêts à accueillir la présence de l'Esprit Saint dans notre vie, à écouter l'appel à la mission, soit à travers la voie du mariage, soit à travers celle de la virginité consacrée ou du sacerdoce ordonné, et de toute façon dans la vie ordinaire de tous les jours ? Sommes-nous disposés à être envoyés partout, pour témoigner de notre foi en Dieu Père miséricordieux, pour proclamer l'Évangile du salut de Jésus Christ, pour partager la vie divine de l'Esprit Saint en édifiant l'Église ? Comme Marie, la mère de Jésus, sommes-nous prêts à être sans réserve au service de la volonté de Dieu (cf. *Lc* 1,38) ? Cette disponibilité intérieure est très importante pour répondre à Dieu : Me voici, Seigneur : envoie-moi ! (cf. *Is* 6,8). Et cela non pas dans l'abstrait, mais dans l'aujourd'hui de l'Église et de l'histoire.

Comprendre ce que Dieu est en train de nous dire en ce temps de pandémie devient aussi un défi pour la mission de l'Église. La maladie, la souffrance, la peur, l'isolement nous interpellent. La pauvreté de qui meurt seul, de qui est abandonné à lui-même, de qui perd son travail et son salaire, de qui n'a pas de maison et de nourriture nous interroge. Obligés à la distance physique et à rester à la maison, nous sommes invités à redécouvrir que nous avons besoin de relations sociales, et aussi de la relation communautaire avec Dieu. Loin d'augmenter la méfiance et l'indifférence, cette condition devrait nous rendre plus attentifs à notre façon d'entretenir nos relations avec les autres. Et la prière, par laquelle Dieu touche et meut notre cœur, nous ouvre aux besoins d'amour,

de dignité et de liberté de nos frères, de même qu'au soin de toute la création. L'impossibilité de nous réunir en tant qu'Église pour célébrer l'Eucharistie nous a fait partager la condition de nombreuses communautés chrétiennes qui ne peuvent pas célébrer la Messe chaque dimanche. Dans ce contexte, la question que Dieu pose : « *Qui enverrai-je ?* », nous est adressée de nouveau et attend de nous une réponse généreuse et convaincue : « *Me voici : envoie-moi !* » (*Is* 6,8). Dieu continue de chercher qui envoyer au monde et aux nations pour témoigner de son amour, de son salut du péché et de la mort, de sa libération du mal (cf. *Mt* 9,35-38 ; *Lc* 10,1-12). Célébrer la Journée Missionnaire Mondiale signifie aussi réaffirmer comment la prière, la réflexion et l'aide matérielle de vos offrandes sont une opportunité permettant de participer activement à la mission de Jésus dans son Église. La charité, exprimée dans les collectes des célébrations liturgiques du troisième dimanche d'octobre, a pour objectif de soutenir le travail missionnaire accompli en mon nom par les Œuvres Pontificales Missionnaires, pour répondre aux nécessités spirituelles et matérielles des peuples et des Églises dans le monde entier, pour le salut de tous.
Que la Très Sainte Vierge Marie, Etoile de l'évangélisation et Consolatrice des affligés, disciple missionnaire de son Fils Jésus, continue d'intercéder pour nous et de nous soutenir.

Rome, Saint Jean de Latran, 31 mai 2020, Solennité de la Pentecôte.

François

© Libreria Editrice Vaticana – 2020

LITURGIE DE LA PAROLE

DIMANCHE 11 OCTOBRE 2020 – 28EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – ANNEE A

Lecture du livre du prophète Isaïe *(Is 25, 6-10a)*

Le Seigneur de l'univers préparera pour tous les peuples, sur sa montagne, un festin de viandes grasses et de vins capiteux, un festin de viandes succulentes et de vins décantés. Sur cette montagne, il fera disparaître le voile de deuil qui enveloppe tous les peuples et le linceul qui couvre toutes les nations. Il fera disparaître la mort pour toujours. Le Seigneur Dieu essuiera les larmes sur tous les visages, et par toute la terre il effacera l'humiliation de son peuple. Le Seigneur a parlé. Et ce jour-là, on dira : « Voici notre Dieu, en lui nous espérions, et il nous a sauvés ; c'est lui le Seigneur, en lui nous espérions ; exultons, réjouissons-nous : il nous a sauvés ! » Car la main du Seigneur reposera sur cette montagne. – Parole du Seigneur.

Psaume 22 (23), *1-2ab, 2c-3, 4, 5, 6*

Le Seigneur est mon berger :
je ne manque de rien.
Sur des prés d'herbe fraîche,
il me fait reposer.

Il me mène vers les eaux tranquilles
et me fait revivre ;
il me conduit par le juste chemin
pour l'honneur de son nom.

Si je traverse les ravins de la mort,
je ne crains aucun mal,
car tu es avec moi,
ton bâton me guide et me rassure.

Tu prépares la table pour moi
devant mes ennemis ;
tu répands le parfum sur ma tête,
ma coupe est débordante.

Grâce et bonheur m'accompagnent
tous les jours de ma vie ;
j'habiterai la maison du Seigneur
pour la durée de mes jours.

Lecture de la lettre de saint Paul apôtre aux Philippiens

Frères, je sais vivre de peu, je sais aussi être dans l'abondance. J'ai été formé à tout et pour tout : à être rassasié et à souffrir la faim, à être dans l'abondance et dans les privations. Je peux tout en celui qui me donne la force. Cependant, vous avez bien fait de vous montrer solidaires quand j'étais dans la gêne. Et mon Dieu comblera tous vos besoins selon sa richesse, magnifiquement, dans le Christ Jésus. Gloire à Dieu notre Père pour les siècles des siècles. Amen. – Parole du Seigneur.

Alléluia. *(cf. Ep 1, 17-18)*

Que le Père de notre Seigneur Jésus Christ ouvre à sa lumière les yeux de notre cœur, pour que nous percevions l'espérance que donne son appel.

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu *(Mt 22, 1-14)*

En ce temps-là, Jésus se mit de nouveau à parler aux grands prêtres et aux pharisiens, et il leur dit en paraboles : « Le royaume des Cieux est comparable à un roi qui célébra les noces de son fils. Il envoya ses serviteurs appeler à la noce les invités, mais ceux-ci ne voulaient pas venir. Il envoya encore d'autres serviteurs dire aux invités : 'Voilà : j'ai préparé mon banquet, mes bœufs et mes bêtes grasses sont égorgés ; tout est prêt : venez à la noce.' Mais ils n'en tinrent aucun compte et s'en allèrent, l'un à son champ, l'autre à son commerce ; les autres empoignèrent les serviteurs, les maltraitèrent et les tuèrent. Le roi se mit en colère, il envoya ses troupes, fit périr les meurtriers et incendia leur ville. Alors il dit à ses serviteurs : 'Le repas de noce est prêt, mais les invités n'en étaient pas dignes. Allez donc aux croisées des chemins : tous ceux que vous trouverez, invitez-les à la noce.' Les serviteurs allèrent sur les chemins, rassemblèrent tous ceux qu'ils trouvèrent, les mauvais comme les bons, et la salle de noce fut remplie de convives. Le roi entra pour examiner les convives, et là il vit un homme qui ne portait pas le vêtement de noce. Il lui dit : 'Mon ami, comment es-tu entré ici, sans avoir le vêtement de noce ?' L'autre garda le silence. Alors le roi dit aux serviteurs : 'Jetez-le, pieds et poings liés, dans les ténèbres du dehors ; là, il y aura des pleurs et des grincements de dents.' Car beaucoup sont appelés, mais peu sont élus. » – Acclamons la Parole de Dieu.

© Textes liturgiques © AELF, Paris

PRIERES UNIVERSELLES

Notre Dieu invite largement pour le repas de l'Alliance nouvelle. Dans une prière vraiment universelle rejoignons tous nos frères et sœurs « aux croisés des chemins ».

Que notre prière rejoigne, « aux croisés des chemins », la foule innombrable de tous ceux qui ne partagent pas notre foi… Prions le Seigneur !

Que notre prière rejoigne, « *aux croisés des chemins* », les laissés-pour-compte et les exclus d'aujourd'hui… Prions le Seigneur !

Que notre prière rejoigne, « *aux croisés des chemins* », les chercheurs de Dieu, les artisans de paix, de justice, de solidarité… Prions le Seigneur !

Que notre prière rejoigne, « *aux croisés des chemins* », les membres de notre communauté dont la place, marquée, restera vide… Prions le Seigneur !

Dieu et Père de tous les hommes, toi qui invites largement au repas de ton amour, élargis notre regard et notre cœur à tous ceux dont nous venons de faire mémoire devant toi. Par Jésus le Christ, notre Seigneur. Amen.

COMMENTAIRE

La parabole que nous avons entendue nous parle du Royaume de Dieu comme d'une *fête de noces* (cf. Mt 22,1-14). Le protagoniste est le fils du roi, l'époux, dans lequel il est facile d'entrevoir Jésus. Dans la parabole, cependant, on ne parle jamais de l'épouse, mais des nombreux invités, désirés et attendus : ce sont eux qui revêtent l'habit nuptial. Ces invités, ce sont nous, nous tous, parce qu'avec chacun de nous le Seigneur désire « *célébrer les noces* ». Les noces inaugurent la communion de toute la vie : c'est tout ce que Dieu désire avec chacun de nous. Alors, notre relation avec lui ne peut être seulement celle des sujets dévoués au roi, des serviteurs fidèles au patron ou des écoliers appliqués avec le maître, mais c'est surtout celle de l'épouse aimée avec l'époux. En d'autres termes, le Seigneur nous désire, nous cherche et nous invite, et il ne se contente pas que nous accomplissions bien nos devoirs et observions ses lois, mais il veut avec nous une véritable communion de vie, une relation faite de dialogue, de confiance et de pardon.

Voilà la vie chrétienne, *une histoire d'amour avec Dieu,* où le Seigneur prend gratuitement l'initiative et où aucun de nous ne peut revendiquer l'exclusivité de l'invitation : personne n'est privilégié par rapport aux autres, mais chacun est privilégié devant Dieu. De cet amour gratuit, tendre et privilégié naît et renaît toujours la vie chrétienne. Nous pouvons nous demander si, au moins une fois par jour, nous confessons au Seigneur notre amour pour Lui ; si nous nous souvenons, parmi tant de paroles, de lui dire chaque jour : « *Je t'aime Seigneur. Tu es ma vie* ». Parce que, si l'amour se perd, la vie chrétienne devient stérile, devient un corps sans âme, une morale impossible, un ensemble de principes et de lois à faire cadrer sans raison. Au contraire, le Dieu de la vie attend une réponse de vie, le Seigneur de l'amour attend une réponse d'amour. S'adressant à une Église, dans le livre de l'Apocalypse, il fait un reproche précis : « *Tu as abandonné ton premier amour* » (2,4). Voilà le danger : une vie chrétienne de *routine*, où on se contente de la « *normalité* », sans élan, sans enthousiasme, et avec la mémoire courte. Ravivons au contraire la mémoire du premier amour: nous sommes les bien-aimés, nous sommes les invités aux noces, et notre vie est un don, parce que chaque jour est l'occasion magnifique de répondre à l'invitation.

Mais l'Évangile nous met en garde : l'invitation, toutefois, *peut être refusée.* Beaucoup d'invités ont dit non, parce qu'ils étaient pris par leurs intérêts : « *Ils n'en tinrent aucun compte et s'en allèrent, l'un à son champ l'autre à son commerce* », dit le texte (Mt 22,5). Une parole revient : *son* ; c'est la clé pour comprendre le motif du refus. Les invités, en effet, ne pensait pas que les noces soient tristes ou ennuyeuses, mais simplement « *ils n'en tinrent aucun compte* » : ils étaient détournés par leurs intérêts, ils préféraient avoir quelque chose plutôt que de prendre des risques, comme l'amour le demande. Voilà comment se prennent les distances avec l'amour, non par méchanceté, mais parce qu'on préfère *ce qui est à soi* : les sécurités, l'auto-affirmation, les commodités… Alors on s'étend sur les fauteuils des gains, des plaisirs, de quelque *hobby* qui rend un peu joyeux, mais ainsi on vieillit vite et mal, parce qu'on vieillit à l'intérieur : quand le cœur ne se dilate pas, il se ferme, il vieillit. Et quand tout dépend du « *mo*i » — de ce qui me va, de ce qui me sert, de ce que je veux — on devient également rigides et méchants, on réagit de mauvaise manière pour un rien, comme les invités de l'Évangile, qui arrivent à insulter et même à tuer (cf. v.6) tous ceux qui portaient l'invitation, seulement parce qu'ils les incommodaient.

Alors l'Évangile nous demande *de quel côté être* : du côté du moi ou du côté de Dieu ? Parce que Dieu est le contraire de l'égoïsme, de l'auto-référentialité. Lui — nous dit l'Évangile — devant les refus continuels qu'il reçoit, devant les fermetures des regards de ses invités, continue, ne renvoie pas la fête. Il ne se résigne pas, mais il continue d'inviter. Devant les « *non* », il ne claque pas la porte, mais il inclut encore davantage. Devant les injustices subies, Dieu répond par un amour encore plus grand. Nous, quand nous sommes blessés par des torts et des refus, nous éprouvons souvent de l'insatisfaction et de la rancœur. Alors qu'il souffre à cause de nos « *non* », Dieu continue au contraire de relancer, il continue de préparer le bien même pour celui qui fait le mal. Parce qu'ainsi est l'amour, fait l'amour ; parce que seulement ainsi il vainc le mal. Aujourd'hui, ce Dieu, qui ne perd jamais l'espérance, nous entraîne à faire comme lui, à vivre selon l'amour véritable, à dépasser la résignation et les caprices de notre moi susceptible et paresseux.

Il y a un dernier aspect que l'Évangile souligne : *l'habit des invités* est indispensable. Il ne suffit pas en effet de répondre une fois à l'invitation, de dire « *oui* » et puis c'est tout, mais il faut revêtir l'habit, il faut l'*habitude* de vivre l'amour chaque jour. Parce qu'on ne peut dire : « *Seigneur, Seigneur* » sans vivre et mettre en pratique la volonté de Dieu (cf. Mt 7,21). Nous avons besoin de nous revêtir chaque jour de son amour, de renouveler chaque jour le choix de Dieu. Les saints canonisés aujourd'hui, les nombreux martyrs, surtout, indiquent cette voie. Ils n'ont pas dit « *oui* » à l'amour en paroles et pour un moment, mais par leur vie et jusqu'au bout. Leur habit quotidien a été l'amour de Jésus, cet amour fou qui nous a aimés jusqu'au bout, qui a laissé son pardon et son vêtement à ceux qui le crucifiaient. Nous aussi, nous avons reçu dans le baptême le vêtement blanc, l'habit nuptial de Dieu. Demandons-lui, par l'intercession de ces saints, nos frères et sœurs, la grâce de choisir et d'endosser cet habit chaque jour et de le maintenir propre. Comment faire ? Par-dessus tout en allant recevoir sans peur le pardon du Seigneur : c'est le pas décisif pour entrer dans la salle de noces afin de célébrer la fête de l'amour avec Lui.

© Libreria Editrice Vaticana – 2017

ENTRÉE :

1- Je crois en toi, mon Sauveur ressuscité.
Rien ne pourra de mon coeur ôter la foi.
Je veux garder la fierté du baptisé.
Ta force me conduit ; Seigneur, tu es ma joie !

R- O Seigneur, ô Seigneur, toi le maître de la vie,
Je chante avec amour ta gloire, ô Jésus-Christ.

2- J'espère en toi, mon Sauveur ressuscité,
Et mon espoir ne sera jamais déçu.
Tu as promis de garder ton amitié
A ceux qu'en ton Église un jour tu as reçus.

3- Je t'aimerai, mon Sauveur ressuscité,
Et j'aimerai tous mes frères, les humains.
Je veux aider à bâtir dans l'unité
Le monde fraternel où nous vivrons demain.

KYRIE : *Pro Europa*

GLOIRE À DIEU :

Gloire à Dieu au plus haut des cieux,
Et paix sur la terre aux hommes qu'il aime.
Nous te louons, nous te bénissons, nous t'adorons,
Nous te glorifions, nous te rendons grâce,
pour ton immense gloire,
Seigneur Dieu, Roi du ciel,
Dieu le Père tout-puissant.
Seigneur, Fils unique, Jésus-Christ,
Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père ;
Toi qui enlève le péché du monde,
prends pitié de nous ;
Toi qui enlève le péché du monde,
reçois notre prière ;
Toi qui es assis à la droite du Père,
prends pitié de nous.
Car toi seul es saint,
Toi seul es Seigneur
Toi seul es le Très-Haut :
Jésus-Christ, avec le Saint Esprit
Dans la gloire de Dieu le Père.
Amen.

PSAUME :

Le Seigneur est mon berger viens te réjouir mon âme,
Le Seigneur est mon berger, rien ne saurai me manquer.

ACCLAMATION : *Roger NOUVEAU*

PROFESSION DE FOI :

Je crois en un seul Dieu,
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,
de l'univers visible et invisible.
Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,
le Fils unique de Dieu,
né du Père avant tous les siècles :
Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,
vrai Dieu, né du vrai Dieu,
Engendré, non pas créé,
de même nature que le Père ;
et par lui tout a été fait.
Pour nous les hommes, et pour notre salut,
il descendit du ciel ;
Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,
et s'est fait homme.
Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.
Il ressuscita le troisième jour,
conformément aux Écritures,
et il monta au ciel ;
il est assis à la droite du Père.
Il reviendra dans la gloire,
pour juger les vivants et les morts ;
et son règne n'aura pas de fin.
Je crois en l'Esprit Saint,
qui est Seigneur et qui donne la vie ;
il procède du Père et du Fils ;
Avec le Père et le Fils,
il reçoit même adoration et même gloire ;
il a parlé par les prophètes.
Je crois en l'Église,
une, sainte, catholique et apostolique.
Je reconnais un seul baptême
pour le pardon des péchés.
J'attends la résurrection des morts
et la vie du monde à venir.
Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

De jour en jour, monte vers toi ma prière,
Ô Seigneur, écoute et prends pitié.

OFFERTOIRE :

1- L´amour a fait les premiers pas, l'amour a préparé la noce.
Les invités ne viennent pas. L'amour a fait les premiers pas.
Les places vides sont offertes à ceux que l´on n'attendait pas,
L'amour a fait les premiers pas.
Il nous adresse la parole, il nous invite à son repas,
L'amour a fait les premiers pas, l'amour a fait les premiers pas.

2- L'amour efface le passé. Aucun n´osa jeter la pierre.
Et tous les yeux se sont baissés. L´amour efface le passé.
Il a vu l'homme dans sa lèpre. Il n´a pas peur de l'embrasser.
L'amour efface le passé.
Il nous redonne une autre chance, il nous invite à pardonner.
L´amour efface le passé, l´amour efface le passé.

SANCTUS *: Pro Europa*

ANAMNESE :

Tu as connu la mort, Tu es ressuscité,
Et tu reviens encore pour nous sauver.
Viens Seigneur nous t'aimons,
Viens Seigneur nous t'attendons.

NOTRE PÈRE : *récité*

AGNUS : *Pro Europa*

COMMUNION : *Orgues*

ENVOI :

1- Toi qui vins sur terre te manifester,
Reine du Rosaire à d'humbles bergers.

R- Ave, Ave, Ave Maria. *(bis)*

2- Que nos voix s'élèvent comme à Fatima,
et chantent sans trêve, Ave Maria.

ENTRÉE :

1- O Jésus je veux te dire merci
Pour la famille que tu m'as donnée
O Jésus je veux te dire merci
Pour la famille que tu m'as donnée

R- En famille je veux te prier
En famille je veux t'adorer
En famille je veux t'aimer
Et te dire merci pour ce beau cadeau

KYRIE : *tahitien*

GLOIRE À DIEU :

Voir page précédente

PSAUME :

1- O te Fatu to'u tia'i e ore roa vau e ere ite ora
O te Fatu to'u tia'i e ore roa vau e ere ite ora.

2- Le Seigneur est mon berger je ne manque de rien
sur des près d'herbes fraîches il me fait coucher.

ACCLAMATION :

Amen Alléluia Amen Alléluia Alléluia Amen Alléluia.

PROFESSION DE FOI :

Je crois en un seul Dieu,
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,
de l'univers visible et invisible.
Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,
le Fils unique de Dieu,
né du Père avant tous les siècles :
Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,
vrai Dieu, né du vrai Dieu,
Engendré, non pas créé,
de même nature que le Père ;
et par lui tout a été fait.
Pour nous les hommes, et pour notre salut,
il descendit du ciel ;
Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,
et s'est fait homme.
Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.
Il ressuscita le troisième jour,
conformément aux Écritures,
et il monta au ciel ;
il est assis à la droite du Père.
Il reviendra dans la gloire,
pour juger les vivants et les morts ;
et son règne n'aura pas de fin.
Je crois en l'Esprit Saint,
qui est Seigneur et qui donne la vie ;
il procède du Père et du Fils ;
Avec le Père et le Fils,
il reçoit même adoration et même gloire ;
il a parlé par les prophètes.
Je crois en l'Église,
une, sainte, catholique et apostolique.
Je reconnais un seul baptême
pour le pardon des péchés.
J'attends la résurrection des morts
et la vie du monde à venir.
Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

C'est ma prière écoute-là, Seigneur
c'est ma prière exauce-là !

OFFERTOIRE :

Je te donne mon cœur il ne m'appartient plus
Ce que j'ai de meilleur
Tout est pour toi Jésus
Un parfum de valeur sur toi est répandu
C'est l'offrande de mon cœur.
Je suis à toi Jésus
Prends mon âme prends mon cœur
Je te donne tout
Prends ma vie me voici je te donne tout
Mon cœur est à toi tout à toi.

SANCTUS *: tahitien*

ANAMNESE :

Tu as connu la mort, tu es ressuscité
Et tu reviens encore pour nous sauver.
Seigneur <u>pour nous sauver</u>

NOTRE PÈRE : *français*

AGNUS *: français*

COMMUNION :

1- J'ai plein d'amour pour toi, Dieu mon libérateur.
Tu es mon seul ami, objet de mon ardent désir.
J'ai plein d'espoir en toi, que tu sois mon unique appui,
Mon Céleste Roi, viens me secourir.

R- Au pied de ta croix, je veux m'approcher,
Accepte-moi, tel que je suis, que par ta grâce je sois sauvé,
Que ton amour me comble à jamais de ta plénitude.

ENVOI:

1- Souviens-toi de celle qui priait pour toi
Aujourd'hui tu as rencontré Jésus
Mais un jour il faudra passer par la croix
Cette croix glorieuse de notre sauveur Jésus

2- Tenons-nous main par la main mes frères
Soyons de vrais témoins d'amour
Car Jésus compte sur toi et moi
Te vai ora te vai te vai ora

ENTRÉE :

R- Venez, Dieu nous appelle, aux noces de son fils.
Venez dans l'allégresse, goûter le pain de vie

1- Quelle voix au loin nous parle ? Nous sommes invités,
Qui murmure ce message, c'est l'heure du banquet !

2- Levons-nous ! Prêtons l'oreille ! Nous sommes invités,
Dieu lui-même nous réveille : C'est l'heure du banquet !

3- Rendons gloire à notre Père ! Nous sommes invités !
Sa maison est grande ouverte, c'est l'heure du banquet

KYRIE : *Petiot XXII - tahitien*

GLOIRE À DIEU : *Grand Pardon*

Gloria gloria gloria gloria
Gloria gloria in excelsis Deo.

Et paix sur la terre aux hommes qu'il aime.
Nous te louons, nous te bénissons, nous t'adorons,
Nous te glorifions, nous te rendons grâce,
pour ton immense gloire,
Seigneur Dieu, Roi du ciel,
Dieu le Père tout-puissant.
Seigneur, Fils unique, Jésus-Christ,
Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père ;
Toi qui enlève le péché du monde,
prends pitié de nous ;
Toi qui enlève le péché du monde,
reçois notre prière ;
Toi qui es assis à la droite du Père,
prends pitié de nous.
Car toi seul es saint,
Toi seul es Seigneur
Toi seul es le Très-Haut :
Jésus-Christ, avec le Saint Esprit
Dans la gloire de Dieu le Père.
Amen.

PSAUME *:*

Tu es mon berger Ô Seigneur,
rien ne saurait manquer où tu me conduis.

ACCLAMATION : *MH n°14 p.62*

Alléluia, alléluia, alléluia !

PROFESSION DE FOI :

Je crois en un seul Dieu,
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,
de l'univers visible et invisible.
Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,
le Fils unique de Dieu,
né du Père avant tous les siècles :
Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,
vrai Dieu, né du vrai Dieu,
Engendré, non pas créé,
de même nature que le Père ;
et par lui tout a été fait.
Pour nous les hommes, et pour notre salut,
il descendit du ciel ;
Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,
et s'est fait homme.
Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.
Il ressuscita le troisième jour,
conformément aux Écritures,
et il monta au ciel ;
il est assis à la droite du Père.
Il reviendra dans la gloire,
pour juger les vivants et les morts ;
et son règne n'aura pas de fin.
Je crois en l'Esprit Saint,
qui est Seigneur et qui donne la vie ;
il procède du Père et du Fils ;
Avec le Père et le Fils,
il reçoit même adoration et même gloire ;
il a parlé par les prophètes.
Je crois en l'Église,
une, sainte, catholique et apostolique.
Je reconnais un seul baptême
pour le pardon des péchés.
J'attends la résurrection des morts
et la vie du monde à venir.
Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE : *Petiot*

A celui qui prie, Dieu donne la lumière,
à celui qui prie Dieu donne la vie.

OFFERTOIRE :

R- E te ra'i e te fenua e, a haere mai outou e amui,
ma te pi'o e haamori, te Atua mau ia Ietu ra.

1- Ia mamu ana'e te fenua, ia maere te ra'i,
ia Iesu, i na Iesu metia, te pou mai te ra'i mai.
E te mau uputa no te ra'i, faateitei ia outou na,
e pou mai, te ari'i maitai, e tona ato'a mau merahi.

SANCTUS *: Petiot XII - tahitien*

ANAMNESE : *Ismaël KAUA*

Gloire à toi qui étais mort, gloire à Toi qui es vivant,
notre Sauveur et notre Dieu, viens seigneur Jésus-Christ !

NOTRE PÈRE : *Médéric BERNARDINO - latin*

AGNUS *: Coco IV - tahitien*

COMMUNION :

1- L'amour a fait les premiers pas, l'amour a préparé la noce,
les invités ne viennent pas, l'amour a fait les premiers pas,
Les places vides sont offertes, à ceux que l'on attendait pas,
l'amour a fait les premiers pas. Il nous adresse la parole,
il nous invite à son repas, l'amour a fait les premiers pas,
l'amour a fait les premiers pas.

2- L'amour a pris la liberté, de négliger les convenances,
il s'est chargé de l'étranger, l'amour a pris la liberté.
Il laisse les brebis fidèles, pour celle qui s'est égarée,
l'amour a pris la liberté. Il attendait l'enfant prodigue,
il nous invite à la fête, l'amour a pris la liberté,
l'amour a pris la liberté.

ENVOI :

R- Ave Ave Ave Maria, Ave Ave Ave Maria

1- Dans la lande claire sur un arbrisseau,
la dame en lumière parle aux pastoureaux.

2- C'est la Vierge Mère qui pour nous sauver,
descend sur la terre et vient nous parler.

3- Priez pour le monde rempli de pêcheurs,
que la grâce abonde dans leurs pauvres cœurs.

LES CATHEDATES

LES CATHE-MESSES

SAMEDI 10 OCTOBRE 2020

18h00 : **Messe** : Cécile REY et sa famille ;

DIMANCHE 11 OCTOBRE 2020

28EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – VERT

[Saint Jean XXIII, pape +1963 à Rome. On omet la mémoire.]

Bréviaire : 4ème semaine

DU 11 AU 18 OCTOBRE : SEMAINE MISSIONNAIRE MONDIALE

05h50 : **Messe** : Pro-populo ;
08h00 : **Messe** : Yves VONGUE ;
18h00 : **Messe** : Bernard BURNS - anniversaire ;

LUNDI 12 OCTOBRE 2020

Férie - vert

05h50 : **Messe** : Clarisse et Damien OMITAI ;

MARDI 13 OCTOBRE 2020

Férie - vert

05h50 : **Messe** : Christian VACHOT, Guy PAIN et Pierre CHENU ;

MERCREDI 14 OCTOBRE 2020

Saint Calliste Ier , pape et martyr +222 à Rome. - vert

05h50 : **Messe** : Frédéric – action de grâce ;
12h00 : **Messe** : Intention particulière ;

JEUDI 15 OCTOBRE 2020

Sainte Thérèse d'Avila, vierge, réformatrice du Carmel, docteur de l'Église +1582. – mémoire -blanc

05h50 : **Messe** : Marietta - action de grâce ;

VENDREDI 16 OCTOBRE 2020

Sainte Edwige, mère de famille puis religieuse +1243 en Silésie, ou Sainte Marguerite-Marie Alacoque, vierge, visitandine +1690 à Paray-le-Monial. - vert

05h50 : **Messe** : Vaihere GARBUTT - malade ;
14h00 à 16h00 : Confession au presbytère de la Cathédrale ;

SAMEDI 17 OCTOBRE 2020

Saint Ignace, évêque d'Antioche, +v 107 martyr à Rome. - mémoire – rouge

05h50 : **Messe** : Pélagie BONNET – action de grâces ;
18h00 : **Messe** : Famille CHEUNG – CHEUNG Son – CHEUNG Son Tchen Len ;

DIMANCHE 18 OCTOBRE 2020

29EME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – VERT

[Saint Luc, évangéliste. On omet la fête.]

Bréviaire : 1ère semaine

JOURNEE DE LA MISSION UNIVERSELLE.

05h50 : **Messe** : Pro-populo ;
08h00 : **Messe** : Familles Rebourg et LAPORTE ;
18h00 : **Messe** : Jacques GAZON ;

LES CATHE-ANNONCES

Dimanche 11 octobre à 9h15 : Catéchèse pour les enfants ;
Jeudi 15 octobre à 17h : Répétition de la chorale du dimanche ;
Vendredi 16 octobre à 18h : Catéchèse pour les adultes ;
Dimanche 18 octobre à 9h15 : Catéchèse pour les enfants ;

LES REGULIERS

MESSES : SEMAINE :
- du lundi au samedi à 5h50 ;
- le mercredi à 12h ;

MESSES : DIMANCHE :
- samedi à 18h ;
- dimanche à 5h50… à 8h… à 18h ;

OFFICE DES LAUDES : du lundi au samedi à 05h30 ;

CONFESSIONS : Vendredi de 14h00 à 16h00 au presbytère ; ou sur demande *(tél : 40 50 30 00)*

EXPOSITION DU SAINT SACREMENT
- de lundi à vendredi : 6h30 à 16h ;

« LA SOCIETE TOUJOURS PLUS MONDIALISEE NOUS RAPPROCHE, MAIS ELLE NE NOUS REND PAS FRERES. PLUS QUE JAMAIS NOUS NOUS TROUVONS SEULS DANS CE MONDE DE MASSE QUI FAIT PREVALOIR LES INTERETS INDIVIDUELS ET AFFAIBLIT LA DIMENSION COMMUNAUTAIRE DE L'EXISTENCE. »

FRATELLI TUTTI – PAPE FRANÇOIS

Cathédrale Notre-Dame de Papeete, courrier, denier de Dieu, don & legs … : Compte CCP n° 14168-00001-8758201C068-67 Papeete ;
Presbytère de la Cathédrale – 8-10, place de la Cathédrale – B.P. 43394 – 98713 Papeete – Tahiti ; N° TAHITI : 028902.031
Téléphone : (689) 40 50 30 00 ; Télécopie : (689) 40 50 30 04 ; Courriel : notre-dame@mail.pf ; Site : www.cathédraledepapeete.com ;
Twitter : @makuikiritofe ; Facebook : Cathédrale Papeete.